

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1916



ANGERS. — IMP. BURDIN, GAULTIER ET THÉBERT, S^ts^, RUE GARNIER, 4.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME IV

JUILLET-DÉCEMBRE 1916



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

—

1916

UN FRAGMENT
DE SARCOPHAGE JUDEO-PAÏEN

Le *Museo Nazionale* des Thermes de Dioclétien à Rome vient de s'enrichir de trois salles nouvelles, où ont été groupés, avec les monuments juifs et chrétiens relégués jusqu'ici dans ses magasins, les objets du même genre qui faisaient partie de l'ancienne collection Kircher[1]. Le joyau de la section chrétienne ainsi constituée est la statuette d'un jeune homme assis, tenant deux volumes, œuvre précieuse dont M. Paribeni a eu le mérite de reconnaître la valeur et la bonne fortune de pouvoir faire l'acquisition. Cet éphèbe aux longs cheveux bouclés, au visage d'une douceur presque féminine, est une image nouvelle du Christ enseignant et la plus ancienne figure en ronde bosse qu'on possède du divin Maître. Mais je n'ai pas le dessein de parler ici de ce remarquable morceau de sculpture, qui provoquera certainement bien des controverses[2]. Je voudrais appeler l'attention sur un débris qui attire beaucoup moins les regards du visiteur, mais dont l'intérêt très particulier exige quelques mots de commentaire (fig. 1)[3].

C'est un fragment de sarcophage de marbre blanc (haut. $0^m,72$, larg. $1^m,26$), autrefois au *Museo Kircheriano*, mais dont la provenance première paraît être inconnue[4]. Les deux bouts de la

1. Cf. Paribeni, *La collezione cristiana del Museo Nazionale Romano* dans *Nuovo Bullet. di archeol. cristiana*, XXI, 1915, p. 95 ss.

2. M. Salomon Reinach en signale l'importance, *Gazette des Beaux-Arts*, 1914, II (1916), p. 291.

3. Paribeni, *l. c.*, pl. IV, 1 et p. 96.

4. Du moins elle n'est pas indiquée par le seul archéologue qui, à ma connaissance, se soit occupé de ce morceau, par Garrucci, *Dissertazioni archeologiche*, II, Rome, 1866, p. 155, et *Storia dell'arte cristiana*, t. VI, pl. 419, n° 19; cf. t. I, p. 12.

plaque, sculptée en bas-relief, étaient occupés, représentation fréquente, par des figures de génies ailés, personnifiant les quatre Saisons. Il reste à droite l'Automne tenant appuyée d'une main contre l'épaule une corbeille de fruits et élevant de l'autre deux oiseaux, probablement des oies; à ses pieds, un petit enfant nu est à cheval sur un lièvre. De l'Hiver, qui se trouvait à l'extrémité du sarcophage, il ne subsiste que la jambe gauche, avec un pan de draperie, et la main droite, qui tient suspendu par les pattes de derrière un jeune sanglier, vers lequel bondit un chien, monté par un second enfant.

Au centre de la composition, comme sur beaucoup d'autres sarcophages, se voient deux Victoires ailées supportant un médaillon, mais celui-ci, au lieu d'être occupé, ainsi qu'il l'est d'ordinaire, par le buste du défunt, contient l'image bien connue du Chandelier à sept branches, terminées par autant de lampes (ἑπτάλυχνος). Et cependant, immédiatement au-dessous, apparaît une représentation dionysiaque : dans une cuve de pierre, ornée de masques de lion, trois jeunes gens, dont deux portent le bâton recourbé des pâtres, — les βουκόλοι de Bacchus — dansent en se soutenant l'un l'autre, afin d'y fouler les grappes de raisin qui en débordent.

Déjà Garrucci a invoqué ce bas-relief à l'appui de sa théorie que si l'art juif a exclu les figures qui prêtaient à un culte idolâtre, il a admis les représentations d'animaux et même de personnages, quand ceux-ci étaient purement allégoriques et ne prétendaient à aucune existence réelle[1]. Même en supposant que notre sarcophage, sculpté d'abord pour un païen, eût été seulement utilisé par un israélite, qui se serait contenté d'inscrire en son milieu un symbole de sa foi, la question changerait d'aspect mais non de caractère. En effet, Garrucci le fait observer[2], il faudrait alors expliquer comment l'acheteur n'a pas supprimé,

1. Garrucci, *ll. cc.*

2. Garrucci, *Storia*, I, p. 12 : « Or, quella mano che levò il busto per sostituire in suo luogo un candelabro, non cancellò, non distrusse, ne lasciò impresso alcun segno di riprovazione su quelle imagini umane e sui simbolici animali che le accompagnano ».

avec le buste placé dans le médaillon central, les Victoires ou les Saisons qui l'accompagnaient, si elles lui paraissaient impies, comment surtout il a pu tolérer cette scène bachique qui plus que toute autre aurait dû l'offusquer, comme entachée de paganisme. Car il serait absurde de supposer qu'il ait pu ignorer la signification de types aussi fréquemment reproduits par l'art antique.



Fig. 1. — Fragment de sarcophage judéo-païen. Museo Nazionale (Rome).

Si l'on songe à la sévérité extrême avec laquelle la Synagogue proscrivait toute représentation de la figure humaine [1], on devra nécessairement admettre que le mort qui fut déposé dans notre sarcophage sculpté n'était pas d'une orthodoxie rigoureuse. Comme on l'a déjà suggéré [2], il a dû appartenir à l'une de ces familles qui combinaient avec les doctrines bibliques des éléments païens et en particulier dionysiaques. J'ai parlé

1. Même le judaïsme hellénisant n'a enfreint la règle. qui excluait toute reproduction d'un être vivant qu'en faveur des animaux, jamais de l'homme; cf. Schürer, *Gesch. des Jüdischen Volkes im Zeitalter J. C.*, t. II[4], 1898, p. 49; Ronzevalle, *Mélanges Faculté Orient. Beyrouth*, t. V, 1912, p. 137 ss.; 223 ss. Les seules exceptions que nous connaissions sont citées *infra*, p. 16 s. — Sur l'aigle consacré au Théos Hypsistos, cf. mon *Catal. monum. lapid. du Musée du Cinquantenaire*, 2e éd., p. 67, n. 54.

2. Paribeni, *l. c.*, p. 97.

naguère des relations qui s'établirent à l'époque hellénistique entre le judaïsme de la Diaspora et les mystères de Dionysos ou Sabazios et dont une confusion voulue du *Iovem Sabazium* avec le *Iahvé Sabaôth* témoigne à Rome même, dès le II[e] siècle avant notre ère[1]. Le fragment du musée des Thermes me paraît pouvoir éclairer quelque peu les croyances sur la vie future qui avaient cours dans ces milieux judaïsants, où s'étaient infiltrées des idées empruntées aux cultes d'Asie Mineure, et il ne sera pas sans utilité de nous y arrêter un instant.

Demandons-nous d'abord quel est le sens général de la composition qui a été transformée ici par la substitution du candélabre juif au buste funéraire. Le médaillon central est soutenu par des Victoires ailées, un motif de décoration très ordinaire sur les sarcophages romains et qui est probablement d'origine orientale[2]. Les religions antiques se représentaient souvent la vie comme un combat, dont le juste sort vainqueur[3]; l'immortalité est un triomphe obtenu sur les puissances du mal, qui sont les auteurs à la fois du péché et de la mort. C'est pourquoi les portraits des défunts apparaissent fréquemment portés par des Victoires, et, pour le même motif, on les voit souvent aussi placés dans une couronne, généralement de laurier, la « couronne de vie » réservée aux élus à qui leurs fortes vertus ont acquis le privilège de s'élever jusqu'au séjour des Immortels[4]. Un sarcophage remarquable du palais Barberini (fig. 2)[5] substitue à la couronne de feuillage le cercle

1. *Comptes rendus Acad. des Inscr.*, 1906, p. 63 ss.; cf. *Musée belge*, t. XIV, 1910, p. 55 ss. Dans un de ses derniers travaux, Adolphe Reinach a touché à cette question non sans profit pour elle (*Noé Sangariou*, Paris, 1913, p. 70, n. 3). — Une inscription mutilée publiée par Keil et von Premerstein, *Bericht über eine zweite Reise in Lydien*, 1911, p. 113, n° 218, doit peut-être se lire Ἑλιανὸς [Ἀρκε]σιλάου.... κτος Εἰσρ[αηλίτης] Σαβαζίῳ [εὐχήν].

2. Comparer les fresques d'un tombeau de Palmyre reproduites *Revue de l'hist. des relig.*, XLII, 1910, p. 144, fig. 20; p. 134, fig. 16; p. 138, fig. 17.

3. Cf. mes *Religions orientales*, préf., p. XV.

4. Cf. *Revue hist. relig.*, *l. c.*, p. 143 ss; M[rs] Arthur Strong, *Apotheosis and after life*, Londres, 1915, p. 184 s., 228.

5. Montfaucon, *Ant. expl.*; *Suppl.*, t. I. pl. III; Strong, *l. c.*, p. 228. Cf. Saglio-Pottier. *Diction.*, s. v. « Zodiacus ».

du zodiaque, pour marquer que le mari et la femme qu'entourent les douze constellations habitent avec les dieux la sphère des étoiles. Très fréquemment, les Victoires qui tiennent le médaillon ou la couronne, ou encore les Génies ailés, sortes d'anges païens[1], qu'on leur substitue, au lieu d'être posés sur le sol, volent librement[2] comme s'ils emportaient à travers l'espace les personnages qui ont quitté ce monde. Pour rendre



Fig. 2. — Sarcophage du Palais Barberini à Rome.

plus clair encore ce symbolisme, souvent au-dessous de ces figures qui planent dans les airs, sont étendus l'Océan et la Terre, que l'âme du défunt a abandonnés pour monter vers les régions supérieures[3].

1. Cf. *Revue hist. des relig.*, LXXII, 1915, p. 178 ss.

2. Victoires volant : Matz-Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, t. III, n°s 2527 ss., etc. — Un bel exemplaire de ce type est entré au Musée du Latran (salle XIII : tombeau de Claudia Primitiva).

3. Voir par exemple S. Reinach, *Répertoire des reliefs*, t. III, 210, 3 (Capitole); 254, 1 (Giustiniani); 339, 1 (Torlonia); cf. p. 113, 1 (Pise, où le symbolisme est complété par l'adjonction de l'enlèvement de Ganymède; cf. *Rev. hist. relig.* XLIII, 1910, p. 141, n. 2.) et 113, 3 (Pise). — Un exemplaire au palais Caetani, dans la cour sous les arcades, manque dans Matz-Duhn. — Un sarcophage inédit, déposé à l'entrée du *Museo Nazionale* (n° 971), représente au centre, dans une couronne de laurier, un buste de femme tenant à deux mains un voile flottant derrière la tête; la couronne est portée par deux génies volant. Au-dessous de la couronne, trois jeunes gens, tenant le bâton

Sur le fragment des Thermes, comme sur le sarcophage Barberini, on trouve sous le médaillon une représentation bachique : ici la vendange, là la fabrication du vin. C'est une allusion évidente aux mystères de Dionysos ou, pour lui donner son nom latin, de *Liber pater*, qui ont contribué dans une large mesure à répandre dans le monde antique la doctrine d'une immortalité bienheureuse. Il serait superflu d'insister sur ce symbolisme dionysiaque qui a laissé sa marque sur une multitude de monuments funéraires[1].

Enfin, des deux côtés du groupe central, étaient réparties les quatre Saisons, qui, elles aussi, se retrouvent sur beaucoup de sarcophages[2]. On a cherché dans la présence des Heures sur les tombeaux une allusion aux âges de la vie, ou pensé que les déesses qui président à l'alternance des temps, à la formation et à la destruction des êtres, étaient mises en rapport avec la naissance et la mort de l'homme[3]. Peut-être, en effet, n'attachait-on pas primitivement un autre sens à ces figures allégoriques. Seulement, quand sous l'Empire le souci de l'au-delà préoccupa tous les esprits et que les cultes orientaux prétendirent assurer à leurs fidèles la félicité d'outre-tombe, ces personnifications mythologiques prirent dans la sculpture funé-

des βουκόλοι, foulent le raisin dans une cuve ; à droite, l'Océan étendu et un monstre marin ; à gauche, la Terre et un Éros apportant une corbeille de fleurs. A chacun des angles du sarcophage, Amour et Psyché. Sur le côté gauche, l'Été avec un sanglier ; sur le côté droit, l'Hiver tenant une branche de pin avec un chien (?) à ses pieds.

1. J'ai dit quelques mots des croyances eschatologiques des mystes de Bacchus, *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1912, p. 156 ss. ; cf. Strong, *op. cit.*, p. 200.

2. Des deux côtés du médaillon avec le portrait du défunt : Reinach, *Répertoire des Reliefs*, III, p. 27, 1 (Florence) ; 253, 1 (Giustiniani) ; 296, 1 (Mattei) ; etc. Cf. les articles cités *Mon. mystères de Mithra*, t. I, p. 93, n. 3. — Particulièrement importants sont les sarcophages où les Saisons entourent Bacchus, p. ex. au Louvre (Borghèse) : Clarac pl. 146, n° 779 = Reinach, *Rép. statuaire*, I, p. 41, 2 ; à Cassel : Reinach, *Rép. reliefs*, II, p. 57, 9 = Baumeister, *Denkmäler*, I, fig. 760 ; à Rome, au *Museo Nazionale*, n° 407 (inédit ?). Cf. Piper, *Mythol. Christl. Kunst*, II, 1851, p. 321, n. 4 ; Thraemer dans Roscher, *Lexikon*, t. I, p. 1149 M, et *infra*, p. 8, n. 1.

3. Piper, *l. c.* ; Amelung, *Skulpturen des Vatik. Mus.*, Chiaramonti, n° 406 ; Gal. Lapid., n° 177.

raire une signification nouvelle. Des passages très explicites d'écrivains ecclésiastiques ne laissent aucun doute sur l'idée qu'on voulait exprimer par les Saisons figurées sur les sarcophages chrétiens : elles y rappelaient dès l'origine le dogme de la résurrection [1]. Mais ce symbolisme qui met la destinée humaine en relation avec le cycle de la nature, sent son origine païenne, et il faisait le fond de l'enseignement des mystères d'Asie-Mineure. « Les Phrygiens, dit Plutarque [2], croyant que leur dieu dort durant l'hiver et veille pendant l'été, célèbrent tantôt son assoupissement et tantôt son réveil par des bacchanales [3] ». On sait à quelles bruyantes orgies se livraient les fidèles d'Attis, lorsqu'ils fêtaient dans la Rome impériale à l'équinoxe du printemps la résurrection de ce dieu de la végétation, dont le sort était le prototype et la garantie de leur propre destin ; car de même que le pâtre de l'Ida avait péri et était revenu à une existence nouvelle, eux aussi devaient être sauvés et jouir après leur décès d'une vie bienheureuse [4].

Une preuve indubitable de l'influence de ces croyances phrygiennes sur la composition de nos sarcophages nous est fournie par la présence sur certains d'entre eux, notamment sur celui du palais Barberini [5], d'une figure d'Attis couronné de pin, comme représentant de l'Hiver. En même temps les scènes

1. Minutius Felix, 34 : *Semina non nisi corrupta revirescunt : ita corpus in sepultura ut arbores in hiberno : occultant virorem ariditate mentita... expectandum nobis etiam corporis ver est.* Les autres textes ont été réunis par Piper, *op. cit.*, p. 324 ; Kraus, *Realenc. christ. Alt.*, s. v. « Jahreszeiten ».

2. *De Iside et Osir.*, 69 : Φρύγες δὲ τὸν θεὸν οἰόμενοι χειμῶνος καθεύδειν, θέρους δὲ ἐγρηγορέναι, τοτὲ μὲν κατευνασμούς, τοτὲ δ' ἀνεγέρσεις βακχεύοντες αὐτῷ τελοῦσι.

3. Il est à noter que sur les sarcophages il arrive fréquemment qu'on reproduise non pas les quatre Saisons, mais seulement deux, l'Hiver et l'Été ; p. ex. cf. *supra*, p. 5, n. 3.

4. Cf. mes *Religions orientales*, 2[e] éd., 1909, p. 89 ; Hepding, *Attis*, 1903, p. 197 ; Graillot, *Le culte de Cybèle, mère des dieux*, 1912, p. 130 ss.

5. Fig. 2. — De même, sur un sarcophage du Palais Mattei (Reinach, *Rép. rel.*, III, p. 296, 1). — On en rapprochera les figures « d'Attis funéraires », si fréquentes sur les stèles tombales (*Mon. myst. de Mithra*, t. II, p. 437 ; Graillot, *op. cit.*, index, p. 589) ; cf. Strong, *Journal of Roman studies*, t. I, 1911, p. 17. — On notera le développement du culte des Saisons dans les mystères de Mithra, où l'on enseignait aussi la résurrection des morts (*Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 91).

de vendange, les emblèmes bachiques ou la figure de Dionysos lui-même, qui accompagnent les personnifications des Saisons, rappellent ces cérémonies tumultueuses de l'automne et du printemps dont parle Plutarque et, plus particulièrement, la production du vin, breuvage d'immortalité, qui était versé aux initiés dans les cérémonies des mystères[1].

Or, à l'époque romaine, on ne l'ignore pas, la foi à la résurrection était passée à l'état de dogme dans le judaïsme[2]. Seule, l'incrédulité des Saducéens se refusait à l'accepter. Les manifestations de cette croyance sont si nombreuses qu'il semblerait oiseux d'en rappeler les preuves. Je voudrais cependant citer ici une inscription découverte récemment près de Rome et qui est remarquable à plus d'un titre. Cette épitaphe métrique, conservée aujourd'hui au musée du Latran, a été trouvée dans la catacombe de Monteverde, la plus ancienne nécropole juive d'Italie, puisqu'elle remonte au moins au Ier siècle de notre ère[3]. En voici le texte[4] :

Hic Regina sita est, tali contecta sepulcro
quod coniunx statuit respondens eius amori.
Haec post bis denos secum transegerat[5] *annum*

1. L'intention d'établir un rapport entre la production annuelle du vin ou la renaissance de Bacchus et la nouvelle vie des fidèles, qui ont triomphé de la mort, se manifeste avec une clarté particulière sur un sarcophage du Louvre : l'on y voit deux Victoires portant une couronne où, au lieu du portrait des défunts, prend place Dionysos enfant; au-dessous est étendue la Terre, dont il est issu; des deux côtés sont rangées les Saisons (Reinach, *Rép. statuaire*, I, p. 23 = Clarac, pl. 124, n° 425; cf. Fröhner, *Sculpture du Louvre*, n° 248 [prétendu « Triomphe de Bacchus enfant »].)

2. Cf. Schürer, *Gesch. des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, t. II[4], p. 547 ss.; Bousset, *Die Religion des Judentums im Neutestamentl. Zeitalter*, 1903, p 174.

3. Nikolaus Müller, *Die jüdische Katakombe am Monteverde zu Rom*, Leipzig, 1912; cf. Bormann, *Zu den neuentdeckten Grabschriften jüdischer Katakomben von Rom* dans *Wiener Studien*, XXXIV, 1912, p. 358 ss.

4. Le texte épigraphique est donné par Schneider-Graziosi, *Nuovo Bullettino di archeologia cristiana*, XXI, 1915, p. 46, n° 105. Une transcription en avait été publiée déjà par Bormann, *l. c.*, p. 369, qui se trompe, je pense, en cherchant dans cette épitaphe des traces d'une influence paulinienne. Aucune des idées qui y sont exprimées n'est étrangère au judaïsme du commencement de notre ère.

5. La pierre porte TRANS · SEGERAT.

et quartum mensem restantibus octo diebus,
rursum victura, reditura ad lumina rursum.
Nam sperare potest ideo quod surgat in aevom[1]
promissum (quae vera fides) dignisque piisque,
quae meruit sedem venerandi ruris habere.
Hoc tibi praestiterit pietas, hoc vita pudica,
hoc et amor generis, hoc observantia legis,
coniugii meritum, cuius tibi gloria curae.
Horum factorum tibi sunt speranda futura,
de quibus et coniunx maestus solacia quaerit.

Une jeune femme, Régina[2], qui n'a vécu que 21 ans, 3 mois et 22 ou 23 jours, s'est acquis par ses vertus, parmi lesquelles on relève l'amour de sa race et l'observation de la Loi[3] le privilège « de vivre de nouveau, de revenir à la lumière ». Elle a mérité d'avoir pour demeure le paradis (*venerandum rus*), et c'est pourquoi elle peut espérer ressusciter pour l'éternité promise « aux âmes pieuses et dignes » car l'auteur du morceau l'affirme, c'est là la vraie foi[4]. C'est dans cet espoir aussi que le mari affligé cherche des consolations à sa douleur.

1. L'ortographe *aevom* est un indice d'antiquité, comme la correction de la métrique. Ce morceau est probablement du Iᵉʳ siècle.

2. *Regina* est une traduction de l'hébreu מלכה, qu'on trouve comme nom propre. Cf. Zunz, *Namen der Juden*, Leipzig, 1837, p. 74, 106 — M. Clermont-Ganneau me signale une inscription bilingue de Southshields, où une affranchie calédonienne porte le nom de Régina, que lui avait probablement donné son maître palmyrénien, devenu son époux; cf. Wright, *Transact. Society Biblical Archaeol.*, VII, part I, 1880 = *Ephem. Epigr.*, IV, 718 *a*.

3. Cf. CIL., VI, 29758 : *iuste legem colenti*.

4. M. Bormann coupe autrement les vers en faisant de *fides quae vera* le sujet de *potest* :

Nam sperare potest ideo quod surgat in aevum
Promissum quae vera fides dignisque piisque ;
Quae meruit sedem venerandi ruris habere.

Mais la construction que nous proposons paraît donner un sens plus satisfaisant. — Pour le fonds, cf. les épitaphes hébraïques citées par Monceau, *Revue archéol.*, 1902, I, p. 120. Je doute cependant beaucoup que l'inscription d'Henchir Djaouna commentée dans cet article soit judaïsante. L'expression *naturae serviendum* est stoïcienne et le *vindex dies* est le jour de la libération opposé à cette servitude. Les idées exprimées ici me semblent se rattacher à celles qui apparaissent sur un groupe d'autres épitaphes païennes d'Afrique ; cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 3 mai 1912, p. 151 ss.

Les idées sur la vie future des Israélites de la Diaspora s'expriment rarement avec une pareille clarté dans les épitaphes de leurs catacombes ; mais on voit ici quelle place y tenait la croyance à la résurrection. Dès lors, quoi de surprenant qu'un Juif ou un Judaïsant ait pu accepter la représentation allégorique par laquelle les païens rappelaient une espérance qu'il partageait lui-même, et pourquoi s'étonner de trouver sur son sarcophage les figures traditionnelles des quatre Saisons, devenues un emblème de la mort de l'homme et de sa renaissance dans un monde meilleur ?

L'auteur de notre sarcophage a adopté avec ce symbolisme, tiré des vicissitudes de la nature, une des scènes dionysiaques qui accompagnaient d'ordinaire les figures des Saisons, celle de la fabrication du vin, liqueur divine qui assure aux mystes une vie immortelle [1]. Un emprunt si choquant au paganisme ne paraît pouvoir s'expliquer que par les rapports dont nous avons parlé, entre le judaïsme et le culte de Dionysos Sabazios ; le mort qui s'est fait inhumer dans un tombeau orné d'une pareille représentation a dû appartenir à l'un de ces milieux syncrétiques qui combinaient les traditions de la Synagogue avec les doctrines des mystères [2].

Ce Judaïsant s'est cependant fait scrupule, nous le remarquions, de faire sculpter sur sa sépulture son portrait, et il a remplacé celui-ci par le Chandelier à sept branches. Quel sens faut-il attribuer à cette adjonction ? Pour répondre à cette question, nous devons nous demander quelle interprétation symbolique les Juifs hellenisés donnaient du candélabre de Jérusalem Quelle que soit l'origine de celui-ci et qu'il faille ou non y

1. Comparer, dans le roman d'Aseneth, le ποτήριον εὐλογημένον ἀθανασίας, qui doit rendre la femme de Joseph immortelle (Schürer, *op. cit.*, t. III^3, p. 290, note 76).

2. Un couvercle de sarcophage du *Museo Nazionale* porte, à côté d'emblèmes juifs, trois masques scéniques (Paribeni, *l. c.*, p. 95 ; cf. CIG 9920). Les masques, très souvent reproduits sur les tombeaux païens (cf. p. ex. Altmann, *Die römischen Grabaltäre der Kaiserzeit*, 1905, index, p. 303), y figurent au même titre que d'autres accessoires ou symboles du culte de Dionysos, dont le théâtre dépend. Cf. Deonna, *Revue archéol.*, 1916, I, p. 80 ss.

retrouver, comme on l'a pensé, un arbre sacré, il est certain qu'au commencement de notre ère on y attachait une tout autre signification. Philon et Josèphe s'accordent à voir dans ce luminaire inextinguible, qui éclairait le Temple nuit et jour[1], un emblème des feux éternels des astres; ses sept branches représenteraient les planètes, et la lampe la plus élevée serait le soleil, qui est placé au milieu des sept sphères célestes[2].

Or, depuis l'époque hellénistique, on trouve fréquemment dans la littérature juive l'idée qu'après la résurrection les élus, éclatants de lumière, brilleront comme les astres ou même resplendiront comme le soleil. Ils ressembleront à ces êtres étincelants qui parcourent les espaces célestes et, devenus les égaux des anges, habiteront, comme eux, parmi les constellations[3]. Ces doctrines du judaïsme alexandrin et romain sont conformes à l'eschatologie sidérale, d'origine sémitique, qui se répandait simultanément parmi les païens[4] et qui a inspiré la composition du bas-relief Barberini. Il me paraît certain qu'en plaçant le Chandelier mystique à l'endroit qu'occupent d'ordinaire les bustes des défunts, l'auteur de notre sarcophage a entendu rappeler le sort bienheureux réservé aux âmes lumineuses des justes dans leur céleste séjour.

C'est probablement par les mêmes croyances et les mêmes

1. Pseudo-Hécatée dans Josèphe, *Contra Apion.*, I, 22 § 199 : Φῶς ἐστιν ἀναπόσβεστον καὶ τὰς νύκτας καὶ τὰς ἡμέρας. Cf. Diodore, XXXIV, 1 : Τὸν ἀθάνατον λεγόμενον παρ' αὐτοῖς λύχνον καὶ καιόμενον ἀδιαλείπτως ἐν τῷ ναῷ.

2. Philon, *Vita Mosis*, II, 9, § 102 (t. IV, p. 224 Cohn) : Τὴν δὲ λυχνίαν... δι' ἧς αἰνίττεται τὰς τῶν φωσφόρων κινήσεις ἀστέρων... λαμπάδιά τε καὶ λύχνοι ἑπτὰ σύμβολα τῶν λεγομένων παρὰ τοῖς φυσικοῖς ἀνδράσι πλανήτων · ὁ γὰρ ἥλιος, ὥσπερ ἡ λυχνία, μέσος τῶν ἓξ ἐν τετάρτῃ χώρᾳ φωσφορεῖ, κ. τ. λ. = Clem. Alex., *Stromat.*, V, 6, 34 (p. 349 Stählin); Josèphe, *Bell. Iud.*, V, 5 § 217; VII, 5 § 149; *Ant. Iud.*, III, 6, § 145 : Le chandelier est le symbole des planètes et des jours de la semaine, comme les douze pains de proposition le sont des signes du zodiaque et des mois de l'année.

3. Daniel, XII, 2 : Ἐξεγερθήσονται εἰς ζωὴν αἰώνιον... καὶ οἱ συνιέντες λάμψουσιν ὡς ἡ λαμπρότης τοῦ στερεώματος, καὶ ἀπὸ τῶν δικαίων τῶν πολλῶν ὡς οἱ ἀστέρες εἰς τοὺς αἰῶνας καὶ ἔτι. Cf. *Sap. Sal.*, III, 7, etc. Les textes se trouvent cités plus au complet dans Volz, *Jüdische Eschatologie von Daniel bis Akiba*, 1903, p. 360 s. Cf. Bousset, *op. cit.*, p. 265.

4. Cf. mes *Religions orientales*[2], p. 183 s., p. 310, etc.

allusions qu'il faut expliquer la présence du Chandelier à sept branches sur une quantité d'épitaphes Il n'est pas d'emblème qu'on trouve plus souvent reproduit dans les cimetières juifs[1], et l'on n'en a pas fourni jusqu'ici, que je sache, d'interprétation satisfaisante[2]. Ce symbole rappelait aux fidèles l'éternelle lumière où vivraient les élus revêtus de corps éclatants comme les étoiles du firmament. Un curieux fragment découvert dans la nécropole de Monteverde nous apporte, croyons-nous, une confirmation de cet essai d'exégèse Un grand candélabre, entouré de symboles accessoires, occupe le centre de la plaque et, immédiatement au-dessus, est gravé ce simple mot ACTHP[3]. *Aster*, où l'on veut voir une modification de l'hébreu אסתר « Esther[4] », est un nom féminin qui se rencontre assez fréquemment dans l'épigraphie juive[5], mais la signification que ce nom avait en grec me paraît avoir provoqué, dans la disposition de l'épitaphe romaine, un rapprochement intentionnel du candé-

1. Ainsi, à Monteverde, sur quatre-vingt-trois inscriptions accompagnées de dessins, le candélabre apparaît soixante-dix fois. Il est ordinairement figuré au milieu et plus grand que les autres emblèmes (Nikolaus Müller, *op. cit.*, p. 69). Cf. en général Kraus, *Realencyclop.*, s. v. « Leuchter », p. 296.

2. On a émis l'hypothèse que le Chandelier reproduit sur l'arc de Titus aurait contribué à répandre l'usage de cet emblème, ou que celui-ci aurait indiqué les tombeaux des Juifs dont les ancêtres, après la destruction de Jérusalem, avaient été transportés en Italie avec les objets sacrés du Temple. Müller (*l. c.*) repousse avec raison ces explications, mais il n'en propose pas de meilleure.

3. Schneider-Grazioli, *l. c.*, p. 16, n° 4 et pl. II, n. 1. Les figures sont ainsi disposées :

Fruit du cèdre.	ACTHP		Fruit du cèdre.
Palmier entre deux colombes.	Chandelier à sept branches.	Fiole à huile.	Colombe tenant une grappe de raisin.

4. Cf. Ascoli, *Iscrizioni greche, latine, ebraiche di antichi sepolcri Giudaici del Napolitano* (Extrait des *Atti del IV Congresso degli Orientalisti, Firenze* 1878) Turin, 1880, p. 21.

5. CIL X, 1971 : *Claudia Aster Hierosolymitana captiva* ; cf. VIII, 8499 ; IX, 6204 : Ἀσθὴρ θυγάτηρ Συριανοῦ; Garrucci, *Dissertazioni archeol.*, II, 1865, p. 178 : *Sirica mater Asteri filiae.* — Comme nom masculin, on rencontre *Asterius* (Ascoli, *l. cit.*). Cf. le nom hébreu « Kokab » ou « Bar kokab » (Schürer, *op. cit.*, I^{3}, 682) et le nom allemand « Stern ».

labre symbolique et de « l'astre » qui était allé habiter le ciel[1].

La catacombe de Monteverde, le plus ancien cimetière juif connu en Occident, exploitée plutôt qu'explorée au XVII[e] siècle, et qui de nos jours même n'a malheureusement été fouillée qu'en partie, a cependant livré deux morceaux de sculpture qui méritent d'être signalés ici et rapprochés de notre fragment du Musée des Thermes. Müller[2] ayant admis la possibilité qu'ils eussent été apportés dans la nécropole comme matériaux de remploi, on les a rangés au Musée du Latran parmi les monu-



Fig. 3. — Fragment de sarcophage au Musée du Latran.

ments païens introduits dans la catacombe juive[3]. Il est indubitable que celle-ci contenait des dalles de pierre, portant des inscriptions païennes, qui avaient été retournées et utilisées pour fermer des *loculi* et sur le revers desquelles on avait même parfois gravé une nouvelle épitaphe[4]. Mais une coïncidence assurément curieuse veut qu'un des deux débris sculptés dont nous parlions ait porté comme décoration les génies des quatre Saisons, de même précisément que le tombeau que nous avons interprété[5]. C'est une plaque de marbre blanc[6], prove-

1. Des idées analogues apparaissent dans les épitaphes païennes; cf., par exemple, Haussoullier, Ἀστὴρ γενόμην dans *Revue de philologie*, 1909, p. 1 ss.

2. N. Müller, *op. cit.*, p. 39.

3. « Lapides adhibitae in coemeterio veterum Iudaeorum viae Portuensis. »

4. Cf. Schneider-Grazioli, *l. c.*, p. 49 ss.

5. Ce bas-relief est décrit, mais non reproduit, par Müller (p. 41 s.), qui, chose étrange, ne paraît pas avoir vu ce que représentaient « Putten » (Genien, Eroten).

6. Longueur actuelle 0m,97 ; hauteur 0m,26.

nant du couvercle d'un sarcophage, où se répétait, à droite et à gauche d'un tableau destiné à recevoir l'inscription funéraire, une même composition (fig. 3). De chaque côté d'une grande corbeille d'osier, placée sur un socle, deux enfants ailés, à demi-couchés sur le sol, tiennent d'une main une corne d'abondance, appuyée contre leur épaule, et de l'autre une corbeille, qui repose sur un genou légèrement relevé. La corne d'abondance déborde de fleurs et de fruits, comme les corbeilles, et de celle du milieu pendent même les deux bouts d'une guirlande. Le tableau de gauche est entièrement conservé; de celui de



Fig. 4. — Couvercle de sarcophage au Musée du Latran.

droite, il reste seulement la corne d'abondance et la tête bouclée d'un des génies. Ces enfants, qu'entourent les signes de la fécondité de la terre, où ils sont étendus, sont des images des Saisons, telles que la sculpture romaine les a fréquemment représentées, notamment sur les sarcophages [1]. S'il était démontré que l'emploi de ce motif de décoration n'a pas été exceptionnel mais habituel parmi les Juifs ou Judaïsants pour rappeler la croyance à la résurrection, on pourrait se demander si l'Église n'en a pas hérité de la Synagogue avec cette doctrine elle-même et si sa fréquence dans la sculpture funéraire chrétienne ne doit pas

1. Au Latran même, on les retrouve sur le couvercle du beau sarcophage, salle XI, n° 762 (Benndorf et Schöne, *Ant. Bildwerke des Later. Mus.*, n° 381). Cf. Matz-Duhn, *Bildwerke in Rom*, t. III, n°s 3046 ss. Sarcophage de Wilton House (Gerhard, *Antike Bildwerke*, 1828, pl. 310, 1); cf. Roscher, *Lexikon der Mythol.*, s. v. « Horen », col. 2737.

s'expliquer par la persistance d'une ancienne tradition ecclésiastique.

L'autre morceau découvert dans la vieille catacombe de Monteverde n'est pas moins intéressant[1] (fig. 4). C'est le couvercle d'un sarcophage d'enfant[2] portant la statue couchée du mort, type de sépulture usité en Orient comme en Italie, où il remonte, on le sait, jusqu'aux Étrusques. L'enfant défunt, enveloppé dans son vêtement, tient de la main gauche une tige avec sept baies ou fleurs — probablement une grappe de raisin — et caresse de la main droite la tête d'un petit chien. Cette représentation du mort, jouant avec un animal familier, paraît toute païenne. Mais on remarque que le bord de la plaque est décoré de deux colombes affrontées, portant chacune dans leur bec une grappe de raisin, emblème funéraire qui se retrouve sur les épitaphes juives de Monteverde[3] et d'ailleurs — peut-être est-ce la colombe de l'Arche[4] — et qui devait être reproduit à profusion par l'art chrétien. On peut donc se demander si ce couvercle sculpté, lui aussi, au lieu d'être le reste méprisable d'un médiocre tombeau romain, n'est pas un débris précieux par sa rareté du sarcophage d'un Judaïsant, orné de son image malgré la prohibition biblique. Les latitudinaires n'usaient pas dans l'interprétation de la Loi de la rigueur scrupuleuse des docteurs du Talmud. N'a-t-on pas découvert à Rome même un buste funéraire avec un reste d'inscription... [*De*]*um metuens hic sita e*[*st*][5], expression consacrée (φοβούμενος τὸν Θεόν), qui autorise à ranger la morte parmi les prosélytes de la Synagogue? Mais pour savoir si, comme j'incline à le croire,

1. Il a été décrit soigneusement par Müller (p. 39 s.); cf. Schneider-Grazioli, p. 52), mais il n'a pas été publié jusqu'ici. — La tête, qui manque au Latran, paraît s'être perdue dans le transport.

2. Long. 0^m,75 ; larg. 0^m,325.

3. Cf. *supra*, p. 12 n. 3, et Schneider-Grazioli, p. 15, n° 3 ; Müller, p. 81.

4. Cf. cependant Müller, p. 82 ss.

5. Lanciani, *Bull. comm. archeol. comunale*, VI, 1878, p. 102, n° 20 ; « Busto acefalo con laticlavo trovato nelle fondamenta delle terme di Costantino. Nello zoccolo quadrato e scritto », etc. Cf. CIL., VI, 29763 et Müller, l. c., p. 40.

le sarcophage d'enfant placé dans la catacombe de Monteverde appartenait vraiment à un adepte du judaïsme, il serait nécessaire de connaître exactement les circonstances de la trouvaille. Espérons que le compte-rendu détaillé des fouilles si fructueuses de 1904-1905, dont on nous annonce la publication prochaine, ne se fera pas trop longtemps attendre[1].

FRANZ CUMONT.

1. La mort de Müller a retardé l'impression de ce compte-rendu, mais « la sua illustrazione minuta e completa di tutto il cimitero di Monteverde, con la pianta anche del sotterraneo, sara pubblicata negli *Atti della Accademia Romana di archeologia.* » [Schneider-Grazioli, *l. c.*, p. 13, n. 37.]

L'ORIGINE DU CHAPITEAU CORINTHIEN

Tout le monde connaît le conte de nourrice par lequel l'ingéniosité des érudits anciens expliquait l'origine du chapiteau corinthien[1] : les Grecs, qui voulaient ne rien ignorer, se plaisaient à entourer de détails pittoresques et poétiques l'origine presque toujours obscure des choses, et la légende fleurit encore en Grèce comme un produit naturel du terroir.

Une fillette étant morte, à Corinthe, la femme qui l'avait nourrie mit dans une corbeille les jouets favoris de l'enfant et déposa devant la tombe cette offrande, pour consoler et distraire la chère ombre. Sur la corbeille, afin d'en protéger le contenu, elle plaça une tuile plate et carrée qui débordait aux quatre angles le cercle de vannerie; puis la nature, s'associant à cette pieuse gentillesse, fit pousser en ce lieu une acanthe, qui enlaça la corbeille d'une verdoyante couronne; les feuilles s'étagèrent en rangées alternées et les plus hautes, arrêtées par les saillies du couvercle de terre, se recourbèrent en volutes aux quatre angles.

Un artiste vint à passer; il fut séduit par les combinaisons imprévues du feuillage, jeux de la tendresse et de la végétation, et d'après cette corbeille fleurie il composa un type nouveau de chapiteau. Il s'appelait Callimaque et le chapiteau reçut le nom de corinthien, pour avoir été imaginé et exécuté d'abord à Corinthe.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour discerner tout de suite ce que cette historiette touchante et exégétique a d'artificiel et d'oiseux; ce serait, d'autre part, montrer peu de sens critique et méconnaître la nature même des légendes, que

1. Vitruve, IV, 1, 19.

rejeter dès l'abord celle-ci en son entier; car une légende ne naît pas de rien.

I

Si l'acanthe n'avait pas été en relation avec les tombeaux, si elle n'avait pas été une plante en quelque sorte funéraire, l'anecdote rapportée par Vitruve n'aurait pas pu être imaginée, encore moins s'accréditer. De fait, nous apprenons par des témoignages grecs et latins que les anciens employaient l'acanthe à la parure des tombeaux, comme l'ache, les roses, les violettes et les lis[1]. Bien mieux, nous la voyons représentée, sur les

1. Sur l'emploi des fleurs comme offrandes funéraires et la culture des jardins, bosquets et arbres, autour des tombeaux, voir les Manuels des Antiquités privées de Hermann-Blümner et Marquardt pour la Grèce et Rome; en ce qui concerne particulièrement l'Attique, Benndorf, *Gr. und sic. Vasenbilder*, le texte afférent aux pl. XVIII, 4, et XXIV, et Pottier, *Études sur les lécythes blancs attiques*, p. 55, 56, 68, 72. Brückner (*Der Friedhof am Eridanos*, p. 71, fig. 43; p. 82, fig. 50; cf. p. 45, fig. 29) donne le relevé de quelques enclos funéraires du Céramique et une restauration pittoresque des terrasses et talus fleuris du cimetière antique, en comparaison avec l'état actuel des lieux (phot. Alinari 24526 et 24528).

Pervanoglou (*Grabsteine der alt. Griech.*, p. 13) remarque que l'acanthe épineuse pousse naturellement et en abondance parmi les ruines et les tombeaux de la Grèce; il explique par là l'emploi de cette plante dans la décoration funéraire et l'origine de la légende vitruvienne. La même influence du paysage est admise par Pottier (*Lécythes blancs*, p. 55-6).

Brückner (*Ornament und Form der att. Grabstelen*, p. 82-3), tout en niant comme Riegl (*Stilfragen*, p. 208) toute relation entre l'acanthe et l'Hadès, admet que la présence habituelle de l'acanthe autour des tombeaux a pu déterminer le choix de ce motif dans l'architecture funéraire.

On ne doit pas, au sujet du rôle funéraire de l'acanthe, faire état de : Athénée, XV, p. 679 F, 680 B; Strabon, XVII, p. 809, 813; ni de Virgile, *Georg.*, II, 19. Ils font allusion à l'acanthe d'Égypte, variété d'acacia ou de mimosa, arbuste épineux, à feuillage persistant et à fleur immarcessible, comme l'immortelle : il en existait un bois près d'Abydos, consacré à Osiris.

L'acanthe, qui était employée dans la décoration du char funèbre d'Alexandre (Diod., XVIII, 26), bien que ce fût la véritable acanthe grecque, ne semble pas non plus pouvoir être donnée en preuve du caractère funéraire de cette plante : le motif était devenu assez banal en architecture à la fin du IVe siècle, et la place qu'il occupe dans le catafalque est assez subordonnée pour qu'il soit difficile de lui accorder la valeur d'un symbole funéraire. L'acanthe garnit la partie supérieure des colonnes ioniques qui supportent la καμάρα, en manière de rinceaux enroulés ou de bouquets de feuillage superposés depuis le milieu jusques

peintures des lécythes blancs attiques, où sont figurées les cérémonies du culte des morts[1] : elle y apparaît, tantôt comme une plante de jardin cultivée aux abords de la sépulture, tantôt comme un décor disposé à la base, au milieu, au sommet de la stèle funéraire, ajouté au chaperon, combiné avec les volutes ou l'acrotère qui la couronnent, et ces images évoquent le souvenir de types architecturaux, tels que la colonne végétale, le chapiteau corinthien ou les rinceaux d'acanthe[2].

Les lécythes à fond blanc sont, pour tout ce qui concerne la

un peu au-dessous du chapiteau. C'est ainsi du moins que doit être interprété, à mon avis, d'accord avec Quatremère de Quincy (*Monum. et ouvrages d'art antiques restitués*, II, p. 1 et suiv., pl. I-III), Petersen (*Neue Iahrbb. f. d. klass. Altert.*, 1905, p. 698-710, fig., p. 702 et 703) et Bulle (*Iahrb.*, 1906, p. 52 et suiv., fig. 1-2, p. 54-55), et contre Caylus (*Hist. de l'Acad. des Inscr.*, 1763, XXXI, p. 86 et suiv.), K. Müller (*Leipzig. Dissert.*, 1905, *Der Leichenwagen Alexanders d. Gr.*), Six (*Deutsche Literaturz.*, 1905, p. 1266) et v. Wilamowitz (*Iahrb.*, 1906, p. 103 et suiv.), le passage litigieux : ἀνὰ μέσον δὲ ἑκάστου τῶν κιόνων ὑπῆρχε χρυσοῦς ἄκανθος ἀνατείνων ἐκ τοῦ[του] κατ' ὀλίγον μέχρι τῶν κιονοκράνων. Peut-être eût-il été équitable de la part de M. Bulle de ne pas omeltre le nom de Quatremère, à qui il ne laisse pas de devoir quelque peu.

1. La série la plus nombreuse est celle du Musée national d'Athènes (*Catalogue* de Collignon-Couve et *Supplément* de G. Nicole). La publication de Furtwängler-Riezler, *Die weissen attischen Lekythen*, forme comme un *Corpus* de spécimens choisis et typiques ; les reproductions y sont fidèles, ternes seulement et parfois un peu confuses, ou, au contraire, criardes, quand elles sont en couleurs. A compléter par : Murray-Smith, *White Athenian Lekythoi in the British Museum* (1896), Fairbanks, *White Lekythoi*, et les publications plus anciennes de Benndorf, *Gr. und sic. Vasenbilder*, et Dumont-Pottier, *Céramiques de la Grèce propre*, II. Pour l'exégèse, l'*Étude sur les Lécythes blancs attiques* de Pottier n'a point été périmée : ce petit livre exquis garde non seulement tout son charme par l'élégance aisée et la grâce simple du style, mais aussi toute sa valeur scientifique par l'abondante précision des recherches, la finesse des aperçus, le sentiment délicat de l'art et l'intelligence pénétrante de l'âme antique. On renverra à ces ouvrages sous les abréviations suivantes : CC, Nicole, Riezler, Murray, Fairbanks, Benndorf, Dumont, Pottier.

2. L'importance des lécythres blancs pour l'étude de ces inventions décoratives de l'architecture a été signalée par M Meurer (*Iahrbuch*, 1836, p. 117-159 : Das griechische Akanthus-ornament und seine natürliche Vorbilder) ; voir en particulier les croquis réunis p. 126 129, dans les fig. 10-14. Elle n'avait pas échappé, en ce qui concerne le chapiteau corinthien, à M. Pottier (p. 56). Pour moi, dans un article sur la colonne végétale de Delphes (*BCH*, XXXII (1908), p. 221, n. 1), j'exprimais déjà l'opinion que les stèles funéraires surmontées d'un feuillage d'acanthe avaient pu être « le premier essai et l'origine même du chapiteau corinthien » ; j'annonçais en même temps l'intention de traiter plus amplement ce sujet.

religion des tombeaux, des témoins particulièrement dignes de confiance, en raison de leur parfaite et nécessaire sincérité. Cette céramique populaire, que l'on offrait aux morts, que l'on ornait de scènes relatives aux funérailles, ne pouvait présenter des personnes ni des choses des tableaux différents de ceux que chacun avait sous les yeux chaque jour. Aussi a-t-on eu raison de signaler la fidélité avec laquelle les peintres de lécythes ont reproduit les types, les attitudes et les gestes rituels des personnages, le goût qu'ils avaient pour la réalité vivante, et leur application à rendre avec exactitude tout ce qui est animé, plantes comprises[1]. Mais ce serait une erreur d'enfermer dans ces limites leur conscience naturaliste : elle ne s'appliquait pas moins à la représentation des objets inanimés et de tous les accessoires matériels; l'imitation se fait, là aussi, fidèlement exacte et, comme dit M. Fairbanks, « littérale »[2]. Dans le dessin des monuments funéraires on retrouve toutes les formes usitées en Grèce au ve et au ive siècles[3].

1. La remarque est faite par Riezler, pour les figures (p. 37), et en ce qui concerne les plantes (p. 41). Il insiste sur l'intention qu'ont eue les peintres de rendre l'acanthe au naturel, de la traiter « au vif » comme les figures (als wären sie lebendig). Pottier l'avait déjà remarqué, p. 56, 122.

2. Fairbanks revient à plusieurs reprises sur ce réalisme dans la reproduction des choses comme des figures; p. 97, fig. 31, p. 159, 186, 190, 194. Il emploie les mots « copy from life »; il note la « *literalness* of the tumulus », et celle « of the figures ».

3. On y voit représentés par exemple : le *tumulus* seul, ou accompagné de la stèle (Bosanquet, *JHS*, 1899, p. 169, fig. 1, pl. II, et p. 171 la remarque sur la stèle « copied from actual monument »), ou groupé avec d'autres, comme en un cimetière (Benndorf, pl. XX, 2; XXIV, 1, 2, 3; Riezler, pl. LXXVI, LXXVIII; Murray, pl. VI, etc.); la *stèle*, plate, parallélipipédique ou cylindrique, couronnée d'un simple chaperon (Riezler, pl. XXVIII, XXXI; Murray, pl. XI), d'un fronton triangulaire, qui est uni ou décoré, simple ou surmonté et accosté de palmettes (Riezler, pl. XVII, XXIII, XXV, XXX, XXXVII, LXXXIV); surmontée d'une sorte de chapiteau à volutes (Riezler, XXXII, XXXIII, LVIII, LIX, LX, LXI), ou de palmettes (Riezler, XVI, XIX, XLVIII), ou d'anthémia compliqués et luxueux qui rappellent les acrotères d'Égine ou du Parthénon, et qui sont quelquefois accostés de figures isolées ou en groupe (Riezler, pl. LXXXIV, LXXXV, LXXXVI, LXXXVII; Collignon, *Statues funéraires*, p. 105, fig. 54). A noter encore les cubes de pierre reposant sur des degrés (Fairbanks, p. 194, fig. 43; 208, fig. 46), les autels couronnés de moulures (oves, méandres), décorés d'acrotères, d'enroulements en volutes, de palmettes,

Les ressources de la polychromie, toutes limitées qu'elles soient volontairement et soumises à des transpositions conventionnelles[1], ne laissent pas de rapprocher davantage encore les images de la nature. La recherche de la vérité s'accuse enfin, dans un certain nombre de peintures, par des procédés perfectionnés de rendu (ombres et hachures) qui permettent d'imiter le relief, et par une variété de tons qui garde aux objets leur coloration véritable[2]. Ce ne sera pas une donnée indifférente,

de figures, surmontés d'une stèle (Fairbanks, p. 18; p. 235, fig. 59; p. 188, pl. VI; p. 264, pl. XII).

Tous les ornements ou accessoires, qui figurent en peinture ou en sculpture sur les stèles de marbre, se rencontrent également sur les stèles des lécythes : lyre (Riezler, pl. XX); coffret (Fairbanks, p. 187, fig. 42); tabouret et corbeille à ouvrage (Fairbanks, p. 235, fig. 59); casque (Riezler, p. 10, fig. 8 = Murray, pl. XI); grand lécythe de marbre ou canthare (Fairbanks, p. 208, fig. 46; p. 194, fig. 43). Le scrupule va jusqu'à imiter par des traits alignés les inscriptions (Riezler, pl. XVII = Fairbanks, p. 203, fig. 45; Fairbanks, p. 194, fig. 43), ou à tracer les noms des défunts (*AJA.*, 1902, p. 428, etc.).

On a noté, comme une preuve de l'indépendance des peintres de lécythes à l'égard des modèles en marbre, qu'ils n'aient jamais reproduit de bas-reliefs représentant aucune des scènes de familles qui sont si fréquentes sur les monuments funéraires, en particulier ceux de l'Attique (Riezler, p. 36-9). Cette omission paraîtrait au contraire un argument en faveur de leur fidélité, car l'importance de ces scènes sculptées est dans les stèles de marbre, en raison inverse du développement des acrotères et en particulier des rinceaux d'acanthe, qui sont si souvent et si richement traités par les peintres de lécythes. Au surplus, de telles représentations étaient superflues dans la peinture des vases; elles y eussent fait double emploi avec la scène que jouent au naturel les personnages groupés autour de la stèle. C'est pour éviter l'ennui d'une répétition réduite et inanimée que l'on a supprimé ces bas-reliefs, et non point par indifférence au décor sculpté, ou inhabileté à le reproduire, ainsi que l'insinuent Benndorf et Riezler (p. 36-39). M. Pottier a depuis longtemps protesté contre cette injuste accusation de maladresse (p. 55), et M. Collignon a trouvé dans les lécythes maintes illustrations pour ses *statues funéraires* (p. 99-105, fig. 50, 51, 53, 54) : preuve que les auteurs ne manquaient ni de goût pour la sculpture, ni d'aptitudes à l'imiter. Cf. Fairbanks, p. 188, pl. VI; p. 264, pl. XII.

1. M. Pottier, en énumérant les couleurs employées par les peintres de lécythes, en indique le caractère décoratif, bien plus que réaliste, et insiste sur leur altérabilité et leurs altérations effectives, en particulier au sujet du vert. Même réserve de la part de Benndorf (p. 42, 65). Riezler estime que l'artiste cherche moins à rendre la couleur vraie des objets qu'à satisfaire son goût pour la couleur en soi et en particulier la couleur vive; il ajoute que le développement de la polychromie ne se fait pas dans le sens du naturalisme, au contraire (p. 74, 78-9). Il relève néanmoins la variété des tons employés (5 nuances de rouge) et les essais d'ombre.

2. Par exemple le grand lécythe polychrome du Louvre (Collignon, *Mon.*

pour l'interprétation de la légende vitruvienne, si l'on peut reconnaître à la couleur et à la forme de la plante, que la décoration végétale reproduite par les peintres était faite de feuilles naturelles et non point sculptée dans le marbre.

En ce qui concerne l'histoire du chapiteau corinthien, les lécythes blancs se recommandent encore à l'attention par ce fait qu'ils furent exécutés à l'époque où les auteurs anciens placent l'invention du style corinthien et où les monuments en offrent les premiers spécimens. Bien que la chronologie de la céramique à fond blanc ne soit pas rigoureusement fixée et qu'on ne puisse dater avec précision ni les débuts, ni les étapes successives, ni le terme de la fabrication, on est d'accord pour en limiter le plein et plus parfait développement entre les années 460 et 350 environ avant J.-C.[1]. Or c'est dans le premier tiers du v[e] siècle que le décor végétal commence à s'insinuer et s'essaie timidement, sous la forme de l'acanthe au sommet des stèles funéraires[2]; dans le dernier quart du

Piot, XII, 1905, p. 31 suiv., pl. III-IV), et surtout les lécythes des Musées de Berlin et de Madrid (Winter, *LV Winck. progr.*, Berlin, 1895; Girard, *La peinture antique*, p. 216, fig. 123; Collignon, *Mon. Piot*, 1905, p. 43 suiv., fig. 4, pl. V). Riezler en rapproche, pour le style et la technique, ses planches LXXXIX-XCII.

1. M. Riezler partage les lécythes en deux séries, vases à peinture vernissée (pl. I-XLIII) et à peinture mate (pl. XLIV-XCVI) et les classe dans chacune d'après le style du dessin. Il adopte comme limite supérieure la période 460-440, et juge qu'on ne peut descendre beaucoup dans le IV[e] siècle, les vases les plus récents gardant encore une allure phidiesque (pl. XCV). Murray étend la fabrication sur un siècle et demi, de 460 à 320 environ (*Introduction*, p. 5-8). Fairbanks semble l'attribuer presque en totalité au V[e] siècle (p. 355), et ne pas dépasser, pour les vases les plus récents, les débuts du IV[e] (p. 330). M. Pottier la prolonge durant trois siècles (V-III): mais il en limite l'importance, en particulier pour les vases à représentations funéraires, dans le V[e] et le IV[e] (p. 2-3).

2. Stèle Giustiniani de Venise, aujourd'hui à Berlin (*Antike Denkm.*, I, pl. XXXIII), du milieu du V[e] siècle; stèle de Carystos (Furtwängler, *Coll. Sabouroff*, I, pl. VI), un peu plus récente. Sur l'évolution de la palmette à l'acanthe : Furtwängler, *Coll. Sabouroff*, intr., p. 7 suiv.; Brückner, *Ornament und Form der att. Grabstelen*, pl. I; Riegl, *Stilfragen*, p. 208 et suiv.; on la suit dans les planches des *Attische Grabreliefs*, en passant des types archaïques de la palmette (pl. XIV, pl. XVII) aux combinaisons de plus en plus riches des anthémia.

Une des peintures du Musée d'Athènes offre une stèle qui, par la simplicité du décor végétal, combiné avec les palmettes, par les feuilles sans nervures, et

même siècle que, d'après la chronologie adoptée, le chapiteau corinthien apparaît isolément à Phigalie[1]; dans la première



Fig. 1. — L'acanthe poussant au pied de la stèle.
Lécythe d'Érétrie. CC, 1707 (1938); Collignon, *Statues funér.*, fig. 53; Riezler, pl. LVII. — Cf. *Strena Helbigiana*, p. 241; Brückner, *Friedhof*, p. 109, fig. 70.

moitié du IVe siècle qu'il en est fait usage dans les deux colonnes votives de Tégée[2], et qu'il constitue enfin un ordre d'ar-

sans dentelure (« kaumakanthus »), rappelle l'acanthe primitive des stèles de Venise et de Carystos (Riezler, pl. XL, fig. 55, p. 111; Fairbanks, pl. XV; Pharmakowski, *Att. Vasenb.*, pl. II, lécythe du Musée d'Athènes 1822 = CC, 1700).

1. Blouet, *Expéd. de Morée*, II, pl. XIV, d'après Stackelberg, Cockerell et Donaldson; Durm, *Wiener Jahrh.*, IX (1906), p. 287 et suiv. Romaios ('Εφ. ἀρχ. 1914, p. 58 suiv., fig. 1-3) croit avoir retrouvé huit fragments du chapiteau, confirmant la restauration de Cockerell. Il admet la date traditionnelle déterminée par l'attribution à Ictinos, et rabaissée gratuitement par Furtwängler et Durm.

2. Pausan., VIII, 45, 3, après 396. — Des fragments du chapiteau ont été retrouvés par MM. Dugas et Romaios, assemblés et restaurés par M. Clemmensen, membre danois de l'École fr. d'Athènes. M. Thiersch (*Jahrb.*, 1913, p. 266 et suiv., *Zum Problem des Tegeatempels*) pense que ces colonnes n'appartenaient pas à un ordre, mais s'élevaient hors du temple, indépendantes, qu'elles étaient en réalité des colonnes votives, comme celles du mont Lycée, ou celle des Naxiens à Delphes.

chitecture dans la Tholos de Delphes et dans celle d'Épidaure[1].

Examinons donc de très près la nombreuse série des vases polychromes à fond blanc où l'acanthe figure, soit auprès du tombeau, soit sur la stèle elle-même, et cherchons à déterminer le rôle et la nature de ce décor végétal.

Voici d'abord la plante (fig. 1) cultivée en pleine terre, dans un de ces enclos environnant les tombes, dans un de ces massifs fleuris, en talus ou en terrasses, dont on a retrouvé la trace au Céramique d'Athènes[2]. Nul doute que le peintre n'ait voulu représenter au naturel une plante véritable et vivante, en subissant seulement les conventions inévitables qu'impose la projection en silhouette et la peinture en teinte plate d'un

1. Sur la Tholos de Delphes et celle d'Épidaure, on trouvera les données essentielles dans l'article Tholos de M. Chapot (*Dictionnaire des Antiquités* de Saglio-Pottier, V, p. 272 et suiv.).

2. Pour ce vase, comme pour tous ceux qui sont reproduits dans la suite, on trouvera sous la figure les indications bibliographiques. Les traits verticaux qui semblent partir du cœur de la plante ont été interprétés par ceux qui ont reproduit le vase, tantôt comme une *tige* végétale — c'est ainsi qu'ils se présentent dans la figure donnée par M. Collignon —, tantôt — c'est ainsi que notre dessinateur les a compris — comme les bouts pendants de rubans enroulés et noués autour de la stèle. Avec ou sans cet appendice, il n'en est pas moins clair que l'on n'a point affaire à un décor architectonique, mais bien à une plante. Riezler y voit en effet une plantation (*Anpflanzung*) ; il renvoie pour une représentation analogue de la plante vivante à sa planche XCII = notre fig. 10, et pour la culture des plantes auprès des tombeaux à Brückner. Pottier remarque (p. 55) à propos de ce vase (nº 16 de son Catalogue, p. 140) : « A cette place on ne peut supposer qu'une plante véritable. J'y verrais donc plutôt une représentation pittoresque des plantes.., autour de la stèle ». Couve est plus hésitant : « Sur le *soubassement*... s'étalent, *comme sortant de terre*, des feuilles d'acanthe ». Müller ne voulait point admettre une interprétation réaliste, qui eût rabaissé les lécythes au niveau de tableaux de « *genre* », ni croire que le dessinateur eût « poussé l'amour du pittoresque jusqu'à représenter les herbes qui croissaient sur la pierre des tombeaux, l'acanthe en particulier, plante beaucoup trop robuste pour s'accrocher jamais aux moulures de la stèle » (*Rapport sur les travaux de l'École d'Athènes*, 1879, p. 325 des *C. R.* de l'Acad. des Inscriptions). M. Benndorf, tout en reconnaissant combien la représentation de l'acanthe sur les lécythes s'écarte des types architectoniques des stèles, ne se résout point à penser « am wirklichen Akanthus der bekanntlich gern an den Gräbern gepflegt wurde » (*Gr. und sic. Vasenb.*, p. 31). — Sur la culture de l'acanthe dans les jardins, Pline, *HN*, XXII, 76. On jugera de l'emploi qui en était fait, parmi les bosquets, les terrasses et les grilles, grâce aux peintures de Prima Porta, qui représentent une plante très analogue à l'acanthe (*Antike Denkm.*, I, pl. XI, XXIV ; Müller, *RM*, V, 78, Die Botanik in den Fresken der Villa der Livia).

modèle aux plans multiples, aux contours sinueux et aux teintes nuancées. L'acanthe, en effet, est absolument indépendante du tombeau; elle émerge directement du sol, sur lequel pose la stèle et que foulent les pieds des personnages. A la base, trois larges feuilles, qui se présentent, l'une de face, au milieu, et



Fig. 2. — Dessin d'une acanthe des serres du Jardin des Plantes, d'après une esquisse peinte de M. de Fonseca.

deux de profil sur les côtés, s'épanouissent amplement et par une élégante courbe vont retoucher la terre de leurs extrémités; à l'intérieur et au-dessus, deux feuilles semblables, mais plus redressées, s'arrondissent du bout en volutes; du cœur enfin paraît s'élancer une haute et mince tige verticale, qui peut être la hampe florale. Prenez un pied d'acanthe (fig. 2) : réduisez à une silhouette les couronnes de feuillage superposées et vous obtiendrez précisément l'image qui est donnée par le lécythe.

Telle encore, dans une autre scène d'offrande au tombeau, croît, au pied et en avant d'une autre stèle, une acanthe vigoureuse; elle sort directement du sol et épanouit largement ses feuilles aux bords découpés et aigus, dont les extrémités

viennent retoucher la terre (fig. 3) : même disposition, en deux couronnes, des feuilles groupées par trois, alternativement en face et en profil, ou par deux en profil. Ailleurs encore, à la même place, la plante (fig. 4) pousse hors de terre une simple couronne. Adhérente au sol, mais plus ramassée, plus droite, faisant plus corps avec la colonne, moins épandue et moins

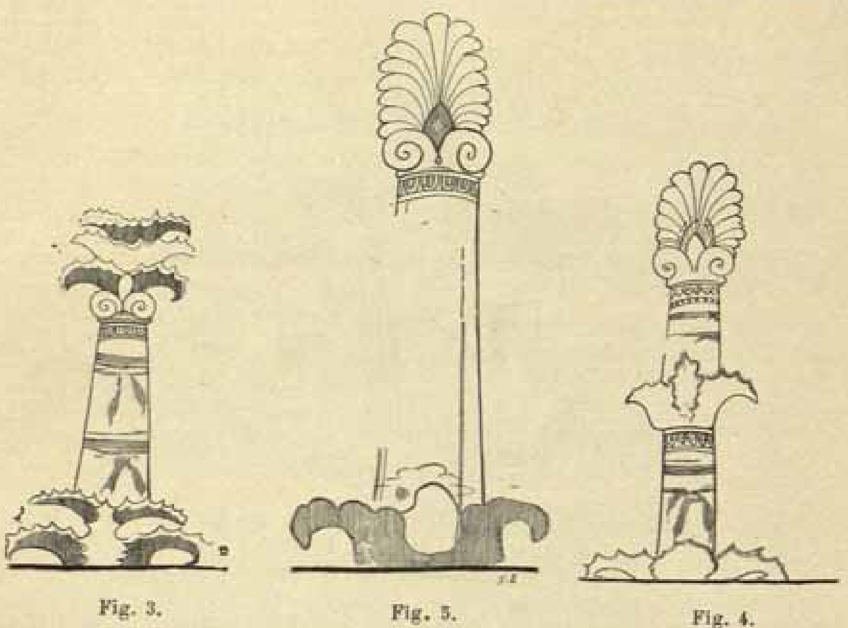


Fig. 3. Fig. 5. Fig. 4.

Fig. 3. — L'acanthe poussant au pied de la stèle. Lécythe du musée de Munich, 2778. Riezler, pl. LXX. — Fig. 4. Lécythe du musée de Berlin, 3369. Riezler, pl. LXIX. — Fig. 5. Lécythe du musée d'Athènes. CC, 1682 (1799); Riezler, pl. LXVIII.

découpée, l'acanthe donne moins vivement l'impression de la vie et se rapproche davantage d'un décor architectural, au pied d'une stèle[1] simple et de style sévère (fig. 5). Cependant le con-

1. Riezler place ce lécythe en tête de tous ceux où apparaît l'ornement d'acanthe. Il renvoie, pour une stèle à peu près semblable, à Weisshäupl, *Benndorf-Festschr.*, p. 90, n° 4 = CC 1682). Il pense que le peintre a pu être influencé par un modèle d'architecture, la colonne de Delphes; je crois, au contraire, le vase plus ancien que la colonne, d'après le style de la palmette. Toutefois, la

tact direct avec le sol suggère encore l'idée d'une plante vivante, en pleine terre[1].

Il n'en est pas de même lorsque entre l'acanthe et le sol s'interpose une sorte de socle, arrondi en forme de tertre (fig. 6); je ne crois pas, en effet, que l'on ait voulu représenter par là une levée de terre, un tumulus portant la stèle; les



Fig. 6. — Feuilles d'acanthe au-dessus du soubassement rond de la stèle. Lécythe du musée de Berlin, 2680. *Arch. Zeit.*, 1885, pl. III; Reinach, *Répertoire*, I, p. 457, 4.

peintres, encore inhabiles à la perspective, n'auront eu d'autre prétention que de figurer par cette convexité un socle circulaire, comme, en incurvant la ligne supérieure de la stèle, d'en indiquer la forme cylindrique. D'autres fois, c'est sur un socle

colonnette annelée à frondaison, de l'Acropole, pourrait offrir un exemple antérieur (*BCH*, 1908, p. 234, fig. 19).

1. Ce décor apparaît, sous une forme plus simple, sur le socle d'une stèle à palmette de style sévère, très analogue à celle de notre figure 5; l'aspect en est plus architectural, Benndorf, pl. XIV, p. 33 = Meurer, 10 H et 12 *a*.

rectangulaire[1], sur un véritable soubassement à degrés, que repose le bouquet de feuilles (fig. 7). On ne saurait, dans ces

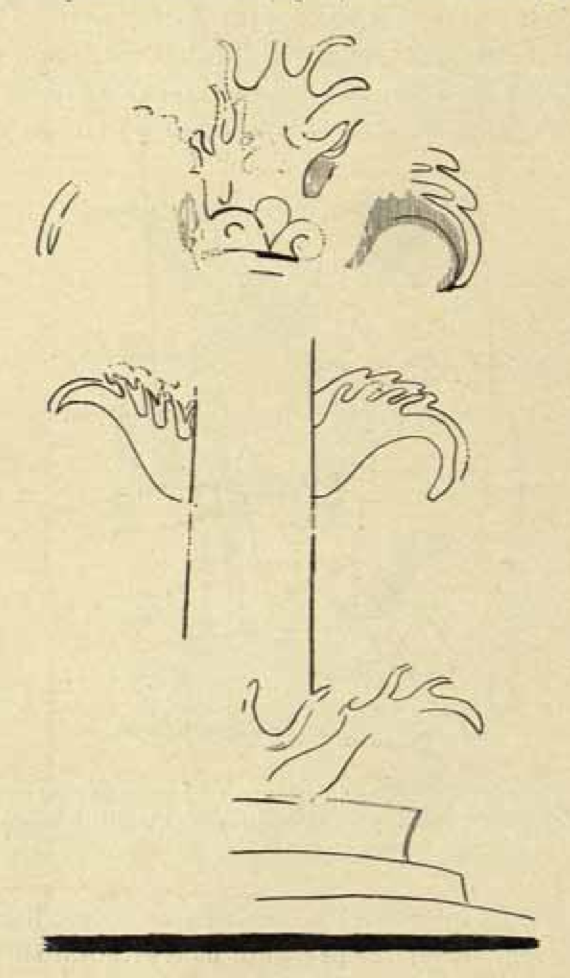


Fig. 7. — L'acanthe au-dessus du soubassement à degrés de la stèle. Lécythe du musée d'Athènes. CC 1776 (1800); Riezler, pl. XCIV; Meurer, *Iahrb.*, 1896, p. 126, fig. 13 D ; Homolle, *BCH*, 1908, p. 221.

conditions, imaginer une plante, incapable qu'elle eût été de pousser sur la pierre. Et pourtant il est également difficile de

1. Cf. une stèle empruntée à un lécythe de l'Albertinum de Dresde (*Iahrb.*, 1896, p. 126, fig. 13 A).



Fig. 8. — L'acanthe au sommet de la stèle avec les feuilles épandues.

Lécythe. Benndorf, pl. XV ; Meurer, fig. 10 E.

songer à un décor sculpté en marbre, à cause soit du manque de cohésion entre les feuilles et de leur disposition asymétrique (fig. 6), peu conformes aux lois du décor architectural, soit de leur excessive saillie, pour ne pas dire de leur exubérante et encombrante poussée et de leur découpage échevelé (fig. 7), qui en eussent rendu l'exécution difficile, la solidité problématique et la présence fort incommode pour les cérémonies du culte des morts. Je ne parle pas des inconvénients esthétiques. Le dessin ferait plutôt songer à des feuillages naturels entretenus dans un récipient artificiel, ou coupés et déposés, avec plus ou moins de goût et de fantaisie, au pied de la stèle, noués autour d'elle au moyen de rubans : il y en a un, dans la figure 6, qui passe au-dessous de la feuille supérieure de gauche[1].

Ces représentations paraissent mettre hors de doute que les peintres entendaient reproduire au naturel les plantes qui croissaient aux abords des tombeaux, les feuillages que l'on déposait au pied ou suspendait aux flancs des stèles funéraires[2]. Elles nous montrent sous quelle forme ils figuraient l'acanthe et dans quelle mesure ils approchaient de la réalité.

L'acanthe apparaît bien plus souvent au sommet des stèles, comme une espèce d'acrotère; sous quel aspect nous la présentent-ils? Les feuilles émergent du chaperon (fig. 8 et 9), comme elles faisaient de terre à la base du monument; elles se groupent alternativement par trois et par deux, de face ou de

1. Un large ruban coloré en bleu encercle le sommet de la stèle sur le grand lécythe du Louvre (fig. 12), les bouts en pendent symétriquement près du visage des deux femmes assises; il doit passer nécessairement, bien qu'on ne le voie pas, au pied des deux feuilles d'acanthe latérales. Peut-être est-ce la boucle d'un ruban qu'on aperçoit entre deux feuilles sur le milieu d'une stèle (Collignon, *Stat. funér.*, fig. 54). Aussi bien ce lien a-t-il pu parfois s'effacer, ou être omis par le peintre : il n'est pas rare de voir des objets suspendus en l'air et qui tiennent par convention (Bosanquet, *JHS*, 1899, p. 70-1). Attacher des fleurs, des guirlandes à un tombeau n'a rien de contraire aux habitudes grecques; on voit des couronnes ainsi attachées par des rubans (Murray, pl. XIII).

2. L'extrême liberté du dessin et sa surabondante fantaisie, dans la figure 7, ont frappé M. Riezler et lui ont paru n'avoir plus rien de commun avec le décor architectural. Cette poussée sauvage de verdure ne peut donc dériver que de la nature.



Fig. 9. — Même motif que 8.
Lécythe du musée de Vienne. Benndorf, pl. XXXIV ; Riezler, fig. 17-18 (p. 28-9) ; Meurer, *Iahrb.*, p. 126, fig. 10 C.

profil; elles s'étagent en deux couronnes, tout comme dans la plante vivante, elles se répandent avec la même ampleur, se recourbent de même en arc de cercle; elles ont les mêmes contours dentelés et anguleux, tout le même port enfin[1].

Quelquefois (fig. 3) le nombre des couronnes est porté à trois[2], à quatre[3]; ailleurs, par un semblant de perspective[4], cinq feuilles, sept même, partant ensemble du marbre et réunies en un seul bouquet, imitent le riche foisonnement de la plante au contact du sol[5]. Il arrive que les nervures des feuilles sont indiquées par des traits, ou que du cœur du feuillage s'élance un faisceau de tiges florales[6] qui ressemble à une colonne cannelée (fig. 10; cf. fig. 13).

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien cette description ressemble à celle qui a été donnée plus haut de la plante réelle (fig. 1); elle y est pour une part absolument identique, et les traits qui y ont été ajoutés ne sont que touches nouvelles de nature.

Cette identité des représentations est particulièrement saisissante dans les peintures où l'acanthe est peinte deux fois, sous la même forme, à la base et au sommet de la même stèle (fig. 3, 6 et 7). La ressemblance est peut-être plus significative encore

1. Aux vases reproduits on peut ajouter Dumont, II, pl. XXIV (Athènes, 1755 = CC, 1696), qui paraît ne pas différer de Meurer, fig. 10 B, reproduit sans indication de provenance, etc.

2. Cf. Meurer, fig. 10 D (Musée de Berlin). R. Rochette, *Peintures antiques*, pl. VIII-IX; Benndorf, pl. XXV; Murray, pl. X; Riezler, p. 20, fig. 12; (British Mus., D, 70). Nous ne citons pas ici et on trouvera plus loin les peintures où l'acanthe se combine avec les volutes ioniques ou la palmette. Une combinaison différente de trois couronnes de feuillage, où l'acanthe se redresse, au-dessus du gorgerin d'une stèle ronde comme une colonne, à la façon d'un chapiteau, sera étudiée ci-dessous (fig. 19).

3. Meurer, p. 127, fig. 11 (Vase d'Athènes, à fond noir).

4. Dans presque tous les vases, sauf Benndorf XXXIV, on a représenté de préférence ce foisonnement initial, qui n'empêche pas d'ailleurs les feuilles de s'étager, étant de longueurs inégales et se redressant plus ou moins.

5. Ce même souci de la perspective pousse quelquefois l'artiste à représenter le bord postérieur de la feuille en arrière et au-dessus du bord antérieur; ce n'est pas un des moindres arguments en faveur de notre thèse : les bas-reliefs ne donnent qu'une silhouette; la nature seule présente cette succession de plans.

6. Notre fig. 10, et Meurer, 10 A.

lorsqu'elle s'offre à nous du sommet à la base de stèles distinctes sur des vases différents, ne pouvant dans ce cas être attribuée, comme dans le premier, à un procédé de rendu conventionnel.

A images semblables on peut et l'on doit donner une semblable interprétation : si donc l'acanthe qui pousse au pied du tombeau est une plante naturelle et vivante, les touffes de feuillage qui surmontent les stèles et qui lui sont identiques n'auront pas moins de réalité et de vie[1].



Fig. 10. — Même motif (que fig. 8 et 9) avec un faisceau de tiges florales. Lécythe du musée de Berlin. 2682. Riezler, pl. XCII; Meurer, 10 A.

1. Cf. p. 30, n. 2, les remarques de Riezler sur le vase de notre figure 7 : à propos de notre figure 10, il croit loisible de penser (note 105) que le peintre avait en idée « une acanthe réelle plantée, comme décor, sur un large monument (als

Un nouvel argument nous est fourni par la couleur attribuée à l'acanthe, dans la polychromie plus ou moins conventionnelle des lécythes[1]. Elle est quelquefois teintée de vert, ou de bleu, plus généralement d'un ton qui varie du lilas au violet foncé et presque au noir. Ces couleurs ont à demi disparu en général et ne subsistent que par taches et traces clairsemées; elles ont été détruites ou modifiées par le temps, le feu ou l'humidité. Le vert, qui eût été la couleur vraie et tout à fait démonstrative, est rare dans la céramique antique et passe généralement pour une altération du bleu. Le bleu ne pourrait être qu'une transposition conventionnelle. L'un et l'autre, d'ailleurs, ne se répètent pas avec une constance qui permette de les considérer comme spécifiques[2]. Le lilas et le violet sont au contraire d'un usage presque courant[3], soit au trait pour

Schmuck gepflantz war) ». On doit reconnaître cependant qu'il est difficile d'imaginer comment cette plantation pouvait être faite : au sommet des stèles pas plus que dans les degrés qui les portent, nous ne constatons de cavités qui aient pu recevoir des plantes et servir de « jardinières ». Les lécythes ne représentent pas d'autre part à cette place de vases qui en aient pu tenir lieu. On penserait donc plutôt à des bouquets assemblés et fixés par un lien.

1. *BCH*, XXXII, p. 222, n. 1, j'ai noté les observations que j'ai faites sur les originaux du Musée d'Athènes, et les remarques concordantes de Meurer, *Iahrb.*, 1896, p. 127 et suiv., fig. 10, C, D, G.

2. Au sujet de la couleur en général et du vert en particulier, cf. ci-dessus p. 21, note 1. Le vert s'observe sur l'acanthe, associé au lilas (CC, 1671-bleu ciel d'après Couve), au violet (CC, 1782, en bordure), au bleu, avec le bord blanc (Nicole, *Supplément*, 1013). Dans un bouquet de trois feuilles, la médiane est bleue, les latérales vertes (CC, 1787). Le vert s'applique aux objets de nature végétale : feuillage déposé sur la stèle, ou placé dans la corbeille des femmes (CC, 1775); couronnes destinées au mort, dans une scène de prothésis (Benndorf, pl. XXIII, p. 65); objets ovales, ressemblant à des courges, répandus au bord du fleuve infernal (*AZ*, 1885, pl. II). Bosanquet, *JHS*, 1899, pl. II, p. 170, décrivant les « green branches », les « fresh green wreaths » autour de la stèle, paraît ne pas faire allusion seulement à leur couleur naturelle, mais à celle qui leur avait été donnée par le peintre, et dont les traces de bleu subsistantes seraient une altération » : green which has almost disappeared leaving faint blue traces ».

Mais le vert reçoit aussi d'autres applications très différentes : rubans (Benndorf, XXV, p. 42); couverture du mort, vêtement d'une des femmes qui le pleurent (Winter, *LV Winckelm. pr.*).

3. La couleur des feuilles varie, dans la gamme des violets, du violet clair ou soutenu, au violet foncé et presque noir, au lilas, mauve, gris-violet; on rencontre aussi le noir sur fond violet (*Mon. Piot*, 1905, pl. IV-V). Quelquefois il

dessiner les contours, soit en teinte plate pour remplir le corps même de la feuille. Cette couleur, étant employée également pour des couronnes de feuillage, des guirlandes de verdure, des buissons d'arbustes et de roseaux, pourrait être considérée comme un équivalent conventionnel, mais fixe, du vert[1]. Elle semblerait en particulier appropriée au vert profond et violacé de l'acanthe, que Pline désigne par le nom de *melamphyllum*, ou celui de *paederos*, c'est-à-dire améthyste[2]. A ce rapprochement, sans doute trop ingénieux, on objectera cependant que lilas et violet sont dans les lécythes employés au tracé général des contours, pour des objets de toute espèce[3].

L'acanthe est bien verte, d'un vert certain, d'un vert voulu, étudié et nuancé, dans les peintures, toutes pareilles, de deux lécythes, qui appartiennent l'un au Musée de Madrid et l'autre à celui de Berlin (fig. 11). Les tendances réalistes de l'auteur sont manifestes : pour approcher davantage de la nature, il s'efforce de donner aux objets le relief par des lignes en fuite, par des hachures ou des demi-teintes; il multiplie les couleurs pour les rendre plus conformes à la variété des choses. Les

sert de fond au bleu, ou est juxtaposé avec lui, ou il a tourné au noir par décomposition et peut-être sous l'action du feu.

Mais des feuilles portent aussi des traces certaines de rouge (CC, 167?, 1739) : rouge violacé (CC, 1751), rouge ou rouge-brun — au moins en bordure (Nicole, 1014 ; *AZ*, 1885, pl. III, rouge associé au vert et au violet (sur un vase qui paraît brûlé) — de rose (CC, 1802).

1. Sur le lécythe Nicole, 1013, tout ce qui est verdure, feuillage des bosquets, est coloré en teintes variant du lilas au violet et au bleu. De même, dans les scènes funéraires, rameaux, couronnes et bouquets, sont tracés ou peints en violet gris ou brun.

2. Pline, *HN*, XXII, 76 : acanthi topiariae et urbanae herbae, longo latoque folio, crepidines marginum adsurgentiumque pulvinorum toros vestientis, duo genera sunt : aculeatum et crispum, quod brevius, alterum leve, quod aliqui paederota, alii melamphyllum vocant. — Voir les planches de Sibthorp, *Flora graeca*, pl. 610, 611. — Meurer note, sur les peintures de lécythes, les ombres violettes (p. 127, et fig. 10, C, D, G) qui se combinent avec le vert (CC, 1671) et « répondent aux teintes violettes de la nature ».

3. Violet sur les vêtements, clair, foncé ou presque noir, sur les rubans décorant la stèle. L'eau du fleuve infernal (*AZ*, 1885, pl. III), manteau, pétase, feuilles d'acanthe, oiseau posé sur elles, tout est violet (Riezler, pl. LXXVI). Le tracé général est fait au violet, gris ou brun. Une coloration violette est partout répandue comme un dessous.

feuilles d'acanthe, dont la tombe est décorée, sont de dimensions tout à fait inusitées dans la sculpture funéraire; elles sont traitées avec un soin particulier, attentif à découper finement les contours, à indiquer la souple vigueur des parties charnues, à tracer sur le fond sombre et violacé le réseau plus clair des nervures[1], habile à nuancer les replis et les enroulements.



Fig. 11. — Bouquet de feuillage d'acanthe au naturel.
Lécythe du musée de Madrid. Collignon, *Mon. Piot.*, XII (1905), pl. V (en couleur); Winter, *LV Winck. progr.*, figure en noir et partielle, p. 10.

Plusieurs des peintures qui ont été citées plus haut suggèrent l'idée d'un feuillage naturel qui aurait été apporté sur la tombe

1. M. Collignon note, sur la feuille du milieu, les nervures en vert avec un fond plus foncé de couleur altérée, sans doute le violet, et sur les feuilles latérales d'autres traces de vert, avec un fond pareil (*Mon. Piot*, p. 44). Au lieu d'une feuille, Furtwängler et, après lui, Winter, ont voulu voir dans le motif central de la stèle, sur le vase de Berlin, une palmette (*Beschreib. Berl. Vasensamml.*, 2685; et *LV Winck. progr.*, p. 14, n. 6). Il me paraît certain, comme à mon ami Collignon, qu'ils se trompent. Les deux vases sont de la même main, le décor identique, à part quelques variantes dans le contour; le dit contour, dans le vase de Madrid, qui est de beaucoup le plus net en cet endroit, a tous les caractères du feuillage, et les bords en sont découpés en pointe, comme ceux des feuilles latérales. Si, dans le vase de Berlin, le caractère végétal est moins accusé, la silhouette reste très différente de celle de la palmette, et il semble que l'on distingue dans le champ des traces claires, comme les côtes ou les nervures d'une feuille.

par les mains pieuses des survivants; ici l'hypothèse s'impose, ou plutôt le fait est établi avec évidence. La décoration végétale — je suis heureux de me rencontrer sur ce point avec M. Collignon — « n'est point, comme on pourrait le croire au premier abord, un ornement architectural, un acrotère en forme de palmette se dressant entre deux feuilles d'acanthe, mais un véritable bouquet de feuillage d'acanthe[1] ».

Bien que les vases de Madrid et de Berlin ne soient pas, à beaucoup près, les plus anciens dans la série des lécythes blancs, la démonstration qu'ils donnent, ou plutôt qu'ils achèvent, vaut pour les peintures antérieures. L'artiste qui peignait ces ouvrages n'imaginait pas un décor de fantaisie, il s'inspirait d'un rite antique, et qui est de tous les temps, l'offrande aux morts de rameaux verdoyants et fleuris, choses vivantes, agréables par leur fraîcheur et leur parfum, symboles de la perpétuité de la vie et de la persistance de l'affection[2].

Plantes réelles, feuilles naturelles, voilà le modèle que présentaient les tombeaux aux peintres populaires et qu'ils ont copié avec simplicité. Ce ne sont pas, malgré la profusion de l'acanthe dans la sculpture funéraire du v[e] et du iv[e] siècle, les rinceaux plus ou moins réalistes des stèles de marbre qu'ils ont voulu reproduire ; il est facile de s'en convaincre et ce sera comme la contre-épreuve de la précédente démonstration.

Parmi plus de cent cinquante stèles, où, dans les acrotères, s'épanouit la décoration végétale[3], nous n'en trouverions pas une qui soit semblable aux représentations des lécythes. Entre les uns et les autres il y a non pas seulement différence, mais contraste[4]. Le décor végétal, quand il est peint, se donne toutes

1. Collignon, *Mon. Piot*, 1905, p. 43, pl. V. Dans la note 3 de la même page, il conteste l'interprétation contraire donnée par MM. Winter et Furtwängler à propos de la stèle du vase 2685 de Berlin, presque identique à celui de Madrid.

2. Collignon, *ibid.*, p. 44 : « On voit fréquemment sur les peintures des lécythes cette floraison s'épanouir au sommet de la stèle; c'est le feuillage dont les survivants, par une pieuse coutume, parent le tombeau ».

3. Conze, *Attische Grabreliefs*, n[os] 1530-1685.

4. Benndorf reconnait lui-même que l'acanthe est traitée par les peintres

les libertés que le pinceau, à l'exemple de la nature, peut se permettre avec la symétrie et l'équilibre; sculpté, il est assujetti à leurs lois. Peint, il se découpe, se contourne, s'épanouit en toute fantaisie et lance en porte-à-faux sur les côtés de la stèle ses circonvolutions et ses pointes[1]; sculpté, il doit se renfermer dans les limites précises d'un cadre[2], que ce soit un fronton triangulaire, un acrotère arrondi en ovale ou appointi en ogive. On ne conçoit pas une stèle de pierre hérissée de tels appendices en pierre; ce qui est exécutable et qui peut plaire, sous la forme naturelle de feuillages souples et légers, ne saurait être reproduit en une matière rigide et lourde.

Si l'on étudie les divers éléments de la décoration des tombes helléniques, on constatera que les motifs adoptés par les sculpteurs dérivent en général des rites du culte des morts; ils ont été suggérés soit par les objets qui y étaient employés, soit par les personnes qui y participaient. On entourait les stèles de bandeaux, de rubans de laine ou de lin, de guirlandes de fleurs; on déposait sur les degrés de la tombe, sur la dalle funéraire, des rameaux, des couronnes, des vases; on plaçait auprès de la tombe ou au-dessus des choses familières aux morts, comme des emblèmes de leurs goûts, des symboles de leur profession, de leur âge ou de leur sexe, instruments de musique, armes, cor-

dans un esprit et sous une forme qui n'ont rien d'architectural; il se refuse pourtant à admettre qu'on ait imité la nature, et il n'explique la contradiction que par la fantaisie des artistes (pl. XIV, p. 31). Riezler (p. 41) remarque, lui aussi, que les saillies et les découpures de l'acanthe, telle qu'elle est représentée sur les vases (pl. LXIX, XCIV), n'auraient pu être exécutées qu'en métal, qu'elles n'ont rien du calme régulier des types architectoniques, mais bien au contraire quelque chose de vivant, et, plus logiquement, il en conclut que, dans certains cas au moins, le peintre a reproduit et copié sur nature une plante réelle placée sur le tombeau (p. 105, note).

1. Les figures ci-dessus justifient toutes ces observations.

2. Même lorsque le sculpteur accorde le plus à la fantaisie, qu'il découpe, par exemple, le contour des acrotères les plus richement décorés, en suivant le dessin de la palmette, du feuillage, ou des figures qui s'y mêlent, l'ensemble demeure toujours comme enfermé dans la ligne idéale d'un cadre géométrique, que l'œil devine, quoique absent. Le décor ne déborde pas les côtés verticaux de la stèle et subit toujours le gabarit de la palmette originelle (*Att. Grabr.*, CCXIX, 1535; CCCXLVI).

beille à ouvrage, boîte à bijoux, objets de toilette, jouets, etc., pour les rappeler au souvenir des vivants et leur permettre à eux-mêmes de continuer dans l'autre vie leurs occupations favorites[1]. On employa et consacra d'abord les objets en nature, puis, comme ils se détérioraient et périssaient, ou pouvaient être dérobés, on eut l'idée de les soustraire aux accidents, de leur conférer la dureté, la durée, l'inamovibilité du marbre, en les remplaçant par une image sculptée dans le monument[2]. La même idée, la même pratique semblent avoir donné naissance aux bas-reliefs qui représentent les réunions de famille, les conversations avec le défunt : grâce à eux, la visite périodique et brève au tombeau se transformait en un acte perpétuel de culte et d'affection, l'offrande des gâteaux et des libations, en un perpétuel banquet.

Il en va de même de l'acanthe : on composa d'abord, soit avec la plante elle-même, soit avec des feuilles, des rameaux ou des bouquets coupés, un décor naturel et verdoyant ; mais cet hommage éphémère passait aussi vite que la visite des parents. Pour que la parure ne se flétrît point, pour lui communiquer la pérennité du monument, on l'incorpora en quelque sorte à la pierre par la sculpture ; on en fit un bas-relief.

Donc l'instinct décoratif de la piété populaire a précédé l'imagination et le talent des artistes ; il leur a suggéré leurs thèmes. Aussi bien, en matière de croyances religieuses et de

1. Sur toutes ces offrandes, voir Pottier, *Lécythes*, p. 51, 65-74. Les peintures en donnent des représentations nombreuses et variées.

2. Bandeaux peints ou sculptés, décor anniversaire devenu permanent (Riezler, p. 15) ; rouleaux d'étoffe dans le champ, au pied, sur le couronnement de la stèle, réserve préparée pour la décoration perpétuelle (Wolters, *Iahrbuch*, 1909, pl. V, p. 59-60 et fig. 1). — Guirlandes de feuillages enroulées autour du monument, suspendues par des rubans, jetées sur les degrés (Riezler, pl. X, XI, XLVI ; Murray, pl. XIII ; Benndorf, pl. XVIII), répandues à terre (Riezler, pl. XXIII). On les peint ou les sculpte — par exemple, acanthe, dans le fronton de la stèle d'une femme d'Acanthe, guirlandes de myrte sur la même stèle, en bas-relief (Ἐφ. ἀρχ., 1913, p. 98, fig. 22). — Vases figurés en peinture sur les stèles (*Iahrbuch*, 1909, fig. V) ; grands lécythes sculptés en bas-relief. — Le rapprochement de deux lécythes blancs nous montre le passage de l'offrande réelle et passagère à l'image permanente. L'offrande est un casque, que l'on voit, sur l'un, au bas des degrés de la stèle, en nature (Riezler, pl. LXXVII), et sur l'autre, en peinture ou relief, dans le champ (Murray, pl. XI).

rites, l'art n'invente pas, il imite et adapte avec plus ou moins de liberté, comme en matière de formes il s'inspire de la nature[1].

Supprimez le roman de la nourrice, dépouillez le témoignage de Vitruve de tous les enjolivements où s'est complu un esprit trop ingénieux, il en restera l'affirmation d'un fait : l'acanthe, à l'état naturel, était employée à la décoration des tombeaux, et elle s'épanouissait au-dessus des stèles funéraires en verdoyantes couronnes. Le fait lui-même est contrôlé et démontré par les peintures des lécythes. Les monuments originaux montrent d'autre part comment cette décoration végétale fut interprétée par les sculpteurs et les architectes et transformée en un ornement de pierre. Voilà toute la première partie du texte de Vitruve transposée du domaine de la légende dans celui de la réalité.

II

Reste maintenant à déterminer les rapports qui peuvent exister entre les plantes vivantes ou les bouquets de feuilles véritables déposés sur les tombeaux et le chapiteau corinthien, à rechercher jusqu'à quel point les inventeurs de ce type nouveau ont pu s'inspirer des décorations naturelles et passagères de verdure, dont on parait les stèles.

L'acanthe, par elle-même et sans aucun artifice ni complément étranger, offre quelques-uns des traits caractéristiques du chapiteau corinthien : ce n'est pas seulement la forme de ses feuilles qu'il lui a empruntée ; c'est leur disposition circulaire et leur évasement en corbeille, leur superposition en couronnes alternées, la retombée de leurs extrémités recourbées ; il n'est

1. Pottier, *Lécythes*, p. 56 : « Qu'on se souvienne de la gracieuse légende de Vitruve : peu importe que le fait soit authentique ou non, c'est au moins un souvenir des formes qui frappaient chaque jour les yeux des anciens. »

pas jusqu'à la tige fleurie, qui n'ait pu suggérer le fleuron qui s'épanouit sous l'abaque entre les volutes latérales[1].

Point n'est besoin de signaler ce qui manque à la ressemblance : sans compter l'abaque et le calathos, pièces adventices, plaque et armature nécessaires seulement lorsque le décor végétal remplit la fonction de support, il entre dans le chapiteau des éléments que la nature ne donne pas et qui appar-

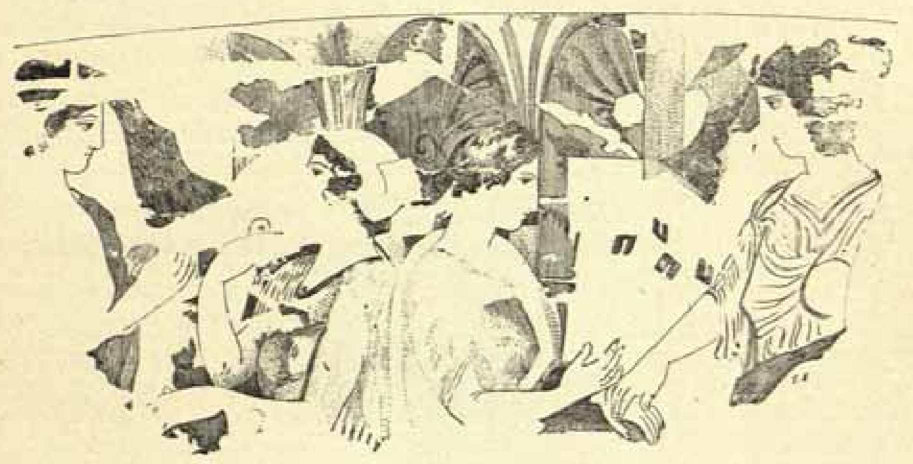


Fig. 12. — Stèle à haut bandeau décoré, garni sur les côtés de feuilles d'acanthe. Lécythe du musée du Louvre. Collignon, *Mon. Piot*, XII, pl. III-IV.

tiennent au fonds ancien des motifs d'architecture, volutes, enroulements, palmettes et acrotères Aucun de ces motifs n'était étranger à la décoration funéraire, et aucun d'eux, pas plus que le simple chaperon plat ou mouluré (fig. 8, 9, 10), n'excluait l'addition d'un décor végétal naturel et indépendant; ils pouvaient même se prêter à des combinaisons plus imprévues, plus variées et plus élégantes.

M. Collignon, décrivant le grand lécythe du Louvre (fig. 12),

1. D'autres plantes encore, tels le cardon ou l'artichaut, offrent la même disposition en corbeille, les mêmes retombées, le même port et les mêmes dentelures des feuilles. Elles émettent aussi de hautes tiges florales, garnies de frondaisons en anneaux, surmontées d'un fleuron, et qui sont, elles, cannelées, comme la colonne corinthienne ou les enroulements des chapiteaux et des rinceaux du même ordre.

remarque que les feuilles d'acanthe, dont est accosté le haut bandeau de la stèle, représentent la verte offrande dont les parents du mort viennent de décorer sa sépulture[1]. En effet, elles ne font point corps avec l'architecture ; elles ne sont rattachées à la corniche par aucun lien logique, ni aucun artifice de décoration ; elles y sont simplement accolées, comme des pièces de rapport. Il en est de même encore pour un type de stèle un peu



Fig. 13. — Stèle couronnée de palmettes alternant avec l'acanthe.
Lécythe du musée de Berlin, 2680. *Arch. Zeit.*, 1885, pl. 11 ; Reinach, *Rép.*, p. 457, 3.

différent, celui de notre figure 6. Le couronnement, au lieu de former une frise continue, où alternent les palmettes et les fleurons, est découpé en trois palmettes et, sur les bords extérieurs, viennent s'accrocher, non sans gaucherie, deux feuilles d'acanthe ; celles-ci non plus ne peuvent être partie intégrante du monument[2].

1. *Monuments Piot*, XII, p. 35, n. 3 : « On se rend facilement compte qu'ici les acanthes figurent un *feuillage réel* placé sur les côtés de la stèle. » — Ce haut bandeau décoré reproduit, en effet, un type connu de stèles funéraires (Conze, *Att. Grabr.*, pl. XXV, CCIV) ; mais il n'est nulle part, dans les monuments, accompagné de semblables appendices.

2. Spécimens de couronnements analogues, dont le contour supérieur suit l'ondulation du décor sculpté (*Att. Grabr.*, pl. CXXI, CCCXVII), mais sans addition de feuilles sur les côtés ou au-dessus. Le même défaut d'harmonie

Plus ingénieusement groupée, avec une recherche de composition évidente, la frondaison se marie plus heureusement à la sculpture sur la stèle de notre figure 13. Le couronnement consiste en une palmette centrale cantonnée de deux demi-pal-



Fig. 14. — Stèle à chapiteau ionique surmontée de feuilles d'acanthe. Lécythe du musée d'Athènes. CC, 1671 ; Riezler, pl. LXXI et p. 3, fig. 2; Meurer, fig. 12, *b*.

mettes — elles sont effacées, mais leur contour les décèle — auxquelles répondent respectivement une feuille de face et deux feuilles de profil. Au-dessus dans les intervalles des palmettes, deux autres feuilles de profil se redressent, qui se recourbent en volutes à leurs extrémités ; enfin la palmette centrale est surmontée d'un faisceau de tiges conjuguées en colonne, comme dans la figure 10. Je ne me rappelle pas, pour

entre le style, la composition, le décor du monument et les appendices végétaux, me paraît surtout flagrant dans la représentation reproduite par M. Collignon, *Stat. funér.*, fig. 54.

ma part, semblable arrangement dans les stèles de marbre; il me paraît certain que, s'il a passé dans la sculpture, celle-ci a, cette fois encore, été précédée et inspirée par les décorations plus naïves dont la nature avait fait les frais.

Il n'est pas rare de rencontrer, dans les peintures de lécythes, des stèles funéraires surmontées d'un chapiteau qui rappelle les types ioniques primitifs: il est fait de deux volutes opposées et séparées que réunit un ornement en forme de losange ou de palmette réduite. On ne saurait donner une meilleure preuve du mélange des formes architecturales et des feuillages naturels que la stèle représentée figure 7; car on ne peut imaginer contraste plus accusé qu'entre les fermes lignes des uns et la liberté désordonnée des autres[1].

Bien que plus mesuré dans ses dimensions et plus calme en ses lignes, le panache qui surmonte le chapiteau à volutes de la figure 3, nous a paru lui aussi (v. p. 32) composé de feuilles naturelles. Il en est de même pour celui de la figure 14, où du cœur du bouquet s'élance une tige qui rappelle la hampe florale de l'acanthe[2].

Quelques archéologues estiment que le chapiteau corinthien n'est que le développement logique de la palmette. Riegl[3] pousse l'intransigeance jusqu'à ne voir dans le passage de la palmette à l'acanthe qu'une évolution quasi mécanique, nécessaire et presque inconsciente, dans laquelle n'intervient ni l'inspiration d'un modèle naturel, ni l'influence d'une conception religieuse; tout au plus admet-il l'action vague d'une tendance naturaliste « *naturaliesender Tendenz* ». Même avec les atténua-

1. Furtwängler remarque (*Coll. Sabouroff*, p. 8), d'une façon générale, qu'il n'y a pas liaison organique entre l'acanthe et la volute d'ancien style auprès, au-dessus ou au-dessous de laquelle elle apparaît.

2. Cf. un type analogue avec deux rangs de feuilles, au lieu de trois, Benndorf, pl. XXII, 1; Meurer, fig. 10 G.

3. Riegl, *Stilfragen*, p. 208 et suiv. (IX Das Aufkommen des Akanthusornaments), en particulier p. 215, 226, 230. La phrase suivante résume la théorie (p. 218) : Das Akanthusornament ist... ursprünglich nichts anderes als eine ins plastiche Rundwerk übertragene Palmette. »

tions qu'y apporte Furtwängler[1], cette théorie exclusive ne suffit à expliquer ni l'introduction du motif végétal, ni en particulier le choix de l'acanthe, qui devait progressivement se subordonner la palmette.

Dans les figures 15 et 15 *bis* nous apparaissent ensemble la

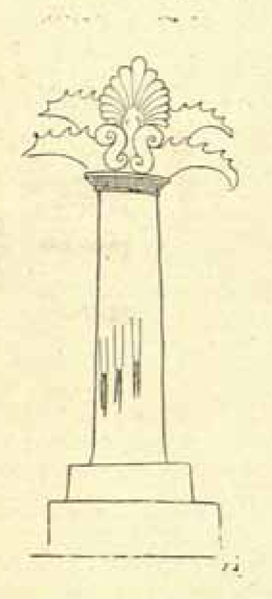


Fig. 15. — Palmette accostée de feuilles d'acanthe en éventail. Lécythe du Musée d'Athènes. CC, 1661; *Ant. Denkm.*, I, pl. XXIII, 2.

palmette, élevée sur un haut pédoncule, et l'acanthe, encadrant la palmette d'un simple ou double rang de feuilles vigoureuses et largement étalées en éventail[2]. Cette disposition, qui n'a rien de commun avec celle des acrotères ordinaires des tombeaux,

1. Furtwängler, *Collection Sabouroff*, I. Introd., p. 9-11; *Meisterw.*, p. 120.
2. Type analogue, Meurer, fig. 10 K.

semble encore imitée des offrandes végétales. L'expansion et le renversement des feuilles ne répondent pas sans doute à la silhouette des chapiteaux; mais la combinaison de la double rangée d'acanthe et l'exhaussement de la palmette qui les domine sur deux spirales opposées ne diffère que par son extrême simplicité des types corinthiens de Phigalie ou de Delphes. La figure 15, à cet égard, est particulièrement intéressante; la



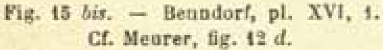


Fig. 15 *bis*. — Benndorf, pl. XVI, 1. Cf. Meurer, fig. 12 *d*.



Fig. 16. — Palmette accostée de feuilles d'acanthe relevées en doucine.
Lécythe du musée d'Athènes, CC, 1600; *Ant. Denkm.*, I, pl. XXIII, 1.

stèle est ronde, comme une colonne, et la feuille de seconde ligne, figurée en perspective, montre que le décor végétal était disposé tout autour; il offrait donc quatre feuilles symétriquement placées, deux à deux suivant les diamètres de la colonne, comme celles qui se recourbent aux quatre angles de l'abaque du chapiteau.

Que les feuilles se redressent à l'aplomb du chaperon, au lieu de se déverser en dehors comme des cornes, qu'elles s'arron-

dissent en une courbe ferme comme une doucine et se recroquevillent à l'extrémité en volutes, nous approcherons davantage du chapiteau, sans perdre toutefois le contact avec la plante qui fut associée d'abord en nature au marbre. Les peintures ici réunies (fig. 16, 17, 18) nous offrent la palmette[1] de plus en plus développée et transformée enfin en un riche



Fig. 17. — Lécythe du musée d'Athènes. CC, 1675; Riezler, pl. LXXIII; Meurer, 12 c.



Fig. 18. — Haut acrotère accosté de feuilles d'acanthe. Lécythe du musée du Louvre, 106 ; Riezler, pl. LXXXVI.

acrotère qui rappelle celui du temple d'Égine, placée entre une simple ou double paire de feuilles d'acanthe. Il n'y a point toutefois parité entre les deux éléments du décor : tandis que la palmette s'étale en toute liberté au premier plan, l'acanthe placée derrière elle, masquée et contrainte, n'apparaît qu'en bordure. De plus elle ne se compose pas avec la palmette, mais s'y juxtapose, comme un accessoire hétérogène[2]. La suture

1. Types analogues aux fig. 16, 17, 18, Riezler, pl. LXXIV = CC, 1656, LXXXV-VII-VIII.

2. On remarquera le contraste entre le style sévère de l'acrotère et l'emploi de l'acanthe, décor de date plus récente.

reste visible entre le végétal et la pierre, même lorsqu'elle est la plus adroite.

L'imitation de la plante a paru à M. Meurer plus directe et plus flagrante encore, dans deux peintures de lécythes (fig. 19, 20). Le couronnement de la stèle, qui est cylindrique[1], se compose ou d'imbrications superposées de feuilles alternantes, ou d'une touffe de feuilles ramas-



Fig. 19. — Stèle cylindrique couronnée d'un bouquet d'acanthe en forme de chapiteau.
Lécythe du musée d'Athènes. CC, 1672. — Riezler, pl. LXXII.



Fig. 20. — Lécythe du musée de Berlin, 2452. — Riezler, pl. LXXVI; Meurer, fig. 12 e.

1) Sur les stèles cylindriques ou pseudo-cylindriques des lécythes blancs, voir les observations de Riezler (fig. LVII, LXI, XC, etc.). Riegl (*Stilfragen*, p. 226 et suiv., fig. 118) concède qu'il doit être tenu grand compte de ces colonnes, couronnées d'acanthe, dans l'histoire des origines du chapiteau corinthien. Elles semblent avoir influé en particulier sur la colonne végétale. La colonne de marbre, sans décor autre qu'un bandeau au sommet, et de médiocre hauteur, est la forme la plus habituelle des tombeaux des gens de condition moyenne; ne pouvant beaucoup dépenser à les orner, ils devaient surtout recourir à la décoration naturelle. L'acanthe cultivée aux environs, qui les entourait de ses feuilles étagées, qui dressait presque jusqu'au sommet sa hampe florale donnait le modèle des frondaisons superposées et articulées s'associant avec le marbre.

sées et pressées en bouton; l'auteur y reconnaît la hampe annelée et le bouton terminal de la tige florale de l'acanthe; et, pour faire la preuve, il reproduit côte à côte la photographie de la plante et celle d'une des stèles[1]. L'intention d'imiter la nature est encore soulignée par le détail de l'oiseau perché sur la tige[2].

On ne manquera pas de remarquer combien ce couronnement rond sur un fût circulaire rapproche la stèle de la colonne et son acrotère du chapiteau. A travers les peintures des lécythes nous apercevons donc toujours, sur les tombeaux, les plantes, modèle commun des acrotères de marbre et du chapiteau.



Fig. 21. — Décor d'acanthe stylisé, en forme de chapiteau.
Lécythe du musée d'Athènes. CC, 1673; Meurer fig. 12 *g*.

Ce n'est pas à dire que ces peintures représentent toujours et exclusivement le feuillage naturel; on commettrait une exagération et une erreur en affirmant qu'elles ne se sont jamais inspirées que de la parure naturelle et temporaire ajoutée par des mains pieuses au décor permanent de pierre. Il ne manque pas d'exemples du contraire : le motif végétal et le motif purement ornemental se montrent sur certains vases plus étroitement amalgamés et fondus; ils donnent davantage une impression d'unité et de composition; les formes de la plante, simplifiées et comme stylisées, enfermées dans une silhouette ferme et régulière, presque géométrique, ont la mesure, la tenue et l'ordonnance des formes architecturales (fig. 21, 22, 23). Le peintre semblerait, en ce cas, avoir emprunté son modèle aux monuments

1. *Iahrbuch*, 1896, p. 129, fig. 14 *a* et 14 *b*; cf. fig. 7, p. 124. — Un autre motif analogue, à la page 127, fig. 11.

2. L'oiseau a été aussi reproduit en sculpture, parmi les rinceaux des stèles funéraires (*Att. Grabr.*, pl. CCCXXVIII), ou les anthémia des corniches des temples (Héraion d'Argos, Waldstein, *the Argive Heraeum*, I, p. 124, fig. 61; *Iahrbuch*, 1896, p. 136, fig. 28; M. Schede, *Traufleisten-ornament*, pl. III, 18).



Fig. 22. — Décor d'acanthe, peut-être imité d'un acrotère de pierre. Lécythe du musée d'Athènes. CC, 1654; Dumont-Pottier, *Céram. de la Grèce propre*, pl. XXVII-XXVIII.

et non à la nature. Il devait arriver, en effet, nécessairement que des artistes habitués à imiter fidèlement les objets qu'ils avaient sous les yeux, qui nous offrent, entre autres, une série complète de tous les types de tombeaux, reproduisissent aussi ceux que couronnaient des acanthes sculptées en acrotères; mais ces exceptions ne diminuent en rien l'importance du rôle



Fig. 23. — Lécythe du musée d'Athènes. CC, 1674 : Riezler, pl. LXXVII, p. 3, fig. 2; Meurer, 12 *f*.

de la plante; c'est elle qui a suggéré le décor, qu'elle avait d'abord constitué effectivement elle-même.

On peut résumer ainsi, semble-t-il, la genèse du chapiteau corinthien. La colonne végétale est aussi vieille que l'Égypte : qu'elle soit couronnée par le bouton ou la fleur du lotus, par le fin panache du papyrus ou les larges rameaux du palmier, elle emprunte volontiers ses chapiteaux — parfois son fût lui-même — à la nature vivante, à la plante, ou à l'arbre. Le cha-

piteau s'amincit en bouton, s'ouvre comme un calice, s'épanouit en campanule, se dresse comme un faisceau de palmes dont l'extrémité s'incline. Le caractère végétal en est accusé par le dessin et la coloration des feuillages, des fleurs et des fruits assemblés en bouquets ou étagés en couronnes. Les Grecs n'ont pas moins connu, goûté et adapté à leur usage les œuvres des architectes de l'Égypte que celles de ses sculpteurs[1]. L'Orient assyro-perse n'est pas resté étranger au sentiment et à l'imitation de la nature végétale; mais elle s'y montre en général sous une forme conventionnelle : c'est sous cette forme que les modèles asiatiques se sont transmis en Grèce, et sous l'influence du goût et des modes orientales que s'y sont constitués les types archaïques[2]. Les chapiteaux de Messa et de Néandria[3], ceux de Phocée et de Clazomènes[4] nous offrent au VIe siècle, les uns l'image stylisée d'une fleur, les autres le schéma d'un bouquet de feuillage disposé en corbeille : enroulements, palmettes, feuilles et calathos, les éléments du chapiteau végétal existaient donc bien longtemps avant Callimaque et la nourrice de la légende. Mais il fallait les vivifier au contact de la réalité, les nationaliser, si j'ose ainsi dire, en prenant modèle dans la flore de la Grèce : ce fut le rôle de l'acanthe.

Le sentiment naturiste qui, dans l'art crétois et mycénien, s'exprime avec tant de franchise et de pittoresque par le décor

1. Architectes et archéologues sont d'accord pour rattacher le chapiteau végétal et calathiforme à des prototypes égyptiens : Choisy, *Hist. de l'Architecture*, I, p. 370, 374, cf. p. 44; Durm, *Handbuch*², I, p. 346, fig. 331. Pour les types de chapiteaux égyptiens, Perrot et Chipiez, *AA*, I, p. 556-583, fig. 334-7, 346-9. On les trouvera très commodément groupés dans Benoit, *L'architecture antique*, p. 89-100, fig. 55-63.

2, Benoit, *ibid.*, p. 129, 145, fig. 82, 89; p. 411-4, fig. 277, 278, 280, pour l'Assyrie et la Perse; p. 172, fig. 111, pour la Phénicie et Chypre.

3. Benoit, *ibid.*, p. 256, 363-6, fig. 239, 1, 2; 245, 246, 249; Durm, *Handb.*, p. 305-6.

4. Sur les chapiteaux de Phocée (ou Marseille) et Clazomènes, cf. Homolle, *Journal of the R. Inst. of British Architects*, 1903, p. 38-39. Ils sont reproduits dans les restaurations de Dinsmoor, *BCH*, 1913, p. 17, fig. 3. — Cf. Perrot et Chipiez, AA, VII, p. 637, fig. 282, d'après Cockerell; et Pomtow, *BPW*, 1912, col. 1046, fig. 38.

emprunté à la faune et à la flore, qui avait résisté en maints endroits à la raideur du style géométrique et à la convention orientale, se réveille dès le début du v[e] siècle. Le retour à la nature[1] se traduit par l'imitation des modèles végétaux observés et reproduits avec une fidélité plus sensible. Il se marque sur les vases à figures rouges par les transformations de la palmette, qui s'incline, se renverse, se joue en rinceaux souples et compliqués, au bout de tiges allongées et contournées, qui rappellent les enroulements du pois de senteur, du liseron ou du chèvrefeuille; il se révèle encore par l'introduction dans le décor du lierre, du myrte, du laurier. Il éclate dans les détails pittoresques, recherchés et rendus avec une exactitude réaliste par les peintres des lécythes à fond blanc[2].

Cette prédilection pour le décor végétal, pris directement sur le vif, nous est encore démontré par la description de certains ex-voto exécutés à l'imitation d'arbres ou de plantes : tels les palmiers de bronze consacrés à Delphes en mémoire de la bataille d'Eurymédon (465), ou à Délos par Nicias, à l'occasion de la théorie qu'il conduisit en cette île (425), et celui qui fut exécuté vers 410 dans le temple d'Athéné Polias à Athènes[3], par Callimaque, ou la vigne d'or dont nous trouvons la mention

1. Riegl conteste que les Grecs aient eu, comme nous, le goût de renouveler les motifs de décoration par l'imitation des modèles naturels. Il ajoute, en particulier, que ce sentiment pouvait être à peine en germe dans le temps qui suivit les guerres médiques et que le désir de mettre en harmonie le monument funéraire avec le paysage environnant par l'imitation des acanthes qui croissaient à l'entour, est une rêverie de Brückner (*Stilfragen*, p. 230 suiv.).

2. On représente, aux abords de la tombe, des arbustes (myrtes ou lauriers, Benndorf, pl. XIX, 4; XXIV, 2), des buissons, des fleurettes, et, quand on fait intervenir Charon, les roseaux du fleuve infernal (Murray, pl. XII; Dumont, pl. XXXIV, 1-2; Riezler, pl. LXXXI, etc.); on groupe les tombes, stèles ou tumuli, comme dans un cimetière; on dessine des ondulations de terrain, qui forment comme un fond de paysage et parmi lesquelles un lièvre fuit devant un chasseur, ou, familier, semble sans crainte se mêler aux personnages (Riezler, pl. LXXVIII; 'Εφ. ἀρχ., 1894, pl. II; Reinach, *RVP*, I, 518, 3; Murray, pl. VI).

3. Palmier de Delphes, Pausan., X, 25, 4. Palmier de Délos, Plutarque, *Nic.*, 3, 5. Palmier d'Athènes, Pausan., I, 26, 6.

dans les inventaires des temples déliens[1]; tels encore le sélinon et le silphium d'or offerts à Apollon par les Sélinontins et les Cyrénéens, comme le symbole et pour ainsi dire les armes parlantes de leur pays[2], ou le *raphanus ex auro*, la *beta ex argento*, le *rapum ex plumbo*, que Pline signale dans les trésors de Delphes[3].

L'acanthe au port noble, à la verdure riche et profonde, à la frondaison plantureuse et souple, pouvait d'autant moins échapper à l'attention des artistes qu'elle avait sa place marquée par l'usage dans les cérémonies funéraires. C'est par les tombes qu'elle devait entrer, et qu'elle entra en effet dans la décoration architecturale, après avoir été, à l'état de nature, la décoration passagère des stèles. Elle s'insinue d'abord modestement dans le décor sculpté, au pied de la palmette, comme un simple support; les feuilles, courtes, petites, à peine modelées, découpées et innervées, se serrent autour de la tige d'où rayonnent les volutes et les pétales de la palmette : telle elle nous apparaît au sommet de la stèle Giustiniani ou de la stèle de Carystos, vers le milieu du v[e] siècle. C'en sont les plus anciens exemples. Elle foisonne ensuite, et s'impose et domine, rivalisant avec le

1. Ἄμπελος χρυσῆ, *BCH*, XV, p. 134; cf. la vigne d'or du roi de Perse (Hérodote, VII, 27) et celle qui est représentée sur les monnaies du roi Amadocos I[er], vers 420. Les inventaires déliens mentionnent encore d'autres plantes en or, par exemple : πεντόροβος χρυσῆ, *BCH*, XV, p. 129.

2. Plutarque, *de Pyth. or.*, 12. — Kéramopoullos, *Journ. intern. d'arch. et de numism.*, X, p. 297 et suiv.

C'est par erreur que cet archéologue a cru pouvoir identifier la colonne des danseuses de Delphes avec le silphium dédié par les Cyrénéens d'Ampélia (Sch. Aristoph., *Plut.*, 925, d'après Anaxandridas de Delphes). L'offrande des Ampéliotes était certainement d'un métal précieux, comme celle des Sélinontins, comme le raphanus de Delphes, comme le sont en général toutes les offrandes énumérées dans les inventaires des temples et insérées, d'après ces pièces officielles, dans les traités consacrés aux ἀναθήματα des grands sanctuaires par les érudits de l'antiquité. Les inventaires ne contiennent, en effet, que les offrandes composant le trésor des temples et le mobilier du culte, à l'exclusion des offrandes de marbre, statues ou monuments de tout genre, qui étaient placés au dehors, dans l'enceinte sacrée. Aussi bien, il suffit de comparer le feuillage de la colonne avec celui du silphium, soit au naturel, soit dans les représentations stylisées des monnaies, pour démontrer que l'hypothèse n'est point pertinente.

3. Pline, *HN*, XIX, 86-7.

décor naturel, mais sans jamais se permettre des libertés inconciliables avec les nécessités de la sculpture[1]. Sous la même poussée de sève, si j'ose ainsi dire, les enroulements géométriques de la palmette se végétalisent en quelque sorte; ils se gonflent et se tordent, s'articulent et s'imbriquent, à la façon des plantes grimpantes, des ombellifères ou des cucurbitacées; ils se strient de cannelures droites ou torses. Les pétales de la palmette à leur tour s'incurvent et s'appointissent comme des glaives, à la ressemblance des feuilles de l'iris ou du glaïeul.

L'étude de l'acanthe, telle que les lécythes blancs permettent de la faire, — et ce sera notre excuse pour y avoir longuement insisté — nous conduit à certaines conclusions d'une portée générale. En nous donnant la clef de la légende vitruvienne, elle n'établit pas seulement l'origine véritable du chapiteau corinthien, elle met cette invention à sa place dans l'évolution du décor architectural en Grèce; elle démontre la collaboration du sentiment populaire dans les créations artistiques; elle justifie une fois de plus la confiance qu'une critique circonspecte peut et doit accorder aux légendes.

III

Les données historiques du passage de Vitruve ne nous arrêteront pas longtemps; elles ont déjà subi, sans dommage, le contrôle des archéologues. Celles qui se rapportent à la chronologie sont confirmées par ce que nous savons des premières applications de l'acanthe, soit dans la décoration des stèles funéraires, soit dans celle des édifices.

1. Conze, *Att. Grabr.*, n[os] 1530-1661. L'auteur les a divisés en neuf classes d'après les diverses combinaisons plus ou moins compliquées du décor. Il faut encore distinguer certains groupements où des figures sont unies au décor végétal : chiens, taureaux, animaux fantastiques, sphinx et sirènes, figures humaines enfin, n[os] 1685, 1673, 1674, 1660 = pl. CCCLVIII, CCCLVI, CCCLIV. Voir de même l'introduction progressive de l'acanthe dans le décor des lécythes funéraires en marbre, pl. CCCLXV, CCCLXVIII, CCCLXXIII. Les chéneaux des

L'attribution à Callimaque ne semble pas moins justifiée par les aptitudes et les goûts de ce technicien consommé, également expert dans le travail du marbre et dans celui du bronze, et qui nous est précisément connu par une œuvre d'un caractère tout végétal, le palmier de bronze surmontant la lampe de l'Érechthéion[1].

Si, comme certains critiques l'ont supposé[2], le chapiteau corinthien fut d'abord exécuté en bronze, ce pourrait être en faveur de Callimaque, le toreuticien, un argument de plus. Callimaque enfin est certainement contemporain de l'invention[3], ou tout au moins des perfectionnements qui la mirent au point et qui constituèrent ce que l'on put appeler un ordre nouveau d'architecture.

Resterait, pour achever l'interprétation de Vitruve, à expliquer le nom même du chapiteau caractéristique de cet ordre. Le nom de corinthien ne lui vient pas de la nationalité de l'inventeur, qui est considéré et avec raison, je crois, comme Athénien[4], ni d'une prédilection particulière des Corinthiens pour le décor d'acanthe, dont l'Attique nous fournit les plus nombreux, les plus parfaits spécimens, et quelques-uns des plus

temples manifestent de même l'évolution végétale du décor (M. Schede, *Antikes Traufleisten-Ornament*).

Le contraste éclate entre le décor géométrique d'Égine (Furtwängler, *Aegina*, p. 358, fig. 284), et le décor végétal (acanthe) de l'acrotère du Parthénon (Praschniker, *W. Iahrh.*, XII, 1910, p. 5-40; Collignon, *Le Parthénon*, p. 101, fig. 34). L'opposition entre la sévérité archaïque et l'élégance classique est notable de même des antéfixes du Parthénon aux acrotères du même édifice.

1. Overbeck, *Schriftq.*, 893-6; Collignon, *Sc. gr.*, II, p. 130-2.

2. Chipiez, *Histoire critique des origines de la formation des ordres grecs*, p. 306, 321, fig. 149, 150; *Dict. des antiquités*, au mot Columna, p. 1344; Choisy, *Hist. de l'architecture*, I, p. 369 suiv., fig. p. 371.

3. Collignon, ouvr. et p. cités; Furtwängler, *Meisterw.*, p. 200-202, 213, 221-2. Benndorf, *Athena Nike*, p. 40 suiv., reporte trop loin la date dans la première moitié du ve siècle (cf. Loewy, *Bildh. inschr.*, p. 331, n. 500); Stackelberg (*Der Apollo-tempel zu Bassae*, p. 42-3) la rabaissait jusques au delà de Scopas. L'une ou l'autre hypothèse compromettrait également les droits de Callimaque à l'invention du chapiteau.

4. Springer-Michaelis, p. 235, le qualifie cependant de « vermutlich ein geborener Korinthier ».

anciens. L'heureux hasard du décor imprévu poussé sur la tombe de la jeune Corinthienne n'est qu'un roman. On ne voit pas non plus que l'acanthe fût une plante propre au sol de Corinthe, ou que les plantes auxquelles est appliqué par les anciens l'épithète de corinthiennes, aient rien de commun avec le décor spécifique de l'ordre corinthien, ni celle que Pline désigne sous le nom de *herba corinthia*, ni celle qu'il appelle *napus corinthius*[1], ni les κορίνθια σέλινα de Pindare[2], couronne d'ache donnée aux vainqueurs des Jeux isthmiques. On sera plus près de la vérité, semble-t-il, en supposant que les premières imitations de l'acanthe furent exécutées en bronze. Cette matière ductile se prêtait mieux que la rigidité du marbre aux découpures, aux saillies, aux circonvolutions des feuilles, des caulicoles, des hélices, des volutes et des fleurons. C'est en métal et surtout en bronze qu'avaient été exécutées les offrandes en forme de plantes que nous avons citées plus haut. L'acanthe, empruntée comme elles à la nature végétale, put être, comme elles, employée d'abord à titre de support, dans des pièces décoratives ou des objets mobiliers, tels qu'on en fabriquait à Corinthe, et qui étaient désignés sous le nom de κορινθιουργῆ[3]. La couleur même du bronze était en quelque sorte particulièrement appropriée à la reproduction du feuillage et de la verdure, et la persistance de la couleur verte sur l'acanthe des chapiteaux, même récents, est peut-être un ressouvenir de cette origine métallique en même temps que de la couleur naturelle de la plante[4]. Bien mieux, on continua à exécuter en métal et particulièrement en bronze les chapiteaux corinthiens dans des édifices et sur des colonnes de pierre. Le portique d'Octavie, qui

1. Pline, *HN*, I, xxiv, 101; XXIV, 157; XIX, 75.
2. Pindare, *Nem.*, IV, 143.
3. Voir, au Thesaurus de Didot, le mot κορινθιουργής; au Thesaurus latin de l'Acad. de Berlin, le mot *corinthius*.
4. *Olympia*, *Baudenkmäler*, pl. CXIII, texte, p. 186 (chapiteau corinthien de l'entrée du stade). La couche de peinture inférieure, c'est-à-dire primitive, comporte trois couleurs : vert pour la face externe des feuilles; rouge pour le revers et le liseré dont le vert est cerné; jaune pour la nervure centrale de la

fut érigé à Rome en 174 (586 V. C.), auprès du Circus Flaminius, était appelé corinthien, à cause, dit Pline, des chapiteaux de bronze de ses colonnes. Agrippa couronna les colonnes du Panthéon de chapiteaux dits syracusains, autre manière de désigner le bronze[1]. Aussi bien, telle était la réputation du bronze corinthien que l'ethnique *corinthius* devint comme un équivalent générique du mot *aheneus*; poétiquement, Horace a pu employer le mot *corinthus* pour désigner le butin artistique, statues, vases et meubles de bronze, traîné dans le triomphe de Mummius, vainqueur de Corinthe[2].

Le nom de corinthien fut appliqué, dès le temps même de l'invention, au chapiteau d'acanthe et à l'ordre congénère, puisque l'architecte Argelius, auteur du traité *de Symmetriis corinthiis et ionico Trallibus Aesculapio*, vivait vers le milieu du IVe siècle. Telle est du moins la date qu'assignerait à cet artiste et théoricien la place qu'il occupe dans la série chronologique des autorités énumérées par Vitruve, en la Préface du Livre VII[3].

feuille et le fleuron. La deuxième couche est verte pour la couronne inférieure et jaune pour le haut du chapiteau. Ensuite, tout fut passé au bleu cobalt, et enfin réduit à la monochromie en blanc par un badigeonnage. Une stèle de marbre peinte et dorée (Conze, *Att. Grabr.*, n. 1505) présente une acanthe colorée en *vert*, avec une palmette rouge.

1. Pline, *HN*, XXXIV, 13 : porticum, quae *corinthia* sit appellata a *capitulis aeneis* columnarum. L'usage des chapiteaux métalliques est également attestée, pour l'époque alexandrine, par la description de la *thalamègue* de Ptolémée IV (Athénée, V. 205 *c*) : colonnes de cyprès avec des chapiteaux d'or et d'ivoire, dits κεφαλαὶ κορινθιουργεῖς. *Cf.* les portiques de l'acropole d'Alexandrie, où l'on voyait des colonnes au chapiteau de bronze doré : κορυφαὶ κιόσι χαλκῷ μὲν δεδημιουργημέναι, χρυσῷ δὲ συγκρυπτόμεναι (Aphthonius, Ἔκφρασις τῆς ἀκροπόλεως τῆς Ἀλεξανδρείας, p. 61, 13 ; J. Petzhold, Leipzig, 1839). L'adjectif *syracusanus* sert de même à désigner le métal : syracusana sunt in Pantheo capita columnarum ; et la couverture de l'aedes Vestae est qualifiée de *superficies syracusana*, pour être de bronze (Pline, *HN*, XXXIV, 13).

2. Thesaurus ling. latin., col. 603, 31. Corinthius, imprimis de aere et artificiis, Sauroctonos Corinthius, Martial, XIV, 177. L'adjectif Corinthius = metallum, vas, signum, s'applique, comme un nom générique, aux candélabres en métal, généralement composés de feuilles d'acanthe articulées. — Captivum portatur ebur, captiva Corinthus (Horace, *Ep.*, II, I, 193).

3. Vitruve, VII, *Praef.*, 12 : « item Argelius de symmetriis corinthiis et ionico Trallibus Aesculapio, quod etiam ipse sua manu dicitur fecisse ». Il est

Ces observations et ces témoignages concordants confirment l'assertion de Vitruve que Callimaque aurait exécuté d'abord à Corinthe même le chapiteau dont il était l'inventeur. Il l'aurait d'abord fait en bronze ; puis, praticien rompu à tous les artifices du travail de la pierre, inventeur du trépan qui permet de fouiller et découper le marbre au gré de la fantaisie, il aurait le premier réalisé en marbre ce chef-d'œuvre de virtuosité, et par là introduit le chapiteau corinthien dans l'art monumental. Cet élément nouveau, apparenté à l'ionique, mais plus élégant et plus somptueux, imposait une modification, ou tout au moins une adaptation des règles des ordres antérieurs ; ce fut encore le mérite de Callimaque de constituer l'ordre nouveau et de lui donner des lois. Il n'arrive guère que des inventions de ce genre se fassent en un seul jour et soient l'œuvre d'un seul homme ; sans doute certains essais, selon la règle ordinaire, avaient précédé de plus ou moins loin la réussite et ils avaient pu se produire dans des objets de petites ou moyennes dimensions, meubles, supports, candélabres, etc., pour lesquels Corinthe était renommée et auxquels la décoration végétale et l'acanthe étaient particulièrement appropriées. Comme d'habitude aussi, il arriva que l'honneur de la découverte fut attribué à celui qui l'avait amenée à la perfection.

Arrêtons-nous prudemment à ces conclusions, avec ce qu'elles peuvent comporter de réserves[1], et n'allons point imiter les

placé après Ictinos (430), Théodoros de Phocée, l'auteur de la Tholos de Delphes (370 environ), Philon, l'auteur de l'arsenal du Pirée (330) ; entre Hermogénès, l'architecte des temples d'Artémis à Magnésie, et de Dionysos à Téos (contemporain d'Alexandre) et Satyros et Pythios, les architectes du Mausolée (350) ; c'est-à-dire parmi des artistes qui tous appartiennent, à l'exception d'Ictinos, au IVe siècle. M. Chipiez, invoquant l'autorité de Quatremère de Quincy, le dit antérieur à Périclès ; le contexte semble lui donner un démenti.

1. Les dénominations ethniques ou géographiques en architecture — et ailleurs — ne sont pas toujours une sûre garantie d'origine. Fort ingénieusement, mon ami Pottier me rappelle l'architecture faussement appelée *gothique* et il n'y a pas si longtemps que l'on a débaptisé, au profit de la Grèce, les vases nommés d'abord *étrusques*.

critiques alexandrins ou autres, qui, dans leur zèle indiscret, en vinrent à interroger les nourrices, commères justement suspectes en tout pays, fût-ce à Corinthe.

Théophile Homolle[1].

1. Je tiens à remercier Mlle Évrard, à qui je dois l'illustration très soignée de cet article et qui a bien voulu mettre au net l'esquisse de M. de Fonseca, arrêté dans son travail par la mobilisation.

LE JADE DANS LE CULTE ET LES RITES FUNÉRAIRES EN CHINE

SOUS LES DYNASTIES TCHEOU ET HAN

Les anciens Chinois ont considéré le *yu*, que nous appelons communément jade ou néphrite, comme la matière la plus noble qui puisse convenir à l'expression de leurs symboles religieux.

De son extrême dureté ils ont conclu à son invulnérabilité et par suite à sa pérennité. Mais quelque grande que soit cette dureté, le jade n'est pas à l'abri de l'attaque des eaux souterraines; on trouve en effet de nombreuses pièces ayant subi en tout ou en partie une transformation en silicate de magnésium (talc) et en calcite, sous l'influence de l'excès d'acide carbonique des eaux, avec lesquelles elles furent en contact pendant des siècles. Plus souvent encore, elles ont été soumises à une imprégnation plus ou moins profonde par le sesquioxyde de fer : de là des tonalités générales ou partielles, variant de l'ocre jaune au brun foncé, très estimées des amateurs, qui y voient avec raison une preuve d'ancienneté relative.

L'archéologie du jade, encore à ses débuts, ne s'applique qu'aux provinces septentrionales de la Chine, tributaires du Fleuve Jaune, qui constituaient l'empire des Tcheou (1122-256 a. C.) et jouaient encore un rôle primordial dans l'empire agrandi des Han (201 a. C. à 190 p. C.). Ce sont les provinces du Chen-si et du Chan-si avec Si-ngan fou qui ont été jusqu'à présent les principaux centres de découvertes.

Mais il faut se garder de penser que tous les objets ramenés au jour proviennent de fouilles clandestines de tombes, ou de leur ouverture accidentelle au cours de travaux publics. Bon

nombre proviennent de la pleine terre ; ensevelis dans le limon des fleuves au moment des grands débordements, des ruptures de digues qui jouèrent un rôle si important dans l'histoire de la vieille Chine, ils doivent au hasard leur retour à la lumière.

Plus souvent que ceux d'origine funéraire, ces objets présentent des traces d'altération de la matière et du coloris, par suite d'un séjour prolongé dans le loess argileux, si caractéristique de la Chine du nord.

Dans la première partie de cette étude, nous nous occuperons principalement des six objets d'offrande mentionnés dans le rituel des Tcheou[1] et nous réserverons pour la seconde les six objets de jade de formes identiques, employés dans les rites funéraires.

Première partie.

Le Tcheou-li[1], traitant des fonctions du Grand supérieur des Cérémonies sacrées (*Ta-tsong Pé*), dit : « Il fait en jade les six objets d'usage pour rendre hommage au Ciel, à la terre et aux quatre régions.

« Avec la tablette ronde *pi*, de couleur bleu vert, il rend hommage au Ciel ; avec la tablette *tsong* de couleur jaune, il rend hommage à la terre ; avec la tablette longue *kouei*, de couleur verdâtre, il rend hommage à la région orientale ; avec le tchang rouge, il rend hommage à la région méridionale ; avec la tablette *hou* à figure de tigre blanc, il rend hommage à la région occidentale ; avec le demi-pi, *houang*, de couleur noire, il rend hommage à la région septentrionale. »

Nous allons examiner chacun de ces symboles, en commençant par le Ciel.

1. Tcheou-li ou rituel des Tcheou. Trad. Biot, 1851 [illegible] I. liv. XVIII, p. 434.

Le Ciel et l'Empereur d'en haut (*Chang-ti*).

On a beaucoup disserté sur le Ciel chinois, mais, à mon avis, sans tenir assez compte des divers moments de son évolution et aussi en apportant dans cette étude un peu trop de nos conceptions sur notre propre Ciel.

Les textes des rituels et des classiques qui nous initient au culte des Tcheou (1122-256 a. C.) nous présentent un Ciel qui semble une sorte d'entité distincte de l'assemblée des ancêtres avec laquelle il s'identifiait primitivement. Une glose classique dit : « Quand on parle de son être, on l'appelle Ciel ; quand on parle de son gouvernement, on l'appelle *Chang-ti*, empereur d'en haut ». *Chang-ti*, c'est le Ciel agissant ; tous les textes sont unanimes à reconnaître l'identité du Ciel et de Chang-ti.

Mais c'est là une conception qui est loin d'être primitive ; à l'avènement des Tcheou, la religion glisse depuis un millier d'années sur la pente du naturisme. Comment le Ciel serait-il resté à l'écart de cette tendance ?

Nous disons couramment et avec raison que l'empire des Tcheou constitue une féodalité à liens assez lâches ; mais que devaient être ces liens sous les dynasties précédentes ? Si nous nous reportons à une époque tout-à-fait primitive, nous ne pouvons logiquement concevoir la Chine d'alors que comme un agrégat de principicules indépendants, pratiquant le culte des ancêtres non dépouillés d'une vague corporéité et continuant à veiller sur leurs descendants en participant à leur gouvernement.

Chacun y vénère ses propres ancêtres et ignore ceux du voisin ; mais, qu'une sorte d'hégémonie commence à se réaliser, la hiérarchie qui en résulte a sa contrepartie chez les ancêtres qui se groupent autour des ancêtres personnels du souverain. Celui-ci, à des époques fixes et dans des circonstances solennelles, adresse un culte public à cette assemblée de princes défunts qui se trouve « au-dessus des hommes », périphrase que nous tra-

duisons, faute de mieux, par le mot Ciel et que représente l'idéogramme 天. Sous les Tcheou cette conception matérielle des ancêtres s'est atténuée; ils semblent s'être spiritualisés; les défunts ne respirent plus qu'en esprit l'esprit des sacrifices et descendent au figuré dans leurs tablettes à l'appel de leurs descendants.

Malgré son identité avec le Ciel, *Chang-ti* a le siège de son culte dans le palais impérial, dans la partie du temple ancestral réservé au premier ancêtre de la dynastie ; car l'empereur d'en bas étant Fils du Ciel, Fils des ancêtres, et par suite souverain de droit divin, tire son autorité de la souveraineté d'en haut (*Chang-ti*) et doit dès lors entrer avec elle en commerce intime et direct pour en recevoir des règles de gouvernement.

L'empereur offre au Ciel dans la banlieue de la capitale le sacrifice *Kiao*, terme qui signifie à la fois banlieue et relations. C'est une sorte de Champ de Mars, siège de toutes les assemblées pour lesquelles la Cité aurait offert des espaces trop restreints. Ainsi, en automne, s'y rencontrent un grand nombre de feudataires qui se rendent à l'invitation du souverain pour participer à des chasses qui servent de préparation à la guerre, concerter des expéditions militaires, assister à la punition des coupables et faire ainsi de salutaires réflexions sur la justice du souverain. C'est pour cela que certains astérismes, qui avoisinent Orion, la grande constellation du ciel d'automne, portent les noms expressifs de Ban des vassaux, Dialectes des régions ; Orion lui-même se nomme le Marché céleste, le Guerrier.

C'est là que d'après le Tchéou-Li (Sé-i) l'empereur réunit les feudataires pour les affaires importantes sur un tertre à trois degrés, construit pour la circonstance. Les princes se tiennent suivant leur rang sur ces degrés, munis de leurs insignes et tournés vers le souverain qui offre au centre le sacrifice au Ciel. Cette terrasse est le prototype des autels du Ciel (*Ti'en t'an*) dont il existe encore un spécimen remarquable à Pékin. Cette assemblée de feudataires se trouve ainsi au-des-

sous de l'assemblée des ancêtres; il y a correspondance entre le haut et le bas.

A l'appui de l'identité du Ciel et des ancêtres, je citerai un texte du Chouen-tien dans le Chou-King : « Le premier jour du premier mois, Chouen reçut l'abdication de Yao dans le temple de Wen-tsou, qui était l'aïeul à la cinquième génération de Yao. » Or, en remontant de génération en génération, nous trouvons le premier souverain Hoang-ti à la quatrième; celle au-dessus, Wen-tsou, serait donc les Parfaits ancêtres. Si Ma-yong, savant lettré du Ier siècle p. C., commente ce texte en disant que Wen-tsou est le Ciel, c'est qu'il a sur ce dernier les idées de son temps. Je dirai même que l'ancienneté du texte peut nous autoriser à attribuer au caractère Wen son sens littéral de linéaments et à comprendre Wen-tsou comme les ancêtres sous leurs formes vaporeuses, à peu près comme Ulysse voyait aux Champs-Elysées l'ombre de Tirésias. Le professeur Chavannes voit avec raison dans l'expression Wen-tsou et le commentaire de Ma-yong la trace du passage graduel du culte des ancêtres, fondement primitif de la religion chinoise, à l'adoration des forces naturelles.

Enfin, de l'ensemble des textes il ressort que les *pi* de jade rentrent à la fois dans les cultes du Ciel, de Chang-ti, des ancêtres et des morts. Dans le sacrifice au Ciel (*Kiao*) on en plaçait un en offrande sur le bûcher en même temps que certaines parties d'un taureau roux. Suivant une ode du Che-King on chantait dans le temple ancestral des Tcheou : « O parfait Heou-tsi, vous avez été digne d'être placé à côté du Ciel. » D'après le professeur Chavannes, ce texte doit être pris à la lettre et indique que la tablette d'Heou-tsi, premier ancêtre des Tcheou, occupait le rang le plus élevé qu'elle pût avoir vraisemblablement à côté d'un *pi* de jade semblable à ceux que nous allons étudier.

D'autre part, on sacrifie des *pi* aux monts et aux fleuves qui sont le siège de *Chen*, esprits trancesdants de défunts ; on en plaçait devant la tablette des ancêtres, dans les cercueils des

défunts et on en offrait avec prodigalité aux *Chen* en cas de calamités publiques.

De l'identité des offrandes, il est permis de conclure à l'identité des destinataires.

Cet objet, qui tire son origine non de la voûte céleste, mais d'un très ancien insigne de la dignité des princes, est désigné par le caractère *pi* qui signifie : « jade qui confère aux princes l'autorité pour arrêter les coupables » ; c'est donc à peu près l'équivalent de la main de justice de nos rois. Il exprime que la justice et le châtiment sont toujours dans la main des ancêtres, qu'ils en font la délégation à leurs descendants, les Fils du Ciel, qui à leur tour peuvent le conférer à leurs feudataires ; il devient alors un insigne à la fois de l'autorité religieuse et de l'autorité civile.

Voyons maintenant ce que signifie l'évidement central. J'estime que dans l'étude d'objets aussi anciens, il faut s'abstenir d'apporter des idées trop raffinées qui ne peuvent appartenir qu'à des civilisations déjà très évoluées, alors que la pensée philosophique a eu tout le temps de développer ses conceptions recherchées. Aussi, sans m'attarder à l'idée assez séduisante que l'évidement central du *Pi* correspondrait au Palais central céleste et au séjour de Changti, je crois infiniment plus logique de l'assimiler à l'évidement du *tsong*, symbole de la terre.

Nous savons que ce *tsong* est caractérisé dans son essence par un cylindre évidé dans toute sa longueur et que cet évidement était le couloir des influences qui descendaient du Ciel au sol ; de même l'évidement central du *pi* est le passage de l'influx céleste, c'est par lui qu'a lieu la communication entre le haut et le bas.

La création du *pi* de jade peut remonter un peu au-delà des Chang (1766), car avec le développement considérable de l'astronomie à la fin du troisième millénaire, le naturisme a commencé à s'infiltrer dans la religion, comme l'astrologie dans le gouvernement. C'est pourquoi le *pi* de la figure 1 a simplement

une couleur verdâtre uniforme, alors que les suivants sont faits d'un jade moucheté pour symboliser les nuages, jusqu'à ce que ceux-ci soient représentés par la gravure d'abord, ensuite par le relief; le réalisme est en progrès continu.

Nous nous occuperons d'abord des *pi* qui étaient offerts au Ciel et à l'Empereur d'en haut.

La dimension rituelle ne nous en est pas donnée par le Tcheou-li. J'avoue du reste que l'examen des symboles religieux et des insignes de pouvoir m'a rendu sceptique sur le scrupule des artistes à respecter les dimensions rituelles dans l'exécution des objets de jade. Nous ne nous en étonnerons pas, si nous nous faisons une idée exacte de la difficulté de découvrir un bloc doué des qualités requises. Les *pi* que nous allons examiner varient comme diamètre entre $0^m,31$ et $0^m,22$; leur épaisseur peut varier de deux centimètres à trois millimètres. Les artistes se sont en effet livrés parfois à de véritables tours de force en poussant l'amincissement des pièces aux dernières limites : ils forçaient ainsi l'admiration par la difficulté vaincue et la translucidité obtenue.

La couleur du jade exploité sous les Tcheou et les Han diffère totalement de la couleur lardacée et translucide du jade travaillé depuis les Han et originaire du Turkestan chinois. Les anciennes exploitations du Chen-si et du Chan-si n'ont le plus souvent fourni que des pièces très colorées, soit en noir par le chromate de fer, soit en jaune, en brun, en sang-dragon par des proportions variables d'oxyde de fer, soit en vert plus ou moins foncé par le chrome. Elles n'avaient par suite aucune translucidité ou ne pouvaient en acquérir une relative qu'au prix d'un amincissement qui entraînait pour l'artiste les plus grands risques d'accident.

Les *pi* les plus anciens étaient complètement unis et tiraient tout leur mérite de leurs dimensions, de la beauté de la matière et du coloris, du nuancement par des stries ou des taches qui donnaient davantage encore l'impression d'un ciel nuageux.

Le caractère *tsing* qui désigne la couleur imposée par les

rites, signifie à la fois azur, vert et gris; c'est dire que la tolérance dans le choix de la couleur du jade variait dans des limites assez étendues, du vert bleuâtre un peu sombre, jusqu'au bleu verdâtre assez tendre.

En présence de la profusion de gravures qui couvrent les bronzes rituels d'époque Tcheou, on est en droit d'être surpris de voir les *pi* de jade, leurs contemporains, totalement dépourvus d'ornementation. C'est qu'en réalité celle-ci existait et qu'on la jugeait d'autant plus supérieure à un travail humain qu'elle était le fait de la nature. Nous ne pouvons du reste attribuer cette absence d'ornements à une difficulté de technique, car la gravure de spires n'en comportait aucune; leur apparition sous les Tcheou doit donc être la conséquence du désir d'appliquer aux symboles du ciel une stylisation si répandue déjà dans la fabrication des bronzes.

Voici un *pi* (fig. 1) très remarquable à plusieurs points de vue; composé de quatre secteurs qui, rapprochés, constituent un disque de $0^m,31$ de diamètre, il témoigne à la fois de l'enfance de la technique à une époque très reculée et du désir d'obtenir un symbole de très grande dimension.

Devant l'impossibilité de tirer d'un bloc de jade, une fois dégrossi, un disque de cette importance, et la difficulté de le tailler d'une seule pièce, l'artiste a trouvé plus simple de scier dans un bloc de dimensions modestes quatre tranches et de transformer chacune d'elles en segment de cercle. Il obtenait ainsi par surcroît un symbole d'une couleur uniforme, qui me paraît bien répondre ici à la couleur rituelle exprimée par le caractère *tsing*.

Trois de ces tranches ayant fourni les quatre cinquièmes du disque, la dernière, beaucoup plus petite, n'en représente guère que le cinquième. C'est dire que l'inégalité des secteurs résulte d'une pure raison de technique et qu'il faut bien se garder d'y voir la division du Ciel en quatre Palais des Saisons.

L'imperfection des circonférences, l'épaisseur variable d'un secteur à l'autre et aussi dans un même secteur, témoignent

d'un travail très fruste, très primitif, malgré le remarquable dressage des faces et leur poli très doux. Le secteur le plus petit donne au contraire la preuve d'un sciage malhabile ; son amincissement excessif sur l'un des côtés et la décomposition avancée de sa face postérieure expliquent suffisamment l'accident d'un des angles. Cette décomposition, qui se retrouve aussi à la limite extérieure des autres secteurs, représente ce

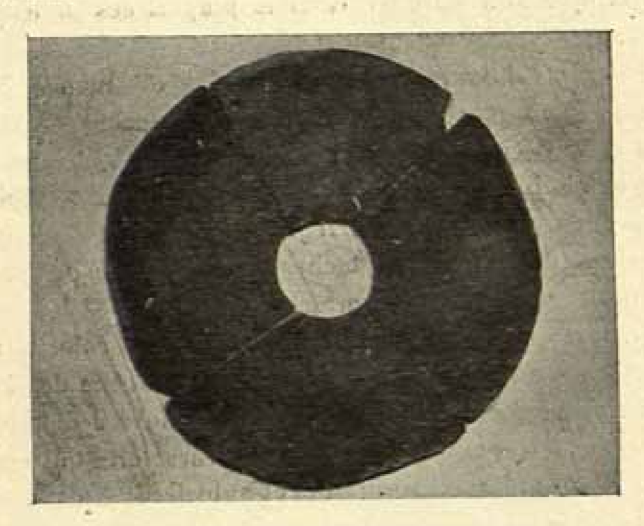


Fig. 1. — *Pi* du Ch'l. Époque Chang. D. O. 31 c.

qui a subsisté de la gangue primitive du bloc de jade après dégrossissement.

Des perforations de forme tronconique permettaient de rattacher les secteurs, peut-être au moyen d'agrafes de bronze, de donner ainsi à l'ensemble la rigidité et l'illusion d'une pièce unique. De ces perforations, les unes correspondent à celles du bord voisin, les autres sont au contraire décrochées.

Tous les caractères de cette pièce permettent de la faire remonter à une époque reculée, qui n'est peut-être pas éloignée de celle de la création du symbole.

Je passerai maintenant à la description d'un *pi* d'une époque

un peu moins reculée, alors que la technique est assez avancée pour permettre de débiter une plaque de jade de grandes dimensions et de lui donner un beau poli. Le diamètre de sa circonférence légèrement imparfaite est de 0m,28, celui de l'évidement central, également irrégulier et tronconique, est de 0m,075; l'épaisseur de 0m,016 au centre diminue progressivement vers le bord; il en résulte un aspect lenticulaire assez gracieux que l'on retrouve dans la plupart des *pi* d'époque Tcheou.

Le ton général jaune verdâtre assez clair est nuancé de parties plus sombres et de groupements de taches crayeuses, indices de la décomposition de la matière. L'objet entier, du fait de son séjour dans une argile ferrugineuse, a subi une imprégnation générale, mais irrégulière, sur le fond de laquelle se détachent de nombreuses taches et stries d'un ocre rouge assez foncé, qui donnent l'impression de nuages.

Ce *pi*, remarquable par les dimensions et le coloris, n'est pourtant pas sans défauts; l'absence de parallélisme des faces, la légère concavité de l'une d'elles suivant un des diamètres, l'irrégularité des courbes, sont autant de caractères qui témoignent d'une technique insuffisante et autorisent à dater cette pièce au moins du début des Tcheou.

La figure 2 représente un *pi* d'un diamètre de 0m,25 avec évidement central de 0m,06 de diamètre. Son épaisseur de huit millimètres au centre, et un peu moindre à la circonférence, lui donne un aspect lenticulaire qui en augmente l'élégance.

Primitivement d'un ton vert bleuâtre assez clair, avec traînées horizontales plus foncées, ce *pi* est actuellement d'un ton ocre jaune foncé presque uniforme. Cette imprégnation profonde par le sesquioxyde de fer démontre que cet objet, victime d'une inondation, a été englouti à un certain moment dans la boue ferrugineuse et y a séjourné une longue suite d'années. On peut donc lui attribuer une antiquité reculée, peut-être antérieure aux Tcheou, car l'irrégularité de la circonférence

extérieure et de celle du vide central sont la preuve d'une technique encore mal assurée, qui ne permettait pas la perfection des formes géométriques.

Exhumé très anciennement et recherché pour sa couleur rouge due à son séjour dans le sol, il a été recouvert d'une composition décorative curieuse de style Han. On y voit



Fig. 2. — *Pi* du Ciel. Époque Tcheou, gravé sous les Han. D. O. 25 c.

un certain nombre de dragons, sur chaque face, les uns entiers, les autres limités à des protomes ou à des portions de membre émergeant des profondeurs du Ciel, dans lequel le reste de l'animal est dissimulé.

L'un de ces dragons complètement recourbé sur lui-même, présente au sommet de la courbe une aile déployée, à laquelle fait suite le corps. Celui-ci est bordé par trois petits disques qui représentent avec une exactitude remarquable les trois

étoiles du Cœur du Dragon (*Sin*). Elles portent les noms de *Fang*, *Sin*, et *Wei* et correspondent à σ, à la rouge Antarès et à τ de notre Scorpion. Elles portaient encore le nom de *Ta-ho*, le Grand Feu, parce qu'elles avaient servi à une époque reculée à repérer une fête du renouvellement du Feu. Le Cœur du Dragon s'appelait encore le Grand Horaire (*Ta-tch'en*) parce que l'apparition de la pleine lune, au moment du lever de *Sin*, marquait l'équinoxe du printemps et le matin de l'année. C'était l'horaire du laboureur pour l'époque des semailles et le retour des travaux agricoles.

Ces trois étoiles sont reproduites sur l'autre face du disque, à peu près au même niveau, en bordure d'une aile de Dragon.

L'exécution de cette composition ne constitue pas un relief, puisqu'elle n'est pas en saillie sur le fond; mais elle en donne la sensation grâce à un champ enlevé aux dépens du fond et qui limite tous les contours. C'est au niveau de cette gorge que la couche oxydée, diminuée d'épaisseur, laisse réapparaître la matière primitive bleutée, qui, antérieurement à l'oxydation, constituait la teinte unique du disque. Ce mode de sculpture est un procédé technique assez fréquent sur les pièces anciennes.

L'évidement circulaire central, d'un diamètre un peu supérieur sur l'une des faces, est tronconique. C'est là un caractère général qui se retrouve dans tous les évidements et perforations des objets antérieurs aux Han, sous lesquels les procédés se perfectionnent assez pour obtenir des évidements réguliers et cylindriques.

La figure 3 nous montre un *pi* des Tcheou, d'un diamètre de $0^{m},22$ avec évidement central de $0^{m},047$. La matière, d'un vert bleuâtre assez foncé et pur dans quelques parties, est presque entièrement semée de taches d'oxydation qui lui donnent un aspect moucheté brun verdâtre.

Le décor identique sur les deux faces se divise en deux zones concentriques; l'une externe, séparée de la zone intérieure par une torsade, est gravée de quatre têtes de *T'ao-t'ié* dans la

direction des quatre points cardinaux, dont les doubles cornes, très développées, rejoignent celles du *T'ao-t'ié* voisin. Celles-ci ont, encore plus que la tête, une signification rituelle, car des sept étoiles de la Constellation du Dragon qui se montrent successivement au-dessus de l'horizon, ce sont elles qui se présentent d'abord pour annoncer le printemps (*li-tchouen*). Ce

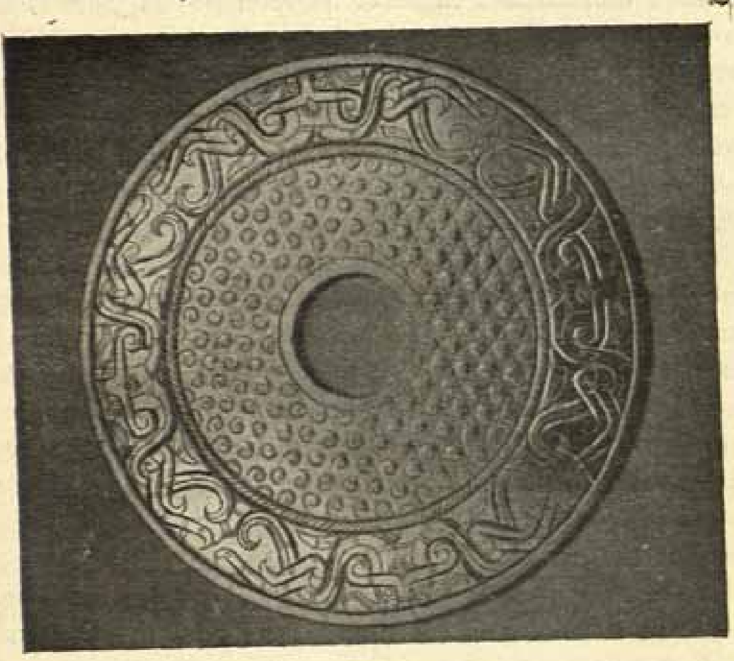


Fig. 3. — *Pi* du Ciel. Époque Tcheou. D. O. 22 c.

décor d'une belle stylisation est remarquable par la finesse de la gravure.

La zone interne est décorée de rangées parallèles de saillies polygonales, gravées de spires, qui sont la représentation classique des nuages.

La régularité de ces saillies est obtenue en recoupant une série de cannelures horizontales et équidistantes par deux autres séries obliques de droite à gauche et de gauche à droite. Le point de croisement des cannelures obliques tombant for-

cément dans l'intervalle des cannelures horizontales, il en résulte des rangées d'hexagones, séparés les uns des autres par deux minuscules pyramides triangulaires se touchant par leur sommet.

C'est là un procédé de pure technique destiné à faciliter la division régulière de la surface. Arrêté à ce stade, le travail donne l'impression d'un décor de vannerie, de joncs (*P'ou*); poussé jusqu'à usure grossière des angles des hexagones, on obtient des polygones qui, une fois gravés d'une spire, donnent l'aspect du *pi* que nous examinons ici. Si, enfin, le travail est poussé assez loin pour transformer les polygones en saillies hémisphériques parfaites, détachées sur un fond uniforme par abrasion des petites pyramides triangulaires, on a le soi-disant décor à grains (*Kou*) qui à leur tour resteront unis ou seront ciselés en relief hélicoïdal, ainsi qu'on le voit sur un grand nombre de *pi* qui appartiennent à toutes les époques depuis les Han jusqu'à la dynastie des Tsing (1644-1911). Nous allons passer maintenant à l'étude des diverses parties de ce décor.

Les nuages sont inséparables du Dragon, soit entier, soit réduit à la tête seule (*t'ao-tié*). En effet, le lever de la Constellation du Dragon, au début du printemps, coïncidant avec la chute des pluies fécondantes dues au renversement de la mousson, les Chinois ont établi entre les deux phénomènes une relation de cause à effet, comme les Égyptiens voyaient dans le lever de Sirius la cause déterminante de l'inondation du Nil.

Nous savons par l'étude d'autres civilisations primitives que beaucoup de représentations figurées ont une valeur purement magique, qu'elles n'ont été inventées que dans un but utilitaire et n'ont acquis qu'à la longue une valeur d'art. C'est ainsi que la Crète nous montre toute une série d'objets modelés en forme d'animaux domestiques et de femmes, que tout le monde considère aujourd'hui comme des images magiques favorisant la reproduction du bétail et de la race humaine.

Nous connaissons les yeux prophylactiques des coupes grecques, de même que les têtes de Gorgone qui en décorent

fréquemment le fond. Or j'estime que dans l'art primitif chinois l'assimilation des nuages et des *t'ao-tié* avec des formules magiques, est la seule interprétation possible.

Obtenir des pluies fécondantes pour les moissons, écarter ainsi les famines et la mortalité terrifiante qu'elles engendrent, telle est la suprême préoccupation, à ces époques reculées, dans un pays immense par l'étendue et pauvre de communications.

Le Dragon nuage, qui par ses pluies féconde la terre et en fait sortir la richesse, est par là même prophylactique de la sécheresse, de la famine et de la mort. Mais bientôt ce rôle s'élargit; il ne veille plus seulement sur les intérêts généraux; il étend sa protection aux intérêts particuliers en prévenant toutes les influences néfastes. Il figure sur presque tous les ustensiles du culte : sur les *pi* du Ciel, sous forme de nuages naturels dans le jade, ou plus tard de nuages gravés ou en relief, sous forme de masques de t'ao-t'ié disposés aux quatre directions de l'espace; sur tous les vases de bronze des sacrifices, où ces masques se répètent en des stylisations variées; sur les patères des offrandes, dont le manche se termine souvent par une tête de Dragon; sur les pommeaux d'épées, les embouchures des fourreaux, les objets de jade pour la toilette, etc.; car la prophylaxie s'étend à tout et par dessus tout aux influences néfastes qui viennent des ancêtres.

Leur culte, nous le savons par de nombreux textes, est plus empreint de crainte que d'amour; le descendant n'est pas très rassuré sur les intentions de ses ascendants et ne les gorge de sacrifices que pour les tenir en joie et en tirer des profits temporels; il redoute constamment leur vengeance.

Les inscriptions, qui ne sont généralement que des souhaits de bonne fortune, rentrent également dans la catégorie des formules magiques, avec d'autant plus de raison que l'écriture chinoise de cette époque est une véritable pictographie.

Mais le rôle prophylactique du Dragon n'était pas encore terminé avec le sacrifice aux ancêtres, et continuait à s'exercer

pendant les banquets qui les suivent. Les excès y étaient si fréquents que les Tcheou avaient été obligés de rendre des ordonnances les plus sévères pour les limiter. C'est ainsi que Ou-wang (1122-1116) (Chou-King : avis sur les liqueurs enivrantes, trad. Couvreur) s'exprime : « Les liqueurs enivrantes sont faites pour être offertes aux Esprits. Quand le Ciel pour la première fois en prescrivit la préparation à notre peuple, il n'en permit l'usage que dans les cérémonies les plus solennelles. Toutes les fois que le Ciel dans sa colère a permis que notre peuple s'abandonnât à de graves désordres, l'abus des liqueurs enivrantes en a toujours été la cause et toutes les fois qu'il a permis la ruine des états grands et petits, il a voulu punir l'ivrognerie. » C'est également pour réprimer l'ivresse des banquets de sacrifices que l'empereur s'était réservé le monopole de la fabrication de la liqueur rituelle. Il la fournissait aux Seigneurs pour les offrandes à leurs aïeux, et n'accordait le privilège de cette fabrication qu'à un petit nombre de princes ; ce qui prouve que la question des bouilleurs de cru n'est pas nouvelle.

Or, le Dragon vient exercer son pouvoir magique contre les suites funestes de ces excès, comme contre toutes les influences néfastes. Les Chinois ont rapidement perdu le sens du mythe astronomique du Dragon et ont rabaissé son rôle à celui du Glouton (T'ao-t'ié), dont ils expliquent la présence sur les vases rituels comme un avertissement de boire et de manger avec modération aux repas de sacrifices.

Mais pourquoi l'imagination populaire s'est-elle emparée de ce nom pour l'appliquer au Dragon, nuage orageux ? C'est que l'action de celui-ci ne s'exerce pas toujours dans des limites bienfaisantes ; les pluies par leur profusion et leur persistance donnent naissance à des crues qui dégénèrent en inondations désastreuses, dévastant les rives surpeuplées des fleuves, emportant tout sur leur passage : habitations, habitants et récoltes. Cette contre-partie du rôle prophylactique du Dragon n'a pas peu contribué à lui faire donner le nom d'une sorte

d'ogre qui, à une époque reculée, avait dû faire sur l'imagination chinoise une impression profonde.

Nous lisons dans Sse-ma-ts'ien (Ch. des Cinq empereurs, t. I, p. 78, trad. Ed. Chavannes) : « Lorsqu'arriva le temps de Yao, Tsin-yun (descendant de Chen-nong) eut un fils incapable qui avait la passion de la boisson de la bonne chère, était avide de richesse ; le monde l'appelait Glouton et l'avait en horreur ».

Jouer le rôle d'épouvantail est bien en effet une des caractéristiques du Dragon : les masques des vases rituels avec leurs yeux énormes, leurs cornes démesurées, la lèvre supérieure relevée à chaque angle par deux crocs menaçants, sont faits pour inspirer la terreur.

C'est là une qualité indispensable à un prophylactique ; comment chasser les influences néfastes avec un air aimable ? Aussi ne faut-il pas s'étonner de retrouver en Extrême-Orient ces traits grimaçants communs à tous les prophylactiques orientaux et dont les Grecs ont tiré leur pétrifiante Gorgone et leurs hideuses Harpyes[1]. C'est donc l'aspect horrifiant du masque des vases rituels, à la gueule largement ouverte prête à dévorer, qui a inspiré l'idée populaire de donner au Dragon le nom de cet Ogre, de ce Glouton mythique. On saisit là le rapport entre la gloutonnerie du Tao-tié et le rôle dévastateur de l'inondation; aussi le Chouo-wen[2] nous dit que c'est pour amener la cessation des pluies que le Dragon de jade est invoqué.

La profusion de *t'ao-t'ié*, de nuages et de dragons sur les vases, s'explique par l'utilité d'exercer la prophylaxie dans toutes les directions et de l'intensifier par la multiplicité des symboles. Il semble que les rites aient eu en vue d'accumuler une énorme capacité de puissance prophylactique, prête à se décharger contre les influences pernicieuses sous l'aspect de la foudre. Celle-ci joue vraisemblablement un rôle dans le mythe ;

1. Conférences du Musée Guimet, 1914. *Origines de la caricature dans l'antiquité*, par Ed. Pottier.

2. Chouo-wen, Dictionnaire des anciens caractères publié vers 200 p. C. par le lettré Hû-Che.

car, chez tous les peuples, il ne faut pas seulement un masque terrible pour écarter les esprits, il faut encore faire du bruit, et personne ne s'y entend mieux que le Dragon.

Les saillies des *pi* ne sont que la transposition dans la technique du jade du décor des coupes rituelles de bronze, dites aux cent mamelles (*Jao*), qui furent elles mêmes imitées en jade sous les Tang et les Song. Ces mamelles se présentent sous l'aspect de protubérances hémisphériques ou piriformes ; surmontées ou non d'un mamelon, ou modelées en un relief hélicoïdal qui achève de nous fixer sur leur nature, ce sont les nuages, les mamelles du ciel qui nourrissent la terre et la fécondent.

Le même nom s'applique aux tubérosités des cloches rituelles, voisinant parfois avec des *t'ao-t'ié* et des dragons ondulants. La percussion de ces cloches de grandeurs diverses, pour donner les cinq tons de la gamme chinoise, provoque la descente des esprits des ancêtres dans leurs tablettes et leur rappelle les bienfaits à répandre sur leurs descendants et le plus grand de tous, la pluie. Ici, comme sur tous les objets où ils figurent, les nuages, dragons, masques de *t'ao-t'ié*, provoquent magiquement la pluie par leur seule présence ; mais il y a de plus une sorte de magie auditive, car les sons sortant des mamelles des cloches joints à ceux d'un quadruple tambour à huit faces (*kou-lei*) symbolisaient la voix du Dragon-nuage et chassaient ainsi les influences qui pouvaient nuire à l'efficacité des sacrifices.

Les spires gravées sur ces saillies sont la reproduction à peu près exacte d'une des anciennes formes du caractère « *yun* », nuage. Soit simples, soit à plusieurs tours, elles ont donné naissance par leur accouplement à deux éléments décoratifs qui se retrouvent dans toutes les représentations de nuages sur les objets de jade et de bronze : l'un a la forme de la double volute ionique, l'autre d'une S couchée. Tous deux voient souvent leur courbe se déformer en spire triangulaire ou plus souvent quadrangulaire, et sous cet aspect géométrique se rattachent plus particulièrement au caractère « *hoei* », image

de ce qui roule (nuage, fumée) ; ils sont communément appelés « *lei wen* », caractère tonnerre, un peu inexactement d'ailleurs, puisque le caractère *hoei* n'entre que pour une part dans l'ancien caractère « *lei* », tonnerre.

Une suite de ces éléments, disposés circulairement autour d'un vase ou en bordure des longues palmes qui les décorent si fréquemment, constitue une grecque ; mais, ayant une signification rituelle propre, ils ne sont que juxtaposés. La grecque classique continue, fréquente dans l'art chinois à partir des Song, est rare aux époques anciennes. L'examen des figures du Si-tsing-Kou-Kien[1] m'a permis de la constater une seule fois, et encore sur le manche d'une cuiller non destinée aux sacrifices.

Dire que la grecque continue tire en Chine son origine du nuage n'est qu'une simple présomption, comme d'attribuer la grecque classique à l'imitation des sinuosités du Méandre ; ce sont là des opinions formées après coup, peu en rapport avec les lois du développement général du dessin géométrique, qui de plus nous montrent la grecque, comme la torsade et la tresse, chez les peuples les plus distants et les plus étrangers l'un à l'autre.

Sans vouloir entrer dans les détails du sacrifice au Ciel ou au Sublime Souverain, je pense qu'il ne sera pas inutile d'en indiquer les phases successives, puisque nous traitons ici de l'objet précieux qui servait d'offrande.

Quand l'Empereur se préparait à sacrifier au Ciel Empereur d'en haut, le Grand Administrateur général ou premier ministre (*Ta-tsai*) faisait l'auguration sur le jour du sacrifice au moyen de la tortue. Il flambait la partie ventrale de la carapace sur un petit brasier alimenté de bois spéciaux et allumé au feu pur du soleil, au moyen d'un miroir. Il y passait ensuite une couche d'encre et essuyait. Seules les craquelures, produites par le feu, buvaient l'encre ; de leur netteté par intense pénétration du noir, de leur parallélisme ou de leur obliquité, on augurait le faste ou le néfaste.

1. Catalogue de la collection des bronzes antiques du palais impérial, publié en 1751 sous l'empereur K'ien long.

Puis commençaient pour l'Empereur[1] et les grands officiers les purifications pendant dix jours, mais avec une sévérité croissante dans les trois derniers. L'empereur garde la continence absolue, le nombre des plats de sa table est diminué, le vin et la musique sont supprimés. L'empereur se purifie par absorption de poudre de jade, qui est l'essence de pureté et que l'on fait dissoudre, pour la rendre absorbable.

Le jour du sacrifice il revêt une robe claire en peau d'agneau.

La victime qui était primitivement tuée à coups de flèche par l'empereur, fut plus tard introduite par le *Ta-tsai*, qui invitait l'empereur à la tuer, puis la livrait aux victimaires. Dans les grands sacrifices le prince conduisait lui-même la victime.

Certains quartiers de l'animal, qui ont varié suivant les dynasties, étaient déposés sur le bûcher et arrosés avec une eau pure, provenant de la condensation sur un miroir métallique. Les Chinois la considéraient comme d'origine lunaire, parce que la condensation est plus abondante quand la lune est éclatante et pleine. C'est cette constatation qui avait fait considérer la lune comme créatrice de l'eau, de même que le soleil était créateur du feu.

Le reste des victimes était réservé aux roitelets parents de l'empereur et aux feudataires, à qui l'empereur en envoyait une part. C'était un moyen de les retenir dans sa communion, car celui qui recevait ce don participait à la bénédiction reçue des Ancêtres ; aussi ces parts de viande s'appelaient-elles des porte-bonheur.

L'empereur Siang (651-619 a. C.) envoie le maire du palais K'ong porter au marquis de T'si une part des viandes offertes en sacrifice en le chargeant de dire : « Le Fils du Ciel ayant fait des offrandes à ses ancêtres les empereurs Wen et Wou, il m'a envoyé, moi K'ong, apporter à son oncle sa part des viandes. »

En 496 a. C., Confucius voulant quitter le service du marquis

1. P. Wieger, *Textes philosophiques*.

de Lou, dont il était ministre, donna comme prétexte qu'un sacrifice ayant été offert au Ciel, le marquis avait oublié de lui faire parvenir sa part de viande.

Les roitelets et les feudataires envoyaient de même à l'empereur une part de leurs sacrifices.

On offrait du reste, sous les Tcheou, dans tous les repas, les prémices des mets et des boissons.

On écartait des sacrifices comme néfastes les personnes en deuil, les mutilés, les forçats; on lançait des flèches sur les oiseaux de mauvais augure.

Dans le sacrifice *kiao*, offert au Ciel dans la banlieue de la capitale sur un tertre en plein air, le *pi* était déposé sur le bûcher avec certaines parties de la victime; il était donc plus ou moins profondément détérioré par le feu.

J'en possède un de 0m,18 de diamètre, dont un tiers environ a gardé sa couleur originelle bleu-verdâtre, alors que la plus grande partie a pris l'aspect caractéristique du jade brûlé. Le travail peu soigné de cette pièce, son poli imparfait plaident aussi en faveur d'un *pi* de sacrifice; on jugeait en effet superflu de pousser bien loin la perfection d'un objet destiné à être rapidement détérioré, ou même à disparaître à tout jamais dans les profondeurs des eaux, lors des sacrifices aux Fleuves, comme nous le verrons au cours de ce travail.

Les *pi*, remarquables par la dimension, la somptuosité de la matière et le fini du travail, étaient au contraire réservés au Culte du Sublime Souverain (*Chang-ti*) dans le temple des ancêtres, parce qu'ils n'étaient plus destinés à une vie éphémère.

Les Pi dans les sacrifices aux Monts et aux Fleuves. — Les Monts et les Fleuves ont toujours été l'objet d'un culte très important en Chine; ce qui s'explique assez par la crainte mystérieuse qu'inspirent les cimes perdues dans les nuages, où gronde la voix de l'orage, et le cours sans fin des fleuves aux eaux tumultueuses et débordantes qui sèment la mort sur leurs rives, mais encore par leur pouvoir de produire les nuages et la pluie bienfaisante.

Aussi l'empereur Chouen s'empressa-t-il, dès sa première tournée, de saluer, du haut de chacune des quatre montagnes sacrées de l'empire, les monts et les fleuves de chaque région.

En 1120, l'empereur Wou chante : « J'ai gagné par mes sacrifices la bienveillance de tous les *Chen* (esprits), même de ceux des Fleuves et des Monts sacrés. » Sous les Tcheou on sacrifiait aux Monts et aux Fleuves après avoir sacrifié au Sublime Souverain, avec accompagnement de danses guerrières.

Quand, dans les tournées impériales, l'empereur traversait un col de montagne ou un fleuve, on faisait une offrande d'un *pi* de jade et d'un poulain jaune, qu'on enterrait pour la montagne ou qu'on immergeait pour le fleuve.

C'est là un exemple typique des rites de passage. Depuis la plus haute antiquité les hommes ont considéré avec terreur ces barrières placées par la divinité et qu'ils ne peuvent franchir impunément. En franchissant un fleuve par un moyen quelconque, on insulte le Génie du Fleuve, on va contre la volonté des dieux. De là ces sacrifices d'apaisement qui préludaient à la construction des ponts et la clôturaient, si bien que chez les Romains les chefs suprêmes de la religion en tiraient leur nom de pontifes.

Le génie de la montagne se venge de la traversée des passes par des ouragans et les embuscades qu'y organise l'ennemi. Aussi les sacrifices ont presque toujours lieu à l'occasion d'expéditions militaires ; de là, la musique et les danses guerrières qui font descendre les Chen pour assister aux sacrifices. C'est qu'ils sont en réalité les esprits d'anciens chefs militaires. Nous savons, d'après le très ancien texte du Yao-tien du Chou-king, qu'autour de quatre monts placés à peu près aux quatre points cardinaux de l'Empire, s'étendaient des marches qui protégeaient le territoire proprement impérial contre les incursions des Barbares Jong, Ti, etc. Ce sont des esprits d'anciens régionnaires, d'anciens chefs des Quatre montagnes qui sont devenus les Chen des Quatre montagnes et plus tard des Quatre régions,

groupés autour du Patron du Sol impérial qu'ils protègent.

Sous le règne de P'ing Kong (557-532 a. C.), les deux états de Tsin et de Ts'i étant en guerre, les troupes de Tsin furent obligées de passer le fleuve Jaune. Souen-yen tenant deux *pi* de jade, attachés avec une corde rouge, invoqua l'esprit du fleuve en ces termes : « Houan, roi de Ts'i, plein de confiance en ses forteresses, fier de ses nombreux soldats, a rejeté notre amitié et détruit les traités qu'il avait conclus avec nous; il tyrannise l'état de Lou. Aussi, le plus humble de vos serviteurs, le prince Piao, dirige l'armée des feudataires pour le punir de son insolence. Moi, Yen, son ministre, je l'assiste. Si nous réussissons, vous, Sublime Esprit, serez honoré par notre succès. Moi, Yen, je ne traverserai plus votre rivière (une seconde fois). Daigne, vénérable Esprit, décider de notre destin ! » Il jeta le jade dans l'eau et traversa le fleuve (Tschepe, *Histoire du Royaume de Tsin*, p. 258).

En 109 a. C., l'empereur Wou fit boucher en sa présence la brèche de Hou-tsen sur le fleuve Jaune, restée ouverte depuis 23 ans. L'empereur précipita dans les eaux, pour le Génie du fleuve, un cheval blanc et un *pi* de jade.

Le Fils du Ciel fit à cette occasion un chant où nous trouvons ceci : « Dites pour moi au Comte du Fleuve : « Pourquoi n'es-tu pas bon ? ton inondation ne s'arrête pas, tu désoles mes hommes. Prenez en mains de longues perches (comme armature du barrage), jetez à l'eau le beau jade. Le Comte du Fleuve est consentant (après l'offrande), mais le bois ne suffit pas, etc. » (Chavannes, *Sseu-ma Ts'ien*, vol. III, p. 533).

Nous voyons par là que, non-seulement la traversée d'un fleuve, mais encore toute limitation à ses caprices par une digue, un barrage, est une offense au Génie du fleuve; aussi, comme le dit Confucius, les Monts et les Fleuves réclament des victimes.

Offrandes de jade aux Ancêtres. — C'est vraisemblablement dans l'intention de lui faire une offrande que l'empereur Wen (179-157 a. C.) avait placé devant la tablette de son père, l'em-

pereur Kao, un *houan*[1] de jade, qui fut dérobé dans le temple des ancêtres. Le voleur, livré au grand justicier Tchang-che-tche, devait être décapité sur la place du marché. L'empereur se fâcha et s'écria : « Comment ! vous n'exterminez pas toute la parenté de celui qui a volé un ustensile de mon père ! Si vous lui appliquez seulement la loi, je croirai que vous n'avez pas le respect convenable pour le temple de mes ancêtres ! » Tchang-che-tche se découvrit, baissa la tête et dit avec calme : « C'est la peine légale. Si j'exterminais la famille de ce spoliateur du temple de votre père, que ferais-je de plus à celui qui aurait violé la sépulture ? » L'empereur se rendit à cette raison. (*Annales des Han*[2]).

Les offrandes de jade que nous venons d'étudier, et beaucoup d'autres que nous ignorons, représentent une quantité considérable de jade. Aussi les empereurs en exigeaient-ils des provinces où on l'exploitait un tribu important et encore était ce parfois insuffisant, tant se multipliaient les sacrifices en temps de calamités publiques.

En 822[2] a. C., la sécheresse et la famine désolant l'empire, l'empereur Suan gémit ainsi : « Le Ciel ne fait descendre que deuils et malheurs. Pourtant il n'est pas de Chen que je n'ai honoré. Je n'ai pas lésiné en fait de sacrifices ; les kouei et les pi sont entièrement épuisés. Pourquoi ne suis-je pas exaucé ? Sans désemparer j'ai fait des sacrifices et au tertre (du Patron des terres) et au temple (des ancêtres). J'ai fait des libations et enterré des offrandes pour le haut et le bas. Mais le Patron des moissons n'y peut rien et l'Empereur d'en haut (Chang-ti) ne me vient pas en aide. » Ce texte plein d'enseignements nous montre que dans les grandes calamités les sacrifices s'adressent aux ancêtres, sous toutes leurs acceptions : au Ciel, réunion anonyme des ancêtres ; aux Chen, esprits ancestraux transcen-

1. Le *houan* est un disque annulaire comme le *pi*, mais avec un évidement annulaire central plus grand. Ces deux variétés paraissent souvent confondues dans la pratique, au point de vue de la destination.

2. P. Wieger, *Textes historiques*.

dants ; au Patron des terres, Keou-long, ministre de l'agriculture défunt ; au Patron des moissons Heou-tsi, ancêtre mythique des Tcheou, enfin aux ancêtres directs de l'Empereur ; mais Chang-ti, principe d'action des ancêtres n'agit pas, ne vient pas en aide.

Les cinq Souverains. — *Ou Ti.*

Le sacrifice aux *Cinq Ti,* qui n'apparaît que sous les Tcheou, n'avait guère moins d'importance que le sacrifice au Ciel. Le Souverain revêtait le même costume de peau d'agneau. Au lieu d'une seule victime, on offrait un bœuf, un cheval et un mouton et l'offrande du *pi* de jade était remplacée par l'offrande des cinq pièces de jade énumérées dans le texte du livre XVIII du Tcheou-li.

En 1122 a. C., le fondateur de la dynastie des Tcheou, un peu inquiet de son usurpation, et dans le but d'apaiser l'irritation du Ciel, cherche à se concilier la faveur du sage vicomte de Ki, oncle de Tcheou-sinn, empereur détrôné de la dynastie Chang-Yin. Il lui demande conseil sur les règles du gouvernement et en obtient la grande Règle en neuf articles, dont le premier concerne les cinq éléments, « parce que, dans la voie du Ciel, ils sont la chose principale qui influe sur tous les êtres. »

En rapportant au comte de Ki ce nouveau système de gouvernement, les premiers Tcheou semblent avoir simplement voulu le couvrir de l'autorité de la dynastie déchue et faire croire qu'il était le fruit de la sagesse des siècles antérieurs.

Or, à cet instant, les cultes des forces naturelles sont en plein développement ; le Ciel, de simple réunion des ancêtres, est devenu depuis plus d'un millénaire une entité physique qui est leur séjour. A leur pouvoir s'est adjoint toute la puissance des météores, principes de la dynamique céleste ; la réunion de ces pouvoirs constitue Chang-ti, qui par rapport au Ciel est le principe actif, le pouvoir exécutif qui régit l'univers.

Les Esprits de la terre sont toujours subordonnés au Ciel et

n'ont fait que de timides essais d'émancipation; mais au moyen du système des cinq éléments, aidés de la théorie du yin et du yang, ils vont s'élever à la manière des Titans pour escalader le Ciel et partager le pouvoir avec lui. Ce ne sera pas sans de longues vicissitudes et d'âpres luttes; car ce n'est qu'en 32 a. C. qu'ils triompheront définitivement sous le nom de Souveraine Terre, comme l'a si brillamment établi sans contestation possible M. Éd. Chavannes dans son étude sur le Tai-Chan.

Tous les efforts furent faits pour sauvegarder l'hégémonie du Ciel; le sacrifice aux Cinq Ti était, dans certaines occasions, offert au Souverain d'en haut, comme une offrande transcendante, sous le nom de sacrifice yin (Tchéou-li, liv. XVIII).

Les Cinq Ti, principes d'énergie des Cinq Eléments, furent localisés dans le Ciel, comme des émanations de Chang-ti, mais pourtant avec quelque indépendance.

Des insignes de dignité que nous décrirons bientôt furent créés pour marquer la subordination des *Cinq Ti* à *Chang-ti* dans les sacrifices. Mais du fait que les Eléments ont une force propre qui ne se rattache aux *Cinq Ti* du Ciel que par de faibles liens, leur culte portait en lui-même un germe d'hérésie qui se développa rapidement.

En effet, l'apparition de ce culte paraît devoir se placer aux environ de l'an 800 a. C., car en 822 l'empereur Suan énumère tous les sacrifices qu'il fait pour apaiser la sécheresse, sans en mentionner aucun aux *Cinq Ti*; d'autre part, les princes semi-barbares de Ts'in commencent vers la même époque à vouloir s'affranchir de leur vasselage des Tcheou et c'est en 770 a. C. que l'un d'eux, le comte Siang, démembre les *Cinq Ti* et fait du *Ti blanc* sa divinité nationale en lui offrant le sacrifice *Kiao* comme au Ciel souverain. Progressivement les autres *Ti* subirent le même sort, et ce n'est que sous les Han qu'ils rentrèrent dans l'orthodoxie; mais alors la prééminence décisive de la Souveraine Terre rendit leur existence précaire et, après quelques retours offensifs vers l'hérésie, les *Cinq Ti* furent

abolis par l'empereur Chen-tsong en 1067 p. C., « les termes de Ciel d'en haut Empereur d'en haut, Empereur d'en haut et les cinq Empereurs (*Cinq Ti*) désignant toutes un seul et même Empereur. »

Les cinq éléments sont le bois. c'est-à-dire la puissance d'expansion de la végétation printanière; le métal, principe d'une force qui se montre dans les usages quotidiens, la guerre, la chasse, l'exécution des criminels; le feu et l'eau, qui mettent leurs énergies au service de l'homme et parfois les déchaînent contre lui dans les éruptions volcaniques, les incendies, les inondations; enfin la terre est le siège d'une radio-activité qui groupe autour d'elle les énergies des quatre autres éléments.

Le sacrifice aux *Cinq Ti* s'accomplissait dans le Ming-tang, qui d'après le Li-Ki et le Tcheou-li était le temple des ancêtres. La partie qui en était réservée aux *Cinq Ti* était composée d'un grand pavillon central pour l'élément terre, le plus important. Autour de lui, aux quatre points cardinaux, se groupaient les petits pavillons pour les éléments bois, feu, métal et eau.

Le sacrifice aux *Cinq Ti* était offert, d'après les commentateurs, dans le pavillon central sur un autel cubique, dont chaque face était peinte de la couleur d'un des éléments; d'où son nom de cube brillant (*Fang-ming*) à cause du ton jaune de la face supérieure, couleur de l'élément terre.

On y disposait les cinq objets d'offrande en jade, le tsoung de l'élément terre au centre.

Élément terre. — Il est symbolisé par le *tsong*, qui se compose d'un cylindre évidé de bout en bout auquel sont accolés quatre prismes triangulaires rectangles; je lui ai consacré une étude spéciale [1] et me contenterai de passer en revue rapidement les divers cultes successifs dans lesquels il était employé, en mentionnant les transformations parallèles qu'il a subies.

J'ai démontré que le cylindre seul était la partie fondamentale du symbole et j'ai émis l'hypothèse, qui s'affirme de plus en

1. *Revue archéologique*, 1915, t. II. p. 126.

plus dans mon esprit, qu'il représentait le tchong-lieou, la gargouille centrale de la voûte de la hutte primitive chinoise en argile, ou de la caverne des troglodytes.

Le Li-Ki (Kiao-te-cheng) nous dit expressément : « Le chef de famille sacrifiait au *tchong-lieou*, comme le chef d'Etat sacrifiait au tertre de l'Esprit du sol. » Il met donc en parallèle deux cultes de la propriété : l'un collectif, célébré par le chef, l'autre individuel célébré par tout Chinois primitif, car le tertre est un symbole de propriété collective, comme le *tchong-lieou* est le signe de la propriété individuelle parce qu'il s'aperçoit de loin. D'autre part, ce culte a des rapports avec le culte ancestral; l'Esprit du Sol, le Patron de la terre est un *Chen*, Keou-long, remplacé plus tard par Heou-tsi ; l'esprit du sol de la hutte ne peut être que celui de l'ancêtre, autrefois propriétaire de cette hutte. C'est par le *tchong-lieou* que s'est échappée sa forme vaporeuse ; c'est par là qu'elle peut revenir pour reprendre sa place dans le vêtement qu'elle a quitté. N'oublions pas que la petite cour des maisons chinoises, qui se trouve en arrière de l'entrée, se nomme encore *tchong-lieou*, que c'est du toit qui l'entoure que l'on rappelait l'âme du défunt et qu'on l'invitait à rentrer dans la robe qui est déposée sur le sol de cette cour.

Il est à présumer que sur le tertre de l'Esprit de la propriété collective figurait un *tchong-lieou* symbolique en nature, de couleur jaune comme l'argile. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il deviendra un *tchong-lieou* miniature, quand prévaudra l'usage de faire en jade tous les symboles religieux.

Sous ce nouvel aspect il figurera dans le culte du Patron du Sol ; puis il cessera d'être cylindrique par l'adjonction de quatre prismes triangulaires, symboliques des Quatre Régions et plus tard des quatre Eléments, groupés autour de celui de la terre.

Nous lisons dans le Li-Ki : « On sacrifie aux *Chen* des Quatre Régions sur les quatre autels en terre et sur les quatre puits. La victime est de la petite espèce, sa couleur et celle du jade que l'on offre sont de la couleur de chaque région » (trad. Couvreur). Il s'agit là d'un culte plus général que celui du Patron

du Sol, s'étendant à quatre régions limitant le sol proprement impérial ; les quatre tertres sont analogues à celui du Patron du Sol ; les quatre puits rappellent le puits qui se trouvait au milieu de chaque division des terres arables et était utilisé par huit familles en commun ; ce système agraire extrêmement ancien



Fig. 4. — Vase en forme de Tsong. H. 0.085 m.

fut d'abord supprimé dans le royaume feudataire de Ts'in en 408 a. C., puis dans toute l'étendue de l'empire avec l'avènement de Che-hoang-ti.

Voici un petit vase (fig. 4) de forme identique au *tsong*, symbole de la terre sous les Tcheou, complètement uni, mais d'une matière très choisie, variant du ton café au lait clair au brun le plus foncé. Deux des faces sont d'un ton uniformément dégradé, alors que les deux autres sont le siège de veines parallèles qui rappellent les belles coulées des poteries du Japon. J'ai eu l'occasion d'examiner un vase de même taille et aussi remar-

quable par la beauté des nuances ; ce qui paraît démontrer que les tons choisis étaient spécialement recherchés pour ces petits vases.

Le Grand Supérieur des Cérémonies sacrées, auquel incombe la fourniture des six symboles de jade, objet de notre présente étude, avait aussi pour mission de présenter « le vase de jade où se déposent les grains offerts. » (Tcheou-li, trad. Biot, p. 436).

Ce texte suivant de très près celui qui énumère les six symboles de jade offerts à *Chang-ti* et aux *Cinq-Ti*, il est à présumer que ce vase de jade les accompagnait dans les mêmes sacrifices, et pouvait logiquement avoir la forme d'un tsong, puisque les grains sont le produit de la terre. Un peu plus loin le texte dit que le riz et le millet étaient offerts dans des vases carrés. D'autre part, Laufer reproduit (pl. XVIII) une urne en terre du temps des Han, en forme de tsong, sur laquelle se voient encore peints en blanc les anciens caractères : vase et grains.

Quant aux vases décoratifs construits sur ce type depuis les Song jusqu'à nos jours et ornés des pa-Koua sur les quatre faces, ils doivent être considérés comme une dégénérescence de l'ancien tsong orné d'un seul des Koua, celui du sud-ouest.

Nous dirons maintenant quelques mots du développement de la théorie du yin et du yang, qui devait favoriser d'abord la création du culte des cinq Ti et préparer ainsi le terrain à l'établissement de la Souveraine Terre

La théorie des deux principes place toute la nature sous l'influence du souffle céleste *yang*, identifié avec le Ciel qui est le siège de la Lumière et de la Chaleur, et du souffle terrestre *yin*, principe de mort, de froid, d'obscurité, qui représente la terre. La vie résulte de la coopération des deux principes qui sont la cause de la croissance et du dépérissement, de la vie et de la mort, de l'alternance annuelle de la production et de la destruction.

Comme cette théorie était déjà très explicitement exposée en 816 a. C. par le seigneur de Koai à l'empereur Suan (Discours des Feudataires), il est logique d'en faire remonter le début peut-

être plusieurs siècles en arrière, tant est lente en Chine l'évolution des idées.

En 780[1], le grand annaliste Pai-yang-fou, que certains lettrés ont identifié avec le sage Lao-tseu, attribue un tremblement de terre à une lutte entre les deux principes *yin* et *yang* (Discours des Feudataires).

Vers 570, on lit dans les mêmes Discours : « Le Ciel a six, la Terre a cinq, loi des nombres. Le Ciel et la Terre forment la chaîne et la trame (c'est-à-dire un même tout). » Le nombre six s'applique aux six météores : pluie, vent, etc. ; le nombre cinq aux cinq éléments.

Ce sont là une date et un texte de première importance pour l'étude de l'évolution des idées religieuses. L'égalité des deux principes une fois érigée en dogme, il fut bientôt assez logique de considérer le Ciel et la Terre, fruits de leur condensation, comme égaux.

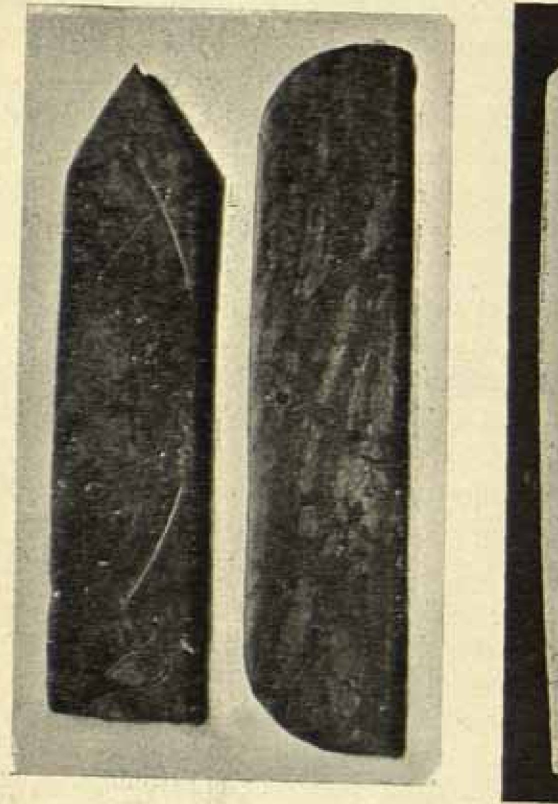
En 175, dans les Annales des Ts'ien Han nous lisons cette phrase caractéristique : « Le Ciel et la Terre sont le père et la mère de l'empereur. » En 140, un des officiers de l'empereur Wou (140-87) lui fait une harangue, dans laquelle les deux principes n'agissent plus seulement sur la marche de l'Univers, mais aussi sur la direction du gouvernement et la moralité publique : « Les influx néfastes, déchaînés sur la terre par la guerre, naissent de ce que l'harmonie du yin et du yang, de ce que l'essence du Ciel et de la Terre ont été troublés. Soyez bienfaisant comme le Ciel et la Terre; comme eux, faites du bien jusqu'aux herbes et aux arbres ».

La théorie des deux principes se développa de plus en plus et les idées sur le dualisme Ciel-Terre n'en furent que l'extension. Ces deux parties de l'Univers se complètent et exercent l'une sur l'autre une influence réciproque.

Nous ne devons donc pas nous étonner de voir les expressions Ciel-Terre introduites dans quelques textes rédigés anté-

1. Wieger, *Textes philosophiques*.

rieurement à l'établissement du culte de la Souveraine Terre. L'incubation des idées a été longue, elles ont hanté l'esprit des lettrés bien avant qu'ils en arrivassent à circonvenir un empe-



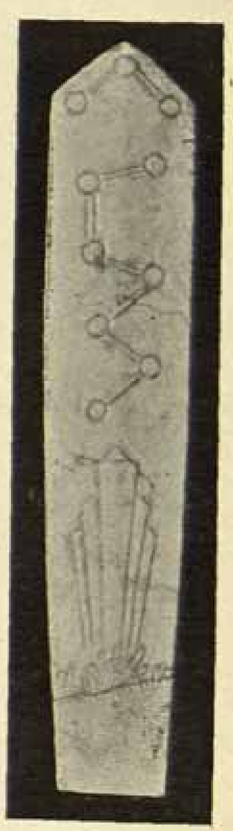


Fig. 5.
a) Symbole de la région orientale et de l'élément Bois. Époque Tcheou.
b) Symbole de la région orientale et de l'élément Bois. Époque Tcheou.
c) Symbole de la région orientale et de l'élément Bois. Époque Tang.

reur crédule par l'appât des faveurs célestes, récompense de l'établissement d'un nouveau culte.

D'autre part, les livres classiques ayant survécu à l'incendie des Livres (213 a. C.) et exhumés de leurs cachettes sous les Han antérieurs, n'ont pris leur aspect actuel que sous ces der-

niers, et même, comme le Li-ki, sous les Han postérieurs au IIIe s. p. C. Aussi les lettrés ne se sont-ils pas fait faute de remanier, d'interpoler, ou du moins d'introduire des expressions dont le contexte fait sentir l'anachronisme. C'est dans le Li-ki qu'ils en ont le plus abusé, parce qu'à l'époque tardive de sa rédaction l'équivalence du Ciel et de la Terre n'est plus seulement une idée théorique séduisante, mais qu'elle s'est concrétée en un culte officiel, épanouissement d'un naturisme progressivement développé depuis nombre de siècles.

Bien que M. Ed. Chavannes ait établi, dans son ouvrage sur le T'ai-chan et le dieu du sol, que le culte de la Souveraine Terre n'apparaissait pas avant l'an 113 a. C., les expressions Ciel-Terre des classiques et la découverte de nombreux *tsong* de jade pour l'hommage à la terre, lui ont suscité quelques contradicteurs. Ce que nous avons dit des termes Ciel-Terre me paraît suffisamment démonstratif; quant aux *tsong* de jade, si l'on admet qu'ils ont été le *tchou* (tablette) des nombreux dieux du sol de l'empire, qu'ils ont été l'emblème de l'élément terre dans le sacrifice aux *Cinq Ti*, qu'ils aient fait l'objet de cadeaux à l'impératrice et aux femmes des Grands Feudataires, leur nombre semblera encore bien minime.

L'élément bois. — On lui rend hommage avec le *Kouei* qui, d'après le Rituel des Tcheou, doit être de couleur verte et sert à rendre hommage à la région orientale. En voici (fig. 5 *a*) un spécimen admirable de coloris, dans lequel le mélange des parties vert-tendre translucides et des parties brunes est conforme aux tons des jeunes pousses, lors du renouveau de la nature, et à ceux du bois, des arbres, sur lesquels elles se développent

Sa forme est celle d'un fer de lance; sa hauteur est de 0m,34; sa largeur de 0m,073. Sa face antérieure se divise dans le sens de la longueur en deux plans inclinés qui déterminent une arête médiane plus épaisse que les bords. Il se termine en un angle assez aigu de 0m,055 de flèche.

Les surfaces de couleur bois sont légèrement déprimées par rapport à celles de couleur verte, parce qu'attendries par l'oxy-

dation ferrugineuse, elles ont moins résisté aux efforts de l'outil de l'artiste.

La face postérieure, plane, montre sept petites cuvettes, très régulièrement travaillées, qui sont la représentation de la Grande Ourse ; on y voit aussi la trace de la scie circulaire qui débite le bloc en tranches.

Cette constellation, qui porte en Chine le nom de Boisseau, y est considérée comme un instrument de mesure, une norme céleste. Plus rapprochée autrefois du Pôle qu'elle ne l'est aujourd'hui, elle était au crépuscule un index surnaturel des saisons, grâce à la rotation de son manche.

Les Chinois se servaient primitivement, pour fixer les dates des fêtes religieuses ou des travaux agricoles, de repères sidero-lunaires. C'est ainsi qu'ils savaient que le printemps s'annonçait quand la lune était pleine dans la constellation du Dragon (Scorpion de l'astronomie chaldéo-grecque). Celle-ci, dont les étoiles s'allongent parallèlement à l'équateur, se montrait par portions successives au-dessus de l'horizon. La première était l'étoile *Kio*, la grande corne du Dragon (Arcturus du Bouvier) qui à l entrée du printemps, en février, se trouvait exactement sur le prolongement du manche du Boisseau, dans la direction du Nord-Est, et à 6 heures du soir. Aussi lisons-nous dans Sseu-ma-Ts'ien (gouverneurs du Ciel, t. III, p. 341) : « Quand on fait usage de l'observation à 6 heures du soir, ce qui indique (l'indicateur) est l'étoile *Piao* (étoile qui termine le manche). »

Le Boisseau portait aussi le nom de Grand Horaire : en effet, par suite de la rotation diurne, la Grande Ourse ou Boisseau prend des positions en croix de six heures en six heures autour du pôle et divise ainsi le jour en quatre parties.

L'importance de cet indicateur du printemps l'a fait fréquemment placer sur les symboles de la région orientale qui est assimilée au printemps. Le manche doit être dirigé vers l'extrémité du *Kouei*, dont les deux bords doivent être parallèles ou légérement convergents vers la pointe.

Le Kouei est par lui-même un insigne de dignité des princes

qui est pour eux le symbole du pouvoir exécutif. Ce symbolisme, appliqué au Kouei de l'Élément bois, se renforce, encore du pouvoir régulateur du Boisseau et du Dragon qui sont par excellence des Gouverneurs du Ciel.

Cette idée de gouvernement, de pouvoir directeur du *Kouei* (sceptre), a été l'origine de quatre instruments, figurant dans les sacrifices et mentionnés au livre XX du Tcheou-li sur les fonctions du conservateur des tablettes du sceau (*Tien-Choui*), en compagnie, remarquons-le bien, d'insignes de pouvoir et d'instruments de mesure.

Ils se composent tous quatre d'un pi, insigne de pouvoir, de la circonférence duquel émergent : pour le Ciel, quatre extrémités de *kouei* disposées en croix ; pour la terre, deux, opposées l'une à l'autre; une pour le soleil, la lune et les planètes, enfin un *demi-kouei* pour les cinq monts et les quatre fleuves sacrés.

Comme il ressort du texte, ces objets sont simplement présents dans les sacrifices, mais ne constituent pas l'offrande à la manière des six objets de jade offerts à *Chang-ti* et aux *Cinq-ti*. Ils ne semblent être là que pour marquer la gradation des pouvoirs, proportionnés au nombre des *Kouei* (sceptre).

Bien qu'ils figurent dans la liste des objets de jade au livre XLII des ouvriers en jade (Tcheou-li, p. 522), ils n'étaient pas nécessairement en jade, car l'analyse a démontré que les deux spécimens à double *Kouei*, figurant dans l'ouvrage de B. Laufer sur le jade, sont en marbre. Cette constatation et celle du diamètre du disque variant de 0m,12 à 0m,13, alors que les *pi* de jade ont un diamètre de 0m,22 à 0m,31, engagent à croire qu'ils ne jouent pas un rôle transcendant.

Le texte du Tcheouli (p. 480, l. XX) dit : « Les deux *Kouei* à centre commun servent dans les sacrifices à la terre, dans les sacrifices extraordinaires aux quatre objets éloignés. »

Par sacrifices à la terre, il faut entendre les sacrifices au *ti* de l'Élément terre. Les quatre objets éloignés sont les quatre régions auxquelles se superposent les quatre autres éléments.

Le triomphe de la théorie de l'égalité des deux principes,

l'équivalence absolue du Ciel et de la Terre qui en découlait laissaient peu de raison d'être à des symboles d'inégalité de pouvoir. On retrouve cependant la trace du disque à quatre *Kouei* dans la discussion des lettrés qui précéda le sacrifice sur le Taï-chan, par l'empereur Hiuan-tsong, en 725 p. C. Ils l'interprétaient alors comme le symbole des Empereurs des cinq directions de l'espace, ce qui n'est guère rationnel; en effet, quelles directions de l'espace représenteront la série des disques à deux *Kouei*, à un *Kouei*, à un demi-*Kouei* ?

Seuls persistèrent jusqu'à la fin des Song (1178) le disque à un seul Kouei ou *Kouei-pi* dans le sacrifice au Soleil, à la Lune et aux Planètes, et le *Kouei* isolé de l'élément bois, de l'est et du printemps, mais tous deux très modifiés.

Dans le *Kouei-pi*, le *Kouei*, au lieu d'être limité à l'extrémité angulaire sortant du contour du *pi*, figure en entier, accolé à l'une des faces du disque, de sorte que son centre apparaît au fond de l'évidement du *pi*.

Le *Kouei* de l'est et du printemps diffère de celui des Tcheou par sa forme générale (Fig. 5 *c*) : divergence des bords vers la pointe, angle de celle-ci moins aigu, division longitudinale en deux plans sur les deux faces; et aussi par les détails : les trois étoiles de *Sin*, le cœur du Dragon, inscrites dans l'angle terminal, le Boisseau dont le manche en opposition avec l'angle a perdu son sens indicateur, le soleil, la lune, dans lesquels s'inscrivent respectivement le corbeau à trois pattes, le lièvre pilant la drogue d'immortalité, les cinq planètes; c'est dire que sur ces *Kouei* et ceux des *Kouei-pi* figurent tous les recteurs célestes. Enfin, à la partie inférieure, les cinq monts sacrés dominent les quatre fleuves sacrés aux flots agités. Ce sont ces flots qui sont gravés au bas de notre Kouei de la figure 5 *a*: ils sont certainement la preuve d'une retouche malhabile et très tardive, ainsi que les traits gravés qui réunissent les étoiles du Boisseau. Toute cette symbolique comprend une partie des douze emblèmes brodés sur la robe de l'empereur, dont Chouen, en 2215, dit qu'ils remontent aux hommes de l'antiquité.

Le rôle du Boisseau, comme indicateur de la date du printemps, était d'une importance telle qu'une sorte de culte était rendu à cette constellation. Un texte du Tcheou-li nous dit en effet : « On offre un holocauste en sacrifice au Recteur central, qui règle la vie (le temps), par la rotation du manche. »

Cette importance se manifeste encore par la présence des sept étoiles du Boisseau sur la plupart des *kouei* destinés au culte de l'Élément Bois, élément auquel s'identifient la région de l'Est et le palais du Printemps.

La présence de ces mêmes étoiles, sur un objet de jade d'aspect différent, m'a amené à le rapprocher des *kouei* (fig. 5 *b*).

Il a la forme d'une hache de 0m,36 de long sur 0m,075 de large et 0m,008 d'épaisseur; le tranchant en occupe toute la longueur et rejoint le dos de l'instrument au moyen d'une courbe d'un quart de cercle. Le jade, d'un vert très tendre, translucide, recoupé de veines brun-rouge d'oxydation ferrugineuse, est identique à celui du kouei précédemment décrit, vraisemblablement pour les mêmes raisons rituelles. La constellation du Boisseau n'est pas représentée par sept petites cupules régulières, mais par sept trous de 0m,007, très légèrement tronconiques et occupant toute l'épaisseur de la hache.

L'élément bois, représenté habituellement par l'insigne Kouei, peut l'être également par d'autres symboles du pouvoir.

En résumé, les dimensions très voisines de celles du kouei de l'Est, l'identité de couleur rituelle et de matière, la présence des sept étoiles du Boisseau, m'ont conduit à faire ce rapprochement, en espérant que la découverte d'un texte viendra quelque jour en apporter la confirmation.

Élément Feu, l'Été ou la direction du Sud. — On lui rend hommage avec la tablette rouge (rouillée) *tchang*, qui, d'après le commentaire, a la forme d'un *kouei* coupé en deux dans le sens de la longueur. Cette phrase lapidaire a pour but de frapper l'imagination; car en nous reportant au *tchang*, que nous connaissons comme insigne de dignité, nous constatons qu'il a nettement l'aspect d'une sorte de hallebarde. C'est là un nouvel

exemple d'une arme symbolisant l'un des points cardinaux et l'un des éléments.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce symbole, puisqu'il ne semble pas avoir été découvert jusqu'ici; d'ailleurs, sous les Tsin, l'unanimité n'ayant pu se faire sur sa forme, il fut remplacé par un disque *pi* rouillé de 0^m,09 de diamètre.

L'Élément métal, de couleur blanche, est assimilé à l'automne et à la direction de l'Ouest. On lui faisait hommage avec la tablette *hou*, le tigre, qui pouvait être gravé sur une tablette ou représenté en ronde bosse, comme le spécimen de la figure 10 réservé aux rites funéraires.

L'Élément Eau, assimilé à l'hiver et à la direction du Nord, est de couleur noire à cause des ténèbres de l'hiver, de l'humidité. On lui rend hommage avec le houang de couleur noire, qui a la forme d'un demi *pi*, comme on le voit par la figure 11 réservée aux rites funéraires. Le commentateur du Tcheou-li explique que cette forme symbolise l'hiver quand la végétation a cessé et que la moitié du ciel est seule visible. Les Chinois, frappés du peu de longueur du jour au solstice d'hiver, avaient constaté que le jour lumineux était à ce moment de huit heures, au lieu de seize heures au solstice d'été; c'est ce qui explique l'expression du commentateur.

Dans le cycle des douze animaux, l'hiver et le Nord sont représentés par le porc, le rat et le bœuf, trois animaux de caractère *yin*. La lenteur du bœuf yin s'oppose à la fougue du cheval de caractère *yang*; le porc vit dans la fange et l'humidité; quant au rat, il a tous les caractères du yin, il aime l'humidité, vit caché comme les voleurs, associés eux aussi du principe yin, habite dans le creux des arbres, dans les ténèbres. Caché et obscur sont deux attributs qui caractérisent le principe humide et froid depuis la plus haute antiquité.

L'instant du solstice d'hiver est la séparation entre la mort de l'année écoulée yin et la naissance de l'année nouvelle yang. Dans le mot *Hiuan-hiao*, nom de la dodécatémorie solstitiale comprenant les trois sieou : Niu, Hiu, Wei, *Hiuan* signifie

sombre, et *hiao* un creux d'arbre[1]. En effet, l'humidité du Nord favorise la pourriture et le creusement des troncs d'arbres.

Le Nord, source du principe *Yin*, engendre le froid, l'humidité, la moisissure.

L'hiver éveille aussi l'idée de velu, parce qu'il fait développer les poils et les plumes, tandis que l'été les fait tomber. Aussi, au solstice d'hiver, on sacrifie des bêtes velues.

Sous les Han. — L'élément terre devient la Souveraine Terre source du principe *yin*, égale au Ciel, source du principe *yang*; son culte s'installe dans la banlieue nord de la capitale en correspondance avec le culte du Ciel dans la banlieue sud. Elle est toujours représentée par un *tsong*, mais il se réduit à la partie cylindrique essentielle. Dans mon étude sur le *tsong*[2] j'en ai décrit un spécimen revêtu d'une symbolique instructive, qui à la suite d'un examen plus attentif m'est devenue plus intelligible.

Des quatre animaux, le Dragon et le Tigre ont seuls des traits presque humains; le Tigre a même le facies des Barbares de l'Ouest, des Hioung-nou (Huns), comme l'a fait remarquer avec raison B. Laufer dans son ouvrage sur la poterie aux temps des Han, à propos d'un petit réchaud supporté par des Barbares. Le Nord-Ouest est, en effet, depuis un temps immémorial le lieu des incursions de l'ennemi héréditaire; c'est toujours dans cette direction que marchent les troupes impériales ; leur aile gauche est par suite à l'Ouest, ce qui explique les divers noms du Tigre : général au front blanc, Hache de guerre ; l'étoile N.-E. du Tigre Tsan (Orion) préside à l'aile gauche des armées, l'étoile S.-E. au général de l'arrière-garde : « quand ses étoiles sont claires, les soldats sont braves » dit un texte.

L'Oiseau rouge de l'Elément Feu est un faisan, ainsi qu'en témoigne sa huppe bien fournie séparée en deux touffes ; du reste sa couleur est tout à fait celle du feu. Son importation dans la Chine du nord n'a pu se produire qu'à la suite de la

1. L'équateur chinois est divisé en 28 secteurs ou sieou, répartis en 12 dodécatémories, quatre à trois sieou, et huit à deux sieou.

2. *Rev. arch.*, art. cité, p. 144.

conquête par l'empereur Wou (140 à 87 a. C.) de toute la Chine du sud, du Nan et du Tong Yue ; c'est pour cela que notre faisan est vêtu comme les Barbares d'une simple culotte nouée à la ceinture, tandis que le torse reste nu ; la position de l'oiseau sur un perchoir indique sa qualité d'oiseau domestique.

Le réchaud cité plus haut, des briques et des miroirs du temps des Han sont décorés d'une composition analogue ; mais l'élément Eau (le Nord et l'Hiver) qui, sur notre tsong, est symbolisé par le Porc et l'enceinte aux Porcs (carré de Pégase) est représenté souvent par la Tortue autour de laquelle s'enroule un serpent, que nous avons vu au Sud sur les bras du Faisan de notre tsong. C'est que certains refusent d'obéir à la convention qui fait placer au Sud le Serpent, constellation du nord, sous prétexte que le serpent terrestre aime la canicule et les terrains brûlés du Soleil. La tortue étant simplement un animal hivernant, sans caractère uranographique, participe ainsi du Ciel par l'intermédiaire de la constellation du Serpent.

Ce groupe sympathique a donné naissance à une curieuse légende populaire qui vit encore : l'accouplement des sexes n'existe pas pour la tortue, chaque tortue d'un sexe s'accouple avec le serpent du sexe inverse ; de ce fait, cette association monstrueuse est un symbole d'infidélité conjugale et le nom de tortue s'applique à tout époux malheureux.

Des symboles de jade représentant les mêmes animaux devaient servir sous les Han pour le culte de chaque élément dans sa banlieue respective ; voici deux spécimens de Dragon vert et de Tigre blanc, qui sont tous deux des pièces remarquables.

Le Dragon vert. — Il se présente (fig. 6) sous l'aspect d'une tablette de quatre millimètres d'épaisseur, en jade vert découpé, d'un style à la fois noble et archaïque. Le corps trois fois recourbé est couvert de petites saillies sculptées d'un nuage ; nous savons que le Dragon producteur de nuages au printemps se confond avec eux.

L'archaïsme de la forme pourrait le faire placer antérieure-

ment aux Han, mais les saillies des nuages, parfaitement arrondies et sculptées d'un cirrus, au lieu d'être gravées[1], l'aplanissement du fond qui les supporte, nous obligent à descendre jusqu'aux Han (201 a. C. à 190 p. C.). Une partie de la queue a subi un début de décomposition souterraine ; sur une face, des croutelles ferrugineuses sont inséparables de la matière.

Ses dimensions sont de $0^m,185$ sur $0^m,085$. Au sommet de la

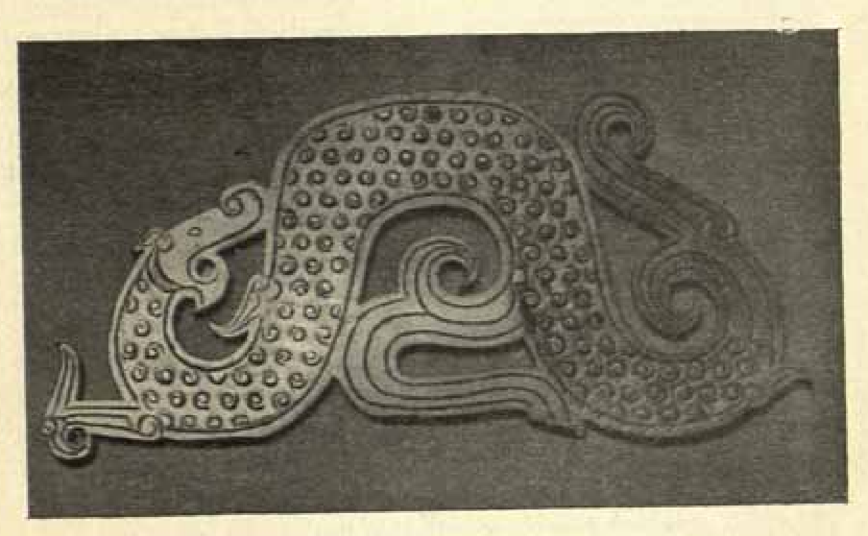


Fig. 6. — Symbole de la région orientale. Époque Han. Long. 0.185 m.

grande courbe médiane, un trou permet la suspension du symbole.

Le Tigre blanc (fig. 7) a l'aspect d'une tablette de 0.18 m sur 0,08 m. L'excellence des proportions, la perfection du dessin, le naturel de la démarche joint à la stylisation des détails, en font un objet d'un grand caractère artistique. Sur le jade blanc, translucide, assez pur, se détachent en foncé les linéaments gravés des contours et des détails. Sur une des faces, quelques taches plus blanches et plus opaques indiquent un début de décomposition.

1. Schlegel, *Uranographie chinoise*, Leyde, 1875.

La courbure de l'épine dorsale est comblée par un nuage recourbé suivant le style de cette époque et flanqué de deux ailes. La perforation supérieure sert à la suspension, une autre avoisine le bord inférieur.

Couleurs des symboles. — D'après le Tcheou-li, les six symboles de jade ont une couleur rituelle. J'estime que celles du *pi* et du *tsong* remontent à une très haute époque ; d'abord

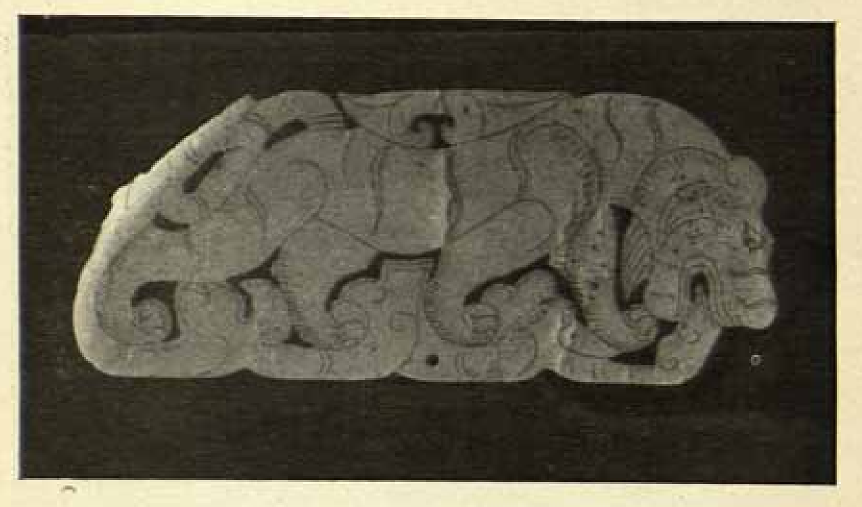


Fig. 7. — Symbole de la région occidentale. Époque Han. Long. 0,188 m.

parce que le symbolisme est en conformité absolue avec la mentalité chinoise, ensuite parce que le *pi* en quatre parties (fig. 1), qui remonte certainement au début du deuxième millénaire, a déjà le ton verdâtre imposé et que la coloration jaune du *tsong* de jade n'a été que la continuation de celle du *tchong-lieou* d'argile. Quant aux couleurs des quatre éléments, elles ne semblent remonter qu'au culte des *Chen* des quatre régions, ou même seulement à celui des cinq Ti.

En terminant, j'insisterai sur la signification intime du *pi*, ou du *pi* associé au *kouei* dans les offrandes. En brûlant le *pi* sur le bûcher pour le Ciel, en l'immergeant pour les Fleuves, en l'inhumant pour les Montagnes et les Ancêtres, en le plaçant

dans le cercueil du prince associé à un *kouei*, on fait toujours une opération de magie imitative. Le *pi* et le *kouei* ont ici leur pleine signification d'insignes de souveraineté ; l'offrande qu'on en fait rappelle au Ciel, c'est-à-dire aux Ancêtres, aux Esprits des Montagnes et des Fleuves, au Patron du Sol, aux princes défunts et aux morts, leur devoir d'user de leurs insignes pour régler le gouvernement de leurs descendants et de les délivrer des calamités qui les accablent ; bien mieux, l'opération magique oblige automatiquement à user de l'autorité que leur confèrent ces insignes.

DEUXIÈME PARTIE

Sous les Tcheou. — Parmi les objets de jade découverts dans les tombes d'époque Tcheou, nous ne nous occuperons que de ceux qui ont un caractère religieux et nous laisserons de côté les insignes de dignité, les amulettes, les ornements de toilette, auxquels l'homme a attaché assez d'importance de son vivant pour ne pas vouloir en être séparé après sa mort.

Le Conservateur des tablettes du sceau a pour fonction, dit le Tcheou-li [1], d'attacher avec des cordons de soie les trous percés dans le *kouei*, le *demi-kouei*, la tablette annulaire *pi*, la tablette octogonale *tsong*, la tablette au tigre *hou* et la demi-tablette circulaire *houang*. Il éloigne l'une de l'autre la tablette circulaire et la tablette octogonale. Ces objets sont disposés ainsi pour le dépôt du corps dans le cercueil.

Le commentaire ajoute : « On plaçait le *kouei* à gauche du mort, le *demi-kouei* à la tête, le tigre *hou* à droite, le *houang* aux pieds, le *pi* sous le dos et le *tsong* sur l'abdomen. »

Un peu plus loin le texte dit encore : « Lorsqu'il y a un grand service funèbre, il prépare le riz et le jade (en poudre pour la bouche du mort), le jade qui se place dans la bouche. »

1. *Tcheou-li*, trad. Biot, liv. XX, p. 490.

L'introduction de poudre de jade dans la bouche du défunt rappelle le rite de purification préparatoire aux sacrifices ; d'autre part, la disposition des six objets de jade autour du cadavre, identique à celle des six objets de sacrifice, autorise à se demander s'il ne s'agit pas ici de l'offrande yin des Cinq Ti, faite au Sublime Souverain par le défunt. C'est du reste ce qui semble ressortir de la suite du commentaire : on figure ainsi l'image du Cube brillant (*Fang-ming*) qui sert d'emblème dans les sacrifices. Le pi et le tsong figurent par leur séparation le ciel et la terre.

La permanence de ce sacrifice d'outre-tombe concentre sur le défunt l'influx du ciel et des cinq éléments dans le but d'assurer la survivance.

La croyance à celle-ci est, en effet, générale avant les Tcheou. Vers 1400, l'empereur P'ang Keng[1] menace ses officiers qui s'opposent à son désir de changer de capitale : « D'en haut ils vous puniront, vos aïeux et vos pères, ils rompront toutes relations avec vous, vous rejetteront, ne vous sauveront plus de la mort. Bien plus ils porteront plainte contre vous à mes aïeux, ils les pousseront à vous punir. »

Sous les Tcheou cette croyance persiste, tout en s'exprimant moins explicitement. En 1115, menacé d'être assassiné par des conjurés, le duc de Tcheou se retire. « Si je venais à périr, dit-il à ses collègues, la dynastie périrait aussi et alors que dirais-je à nos souverains défunts, aux ancêtres quand je les reverrai ? »

Nous allons passer à une description assez rapide des six pièces du texte, sans revenir sur leur symbolique naturiste qui nous est déjà familière.

Celles-ci sont généralement de dimensions inférieures à celles des objets de même forme destinés au culte ; la couleur rituelle n'est plus respectée et la technique laisse beaucoup à désirer. Les trous destinés au passage des cordons de soie sont de forme

1. P. Wieger, *Textes philosophiques*.

tronconique, comme sur toutes les pièces d'époque Tcheou, et sont pour ainsi dire caractéristiques des pièces funéraires. Seuls les pi et les tsong en sont dépourvus, puisque les évidements qui leur sont propres sont tout indiqués pour le passage des cordons.

Il ne semble pas exister de *pi* spécialement funéraires ; après avoir servi durant la vie d'insignes de dignité, ils ont été placés



Fig. 8. — *a*) Tsong sur l'abdomen du mort. Ép. Tcheou.
b) Obturateur de bouche du mort. Ép. Han.

dans le cercueil sous le dos du mort. Il ne faudra donc pas s'étonner de découvrir dans les tombes des *pi* unis ou gravés de dimensions et de coloris variés, ni confondre avec ces *pi* d'essence religieuse le *pi* déposé dans le cercueil comme insigne de dignité.

Le *tsong* (fig. 8) d'un jade verdâtre, d'une largeur de $0^m,04$ sur chaque face et d'une hauteur de $0^m,035$, a la plus grande partie de sa surface recouverte d'une couleur rouge-brun foncé qui ne peut être que le fait d'un amateur. Les collectionneurs

chinois ont, en effet, depuis la plus haute antiquité la manie de vouloir avantager des pièces authentiques dont le coloris ne les satisfait pas. Ils le font toujours dans la gamme des tons d'oxydation ferrugineuse qui s'étend du rouillé assez clair au brun le plus foncé; ils imitent la nature et renforcent ainsi l'ancienneté de leur pièce. A la couleur près, ces objets nous offrent par leur style et les détails de leur technique toutes les garanties d'authenticité, et ne doivent nullement être rejetés.

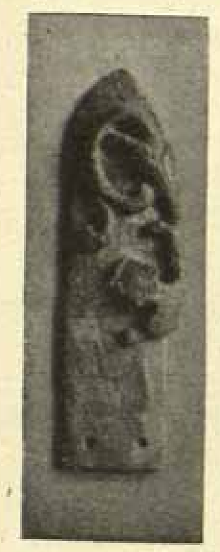


Fig. 9. — Kouei à l'est du mort.

Les surfaces ne sont ni régulières, ni parallèles; les parties cylindriques qui sortent du parallipipède rectangle présentent des manques dans la matière qui ont été laissés à dessein et ne proviennent pas de cassures. Les traits, qui limitent sur les quatre faces les prismes triangulaires, sont gravés d'une main malhabile.

Le *kouei* de la fig. 9 de long, $0^{m},20$, d'un ton très légèrement ocré, remarquable par la corrosion qu'a subie la plus grande partie de la surface du jade sous l'influence d'une action chimique souterraine, semble devoir être placé aux environs de l'époque Han.

L'extrémité angulaire est peu soignée; par contre, la tête carrée du dragon a beaucoup de caractère et la courbe du corps est à la fois gracieuse et énergique. Le dragon symbolise encore ici l'est et le renouveau de la vie. Les deux trous pour le passage des cordons sont plutôt cylindriques.

La figure 10 représente le tigre *hou* à l'ouest du mort. C'est un des rares spécimens d'objets en ronde bosse à cette époque; sa longueur est de $0^{m},06$. Il est perforé dans le sens de la largeur pour le passage d'un cordon de soie; sa couleur brun-chocolat, légèrement nuancée de vert, est due également à un truquage savant et très ancien.

L'aspect du muffle, des oreilles à extrémités arrondies couchées sur le sommet de la tête, la queue complètement ramenée sur la ligne médiane du dos et la posture accroupie de l'animal sont les principales caractéristiques de cette pièce.

Dans un autre spécimen, un tigre *hou*, absolument semblable par l'aspect général et les détails, surmonte l'extrémité d'une hache qui s'identifie ici avec la hache du tigre *Tsan* (Orion), le grand guerrier, le grand batailleur.

La pièce d'un beau jade noir avec quelques taches blanches,



Fig. 10. — Tigre à l'ouest du mort. Ép. Tcheou.

d'un travail très soigné, présente, au niveau du petit tigre, une perforation pour le passage du cordon de soie. Sa longueur est de 0m,63.

Le *houang* ou demi-pi (fig. 11), long de 0m,155, haut de 0m,05, est jaunâtre, d'une qualité de jade très recherchée des amateurs chinois. D'une épaisseur qui n'atteint pas deux millimètres, il présente deux trous tronconiques pour les cordons de soie. Sa surface est dépourvue de tout ornement.

Le commentateur place le *houang* au Sud, c'est-à-dire aux pieds du mort, bien qu'il soit le symbole du Nord, sans nous expliquer pourquoi il a ainsi pris la place du *Tchang* du Sud. Nous n'aurons pas à décrire ce dernier, qui n'est pas encore connu.

A la description de ces six objets, j'ajouterai celle d'une pièce que les archéologues de Si-ngan-fou et B. . anfer quali-

fient de poids funéraire, presse-manche (*Ya-siu*) parce qu'il serait destiné à empêcher le déplacement des plis savamment disposés du linceul. On en trouve assez rarement en bronze et encore plus rarement en jade.

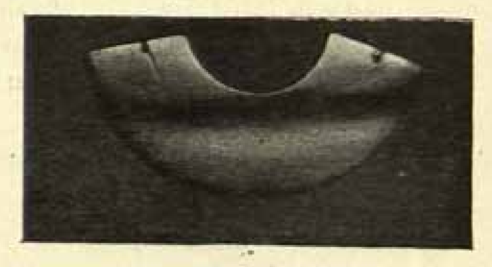


Fig. 11. — Houang au sud du mort. Ép. Tcheou.

Celui que nous représentons (fig. 12) est en jade blanc légèrement ocré par le contact avec une terre ferrugineuse. Il est globuleux, d'un diamètre de 0m,075, d'une hauteur de 0m,05 et repose sur une base aplatie. L'animal en haut relief qu'il représente est un félin, pelotonné sur lui-même, la tête retournée, les oreilles abaissées et terminées en pointe. On lui voit distinctement deux pattes à quatre griffes et deux franges en léger relief.



Fig. 12. — Tigre blanc à l'ouest du mort. Ép. Tcheou.

Les poids de bronze que j'ai eu l'occasion de voir repré-

sentent un animal plus ramassé, d'un moindre relief, mais qui me paraît être également un tigre.

Il est permis de se demander si nous n'avons pas simplement là un des six objets rituels, le tigre blanc (*hou*) de l'Ouest, dans une position de repos comme le tigre accroupi précédemment étudié, mais sans perforation pour le cordon. Sinon, nous sommes obligés d'admettre la présence à l'Ouest du mort de deux tigres, côte à côte le *hou* rituel et le presse-manche; ce qui semble peu rationnel.

Jade de la bouche. — D'après le Li-ki[1], sous les Hia (2205-1818), on mettait dans la bouche du Fils du Ciel défunt neuf coquillages, et dans celle des grands feudataires un nombre proportionné à leur rang. Sous les Tcheou, on introduit une pièce de jade dans le riz mélangé de jade qui emplit la bouche.

Le Chef du magasin de Jade préside à la confection de ce jade de la bouche, ainsi qu'à la spatule qui soutient les molaires. Il la livre au Conservateur des tablettes du Sceau, qui la prépare en cas de grand service funèbre. Lors de ce service, le premier ministre aide le fils du défunt pour placer le jade de la bouche.

L'empereur donnait en cadeau à ses grands officiers défunts le jade de la bouche : ceux-ci faisaient de même pour leurs amis ou inférieurs décédés. Le Li-ki (ch. XVIII, Tsa-ki) nous décrit la cérémonie, dans laquelle un messager était chargé de présenter le han-yu ou jade de la bouche; il tenait à la main un *pi* et annonçait en ces termes son message à l'assistant du fils du défunt : « Notre humble prince m'a envoyé, moi un tel, offrir le jade de la bouche du défunt ». L'assistant rentrait et informait son maître. Puis il revenait à la porte et disait : « Un tel qui a perdu son père vous attend ». Le messager entrait, montait à la salle et exposait l'objet de son message. Le fils du prince défunt inclinait la tête jusqu'aux mains et frappait du front la terre. Le messager à genoux déposait la pièce de jade au sud-

1. Li-Ki-Tsa-Ki.

est du cercueil sur une natte de roseaux, ou, si le mort était déjà enterré, sur une natte de joncs. Ensuite il descendait et retournait à sa place. Un aide du premier ministre, en habit de cour, mais avec des chaussures de deuil, montait à la salle par l'escalier occidental, et à genoux, le visage tourné vers l'Ouest il prenait le *pi*. Puis, descendant par le même escalier, il allait le serrer dans un appartement situé à l'Est.

Il est infiniment regrettable de ne pouvoir tirer de ce texte la moindre notion sur la forme du jade de la bouche à l'époque des Tcheou, car il ne paraît pas possible de le confondre avec le *pi* qui voisine avec lui dans le texte. De l'examen attentif de ce dernier, il ressort que le messager présente à la fois le jade de la bouche et un *pi*, comme un peu plus loin son principal assistant présentera un sceptre (kouei). Ces deux objets de jade, bien qu'usités dans les rites funéraires, n'ont pas un rôle spécialement religieux ; ce sont des insignes de dignité que de leur vivant les princes portaient dans les cérémonies à la cour ou dans le temple ancestral, et sans lesquels, défunts, ils ne pouvaient se présenter décemment devant leurs ancêtres, ni participer en leur compagnie au gouvernement de l'empire d'en bas. Heureusement, le texte du Tcheou-li, plus clair que celui du Li-ki, nous dit : « Lorsqu'il y a un grand service funèbre, il sert d'assistant pour le jade offert en présent au prince défunt, ainsi que pour le jade placé dans la bouche. » (Ch. II, Ta Tsé. trad. Biot). Ces présents sont le Kouei et le pi dont parle le Li-ki.

D'après le Chouo-Wen, le jade de la bouche (Han yu) étayait les parties molles de droite et de gauche, vraisemblablement pour empêcher la déformation extérieure du visage.

Sous les Han[1]. — Le jade de la bouche persiste sous la forme d'une cigale dont l'aspect donne assez bien l'impression d'une

1. Dans les tombes Han on retrouve, comme sous les Tcheou, des tsoung, des kouei-pi, des pi, des doubles Kouei-pi, mais de dimension minuscule, et d'une sorte de jade vert clair, translucide, très fréquent à cette époque. Le travail en est fort peu soigné.

langue. Ces insectes ont des formes les plus variées : les unes sont d'une stylisation très primitive, d'un travail grossier se bornant à l'indication sommaire de sillons pour exprimer la division des ailes et la séparation du mésothorax ; les autres sont au contraire d'un réalisme remarquable, avec tous les détails des nervures des ailes, des pattes et des anneaux abdominaux. On y trouve toutes les qualités et tous les coloris du jade, particulièrement flatteurs quand l'artiste a utilisé la gangue de certains blocs, une sorte de croûte de jade aux tons oxydés parfois très riches.

Certaines sont transformées en tout ou en partie par l'acide carbonique dissous dans les eaux souterraines en une matière talqueuse assez friable, mais qui laisse pourtant subsister à sa surface un lustre, une sorte de glaçure. Les plus décomposées ne présentent généralement pas de trous du côté de la tête de l'insecte pour le passage des cordons de soie ; les autres sont souvent pourvues de deux petits orifices communiquant et servant sans doute à lier l'objet à une molaire [1].

La différence d'aspect de ces cigales, due à la décomposition parfois complète de la matière, à la stylisation, à l'expression réaliste, donne à penser que leur usage dans les rites mortuaires doit se répartir sur un certain nombre de siècles. Des fouilles d'un caractère scientifique pourront seules nous fixer sur la date de la disparition de cet usage ; mais j'estime qu'il pouvait être encore en vigueur au ve s. p. C. ; tant la religion taoïste de cette époque considérait encore la cigale comme le symbole du passage de la vie à une sorte d'immortalité. Un commentaire d'époque Tang raconte que Keue-houng au ive s. p. C. étant mort à 80 ans, son corps garda toutes les apparences de la vie, mais qu'en le soulevant pour la mise en bière, il avait perdu tout son poids et se réduisait à une enveloppe vide. C'est

1. Une des vitrines du Musée du Louvre consacrée à la céramique grecque renferme une cigale de terre cuite. Mais, à l'encontre des Chinois, les Grecs étaient plus intéressés par le chant de cet insecte que par ses métamorphoses, il n'en était pas de même pour celles du papillon.

qu'avant de devenir immortel, il s'était dépouillé de sa corporéité, comme un insecte parfait se dépouille de la chrysalide.

La grandeur de ces cigales varie de trois à six centimètres.



Fig. 13. — Jade de la bouche. Époque Han.

On peut constater, à côté de la série des cigales (fig. 13), la présence d'une larve en jade blanc crémeux, très curieusement stylisée; les sillons profondément creusés de la face ventrale sont l'indication des segments abdominaux munis de pattes; la face supérieure est divisée en hexagones ou en pentagones gravés de petits traits parallèles, qui représentent peut-être les poils de certaines larves.



Fig. 13 *bis*. Jade de la bouche. Larve de cigale.

Cette pièce est intéressante par sa rareté et parce qu'elle montre que l'intérêt des Chinois de l'époque Han (201 a. C. à 190 p. C.) ne se portait pas tant sur l'insecte lui-même que sur l'idée de la métamorphose. Celle-ci, comme nous le verrons en terminant, venait au secours d'idées philosophiques fort anciennes et bien curieuses.

Dans le même ordre d'idées rentre une série de petites pièces que plusieurs textes appellent : le jade destiné à boucher les neuf ouvertures du corps. Un des plus importants de ces textes

est de Ko houng[1] : « S'il y a de l'or et du jade dans les neuf ouvertures du cadavre, il sera préservé de la putréfaction ». Un autre est de Tao houng-king (v° s. p. C.) : « Quand, à l'ouverture d'un ancien tombeau, le cadavre a l'apparence de la vie, c'est qu'il existe une grande quantité d'or et de jade à l'intérieur et à l'extérieur du corps. »

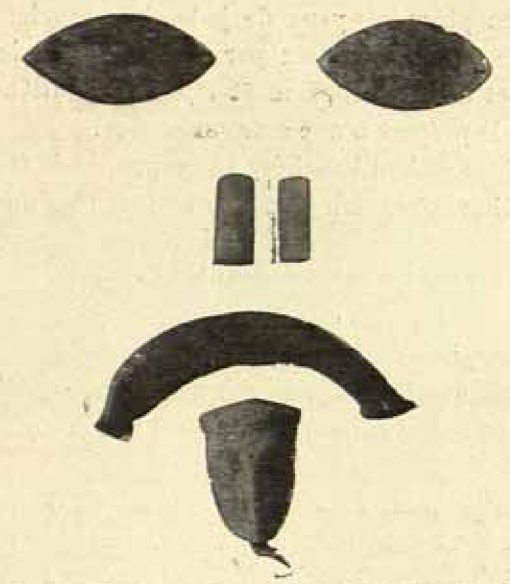


Fig. 14. — Obturateurs des ouvertures de la face. Ep. Han. Jade de la bouche. Ep. Tcheou.

Occupons-nous d'abord du jade de la face, qui devait présenter un aspect bien bizarre, si par hasard on la découvrait garnie de ces obturateurs variés ; mais ceux-ci, par suite d'éboulements, de la décomposition cadavérique, ne doivent pas souvent occuper leur place rituelle.

Voici deux plaques (fig. 14) en forme d'yeux, l'une translucide avec un semis de points blancs opaques en voie de décomposition, l'autre complètement opaque, car la surface entière-

1. De Groot, *Chinese religious System.*

ment transformée a de plus subi une certaine imprégnation ferrugineuse qui la colore en jaune; mais le grattage d'une mince pellicule permet de retrouver le jade blanc translucide. Ces deux yeux n'appartiennent pas à la même paire; leurs extrémités sont percées d'orifices tronconiques destinés au passage de cordons de soie, qui, serrés autour de la tête, maintenaient en place ces yeux de jade. Leur couleur d'un blanc translucide s'explique assez par l'idée d'imiter la sclérotique naturelle et de laisser au mort une vision atténuée d'outre-tombe qui le prépare à une autre existence.

Les narines étaient bouchées au moyen de deux chevilles de jade, à section octogonale, longues de deux centimètres environ et grossièrement taillées dans un jade blanc ou verdâtre, portant de fortes traces de décomposition.

Celles destinées aux conduits auditifs, de forme identique, mais un peu plus longues et plus grosses, sont en une matière bleu lavande fort jolie, d'un poids spécifique supérieur à celui du cristal de roche et qui pourrait être une composition artificielle.

Les chevilles pour l'anus et l'urèthre sont de même forme, mais de six à huit centimètres de long. La section polygonale facilite certainement le maintien de ces objets dans les orifices où ils ont été placés.

Ces petites pièces sont celles que l'amateur obtient le plus difficilement parce que, n'ayant pas de valeur marchande, elles sont rejetées avec les déblais par les terrassiers chinois.

Les figures 8 et 14 représentent deux plaquettes obturatrices pour la bouche : l'une est un dragon à tête retournée en arrière et à queue enroulée; la forme générale est celle d'un demi-cercle qui se termine du côté de la tête par la découpure d'un nuage. Le décor entièrement gravé est le même sur les deux faces. L'autre est en forme de poisson courbé en arc de cercle, avec des nageoires bien marquées par un travail de gravure identique sur les deux faces. Les deux spécimens ont environ $0^{m},07$ de long et présentent du côté de la tête un orifice destiné

au passage d'un cordon de soie pour le fixage aux poils de la moustache.

Les Chinois, considérant l'ombilic comme une ouverture en rapport avec la tête au moyen de canaux où circulent les esprits vitaux, y plaçaient un ombilic de jade. Ces objets ont pour caractère commun (fig. 15) d'avoir une surface inférieure convexe qui entre en contact étroit avec la dépression ombilicale, et de présenter au centre de cette surface un sillon circulaire très profondément gravé, qui correspond au sillon de la cicatrice ombilicale. La face supérieure est dépourvue d'orne-

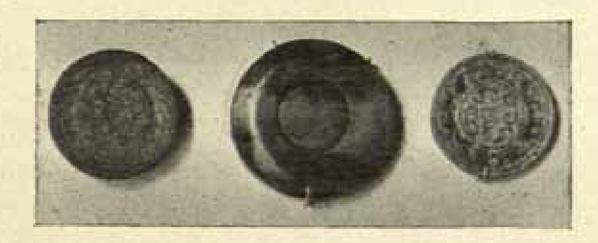


Fig. 15. — Ombilics pour le nombril des morts. Epoque Han.

ments dans un des trois spécimens qui est en jade noir et blanc, tandis qu'elle est décorée de nuages gravés, disposés en deux zones concentriques, dans les deux autres qui sont, l'un en jade vert décomposé en partie, l'autre en jade dont l'oxydation ferrugineuse a rongé la gravure.

Le dragon nuageux et le poisson, qui n'est qu'une transformation du dragon, jouent ici le rôle magique de s'opposer aux mauvaises influences qui pourraient libérer le Ki et diminuer ainsi le poids de l'embryon de la vie future, dont nous allons parler.

La constatation de la gravure d'un nuage à double spirale, sur le dos d'une des cigales, de deux zones de nuages sur les ombilics, donne lieu à la même interprétation.

Si la disposition de ces pièces sur les ouvertures du corps a déjà de quoi nous surprendre, combien plus grand est l'intérêt de connaître quelles idées ont donné naissance à ces pratiques !

L'idée que le jade s'oppose au développement de la putréfaction est un peu trop simpliste pour satisfaire l'esprit, et appartient à la philosophie taoïste tardive.

Pour trouver une explication satisfaisante, nous devons remonter jusqu'à Lao-tseu, non pas le Lao-tseu que les bas-reliefs du Chan-toung nous montrent en conversation avec Confucius, mais le grand philosophe de ce nom qui vivait environ deux cents ans plus tôt. Nous verrons ainsi une fois de plus avec quelle lenteur évoluent les idées chinoises, puisque celles de Lao-tseu ne se sont traduites dans la pratique en des formes concrètes que vers l'époque des Han.

D'après Lao-tseu, préexistait à tous les êtres le Grand Principe[1], qui n'a ni commencement, ni forme, et contient tous les êtres en puissance. Il a deux modalités : le *yin*, principe faible et le *yang*, principe fort. D'autre part, il se dégage de lui un principe subtil, l'air, le *ki* dont l'union intime avec le *yin* et le *yang* a créé le ciel et la terre et toutes les réalités agissantes.

L'espace qui s'étend du ciel à la terre est comblé par cet air subtil, qui malgré la consommation qu'en font tous les êtres, ne semble varier ni en quantité, ni en énergie, pas plus que la poche d'une cornemuse ne paraît se vider, tout en cédant l'air nécessaire à la production des sons, parce qu'il y a proportionnalité parfaite entre l'entrée et la sortie.

L'homme peut arriver à cet état d'équilibre parfait au moyen d'une sorte de gymnastique respiratoire, dite *koung-fou*. Mais avant d'en voir les effets, nous dirons quelques mots de l'âme chinoise, telle qu'on la comprenait à cette époque.

Elle se compose d'une âme inférieure, le *p'e*, qui anime le corps et dirige les opérations végétatives, est issue du sperme qui a donné naissance à l'embryon, existe dès la fécondation ; et d'une âme supérieure, le *houen*, formée seulement après la naissance par la respiration.

Les Chinois considéraient avec juste raison le nez comme

1. P. Wieger, *Textes philosophiques*.

l'entrée de l'arbre respiratoire ; il sert, en effet, d'après la théorie taoïste à l'entrée du *k'i* extérieur qui va au cœur et à sa sortie du cœur vers l'extérieur. Si l'on considère les poumons comme un simple réservoir d'air, abstraction faite de la circulation pulmonaire ignorée à cette époque, l'air inspiré va bien au cœur, comme l'air expiré en sort. Aussi voyait-on dans le nez un organe de première importance, par lequel débutait la formation de l'embryon.

En respirant d'une manière douce et réglée (*koung-fou*), l'homme peut, par la combinaison de l'air inspiré, principe de vie, avec son sperme, autre principe de vie, engendrer en soi comme la poule engendre son œuf, le germe matériel de son être futur. Celui-ci doit pour être viable peser sept onces, et persister après la mort et le départ vers le haut de l'âme supérieure ; mais pour atteindre ce résultat, il faut dès la mort tenir les orifices clos pour éviter toute déperdition de *k'i* qui affecterait le poids de l'embryon.

C'est là un processus de survivance qui est une certaine manière d'atteindre à l'immortalité et qui fait comprendre l'usage d'obturer les orifices du corps au moyen de plaques de jade.

Les interprètes des idées de Lao-tseu les expliquaient par la comparaison du serpent qui, au moment de la mue, abandonne sa dépouille, de la cigale et du papillon dont les métamorphoses avaient de tout temps frappé les esprits. La chrysalide était l'image du défunt, portant en lui un embryon matériel doué d'une vie latente, jusqu'au passage à l'état parfait.

Cette théorie se modifia plus ou moins profondément au cours des siècles suivants ; c'est ainsi qu'au IV[e] siècle un certain Song-ou-ki, disciple du célèbre Kao, dit le sage de Sien-men, prêchait la possibilité pour les hommes de devenir immortels, après s'être transformés, comme certains insectes, par le dépouillement de leur corps matériel.

Antérieurement aux Tcheou existe la croyance à un séjour céleste où les âmes des ancêtres veillent toujours sur les vivants, qui les entretiennent de sacrifices.

Sous les Tcheou, en concurrence avec cette croyance règnent les théories les plus matérialistes de Lao-tseu qui sont le prélude des nôtres sur l'évolution de la matière. Pour lui rien ne se perd, rien ne se crée ; les hommes paraissent par la naissance et rentrent par la mort ; tous les êtres deviennent sans résistance, existent sans profit, agissent sans but. L'œuvre de la succession des êtres continue sans trève, elle est incessante. Ainsi en est-il depuis l'origine.

Dr G. Gieseler.

LES

FALLACIEUX DÉTOURS DU LABYRINTHE

(*Suite*[1])

IX

Du IV[e] au XV[e] siècle, les labyrinthes médiévaux continuent la pieuse tradition ; on n'aperçoit aucune rupture dans cette chaîne immense[2]. Ces monuments ont suscité les explications les plus

1. Voy. la *Rev. arch.* de septembre-octobre, novembre-décembre 1915, janvier-février, mars-avril et mai-juin 1916.

2. **Basilique de Reparatus à Orléansville**, v. 325 ap. C. — Petit, comme tous ceux d'Italie (2^m,50 × 3 m.) et carré. Au centre des méandres, des lettres forment un jeu qui laissent lire de tous côtés : SANCTA ECCLESIA. — Prévost, *Notice sur Orléansville*, in *Rev. arch.*, t. IV, 1848, p. 663, pl. 78 ; *Notice sur le labyrinthe de l'église de Reparatus*, in *Rev. arch.*, t. VIII, 1852, p. 566 sq.

S. Vital, VI[e] s., rond. — Fabri, *Ravenna ricercata*, Bologna, 1678, p. 60 ; Durand, *Ann. arch.*, t. XVII, 1858, pl. à la p. 119.

Manuscrits de Saint-Gall (d. 878 : « domus dedali » ; Boèce, cod. 825), Paris (comput ayant appartenu à Saint-Germain-des-Prés ; Bibl. Nationale, fonds latin, n° 13013), Vienne (n° 2687), IX[e]-XI[e] s. — W. Meyer, *op. cit.*, p. 275 sq. ; Letort, *La science dans les miniatures*, in *La Nature*, 1889, t. I, p. 353 sq.

Saint-Séverin de Cologne. — Rond, XI[e] s. — Otte, *Hb. der christl. Kunstarcheologie in dem Mittelalter*, t. I[e], p. 93.

Saint-Géréon de Cologne. — Rond, XI[e] s. (crypte) ; autour, les signes du zodiaque et les travaux des mois. — Müntz, *Études iconographiques et archéologiques sur le moyen âge*, Paris, 1887, p. 15, n. 1.

Saint-Michel de Pavie. — Semblable au précédent (XI[e] s.?). — Au centre, le monstre sous la forme d'un centaure (cf. la gemme citée *supra*) et Thésée, avec l'inscription : *Theseus intravit monstrumque biforme necavit*. — Ciampini, *Vetera monimenta*, t. II, Roma, 1747, p. 4 sq., pl. II.

Saint-Savin de Plaisance. — Semblable au précédent (XI[e] s. ?), avec l'inscription :

Hunc mundum tipice Laberinthus denotat iste
Intranti largus, recedenti set nimis artus.
Sic mundo captus, viciorum mole gravatus
Vix valet ad vite doctrinam quisque redire.

diverses. On y a vu tantôt le symbole de l'Église, ainsi com-

Campi, *Dell' historia ecclesiastica di Piacenza*, Piacenza, 1651, p. 241.

Dôme de Crémone. — Semblable au précédent (XIIe s.). — Roboletti, *Docum. stor. e letter. di Cremona*, Cremona, 1857, pl. II.

Sa Ma di Trastevere, à Rome. — Rond, XIIe s. — Ciampini, *loc. cit.*

Sa Ma in Aquiro, à Rome. — Semblable au précédent. — Durand, *loc. cit.*

Dôme de Lucques. — Graffite gravé sur le pilier de droite sur la façade; rond, XIIe s., avec l'inscription :

Hic quem Creticus edit Dedalus est laberinthus
De quo nullus vadere quivit qui fuit intus
Ui Theseus gratis Ariane stamine jutus.

Au centre, une figure probablement semblable à celles de Pavie, Plaisance et Crémone, mais aujourd'hui complètement effacée : il m'a été impossible d'en reconnaître la trace. — Durand, *loc. cit.*

Cathédrale de Chartres, XIIe s. — Le monstre, sous la forme d'un centaure; rond. — Doublet de Boisthibault, *Notice sur le labyrinthe de la Cathédrale de Chartres*, in *Rev. arch.*, t. VIII, 1852, p. 437 sq.; Bulteau-Bron, *Monographie de la Cathédrale de Chartres*, t. III, Chartres 1901, p. 52 sq.

Cathédrale de Poitiers. — Graffite mural, collatéral nord; elliptique; XIIe s.; détruit. — Auber, *Histoire de la Cathédrale de Poitiers*, t. I, Paris et Poitiers, 1849, pl. I no 6, et p. 297.

Cathédrale de Sens. — Rond, XIIe s. — Caumont, *op. cit.*, p. 513. — Détruit en 1768.

Cathédrale d'Auxerre. — Rond, XII s. — Signalé par une lettre anonyme datée d'Auxerre, 5 février 1726, et publiée par le *Mercure de France*, 1726, p. 923. — Détruit vers 1690. — Amé, *Carrelages émaillés du Moyen âge et de la Renaissance*, Paris, 1859, p. 47.

Manuscrits de Munich (nos 1473, 6934, lat. 800; 23467), Paris (Bibl. Nat., fonds latin, no 4939), du Vatican (no 1960); codex de Leonardo da Bisuccio; Album de Vilard de Honnecourt (Bibl. Nat.), publié par A. de Lassus, Paris, 1858 [v. p. 83, pl. 13 et pl. 65] et H. Omont, Paris, s. d. [v. pl. 14 et 17]. — XIIe-XVe s. — W. Meyer, *op. cit.*, 267 sq.; Benndorf, *op. cit.*, p. 50 n. 1.

Saint-Bertin de Saint-Omer. — Carré; XIIe-XIIIe s. Wallet, *Description d'une crypte et d'un pavé de mosaïque de l'ancienne église de Saint-Bertin à Saint-Omer*, 1843.

Saint-Quentin. Collégiale. — Octogonal, XIIIe s.; détruit vers 1825. — Caumont, *op. cit.*, p. 512.

Notre-Dame d'Arras. — Octogonal, XIIIe s.; détruit en 1795. — Durand et Amé, *loc. cit.*

Notre-Dame d'Amiens. — Octogonal, XIIIe s.; détruit vers 1825. Il portait au centre une plaque de cuivre indiquant le lever du soleil; elle représentait en outre les trois architectes et l'évêque Evrard avec l'inscription :

Memore, quand l'œuvre de l'egle
De chéens fu commenchie et fine
Il est escript el moilon de le
Maison de Dalus
En l'an de grâce mil IIC
Et XX fut l'œuvre de chéens
Premièrement encommenchiée

Bosc, *Dict. d'archit.*, t. III, Paris, 1879, p. 41 (vo *Labyrinthe*).

parée à un palais magnifique, tantôt celui des détours et des luttes imposées à l'âme chrétienne pour triompher du malin, la figuration d'un pèlerinage au Saint-Sépulcre « ou mieux » (Auber, *op. cit.*, t. I, p. 297) du trajet du Christ de la maison de Pilate au Calvaire, une image maçonnique destinée à glorifier tel architecte, enfin un simple jeu d'imagination[1].

La variété et l'embarras de ces explications suffit à prouver leur inconsistance *réelle*. Je dis : *réelle*, parce qu'elles traduisent bien, en effet, la pensée dans laquelle ces figures, souvent nommées « dédales » ou « chemins de Jérusalem » ont été employées par les siècles chrétiens tour à tour. Mais l'incohérence et les variations de cette pensée, qu'aucun écrivain médiéval n'expose d'ailleurs, même parmi ceux qui nous renseignent sur la symbolique religieuse — Alcuin, Raban Maur, Remi d'Auxerre, Hugues de Saint-Victor, Honorius d'Autun, Innocent III, Durand de Mende ou saint Bonaventure —, trahissent l'ignorance où elle se débat. Ignorance semblable à celle des archéologues modernes. Ceux-ci, enfermés dans leur sphère d'études, comme la vierge solaire dans son labyrinthe ou sa tour, ne

Cathédrale de Reims. — Octogonal ; XIIIe siècle ; détruit en 1779. — Semblable au précédent, mais sans inscription. — Gérusez, *Description hist. et stat. de la ville de Reims*, t. I, Paris, Reims et Châlons, 1877, p. 315 ; L. Pâris, *Le jubé et le labyrinthe de la cathédrale de Reims*, Reims, 1885, p. 25 sq.

Cathédrale de Bayeux (Salle capitulaire) — Rond ; XIVe siècle. — Villers, *Sur le labyrinthe de Bayeux*, in *Séances générales tenues à Lille en 1845 par la Soc. fr. pour la conservation des mon. hist.*, Paris, 1846, p. 85 sq.

Abbaye de Toussaint (Marne). — Carreaux de pavement, XIVe s. — Amé, *op. cit.*, pl. (s. n°).

Abbaye de Pont-l'Abbé (Finistère). — Id. — Gailhabaud, *L'architecture du Ve au XVIIe siècle et les arts qui en dépendent*, t. II, Paris, 1858, pl. p. 201.

Saint-Barlaam (Météores). — Dessin du XVIe siècle. Didron, *Voyage archéologique dans la Grèce chrétienne*, in *Ann. arch.*, t. I, 1844, p. 177 sq.

1. V. outre les références de la note précédente, Deschamps de Pas, *Essais sur les pavages des églises*, in *Ann. arch.*, t. XII, p. 1852, p. 146 sq. ; Viollet le Duc, *Dict. de l'archit. fr.*, t. VI, p. 152 sq. (s. v°, article) que Caetani-Lovatelli, *I laberinti e il loro simbolismo nell' eta di mezzo*, [*Miscellanea archeologica*, Roma, 1891, p. 202 sq.] s'est à peu près contentée de traduire ; Reusens, *Eléments d'archéologie chrétienne*, Louvain, 1885, p. 194 sq. ; Kraus, *Gesch. der christlichen Kunst*, t. I, Freiburg, 1896, p. 299 ; t. II, 1897, p. 368.

laissent pas d'ordinaire leurs recherches dépasser les limites historiques du moyen âge et étudient la civilisation de *leur* époque, sans remonter à ses sources, à toutes ses sources authentiques. Et comme aucun dieu n'est venu les délivrer, ils n'ont pu retrouver d'eux-mêmes le fil d'Ariane que le moyen âge n'a jamais possédé et qu'ils lui demandent vainement. Pour si singulier qu'il paraisse, le fait n'est pas unique; on le verra tout à l'heure.

Les labyrinthes médiévaux ont foncièrement la valeur et le sens des labyrinthes antiques; ce sont les maillons récents d'une chaîne indéfinie, mais forgés du même métal. Seulement, ils y ont été ajoutés, sans qu'on se rendit compte de leur rôle et sans qu'on se souvînt de la signification de leurs lointains semblables : « la tradition iconographique, tout comme la tradition littéraire, vit de malentendus et de contresens »[1]. Viollet le Duc (*op. cit.*, p. 153) a toutefois noté avec une juste insistance qu'ils ne portent jamais de signe chrétien. Leur origine est attestée d'abord par une continuité que rend sensible la note qu'on a lue plus haut. Entre les mosaïques romaines et les pavements du moyen âge proprement dit, la basilique de Reparatus à Orléansville et Saint-Vital de Ravenne établissent le lien nécessaire. L'absence de tout labyrinthe dans les Catacombes prouve simplement une fois de plus que cette figure n'est pas originairement chrétienne Elle confirme également ce que nous savons par ailleurs : sa rareté relative dans cette Egéide classique où le christianisme est né et où il a pris sa symbolique. En Grèce, en effet, le labyrinthe revit encore au IVe siècle, à Épidaure; mais la mode en a passé avec l'empreinte dorienne qui, la dernière, l'a imprimé comme un sceau sur la terre hellénique. Un siècle plus tard, Alexandrie jettera le voile oriental de sa fantaisie sur la clarté grave de la civilisation qui, venue de rives lointaines, n'avait peu à peu gravi l'Acropole qu'au milieu d'un cortège de croyances.

1. S. Reinach, *Cultes...*, t. II, p. 163.

Il n'en va pas de même en Italie. Religions et races primitives n'y ont pas été adultérées ou balayées comme en Grèce ; aussi les derniers labyrinthes antiques appartiennent-ils à l'empire romain occidental. Mais le christianisme ne tire de là ni son origine, ni ses premières traditions.

Dès lors, où a-t-il pris ses labyrinthes ? L'histoire et la géographie fournissent la même réponse. L'histoire dit que la grande époque de floraison des labyrinthes est la période romane : c'est aux XI[e] et XII[e] siècles que remontent, non les plus anciens, comme le dit Viollet-le-Duc (*loc. cit.*), mais les plus nombreux ; Orléansville et Saint-Vital sont des témoins précieux, nécessaires, mais sporadiques. Si, d'autre part, on fixe leur répartition sur une carte, on constate :

1°) Qu'ils se trouvent uniquement dans la vallée du Rhin, en Lombardie, dans le Nord et l'Ouest de la France, c'est-à-dire dans trois régions où, à l'époque romane, des écoles parentes ont élevé des basiliques présentant plusieurs caractères communs ;

2°) Qu'en France, en particulier, ils sont exactement cantonnés dans le domaine des influences germaniques et normandes, et qu'on n'en rencontre aucun dans le bassin du Rhône, ce qui exclut de nouveau l'hypothèse d'une pénétration méditerranéenne. — On sait d'ailleurs l'action exercée par les invasions nordiques en France et en Italie, action assez puissante pour demeurer vivante aujourd'hui encore [1] ; les chroniqueurs, l'ono-

1. Fabricius, *Recherches sur les traces des hommes du Nord dans la Normandie*, in *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. XXII, 1856, p. 4 sq. ; Depping, *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, Paris, 1826, t. I, p. 23 ; t. II, p. 120 sq. ; Emmanuelli, *Études sur la colonisation normande dans le département de la Manche* in *Revue de Cherbourg et de Basse Normandie*, t. I, 1906-1907, p. 202 sq. ; Ch. Joret, *Les noms de lieux d'origine non romane et la colonisation germanique et scandinave en Normandie*, Rouen et Paris, 1913, p. 26 sq. Cf. Pàris, *Bull. de la Soc. des Ant. de Normandie*, t. XX, 1899, p. 355 sq. ; Haskins, *Amer. hist. Review*, t. XIV, 1908-1909, p. 453 sq. ; Delavaud, *Les Français dans le Nord*, Rouen, 1911, p. 23 sq. — Voir encore Davidsohn, *Gesch. von Florenz*, t. I, Berlin, 1896, p. 73 ; Cipolla, *Della supposta fusione degli Italiani coi Germani...*, *Rc[i] di Lincei*, s[e] V[a], t. IX, 1900, p. 422, 535 sq. ; Woltmann, *die Germanen und die Renaissance in Italien*, Leipzig, 1905, p. 3 sq.

mastique, la toponymie, l'art enfin s'unissent dans le même témoignage. Courajod n'a pas vainement affirmé[1] la « présence réelle » dans l'architecture normande de procédés spéciaux à l'art du bois : le chapiteau à godrons, la plupart des modillons, plus encore le traitement de nombreux chapiteaux où le dessin s'enlève en méplat découpé au ciseau et bordé d'un contour, selon la technique si spéciale aux bractées de l'époque des Vikings, dénoncent ces souvenirs. Il serait facile de montrer les rapports plus précis qui, dans le détail, relient un monument comme Borgaud, par exemple, d'une part au temple antique, de l'autre à telle église germanique ou normande. De même le chapiteau à double corbeille, certains éléments de la décoration normande, — la spirale, le chevron, le crochet, la torsade, la palmette, etc... — trouveraient leurs semblables en Allemagne, en Scandinavie et en Grèce ; j'y vais revenir.

A Orléansville et à Ravenne, le labyrinthe figure l'Église ; à Saint-Gall, « *domus Dædali* » ; à Plaisance, la prison où les vices tiennent l'âme. Au xe siècle, la confusion est telle que le *De monstruis et belluis liber* (Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, Paris, 1836, p. 170) prend le Minotaure pour le prisonnier ; son repaire demeure l'énigme qu'un cérémonial antérieur au IXe siècle place sur les vêtements impériaux comme un prestigieux emblème[2]. A Plaisance, le dessin s'accompagne des signes du zodiaque ; l'inscription prouve cependant que ceux-ci n'ont pas éclairé l'artiste. L'art roman naissant, instruit par des races nordiques, a peut-être été moins ignorant : ses labyrinthes sont circulaires et anépigraphes. Si l'inscription

1. *Leçons de l'Ecole du Louvre*, t. I, Paris, 1899, p. 34 sq., 456 sq. Cf. Ruprich-Robert, *Architecture normande*, t. I, Paris, s. d., p. 127 ; Albr. Haupt, *Die älteste Kunst insbesondere die Baukunst der Germanen*, Leipzig, 1909, p. 208.

2. L'empereur doit porter « *et en diarodino laberinthum fabrefactum ex auro et margaritis in quo sit Minotaurus digitum ad os tenens ex smaragdo factus ; quia, sicut non valet quis laberinthum scrutare, ita non debet consilium dominatoris propalare* » (*Graphia aurea urbis Romæ*, cité par Ozanam, *Documents pour servir à l'hist. litt. de l'Italie depuis le VIIIe s. jusqu'au XIIe*, Paris, 1850, p. 92 et 178).

funéraire de Buschetto, l'architecte du Dôme de Pise (fin du XIe s.) le compare à Dédale[1], elle ne s'accompagne d'aucune image. Et puis l'art gothique répète les hésitations de la première période; le cadre — un octogone — devient complètement irrationnel; Amiens et Reims ne semblent vouloir attribuer à leurs architectes que la gloire de Dédale (cf. Dante, *Parad.*, VIII, 26 et Giotto, *Campanile de Florence*, 7e médaillon sud). Le seul trait de lumière nous vient des Météores : Didron y vit à Saint-Barlaam (fondé en 1548) un labyrinthe tracé à l'ocre rouge sur le mur d'une chambre d'hôte; on lui dit qu'il représentait « la prison de Salomon; qu'un moine l'avait trouvée dessinée dans un livre et l'avait reproduite ici »[2].

Le temps rend l'image de plus en plus indéchiffrable; elle s'impose cependant. Mgr de Bois-Dofin-de-Laval, archevêque d'Embrun, a pour armes un labyrinthe circulaire avec la devise : *fata viam invenient* (*Devises héroïques et emblêmes de M. Claude Paradin*, revues et augmentées de moitié par Messire Fr. d'Amboise, Paris, 1621, p. 124). En 1769, s'imprime à Lyon *Le labyrinthe spirituel orné de quatre canaux de grâces représentant : 1°) les quatre fleuves du Paradis terrestre et l'heureuse condition de l'homme avant sa chute; 2°) par les divers détours, on remarque la diversité des misères dont la vie humaine est remplie depuis la chute du premier homme; 3°) de ce que le labyrinthe se termine au même point qu'il a commencé, nous apprenons que, comme l'homme a été formé de terre, il y retourne comme à son premier principe par la pourriture du corps; 4°) l'eau salutaire de ces canaux représente la grâce de Dieu dans laquelle la nature qui a été dépravée trouve du remède. Belion fecit*. Les jardins surtout semblent le dernier refuge du vieux mythe et lui offrent un tombeau, fleuri du moins de roses antiques (v. Pline, *H. N.*, XXXVI, 12, 19). En 1513, Louise de Savoie possède en son parc un « dedalus » qui, au XVIIe siècle, sera imité à Choisy-

1. Cicognara, *Storia della scultura*, t. II, Prato, 1823, p. 92 sq.
2. *Loc. cit.* Cf. Brockhaus, *die Kunst in den Athosklöstern*, Leipzig, 1891, p. 87, 215

le-Roi, au Jardin des Plantes, à Versailles, à l'Abbaye aux Dames (à Caen), au prieuré de Saint-Michel (à Toul : son nom populaire est « la Tour du Diable »), à Hampton Court, Theobald's Park, Wilmbledon House, etc... Le labyrinthe de Versailles a été détruit ; mais d'autres s'élèvent aujourd'hui encore, qui perpétuent, parmi les verdures printanières, le chaud sourire de l'astre à sa destinée[1].

Ainsi donc, les plus anciens exemples romans, ronds, sans dessins adventices, ni inscriptions, permettent seuls de supposer une reproduction compréhensive des premiers types. Il faut en déduire que les labyrinthes ont été sinon introduits, du moins répandus dans la décoration occidentale par les grandes écoles romanes créatrices, l'école normande et l'école lombardo-germanique, ou leurs précurseurs ; pour cette dernière, l'identité des labyrinthes de Saint-Géréon de Cologne et de Pavie est significative. Qu'on ne m'objecte point l'absence de pavements semblables en Scandinavie : le mosaïste y fut un artiste inconnu. Les « Châteaux de Troie » étaient d'ailleurs assez nombreux pour rendre une commémoration inutile. On ne les a pas mis dans l'église, mais on a mis l'église près d'eux : les sanctuaires élevés dans leur voisinage ne sont point rares. Nordström[2] a de plus signalé des labyrinthes gravés sur des cloches. Apporter ici cette « tarte à la crème » qu'on appelle l'Orient et que les croisés aident impunément à servir partout où se pose un problème d'archéologie médiévale, serait pure plaisanterie : depuis une quinzaine de siècles, l'Asie antérieure avait non-seulement oublié les labyrinthes, mais encore acquis les meilleures raisons du monde de les ignorer. Et puis, le

1. *Journal de Louise de Savoie* (Michaud et Poujoulat, *Coll. des Mém. pour servir à l'hist. de France*, t. V, Paris, 1838, p. 88) ; Amé, *op. cit.*, fig., p. 53 ; S. Leclerc, *Le labyrinthe de Versailles*, Paris, 1679 ; Olry, *Répertoire arch. de la ville, des faubourgs et du territoire de Toul*, Nancy, 1870, p. 85 ; *Encyclopedia Britannica*, t. XVI, p. 39, s. v° (Moore) ; Bergeret, *Les labyrinthes*, in *La Nature*, 1889, t. I, p. 330 sq.

2. *Svenska-Fornminnens föreningens Tidskrift*, t. III, Stockholm, 1876-1879, cité par Krause, *Trojaburgen*, p. 5 sq.

mot de Viollet-le-Duc demeure : « Ce ne sont pas des soldats qui rapportent un art dans leur bagage ». Peu importe que le seigneur de Caumont parle en 1418 du labyrinthe de Crète, sans esquisser le moindre rapprochement avec ceux qu'il avait vus dans mainte église (*Voyage d'Outtremer en Jérusalem*, publié par le marquis de la Grange, Paris, 1858, p. 41) ; peu importe même que, trois siècles plus tôt, le sens de ces figures multicolores ait généralement échappé ; elles n'en sont pas moins une tardive floraison des plus anciens mythes nordiques, de ceux-là mêmes que les ancêtres des Vikings et des chefs germains ont implanté à Tirynthe et à Cnosse et que leurs descendants ont instinctivement infusés, quatre millénaires écoulés, dans « un art de race, sorti des principes nationaux, fixés dans le sang, faisant partie du tempérament du peuple ». (Courajod, *op. cit.*, p. 186 ; cf. p. 200 et 237). Tel détail renforce expressément cette conclusion : le nom de « chemin de Jéricho » (v. *supra*) est bien proche de celui de « chemin de Jérusalem » et cette dernière appellation sera appliquée aux *Troytowns* par le moyen âge anglais (Krause, *Trojaburgen*, p. 38). Nous avons vu sur quelques céramiques antiques la tour de Danaé prendre la place du Labyrinthe ; il en est de même dans les légendes de Barbara et d'Irène, dans celle de la Fiancée du Christ, délivrée et épousée par lui « in thalamo æterni Solis »[1]. Une gravure de Lucas Cranach montre que le mythe a même survécu à la Réforme[2].

Enfin, s'il est légitime de considérer les labyrinthes médiévaux à peu près comme le deuxième tirage d'une édition épuisée, les formes nées de l'une — *svastika*, rouelle, spirale, méandre, chevron, etc. — doivent accompagner l'autre. Après

1. *Jacobi a Voragine legenda aurea*, éd. Graesse, Lipsiæ, 1850, p. 898 sq. ; cf. Wirth, *Danae in christlichen Legenden*, Wien, 1892 — Honorius d'Autun, *Speculum Ecclesiæ* (Migne, *Patr.*, t. CLXXII, p. 841 sq.).

2. Krause, *Die nord. Herkunft der Trojasage*, p. 43, f.9. Cf. la conception médiévale du combat des saisons : « *conflictus veris et hiemis* » (Piper, *op. cit.*, t. II, p. 329 ; Grimm, *Deutsche Mythologie*, Gottingen, 1844, p. 719 sq.).

avoir été gallo-romain[1], le *svastika* devient en effet carolingien et roman, à Saint-Martin d'Angers, Saint-Seurin de Bordeaux, Aix-en-Provence, Ravenne, Torcello, Sainte-Sabine de Rome, etc.[2]; il survit aujourd'hui dans le pays basque[3]. Quant aux autres motifs, on me saura gré, j'imagine, de ne pas poursuivre ma démonstration; qu'on entre dans la première église romane venue[4]. Tout concourt donc à établir qu'autour de l'antique parabole, les religions se sont succédées sans diminuer son éclat et que le christianisme n'a même pas voilé le cadre de radieuse poésie dans lequel la Grèce l'a placée pour la léguer au monde. Selon une loi historique cent fois vérifiée, la Vierge rayonnante est entrée dans l'Église comme Tanit au Capitole.

(*A suivre.*) Robert DE LAUNAY.

1. Autels pyrénéens du musée de Toulouse (Espérandieu, *Rec.*, t. II, 1908, p. 17, n° 863).

2. V. Lasteyrie, *Archit. rel. en France à l'époque romane*, Paris, 1912, p. 204 sq.; cf. Fr. Sarre, *The Hittite monument of Ivriz and a carpet design of Asia Minor*, in *Burl. Magazine*, t. XIV, 1908, p. 143 sq. — Je n'indique ici que des quadriskèles (v. *supra*,) : un sculpteur chrétien du x° ou du xi° siècle ne pouvait guère distinguer la forme régulière du *svastika* de la croix ; mais celle-ci figure à côté de la croix sur une épitaphe du cimetière de Cyriaque (Marucchi, *Eléments d'archéologie chrétienne*, t. I, Paris, 1900, p. 165) ; je l'ai trouvée sur une étoffe chrétienne d'Antinoë (1903; Musée Guimet, rotonde du 2° étage) et je crois bien qu'un chapiteau de Saint-Jean de Parthenay (*Séances générales tenues à Lille en 1845 par la Soc. fr. pour la conservation des mon. hist.*, Paris, 1846, fig., p. 143) nous la restitue ; cf. les tympans de Paxe en Saintois, Meurthe-et-Moselle (Durand, *Églises romanes des Vosges*, Paris, 1913, p. 20, f. 8 : croix accostée de deux disques rayonnants aux angles supérieurs, de deux spirales-labyrinthes aux angles inférieurs) et de Rosières-sur-Mouzon (Durand, *op. cit.*, p. 309, f. 229 : croix portant au bout de ses quatre bras un disque centré).

3. A. Michel, *Hist. de l'art*, t. I, Paris, 1905, p. 892 (Marquet de Vasselot).

4. On pourra cependant examiner un chapiteau du psautier de Folcrad (Bibl. de Saint-Gall, ix° s.) et deux fragments de Marseille et du Mont Athos (Lasteyrie, *op. cit.*, p. 201, f. 182 ; p. 211, f. 204 ; p. 217, f. 218) où sembleraient avoir été frauduleusement copiées telles rouelles d'or de Mycènes.

OBJETS ANCIENS

TROUVÉS AU CAMBODGE

Lors de mes excursions à travers le Cambodge, entreprises en vue d'études ethnographiques, il m'est venu à l'idée d'inventorier les habitations des indigènes, pensant qu'on y trouverait peut-être des objets figurant déjà sur les bas-reliefs des temples de Banteai Chma, Bayon et Angkor Vat. Je relevai par ailleurs ces bas-reliefs afin d'en isoler les armes, bijoux, véhicules, costumes, instruments de musique, etc. Indépendamment d'ustensiles divers de fabrication moderne et dont j'ai établi les relations de parenté avec ceux des sculptures, j'ai eu la bonne fortune de trouver, abandonnées dans des coins de cases ou précieusement conservées par des indigènes plus curieux, les pièces de la série de poteries et d'objets en bronze dont on trouvera ici la nomenclature.

Non seulement ces pièces ne sont plus en usage dans le pays, révèlent une technique désormais perdue et des matières différentes de celles qu'on emploie actuellement, mais la plupart figurent sur les bas-reliefs avec une précision telle que toute discussion sur leur authenticité devient inutile. En outre, leur facture, la disposition de leurs moulures, les motifs dont elles sont ornées et leurs usages présumés nous permettent de les placer, sans hésitation, à l'époque d'Angkor Thom et d'Angkor Vat.

Je tiens cette collection à la disposition du Ministère de l'Instruction publique à qui elle revient de droit, puisqu'elle a été constituée lors de la mission archéologique au Cambodge qu'il m'a fait l'honneur de me confier en mars 1913.

I. — **Poteries** (fig. 1 et 3).

1. — Grand vase asymétrique; col cassé; terre cuite grise, grain moyen. Couverte brun noir terne, uniforme, très mince. Grand diamètre, 0,30; hauteur, 0,365; diam. intér. du col, 0,105. — Région d'Angkor (Est).

2. — Vase cylindrique; anse annulaire cassée; terre cuite, grain très serré. Email gris verdâtre clair à très petites craquelures. Grand diamètre, 0,070; hauteur, 0,184. — Région d'Angkor (Est).

3. — Vase en forme de *papaye*, intact; terre cuite gris fer rosé; grain très serré. Coulées d'émail brun jaune, verdâtre sur les bords des coulées, épaisses; petites craquelures. Grand diamètre, 0,205; hauteur, 0,295; col, diam. intér., 0,034. — Région de Svay Chek.

4. — Vase en forme de toupie, asymétrique, col cassé; terre cuite gris fer foncé, grain serré. Vernis brun *Van Dyck* mat. Grand diamètre, 0,118; hauteur, 0,243. — Région de Chéom Khsan.

5. — Vase à col ébréché; terre cuite gris vermillonné; grain serré; vernis vert bouteille foncé (par places). Grand diamètre, 0,147; hauteur, 0,158. — Région d'Angkor.

6. — Socle de *linga*; terre cuite gris fer rosé, grain serré. Enduit brun *Van Dyck* verdâtre. Supportait un petit *linga* de même matière, sortant d'un lotus et s'emboîtant par un tenon dans le trou central du plateau (perdu par l'indigène possesseur du socle). Grand diamètre, 0,164; hauteur, 0,114; diamètre du trou, 0,018. — Région de Ta Phrom (Nord).

7. — Vase de forme très régulière; col cassé; terre cuite rose; grain serré. Aucune trace d'enduit. Grand diamètre, 0,176; hauteur, 0,207. — Région Beng Méaléa (Sud).

8. — Couvercle de vase à tenon central (?); terre cuite rayable à l'ongle, spongieuse, couleur jaune rose claire. Diamètre, 0,125; hauteur du tenon, 0,045. — Région Beng Méaléa (Sud).

9. — Petit vase de forme régulière; terre cuite gris fer; grain très serré; vestiges à peine visibles d'enduit gris jaunâtre. Grand diamètre, 0,075; hauteur, 0,096. — Région d'Angkor Thom.

10. — Petit vase à pied en forme d'oiseau; pied disparu; couvercle pyramidal; terre cuite gris clair, rayable à l'ongle. Enduit noir terne. Grand diamètre, 0,115; hauteur, 0,105; diamètre du couvercle, 0,033; hauteur, 0,021. — Région d'Angkor Thom, village.

11. — Petit vase de forme régulière; terre cuite grain très serré gris foncé; enduit brun très foncé mat. Grand diamètre, 0,099; hauteur, 0,098. — Région de Siem Reap.

12. — Vase de forme régulière; terre cuite, grain très serré; gris fer rosé.

Coulées de vernis vert bouteille foncé. Grand diamètre, 0,107 ; hauteur, 0,080. — Région Est du Baraye oriental.

13. — Petit pot de forme régulière; terre cuite grain serré, gris clair jaunâtre. Enduit brun bitume mat. Grand diamètre, 0,063; hauteur, 0,064. — Région de Chéom Khsan.

14. — Petit pot en terre cuite à grain très serré. Entièrement émaillé gris clair craquelé. Grand diamètre, 0,049; hauteur, 0,044. — Région de Roluos.

15. — Petit pot cylindrique; terre cuite, grain très serré; émail blanc porcelaine, mat, sur la plus grande périphérie. Grand diamètre, 0,045; hauteur, 0,037. — Région de Chéom Khsan.

16. — Petit pot en terre cuite; émail terni craquelé, culot noir. Grand diamètre, 0,052; hauteur, 0,040. — Région d'Angkor (Est).

17. — Tuile du groupe de Vat Phu (Laos), édifice de la première assise. Épaisseur, 0,010; hauteur du tenon, 0,020. — Façade Nord, édifice Sud.

18. — Tuile du groupe de Prah Vihear. Epaisseur, 0,014; hauteur du tenon, 0,025. — Sanctuaire.

19. — Vase sphérique en forme d'éléphant; terre cuite à grain très serré, gris foncée; enduit noir mat. Grand diamètre, 0,135; hauteur, 0,135. — Appartient à S. E. le Ministre de la Justice Chhun, à Phnom Penh. Provenance inconnue.

II. — Objets en métal.

20. — Fléau de balance à matières précieuses; bronze, orné d'un *naga* monocéphale. Long, 0,073; poids, 20 grammes. Région d'Angkor Thom, village.

21. — Epingle de chignon avec arrêtoir; bronze; ornée d'un épi conique. Long. 0,082; poids total, 25 grammes. — Région de Ta Phrom (Nord).

22. — Manche d'ustensile (cuiller à riz?); bronze. Long. 7,112; poids, 115 grammes. — Région d'Angkor Thom.

23. — Pièce étoilée (8 pointes), l'une d'elles entaillée; bronze. Grand diamètre, 0,031; petit diamètre, 0,025; poids 74 gr. 45. — Région d'Angkor.

24. — Pièce octogonale; bronze. D'un pan à l'autre, 0,020; poids, 35 gr. 2. — Région d'Angkor.

25. — Bague ouverte à fleuron, bronze. Diamètre intér., 0,017; poids, 6 grammes. — Région d'Angkor.

26. — Anneaux élémentaires; bronze. Diamètre intér., 0,017; poids, 2 grammes chacun. — Région d'Angkor.

27. — Bague à chaton circulaire portant une empreinte en creux; bronze. Empreinte : un oiseau au long col (*hamsa*?). Exécution très fruste. Diamètre intér., 0,017; poids, 8 grammes. — Région d'Angkor.

28. — Bague armée de 5 pointes; ornement en filigrane contournant les

bases des pointes; bronze clair, très riche en laiton. Diamètre intér., 0,018, poids, 15 grammes; long. de la pointe centrale, 0,022. Région du Baraye oriental.

29. — Cuiller à riz; bronze clair très riche, en laiton; ornée d'un *naga* stylisé à queue flammée. Long. 0,203; poids, 215 grammes; diamètre, 0,076. — Région d'Angkor (Sud).

30. — Crochet de hamac de litière; bronze noir; orné d'une tête de *Hamsa* ou *Garuda*. Long. 0,122; largeur, 0,034; diam. intér. de la douille, 0,035. Poids, 340 grammes. — Région d'Angkor.

31. — Chaudron de cuivre très corrodé et troué, tronconique; deux oreilles de fer rivées. Grand diamètre, 0,225; hauteur, 0,113; poids 1200 grammes. — A été trouvé en creusant dans le village d'Angkor Thom, en même temps qu'un trépied très lourd, formé de trois cônes de fer massifs réunis par une ceinture; abandonné par l'indigène qui fit la trouvaille.

32. — *Naga* en bronze clair. Hauteur totale, 0,395; largeur de la face, 0,190; largeur du profil, 0,075; grand diamètre intér. de la douille, 0,035; poids, 2400 grammes (fig. 2). — A été trouvé dans les environs de Battambang par un indigène et déposé à la Résidence supérieure où nous l'avons étudié [1].

III. — Notes sur les poteries.

Les jarres, vases, aiguières, etc., figurent en assez grand nombre dans les bas-reliefs des monuments du Cambodge; ils présentent des formes variées. Les poteries diverses que nous avons retrouvées donnent une idée des multiples récipients en usage chez les anciens habitants du pays.

Les vins de palme, de riz, de canne, l'eau, l'huile, la graisse, le sel, le lait et le beurre fondu, les parfums, les onguents, etc., devaient être contenus dans une série de vases appropriés à leur usage.

Presque toujours on voit sur les grandes jonques (Bayon, face nord; Banteai Chma, face sud; Angkor Vat, salle d'angle sud-ouest) un personnage buvant dans une jarre au moyen d'un chalumeau. Les Moïs boivent ainsi leur vin de riz contenu dans une jarre. Comme ce breuvage était en honneur au Cam-

1. Tous les objets en bronze ci-dessus ont été coulés. Les lieux de provenance nous ont été indiqués par les indigènes.

bodge dès les temps anciens, un rapprochement est permis; on peut croire que les récipients représentés étaient des vases à alcool, à vin de riz ou de palme. Parmi nos originaux, la figure du bas-relief ne se dégage pas nettement; toutefois, il en est une qui en contient tous les éléments (1) : même col, mêmes filets équatoriaux, même socle à triglyphes. Seul, le développement plus prononcé de la panse conduit à cette forme de toupie qui le différencie.



Fig. 1. — Collection d'objets anciens trouvés au Cambodge (époque des monuments d'Angkor).

Quoi qu'il en soit, on ne pouvait mettre de l'eau dans un tel vase. L'étroitesse du col aurait gêné le passage de la main et de la coupe pour puiser. Enfin l'eau ne nécessite pas de telles précautions pour être bue en jonque : nous savons que les Cambodgiens boivent l'eau du fleuve.

Les Siamois, grâce aux *razzias* qu'ils ont faites au Phnom Srok, trouvèrent d'admirables *phtol* (demi-sphères de cuivre, d'argent ou d'or servant à puiser l'eau) dans des fouilles qu'ils entreprirent à la fin du siècle dernier, malheureusement dans un but unique de lucre. Pour ma part, j'en ai admiré un très bel exemplaire trouvé par des bonzes de la région de Siem Reap

et qu'ils offrirent au Gouverneur général M. Sarraut en 1914.

Le vase 5 n'est-il pas une carafe-gargoulette, à cause de son large col évasé? La forme de *papaye* (3), si heureuse, est à retenir. L'embouchure réduite dont elle est pourvue ne permettait qu'un débit lent et mesuré, peut-être d'huile. Quant au curieux « obus » (2), sa destination nous échappe, aussi bien que celle des deux beaux vases 10 et 19 (fig. 3) en forme d'éléphant et d'oiseau.

A mesure que les vases deviennent plus petits et que leur ouverture se retrécit, il est clair que les liquides qu'ils contenaient étaient rares et précieux. Aussi pouvons-nous les tenir pour des pots à fards, parfums gras, cosmétiques ou médicaments.

Dans le fond des provinces, particulièrement dans le Thbong Khmum, les filles, maintenant encore, gardent leurs cheveux longs à l'ancienne mode, jusqu'au jour de leur mariage. L'huile parfumée par des fleurs macérées (cire, graisse et jasmin) dont elles font usage, était encore contenue, il y a à peine cinquante ans, dans de petits pots tout à fait semblables au n° 13. Pour s'en servir, elles bouchaient l'orifice d'un doigt afin de l'humecter et renversaient le récipient autant de fois qu'il était nécessaire. Après le mariage, elles conservaient le pot comme fétiche.

IV. — Notes sur les figures 20, 23, 24.

Sur la face sud du Bayon est figurée une balance, en partie cachée par un personnage. Elle est formée d'un fléau pivotant dans un anneau. A une extrémité pend la charge ; sur le reste du fléau et de l'autre côté du point d'appui, glissait un poids. C'est la balance chinoise ou romaine, toujours en usage au Cambodge.

Le petit fléau à peser les matières précieuses (20), de style nettement angkoréen, coulé en bronze et orné du *Naga* mono-

céphale, permet de contrôler l'exactitude du bas-relief. L'aiguille plate portait un couteau en cuivre rouge qui subsiste en partie. Le plateau s'attachait à des fils liés à l'anneau placé sous le relèvement du *Naga*. La pièce en métal formant cadran

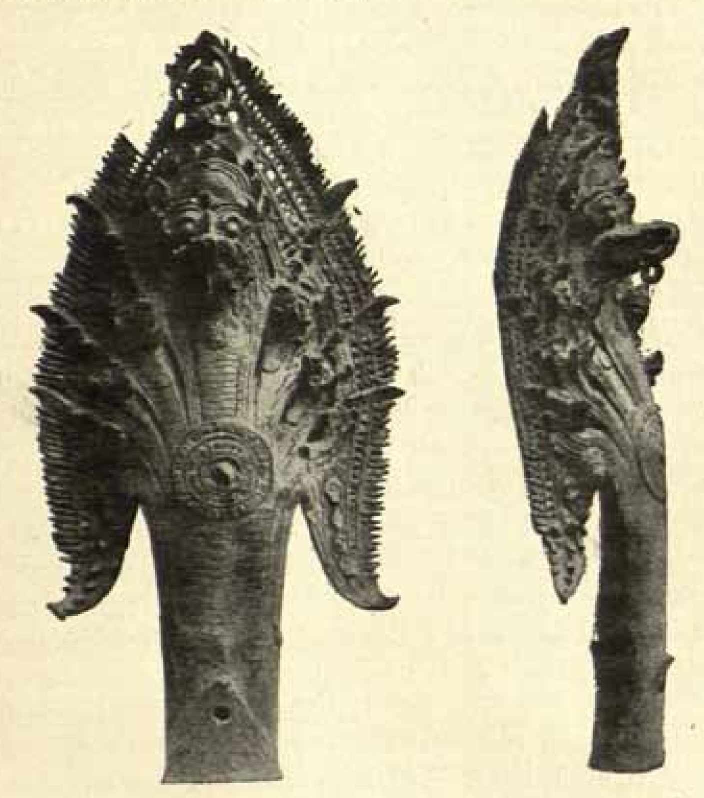


Fig. 2. — Naga en bronze qui s'adaptait probablement à l'avant d'une charrette ou d'une litière (face et profil).

qu'il est facile d'imaginer et le plateau, si plateau il y eut, n'ont pas été retrouvés. Ce modèle est donc une variante minuscule du précédent, orné du motif décoratif préféré des anciens Cambodgiens.

Quelques jours après la trouvaille de ce fléau de balance, un indigène du village de Siem Reap m'apportait les deux pièces de

bronze 23 et 24, trouvées ensembles dans la terre, aux environs ouest de Trapeang Sè. Ces deux morceaux de bronze, plats, inoxydables, superposables en piles, portatifs, pèsent, l'octogone : $35^{gr},2$; l'étoilé : $74^{gr},45$. Or, ces poids sont ceux du *taël* (37 grammes) et du double *taël* (74 grammes).

Peut-il y avoir simple coïncidence, et dans les poids (à $1^{gr},8$ et à $4^{dgr},5$ près), et dans la relation pondérale de ces deux pièces trouvées ensembles, alors que cette relation existe dans les mesures de poids chinoises ; que, d'autre part, nos balances sont chinoises et qu'enfin le *taël* chinois est exclusivement utilisé par les Cambodgiens actuels ?

Les différences minimes de poids ne doivent pas nous arrêter. A cette époque, il n'existait que très peu d'outils et il était impossible aux ouvriers d'obtenir une pièce de métal fondu d'un poids rigoureusement déterminé. L'étoile dépasse le double *taël* de 5 décigrammes, mais elle devait le dépasser de beaucoup plus, car, pour la ramener sensiblement au poids conventionnel, l'ouvrier a abattu au burin une petite portion de métal de l'une des pointes. S'il manque $1^{gr},8$ à l'octogone pour égaler exactement le *taël*, nous voyons qu'il est poli et que ses deux faces, légèrement bombées à l'origine, présentent un méplat très sensible provoqué par l'usure.

Passons aux textes. Tchaou Ta-Kouan écrit : « Dans les petites transactions, on paie en riz, céréales, objets chinois ; vient ensuite le drap. Dans les grandes affaires, on se sert d'or et d'argent ». Nous lisons plus loin que certains cadeaux de fonctionnaires riches valent de 2 à 300 *taëls* d'argent chinois. Or, à l'époque de Ang Duong, la barre d'argent était utilisée au Cambodge. Elle pesait 1 *taël* et était divisionnaire de la barre de 10 *taëls*. Actuellement, la livre cambodgienne *néan* n'est autre que la livre chinoise ; comme elle, elle pèse 16 *taëls*, *damlang*, c'est-à-dire 16 fois notre octogone en bronze. 100 livres cambodgiennes font 1 *hap*, qui est le *picul* chinois, également mentionné par Tchaou Ta-Kouan.

V. — Note sur la figure 30.

Dans les sculptures, la représentation des crochets où se fixent le hamac des litières est très nette. Une douille entoure exactement le longeron. Elle est pourvue d'un beau motif d'accrochage ouvragé auquel, soit par l'intermédiaire d'un maillon, soit directement, s'adaptait la boucle du hamac.





Fig. 3. — Petit vase en terre cuite (face et profil).

Ici, le crochet se termine par une tête de *Hamsa*, là par une simple coquille ; ailleurs, un fleuron orne la douille.

Une trouvaille tout à fait inespérée nous a fourni un original remarquable de ces représentations, et nous a permis de les vérifier et de les compléter. Ce crochet (30) offre à la fois sur sa face antérieure l'oie mythologique, monture de Brahma, la coquille et le fleuron que nous avons remarqués sur le bas-relief. Le diamètre de la douille (36 millimètres) nous donne du même coup celui de la poutrelle de la litière à la hauteur du crochet. La matière de cette œuvre d'art est le beau bronze

vénéré des Cambodgiens dans la composition duquel il entre un peu d'or (*samrĕt*).

Les bas-reliefs, de même que l'original, sont muets sur la façon dont la douille était maintenue sur le longeron. On devait la passer à chaud sur le bois et la laisser refroidir, ou bien réserver à la place convenable un léger renflement auquel la douille pouvait être adaptée « à force ».

Un nouveau détail de fabrication nous est ainsi révélé : c'est que les épanouissements du *Naga* qui terminaient le longeron porteur y étaient nécessairement ajoutés, sans quoi le passage de l'anneau eût été impossible. Comme nous relevons sur cette même poutrelle des décorations annulaires, nous pouvons en conclure qu'ici elles ne sont pas sculptées, mais constituées également par des bagues en métal orné et passées dans l'ordre convenable.

Une particularité distingue ce crochet de ceux qui figurent sur les vieilles pierres : son axe dévie de celui de la douille. Nous avions tout d'abord pensé que cette différence provenait d'une négligence des sculpteurs ; mais, mettant le crochet original dans la position oblique que produit sur le longeron la place qu'il occupe dans le bas-relief d'une façon invariable, nous avons reconnu que l'accrochage du hamac au crochet original dévié eût été instable, et surtout que l'usure provoquée, par le frottement de la boucle du hamac, ne pouvait pas se produire là où on la constate. Le bronze est un métal trop dense, le crochet est trop massif et sa décoration trop soumise à ce désaxement pour laisser supposer que le poids des personnages transportés eût provoqué cette déviation.

Les litières à longeron courbe que nous venons de voir sont le plus souvent représentées sur les bas-reliefs. Mais celle du grand sacrificateur d'Angkor Vat, face sud, nous montre un longeron droit et horizontal. Dans ces conditions, la traction du hamac ne s'exerce plus perpendiculairement à la portion du longeron, mais obliquement. Il fallait donc là un crochet perpendiculaire, et ici un crochet oblique et désaxé. La place de

l'usure de notre original confirme nos déductions. Nous pouvons conclure, devant la pierre et notre pièce de bronze en main, que les litières à longeron courbe étaient munies de crochets droits, que les litières à longeron droit et horizontal avaient des crochets obliques, c'est-à-dire désaxés par rapport à leurs douilles, et que c'est à ce dernier genre qu'appartient notre original.

George GROSLIER.

VARIÉTES

A propos d'un article et d'un livre sur la cathédrale de Reims.

La *Revue archéologique*, entre autres traditions excellentes, conserve celle de réimprimer les articles d'archéologie notoires que publient parfois les journaux quotidiens. Ainsi peuvent être sauvés de l'oubli quelques fragments utiles. Mais il va sans dire qu'en de telles productions le charme littéraire, le pittoresque primeront volontiers le mérite sévère d'érudition, allant jusqu'à faire illusion, peut-être, sur la valeur du « papier » qu'un publiciste de plus de zèle et de candide confiance en soi que de savoir aura confié à la presse... N'en serait-il point ainsi de certaine « Variété » reproduite, d'après le *Temps*, dans le numéro de novembre-décembre 1915?

Brillant, certes, et de lecture aisée, cet article est plein de bonnes intentions. Les lecteurs auxquels il fut destiné tout d'abord y auront trouvé plaisir, entre une discussion aride sur la question des loyers et des vues de diplomatie transcendante. Pour ceux de la *Revue archéologique*, on les imagine moins satisfaits. Non pas qu'ils soient insensibles aux phrases bien cadencées, qu'ils tiennent à mépris l'art d'écrire ; au contraire, le bon archéologue ne saurait être que bon écrivain. Seulement ils auront constaté en ces pages quelque antaisie, et une information à ce point désuète qu'il a semblé utile à l'un d'eux d'en rectifier l'essentiel.

Il s'agit de la Cathédrale de Reims. Le sujet est de ceux qui devait tenter chacun. Encore y faudrait-il un minimum de préparation, ne point parler d'emblée, par exemple, des sculptures « qui se dérobaient à nos regards dans les parties hautes des tours », alors que, précisément, il n'y a point là de sculptures. A propos de celles qui se logent dans les « frontons » ajourés, on fera remarquer le constant emploi du mot fronton pour celui de gable : que l'on désigne ainsi, exceptionnellement, pour la commodité du discours, le pignon d'une façade, cela peut se concevoir à la rigueur, à cause de l'analogie d'appareils de couronnement ; en réalité, c'est une impropriété de terme, plus grave si elle se reproduit sans cesse. Et le fronton évoque fatalement aussi une architecture classique, dont tout ici nous éloigne.

Qu'il existe « par une heureuse fortune » un « plan primitif » de la basilique aux archives de Reims, il faut en douter au lieu de l'admettre, tout en regret-

tant son absence ; ce plan aurait épargné les discussions qui ont eu lieu à propos de la longueur de la nef et de la reconstruction présumée du grand portail. Mais les idées émises à ce sujet, qu'on retrouve dans l'article reproduit, ne sont plus en question depuis les travaux remarquables de M. Louis Demaison, à défaut de la seule logique et de l'observation des faits matériels. Certains auteurs n'avaient-ils pas été jusqu'à citer une ordonnance royale qui aurait prescrit la démolition de la façade, puis la reconstruction après allongement du vaisseau en vue de contenir les foules qui se pressaient aux cérémonies du sacre? Ordonnance inventée pour les besoins d'une controverse désormais périmée. Quant à « l'élégance d'ornementation et de style des tours », qui (p. 365), à la suite de cette histoire légendaire de la nef augmentée, indiquerait que ces tours furent achevées assez tard dans le XIVe siècle, nous ne surprendrons personne en disant que l'époque, exactement indiquée (et encore serait-il préférable de parler du commencement du XVe siècle) est inexactement déduite de cette « élégance » à double effet : on ne constate guère celle-ci dans les tours, qui ne sauraient rivaliser, à cet égard, avec les parties plus anciennes de l'édifice.

Rien de plus naturel que d'instituer une comparaison entre Notre-Dame de Reims et Notre-Dame de Paris. On la voudrait plus probante seulement. La façade de la cathédrale parisienne était en grande partie terminée en 1220, et l'église achevée en 1240 (en même temps que le chœur de Reims), sauf modifications et adjonctions secondaires. On peut lire, cependant, toujours à la p. 365, que la façade de la Parisienne est antérieure d'un siècle à celle de la Rémoise. L'assertion n'est acceptable que pour l'étage supérieur des tours de la seconde, peut-être pour le pignon de façade, parties accessoires dans le vaste ensemble, lequel avait été achevé (moins ces parties) par l'architecte Bernard de Soissons, avant 1290.

A Paris, « la masse (de la façade) s'accuse avec une majesté imposante, mais austère ». Sans doute ne s'y trouve-t-il point cette prodigieuse floraison sculpturale de Reims ; les lignes horizontales sont vigoureusement écrites et non pas, comme en cette dernière, quasi-dissimulées par les gables du portail, les pinacles des contreforts ou les arcatures gablées de la galerie des rois : n'oublions pas que Notre-Dame de Reims est l'église du sacre, que c'est à cette circonstance qu'il faut faire honneur de l'extrême richesse décorative, beaucoup plus qu'à une époque plus tardive que celle de Paris — à cette circonstance et à la renommée universelle de la basilique de Saint-Rémi et de Clovis ; qu'à Paris, siège suffragant de Sens, moins important alors que celui de la métropole de l'Est, les ressources ne furent pas si considérables que pour celle-ci, ni les desseins aussi grandioses, ni les efforts opiniâtres du chapitre aussi féconds. Il faut tenir compte également d'une question de style local ; peut-être enfin, pour Notre-Dame de Paris, élevée plus rapidement, d'une moins grande préoccupation d'innover et de bénéficier d'expériences faites ailleurs.

A Paris encore « la sculpture, prise dans l'épaisseur de la pierre, ne

déborde pas ». On peut répondre à ceci que c'est justement parce qu'il y a peu de sculpture; mais on ne saurait admettre que ce soit « de la nudité de ses parties inférieures, opposées aux parties supérieures plus ornées, que Notre-Dame de Paris tire un accent prodigieux de grandeur », puisque, au contraire, ce sont les parties basses qui sont les plus ornées. Cette impression de grandeur indéniable provient d'un équilibre parfait des quantités (fort bien noté pourtant par l'auteur de l'article visé), non de la subordination de telle partie à telle autre; du respect de la loi des rappels, qui n'est autre que celle du rythme, non de la « volonté raisonnée » de restreindre le rôle de tel ou tel étage. Le rythme, à Notre-Dame de Paris, se fait sentir aussi bien en verticalité qu'en horizontalité. Il est total. Il scande parfaitement l'ensemble, n'accentuant rien au détriment de ceci, ne dissimulant rien au profit de cela. Et les ornements du bas, incontestablement en surnombre, n'excèdent point leur place. Mesure et simplicité à Paris, opulence et profusion à Reims, mais logique et cohésion ici et là. La sérénité, la pondération plus grandes de Paris dérivent essentiellement de ce fait que la galerie inférieure trouve un répondant précis dans la galerie supérieure, dominante à Reims. Question de parti initial, de dessein primitif[1].

« Que le vaisseau de notre église métropolitaine soit plus beau » que celui de Reims, c'est une opinion d'autant plus discutable qu'elle repose sur des données en partie erronées. Ainsi on attribue à la nef de Paris — p. 365 encore — une hauteur supérieure (48 mètres) à celle de la nef de Reims (38 mètres); les deux cotes sont inexactes et la différence entre les deux cons-

1. A Reims, la façade a été commencée vers 1250 probablement (le plan et les premiers travaux remontant à 1211-1220), soit au moment où l'on construisait la façade de Paris (avant 1208-1240 environ). La seconde n'a pas subi de modifications essentielles; il est possible qu'à Reims l'ordonnance des portes ait été modifiée par la substitution des tympans à jour aux tympans aveugles, substitution qui, cependant, n'entraîna pas, comme on le dit souvent, la construction des grands gables ajourés au dessus desdites portes — dentelure critiquable au point de vue de l'effet d'ensemble —. Il ne semble pas, en tout cas, que le parti général en ait reçu quelque changement notable; jamais, à Reims, la galerie des rois ne dut être envisagée pour le tiers inférieur de la façade, pas plus qu'on ne songea à une zone séparative marquée entre le rez-de-chaussée et le premier étage. On peut admettre que l'exemple de Paris ait porté et que l'architecte de Reims ait jugé fâcheuse l'équivalence des lignes horizontales aux verticales, en même temps qu'il se préoccupait d'améliorer son éclairage. C'est sous ce rapport, principalement, que doit intervenir la différence de date (dans le parti d'ensemble, s'entend), mais toujours en n'oubliant pas l'importance particulière de Reims. On y voulut non seulement une entrée, mais un véritable arc de triomphe : d'où prédominance excessive du portail, en ses lignes comme en son ornementation. La rupture d'équilibre, évidente, s'explique plutôt par des considérations historiques que par des dates. Mais elle devint article de foi; on le constate à Amiens.

tructions, de $2^m,95$ et non de 10 mètres, est en faveur de Reims, qui a $37^m,95$ sous clef (Paris, 35 mètres). En faveur de Reims aussi l'admirable élégance de son vaisseau, moins élancé à Paris, où les grandes ouvertures du triforium-tribune trouent excessivement les murailles, où l'harmonie s'établit à un moindre degré entre les lourdes colonnes cylindriques des grandes arcades, les triplets du triforium et les hautes baies de la claire-voie.

Sans insister sur les divergences d'ordre esthétique que l'on pourrait relever ici, poursuivons l'examen de l'article du *Temps* : « Les deux nefs, dit-il, sont de la même période, ou à bien peu de chose près; les deux façades sont de deux périodes différentes, et dont l'art ni les idées ne sont les mêmes ». C'est, au contraire, entre les deux nefs que la différence d'âge se précise nettement, plus qu'entre les deux façades. La nef parisienne était entièrement achevée avant 1240, alors qu'on terminait seulement le chœur de Reims, dont le portail n'était pas encore commencé. Certains auteurs ont rajeuni de façon exagérée cette nef rémoise; il faut se garder d'aller aussi loin, car on peut la dater toute entière de la seconde moitié du XIIIe siècle. Un demi-siècle en moyenne les séparera donc. Ce n'est pas qu'il faille attacher une importance excessive, quant au résultat obtenu, à l'effet cherché et produit, à de telles appréciations, lorsqu'il s'agit d'édifices bâtis selon un plan qui fut suivi jusqu'au bout. Leur homogénéité prouve et l'excellence de ce plan et la conscience des architectes successifs, moins pressés d'imposer leurs propres conceptions que de réaliser celles de leur devancier, que de faire œuvre d'unité et d'harmonie et, par conséquence, œuvre d'art. Le parti initial ne varie que dans des détails (par perfectionnement ou simplification des procédés de construction, surtout) ou dans le décor, plus aisément mis à la mode du jour. Toutefois, entre les deux nefs en présence, le demi-siècle susdit se fait évidemment sentir, tandis que, pour les deux façades, l'intervalle est moins sensible à l'œil, quoiqu'on en puisse penser. On nous redit à ce propos, et on y insiste encore plus loin, que toute la façade de Reims est du XIVe siècle. Nous avons vu ce qu'il fallait penser à cet égard. Nous n'y reviendrons que pour demander — car l'article ne l'explique pas — en quoi diffèrent « l'art et les idées » représentés par les deux façades?

On peut dire avec raison que la riche parure de la façade de Reims ne « dérobe pas les grandes lignes du corps d'architecture qu'elle a mission d'orner » et que tout concourt ici à l'impression d'élancement, conforme au programme que l'art gothique s'était tracé « dès le milieu du XIIIe siècle ». Il faut prendre garde seulement que ce programme remonte au début — il apparaît à Chartres — et non au milieu du siècle; question de doctrine où l'on ne saurait se montrer trop positif.

Cet élancement, autrement dit cette prédominance des lignes verticales, se remarque-t-il vraiment aux façades du transept de Notre-Dame de Paris? Et, si oui, s'explique-t-il par l'époque de construction, de vingt années postérieure

à celle de la façade? Pour notre part, nous ne constatons pas cette prédominance. Et si, de ce principe, « le maître de l'œuvre de Reims devait, un siècle plus tard (!), tirer toutes les conséquences qu'il comporte »[1], ce n'est pas à Paris qu'il prenait ses modèles, puisqu'il construisait en réalité la façade au moment où Jean de Chelles refaisait les transepts de Notre-Dame de Paris.

Il est également téméraire de déclarer que « l'extension de la statuaire à Reims découle logiquement, inévitablement, des innovations de l'architecte ». La grande cause de cette extension — répétons-le — c'est d'abord le rôle dévolu à la basilique du sacre, puis les ressources considérables de la fabrique. Plus que partout ailleurs il convenait de multiplier les effigies sacrées ou royales, de parler davantage aux foules accourues de partout le langage qu'elles comprenaient. Quant à ces innovations, il n'en est qu'une de réelle, et à laquelle, peut-être, on attache parfois une importance excessive : l'introducduction des tympans à jour au portail, là où les tympans aveugles, usités jusqu'alors, offraient un emplacement remarquable aux compositions les plus dignes de solliciter l'attention des fidèles. Se demanda-t-on vraiment où ces sujets trouveraient place désormais? Nous ne savons. On expose, p. 367, « que la partie inférieure des murailles, laissée libre au-dessous des voussures, restait seule disponible » pour les loger. « On la livra tout entière au sculpteur, et c'est ainsi que les scènes de la vie de la Vierge, la légende des saints locaux et l'évocation des précurseurs de la foi y prirent place en figures de ronde-bosse et en groupes ». Le malheur est que bien avant Reims, sans attendre l'innovation susdite, on utilisa les ébrasements des portails, et même les murailles voisines, pour des statues jugées essentielles. Le cas se présente au début du XII[e] siècle, auparavant peut-être, et sans doute la primitive cathédrale de Reims offrait-elle cette disposition : nous voilà bien loin de la recherche, au XIII[e] siècle seulement (au XIV[e] siècle, si l'on en croyait l'auteur), d'emplacements destinés à suppléer aux anciens tympans.

Le cas s'aggrave, du reste, d'une conclusion des plus risquées. Comme ces figures de ronde-bosse ont besoin d'être expressives, en dépit de leur situation et de leur position, le sculpteur « devra disposer, dans l'entre-deux des colonnes (qui séparent ces effigies), d'une surface plus large qui lui permettra de les présenter de trois-quarts et de donner à leur mouvement plus de souplesse ». Comment l'obtiendra-t-il? De l'architecte. Celui-ci élargira simplement les voussures, creusera les porches... Ainsi, en un temps de logique et de raison, ce serait l'architecte qui s'efforcerait à ménager de la place au sculpteur, en faisant bon marché de ses propres partis, voire des nécessités constructives! C'est à peu près comme si de nos jours, les statues ayant envahi les derniers espaces libres, on démolissait à tort et à travers édifices privés ou publics à seule fin d'ajouter de nouvelles figures à celles qui nous encombrent.

1. Dans ce même paragraphe, il est question de « vitraux translucides ». Des vitraux peuvent-ils être autrement que translucides?

La thèse est au moins étrange. Les porches sont bien devenus de plus en plus profonds, mais pour une raison autrement sérieuse. Il s'agissait d'agrandir les portes aussi bien en hauteur qu'en largeur, de leur donner une ampleur nouvelle dans les façades, proportionnée à l'importance des édifices, tout en augmentant l'éclairage des nefs. Comment y parvenir sans surélever considérablement les collatéraux, ce qui aurait entraîné de redoutables problèmes de poussée et de contrebuttement? En faisant saillir les porches hors des façades. Par cet artifice ils pouvaient gagner impunément en hauteur et en profondeur, quitte à établir, dans les murailles qu'ils abandonnaient, des arcs de décharge assez forts pour remplacer leurs archivoltes et préserver les linteaux de l'écrasement. On masquait, sans doute, la base du premier étage, mais on était en possession d'entrées grandioses, propres à frapper les visiteurs; les voussures ou archivoltes ne portaient plus rien et devenaient un non-sens au point de vue architectonique, il fallait faire remonter galerie basse, grande rose, pignon (voyez à Amiens toutes les conséquences du système), mais le portail prenait le pas, pour l'extérieur, sur toute autre partie d'un monument.

Que la décoration la plus opulente soit venue, enfin, revêtir ce portail, cela n'a rien que de compréhensible, puisqu'on entend donner dès le premier contact une grande idée de l'édifice où l'on va pénétrer. Seulement, cette décoration, pour abondante qu'elle apparaisse, demeure absolument subordonnée au parti architectural. Aucune ligne de ce dernier n'est sacrifiée. Ce n'est pas l'architecte qui s'ingénie à trouver des emplacements propices à la statuaire ou à l'ornementation fleurie : c'est le sculpteur qui est admis à décorer, selon un plan rigoureusement établi, dont il ne lui est pas permis de s'écarter, des surfaces aménagées par le constructeur et qui, en fait, pourraient se passer de décor.

Cependant, l'auteur n'est pas satisfait encore de ce creusement des porches opéré tout exprès pour que la sculpture les emplisse. Pour lui, l'imagier gothique réclame davantage, la place lui manque toujours. Le maître de l'œuvre, « en y réfléchissant », ne tarde pas à lui en fournir un supplément; il crée les « frontons triangulaires », ces gables où « l'on reporta, toujours en ronde-bosse, les motifs figurés dans la partie supérieure des tympans ». Eh bien non, ces gables, de création fort ancienne, ne furent pas imaginés pour recevoir des scènes ou figures sculptées; ce sont des membres d'architecture, qui ont un rôle bien défini à jouer. Si on les fouille, les reperce, les décore, c'est accessoirement, et toujours parce que à Reims il faut plus de splendeur et d'éclat qu'ailleurs.

On relèvera encore certain « ordre dispersé » dans lequel (p. 368) auraient été recueillis des sujets non placés — malgré tant d'efforts — et pour les mettre là « où l'on s'était gardé, jusqu'ici, d'introduire une figure ou même un motif d'ornement ». Assurément, partout ailleurs qu'à Reims, la sobriété est plus ou moins grande, mais le principe est dès longtemps posé de décorer de sculptures les points que l'on croit ainsi n'en avoir reçu qu'à la façade de la basilique du

sacre. Celle-ci en possède davantage, voilà tout. A Notre-Dame de Paris même, fait aisé à vérifier, les contreforts, entre les portes et aux angles du portail, ne sont-ils pas ornés de niches et de statues? Ce n'est donc pas une nouveauté rémoise; mais, à Reims, on a décuplé et entassé les motifs.

Il n'est point à propos de dire que le baptême de Clovis est « relégué » dans la galerie des rois. Il y domine tout, au contraire, y explique la façade entière. Et, au surplus, il existe en un autre point de l'église, au portail nord. Voici qui est plus sérieux : « Les œuvres de sculpture des frontons, inférieures en sobriété et en nerf à celles des pieds-droits, mais non moins pathétiques et incontestablement plus libres et plus souples, ouvrent la voie, d'une façon très sensible, à un art plus indépendant, plus décoratif dans l'allure..., moins ému, moins grand, mais plus spirituel, plus souriant..., et où s'exprime une humanité plus moyenne ». Rien de plus imprudent que de fonder un jugement sur les représentations des gables, car, sauf le couronnement de la Vierge de la porte centrale, elles ont été gravement altérées par des restaurations maladroites du XVIII[e] siècle. Il ne peut que difficilement en être tenu compte au point de vue de leur qualité d'art. Quant au couronnement de la Vierge, les figures n'en diffèrent ni par le faire, ni par le style, ni par l'expression, des grandes effigies des ébrasements. Cette scène n'annonce donc rien que ne disent ces dernières, et précisément avec la grâce « spirituelle » et la candeur « souriante » dont on voudrait faire honneur seulement aux scènes, en partie de médiocre valeur sculptées dans les gables.

L'inconvénient d'une exposition telle que celle du Musée des Arts décoratifs, qui donna lieu à l'article du *Temps*, est de dissimuler un peu les questions d'architecture au profit de la seule sculpture. On y accumule les ensembles et es détails, en de remarquables images du reste[1], des statues, des groupes, des ornements; et le public, séduit à bon droit par tant de merveilles mises ainsi à sa portée, perd de vue que ces éléments décoratifs sont la parure d'une merveilleuse ossature, la fleur délicatement posée sur un appareil qui a sa beauté propre. Le sculpteur fait tort à l'architecte. Certes, à Reims l'un et l'autre sont très grands. Il demeure toutefois que l'architecte est l'initiateur, le maître

1. La *Revue archéologique*, rendant compte de l'ouvrage de M. Moreau-Nélaton sur la cathédrale de Reims (p. 390), disait que l'illustration en était empruntée aux clichés de la « bibliothèque Doucet ». C'est le cas de rectifier ici cette erreur, puisqu'il s'agit du même fonds de clichés, une collection considérable exécutée par un sculpteur de la cathédrale de Reims, M. Léon Doucet, et exploitée, depuis le bombardement, au boulevard de Sébastopol à Paris, à l'enseigne de « Reims-cathédrale ». Sans valoir toujours les anciens fonds Trompette-Rothiers et Lajoye, la collection Doucet présente également une grande importance. On ne sait, du reste, ce qu'est devenue la collection Lajoye, qui semble avoir été dispersée; quant à la collection Trompette, qui appartient pour la majeure partie à M. Rothiers, de Reims et à Reims, il faut souhaiter vivement qu'elle ait échappé, qu'elle échappe à la destruction.

ouvrier, le chef. Que les visiteurs préfèrent une figure de grâce et de naïveté touchante à la solution la plus ingénieuse du plus grave problème constructif, cela se conçoit aisément. A ceux qui ont charge de guider leurs choix et leurs admirations de mettre logiquement chaque chose à sa place et de ne point prendre le décor pour la raison d'être du bâtiment.

∴

L'occasion serait bonne de parler d'un livre vraiment digne de ce nom, consacré au même sujet que l'article reproduit par la *Revue archéologique*, ne serait-ce que pour marquer le contraste entre l'œuvre d'un maître et la production probablement hâtive, quoique non dépourvue d'art, d'un journaliste.

Toutefois, l'ouvrage de M. Bréhier[1] est de ceux qui se passent de l'habituel compte-rendu. Il n'y aurait pas lieu d'en disserter amplement pour le signaler à des lecteurs auxquels il apporte une ordonnance méthodique sans sécheresse, une exposition parfaitement claire et d'un style aisé, souple, propre à faire aimer davantage la glorieuse église, des vues nouvelles sur bien des points, mais judicieuses et déduites avec goût, simplicité, entente complète de l'époque, une précision rarement en défaut. Livre essentiel, en somme, qui a ce mérite aussi — et surtout — de ne point séparer la cathédrale de la société, de faire d'excellente archéologie sans quitter le terrain des contingences historiques.

Nous ne chercherons donc pas à donner un sommaire plus ou moins copieux, mais deux points nous retiendront : l'un pour appuyer les conclusions de l'auteur — lequel, à dire vrai, ayant la logique pour lui, n'aurait pas besoin de pareil concours — l'autre, pour présenter quelques observations qu'un examen attentif nous a suggérées.

C'est de la galerie des rois qu'il s'agit d'abord. Malgré la tradition ancienne, qui voyait dans les grandes effigies de l'étage supérieur celles des rois de France successeurs de Clovis, de l'image duquel on ne saurait les rendre indépendants, certains auteurs ont admis qu'il n'existait pas de personnages profanes dans l'iconographie religieuse et que, par conséquent, les rois ne pouvaient être que ceux de Juda, ancêtres de Jésus et de Marie... Le compte seul des statues suffisait à mettre à néant cette interprétation, bien qu'elle ait pour elle l'autorité de Didron qui, le premier, la formula[2] : il n'y a pas moins de 58 figures royales dans la galerie proprement dite (56 d'après M. Bréhier et d'autres écrivains, mais peut-être oublie-t-on les deux rois qui se dressent

1. Louis Bréhier, professeur à l'Université de Clermont, *La cathédrale de Reims; une œuvre française*. Paris, H. Laurens, éditeur, in-8, avec 56 planches donnant un beaucoup plus grand nombre de motifs (ensembles et détails).

2. Pour Paris et Amiens, du moins, car il admettait qu'à Reims, cathédrale du sacre, il pouvait y avoir les effigies des souverains nationaux.

à droite et à gauche du baptême de Clovis[1], plus Clovis lui-même, plus encore une seconde série de 14 (ou 16) figures autour des croisillons du transept, dans les tabernacles des contreforts. Or si l'on admet qu'il y eut dix-neuf à vingt rois d'Israël, autant de rois de Juda, plus Saül, David et Salomon qui les précédèrent, cela fait 43 monarques, auxquels on peut à la rigueur ajouter les cinq ou six Macchabées ; la cinquantaine n'est pas atteinte. Il a fallu chercher des combinaisons généalogiques tirées de saint Mathieu ou de saint Luc pour justifier la théorie des rois bibliques, alors même que maints personnages, dans ces descendances, n'ont pas été des rois[2].

A Reims, il ne peut y avoir d'erreur sur la personnalité des effigies : il ne s'agit que de rois, tous munis des attributs de la souveraineté, et il ne faut pas oublier, d'autre part, que des souverains, des dynastes, des prélats, ont figuré sur des vitraux ou ont été représentés d'autre façon dans bien des églises — à Reims même — contrairement à cette thèse qui n'admet pas les profanes parmi les représentations de figures empruntées à l'histoire ou aux légendes bibliques. L'absence de nimbe aux statues royales n'a pas une valeur absolue, sans doute ; elle renforce cependant l'argumentation, d'autant qu'aux effigies vraiment religieuses et de même échelle de Reims (tabernacles des contreforts de la façade principale), les nimbes ne manquent jamais. Enfin l'histoire de David, symbole de la royauté, ne figure-t-elle pas en ses détails autour de la grande rose de Reims, faisant du baptême de Clovis une sorte de soubassement spirituel et de commentaire allégorique figuré ?

Mais une nouvelle preuve est apparue depuis peu à l'encontre des rois français. On a admis que certaines statues de Reims — deux au moins ! — offraient un type israélite marqué : d'où il suivrait que c'est aux rois hébreux que l'on a affaire. Argument dont M. Bréhier n'eût pas manqué, sans doute, de faire remarquer la fantaisie, si son livre n'avait pas été à l'impression au même moment, croyons-nous. Il n'y a rien à inférer de telles considérations ethnographiques ; outre que maintes statues ont subi des dégâts qui empêchent toutes constatations de ce genre, que d'autres ont été refaites ou restaurées sans qu'on soit certain que leur facies primitif ait été conservé, il demeure que la suite des rois présente des types variés dont aucun ne révèle une préoccupation quelconque de vérité iconographique — sauf peut-être parmi les statues plus anciennes du transept, qui ont plus de caractère. Ce n'est pas que la plupart des physionomies ne soient assez fortement individualisées : ce sont des

1. Détail qui a sa valeur : ces deux rois, par un geste indicateur fort précis, établissent une véritable liaison entre le groupe du baptême et la suite des monarques dont ils sont comme les chefs de file.

2. L'argument du nombre porterait moins (en apparence) à Paris et à Amiens où il n'y a, aux galeries, que 28 et 22 statues ; il porterait moins si M. Bréhier n'expliquait ces chiffres par l'emploi de certains catalogues dynastiques en usage au moment de la construction.

portraits, mais portraits évidemment des sculpteurs, d'autres ouvriers, de manœuvres, voire de bourgeois du temps, auxquels la couronne ne parvient pas toujours à donner la majesté requise. Le statuaire prenait le modèle vivant qu'il avait sous la main (tradition toujours en honneur) ou se bornait à quelque figuration conventionnelle. Qu'il ait rencontré par hasard un artisan de race juive, c'est possible, mais c'est tout ce que l'on peut dire à ce sujet.

Nous chercherons une petite querelle à M. Bréhier à propos du qualificatif de « belles » qu'il décerne aux statues royales dans leur ensemble. En réalité, et mises à part celles du transept, elles font un peu tache dans le décor sculpté de la cathédrale ; il en est de grotesques, notamment au revers des tours. Presque toutes — et c'est bien le cas aussi pour les cinq personnages du baptême de Clovis — témoignent d'une époque de décadence (elles sont probablement de la fin du XIVe siècle, si même quelques-unes ne datent pas des réfections qui ont suivi l'incendie de 1481), d'une certaine hâte et d'exécutants de valeur inégale, quoique toujours secondaire. Ne semble-t-il pas que l'effort ait été si intense jadis que les trésors de goût et de pureté du XIIIe siècle n'aient pu lui survivre cent ans ?

Il est à désirer que les pages éloquentes et fortes de M. Bréhier mettent un terme à la controverse. Quoi qu'il en soit de la valeur artistique des effigies, elles complètent admirablement, comme il le disait naguère à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, « l'idée du décorateur qui montre successivement l'institution de la royauté légitime de David et de Salomon, la transmission de cette royauté à l'illustre nation des Francs dans la personne de Clovis, enfin, toute la monarchie française sortant pour ainsi dire du baptistère de Reims en une procession majestueuse ».

*
* *

En un chapitre extrêmement suggestif, M. Bréhier nous fait assister à l'évolution de la sculpture française à partir du Xe siècle jusqu'au moment où s'ouvrirent les chantiers de la cathédrale de Reims. Figures de style très barbare, inspirées par le culte des reliques, travaux qui semblent uniquement la transposition en relief de représentations picturales linéaires, œuvres dans lesquelles enfin une certaine part d'observation, personnelle au sculpteur, s'affirme de plus en plus, telles sont les grandes phases du mouvement dont la décoration sculpturale de Saint-Denis, le portail de Saint-Julien du Mans, puis le portail royal de Chartres, peuvent être considérés comme les premiers résultats. Puis la sculpture s'émancipe, les conventions enfantines disparaissent peu à peu ; nous sommes au dernier quart du XIIe siècle.

Les exemples caractéristiques des dernières étapes ascensionnelles sont fournis par le tympan du portail de Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris, par la Vierge assise du transept nord de Reims, qui proviendrait de la cathédrale romane, par certaines figurines du chœur de Saint-Rémi de Reims, et encore

par le portail de la Vierge à la cathédrale de Senlis, marquant une transition certaine entre la sculpture romane et la sculpture gothique. Viennent ensuite les productions des ateliers de Sens et de Laon, avec lesquelles s'ouvre le XIII[e] siècle, sans que la convention soit éliminée totalement ; mais à Notre-Dame de Paris, où il faut revenir, au portail de la Vierge, postérieur de si peu d'années pourtant aux bas-reliefs de Laon, l'essor serait admirable et frappant.

Au même moment on commencerait à décorer les portails du transept de Chartres, ceux de la façade d'Amiens, et le premier atelier de Reims créerait la statuaire du transept nord, les grandes figures de la porte sud du portail occidental, les anges des contreforts de l'abside.

Ici nous nous demanderons jusqu'à quel point cette classification, très sommairement rapportée en ces lignes, et que l'absence de textes, le mauvais état des originaux, les réfections rendaient si malaisée à établir, nous nous demanderons si elle tient suffisamment compte de faits secondaires en eux-mêmes, mais qui jouent toujours un rôle considérable dans l'élaboration des œuvres dont l'ensemble constitue pour nous — qui jugeons avec, et malgré l'énorme raccourci des siècles révolus — à défaut d'un style, du moins un groupement d'écoles provinciales.

N'y a-t-il pas le plus ou moins d'adresse d'artistes qui peuvent être contemporains des plus prestigieux, les avoir formés et dirigés peut-être, qui les dépasseront par l'esprit d'intrigue, le sens des affaires, le zèle à solliciter l'antique et éternel « piston »? N'y a-t-il pas les conditions économiques de temps et de lieu, souvent dictées par des faits historiques, et les difficultés financières inhérentes à toute entreprise d'envergure telle que la construction d'une illustre église? Et le goût, et le zèle des clients, et la hâte possible, les retards certains, les influences probables, la mode ou les habitudes de l'endroit? Pour toutes ces raisons, et d'autres que l'on pourrait énumérer, une œuvre maladroite, ou naïve, ou conventionnelle ne peut, semble-t-il, fournir toujours un jalon chronologique de tout repos, ni permettre de dire que cette œuvre sera nécessairement antérieure à une autre, d'un art au premier aspect plus avancé.

Prenons garde naturellement que l'absolu en cette matière conduirait à mettre la sainte Foy de Conques au même temps que les effigies les plus accomplies. Tout système peut être poussé à l'absurde et la statuaire de Reims a donné lieu déjà à d'aussi notoires exagérations. Peut-être faudrait-il tenir compte néanmoins, là plus qu'ailleurs, de contingences dont la valeur n'apparaît pas toujours assez aux historiens d'art.

C'est ainsi que la question dès longtemps débattue, et qui donna lieu parfois à des conclusions au moins inattendues, du groupe fameux de la Visitation, nous suggèrera quelques observations.

Pour M. Bréhier, comme pour la plupart des écrivains qui s'en sont occupé, les deux figures en question (porte centrale du grand portail, ébrasement de droite) semblent dépaysées au milieu de personnages du temps de saint Louis.

« Elles forment par leur style un contraste si étrange avec les statues qui les entourent, qu'on se demande d'abord si elles appartiennent à la même époque. Par la splendeur de leurs draperies et la beauté radieuse de leur visage, elles semblent représenter un degré de perfection que n'atteignirent pas les maîtres gothiques. On les croirait plus volontiers exécutées au pied de l'Acropole, au temps de Phidias et de Périclès, que dans la Champagne du XIII[e] siècle. Leur présence aux côtés de la Vierge de l'Annonciation ressemble à un anachronisme... » Telle est l'apparence. Rien de plus attachant, du reste, que les pages où le savant auteur, avec un sentiment parfait et un goût très fin, développe ce thème et cherche à l'expliquer (p. 182-206). Le chapitre est exquis. On y lit encore ceci, après un examen de l'époque d'exécution du groupe, laquelle serait le début de la seconde moitié du XIII[e] siècle : « Il reste à expliquer comment il a pu être exécuté à cette époque et d'où vient cette rencontre inattendue, à la façade de Reims, entre les contemporains de saint Louis et ces filles de la Grèce antique. Par quel mystère les imagiers gothiques, épris de plus en plus de la vérité et de la nature, ont-ils fini par trouver l'antiquité sur leur chemin, et deux siècles avant l'epanouissement de la Renaissance? » Et ceci : « Comme ces œuvres, dit M. Mâle, cité par M. Bréhier, sont étranges! Rien ne les précède, et rien ne les suit. Elles sont l'œuvre d'un artiste qui ne semble pas avoir eu de maître et qui n'a pas eu de disciple ».

Ne serait-ce pas toujours l'apparence?

Qu'on nous permette d'esquisser une timide protestation contre l'engouement dont ces figures sont ainsi l'objet, et, loin d'en reconnaître le caractère exceptionnel, inattendu, de les mettre sur le même plan que certaines statues voisines, regardées comme inférieures et plus anciennes.

Certes, en insistant sur l'inspiration hellénique et phidiesque de la Visitation, M. Bréhier ne prétend pas que le phénomène soit unique au moyen âge d'une imitation plus ou moins libre, plus ou moins heureuse — plus ou moins consciente, pourrait-on ajouter — de l'art antique. Il cite à cet égard des faits probants, il désigne à Reims d'autres sculptures autorisant semblables constatations; mais leur exécution imparfaite ne leur permet pas de rivaliser avec la Visitation, chef-d'œuvre du genre, aboutissement de la série : la part, décidément, lui est faite bien belle.

Examinons le groupe sans nous laisser séduire par le mirage des draperies parthénoniennes, par la magie des expressions de sereine candeur. Les corps sont dépourvus d'élégance. Formes trapues, bustes allongés sur des jambes courtes, épaules démesurément larges, cols de hauteur excessive, têtes plus grosses qu'il ne faudrait surtout : telles sont les caractéristiques générales contre lesquelles d'autres considérations prévaudront difficilement. Ces caractéristiques, où les retrouve-t-on? Dans ces statues de l'ébrasement droit de la porte sud, qui représenteraient, parmi les œuvres du premier atelier de sculpture de la cathédrale actuelle, « la tradition la plus attardée ». Or, l'effort timide

pour échapper à la loi de frontalité, très justement observé dans quelques-unes des figures de cette série, se révèle-t-il à un degré vraiment supérieur dans la Vierge et la sainte Élisabeth de la Visitation, qui doivent former groupe, ne l'oublions pas, alors que le Moïse, l'Isaïe, le Siméon ou leurs compagnons gardent chacun leur valeur propre? En ce qui concerne l'attitude et les proportions, il semblerait que la différence soit insensible entre les deux suites.

Mais il y a, de plus, une certaine parité d'exécution du geste, assurément typique, et c'est un point que l'on n'a peut-être pas fait ressortir. Rien de plus disgracieux que le bras droit d'Élisabeth, collé au corps, mal attaché, avec son avant-bras brusquement dressé hors des draperies, maigre et roide dans la manche collante, à petits plis, du vêtement de dessous. Cette conformation, à coup sûr malaisée, cette manche et la main de modelé sommaire, ce sont de nouveau les vieillards de la porte sud qui nous les montrent, et à plusieurs exemplaires (voyez surtout Abraham). Sans doute, Marie fait un geste mieux rendu, l'avant-bras est grassouillet, moins allongé, la plissure de la manche plus finement traitée : ceci nous amènera à une question que nous reprendrons tout à l'heure; il reste, pour l'instant, que l'exception fameuse ne paraît pas en être une en totalité.

Ce sont les draperies, dira-t-on, et les visages qui sont exceptionnels. Pour ce qui est des premières, nous demanderons si elles sont suffisamment supérieures dans l'agencement, la complexité et le modelé des plis, le rendu, à celles de l'Isaïe par exemple — réserve faite au sujet d'une différence de faire entre la statue de la Vierge et celle d'Élisabeth — pour justifier un intervalle de près d'un demi-siècle entre les deux groupes? — Les visages? Eh bien! ils ont peu de vie. Nous confesserons que celui d'Élisabeth ne nous paraît guère de plus d'intensité, ni de meilleure exécution, que ceux de saint Jean-Baptiste et d'Abraham.

Pour la Vierge, disions-nous, une question peut se poser. Tout en elle indique une main plus exercée que celle à qui l'on doit Élisabeth. Observez-les sans vous arrêter à l'idée d'unité, qui n'appartient ici qu'au sujet. Si les mêmes défauts de proportion apparaissent, il existe plus de souplesse dans la figure de Marie en général, son geste ne donne pas cette impression pénible d'ankylose, les draperies sont refouillées avec plus de grâce et parfois de savante mollesse, la tête a une autre valeur. Mais que peut-on tirer de ces indices, si ce n'est que nous avons affaire à deux statuaires? A deux statuaires travaillant au même moment, cela ne fait pas de doute, et dont on pourrait cependant déclarer l'un quelque peu antérieur à l'autre si l'on s'en tenait aux critères d'exécution. Ce furent, du reste, deux copistes, l'un de meilleure habileté, tous deux adaptés à merveille à la manière antique, que tant d'exemples à Reims devaient leur permettre d'étudier, et tous deux d'une adresse médiocre s'ils cherchaient à échapper à cette tyrannie[1].

1. On pourrait admettre qu'ils ont copié ou se sont inspirés (si le premier terme

M. Bréhier a fort bien discuté cette thèse de l'inspiration antique. Il constate qu'au moment où la sculpture monumentale, chaque jour plus près du modèle vivant, produisait les chefs-d'œuvre de la façade de Reims, quelques maîtres, attardés dans une tradition qui remontait à l'époque carolingienne et que l'on suit à travers la période romane, préféraient s'inspirer d'œuvres antiques. Seulement la thèse se restreint outre mesure lorsqu'elle fait apparaître que la Visitation est « l'aboutissement » d'une tendance bien antérieure. L'existence se vérifie en tous temps d'artistes vivant à côté les uns des autres, œuvrant parfois au même ensemble, qui sont ou asservis à des formules — asservissement magnifique à l'occasion, c'est entendu — ou à peu près libérés, ou, effort suprême, impatients de toute entrave. Les exemples sont frappants à la cathédrale de Reims d'un état de choses à ce point multiple et vieil autant que le monde, et durable autant que lui. Le hiatus serait-il complet entre ces œuvres sans originalité du XIIIe siècle et celles de la Renaissance? C'est invraisemblable. Aussi bien, la tendance, se manifestant sans cesse à travers les siècles, n'a point achevé son œuvre. L'académisme désuet a toujours ses adeptes, au moment même où se produisent d'audacieuses tentatives : unité de temps néanmoins, malgré l'énorme divergence de vues et quelquefois de procédés.

Que prétendrions-nous inférer d'un rapprochement plus étroit entre les statues de la Visitation et celles des vieillards bibliques? Une parité d'âge que maints traits semblables confirment autant que la similitude d'inspiration.

Faudra-t-il en conséquence vieillir le groupe de la Vierge si pure, de l'Élisabeth vénérable? Cela paraît admissible. Et pour cette raison de plus qu'on possède au transept nord une sorte d'équivalent des deux effigies (plus voisin encore de l'Élisabeth, naturellement), de même qu'on y voit l'analogue des patriarches de la porte sud.

On semble supposer que les apôtres, aux ébrasements de la porte du Jugement dernier, sont un peu postérieurs aux vieillards précités, de faire plus avancé; le vrai consiste en ceci qu'il y a, non pas différence d'époque, mais variété de mains. Considérons ici et là les attitudes, les médiocres essais de flexion d'une jambe, les gestes, draperies, expressions (sans parler des dispositions architectoniques); peut-on raisonnablement noter, pour l'un des côtés, un progrès certain? Mais il y a des sculpteurs différents, ce qui suffit pour établir l'apparente différence d'âge.

Relevons un détail entre plusieurs. Voici, à l'ébrasement gauche du Jugement dernier, trois apôtres de physionomie semblable, grâce à leurs chevelures et à leurs barbes frisées. Les patriarches du grand portail ont au contraire un système pileux à longues mèches ondulées. Il n'en faut pas davantage pour que chaque suite ait un aspect différent, presque un âge propre. En réalité, les

semble trop peu honorable) de figures dont les bras avaient disparu : de là, la maladresse des gestes réalisés.

deux manières de traiter les poils se confondent, se combinent parfois : ainsi dans la barbe de saint Jean-Baptiste (sa tête est vraiment l'une des plus « antiques » de Reims) ou celle d'Isaïe ; et à côté de ce caractère très secondaire, quoique fortement expressif, d'autres traits offrent, dans les deux séries, la plus grande ressemblance (pommettes saillantes, rides frontales, lèvres proéminentes, etc.). Quant aux draperies, on en retrouve aussi de faire identique, et voici que celles du troisième apôtre de l'ébrasement gauche du Jugement rappellent les vêtements des deux femmes de la Visitation.

A la tendance qui a consisté à rajeunir ces dernières, nous voudrions donc opposer celle qui les vieillirait, pour tenir compte d'éléments comparatifs de valeur, lesquels n'apparaissent peut-être pas à première vue. Et aussi pour que les classifications fondées sur le « style » — cadre à coup sûr indispensable aux études d'histoire de l'art — s'adaptent, dans la pratique, avec moins de rigueur, laissent place aux causes multiples, ci-dessus énoncées, de malfaçon involontaire ou plutôt d'archaïsme fatal, si l'on peut s'exprimer ainsi. En somme, il s'agirait de mettre sur le même plan, quant à la date, la Visitation et des figures moins vantées, de conception identique pourtant, ayant mêmes défauts, qualités presque pareilles ; et ce n'est pas diminuer l'une autant qu'il paraît, ni rehausser immodérément les autres.

Ceci entraînerait à rechercher jusqu'à quel point la théorie d'une reconstruction du grand portail, au commencement du XIIIᵉ siècle, peut se soutenir. On sait qu'elle a pour point de départ précisément l'existence, au portail actuel, des statues archaïques de la porte sud (à côté desquelles on ne rangeait pas la Visitation), statues — appelons-les archaïsantes plutôt — qui seraient aussi des matériaux de remploi, de même que, pour une forte part, la sculpture du portail nord, non prévu au plan primitif. Ce serait aller loin.

Après avoir fait ressortir l'unité de conception et d'exécution architectoniques, la parfaite homogénéité du portail occidental, on peut se borner à dire qu'entre 1211, moment auquel on estime que le premier atelier rémois a commencé à travailler, et 1260, date d'achèvement probable dudit portail, l'espace n'est pas aussi considérable qu'il semble. Ces dates sont extrêmes ; elles n'indiquent nullement le début précis et la terminaison positive des travaux de sculpture. De la sorte, on peut rapprocher beaucoup les uns des autres des motifs où le faire représente des conceptions, des tendances opposées, mais quasi-contemporaines. Et si l'on tient compte des inévitables difficultés d'exécution, entraînant l'échelonnement de la décoration statuaire, ne se sent-on pas de moins en moins enclin à admettre ce demi-siècle d'intervalle entre les deux séries de statues en présence (pour ne s'en tenir qu'aux grands traits de ce décor) ? Copistes et novateurs ont travaillé dans le même temps, ou à très peu près.

Ce fut sans s'influencer mutuellement, ajouterons-nous... Il en sera éternellement ainsi. Voyez, à la façade de l'Opéra, Carpeaux, et Dubois, et Guillaume, et Jouffroy, et d'autres. Ce qui est regrettable, c'est que les copistes aient été

assez puissants pour intercaler leurs figures attardées parmi celles qui ne l'étaient point, au détriment de l'harmonie d'une des portes tout au moins... Ce qui serait vrai aussi, mais en sens inverse, pour les groupes de l'Opéra.

D'où vient le prestige de la Visitation ? Le problème qu'elle posait, les discussions auxquelles elle a donné lieu ne suffisent pas à l'expliquer, car beaucoup l'admirent en soi, sans se préoccuper de son âge. Elle séduit à première vue au milieu de tant de figures d'apparence plus austère — combien plus réelles pourtant, plus senties, plus évocatrices de l'époque et de la contrée ! Le contraste est si grand que l'on croit remarquer la vie, un art plus raffiné, alors que tout est jeu d'étoffes subtiles ; on peut, grâce à des reproductions d'échelle commune, rapprocher les deux femmes des patriarches : ce prestige n'est pas sans s'effacer beaucoup. Il s'efface autant que, par une opération contraire, celui des statues d'autre caractère s'accroîtrait encore, s'il est possible.

Ce n'est pas possible parce que l'art est là, définitif, intégral, jailli du terroir même. Il est là — dans une infinité de sculptures libérées du joug de l'antiquité, et il n'est qu'à un degré secondaire dans des figures dont la formule détonne, quoiqu'on puisse dire. Conservant dans les plis de leurs manteaux le reflet d'un monde différent, étranger à ce terroir fécond, elles n'expriment ni la foi dépourvue d'artifices, ni la grandeur robuste et sereine, tandis que les premières ont été vivifiées par l'observation directe et le sentiment intense des joies et des misères quotidiennes : langage sublime de simplicité et de réalité que le génie national seul fait entendre avec cette force.

C'est la richesse même du texte de M. Bréhier qui incite à l'examen de certains points. Il est probable qu'après les contributions importantes fournies par son livre, on ne possédera la certitude à leur égard qu'au prix d'une véritable dissection de l'appareillage, des points de sutures, des altérations et des réfections. L'exploration archéologique devra remplacer l'appréciation esthétique ou historique. Mais chicanons encore l'auteur pour une dilection qui lui fait exprimer cette pensée (p. 203) : « Affranchie de toutes les conventions, la statuaire du XIIIe siècle peut interpréter la nature : à plus forte raison est-elle capable, si quelques maîtres en ont la volonté, de reproduire les œuvres antiques ». C'est e corollaire de certaine « perfection que n'atteignirent pas les maîtres gothiques » cités plus haut. Nous pensons au contraire que cette volonté (si volonté il y a), heureusement limitée à « quelques maîtres », ne pouvait être que de funeste conséquence si la logique et la raison s'étaient laissé entamer alors.

Au lieu de proclamer que la statuaire pouvait reproduire au besoin des œuvres d'un autre âge, parce qu'elle avait acquis la liberté, il conviendrait de déplorer une tendance rétrograde, qui, non suivie durant certaine période, a pris plus tard une formidable revanche. Que les maîtres du XIIIe siècle aient été « impuissants » à créer un mouvement durable de renaissance de l'antiquité, c'est exact, sauf que leur « impuissance » à copier provenait justement de leur

puissance de créer — laquelle n'empêchait guère en somme les confrères attardés de cheminer à petits pas. L'auteur reconnaît cela en ajoutant que les causes de cet état de fait doivent être cherchées dans un goût de plus en plus vif pour le naturalisme, le trait individuel et pittoresque. Voilà la vérité ; elle se concilie mal avec une sorte de regret de ne point avoir vu d'école se former à la suite du « maître de la Visitation ». Quant à ce postulat que, pour certains maîtres, l'art antique seul correspondait à l'idéal de beauté qu'ils portaient en eux, il vise, en résumé, une inspiration de seconde main, productrice à l'occasion d'œuvres fort belles — nous admirons de tout cœur la Visitation — d'habileté extrême, mais ayant plus d'éloquence que de franc parler, plus de recherche que de spontanéité, plus d'agrément que de mâle vigueur, plus de fioritures que de sereine ampleur.

Il serait enfantin de nier que parmi les apports de tous genres constituant la tradition saine et le fond impérissable de notre génie créateur, l'antiquité ne figure pour une large part. Encore à ces éléments-là, plus qu'à d'autres, fallait-il la fécondation puissante des effluves locaux. On ne se louera jamais assez de ce que la force de ces derniers ait dégagé la pensée esthétique du XIIIe siècle en mettant au second plan, pour un long terme, les éléments en question. Accueillie dans la suite comme nouveauté par de grands seigneurs, l'inspiration antique a conquis une étrange suprématie. Elle ne nous a plus lâchés.

Notre connaissance, sur tous ces points, s'enrichit grandement du fait de M. Bréhier, même si l'on recherche d'autres indices critiques que lui et si l'on envisage avec moins de sympathie l'apport classique. C'était, du reste, « le Reims » attendu. Le caractère occasionnel — et d'ailleurs respectable — de tant de publications que les événements ont fait surgir, ne s'y décèle point.

J. Mayor.

Rapport du conservateur des antiquités à Chypre pour l'année 1914[1].

L'objet de ce rapport est de donner un bref compte-rendu de ce qui fut fait cette année pour la conservation des antiquités dans toute l'île, et des mesures prises pour restreindre autant que possible les fouilles illicites et l'exportation des antiquités.

Les fouilles et ventes illicites, déjà fréquentes du temps de Cesnola, se sont accrues graduellement et généralisées. L'appât d'un gain facile, quelquefois très grand, a contribué à la formation d'une classe de violateurs de tombes dans les villages avoisinant les antiques sites et les nécropoles, et d'une autre classe, celle des marchands d'antiquités, dans les villes principales aussi bien que dans certains villages.

Pendant ces dernières années, les marchands de Lefkara devinrent, dans une certaine mesure, les pionniers du trafic défendu. A côté de la « Lefkaritika », la dentelle chypriote si estimée en Europe, les marchands emportaient et offraient, pour les vendre aux directeurs des musées européens, des antiquités chypriotes. Encouragés par des bénéfices importants, ils instituèrent un commerce régulier, visitant tous les villages, acquérant des antiquités à bons prix, souvent encourageant des terrassiers à fouiller les tombes, en leur avançant les dépenses préliminaires. En présence d'un tel état de choses, la « loi des antiquités », malgré toutes ses restrictions, ne pouvait d'un coup extirper le mal, que nourrissait le désir d'un profit facile, quoique illicite, chez des personnes inconscientes du tort incalculable qu'elles faisaient à leur pays, en détruisant ou en détournant ses trésors archéologiques.

Une des mesures prises fut le règlement des permis d'exportation. Ceci avait déjà été fait en 1912. Par décret de S. E. le Haut Commissaire, la délivrance des permis nécessaires pour l'exportation des antiquités me fut confiée. Les antiquités examinées furent cataloguées par moi, et ensuite emballées en ma présence et cachetées avec le sceau du musée.

En 1912, 16 permis furent délivrés ; en 1913, 19, et, en 1914, 18, représentant en tout 3.190 objets, parmi lesquels environ 1.100 monnaies de cuivre, 500 vases de verre communs, 100 lampes de terre cuite, 250 petites têtes, 500 pièces de monnaie byzantines ou des Lusignans (que la loi ne vise pas comme antiquités), et le reste, environ 700 objets, vases de terre cuite de toutes formes et objets de bronze.

1. Traduit de l'anglais, par les soins du consulat de France.

Une autre mesure consista à dresser des catalogues descriptifs de toutes les collections privées. Chaque personne qui possédait des antiquités à l'époque où la « loi des antiquités » entra en vigueur, fut obligée de fournir la liste des antiquités lui appartenant. Mais ces listes furent faites de telle sorte qu'il n'était possible ni de vérifier leur exactitude, ni de contrôler l'existence des objets avec la liste. Il était donc nécessaire de dresser de nouvelles listes, décrivant chaque objet en termes scientifiques, de manière à pouvoir les identifier en se référant à la liste. Ceci fut fait, en ce qui concerne les collections privées de Larnaca, en juin 1914. Plus de 7.000 objets appartenant à ces collections furent décrits par moi de telle sorte, qu'il est possible maintenant à la police de les inspecter à un moment quelconque et de s'assurer qu'ils sont gardés, conformément aux dispositions de la loi. J'espère que la même chose sera faite pour les collections privées d'antiquités dans les autres villes.

L'achat sur une large échelle d'antiquités pour le Musée, et une rémunération libérale pour celles qui sont accidentellement trouvées et apportées au Musée, sont certainement les moyens les plus efficaces de retenir les pièces de valeur et de restreindre l'exportation. Dans l'année en question, une subvention du Gouvernement de 200 livres sterling fut votée à cette fin ; avec cette somme, nous avons pu acquérir plus de 130 objets de valeur, que les possesseurs demandaient à exporter ou à vendre au Musée. Des sommes de 20 livres dans la même année et de 50 livres l'année précédente furent aussi dépensées pour ce motif ; il y a encore des objets de grande valeur que nous devrons acquérir, si nous ne voulons pas qu'ils soient à jamais perdus pour Chypre.

Mais ce qu'il faut surtout pour arrêter les fouilles illicites et empêcher la vente illégale des antiquités, c'est d'examiner à fond et de fouiller tous les sites connus, les nécropoles récemment découvertes, les emplacements de temples. Comme les Instituts archéologiques étrangers n'ont marqué aucune intention, du moins jusqu'à présent, d'entreprendre à Chypre des excavations systématiques, le problème des fouilles qui restent à faire doit être mis en regard des moyens à la disposition du musée de Chypre. En 1913, une subvention de 450 livres sterling fut votée par le gouvernement pour des recherches archéologiques à Chypre ; les fouilles furent conduites au compte du Musée, sous la direction du professeur J. L. Myres, de l'Université d'Oxford. Un rapport spécial concernant ces fouilles fut rédigé par moi en janvier 1914. Quant au rapport complet, encore en préparation, il sera publié bientôt dans un journal archéologique anglais. En 1914, quelques petites excavations furent opérées par moi dans les limites permises par les ressources du Musée, et spécialement dans les endroits où une action immédiate était nécessaire afin d'empêcher une plus grande détérioration des sites par les villageois.

1° A Arpéra Chiftlik, à 5 milles anglais à l'ouest de Larnaca, en février 1914, les paysans ouvrirent et pillèrent des tombes de la troisième ou dernière période de l'âge du bronze. Au reçu de cette information, je visitai immédiate-

ment l'emplacement, et trouvai une nécropole étendue, dont plusieurs centaines de tombes avaient été pillées et ouvertes au temps de Cesnola. Ma proposition tendant à un examen immédiat des lieux ayant été acceptée par le Comité et les fonds nécessaires fournis en partie par le Musée, en partie par les contributions privées des membres du Comité du Musée, je me mis à l'œuvre en mars et réussis à ouvrir environ 20 tombes. Quelques-unes appartiennent à la première ou plus ancienne période de l'âge du bronze (2.000 à 3.000 ans avant J.-C.). Elles contenaient de vastes récipients à lait et d'autres vases de la classe des argiles rouge-poli, avec peu ou pas d'objets en bronze, tels que ceux qui furent découverts dans la localité de *Mosphilos*. Les autres, qui furent découverts dans la localité *Ayos Andronikos*, appartiennent au dernier âge de bronze ou période chypro-mycénienne. Ils contenaient les habituels vases mycéniens, avec les objets de fabrication chypriote de la même époque. Parmi les objets découverts, un fragment de jarre d'épaisse terre cuite mérite une mention spéciale, comme portant une inscription de 7 lettres en caractères minoens.

2° A Lapithos, sur le petit plateau rocailleux et escarpé où se trouve juchée l'église d'Aya Anastasia, une tombe fut découverte, lors de la construction de ladite église, en novembre 1914. Je me rendis immédiatement à Lapithos et procédai à la fouille de la tombe, qui se trouva être très intéressante. En dehors de la poterie appartenant à la dernière période de l'âge de bronze (c'est-à-dire des vases mycéniens) et avec eux des objets fabriqués à Chypre (vers la même époque), elle renfermait une grande quantité de bols en bronze et un couteau en fer. Il semble que la tombe appartienne à la période de la première introduction du fer, quand ce métal était encore très rare, avait de la valeur et était utilisé pour les armes, le bronze étant encore employé pour les vases et autres objets. C'est, en réalité, la période décrite dans les poèmes d'Homère. Par conséquent, la tombe doit être assignée à la période du dernier âge de bronze, c'est-à-dire 1.200 ans avant J.-C. Il est très heureux que la date de cette tombe soit aussi bien déterminée, car j'ai été en mesure d'en extraire 22 têtes qui, étant d'une date bien précisée, ont de l'importance au point de vue anthropologique.

3° A Kyrénia, en juillet 1914, dans la cour d'une maison voisine de l'église orthodoxe de la ville, alors qu'on creusait une excavation pour servir de dépotoir, on atteignit, à 3 mètres de profondeur, un tombeau creusé dans le roc. A la suite d'un nouvel examen par la police, puis par moi-même, trois autres grands tombeaux, également taillés dans le roc, furent découverts. Le premier consistait en une grande chambre centrale (4^{m},50 sur 4^{m},20) et trois petites chambres carrées (2^{m},25 sur 2^{m},25) s'ouvrant sur chacun des trois côtés de la chambre centrale. Une légère fissure dans le roc de la petite chambre sud amena la découverte de la seconde tombe, une grande chambre carrée (de 4 mètres sur 4), tandis qu'une autre fissure dans l'encoignure sud-est de cette

tombe conduisit à la découverte de la troisième tombe, chambre semblable (4 mètres sur 4), avec des niches parallèles aux côtés de la tombe elle-même (deux sur le côté sud et deux à l'ouest). Toutes ces tombes avaient été pillées anciennement. En ce qui concerne la première tombe, dont la porte était une pierre trop lourde pour être déplacée facilement, une excavation avait été creusée, assez large pour en permettre l'accès aux voleurs. A en juger par des fragments de poteries et leur genre de construction, ces tombes semblent appartenir à la période gréco-romaine. Comme beaucoup de tombes similaires, trouvées les années précédentes, furent converties en dépotoirs ou détruites, je pensai qu'il était opportun de prendre des mesures pour les conserver intactes et accessibles aux visiteurs.

4° La même précaution fut prise pour une tombe semblable trouvée à Ktima, en mars 1914, durant des opérations de construction dans la cour de la maison de M. K. Pilavaki, et au sud du grand jardin public de la ville. Deux suites de marches (de six chacune), tournant à angle droit, descendent jusqu'à la porte de la tombe. La tombe elle-même consiste en deux chambres ouvrant l'une dans l'autre. Deux autres petites chambres ont leurs portes s'ouvrant sur le second petit escalier, juste devant la porte de la chambre principale. Deux plus grandes chambres ont des niches sépulcrales (quatre chacune), qui aboutissent à angle droit dans la pièce centrale. Des fragments d'amphores rhodiennes, quelques vases en verre et des feuilles d'or mince furent trouvés dans la tombe. Cela semble être plus ancien que les tombes de Kyrénia et peut être rapporté, selon toute probabilité, à l'époque des Ptolémées. Outre les mesures prises pour conserver ces tombes dans de bonnes conditions, on les inscrivit dans la liste des « anciens monuments ».

5° A Politiko, à l'extrémité sud du village, on trouva une tombe appartenant à la période ptolémaïque. Il y avait une large excavation ovale ($5^m,40$ sur $4^m,70$) taillée dans de la roche tendre qui s'est effondrée et a détruit presque tout ce que contenait cette tombe, en particulier les crânes et les ossements. De nombreuses petites cruches, d'une sorte de blanc uni, deux médailles en cuivre d'un Ptolémée, quelques anneaux de bronze et de fer et quelques colliers de verroterie furent les principaux objets recueillis. La plus belle découverte est une grande bague en os, avec un camée ovale plat, portant une excellente tête de femme gravée en relief. Trois crânes furent aussi sortis de la tombe, en plus ou moins bonne condition.

6° A Larnaca, le gouvernement ayant commencé à combler le marais de Bamboula, la terre nécessitée pour cela fut prise dans un champ voisin, s'étendant entre le cimetière anglais et la colline de Bamboula, à une distance environ de 200 mètres au nord-est de cette dernière. Pendant qu'on creusait le terre, d'anciens restes commencèrent à paraître, et des mesures furent prises immédiatement pour empêcher d'y toucher. M. Gregori Antoniou, de Larnaca, fut nommé surveillant pour le compte du Musée, et les fouilles ont été plusieurs

fois visitées par moi-même. En plus de nombreux murs de fondation on trouva un certain nombre de petites constructions en formes de fours, édifiées avec de petites pierres, recouvertes intérieurement d'une épaisse couche d'enduit. Elles avaient une base ovale (3m,90 sur 2m,50) et une hauteur d'environ 4m,80. Au sommet était un trou rond de 50 centimètres de diamètre ; sur le côté, une ouverture à 2 mètres environ au-dessus du sol. Plus de douze de ces constructions (la plupart détruites à la partie supérieure) furent trouvées sur un emplacement d'environ 100 mètres carrés. Elles semblent n'avoir servi que comme citernes, ou peut-être comme dépôts de grains. On y recueillit aussi de nombreux fragments de poteries — romaines dans les couches supérieures, grecques dans les inférieures et, encore plus profondément, des fragments de la période géométrique, ainsi que des statuettes de pierre et d'autres objets, montrant que ce site est de la même nature que Bamboula et faisait probablement partie de la vieille ville de Kition.

7° Au village de Melia, près de Lefkoniko, on trouva une très grande tombe taillée dans le roc, de l'époque gréco-romaine. Elle consistait en une chambre oblongue de 9m,50 de long sur 4m,50 de large, avec un toit plat. Elle est en partie remplie de terre et n'a pas encore été fouillée ;

En plus des précédentes, quelques petites fouilles, sans résultats d'importance archéologique, furent pratiquées par moi, ou sur la surveillance de la police, à savoir :

a) Une tombe à Idalion. Un grand vase de pierre de forme sphérique, sans encolure ni bord, plein intérieurement, fut trouvé dans l'excavation ; mais il ne contenait rien, sauf quelques fragments et une cruche complète, de couleur blanche unie ;

b) Une grotte, entre les villages de Laxia et Xeri, près de Nicosie, fut examinée sans résultat ;

c) Une tombe au vieux Larnaca, dans le jardin appartenant à un Arménien, nommé Kirkor Tseladhia, contenant quatre sarcophages de marbre ordinaire uni, qui avait été ouverte et pillée quelques années auparavant, fut aussi examinée complètement, mais sans résultat ;

d) A Nicosie, en creusant les fondations pour la construction de la nouvelle municipalité, on découvrit quelques restes ; un examen plus attentif, fait par les soins du Musée, donna des fragments de très anciennes poteries byzantines, ainsi qu'une grande margelle de pierre, avec les murs parallèles d'un grand puits à poulies ;

e) Une tombe à Tricomo, dans la maison de A. Nicolaidis, maître d'école, fut examinée sous l'œil de la police. On ne trouva que quelques monnaies de cuivre, très corrodées, et des vases blancs unis;

f) Une tombe fut aussi examinée à Ano Archimandrita ; elle ne contenait que quelques fragments de poteries ;

g) A Kyrénia, près du dépôt des grains, une tombe fut ouverte ; elle ne contenait qu'un petit vase blanc ;

h) A Kato Kophinou, quelques vieux restes furent examinés ; on ne trouva que des fragments de grandes jarres épaisses.

Des mesures ont été prises aussi pour conserver des tombes d'intérêt archéologique qui avaient déjà été ouvertes et pour les rendre accessibles aux visiteurs. Ainsi, la tombe du Vieux Larnaca, qui a été acquise en 1906 de M. C. Delaval-Cobham, par le Musée et qui est généralement connue sous le nom de « tombe de Cobham », était devenue peu accessible à cause de la saleté. Déclarée « ancien monument » en 1913, elle fut confiée à la garde du président du conseil municipal de Larnaca. Elle est aujourd'hui complètement nettoyée et entretenue par la municipalité. On pense aussi, à la suite d'une inspection, assurer le nettoiement et la conservation des tombes d'Amathus.

Avant de clore ce rapport, je signalerai que l'enrichissement du Musée a continué, cette année, comme les années précédentes, sinon avec plus de rapidité. En plus des antiquités trouvées dans le cours des fouilles et de celles qui ont été acquises de collections privées, il faut ajouter celles qui ont été, soit saisies par la police et confisquées par ordre du tribunal, soit trouvées accidentellement et apportées au Musée. Dans ce dernier cas, le Musée récompense aussi libéralement qu'il le peut l'auteur de la découverte, afin que son exemple soit suivi.

Plusieurs antiquités ont aussi été offertes au musée de Chypre. Elles consistaient principalement en petits objets, généralement des monnaies de cuivre. Le comité est toujours reconnaissant aux personnes qui l'aident à recueillir et à conserver au musée de Chypre les antiquités de l'île.

MARKIDÈS.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 5 MAI 1916

Le secrétaire perpétuel annonce que Mme la marquise Arconati-Visconti offre à l'Académie la somme nécessaire pour fonder un prix triennal de 3.000 francs qui portera le nom de « prix Raoul Duseigneur » et qui sera destiné à encourager les travaux concernant l'art et l'archéologie espagnols depuis l'origine jusqu'au XVIe siècle.

M. Senart annonce la mort de M. Comaille, l'archéologue chargé de la conservation des ruines d'Ang-kor.

M. Léon Mirot, archiviste aux Archives nationales, écrit au sujet de la communication faite à la dernière séance par M. Eude et relative à un hôtel de la rue des Poulies, *l'Hôtel de Vaucouleur*. Il estime que cette désignation, qui ne se trouve dans aucun des actes du XVe au XVIIe siècle concernant cet immeuble appelé alors *Hôtel de l'Image Notre-Dame* ou de la *Belle Image*, se rapporte non pas au souvenir de Jeanne d'Arc ou de Claude des Armoises, mais à celui d'une famille bretonne du nom de *Vaucouleur*, qui posséda cet hôtel au XIVe siècle et fut la bienfaitrice du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois.

M. Pillet, ancien attaché à la Délégation de Perse, donne lecture d'une communication intitulée : *Un naufrage d'antiquités assyriennes dans le Tigre*. D'après des documents inédits, M. Pillet fait le récit du transport des antiquités trouvées par Victor Place, consul de France à Mossoul, dans ses fouilles exécutées de 1852 à 1854 ; durant deux années, il continua l'œuvre de son prédécesseur Botta au milieu de nombreuses difficultés ; puis, en 1855, l'État mis à sa disposition un navire, le *Manuel*, qui devait charger, en rade de Bassorah, les antiquités trouvées par le consul, celles rapportées par la mission de Babylonie, dirigée par Fresnel, et aussi une cinquantaine de caisses de fouilleurs anglais à destination du Musée britannique. De Mossoul à Bagdad, le transport, qui s'effectuait sur des radeaux, se fit sans incident, mais au-dessous de cette ville les tribus arabes révoltées pillèrent à plusieurs reprises le convoi formé de quatre radeaux et d'une grande barque. Enfin, à Kournah, près du confluent du Tigre et de l'Euphrate, une lutte violente s'engagea au cours d'un dernier pillage qui entraîna la perte de la barque et de deux radeaux. Seuls les antiques chargés sur les deux autres radeaux parvinrent à Bassorah, et non sans dommage. 28 colis sur 235 que comportait le convoi au départ de Bagdad furent sauvés du désastre. Parmi eux figurait un taureau à tête humaine pesant près de 32.000 kilos et un génie ailé de 14.000 kilos que l'on peut admirer au Musée du Louvre. Il fallut six mois d'efforts pour hisser ces

lourds chefs-d'œuvre assyriens à bord du *Manuel* qui les débarqua au Havre en 1856 avec les caisses du Musée britannique. — MM. Pottier, Théodore Reinach et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Havet commente un passage de Properce relatif à la déesse Brimo : elle fut aimée d'Hermès ; elle le repoussa d'abord, puis elle se donna à lui quand il eut miraculeusement changé en prairie un étang thessalien, le Boibeis. — MM. Salomon Reinach, Théodore Reinach et Camille Jullian présentent quelques observations.

SÉANCE DU 12 MAI 1916

Sur le rapport du P. Scheil, la commission du prix Bordin pour les études orientales en partage également le montant (soit 1.500 fr. à chacun) entre MM. E. Fagnan, professeur à l'Université d'Alger, pour sa traduction de l'ouvrage arabe de *Mawerdi*, intitulée *Statuts gouvernementaux*, et l'abbé F. Nau, professeur à l'Institut catholique, pour ses travaux sur les *Ménologes et Évangéliaires coptes-arabes* et sur les *Œuvres d'Ammonas*.

L'Académie se forme en comité secret. Quand la séance redevient publique, le président donne lecture de la décision suivante :

« Grâce à une libéralité de Mme la marquise Arconati-Visconti, l'Académie attribuera cette année, avant le 1er août, un prix exceptionnel de 3.000 francs, portant le nom de Raoul Duseigneur, à des travaux concernant l'art et l'archéologie espagnols depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XVIe siècle, aussi bien que les trésors artistiques ou archéologiques de ces mêmes époques conservées dans les collections publiques ou privées de l'Espagne. Les ouvrages présentés pour ce prix devront être déposés au Secrétariat de l'Institut avant le 15 juin 1916. Ils devront avoir été publiés dans le courant des six dernières années ».

M. Homolle continue sa communication sur l'origine des caryatides.

M. J.-B. Chabot commente quelques inscriptions puniques trouvées en Algérie et pour lesquelles aucune explication satisfaisante n'avait été proposée jusqu'à ce jour. — MM. Salomon Reinach et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 19 MAI 1916

M. Théodore Reinach communique une épigramme grecque inédite qui a figuré, il y a quelques années, dans une vente d'antiquités. Elle est adressée à une poétesse ou musicienne, qualifiée de sirène, qui a mis en scène une pièce ou un ballet où figuraient des sirènes.

M. Camille Jullian donne lecture d'une lettre de M. De Pachtère, ancien membre de l'École française de Rome, actuellement officier à l'armée d'Orient. Cette lettre signale la découverte, dans les tranchées de Salonique, d'un couvercle de sarcophage remontant à l'époque romaine et portant la représentation de deux époux.

L'Académie propose pour le prix ordinaire ou du budget, à décerner en 1919,

le sujet suivant : « Etudier les institutions militaires en France depuis la mort de Louis XI jusqu'à la fin des guerres d'Italie (1559) ».

SÉANCE DU 26 MAI 1916

M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Marcel Dieulafoy, membre de l'Académie, annonçant la mort de Mme Jane Dieulafoy. — M. Maurice Croiset, président, adresse à M. Dieulafoy les condoléances de la compagnie.

M. Homolle continue sa communication sur l'origine des caryatides. — M. Collignon présente quelques observations.

SÉANCE DU 2 JUIN 1916

M. Cagnat communique, de la part de M. Merlin, le texte d'une inscription trouvée dans les fouilles de l'ancienne ville de Thuburbo Majus en Tunisie. Cette inscription mentionne les purifications auxquelles devaient se soumettre les fidèles d'Esculape avant de pénétrer dans son temple (abstinence de certains mets, non fréquentation des bains publics, etc.). C'est un document unique jusqu'à présent dans l'épigraphie latine.

M. Héron de Villefosse présente, de la part du lieutenant Louis Chatelain, actuellement au Maroc, la photographie d'un monument découvert dans les ruines de la ville romaine de Volubilis, dans l'une des pièces d'un édifice situé au Sud-Ouest de l'arc de triomphe. C'est un chien en bronze creux, mesurant 0,63 de longueur, 0,25 de hauteur au garrot et 0,315 à l'attache des reins. Il est représenté dans la position du chien « aboyant au ferme ». Il s'agit d'un chien courant d'Afrique du genre sloughi. Ce bronze restera à Volubilis, dans un musée en voie de formation.

M. Maxime Collignon annonce, au nom de la commission du prix Fould, que cette commission a décerné : 1° un prix de 3.000 francs à la Société française de reproductions de manuscrits à peintures, pour l'ensemble de ses publications ; — 2° une récompense de 1.500 francs à M. de Mély, pour son livre intitulé : *Les primitifs et leurs signatures*; *les miniaturistes*; — 3° une récompense de 500 francs à M. Pierre Gusman, pour son livre intitulé : *La gravure sur bois et d'épargne sur métal*.

M. Édouard Cuq fait une communication sur une inscription latine récemment découverte au Maroc, dans la région de Mèquenez. Cette inscription fait connaître un des moyens imaginés par les Romains pour reconstituer les cités éprouvées par la guerre. Elle est dédiée au commandant des troupes auxiliaires chargées de réprimer une insurrection des tribus marocaines au début du règne de Claude. A la fin des hostilités, sur la demande du commandant victorieux, Claude accorde divers privilèges à un municipe dont la population avait été décimée par la guerre. Pour combler les vides faits dans les rangs des citoyens, il promet aux indigènes qui viendront s'établir sur son territoire le droit de cité romaine et le conubium avec les femmes pérégrines afin que les enfants naissent citoyens romains ; il leur assure en outre l'immunité des charges muni-

cipales pendant dix ans. Par compensation, il accorde aux citoyens qui, pendant ce temps, supporteront seuls ces charges, le droit de recueillir les biens de leurs concitoyens tués à l'ennemi sans laisser d'héritier. C'est une dérogation à la loi d'Auguste qui attribue les successions vacantes au Trésor public. Claude avait-il le droit de modifier la loi, ou bien le fisc impérial était-il déjà substitué au Trésor public? M. Cuq établit que, dans les provinces sénatoriales, la substitution du fisc au Trésor a été réalisée, à partir d'Hadrien, par une série de sénatusconsultes. Pour les provinces impériales, les documents jusqu'ici connus ne permettaient pas de faire remonter le droit du fisc au delà du règne de Trajan. L'inscription de Volubilis prouve que, dès le règne de Claude, l'empereur disposait à son gré des successions vacantes dans la Maurétanie Tingitane.

SÉANCE DU 9 JUIN 1916

M. G. Doutrepont, professeur à l'Université de Louvain, fait une communication intitulée : *Une participation inconnue de Philippe le Bon à la croisade contre les Turcs*. Il s'agit d'un important projet politique du duc de Bourgogne. Après la prise de Constantinople par les Turcs, ce prince et ses familiers avaient, au « Banquet du Faisan », à Lille, le 17 février 1454, prononcé des vœux par lesquels ils s'engageaient à marcher contre les Infidèles. M. Doutrepont a découvert, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, 112 engagements de même genre, restés inconnus jusqu'ici. Ce sont des engagements pris durant les mois de mars et d'avril dans quatre autres villes, par d'autres seigneurs et nobles hommes dépendant également de Philippe le Bon. Ils prouvent, une fois de plus, que le projet de croisade du grand duc d'Occident était sérieux.

L'Institut décerne le prix Volney, porté extraordinairement à 2.000 francs à la Société de linguistique de Paris pour l'ensemble de ces publications (1866-1915). — Une récompense de 500 francs est en outre décernée à M. Henri Gaden, pour ses études sur le poulâr, dialecte peul du Fouta sénégalais.

SÉANCE DU 16 JUIN 1916

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, annonce que sur l'initiative principale de M. H. Holwerda, conservateur des antiquités au Musée de Leyde, des fouilles étendues seront prochainement entreprises à Vechten (anc. *Fectio*), sur le Rhin inférieur, qui fut sous l'Empire le grand entrepôt du commerce fluvial et maritime dans l'extrême Nord de la Gaule. On y a découvert depuis longtemps des dédicaces où l'Océan et le Rhin sont invoqués à la suite de la triade capitoline et, dans toute l'Europe centrale, on ne pourrait peut-être citer aucun endroit plus riche en tessons de *terra sigillata*, où l'on a déchiffré les noms de près de six cents potiers différents. Des sondages ont permis déjà de déterminer l'emplacement exact du vieux camp romain, et le génie militaire, creusant des tranchées qui coupent le terrain de la forteresse antique, a découvert un autre établissement de l'époque impériale et trouvé un petit autel portant l'inscription suivante : *Iovi optimo maximo v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*

C. Iulius Bio trierarchus. La dédicace de ce hiérarque ou capitaine de la flotte achève de prouver que celle-ci eut à Fectio un de ses ports d'attache.

M. Cagnat lit, de la part de M. De Pachtère, lieutenant de zouaves, actuellement à Salonique, une note sur l'emplacement de la légion troisième Auguste d'Afrique, au premier siècle de l'Empire. M. De Pachtère croit que ce camp était, non point à Tebessa, mais dans la localité appelée aujourd'hui Haïdra, en Tunisie.

M. Morel-Fatio lit une note sur un volume, illustré de nombreuses planches, que vient de publier à Madrid le duc de Medinaceli, et où sont reproduits les documents les plus importants de ses archives et de sa bibliothèque. La maison de Medinaceli, qui descend du fils aîné du roi Alphonse X de Castille et de Blanche fille de saint Louis, a contracté au cours des siècles diverses grandes alliances, notamment avec la maison de Cordoue, qui lui a apporté le duché de Cardona. C'est dans le fonds des archives de Cardona que se trouvent deux diplômes de Charles le Chauve et de Raoul.

L'Académie procède à l'élection de la commission du nouveau prix Duseigneur (histoire et archéologie espagnole). Sont élus : MM. Dieulafoy, Collignon, Cagnat, Morel-Fatio, Jullian, Durrieu.

SÉANCE DU 23 JUIN 1916

M. Cuq fait une seconde lecture de son mémoire sur les successions vacantes des citoyens romains tués à l'ennemi.

M. Jullian communique, au nom de M. Fabia, correspondant de l'Académie, une note sur la mosaïque de l'Ivresse de Bacchus, découverte à Vienne en Dauphiné en 1841 et reconstituée au Musée de Lyon en 1867. Entre l'original et la reconstitution, il existe une différence considérable. Comme plusieurs parties étaient hors d'usage et aussi parce que l'emplacement de la repose n'était pas assez vaste, la mosaïque fut réduite de 45 caissons à 24 et perdit en outre son seuil. Mais tous les éléments supprimés ne furent pas détruits : M. Fabia a retrouvé le seuil et 12 caissons entiers ou fragmentaires, soit dans la décoration composite d'un vestibule et d'un soubassement, soit dans les dépôts du musée.

L'Académie décerne le premier prix Gobert à M. Delachenal, pour le tome III de son *Histoire sur Charles V*; le second prix à M. Dussert, pour son *Histoire des États de Dauphiné*.

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, fait une communication sur un fragment de sarcophage romain déposé dans la nouvelle section chrétienne récemment constituée par M. Paribeni au Musée national des Thermes, à Rome. Au milieu de figures païennes, Victoires ailées, Saisons, pâtres de Bacchus foulant le raisin, est sculptée une représentation du chandelier à sept branches. Ce tombeau a probablement été celui d'un de ces judaïsants qui combinaient les doctrines bibliques avec les croyances des mystères dionysiaques. Les images des Saisons, qui rappellent la mort et le réveil annuels de la Nature, étaient devenues un emblème de la résurrection et purent être acceptées comme telles par le judaïsme comme par le christianisme. Le candélabre

à sept branches était un symbole des planètes, et il fait allusion à la vie bienheureuse réservée aux âmes pieuses qui, croyait-on, devaient revivre au ciel brillantes comme des astres. Le sarcophage du Musée national prouve en outre, avec quelques autres monuments, que la prohibition de représenter la figure humaine n'a pas toujours été strictement observée à Rome par les adeptes d'un judaïsme plus ou moins orthodoxe.

SÉANCE DU 30 JUIN 1916

Au nom de la commission du prix Raoul Duseigneur, M. Morel-Fatio annonce que ce prix est décerné à M. Leite de Vasconcellos, professeur à l'Université de Lisbonne.

M. Paul Fournier étudie une décision du IIe Concile de Latran, tenu en 1139, sous la présidence d'Innocent II. Le Concile prohibe l'usage, dans les guerres entre les chrétiens, de l'arc et de l'arbalète, considérés comme des engins trop meurtriers. Cette disposition fut insérée, au siècle suivant, dans le recueil officiel des Decrétales. Elle fait partie d'une série de mesures prises par l'Église pour atténuer les maux de la guerre qu'elle se reconnaissait impuissante à supprimer; on sait que la plus ancienne de ces mesures est la « trêve de Dieu ». Alors prit naissance un courant qui reparut plus tard et trouva son expression dernière dans les conventions diplomatiques modernes. M. Fournier recherche les raisons qui inspirèrent la décision du Concile de Latran : perfectionnement du mécanisme de l'arbalète, modifications dans la tactique du combat à la suite de la première croisade; et il constate que cette décision ne fut guère respectée que par la France, dont les soldats, pendant près d'un demi-siècle, s'abstinrent d'employer l'arbalète. — MM. Salomon Reinach, Maurice Croiset et Chavannes présentent quelques observations.

M. Antoine Thomas signale une tentative faite vers l'an 1300, à Paris, pour distinguer, dans l'orthographe du français, l'*e* final masculin de l'*e* final féminin. Cette tentative consiste à écrire le premier *e* par un *e* cédillé, procédé que l'on retrouve seulement au XVIe siècle où Giles du Wés, professeur de français de Henri VIII, et Louis Meigret en ont fait un large emploi. Le seul manuscrit où M. Thomas ait constaté cet usage est le Journal du Trésor de Philippe le Bel pour les années 1298 à 1301, ms. conservé à la Bibliothèque nationale de Paris.

M. Gustave Glotz fait une communication intitulée : « L'histoire de Délos d'après le prix d'une denrée ».

Vers la fin de la séance, M. Maspero, secrétaire perpétuel, qui avait la parole depuis un instant, est pris d'un malaise subit. « Pardon, Messieurs, dit-il, je ne me sens pas bien », et il se renversa sur son fauteuil. Ses confrères s'empressent autour de lui, cherchent vainement à lui porter secours : ce grand savant venait de mourir au bureau même de l'Académie, en plein accomplissement de ses fonctions.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1916

M. Maurice Croiset, président, retrace brièvement la vie et rappelle les travaux de M. Gaston Maspero, secrétaire perpétuel, décédé subitement à la fin de la dernière séance.

M. Collignon, secrétaire perpétuel intérimaire, communique ensuite un télégramme de condoléances de l'Académie royale des Sciences de Turin.

M. Héron de Villefosse communique une lettre qui lui a été adressée par M. Henry Lemonnier, membre de l'Académie des beaux-arts, et qui peut se résumer de la manière suivante. Des doutes ont été émis sur l'exactitude de certains dessins de feu Jean d'Udine représentant des ornements en stuc de la décoration antique du Colisée. M. Lemonnier a confronté ces dessins avec deux autres documents du XVIIe siècle conservés à la Bibliothèque de l'Institut, un album de dessins attribués à Charles Errard et un cahier de croquis originaux de l'architecte Desgodetz. Au point de vue de l'exactitude des motifs ornementaux, et sans s'arrêter aux scènes mythologiques inventées ou arrangées par Jean d'Udine, les trois documents se justifient l'un par l'autre; ils se complètent et permettent de reconstituer ces décors de stuc si appréciés sous l'Empire romain.

M. Paul Fournier donne lecture du rapport sur le concours des Antiquités nationales en 1915.

M. Glotz continue sa communication sur l'histoire de Délos d'après le prix d'une denrée (la poix). — M. Homolle présente quelques observations.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1916

M. A. Héron de Villefosse lit un mémoire de M. Jules Formigé sur un édifice accolé au théâtre d'Orange et qui, jusqu'à ce jour, a été regardé comme un cirque. A l'aide de nombreux arguments, M. Formigé établit que cette opinion ne peut se soutenir. Les plus frappants se rapportent à l'étroitesse de la piste qui n'aurait eu que 56 mètres de largeur, à l'absence absolue de traces de la *spina* et de sa décoration, au fait que la partie de l'arène depuis la porte monumentale jusqu'au fond de l'édifice est entièrement dallée en pierre, circonstance qui ne se rencontre jamais dans les cirques et qui aurait empêché les chevaux de tourner au galop. Ce n'est ni un cirque, ni un stade : c'est un gymnase. Les substructions qui restent permettent d'en retrouver toutes les dispositions. M. Formigé développe cette thèse à l'aide de deux plans dont le premier montre l'état actuel de l'édifice et dont le second présente une restitution, qui s'accorde à merveille avec le relevé des parties encore visibles. Le monument présente un intérêt exceptionnel ; il est unique en Gaule, et ses similaires sont rares dans l'Empire romain.

M. Moret, conservateur du Musée Guimet, communique l'interprétation de trois décrets de Koptos, dont un est inédit. Il en résulte que le roi Pepi II avait fondé un domaine pour servir les offrandes à une statue de lui-même déposée au temple de Koptos. A cette occasion, le roi prescrit de faire une déclaration des terres et des gens, analogue à celles que mentionnent souvent les papyrus ptolémaïques. Dans la suite, ce domaine, érigé en ville franche, reçoit des immunités et le droit d'ériger un pal sur sa place publique. C'est la première fois qu'un texte révèle ces analogies avec les coutumes féodales du moyen âge occidental. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Basmadjian fait une communication sur l'épigraphie arménienne d'Aïn-Bagnaïr et de Marmachène.

SÉANCE DU 21 JUILLET 1916

M. Prou annonce, au nom de la commission de la fondation Thorlet, que la commission a décidé d'attribuer sur cette fondation : 1° un prix de 1.500 fr. à M. Eugène Saulnier, pour l'ensemble de ses travaux ; 2° un prix de 1.000 fr. à M. Achille Millien, pour ses recherches sur le folk-lore du Nivernais ; 3° un prix de 1.000 fr. à M. Poitevin, pour ses recherches sur la paléographie et la calligraphie.

M. Collignon donne lecture du rapport sur les publications de l'Académie pendant le premier semestre de 1916, rapport qui avait été entièrement rédigé par M. Maspero.

L'Académie procède à l'élection d'un secrétaire perpétuel en remplacement de M. Gaston Maspero, décédé subitement à la fin de la séance du 30 juin. Étant donné les termes du règlement et la composition actuelle de l'Académie, la majorité requise est de 23 voix. Il y a 26 votants. Au premier tour, M. Cagnat est élu par 25 voix. Cette élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. A. Héron de Villefosse annonce le don, fait au Musée du Louvre par Mlle Louise de La Coulonche, d'une tête de jeune homme, en relief, qui provient du Parthénon (frise des Panathénées). On ignore l'époque à laquelle ce fragment aurait été détaché de la frise ; on sait seulement qu'il fut donné, entre les années 1846 et 1867, à M. Amédée Daveluy, premier directeur de l'École française d'Athènes, grand-père de la donatrice.

M. Maxime Collignon donne lecture d'une étude sur une statuette représentant l'Afrique personnifiée, acquise en Égypte, à Alexandrie, par Jean Maspero qui, en 1915, a trouvé une mort glorieuse en Argonne. Exécutée dans une sorte de pierre analogue au grès, la statuette est de travail alexandrin et paraît dater de la fin du Ier siècle a. C. ou des premières années du siècle suivant. Elle montre la figure allégorique de l'Afrique sous les traits d'une femme coiffée de la dépouille d'une tête d'éléphant ; un lion est couché à ses pieds. Si l'on connaissait déjà par des monnaies, des petits bronzes, des bas-reliefs et des peintures la représentation de l'Afrique, c'est la première fois qu'elle apparaît en pied dans une œuvre de statuaire. La statuette d'Alexandrie offre, en outre, une particularité intéressante. Le type du visage, aux lèvres fortes et saillantes, est empreint d'un caractère africain très prononcé, et témoigne une fois de plus du goût pour la vérité ethnographique et pour le réalisme qui est un des traits essentiels de l'art alexandrin. — MM. Babelon et Héron de Villefosse présentent quelques observations.

M. Louis Léger communique un travail sur la bataille de Kosovo. Ce nom signifie « le Champ de merles ». La bataille fut livrée le 13 juin 1388 (vieux style). M. Leger décrit le champ de bataille où se rencontrèrent les Serbes du prince Lazare et du roi de Bosnie d'une part, les Osmanlis et leurs auxiliaires de l'autre. On a sur cette journée très peu de documents contemporains. Les chefs des deux armées périrent ; le sultan Mourad fut assassiné par un patriote serbe appelé Miloch ; le prince serbe Lazare fut fait prisonnier et décapité par ses ennemis. Ce combat n'eut pas de résultat immédiat. Les Turcs se replièrent.

La mort du sultan fit croire en Europe à la victoire serbe. La nouvelle n'en arriva à Paris que longtemps après, et Charles VI fit célébrer un *Te Deum* à Notre-Dame. M. Leger expose, en terminant, les légendes qui se rattachent à la bataille et qui ont formé tout un cycle poétique.

SÉANCE DU 27 JUILLET 1916

M. René Pichon lit une étude sur Virgile et César. Il remarque que Virgile parle peu de César, et avec peu d'enthousiasme, dans son *Enéide*, beaucoup moins que dans les *Géorgiques* et surtout que dans les *Bucoliques*. Il pense que cette froideur vient de ce que le poète a voulu se plier à la politique d'Auguste, lequel, tout en étant le continuateur de César, mettait toute son application à s'en distinguer.

M. Franz Cumont communique un disque de terre cuite et l'empreinte d'un moule inédit, conservé au Musée du Louvre, qui appartiennent à une série, déjà assez nombreuse, d'œuvres analogues, toutes sorties — on peut le démontrer — d'un même atelier de Tarente. Elles semblent dater du IIe ou du Ier siècle a. C. La surface de ces disques est surchargée d'une quantité d'animaux sacrés, d'attributs divins et d'objets divers, dont la nature n'a pas toujours été exactement déterminée. L'accumulation des figures qui les décorent et le caractère de certaines d'entre elles ne permettent pas de douter du caractère magique de ces terres cuites. Il est probable que ces disques étaient de faux miroirs, et peut-être servaient-ils aux opérations de la catoptromancie, un genre de divination répandue en Grèce comme en Orient, qui a continué à être pratiqué par les *specularii* du moyen âge et s'est perpétué jusqu'à nos jours.

L'Académie fixe au 24 novembre la date de sa séance publique annuelle.

(*Revue critique.*) Léon Dorez

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE



GASTON MASPERO

L'égyptologie française vient de perdre son chef incontesté. Gaston Maspero est mort subitement, le 30 juin, à la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était secrétaire perpétuel. Et ce n'est pas seulement la science égyptologique française qui est frappée. Celui qui n'est plus en était le maître, même en dehors de France, et l'on chercherait en vain, parmi les égyptologues vivants, quelqu'un qui eût son autorité, due à un travail de près de cinquante ans.

∴

Maspero n'était pas né Français. Son père était un réfugié politique milanais; mais tout jeune il avait acquis la nationalité française, et il avait, pour la France, un attachement de vrai patriote. En 1870, il n'hésita pas à s'engager dans ce qu'on nommait alors les mobiles, et avec eux il prit part à la sortie de Montretout, le dernier effort que fit l'armée de Paris pour rompre le blocus à l'aide duquel les Allemands affamaient la grande ville, et la contraignirent à se rendre.

A ce moment il était revenu d'un voyage au delà des mers. A la suite des troubles qui eurent lieu en 1867 à l'École normale, dont il était l'un des élèves les plus distingués, il quitta l'École, en dépit des efforts que fit M. Duruy pour

le retenir[1]. Le ministre de Napoléon III avait reconnu que Maspero était doué de facultés rares; il avait discerné que l'élève avait devant lui un bel avenir scientifique et il regrettait de le voir quitter la France. Car c'est pour les rives lointaines que partait Maspero. Il accompagnait au Rio de la Plata une famille française dont le chef était occupé de recherches sur la langue des anciens Incas, le quichua. Maspero a publié ces travaux dont il n'était pas l'auteur, sans cependant en prendre en aucune manière la responsabilité.

Déjà à l'école il s'était senti pris par l'amour des choses d'Égypte; il s'était mis en secret à l'étude des hiéroglyphes, et il s'en était ouvert à E. de Rougé, qui lui donna des livres à emporter, afin qu'en Amérique il pût continuer son éducation égyptologique. Peu après son retour, en 1869, il publia la traduction d'une longue inscription d'Abydos qui lui avait été fournie par Mariette, et qui parle de la jeunesse de Ramsès II. Bientôt suivait l'*Hymne au Nil*, tiré d'un papyrus du Musée britannique. Rougé reconnut tout de suite le mérite de ces travaux, et il offrit d'emblée à Maspero de lui servir de répétiteur à l'École des Hautes Etudes. « C'est donc à M. de Rougé que je dois ma carrière », dit Maspero dans la biographie qu'il a écrite de celui qu'il considérait comme son maître. Il ne travailla pas longtemps avec Rougé. Celui-ci mourait à la fin de 1872, et dès 1874, Maspero, âgé de vingt-huit ans, prenait place dans la chaire du Collège de France, créée pour Champollion, où ce beau génie n'avait fait qu'une apparition éphémère, et où depuis 1860 E. de Rougé avait développé la méthode qui nous a permis d'utiliser et de porter à sa perfection la découverte de Champollion.

Ce qui fit aller Maspero en Égypte, ce fut la fondation de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire, dont il devait être le directeur. Mais arrivé au Caire en janvier 1881, il trouva Mariette mourant, Mariette le fondateur du musée de Boulaq, le créateur du service des antiquités, qu'il ne faisait vivre que grâce à des efforts inouïs. Peu de jours après la mort de Mariette, Maspero lui succéda comme directeur des fouilles d'Égypte, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1886. Il revint alors en France reprendre ses cours, et occuper sa place au milieu de ses confrères de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui l'avaient élu membre en 1883.

Plusieurs égyptologues français ont eu, après lui, la direction du Musée du Caire; mais en 1899, à la requête de lord Cromer, qui avait une grande considération pour Maspero, la France renvoya Maspero au Caire, où il est resté jusqu'en 1914. Cette période a été celle de la construction et du classement du grand musée du Caire, et du développement du service des antiquités, lequel, ainsi que peuvent le voir les voyageurs, a acquis maintenant une grande importance.

Cette activité administrative intense, jointe à un travail scientifique qui ne s'était que peu ralenti, l'effet du climat d'Égypte, tout cela minait sourdement une constitution d'ailleurs robuste. Maspero revint en juillet 1914, peu avant la guerre, pour être élu aussitôt secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscrip-

1. [On trouvera quelques précisions à ce sujet dans l'article consacré à Maspero, par son camarade Marion, dans la *Grande Encyclopédie*. Sur les troubles de l'École normale en 1867, voir Nisard, *Souvenirs*, 1888, t. II, p. 63. — *Réd.*]

tions et Belles-Lettres en remplacement de Georges Perrot. Mais bientôt des épreuves poignantes fondirent sur lui. Atteint dans ses affections les plus chères, par le départ pour le front de son fils cadet, qui, peu de mois après, donnait sa vie pour la France à l'attaque de Vauquois, Maspero fut frappé d'une grave maladie qui, pendant plusieurs jours, mit sa vie en danger. Il ne s'en remit pas complètement. Il avait retrouvé, cependant, son activité intellectuelle: il reprit ses cours au Collège de France, et ses fonctions de secrétaire de l'Académie. C'est à la séance, pendant qu'il s'acquittait des devoirs de sa charge, que la mort l'a enlevé.

*
* *

Il n'est pas facile de résumer en quelques lignes son œuvre scientifique, qui a été considérable, et qui s'est étendue à presque tous les champs de ce domaine immense de l'égyptologie. Ce qui lui a permis de l'embrasser presque en entier, ce sont des dons intellectuels tout à fait remarquables et qui faisaient envie à ceux qui suivent péniblement la voie dans laquelle il semblait courir sans effort. Rarement on a vu un savant avoir cette puissance d'assimilation, cette faculté de saisir d'un coup d'œil tous les côtés d'une question et d'en reconnaître toutes les faces. La rapidité avec laquelle il lisait un livre et en retenait l'essentiel faisait l'étonnement de ceux qui travaillaient avec lui, ainsi que sa facilité de rédaction, qu'il tenait pour beaucoup de l'École normale.

C'est grâce à cet esprit, doué d'une manière si exceptionnelle, qu'il a pu faire une œuvre aussi étendue et dont une bonne partie sont des résultats acquis, qui resteront et qui serviront de point de départ à des recherches futures. Ce n'est pas, comme chez de Rougé, la méthode qui caractérisait ses travaux : c'était plutôt l'intuition, et par exemple, dans l'interprétation des textes, la découverte rapide du sens vrai. Maspero ne publiait jamais un texte sans en donner la traduction. Les difficultés ne l'arrêtaient pas; il reculait très rarement, tandis que nous sommes trop souvent obligés de le faire. Il proposait toujours une solution. Il est clair qu'avec le progrès de nos connaissances ses traductions devront souvent être beaucoup modifiées; mais un grand nombre subsisteront, et pour plusieurs, et non des moins remarquables, on devra se rappeler que Maspero a été le premier à les tenter.

Dans ce genre de travail, l'un des plus frappants est ce qu'il fit pour les textes des Pyramides.

Mariette, sur son lit de mort, était encore préoccupé d'une des dernières recherches qu'il avait entreprises. Il avait eu l'idée que les chambres de certaines pyramides devaient contenir des textes religieux, peints ou gravés sur les murs. On découvrit les premiers quelques moments avant sa fin. Le premier travail de Maspero fut de poursuivre les recherches de son prédécesseur. Il fit ouvrir quatre pyramides, et dans chacune il trouva que les murs étaient couverts de textes religieux qui se répètent plus ou moins de l'une à l'autre, et dont l'ensemble forme un livre de plusieurs milliers de lignes. Tous ces textes fort anciens, uniquement religieux, sont d'une intelligence très difficile, à cause du mysticisme bizarre dont ils paraissent être l'expression. Nous appelons cela mysticisme ; nous devrions dire plutôt un mystère dont nous n'avons pas la clef. Il est fort possible que ces mots obscurs, ces phrases étranges qui ont souvent l'air si incohérentes

cachent des idées très simples. Nous ne savons pas encore assez nous mettre à la place d'hommes pour qui le langage abstrait n'existe pas, et qui doivent nécessairement exprimer leurs idées par quelque chose qui tombe sous les sens.

Quoi qu'il en soit, Maspero n'admettait pas qu'il pût se borner à faire connaître ces textes en publiant ses copies. Il les révéla au monde savant accompagnés d'une traduction complète. Personne autre que lui, parmi les égyptologues d'aujourd'hui, n'aurait osé tenter un coup d'une pareille audace. Sans doute, dans l'avenir, ses traductions ne subsisteront pas telles quelles ; mais jusqu'à présent elles font loi. L'Allemagne annonce une nouvelle traduction de ces textes. Nou attendons avec impatience de pouvoir faire la comparaison des deux ouvrages.

Grammaire, histoire, mythologie, archéologie, art, nous ne saurions dire à quel côté de l'égyptologie Maspero n'a pas touché, où il n'a pas laissé son empreinte, si ce n'est à ce qui est l'épouvantail de la plupart des égyptologues : le calendrier. En 1883, avec l'aide de M. Leroux, éditeur, il entreprit la publication de la *Bibliothèque égyptologique*, comprenant les œuvres des égyptologues français dispersées dans divers recueils et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour. Cette collection, qui compte déjà quarante volumes, renferme les œuvres de plusieurs égyptologues français vivants ou décédés. Elle est d'une utilité et d'une valeur indiscutables. Huit volumes sont de Maspero, sous le titre d'*Études de mythologie et d'archéologie égyptienne*. C'est dire que le grand nombre d'articles qu'ils contiennent ne représentent qu'une partie de son œuvre, puisque tout ce qui touche à la grammaire en est absent.

La grammaire, il la réservait à une Revue à la fondation de laquelle il avait collaboré, dont il devint le directeur et qui en est à sa 38e année : le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*. La grammaire est maintenant l'un des sujets qui divise le plus les égyptologues. Maspero était, à cet égard, le chef de l'école française, qui s'appuie sur les principes posés par E. de Rougé, en opposition avec l'école de Berlin, laquelle proclame ses théories avec l'assurance habituelle à la science allemande, qui veut à toute force faire de l'égyptien une langue sémitique et l'étudier comme telle. Maspero était l'appui de tous ceux qui combattent cette école.

Son grand travail, auquel on recourra longtemps encore, c'est son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*. Comme l'indique le titre, ce n'est pas une histoire d'Égypte simplement : c'est l'histoire de tous les empires avec lesquels l'Égypte fut en contact, jusqu'après la conquête du pays par les Perses, peu d'années avant qu'Alexandre eût mis fin à l'empire de Darius. Ces trois gros volumes, ornés de nombreuses illustrations, représentent une somme de recherches et de lectures qui donne la mesure de ce qu'était la force de travail dont était doué l'auteur.

*
* *

Mais ce n'est pas seulement le savant des spécialistes et des égyptologues dont nous voudrions rappeler le souvenir. Maspero était un esprit curieux de toutes sortes de questions; il était très artiste; grand ami de la musique, il

avait été jusqu'à apprendre à lire une partition et à faire du contrepoint. Dans ses nuits d'insomnie il dévorait quantité de romans français ou étrangers, même ceux d'Urbain Olivier, dont il me parlait un jour. Il était très sociable; sa conversation était animée, intéressante et revêtait souvent une forme gracieuse. Il recevait toujours avec une parfaite courtoisie des visiteurs même importuns, qui venaient le relancer dans son cabinet du Musée. Nombreux sont les voyageurs de toute condition et de tous pays qu'il a promenés dans ce vaste édifice, leur en montrant les trésors, dont plusieurs, comme les momies des grands rois d'Égypte, provenant de la cachette de Déir el Bahari, avaient été trouvés de son temps.

Il aimait aussi à faire profiter le public de la science et à lui faire connaître les découvertes récentes. Nous recommandons aux lecteurs amis des choses d'Égypte trois charmants volumes qui lui sont destinés : les *Contes populaires de l'ancienne Égypte*, qui en sont à leur quatrième édition, les *Souvenirs d'Égypte*, qui sont le recueil des feuilletons qu'il avait publiés dans le *Journal des Débats*, et les *Ruines et paysages d'Égypte*, récits publiés dans le *Temps*, des voyages qu'il faisait en Haute-Égypte sur son bateau, tous les hivers.

Ce n'est pas dans un article de journal qu'il est possible de donner une idée de l'œuvre de Maspero. Ces lignes n'ont d'autre but que d'esquisser, en quelques traits, la figure du savant dont la science française est fière, et de l'ami dont ses confrères portent aujourd'hui le grand deuil.

(*Journal de Genève*, 9 juillet.) Edouard NAVILLE[1].

PAUL THIERS

Conservateur du Musée archéologique de Narbonne, Paul Thiers est mort dans cette ville le 24 juin 1916. C'était un épigraphiste expert et parfois ingénieux. On lui doit l'organisation de la collection lapidaire de Narbonne — faute de moyens, elle n'a pu être que provisoire — et des recherches fructueuses à Castel-Roussillon, l'ancienne *Ruscino* (cf. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 331; 1911, II, p. 326; 1913, II, p. 390). Il était, depuis longtemps, correspondant du Comité des travaux historiques et avait été décoré de la Légion d'honneur à la demande de ce Comité. X.

GODEFROID KURTH

Ce savant historien belge est mort le 4 janvier à Assche, à l'âge de 68 ans; il était directeur de l'Institut historique belge à Rome, après avoir longtemps professé à l'Université de Liége. Ses travaux principaux, inspirés d'une foi religieuse profonde, mais aussi de recherches très étendues, portent sur l'histoire des temps mérovingiens, dont il n'a pas non plus négligé l'archéologie (*Histoire politique des Mérovingiens*, 1893; *Clovis*, 1896). Il fut le maître de l'éminent historien de la Belgique, Henri Pirenne[2]. S. R.

---

1. [Voir les articles de MM. Moret et Maurice Croiset dans la *Revue de Paris* (1er août) et la *Revue des Deux Mondes* (15 août 1916). — *Réd.*]
2. Voir la notice détaillée de M. Van der Linden dans la *Revue historique*, mai-juin 1916, p. 233-235.

FREDERIC WARD PUTNAM

Né à Salem (Mass.) en 1839, F. W. Putnam est mort en août 1915 à Cambridge (Mass.), âgé de 76 ans. Il avait été élève de l'Université de Harvard et s'était occupé d'ichthyologie et d'ornithologie avant de se spécialiser dans l'étude des origines de l'homme et de la préhistoire du Nouveau-Monde. Il fut secrétaire permanent de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, fondateur et président des Sociétés américaines d'anthropologie et de folklore, directeur du Peabody Museum et *Peabody Professor* d'archéologie et d'ethnographie, conservateur des musées d'anthropologie de New-York et de San Francisco, etc. « Nous sommes tous, écrit Charles Peabody, ses élèves; nous l'appelions *le professeur*, comme s'il n'y en avait point d'autres » (*L'Anthropologie*, 1916, p. 171). Putnam avait conduit avec Ernest Volk des fouilles considérables à Trenton (New-Jersey), à la recherche de traces certaines de l'homme quaternaire américain; il avait aussi exploré avec succès diverses stations et tumulus de l'État d'Ohio.

S. R.

Ouvrages récents sur l'ancienneté de l'homme.

Les grandes publications originales de MM. Boule, Breuil, Cartailhac, etc., faites aux frais du prince Albert de Monaco, ont donné naissance à plusieurs livres anglais et américains, destinés au grand public, où les illustrations des ouvrages français passent et repassent en diverses grandeurs. Je citerai : Munro, *Palaeolithic Man*, 1912 ; Spearing, *The childhood of art*, 1912 ; Parkyn, *An introduction to the study of prehistoric art*, 1916 ; Keith, *The antiquity of Man*, 1915 ; Osborn, *Man of the old Stone age*, 2e édition, 1916. On voudrait qu'il existât un bon volume français du même genre, moins « scientifique » que celui de Déchelette ; il trouverait certainement des lecteurs.

Un géologue américain, J.-Fred. Wright, a publié un article critique fort intéressant sur les deux livres de MM. Keith et Osborn, l'un anatomiste, l'autre paléontologiste (extr. de *Biblia sacra*, 1916). Je crois utile d'en reproduire ici quelques passages, le recueil d'où ils sont tirés étant peu lu ou même inconnu chez nous[1].

« Un des résultats les plus frappants des recherches résumées par ces auteurs est le fait que la capacité cérébrale des crânes préhistoriques connus (excepté celui de Java) est égale à celle de l'homme normal de nos jours et même supérieure. Alors que la moyenne actuelle varie de 1.350 à 1.450 c. c., le crâne de Piltdown jaugerait 1.500 c. c., celui de Neanderthal 1.408 c. c., celui de La Chapelle 1.626, celui de la race de Cro-Magnon 1.590-1.880 c. c.

« Dans le livre du Dr Osborn, nous trouvons un curieux exemple des incertitudes de la science et du danger d'accepter des conclusions dites scientifiques comme des bases sûres. Il y a trois ou quatre ans, le professeur

1. Je laisse de côté le reproche, adressé avec vivacité à M. Osborn, d'avoir « ignoré complètement les preuves évidentes de la présence de l'homme en Amérique pendant la période pléistocène. » Si les preuves en étaient si « évidentes », on en parlerait sur un autre ton.

Woodward, du Musée Britannique, étudia les fragments d'un crâne humain trouvé dans les graviers de Piltdown (S.-E. de l'Angleterre), une partie d'une mâchoire inférieure et des dents recueillies tout auprès. En reconstruisant le crâne et en y ajustant la mâchoire et les dents, il composa une tête humaine plus simiesque que toutes celles qu'on connaissait jusqu'alors. Dans la 1re édition du livre du Dr Osborn (datée du 21 juin 1915), beaucoup de place est donnée à cette découverte[1], dans l'hypothèse que crâne, mâchoire inférieure et dents appartenaient au même individu. La confiance de M. Osborn était telle qu'il a publié de nombreuses illustrations de la tête ainsi reconstituée, en même temps que trois restaurations de la face sous différents aspects. Mais dans la seconde édition (20 déc. 1915), il fait état d'informations nouvelles qui mettent en doute la corrélation du crâne et de la mâchoire, laquelle est maintenant rapportée, « avec une certitude considérable » à un chimpanzé adulte d'une espèce nouvelle. Que faut-il donc penser de l'artiste qui, guidé par M. Osborn, a représenté jusqu'au visage de l'homme de Piltdown[2] ? Le Dr Keith, à la suite d'une discussion plus complète et plus autorisée, conclut que les difficultés sont beaucoup plus grandes si l'on veut rapporter le crâne à un être humain et la mandibule à une espèce inconnue d'anthropoïde, que si l'on attribue ces fragments osseux au même individu.

« Ces deux auteurs sont d'avis que le *pithecanthropus*, l'homme de Neanderthal, l'homme de Piltdown et l'homme moderne, ne sont pas les représentants d'une lignée directe, mais des développements parallèles, qui, sauf l'homme moderne, ont tous disparu. Suivant le Dr Osborn, l'homme de Neanderthal s'est éteint subitement à l'époque post-glaciaire ; il eut pour successeur en Europe les ancêtres de l'homme moderne, lesquels y arrivèrent en émigrants.

« Dans cette hypothèse, il faudrait chercher l'origine commune de ces espèces à l'époque tertiaire. Mais ces espèces étaient-elles vraiment humaines ? Le Dr Osborn paraît en douter, puisqu'il réserve la désignation de *homo sapiens* à l'homme existant aujourd'hui et à ses ancêtres immédiats.

« Pour déterminer l'antiquité des restes de l'homme préhistorique, l'un et l'autre auteur se fondent sur deux principes discutables.

« D'abord, ils admettent, sans raison décisive, un progrès uniforme et très lent dans l'évolution de l'anthropoïde à l'homme. Des observations multiples ont montré que les écarts de la normale, dans toutes les parties du squelette animal, atteignent 12 1/2 0/0 dans les deux sens. Donc, s'il se produisait des conditions de milieu favorables au maintien de variations extrêmes, il pourrait y avoir un écart subit de 1/8 en dehors de la normale ; la continuation, même relativement brève, de telles conditions pourrait produire des variations plus grandes que celles qui séparent les espèces. Or, il est certain que la période pléistocène (glaciaire) fut relativement courte et marquée par des conditions

---

1. Voir ce qu'en a dit M. Boule dans *L'Anthropologie*, 1912, p. 742-744.

2. Il faut, je crois, blâmer très sérieusement les « restitutions » de ce genre. A l'égard des gens du monde, qui ne peuvent remonter aux sources, elles sont presque l'équivalent d'une tromperie.

très anormales affectant la vie animale et végétale ; ainsi, la lutte pour l'existence à cette époque doit avoir favorisé une différenciation très rapide de variétés et d'espèces et il est inutile de postuler une longue suite de dizaines de siècles pour rendre compte de ces changements.

« En second lieu, les auteurs admettent des évaluations exagérées pour la durée des temps pléistocènes.

« *a*) Les autorités européennes (que suit surtout le Dr Osborn) appartiennent à une école qui n'est pas encore assez familiarisée avec des faits récemment mis en lumière. Ainsi le professeur Penck (Berlin) attribue une antiquité très reculée à des restes humains provenant d'un dépôt interglaciaire correspondant à l'intervalle entre les glaciations dites de l'Illinois et du Wisconsin en Amérique. Dans l'estimation qu'il fait du temps écoulé entre notre époque et l'occupation d'une grotte des Alpes contenant des restes humains à 1.000 pieds au-dessus de la limite inférieure des glaces, il admet 30.000 ans pour l'époque postglaciaire, 30.000 de plus pour la continuation de la dernière avance glaciaire, 30.000 ans encore pour la période interglaciaire : d'où la conclusion que les restes en question remonteraient à 100.000 ans et que toute la période glaciaire s'étendrait sur un demi-million d'années. D'autre part, le baron De Geer et le Dr O. F. Holst, du Service géologique suédois, ont signalé des faits attestant que la couche glaciaire n'a disparu du nord de la Suède *qu'il y a six ou sept mille ans*, confirmant ainsi les conclusions de géologues américains les mieux informés sur la date de la disparition des glaces qui couvraient la Nouvelle Angleterre, New-York, Michigan, Wisconsin et Minnesota.

« Les recherches du professeur G. F. Wright au *Muir glacier* d'Alaska semblent montrer que ce grand glacier a reculé de 20 à 25 milles au cours du siècle qui précéda 1886, date de ces recherches, et que la surface s'en est abaissée de 2.000 pieds. Des observations plus récentes prouvent que ce glacier s'est retiré d'un mille en trois ans, soit de plus de 7 milles en 25 ans ; la surface a fondu de 700 pieds dans le même intervalle. Ainsi, *en vingt-cinq ans, ce glacier a subi des variations beaucoup plus considérables que celles pour lesquelles Penck réclame 30.000 ans dans les Alpes* ! Les géologues européens, spécialisés dans l'étude des glaciers des Alpes, ne sont pas les mieux préparés à s'occuper de la chronologie glaciaire en général.

« *b*) Le Dr Osborn admet sans discussion les théories du professeur James Geikie sur la pluralité des époques glaciaires en Europe, séparées par de longues époques interglaciaires. Mais ces théories sont aujourd'hui discréditées, tant en Angleterre et en Suède qu'en Amérique. Lamplugh (1906) et Holst (1913) ont allégué de nombreux arguments prouvant qu'il n'y a eu en Europe qu'une seule époque glaciaire, marquée par des progrès et des reculs peu importants de la glaciation.

« *c*) Dans leurs évaluations de l'ancienneté des graviers pléistocènes (glaciaires) des hauts niveaux, les deux auteurs se fient à des théories dont les récentes recherches ont prouvé la fausseté. Ainsi le Dr Keith admet que les graviers des hauts niveaux de la vallée de la Tamise sont les restes de dépôts qui remplirent jadis la vallée entière et ont été en grande partie enlevés depuis par l'action des eaux du fleuve. Cette manière de voir est aussi celle du

Dr Osborn. Elle est fausse. Les graviers des hauts niveaux, dans la vallée du Connecticut et de diverses rivières descendant de la marge glaciaire de l'Ohio, sont, en bien des cas, les produits de cours d'eau coulant entre la glace stagnante qui remplissait la partie inférieure des vallées et les terrains plus élevés qui les bordaient. Le rôle joué par la glace stagnante dans les phases ultimes de la glaciation, et probablement dans une aire considérable au-delà de l'étendue actuelle de la couche de glace, est du plus grand intérêt. D'autre part, les ingénieurs des mines, familiers avec le pouvoir de l'eau courant à grande vitesse de transporter des graviers et de les déposer à des niveaux élevés sur les bords des rivières, sont capables d'expliquer souvent l'existence de pareilles terrasses sans admettre que la vallée entière ait été remplie de graviers et ensuite déblayée en partie par l'érosion. Une autre explication de quelques graviers des hauts niveaux les considère comme des deltas formés par des cours d'eau latéraux et déposés sur le bord du cours d'eau principal (voir Wright, *Origin and antiquity of man*, et du même, *Post glacial Erosion and Oxydation*, dans *Bulletin of the Geological Society of America*, vol. XXIII, p. 277-296). »

Ces extraits suffisent à prouver que, même pour les géologues, les essais de chronologie à haute tension sont loin de trouver créance et que les historiens auraient grand tort de se laisser imposer des chiffres fantastiques par une science qui se montre encore incapable de rien chiffrer.

S. R.

La brisure des os.

Pourquoi est-il prescrit, dans l'Ancienne Loi, de ne pas briser les os de l'agneau pascal? C'est à cause d'une croyance, très répandue parmi les primitifs, que les os, tant qu'ils sont intacts, peuvent servir de cadre à la divinité pour façonner un nouveau corps. Ainsi l'agneau pascal était assuré de « réincarnation », c'est-à-dire de perpétuité. La fameuse vision d'Ezéchiel, qui rend la vie à tout un champ d'ossements desséchés, est un écho tardif de la même croyance superstitieuse. — Tel est le résumé d'une intéressante communication de M. Julius Morgenstern, professeur à Cincinnati, au congrès de la Société orientale américaine, avril 1916[1].

Une grande statue archaïque.

Pendant le premier semestre de 1914, on montrait avec quelque mystère, chez l'antiquaire Hirsch (de Munich) à Paris, 364, rue Saint-Honoré[2], une grande statue archaïque de déesse assise, d'une remarquable beauté, dont on n'indiquait ni la provenance, ni le prix ; tout au plus parlait-on vaguement d'un ou de deux millions, après avoir d'abord estimé ce marbre, plus vaguement encore, à « cinq cent mille francs au moins. » Au début de la guerre, il fut mis sous

1. *The Nation* (N. Y.), 1er juin 1916, p. 601.

2. Au mois de juillet 1914, la statue reçut de nombreux visiteurs, entre autres l'impératrice Eugénie ; il fut même question, un instant, de lancer une souscription pour l'acquérir.

séquestre comme propriété d'un Autrichien (?) Pendant l'été de 1915, l'antiquaire Virzi, de Palerme, vint à Paris et fournit la preuve au juge, séquestre de la statue, qu'il en était le véritable propriétaire. Il n'y avait aucune raison de ne pas



Fig. 1. — Statue archaïque de déesse. Musée de Berlin.

rendre son bien à un Italien, fût-il le mandataire clandestin d'un Autrichien de Munich. Ce qui fut fait. Mais la statue, une fois sortie de France et transférée en Suisse, fut acquise par souscription pour le musée de Berlin, où elle se trouve depuis le 16 décembre dernier. Quelques personnes avaient soupçonné,

dès 1914, qu'elle provenait de l'Italie méridionale (Italie ou Sicile ?)[1]; c'est ce qu'a confirmé M. Wiegand, sans donner de précisions, mais en ajoutant que les « initiés » en connaissaient l'existence dès la fin de 1912. Elle fut sciée sur place en trois morceaux qui furent expédiés séparément à Paris. C'est sans doute un des monuments les plus importants de la sculpture grecque vers 480, œuvre de quelque maître athénien que les périls de l'heure obligèrent à chercher des clients au-delà des mers. On a remarqué que cette statue archaïque ne portait pas la trace, même la plus légère, de polychromie[2].

S. R.

Le désastre de Varus.

M. Oldfather, professeur à l'Université d'Illinois, qui paraît être doué d'esprit critique et de savoir, s'élève contre l'opinion courante d'après laquelle Auguste aurait songé à conquérir la Germanie, mais aurait complètement abandonné ce projet après le désastre de Varus[3]. Ce général n'avait perdu que 3 légions; Auguste pouvait aisément en mettre 15 en campagne et écraser les 80.000 hommes que les Germains entre Rhin et Elbe eussent pu lui opposer. Auguste n'a pas renoncé à conquérir la Germanie, par la raison qu'il n'en a jamais eu le dessein, qu'il n'a pas voulu donner à l'Empire la frontière de l'Elbe ; il désirait simplement que la région du Rhin fût protégée par des alliances conclues avec les tribus de la rive droite et quelques opérations de police destinées à décourager les pillards. C'est Tibère, en l'an 16, qui renonça à la conquête de la Germanie après trois campagnes heureuses, alors que Germanicus, au prix d'une campagne de plus, eût pu assurer ce résultat. Ainsi les historiens ont complètement fait erreur en considérant le désastre de Varus comme un « tournant » de l'histoire de l'Europe, et l'erreur n'est pas moindre de croire qu'immédiatement avant cet épisode le pays entre le Rhin et l'Elbe était presque réduit en province romaine[4].

S. R.

L'art germanique.

M. Roland de Marès, dans le *Temps* du 19 juillet, analyse comme suit un travail récent de M. Emile Mâle, publié dans la *Revue de Paris* de juillet 1916 :

« Il est établi maintenant que les Allemands, qui prétendent constituer le grand peuple créateur, ne sont que d'habiles imitateurs dans tous les domaines. Cela

1. Il y a de singulières analogies entre le motif de cette statue et des terres cuites archaïques de Grammichele (Sicile).

2. Voir un récit de la levée du séquestre dans le *Matin*, 18 juin 1916; d'autres journaux s'en sont occupés à la même date.

3. Oldfather, *The defeat of Varus and the German frontier policy of Augustus*, dans *University of Illinois Studies in the Social sciences*, juin 1915 (*non vidi*); résumé par l'auteur lui-même, *Classical Journal*, janvier 1916 et tiré à part.

4. Il ne faudrait pas aller trop loin dans le sens opposé et réduire à peu de chose l'importance du désastre de Varus. La question du nombre des légions perdues est secondaire. Lorsque Dupont capitula à Baylen, les grandes forces de Napoléon restaient intactes ; et pourtant, dans l'Europe entière aussi bien qu'en France, cet épisode fut considéré comme très grave, parce qu'il démontrait que la Grande Armée pouvait être vaincue.

est vrai en ce qui concerne les sciences; cela est vrai encore en ce qui concerne les arts. M. Emile Mâle publie, dans la *Revue de Paris*, une étude sur l'art chez les peuples germaniques qui présente sous ce rapport le plus haut intérêt. Il proteste contre la thèse trop longtemps admise en France, suivant laquelle les Germains auraient apporté en Gaule un art décoratif neuf, original, de pure essence germanique et véritable principe générateur de l'art des siècles suivants. L'épée de Childéric, découverte en 1653, lors de la démolition de l'hôpital Saint-Brice, à Tournai; des épées, des colliers et des bracelets décorés de pierres rouges cloisonnées d'or qu'on trouva au cours du XIXe siècle à Pouan, d'autres trouvailles semblables faites en Italie et en Espagne servirent de base à toute une théorie suivant laquelle un art barbare de l'essence la plus rare avait existé chez les Germains. Les savants allemands n'hésitaient naturellement pas à proclamer que cet art décoratif était né dans la vallée du Rhin, d'où il s'était répandu dans toutes les contrées.

« Seulement, on constata bientôt que des découvertes semblables avaient lieu dans des pays qui n'eurent à aucun moment un contact quelconque avec la vieille Germanie, en Hongrie, en Roumanie, en Crimée, dans la Russie du sud. On voulut que ce fussent les Goths qui, venus des bords de la mer Noire, avaient semé le long de leur route des preuves de leur génie artistique. Or, en 1870, on recueillit près de Mayence une boucle de ceinturon ornée d'un cloisonné de grenats sur laquelle on lut le nom d'Artaxercès et on dut alors se rendre à l'évidence : c'était l'œuvre d'un orfèvre persan. Toute la légende de l'art barbare, d'essence germanique, croulait. C'était la Perse qui avait inventé cette poétique orfèvrerie où la pierre colorée exalte l'or. Le Goth qui s'était approché de la mer Noire avait subi l'influence du génie de la Perse; les derniers orfèvres grecs d'Olbia et de Panticapée furent sans doute les premiers maîtres des Barbares et leur apprirent à imiter les chefs-d'œuvre persans. Les Goths emportèrent le secret de cet art dans leurs migrations vers l'ouest, mais à mesure que les œuvres s'éloignaient de l'Orient, elles perdaient quelque chose de leur perfection. Ce qu'on appela si longtemps l'art germanique était né en réalité dans les steppes asiatiques.

« Les exemples que M. Émile Mâle cite à l'appui de sa thèse sont édifiants et il établit que l'art des Germains, au lieu d'être jeune, libre, spontané, est, au contraire, sénile, routinier, mécanique. Ce qui fut le cas pour l'orfèvrerie se répéta pour le décor des manuscrits mérovingiens, par lequel on prétendait que les Germains avaient tout renouvelé. Les miniatures des manuscrits mérovingiens se réduisent presque toujours à des lettres initiales fort singulières, animaux contournés, affrontés, associés; mais, en 1903, on découvrit, dans la bibliothèque du monastère du Sinaï, des manuscrits grecs, contemporains des manuscrits mérovingiens, dont les majuscules étaient identiques; à la Bibliothèque nationale se trouvent des manuscrits célèbres comme le *Sacramentaire* de Gellone, qui présentent des ornements absolument semblables à ceux qu'on voit sur des poteries de l'Égypte pharaonique, de telle sorte que là encore il apparaît nettement que dans les manuscrits mérovingiens il n'y a pas un atome de génie germanique et que l'art qui s'y atteste est celui non des Barbares, mais des races orientales affinées par des siècles de culture.

« L'expérience se répète pour l'art lombard, dont les modèles furent trouvés en Égypte et en Syrie, et qui ne doit rien à la Germanie. Aussi M. Emile Mâle n'accorde-t-il aux Barbares d'outre-Rhin d'autre génie que celui de la destruction, et il conclut que même cet art du moyen âge, que l'Allemagne se vantait d'avoir créé, elle l'a reçu tout fait de l'Italie et de la France. »

Roland de Marès.

« Ce qu'ILS ont détruit. »

On lira avec émotion, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de juin 1916 (2e semestre de 1914), l'éloquent et savant mémoire que M. André Michel a publié sous ce titre (p. 177-212, avec nombreuses gravures) ; il est suivi d'un article non moins poignant de M. J. X. ., membre de l'Académie des Beaux-Arts de Belgique, sur les ruines accumulées dans ce pays. « Si les pierres ont leurs larmes, écrit cet érudit (p. 222), elles ont aussi des cris de haine. Elles demandent justice et réparation. » M. Michel a pris la peine (p. 190) de réfuter, une fois de plus, les propos mensongers de M. Paul Clemen, répandus à des milliers d'exemplaires parmi les neutres et que je reproduis ici, pour que nul archéologue n'ignore jusqu'où va l'ἀναίδεια de ce médiocre bureaucrate, habile surtout, en temps de paix, à signer de son nom le travail d'autrui[1] : « Au commencement d'octobre, nous apprîmes par les journaux que Senlis, Gisors, Montmorency, Beauvais, Chantilly, Melun, Nantes [pour *Mantes* sans doute] allaient être fortifiés. C'est à ce moment là que les neutres, amis de l'art, auraient dû, dans le monde entier, élever impérieusement la voix et faire entendre des protestations ; quant à Reims, c'est du jour où l'on avait commencé d'élever sur les hauteurs qui dominent stratégiquement la ville, les forts [qui justement ont servi aux Allemands à la canonner !] que des protestations auraient dû s'élever ! » Naturellement, M. Clemen n'est pas dupe lui-même de ces énormités : c'est de la camelote pour l'exportation, comme le fameux manifeste des 93. Mais quel barathre ou quel pilori l'histoire réserve-t-elle aux scélérats qui ont perpétré de pareils crimes, et aux valets de bourreau qui en ont tenté l'apologie ?

S. R.

L'avenir de la cathédrale de Reims.

Sans doute, la cathédrale de Reims est encore debout. Seule au milieu des ruines, elle garde une majesté tragique, malgré les arrachements de sa belle pierre teintée comme de la chair, malgré les nuances rougeoyantes laissées par le grand incendie de 1914 sur les parements éclatés de la façade principale, malgré toutes les plaies de ses sculptures et de sa décoration.

Plaies cruelles et graves. Si les mesures de sauvegarde, prises dès septembre 1914 par M. Dalimier, sous-secrétaire d'État aux beaux-arts, ont préservé le monument de nouvelles et plus profondes atteintes, l'incendie avait déjà fait son œuvre, ravageant une partie de la façade et dévorant la couverture. Et

1. Opinion qui était courante, en 1913, parmi les savants allemands de la Prusse rhénane.

c'est un pèlerinage infiniment douloureux qu'il m'a été donné de faire en la compagnie de M. Paul Léon, directeur des services d'architecture au sous-secrétariat des beaux-arts, de M. Deneux, architecte en chef des monuments historiques, de M. Sainsaulieu, architecte de la cathédrale.

M. Deneux en a analysé toutes les pierres, toutes les sculptures; il en sait tous les secrets. Il nous montre au passage, à la naissance d'un arc ou sur quelque parement, une marque de tâcheron du treizième siècle, un dessin d'artisan gravé d'un trait sûr et précis. Il nous explique pourquoi tel pilier est plus gros que ses voisins, pourquoi tel élément architectonique occupe cette place imprévue, et de ses propos jetés en passant résulte pour qui reçoit ces confidences curieuses la certitude accrue de l'absolue netteté des conceptions primitives, de la justesse et de la clarté du parti adopté par les vieux « maîtres d'œuvre » — inconnus glorieux. Il en résulte aussi une pleine confiance dans les moyens proposés par M. Deneux pour sauver l'émouvant monument de la ruine menaçante.

Ses voûtes, en effet, privées de toute couverture depuis l'incendie de 1914, ont déjà subi deux hivers. Il a plu sur elles pendant vingt mois. Leur résistance est compromise. Si de tous les projectiles qu'ont lancés sur elles les canons allemands, un seul a percé l'épaisseur de la voûte à la croisée du transept, et si la robuste construction du treizième siècle a magnifiquement « tenu » jusqu'ici sous un bombardement sauvage, ces voûtes splendides résisteront-elles à un troisième hiver? L'architecte de l'édifice, M. Sainsaulieu, qui n'a jamais quitté Reims, et qui, jour par jour, a suivi, comme un médecin fidèle, le progrès de la ruine, ne cache pas ses alarmes. Les voûtes, imprégnées d'eau, se sont alourdies. D'inquiétants symptômes se manifestent. Il serait urgent d'agir et d'établir sur le sommet des voûtes, sur cette étrange Pompéi que les larmes de bronze et de plomb du carillon et des chêneaux fondus décorent d'une éclatante joaillerie, la couverture provisoire dont le projet a été dressé. Le salut de la cathédrale de Reims en dépend. C'est là une restauration nécessaire, pressante, et tous les amis de l'art souhaitent que les circonstances en permettent la prompte réalisation.

Il est d'autres travaux qui devraient être faits : il faudra le plus tôt possible restaurer la volée supérieure de cet arc-boutant qu'un obus a sectionné. Il faudra étayer certains pinacles dont les projectiles ennemis ont arraché les points d'appui. Et à l'aide de nombreux fragments pieusement recueillis, inventoriés et classés par les agents locaux du service des monuments historiques, il sera possible aussi de reconstituer nombre d'éléments décoratifs particulièrement précieux.

Certes, des pertes sensibles resteront irréparées. L'Ange de saint Nicaise, le célèbre Sourire de Reims, la Reine de Saba, d'autres statues aimées des artistes demeureront les victimes pleurées du vandalisme allemand. Mais d'autres chefs-d'œuvre du goût français peuvent revivre, grâce à d'habiles, prudentes et respectueuses reprises.

Il existe aujourd'hui, dans une partie basse de l'ancien palais archiépiscopal, parmi les roses charnues qui semblent apporter la poésie consolatrice de la vie aux ruines amoncelées, un véritable musée lapidaire. De pures merveilles s'y

trouvent réunies : des têtes expressives, ferventes ou finement ironiques, des chapiteaux, des modillons sculptés où vivent toute une faune et toute une flore ingénieusement observées. M. Havot, sculpteur attaché à la cathédrale, qui, sous les obus quotidiens, avec un zèle et un dévouement inlassables, s'est attaché à recueillir ces vestiges, sait exactement que tel fragment, dont la nature vous paraît, à vous profane, fort imprécise, est tel morceau de telle statue. Il n'y aura, le moment venu, qu'à les utiliser.

Mais certains mots, hélas! ont une vertu funeste. Qui parle de restaurer une œuvre du passé appelle sur sa tête l'indignation générale. « N'y touchez pas! » vous crient de tous côtés les « amateurs ». Et, chose pénible, des hommes sérieux mêlent leur voix autorisée au chœur lugubre des pleureurs. Mais n'a-t-on jamais songé qu'un édifice un peu considérable n'a traversé les siècles qu'à force de restaurations? Et que la cathédrale de Reims, elle-même, dans sa construction comme dans sa décoration, porte les traces, parfois même maladroites et grossières, des innombrables reprises dont elle fut l'objet? Le seul problème qui se pose se résoudra par du tact.

Faisons à nos architectes la grâce de croire qu'ils sont gens de goût et qu'ils sauront apporter, dans une œuvre aussi délicate qu'une restauration, autant de scrupules artistiques et d'honneur professionnel que nous en apporterions nous-mêmes[1].

Le drame de septembre, d'ailleurs, impose la solution contre laquelle se sont déjà élevés les amateurs de ruines. Faute d'une restauration nécessaire, prompte et encore réalisable, ce ne sont plus seulement des fragments désagrégés, mais le chef-d'œuvre lui-même qu'il nous faut nous résigner à voir tomber.

(*Temps*, 27 juin) X.

La galerie de Dublin.

Le bruit ayant couru que l'admirable collection de tableaux anciens à Dublin (*Art gallery*) avait péri dans un des incendies que marquèrent la répression de l'émeute, je suis heureux de dire ici qu'il n'en est rien. Les tableaux détruits, fort nombreux d'ailleurs et en partie remarquables, sont ceux qui étaient exposés à l'*Academy*, c'est-à-dire au « Salon » de 1916; on assure qu'il n'en a pas été sauvé un seul. X.

Un nouveau Mantegna.

Vendue 35 lires avec d'autres objets, puis 10 lires, enfin acquise pour 100 lires par le marquis Campori de Modène, cette toile fut envoyée par son dernier possesseur au restaurateur Moroni de Milan qui y reconnut une œuvre de Mantegna, opinion qui a été confirmée, dit-on, par M. G. Frizzoni. On ajoute que l'heureux acquéreur a l'intention d'offrir sa précieuse trouvaille à la galerie royale de Milan[2]. X.

---

1. Il faut pourtant que les architectes soient contrôlés par des archéologues, sans quoi les plus illustres, comme Viollet le Duc, font parfois œuvre de vandales, non de restaurateurs. — S. R.

2. D'après un extrait communiqué par M. Joseph Offord.

Deux marbres de Donatello.

On annonce que le grand collectionneur de Philadelphie, M. J. E. Widener, a acquis pour deux millions et demi, de la famille florentine des Martelli, une statue de David et un buste d'enfant de Donatello. Cette transaction avait été autorisée par le gouvernement italien.

X.

Statues slaves et sorciers lettons.

Continuant, dans *Notes and Queries* (15 avril 1916), ses intéressantes études sur les anciens voyages en Europe, M. Malcolm Letts a donné des extraits du voyage de Johann David Wunderer en Russie (1589-1590), publié à petit nombre en 1812. Le voyageur, arrivé à Pskoff, remarqua deux statues en pierre placées hors de la ville, appelées *Ussladt* et *Corsa*. La première tenait une croix, la seconde était debout sur un serpent, avec une épée à la main. Ussladt était un dieu du plaisir, Corsa (Chors ou Chorsch) le dieu du vin. On le représentait souvent portant une couronne de houblon, tenant une coupe à la main ou chevauchant un tonneau.

A Riga, Wunderer nota les coutumes funéraires des Lettons, qui ensevelissaient avec les morts une hache, deux monnaies de cuivre, un morceau de pain et un pot de bière. Les Lettons étaient très adonnés à la sorcellerie. La nuit, ils se transformaient en loups et en chats, enfourchant des boucs pour se rendre aux sabbats dans les forêts. Wunderer vit à Riga beaucoup de Lapons et vante leur habileté magique à gouverner le temps. Un marin désirant un vent favorable achetait d'un sorcier lapon une corde contenant trois ou quatre nœuds. En défaisant le premier nœud, il obtenait un bon vent faible ; le second nœud en faisait souffler un plus fort, le troisième un grand vent favorable ; mais le quatrième déchaînait la tempête. M. Letts fait observer qu'en 1670 encore le capitaine d'un navire, arrêté par le calme dans le golfe de Finlande, se rendit à terre pour acheter « un vent » à un sorcier lapon ; cela lui coûta 10 couronnes et une livre de tabac ; le bon vent finit par souffler.

S. R.

Encore Gobineau.

A propos de trois ouvrages allemands sur Gobineau, publiés de 1910 à 1914, M. E. Seillière a donné, dans la *Revue critique* (1916, I), une série d'articles richement documentés et d'une critique très avertie sur l'auteur de l'*Essai sur les races*. La conclusion qui s'impose, mais que M. Seillière ne formule pas *totidem verbis*, est celle même à laquelle aboutissait un peu sommairement M. Fréd. Masson (cf. *Rev. arch.*, 1915, II, p. 377). Usurpateur, en 1854, d'un titre de comte qu'il ne se donna même pas la peine d'acheter, fabricant laborieux d'une généalogie qui devait le rattacher aux Vikings, Gobineau fut, pour dire le moins, un personnage ridicule, un bourgeois gentilhomme avec des travers de charlatan. Si Renan, Sorel et d'autres ont été vivement intéressés par son talent de causeur et par l'originalité de ses paradoxes, c'est qu'ils n'ont pas su au juste à qui ils avaient affaire. Nous le savons aujourd'hui ; que M. Seil-

lière et la *Revue critique*, cette bonne vieille casseuse de bustes en plâtre, soient remerciés de nous l'avoir appris.

S. R.

Une hypothèse erronée.

Ayant eu récemment à faire une recherche sur Aristophane, j'ai lu le compte rendu des travaux récents sur cet auteur publié par M. Holzinger dans le *Jahresbericht* de Bursian (t. CXVI. 1904). A la p. 250, à propos d'une édition de *Lysistrate*, traduite par M. Ch. Zévort et illustrée par M. Notor, M. Holzinger se demande si « Notor » n'est pas « le masque transparent d'un connaisseur de vases bien connu » et il ajoute : « Au cas où je me tromperais, M. S. R., que je vise, voudra bien me pardonner. » Il n'est jamais trop tard pour rectifier une erreur. « Notor » est, en effet, un pseudonyme, celui d'un proche parent de notre cher d'Arbois de Jubainville ; c'est un artiste qui a publié aussi un livre bien illustré sur la femme grecque (cf. *Revue archéol.*, 1901, I, p. 469). Je ne me suis jamais occupé de *Lysistrate* et n'ai même pas été consulté pour l'illustration de cette édition que je n'ai pas vue.

S. R.

Noms propres altérés.

Voici un curieux exemple dont les philologues prendront note. Dans une correspondance d'Athènes, il est question du roi de Grèce se rendant à la cathédrale, « dans un équipage à la Douaumont, avec des postillons à cheval. » (*New-York Nation*, 20 juillet 1916, I, p. 55). Bien entendu, il s'agit d'un attelage *à la Daumont* ; mais le duc d'Aumont, né en 1762, qui en introduisit l'usage sous la Restauration, est bien oublié, tandis que le nom du fort de Douaumont a rempli le monde. *Inde error.*

S. R.

La Gazette des Beaux Arts.

Après une longue interruption, motivée par les événements, la *Gazette* a repris sa publication régulière, avec la *Chronique des arts*. La 686e livraison est celle d'août 1914 ; la 687e porte la double indication : *juin 1916, 2e semestre 1914* ; la 688e porte : *août 1916, 2e semestre 1914*. Le no 29 de la *Chronique* (*15 août 1916*) porte aussi le millésime *1914-1916*. Le tome II et dernier des *Tables générales* (1859-1908), portant le millésime de 1915, a été distribué dans les premiers mois de 1916 ; c'est un volume de 670 pages, imprimé sur deux colonnes, qui peut se relier avec le tome I des *Tables*, publié en 1911. Bientôt tout sera rentré dans l'ordre et la lacune de 1915 remplie par la publication opportune et précieuse des *Tables*.

S. R.

BIBLIOGRAPHIE

T. P. Bennett. *The relation of sculpture to architecture.* Cambridge, University Press, 1916. In-8, xii-204 p., avec 110 gravures. — On voit passer dans ce livre une ample et intéressante collection de monuments, que l'on chercherait vainement ailleurs. On y découvre aussi des trésors d'indulgence ; M. T. P. Bennett a l'admiration facile. Il trouve beaucoup à louer dans le monument impérial de Coblence et même dans la colonne de la Victoire à Berlin, dont Mommsen me disait un jour : « Si nous avons encore une guerre et que nous soyons vainqueurs, nous vous obligerons de transporter notre *Siegessaüle* à Paris ; alors Paris aussi possèdera un monument hideux ». De l'antiquité, il est peu question et cela parfois en termes contestables : « Dans le temple de Zeus à Olympie, les figures paraissent raides et peu naturelles ; en outre, elles ne sont pas reliées entre elles, de manière qu'elles n'arrêtent pas l'attention et n'éveillent pas l'intérêt comme le ferait un groupe avec plus d'action ». L'auteur ignorerait-il qu'il y avait deux frontons au temple d'Olympie et que les termes dont il se sert s'appliquent, tout au plus, à celui dit de Paeonios ? Je ne puis approuver davantage des phrases comme celle-ci : « En fait d'ouvrages monumentaux autres que les stèles, le mieux connu est peut être le monument choragique de Lysicrate. Il doit être assez familier à tous pour ne pas demander de description » (p. 13). S'il en est ainsi, pourquoi en parler ? Il y a d'autres preuves, à la même page, d'un certain défaut d'intensité dans le travail et de mollesse dans la rédaction [1].

S. R.

Hutton Webster, professeur à l'Université de Nebraska. *Rest Days, A Study in early law and morality.* New-York, Macmillan, 1916. In-8, xiv-325 p. — Voici un livre très solide, fruit de lectures étendues et bien conduites, rédigé avec méthode et dans un esprit vraiment scientifique. Les usages semblables au sabbat hébraïque sont très répandus, même chez les peuples de civilisation rudimentaire ; il y a longtemps qu'on y a reconnu les effets de *tabous*, c'est-à-dire de scrupules irraisonnés ou déraisonnables, et non de je ne sais quelle crainte philanthropique de nuire à la santé des hommes en les astreignant à un travail continu. M. H. Webster a le mérite d'avoir fait le premier l'inventaire de ces usages, de les avoir parfaitement classés et commentés, d'en avoir montré la laïcisation progressive par la transformation du jour sacré (*holy day*) en jour de repos et de vacances (*holiday*). Comme toujours, au cours de ce *processus*, on retient ce qui est socialement utile et l'on abandonne le reste à la superstition (par exemple le scrupule des *vendredi* et des *treize*,

1. P. 29, l'auteur a tout l'air d'attribuer les reliefs de l'Arc de Triomphe à « M. Carpeaux » !

condamné depuis longtemps par l'Église romaine, mais resté vivace chez des millions d'hommes et de femmes qui sont souvent des indifférents ou des incrédules). M. Webster s'est acquitté avec intelligence d'un travail considérable ; il mérite de prendre rang désormais parmi nos meilleurs ethnographes comparateurs[1]. S. R.

H. G. Rawlinson. *Intercourse between India and the western world to the fall of Rome.* Cambridge, University Press, 1916. In-8, 196 p., avec une carte et 4 gravures. — Bien que le sujet abordé par M. Rawlinson ait été l'objet de nombreux travaux, il n'avait pas encore été traité en anglais dans son ensemble ; des découvertes récentes, comme celle de la tablette de Boghaz-Keui, y ont d'ailleurs ajouté des éléments nouveaux. L'auteur n'a pas tenu compte de ce que j'ai écrit (*Cultes*, t. IV, p. 63 et suiv.) sur la pénétration, en Inde, des motifs de la statuaire ionienne du v° siècle ; bien qu'il ait cité le grand ouvrage de Foucher, il n'en a guère tiré parti et n'a donné que peu d'indications précises sur l'art du Gandhâra (quelques fragments très remarquables, provenant de Taxila, ont paru dans le *Report of the Archaeological Survey of India*, 1912-1913). Je trouve aussi trop vague et trop rapide ce qui concerne les relations anciennes du christianisme syrien avec l'Inde. La bibliographie est singulièrement comprise ; les dates des ouvrages les plus importants sont plus souvent omises qu'indiquées ; Burnouf (sans prénom) y est appelé *Bournouf*, et l'ouvrage cité est la *Science des Religions*, qui est sans valeur ; Oldenberg y est appelé *Oldenburg*, etc. Les planches sont excellentes et l'index soigné.

S. R.

Alfred Boissier. *Le culte de Diane en Suisse et l'origine du Fraumünster à Zurich.* Genève, Kündig, 1916. In-8, 71 p., avec 12 figures. — Il est certain qu'il existait, à l'époque romaine, un vieux culte d'une déesse ursine, *Artio*, dans la région de Berne. M. Boissier croit que le pays de Zurich connaissait aussi un culte du cerf ou de l'ours. Il allègue la légende de la fondation du Fraumünster à Zurich (xii° siècle), où l'on voit deux princesses associées à un cerf qui portait, à l'extrémité de ses bois, deux chandeliers allumés ; il allègue aussi les *ursarii* de Zurich, qui font une dédicace à Diane et à Silvain (*CIL.* XIII, 5243). Ce sont là de faibles indices. Pourtant, cette première partie du mémoire (p. 1-17), qui seule répond au titre, est intéressante, à cause des détails peu connus qu'elle donne sur le Fraumünster et ses monuments, ainsi que sur les figurations de la légende. Le reste de la brochure (p. 20-71), n'est qu'un amas confus de notes sur le cycle d'Artémis et les déesses lunaires. L'au-

1. Table des chapitres : I. Jours tabous à des époques critiques (Hawaï, Bornéo, Nicobar, Naga, Indo-Chine, etc.). II. Jours tabous après un décès (entre autres *Anthesteria*, *Parentalia*). III. Jours sacrés (*Plynteria*, *Vestalia*). IV. Jours de marché (*nundinae*, etc.). V. Superstitions et fêtes relatives à la lune. VI. Calendriers lunaires ; la semaine. VII. Jours néfastes à Babylone. VIII. Le sabbat hébraïque. IX. Jours néfastes dans l'antiquité et de nos jours. — Conclusions. Il y a un très bon index.

teur aurait dû garder ces fiches en portefeuille, ou les mettre au point et les classer avant de les offrir au public. A fouiller dans ce fouillis, on découvre d'ailleurs des choses inquiétantes[1] ; mieux vaudra s'en abstenir.

S. R.

Guides Joanne. Italie du Nord. Piémont, Ligurie, Lombardie, Vénétie, Émilie, Toscane. Paris, Hachette, 1916. In-12, LXII-603 p., plus 194 p. d'annonces, avec 11 cartes et 49 plans. — Le nouveau *Guide en Grèce* de la Collection Joanne a prouvé, s'il en était besoin, que nous pouvons faire aussi bien et mieux que Baedeker, Meyer et *tutti quanti*. Le présent volume, rédigé par M. J. Mesnil, précédé d'un aperçu historique sur les arts en Italie par M. E. Bertaux, marque également un progrès sensible dans une voie où, entrée dès 1840, la librairie française s'est trop souvent laissée devancer depuis. M. J. Mesnil a pris la peine de reviser les attributions des œuvres d'art et leurs dates à l'aide des travaux les plus récents[2]; voyageur infatigable, il a visité lui-même les petites localités qui sont en dehors des routes ordinaires suivies par les touristes. Les œuvres très importantes sont distinguées des autres par l'emploi de caractères gras, excellent système qui parle aux yeux plus clairement que les astérisques. Il y aurait mieux à faire encore. Ce serait de signaler ces œuvres capitales par de tous petits croquis, simple aide-mémoire sans prétention. Assurément, cela prendrait de la place, mais on en trouverait en supprimant 1° des mentions de localités sans intérêt, d'ailleurs portées sur les cartes ; 2° les indications de prix dans les hôtels, vraies hier, fausses demain ; 3° en adoptant des abréviations faciles à comprendre et dont la clef serait donnée en tête du volume[3]. J'apprends avec plaisir que les *Guides Joanne* vont renoncer à s'annexer plus de cent pages de publicité, qui les alourdissaient inutilement.

L'impression est très bonne ; les cartes et plans pourraient être meilleurs.

S. R.

A. Loisy. *L'Épître aux Galates*, Paris, E. Nourry, 1916. In-12, 204 pages. — Un commentaire d'Écriture Sainte, sous la forme ancienne, intéressait assez peu, vu sa méthode abstraite, les vivantes études de l'histoire. Il n'en est pas de même des travaux d'exégèse de M. Loisy. Les problèmes se rattachant aux choses du passé y ont leur place et sont traités dans un esprit purement scien-

---

1. P. 39 : « L'on peut se demander si le nom de Britomartis, dont un auteur grec [il s'agit de Solin !] écrit, etc., ne présente pas dans son premier élément, Brito, une analogie avec Debora, en admettant une transposition de consonnes. La douce vierge, la vierge de Brito : Debora doit sans doute son nom au miel céleste, à Soma, qui réside dans la lune. »

2. Je regrette pourtant de lire, une fois de plus (p. 314), que Titien vécut près de cent ans.

3. Par exemple : *antiq(uités)*, *archit(ecture)*, *sculpt(ure)*, *peint(ure)*, *rest(auré)*, *anc(ien)*, *mod(erne)*, *pourb(oire)*, *prom(enade)*, *vill(age)*, *V(ierge)*, *E(nfant)*, *S(aint)*, *p(ortrait)*, etc. etc.

tifique. Loin de s'employer, comme d'autres, à multiplier les « énigmes et les mystères » autour de textes réputés inintelligibles, le nouveau commentaire sur l'Épître aux Galates s'applique à les réduire au minimum et à rendre accessible à tous un des écrits les plus difficiles parmi les lettres de Paul. Ce n'est pas son seul mérite. Divers points d'histoire lui devront de notables éclaircissements, bien qu'il n'apporte aucune découverte proprement dite résultant de fouilles ou d'inscriptions ou de manuscrits anciens. Par sa façon judicieuse d'utiliser des matériaux déjà connus et de les soumettre à un examen plus minutieux, une synthèse, aussi parfaite que celle-ci, peut en décupler la valeur, et en tirer des conclusions nouvelles. Ainsi l'hypothèse sud-galatique qui, depuis assez longtemps, avait joui d'une certaine vogue auprès de savants comme G. Perrot, Renan et W. Ramsay, sera difficilement soutenable quand on aura lu l'argumentation très serrée de « l'Introduction ». Les Galates auxquels est adressée l'Épître resteront désormais, ce semble, pour les exégètes et les historiens de l'avenir, ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être, « les habitants de cette région d'Asie-Mineure qui, en 278 avant notre ère, fut occupée par des envahisseurs gaulois et qui, d'après eux, fut dénommée Galatie ». Très ingénieuse et, de plus, très probable, la façon d'expliquer un passage de la seconde Épître aux Corinthiens (XI, 32-33) qui paraissait contredire un fait historique assez solide. Paul raconte, en cet endroit, « qu'à Damas l'ethnarque du roi Arétas faisait surveiller la ville des Damascéniens, afin de le prendre » et qu'il lui échappa parce qu'on le descendit par une fenêtre, dans un panier, le long de la muraille. Or Damas n'était point, semble-t-il, au pouvoir d'Arétas, pas même par concession de Caligula, comme le prétendent certains apologistes. L'hypothèse de M. Loisy concilie mieux toutes choses. L'ethnarque d'Arétas qui tend un piège à Paul en mettant des embuscades aux portes de la « ville des Damascènes », n'était pas gouverneur de la ville; c'était seulement le « chef de la gent » nabatéenne à Damas, préposé au quartier ou au faubourg occupé par la population nabatéenne qu'il représentait devant le pouvoir romain. Peut-être quelque inscription viendra-t-elle un jour mettre un sceau définitif à ce qui n'est encore qu'une intuition critique.

L'archéologie saura gré au nouveau commentaire de s'être inspiré, pour fixer le sens de l'expression mystérieuse « στοιχεῖα τοῦ κόσμου », de l'étude des religions orientales, des mystères et des écrits hermétiques, et de voir dans « ces éléments cosmiques », non les différents principes matériels des choses terrestres, mais les esprits des principaux corps célestes, des astres et des sphères supérieures. Paul dit les Juifs asservis aux « éléments du monde », non seulement parce que le cours des astres règle l'observance des sabbats, des néoménies, des fêtes de saison, mais parce que les « princes de ce monde » ne constituent pas un corps à part des « anges » qui ont donné la Loi, les anges étant comptés parmi ces princes et leur étant plus ou moins identifiés. A ce point de vue les observances de culte se ressemblent, qu'elles soient juives ou païennes ; toutes sont réglées par les puissances astrales et l'Apôtre peut dire aux Galates qu'ils sont retombés dans le culte des éléments, en se soumettant aux observances légales. A propos de la célèbre allégorie d'Agar et de Sara, types des deux Testaments, l'auteur explique l'équivalence que le texte établit entre

« Agar ou Agar Sara » et « la Jérusalem d'à présent » par la *gematria*, système d'interprétation très répandu chez les Juifs et dans les premières communautés chrétiennes. Il consistait à substituer un nom à un autre en totalisant les valeurs numériques des lettres composant ces mots respectifs. Cette hypothèse est bien préférable à tous les autres essais tentés, avant Grossmann, pour justifier l'argumentation de ce passage.

Si des résultats de détail on passe aux grands problèmes plus en rapport avec le fond du livre, l'apport d'aperçus nouveaux n'est pas moindre. Tout d'abord, dans la question des judaïsants, partie très importante de l'histoire des origines chrétiennes. Aucun ouvrage ne l'a traitée jusqu'ici avec plus de finesse d'analyse, de sang-froid et d'impartialité. Il fallait, pour cela, manier avec dextérité ce document sincère, mais avant tout passionné qu'est l'Épître aux Galates. L'auteur y a pleinement réussi. Il définit avec beaucoup de précision et de relief l'idée doctrinale du mouvement judéo-chrétien, son but, ses tendances, ses principes, ses méthodes de propagande, ses chefs dirigeants, et il en résulte parfois des clartés appréciables sur une des périodes les plus obscures de l'Église naissante. On n'avait guère plaidé jusqu'ici les circonstances atténuantes pour les judaïsants, on ne supposait même pas qu'ils eussent pu avoir des intentions droites ni même une certaine dose de logique. Le rôle de Jacques comme auteur principal de la propagande judaïsante n'avait pas été non plus assez remarqué et, par contre, on s'était fort mépris sur celui de Pierre, dans la fameuse opposition entre Pauliniens et Pétriniens. Le « commentaire » remet tout en place, assignant à chacun des personnages en vue du christianisme primitif sa part de labeur et de mérite, en même temps que sa physionomie propre. C'est ainsi qu'après avoir fixé, en quelques mots, l'attitude hésitante, mais toujours conciliatrice de Pierre, dans la question des observances légales, il dessaisit Paul d'une partie de la gloire qu'on lui attribue généralement dans l'évangélisation des païens, comme s'il en avait eu l'initiative et la première direction, part qui revient plutôt aux missionnaires helléno-chrétiens chassés de Jérusalem par la persécution d'Étienne, et surtout à Barnabé, trop longtemps méconnu et comme éclipsé par le rayonnement de celui qui ne fut d'abord que son auxiliaire. Soumise à une critique inexorable, la figure de Paul perd un certain nombre de traits sous lesquels la tradition se plaisait à le représenter : ce n'est plus le jeune rabbi étudiant aux pieds de Gamaliel, persécutant les Églises de Judée, se rendant à Damas, avec mandat du grand-prêtre de ramener captifs à Jérusalem les disciples du Christ, puis subitement terrassé par l'apparition du Christ glorieux et fait apôtre des gentils par appel divin, non par délégation humaine ou autorité d'homme quelconque. Ces nombreuses modifications ne sont pas seulement la conséquence d'une analyse plus clairvoyante de l'Épître aux Galates, mais elles dérivent du caractère légendaire et artificiel que l'auteur prête aux Actes. On ne fait que signaler ici ces diverses retouches, sans démêler — il y faudrait un examen approfondi de ce dernier livre — ce qui paraît fondé d'avec ce qui l'est un peu moins. Suivant les tendances de la critique moderne, en son état actuel, Paul est plus hellénisé qu'on ne le supposait autrefois, tant au point de vue de la langue que par rapport au fond des idées. On lui attribue, dès sa jeunesse, telles vues ou

tels goûts qui ne s'harmonisent pas avec ce qu'il dit, en ses Épîtres les plus authentiques, de son judaïsme orthodoxe. N'est-ce pas légèrement forcer la note que de le croire influencé, en son idée du Christ Sauveur, par ce qu'on racontait de certains dieux païens, ou de le croire, même avant sa conversion, peu favorable à l'image d'un Messie national, ce qui étonnerait assez de la part d'un Pharisien? Si le grec de Paul est moins « hébraïsé » qu'on ne le croyait, ce que semblent appuyer des études plus approfondies sur la « koinè » d'après les papyrus, il n'est pas aussi certain que, même après une longue pratique des milieux gréco-romains, l'Apôtre ait de beaucoup dépassé les sentiments et les manières de voir de ses anciens coreligionnaires de la Diaspora, à l'égard de la civilisation hellénique. La façon dont il juge le paganisme dans l'Épître aux Romains et sa colère iconoclaste à Athènes, en face des chefs-d'œuvre de l'art grec, en sont des preuves suffisantes. Sa « cote d'hellénisme », comme philosophie et comme perfection littéraire, ne s'élève guère au-dessus de ce qu'on pouvait obtenir par la lecture habituelle des Septante et des livres sapientiaux. Au-delà, on est sur un terrain vague et très mouvant. Qu'on prenne ces observations pour ce qu'elles veulent être, c'est-à-dire des suggestions plutôt que des critiques. En tout cas, elles ne diminuent en rien la valeur d'un ouvrage qui, sans être hérissé ni bardé de notes techniques ou de références, n'en jouira pas moins, auprès de ceux qui sont quelque peu au courant de l'exégèse, des qualités et des avantages des œuvres qui synthétisent, clarifient et même perfectionnent les résultats de la science.

C. Toussaint.

Henri Omont. *Mynoïde Mynas et ses missions en Orient.* Paris, Klincksieck, 1916. In-4, 85 p. (extr. des *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XL). — Constant Minoïde Mynas, dont le vrai nom était Constant Minadi, naquit à Voltia, province de Salonique, le 15 février 1798. Elève du savant Athanase de Paros, il enseigna d'abord à Serrès, puis à Salonique. A la suite de massacres ordonnés par le pacha Youssouf, dans lesquels périt une partie de sa famille, Mynas quitta Salonique en 1819 et se rendit à Paris. En 1822, le Conseil royal de l'Instruction publique l'autorisa à ouvrir un cours de langue et de littérature grecque ancienne. De 1824 à 1828, il publia quelques ouvrages sur la langue grecque, après quoi il sollicita, sans succès, la création d'une chaire de grec ancien comparé au grec moderne. En 1829, il fut candidat à la succession de Gail au Collège de France. En 1831, on le chargea, sous la direction de Hase, de recherches et de collations de manuscrits grecs à la Bibliothèque. En 1840, Villemain, devenu ministre de l'Intruction publique, lui donna une mission pour explorer les bibliothèques d'Orient; il reçut une seconde mission en 1844 (1844-1845), une troisième en 1850 (1850-1855). Rentré en France en novembre 1855, Mynas mourut à la maison Dubois le 30 décembre 1859; il paraît avoir été très pauvre et même endetté.

Grâce à des documents inédits, conservés à la Bibliothèque et aux Archives, M. Omont a pu reconstituer l'histoire détaillée des deux premières missions de Mynas. On ne sait trop comment ni pourquoi Mynas fut autorisé à conserver par devers lui les manuscrits les plus précieux qu'il avait acquis en route, les

Fables de Babrius, la *Gymnastique* de Philostrate, les *Poliorcétiques*. Mynas élevait contre le ministre des réclamations d'ordre financier qui ne paraissent pas avoir reçu satisfaction. Quand Mynas mourut, il avait chez lui de nombreux manuscrits qui devaient être vendus le 14 mai 1860; la veille de la vente, le ministre de l'Instruction publique fit saisir les 88 manuscrits portés au catalogue. Une transaction avec les créanciers de la succession en assura la possession à la Bibliothèque. Le Babrius avait été vendu par Mynas au British Museum en 1857; le traité de la Gymnastique de Philostrate ne se retrouva qu'en 1898, chez le fils d'un des créanciers de Mynas. — M. Omont a publié des lettres de Mynas à Villemain (1840-1843), qui sont fort intéressantes, et le rapport de Mynas inséré au *Moniteur* du 5 janvier 1844; il a donné aussi la liste des manuscrits recueillis par Mynas, celle des manuscrits qu'il dit avoir acquis à ses frais en Asie, le catalogue des manuscrits qu'il conservait chez lui à Paris en 1859. Le mémoire se termine par une table de concordance des numéros et cotes des manuscrits de Mynas avec leurs numéros actuels.

On voudrait en savoir plus long sur cet homme singulier, type de *Graeculus esuriens* de la Renaissance, qui fut peut-être mal récompensé de ses labeurs. Voici les mentions que je trouve de lui dans le résumé, dû à Dübner, des mémoires de Hase; elles impliquent l'existence d'enquêtes relatives à Mynas, entre autres d'un rapport de Renan, qu'il y aurait lieu de rechercher. Aucun des faits visés par ces notes n'a été mentionné par M. Omont.

12 juillet 1834. Pension de 100 francs attribuée par Guizot à Mynas.

4 septembre 1834. Mynas candidat à [une maîtrise de conférences à] l'École normale.

30 janvier 1844. Mynas repart pour la Grèce avec 500 francs par mois.

6 août 1855. Serveau, par ordre du ministre, conduit Hase εἰς τὴν κατοικίαν τοῦ ἀθέου[1] Μηνοΐδου Μηνᾶ. Rapport du 12 septembre (*sic*; de Hase?).

15 septembre 1855. Δρόμος σὺν τῷ Serveau εἰς τὴν κατοικίαν τοῦ τρισκαταράτου[2] Μηνᾶ.

23 septembre 1855. Ἐπιστέλλω ἐν ὑποθέσει τοῦ Μηνᾶ.

9 octobre 1855. Rapport de Renan sur Mynas.

12 octobre 1855. Δρόμος εἰς μεσάζοντος (*chez le ministre*) ἐν ὑποθέσει Μηνᾶ.

26 octobre 1855. Ὁ Μῆνας ἐπανήκων.

20 novembre 1855. Ἔδραμον εἰς μεσάζοντος σὺν τῷ Daremberg ἐν ὑποθέσει Μηνᾶ.

Que se passa-t-il donc à Paris en 1855, alors qu'on attendait le retour de Mynas, parti pour sa troisième mission en 1850? M. Omont nous l'apprendra sans doute un jour.

S. R.

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Mai-octobre 1915, t. LXXVI, livraisons 3-5. — P. 331-404. H. Omont, Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1913-1914

1. Terme d'injure byzantin, familier à Hase.
2. Même observation.

(*suite et fin*). Description d'environ deux cents mss., la plupart d'un intérêt assez médiocre, contenant surtout des mélanges, copies et documents des trois derniers siècles. Très peu de mss. sur vélin et de chartes originales. Les pièces suivantes intéresseront les lecteurs de cette Revue :

22249. Pièces sur les monnaies françaises.

22251. Correspondances relatives au Garde-Meuble de la Couronne au XVIII[e] siècle.

22278, f. 551. « Description d'une plaque d'or portant une inscription en langue et caractères grecs, du tems des Ptolémées, qui fut trouvée en 1818 dans les mines de l'ancien Canopus, entre Rosette et Alexandrie, en Égypte ». Il s'agit de la plaque du cabinet Thédenat-Duvent (auj. au British Museum ; C. I. Gr. 4694).

22282. Papiers du « Patriote Pallon » relatifs aux modèles de la Bastille qu'il envoya aux départements français et qu'on voit encore dans plusieurs musées de province.

22297. « Notice sur un autel dédié au Soleil, à la Lune, à Isis »... par le faussaire languedocien Du Mège.

22304, ff. 347-355. « Les croix des cimetières et des calvaires de l'arrondissement de Château-Thierry » par Souliac-Boileau.

22335, ff. 34-66. « Relazione del' Egitto del P. Fr. Giovanni Michele Vanslebio » (a été imprimée à l'époque).

22335, ff. 83-97. « Relation de l'ancienne ville de Thèbes... telle que l'a vue M. Pierre-Laurent Pimia, les 1[er] et 2 janvier 1721 » (en italien et en français).

22335, ff. 98-103. Abrégé de la relation d'un voyage fait par le R. P. Sicard, supérieur des Jésuites, dans la Haute-Égypte et jusqu'aux premières cataractes du Nil. (Les lettres originales du P. Sicard ont paru dans les *Lettres édifiantes*).

Dans ce même ms. (f. 94 et f. 110), deux petites dissertations ambitieusement libellées « Ægyptiacæ hieroglyphicæ notæ cum explicatione » et « Dissertation dans laquelle on fixe l'âge de Belus roy de Tyr et l'époque de la fondation de Carthage ».

22336. Notes diverses d'épigraphie et de paléographie : f. 67. Notice d'une ancienne charte sur papyrus ; f. 155. Temple de Diane à Désagne (Haut-Vivarais) ; f. 159. Inscr. latine de Nantes ; f. 174. Inscr. découvertes à Metz en 1677 ; f. 228. Inscr. de Ventavon. — Epitaphes diverses du moyen âge.

Dans le même fascicule M. Omont (pp. 467-471) publie d'après un ms. Ashburnham-Barrois (Bibl. nat., n. a. fr. 20026, pièce 43) un curieux « Inventaire des livres, joyaux et ornements de Humbert II, Dauphin de Viennois, Paris, 18 mai 1355 », où sont décrites de précieux reliquaires, etc., en argent doré et émaillé.

S. DE RICCI.

A. Boissier. *La situation du Paradis terrestre.* Genève, Burkhardt, 1916, In-8, 26 p., avec carte (extrait du *Globe*). — Revue de quelques opinions émises sur ce problème insoluble : Calvin, Huet, Delitzsch, Halévy, Noeldeke, Haupt, Willcocks. L.-W. King et Sayce pensent, avec Willcocks, que le

jardin d'Eden était à la jonction primitive de l'Euphrate et du Tigre. L'équivalent hébreu de *Gu-edin* (territoire du dieu Lagash, mentionné dans la stèle des Vautours) serait *Gan-Eden*. « L'on peut donc se demander si la source du jahviste n'a pas gardé une réminiscence d'un bocage, propriété réservée d'un dieu de Chaldée. » Le dernier paragraphe de cette étude, dont la composition n'est nullement rigoureuse, concerne le document Langdon ; *Dilmun*, lieu fortuné sur le golfe Persique, où est transféré le Noé babylonien, serait, d'après M. Langdon, le Paradis. M. Boissier ne se prononce pas et avoue qu'il n'est pas compétent pour contrôler les lectures de M. Langdon et les objections que lui a faites M. S. Daiches. — Je ne comprends pas ce qu'écrit l'auteur (p. 15) : « Ève révèle à Adam un mystère naturiste, mais c'est lui qui est le premier cultivateur du blé. » Cette *révélation* faite par Ève rend songeur ; c'est donc que le serpent l'avait renseignée ? Opinion ancienne, mais entachée d'hérésie.

S. R.

F. Mouret. *Le temple de Vénus près de Vendres.* Béziers, Bénézech, 1916. In-8, 72 p., avec 15 planches (extrait du *Bulletin de la société archéologique de Béziers*). — Dominique de Bonsi, coadjuteur et neveu de l'évêque de Béziers Jean de Bonsi, fit exécuter, en 1621, des fouilles au temple de Vénus à Vendres ; il paraît y avoir découvert un torse d'Éros en marbre blanc et un groupe en bronze d'Aphrodite avec Éros, que M. Mouret a reproduits d'après d'anciens dessins. En 1628, Anne de Rulman fit lever un plan très sommaire des ruines du temple; ce plan, conservé à la Bibliothèque Nationale, a été également reproduit par M. Mouret, qu'il en faut remercier. Voici la légende : « Les masures du temple de Vénus, au bord de l'étang du bourg de Vendres, à une lieue sur Béziers, avec la voûte de l'aqueduc qui portait l'eau dans les cuves du bain chaud, tiède et froid, qui paraissent encore avec le bâtiment du corps de logis au-dessus du temple » (orthographe modernisée). De l'aqueduc il reste des vestiges qui ont été photographiés avec soin. M. Mouret a déblayé ce qu'il croit être les fondations du temple (pl. VI); il est regrettable que le plan qu'il en a publié n'inspire pas pleine confiance et soit déparé par des légendes comme celle-ci : « Logement de la Pythie et des vestales. » La description des ruines indistinctes est çà et là d'une exubérante fantaisie. Parmi les objets qu'on y a recueillis, il y a un fragment de grand vase portant la marque rétrograde *Memoris* (cf. Déchelette, *Vases ornés*, I, p. 98). Une des monnaies appartient à la série des *Longostalètes* qui, d'après M. Mouret, avaient pour chef-lieu le port de Vendres. Il aurait fallu donner une photographie de l'inscription grecque très mutilée que M. Mouret a extraite de la rue de la Font-Vieille et où il croit lire, au début, ΛΟΓ, qui serait le nom de la ville ; une photographie eût été plus utile que des commentaires, d'ailleurs trop audacieux.

S. R.

Camille Enlart. *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance.* T. III. Le costume. Paris, Picard, 1916. In-8, xxix-614 p., avec 480 fig. — Livre très bien fait, et, dans son genre, un bien-

fait. L'auteur, dont le savoir est immense, sait y joindre la modestie ; il avertit que ce gros volume ne dispensera de recourir ni à Quicherat, ni à Racinet, ni à Viollet le Duc, ni à Victor Gay ; mais bon nombre d'erreurs accréditées ont été rectifiées par lui de façon définitive, et de nouvelles perspectives ouvertes aux chercheurs qui, pour approfondir les très nombreuses questions indiquées plutôt que traitées dans ces cinq cents pages, voudraient procéder à des dépouillements d'inventaires inédits et à des enquêtes plus minutieuses sur les monuments. S'il est vrai que les textes littéraires sont « vagues et fantaisistes », il n'est pas moins certain qu'ils ont été écrits pour être compris et, comme le dit l'auteur : « Un roman, un poème, un sermon nous renseignent sur l'usage et sur l'opinion qu'on en avait. » Pour l'antiquité grecque et romaine, ces dépouillements ont été faits depuis longtemps ; on ne peut compter que sur des monuments exhumés de fraîche date pour en éclairer le témoignage. Au contraire, quand il s'agit du moyen-âge, les monuments qu'on peut espérer découvrir sont en petit nombre, les fouilles n'en fournissant guère ; mais la littérature est tellement vaste qu'aucun homme, fût-il Du Cange, ne peut se flatter de la connaître jamais entièrement (sans compter qu'on y mourrait d'ennui, car elle est presque toujours insipide). — A l'exemple de Quicherat, M. Enlart a donné un exposé historique divisé en périodes chronologiques ; il a traité, dans des chapitres séparés, le vêtement proprement dit, la coiffure, la chaussure et autres accessoires, puis les costumes spéciaux, liturgiques ou civils, et l'équipement militaire[1]. A la fin du livre, un répertoire donne, avec les dates des personnages et des monuments cités, la définition des pièces de costume, et, soit un précis de leur histoire, soit un renvoi aux pages qui la contiennent. Ce répertoire-index renferme des détails qui ne se trouvent pas dans le corps du livre et ne fait pas double emploi avec lui.

Bibliographie, références, illustrations, tout témoigne d'un soin méticuleux et de la probité scientifique que tant d'autres ouvrages nous autorisaient à attendre de l'auteur.

S. R.

---

1. Je ne trouve rien sur les costumes et équipements des chasseresses, qui mériteraient une étude. — Parmi les instruments de travail, je crois qu'il eût fallu citer celui-ci : W. de Gray Birch et H. Jenner, *Early drawings and illuminations*, Londres, 1879, qui est un index très commode des scènes et détails notés par les auteurs dans le trésor des manuscrits à miniatures du British Museum.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

relatives à l'Antiquité romaine.

Janvier-Juin.

1° PÉRIODIQUES

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1915.

P. 265 et suiv. W. Cart. A Avenches.

1)

IMP CAES L *septimio*
SEVERO PERTINAC · *Aug*
CONSERVAT*ori* OR*bis*
HELVETI *publice*

L. 4. *o[rb]is.*

P. 271. Id.

2)

ANEXTIOMARAE
ET AVG
PVBLIC · AVNVS

L. 3. *Public(ius) Aunus.*

ARCHAEOLOGIA, LXVI.

P. 225 et suiv. F. Lambert. Découvertes récentes à Londres. Marques de poteries du Ier et du IIe siècles.

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, LXVI, 1915.

P. 578. Fidel Fita. Inscription funéraire de Montanchez.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1914.

P. 433 et suiv. Héron de Villefosse. Marques diverses provenant du mont Ardou.

P. 562 et suiv. J. Carcopino. Inscriptions du département de Constantine (*Ann. épigr.*, 1913, nos 225 et 226).

P. 595 et suiv. J. Martin. Funéraires d'Henchir-Bouïbet (Tunisie).

3)

D · M · S ·
C *cl*ODIVS · FORTV
NATVS · VIX · AN · XLV
H · S · E
CORNELIVS · FORTV
NATVS · EQ · COH · $\overline{\text{I}}$ · VRBANAE
AVVNCVLO · DVLCISSIMO ·

Id. Procès verbaux des Séances.
Novembre.
P. vii. Coggia. A Tébessa.

4)

CAELESTI ❧ AVG ❧ SACRVM
EX ❧ PRAECEPTO NVMINIS ❧
CORONATVS ❧ AVG · N̄ · ADIVT · TABVL · ANTAS ET
ARCVM ❧ A FVNDAMENTIS · CONSTITVIT · ET ·
AEDEM ORNAVIT · ET · AMPLIAVIT · L · A ·

Id. Décembre.
L. Poinssot. A Dougga.
P. xvii.

5)

Q · CAECILIO · PAP ·
*r*ESTITVTIANO ·
*f*IL · Q · CAECILI ·
HONORATIANI · E · V ·
RESP · MVNICIPII · THVgg ·
POS. D · D · P · P ·

P. xix.

6) DEC · *splendidissimi mu*
NICIPII THV*ggensis et*
SPLENDIDISSIMARVM
COLONIARVM VTICENCIS
ET VTHINENSIS
IVLI▒ OP▒VS IPF

P. xxvi. Gsell et Monceaux. A Sétif.

7) D M S ❧ GITIS
HIC EGO INFELIX RECEPTVS TARTARA
HORREA DIRA MIHI VIAE VITAMQVE REMISI
NON LICVIT FATOQVE MEO FILIOSQVE VIDIR
CERNEREM INFERNAS SEDES SVPEROSQ REMISI
PARCARVM ARBITRIO GENESIS VEL LEGE TRIBVTA
INFESTIS QVERELLIS SVPERIS AC TRISTIBVS ARIS
TVRA DEDI MANIBVS SVPPLEX CREPITANTIA FLAMMIS
QVOD NON EXAVDITAS PRECES DI▒BVSQVE SVPE▒NIS
TE PRECOR HIS PRECIBVS BATO CARISISSIME FRATER
SI QVA MEA COMMENDATA TIBI FILIOSQVE REPERTOS
TRADAS VEFES DEA PAVPERIES OBNOXIA NON SIT
MEMORIAM FACITOTE MIHI NE DERISVS IN IMO
INFERIIAS PNTIAE SEDES DE ▒RIMINE PASSVS
NOMINE DALMATIO SEMPER VMATVS AD OMNES
VAL DALMATIO EXARCO EQVII▒
STABLESIANORVM BATO SVO PARENTI

M. Monceaux lit :

8) *D(is) M(anibus) s(acrum).*
Hic ego infelix receptus Tartara Ditis,
Horrea dira mihi viae vitamque remisi.
Non licuit fatoque meo filiosque vider[e] ;
Cernerem infernas sedes Superosq[ue] remisi
Parcarum arbitrio genesis vel lege tributa
Infestis querellis superis ac tristibus aris.
Tura dedi manibus supplex crepitantia flammis,
Quod non exauditas pre[c]es d[e]abusque supernis.
Te precor his precibus Bato carissime frater :
Si qua mea commendata tibi filiosque repertos
Tradas vel es? dea pauperies obnoxia non sit.
Memoriam facitote mihi. ne derisus in imo
Infernas intra sedes de crimine passus
Nomine Dalmatio semper [a]matus ab omnes.
Val. Dalmatio exarco equitum
Stablesianorum Bato suo parenti

ID. 1915.

P. 100 et suiv. Ballu. Inscriptions trouvées en Algérie en 1914.

P. 113 et suiv. Inscriptions de Lambèse.

9)

I · O · M ·
DOLICHENO · PRO · SAL*ute*

10)

PROVIDENTIS
SIMO ET [redacted]
ORBE SVO
REDDITA LIBER
TATE TRIVM
FANTI [redacted]
P · F · AVG · VIC
TORI RESP · C · L ·

Autre copie qui nous a été remise ultérieurement.

11)

PROVIDENTI
SEMD ET CVM
ORBE SVD REDO
TANBERTATE
TRIVMPANT
D M PERIVMPERT
FI CLAVDIONII
ANO D N VICTORI
AVG VICTORI
RES PV CL

Lire : *Providentissimo et cum orbe suo reddita libertate triumfanti d. n. perp. imper. Fl. Claudio Iuliano invicto P. F. Aug. victori resp. c(oloniae) L(ambaesi-*

tanae). Cf. *C. I. L.*, VIII, 2721 : même texte avec les noms de Fl. Val. Constantinus.

P. 118 et suiv. Inscriptions de Djemila (revues par nous sur des estampages ou les originaux). Provenance : la place du Capitole.

12)

GENIO ❧ SENATVS ❧ CVICV
LITANOR ❧ SACRVM
L · FLAVIVS · L · FIL · PAPIRIA
CELSVS ❧ AED ❧ PRAEF ❧ PRO
$\overline{II}$ ❧ VIR ❧ $\overline{II}$ ❧ VIRV ❧ PRAEF ❧
PRO · $\overline{QQ}$ ❧ AVGVR ❧ MAGIST
AVGVRVM · OB ❧ HO
NOREM ❧ AVGVRATVS
EX ❧ STATVIS ❧ TRIBVS ❧ QVAS
EX ❧ HS · $\overline{XXI}$ ❧ SVPER ❧ LEGITIMA
PROMISIT ❧ AMPLIATA ❧ PEC
FECIT ❧ ET · BASIBVS ❧ ADIECTIS
POSVIT ❧ IDEMQ · DEDICAV

P. 124. Nos compléments.

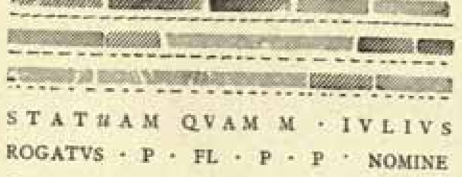
13)

*c. iulio c. fil. papir. m*AXIMO EQVO PV
blico exornato *a*B IMP · M · AVRELIO
antonino aug. et l. AVRELIO VERO
aug. *c. iuli c*RESCENTIS DIDI
crescentiani fl. perp. V COL FILIO P NAE
ui NEPOTI Q IVLI
*sacer*DOTALIS PROVIN
*ciae africae prone*POTI EX TESTA
*mento iuliae cor*NELIAE C · M · F ·
sororis EIVS

P. 125.
L. 9 : *c*(*larissimae*) *m*(*emoriae*) *f*(*eminae*)

14)

DIVO M · ANTONI
NO · PIO ·



STATVAM QVAM M · IVLIVS
ROGATVS · P · FL · P · P · NOMINE
Q · IVLI SILVANI · FR · SVI PROC
AVGG OB HONOR · PON · EIVS EX
HS $\overline{IIII}$ · $\overline{N}$ PROMISER · ADIECTIS · A SE
HS $\overline{III}$ · $\overline{N}$ · POSVIT · DEDICAVIT Q

L. 1. *Divo M. Antonino Pio* | [*p*]*atri Imp. Caes L. Aeli Aureli*

Commodi Pii Felicis Aug. Sarm. Germ. max Britann. p. p. stat[u]am quam, etc. L. 7 *p(ontifex) fl(amen) p(er)p(etuus)*.

P. 127.

15) FORTVNAE REDVCI
AVGG
IMP CAES L SEPTIMI
SEVERI PII · PERTINACIS
ARABICI ADIABENICI · PA
RTHCI P · P · PONT · MAX · TRIB · POT
XIII IMP · XI · COS · III · PROCOS · ET
IMP · CAES · M · AVRELI ANTONIN
PII · FELICIS · TRIB · POT · VIII · COS · II
PROCOS PART · MAX · BRIT · MAXIMI
GERM · MAX · PONT · MAX · P · P · D · D · P · P ·

Date : 205 après J.-C. Les lignes 10 et 11 contenaient les noms du César Géta.

P. 128.

16) GENIO POP*uli* CVI
CVLITANOR SAC*r*VM
L · FLAVIVS · L · FIL · PAPIR · *Cels*VS
AED · PRAEF · PRO II VIR *iiuk*
PRAEF · PRO QQ AVGVR MAG
*au*GVR*u*M OB HONORE*m*
*augura*TVS EX STATVIS TR*i*
*bus qu*AS EX HS XXI SVP*er*
*legitim*A PROMISIT AMPL*i*
*ata · pec · f*ECIT · ET · BASIBVS · A*d*
*iectis po*SVIT IDEMQ · DEDI*c*

P. 129.

17) PIETATI
IMP · CAES · T · AELI
HADRIANI · AN
TONINI · AVG
PII · TRIB · POT · XX
COS IIII · P · P ·
D · D · P · P ·

Date : 157 de J.-C.

Idem.

18) DOMITORI · HOS
TIVM · VICTORIOSIS
SIMO · PRINCIPI · NOSTRO
AVREL · VALERIO · MAXI
MIANO · AVG · FL · FLA
VIANVS · V · P · P · P · NVM

EX · CORNICVL · PRAEFF
PRAETT · EE · MM · VV · DE
VOTVS NVMINI
EIVS

L. 6. : *v(ir) p(erfectissimus) p(raeses) p(rovinciae)*; l. 7 : *ex corniculario) praef(ectorum) praet(orio) em(inentissimorum) v(irorum)*.

P. 133.

19)

IOVI
OPTIMO MAXI
MO CONSERVATOR
AC PROTECTORI
IMP · CAESARIS · M · AV
RELI · SEVERI · ANTONINI
PII · FELICIS · AVG · PARTHICI
MAXIMI · BRITNNICI · MAXI
MI · PONTIFICIS · MAXIMI ·
TRIBVNICIAE POTESTATIS
XVIIII · COS · IIII · IMP · III · P · P ·
PROCOS D · D · RESP
FECIT

Année 215.

Idem.

20)

AETERNO PRINCIPI ET
VBIQVE PEREN
NI MAIESTATE IMPE
RANTI · D · N · FL · CLAVDI
O IVLIANO VICTORI
SEMPER · AVGVSTO
SPLENDIDISSIMVS OR ·
DO · COL · CVICVLITA
NORVM DEVOTVS NV
MINI MAIESTATIQ · EIVS

Mars.

P. IX. Merlin. A *Thuburbo Majus*.

20 *bis*)

[Beatissimo saeculo d d.] n n. C[onstanti Pii Fel]ici[s maxim]i [et inuictissimi Augusti] et Iuli[ani no]bil[issimi] Cae[saris pro]-co[ns]ulatu Clo[di H]ermogenian[i u. c. p]roc. [p. A et le]gatione [Crepe]rei Optatiani u. c. leg. Karthag. [t]hermas [aes]tiuales po[s]t ann[os solidos] octo i[n]tra septimum mensem a[d]iectis omnibus perfectisq[ue] cuncti[s qu]ibus lauacra ind[i]gebant Ann[i]us Namptoivius flam. [p.]p. iuris consultus magister st[udiorum] cur. reip. cum Thub[ur]bi[t]anae [u]rbis ordine amplissim[o c]unct[a]que eius plebe [per]fecit excoluit dedicauit.

P. XV. Toutain. Observations sur une inscription d'Aïn-Melouk (*Ann. épigr.*, 1913, n° 226).

ID. 1916.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Janvier.

P XIX et suiv. Cagnat. A Lambèse. Copies revues depuis sur des estampages.

P. XIX.

21)

*dd nn magnis et forti ss*IMIS IMPP *c ual diocletiano*
et m. aur. ualerio maximiano INVICTIS AVGG
fl. flauianus u. p. p. p. n. EX CORNICVLARO PRAEFF
praett. ee mm uu deuotus NVMINI MAIESTATQ EORVM

Cf. plus haut, n° 18.

P. xx.

22)

u I C T O *r* I A E
A V G S A C R
M · V I R R I V S
D I A D V M E N V S
C V R I A E H A D R I A N A E
*f*ELICI VETERAN LEG III AVG
OB HONOR FLAM PERPET
QVOD IN SE ABSENTEM
CONTVLERVNT S · P · F
I D E M Q D E D I C

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ORAN, 1916.

P. 61 et suiv. Carton. Les fabriques de lampes dans l'ancienne Afrique. Liste des marques de potiers qu'on peut supposer africaines.

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, 1914.

P. 317 et suiv. Fornari. Remarques sur le fragment des Arvales (*Année ép.*, 1915, II, l. 25 et suiv.).

P. 322 et suiv. Cantarelli. Supplément aux fastes des préfets de la ville de Rome.

P. 406. Schneider-Graziosi. Au Transtévère.

23)

AVG · N · ET · CASTRORVM ·
VS · AC SVPERFICIIS PERMISSV · KALATORVM PONTIFICVM
*apro et ma*XIMO · COS · A SOLO · COEPTVM · EXORNAVIT · DEDICAVITQVE · CVM
TA · CONIVGE · SVA · ITEMQVE · FILIS · TVNC · CONSTITVERAT

Date : 207 ap. J.-C. Dédicace à Julia Domna [*mater*] *Aug. n. et castrorum*.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1914.

P. 351 et suiv. Graindor. Inscriptions attiques d'époque impériale.

24)

αυτοκρατορα καιΣαρα τραιΑΝΟΝ
αδριανον σΕΒΑΣΤΟΝ ολΥΜΠΙΟΝ
η μετροπΟΛΙΣ ΤΗΣ ΠαφΛΑΓΟΝΙΑΣ
πομπηιΟΠΟΛΙΣ δια ΠΡΕΣΒΕΥ
των ΟΥ ΤΟΥ ΛΕ καΙ
θεΟΠΡΟΠΙΩνος
επι ιερεως ΚΛ ΑΤΤικου

Base dédiée à propos de la consécration solennelle de l'Olympieion. Cf. Vaglieri dans le *Diz. epigr.* de De Ruggiero, III, p. 616.

P. 390.

25)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΑΔΡΙΑΝΟΝ
ΟΛΥΜΠΙΟΝ
ΤΟΝ ΟΙΚΙΣΤΗΝ
ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΙ
ΟΙ ΚΑΤΑ ΚΥΡΗΝΗΝ
ΔΙΑ Λ ΝΟΟΥΙΟΥ
ΡΟΥΦΟΥ

Même observation.

Le reste intéresse plus l'histoire d'Athènes que les antiquités romaines.

Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1911-1913.

P. 65 et suiv. Dr Carton. Marques (au nombre de 107) relevées sur des fragments de poterie, formant un amas considérable au sud de la Kasbah de Sousse, qui paraissent provenir d'un amoncellement d'immondices antiques. Important pour l'histoire du commerce local.

P. 128 et suiv. Leynaud. Mosaïques tombales de Sousse.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1915.

P. 107-114. Héron de Villefosse. Sur la grande inscription de Néris, en deux exemplaires (*C. I. L.*, XIII, nos 1376 et 1377, et fragments sous les nos 1379 *a-o* et 1380 *a-n*); améliorations à la lecture du texte.

P. 141-148. J. Toutain. Sur l'oracle d'Apollon à Claros (*C. I. L.*, III, no 2880; VII, no 633; VIII, no 8351; *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, I, no 767).

P. 152-156. E. Michon. Sur les inscriptions de *navicularii* africains découvertes récemment à Ostie, reproduites ici d'après les *Notiz. degli Scavi* de 1912-1914.

P. 186-190. Espérandieu et Héron de Villefosse. Inscriptions découvertes en mai 1914 près de Feyen, entre Trèves et Conz.

P. 188.

26)

IN H D D
DEO INTARABO
BITTIVS BENIGNI
VS ACCEPTVS RES
TITVIT

L. 1 : *in h(onorem) d(omus) d(ivinae)*.

Ibid.

27)

IN H · D · D · MART
ET ANCAMNÆ
C · SEROTINIVS
IVSTVS · EX · VOTO
POSVIT

Ancamna, divinité jusqu'à présent inconnue.

L. 1 : *Marti*.

P. 189.

28)

LENO MARTI
ET ANCAMNAE
OPTATIVS
VERVS DEVAS
EX VOTO
POSVIT

L. 4 : *Devas* doit probablement se lire, comme dans une inscription de Worms *Deva(ti)s*, nom de lieu désignant Chester en Bretagne (*Deva*).

P. 196 et suiv. R. Cagnat. A Djemila.

29)

Sur la face

MARTI AVG ❧
❧ SACR ❧
PRO SALVTE DDd
NNN ❧ AVGGG ❧
C ❧ EGRILIVS ❧
FVSCIANVS
❧ B ❧ F ❧ SVBATIANI
PROCVLI ❧ LEG
AVGGG PR ❧ PR ❧
COS ❧ DESIG ❧
ADIVTOR ❧ PRIN
CIPIS ❧ PRAETORI
SCRIBATV ❧ HORATI
VIATORIS ❧ ET DIDI ❧
APRILIS ❧

Sur le côté gauche

❧ POSITA ❧
PR ❧ NON ❧ APR
FAVSTINO · ET
RVFINO · COS ❧

An 210.

Fixe à l'année 210-211 le gouvernement de Cominius Cassianus.

L. 7 : *b(ene)f(iciarius)*. -- L. 13 : *scribatu*, écrit par les soins de... Date : nones d'avril 210. Subatianus Proculus a été légat en 208 209 et en 209-210 ; Cominius Cassianus en 210-211.

P. 230-238. E. Chénon. Sur l'inscription trouvée au début du XVIIe siècle en double exemplaire à Levroux et à Maubranches, en l'honneur du dieu Cososus (*C. I. L.*, XIII, n° 1353). Paraît être fausse.

P. 238-240. R. Cagnat. A propos d'A. Julius Piso, légat de Numidie de 175 à 178 (*Ann. épigr.*, 1911, n° 103). Nouvelles inscriptions provenant, comme la précédente, d'El-Outaïa, près de Lambèse.

P. 240. R. Cagnat. A Djemila.

30)

iuliae pi
*n*ONINAE
CPAIVLI
POMPILI
PISONIS
LAEVILLI
LEG AVG
PR PR · COS
DESIG PA
TRONI COL
FILIAE
D D P P

L. 3 : *c(larissimae) p(uellae)*.

31)

A IVLIO
CELSO C P ·
A IVLI POM
PILI PISO
NIS LEVILL
LEG AVG PR
PR COS DE

SIGNATI
PATRONI
COL FILIO
D D P P

L. 2 : *c(larissimo) p(uero)*.

Cf. *Ann. épigr.*, 1911, n° 103.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1915.

P. 316 et suiv. R. Cagnat. A Djemila, dans une rue.

P. 316.

32) C COSINIO L · F · ARN · MAXIMO AED Q
PRAEF I D II VIRO QQ PONT IN QVIN
QVE DECVRIAS ADLECTO BIGAM QVAM EX
POSTVLANTE POPVLO SANCTISSIMVS ORDO
CVICVLITANORVM EI PONENDAM CENSV
ERAT TITVLO CONTENTVS REMISIT ET SVA
P P IDEMQVE DEDICAVIT P P

P. 317. Au marché.

33) C · COSINIO L F ARN
MAXIMO AED Q PRAEF
IVR D II VIR Q Q PON
TIFICI IN QVINQVE DE
CVRIAS ADLECTO STA
TVAM QVAM EXPoS
TVLANTE PoPVLO
SANCTISSIMVS OR
Do CVICVLITANoR
EI PONENDAM CEN
SVERAT · TITVLO · CoNTEN
TVS REMISIT · ET SVA
PECVNIA POSVIT
IDEMQ · DEDICAVIT
D D

P. 318. Même provenance.

34) L COSINIO L F ARN PRIMO
AED Q II VIR Q Q PON F P PRAEF · II VIR
IMP T AELI HADRIAN ANTON AVG *sic*
PII P P DEC COL IVLIAE CONCORDI
KARTHAGINS AED AVGVR IN QVIN
QVE DECVR ADLECTO CVI CVM
POPVLVS ET ORDO SANCTISSIMVS
CVICVL OB MVNIFICENTIAM STA
TVAM DECREVISSET C · COSINIVS
MAXIMVS FRATER TI
TVLI HONORE CoNTENTVS
SVA PECVNIA PoSVIT
IDEMQVE DEDICAVIT
D D

L. 2 : *aed(ili), q(uaestori) II viro(o) q(uin)q(uennali) pon(tifici) f(lamini) p(erpetuo)*

P. 320. Même provenance.

35) *l. cosin*IVS L F *Arn primus pont*
*fl. p.p. taxa*TIS OB HONOREM FL P *p*
*HS xxx m. n. ma*CELLV*m* A F*un*D*amentis*
*multiplic*ATA PECVNIA FECIT *idem*
*q. dedicaui*T CVRANTE C · COSIN*io*
*ma*XIMO F*r*ATRE

P. 321. *Idem.*

36)
a) L ❦
b) QVINQ
c) T F
d) ELLVM
e) CVM ❦ COLV
f) MNIS ET
g) ❦ STATVI
h) S ❦ ET PONI
i) ƆERARIO
j) ET THOL
k) QVOD ❦ PR
l) O HON
m) IORE ❦ FL ❦ P ❦ P ❦ E
n) HS XXX
o) M ❦ N · TAX
p) AVERA
q) T MVLTIPLIC
r) ATA I
s) NIA ❦ A F
t) NDAM
u) ENTIS F
v) ECIT
x) IDEM Q
y) DEDICA
z) XIMO
w) FRATRI

L. [Cosinius L. f. Arn. Primus aed. q. II vir] quinq. [pon]t. f[l. p. p. mac]ellum cum columnis et statuis et ponderario et thol[o] quod pro honore fl(amonii) p(er)p(etui) e[x] HS XXX m. n. taxaverat multiplicata p[ecu]nia a fundamentis fecit idemq(ue) dedica[vit, curante C. Cosinio Ma]ximo fratr[e].

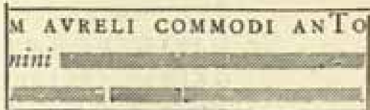
P. 323. *Idem.*

37) M E R C V R I O
A V G S A C R
L C O S I N I V S
L · F . ARN · PRI
MVS · FL P P
P O S V I T

P. 325 et suiv. L. Poinssot. *A Thuburbo Majus.*

P. 326.

38) LIBERO AVG
SACRVM ❦
PRO SALVTE IMP · CAES ·


M AVRELI COMMODI ANTO
nini

*f*ABIVS VICTOR · SESTIANVS.
PRAE · IVR · DIC · SACER
dos GENI MVNICIPI SV*o*
et MOR · S ·
nomine

39)

GENIO MVNICIPI
AVG SACR
EX TESTAMENTO CV[redacted]CAM
PANI⟩LEG[redacted]⟩ LEG XIII GE
QVI GENIO MVNICIPI *sui* IS $\overline{\text{V}}$ LEGAVIT
IVLIA[redacted]*fl*AM P PRO PA[redacted]
S[redacted]IVS⟩LEG III AVG
⟩LEG II[redacted]QVI[redacted]

40)

*satur*NO · AVG · SACRVM
*e*T FAVSTVS · LVPVS · DAPHNI F SACERDOTES GENIĪ CIVT
[redacted]*c*VM VO[redacted]*exe*DRA · ET · OMNIBVS · ORNAMENTIS · S · P · F · IDEMQ · DEDIC · D · *d*

P. 392. Héron de Villefosse. Rouzaud. A Narbonne.

41)

M FABIO
M · M · M · L · GV[redacted]
MERCATOR*i*
[redacted] DVBENSI

L. 2. *Trium Marcorum l(iberto G...*; l. 4. *[Cor?]dubensi.*

P. 396. L. Chatelain. A *Volubilis* (Maroc).

42)

M · VAL BOSTARIS
F · GAL · SEVERO
AED SVFETI $\overline{\text{II}}$ VR
IN MVNICIPIO SVO
FLAMINI PRIMO
PRAEF · AVXILIOR · ADVERSVS AEDEMO
NEM OPPRESSVM BELLO
HVIC ORDO MVNICIPIĪ VOLVB OB ME
RITA ERGA REM PVB · ET LEGATIO
NEM BENE GESTAM QVA AB DIVO
CLAVDIO CIVITATEM RO
MANAM ET CONVBIVM CVM PERE
GRINIS MVLIERIBVS IMMVNITATEM
ANNOR · X · INCOLAS BONA CIVIVM BEL
LO INTERFECTORVM QVORVM HERE
DES NON EXTABANT SVIS IMPETRA
VIT
FABIA BIRA IZELTAE F VXOR INDVLGE
NTSSIMO VIRO HONORE VSA IMPENSAM
REMISIT
ET · D · S · P · D · D · DIC

M. Val(erio), Bostaris f(ilio), Gal(eria tribu), Severo, aed(ili), sufeti, duumvir(o), flamini primo in municipio suo, praef(ecto) auxilior(um) adversus Aedemonem oppressum bello. Huic ordo municipii Volub(ilitanorum), ob merita erga rem pub(licam) et legationem bene gestam, qua ab divo Claudio civitatem romanam et conubium cum peregrinis mulieribus, immunitatem annor(um) (decem) incol(i)s, bona civium bello interfectorum quorum heredes non extabant suis impetravit.

Fabia Bira, Izeltae f(ilia), uxor, indulgentissimo viro, honore usa, impensam remisit et d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit) d(e)dic(avit).

P. 398.

43) FABIAE · BIRAE ·
IZELTAE · F
FLAMINICAE
PRIMAE IN MVNI
CIPIO VOLVB
ERGA SVOS PISSI
MAE ET BENEMER
TAE · M · VAL · SEVE
RI · LIB · ANTIOCHVS
D · S · P · D · D · D

Idem.

44) *fabiae* BIRAE
IZELTAE F
FLAMINICÆ
PRIME IN MVN
CIPIO VOLV
BIL CRISPVS
ET CAECILIANVS
ET ROGATVS CRIS
PI F AMITAE IN
DVLGENTISSI
MAE D S P
DEDER

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1915 (XII).

P. 38 et suiv. Inscriptions de Rome.

P. 38. Provient du sanctuaire syriaque du Janicule.

45) EVFROSY
NVS · POSVIT
DONVM DEO
ARA ET DEV
M

P. 39, n° 2. Au Testaccio.

46)

Face.

PRO · SALVTE · ET · VICTO
RIA · ET · REDITV
IMP · L · SEPTIMI · SEVE
RI · PERT · ET · M · AVREL
ANTONI · AVGG
et getae nobilissimi caes

Côté gauche.

DEDICATVM
KAL · IANVAR
TI · CLAVDIO
SEVERO · ET
C · AVFIDIO
VICTORI
NO · COS

Date : 1er janvier 200.

P. 39, n° 3.

47)

D · M · S
C · MANLIO · C · F
PVBL CASSIANO
VERONA · FACTVS
MILES · PER FVRIVM
VICTORINVM ET
CORNELIVM · REPEN
TINVM · PR · P · R
IN · COH · II · PR · 7 · PLACIDI
IIII · K · AVG · L · AELIANO
ET · PASTORE · COS · MIL
ANN · III · D · II · DEC · PR
K · MART · IMP · L · AVRE
LIO · VERO · AVG · III
ET · VMIDIO · QVA
DRATO · COS · VIX · ANN ·
XXI · D · II · C · SAVFEIVS
FELIX · MIL · COH · II · PR
7 · SEVERINI · CON
TVBERNALI · B · M ·
FECIT

Furius Victorinus et Cornelius Repentinus furent nommés préfets du prétoire par Antonin le Pieux, au plus tard en 161. Dates consulaires mentionnées dans ce texte : 163 et 167.

P. 40, n° 6.

48)

D · M
P · QVINTIO · Q · F · NI
GRINO · MEDIOL
MISSO A CAVSIS
EX · COH · V · PR · 7 PRISCI
P · H
C · VIRIVS · CATVLINVS
ET
SEX · BLESENVS LEO
CONCHORTALES

P. 41, n° 7.

49)

L · AVRELIO · L · F
IVLIA DIGNO AN
PHIPOLI · MIL · COH
V · PR · 7 · OCTAVI
MIL · ANN · V · VIX
ANN · XXV · FEC
L · AVRELIVS · DI
ONYSIANVS · MIL
COH · I · PR · 7 · VALE
RI · HERES · F · C ·

Amphipolis, de Macédoine, peut difficilement avoir été une *colonia Iulia*, puisque sous l'Empire elle frappe encore des monnaies à légende grecque. Il paraît, d'après M. Paribeni, y avoir ignorance du rédacteur de l'inscription.

P. 42, n° 10.

50)

M · CARACALLIO · M
F · NEM · LVPO · BO
NONIA · MIL · COH
IX · PR · 7 · VARI · MIL
ANN · IIII · VIX · ANN
XXII · EX · TESTAM
FEC · T · ARRIVS
APER HERES

L. 2 : Corr : [*L*]*em*(*onia*).

P. 42, n° 12.

51)

C · VELIO · C · F · POL · FAVEN
TINO · FAVENTIA · MIL
COH · IX · PR · 7 · MONTANI

MIL · ANN · VII · VIX ANN
XXVI · CASPO · IVSTVS
B · TRIB · COH · IX · PR
TIRONI · ET · MVNICIPI
T · CAVTV S · P · F

L. 5 : *Caspo(nius?)*; l. 6 *b(ene)-f(iciarius)*; l. 8 : *t(estamenti) cautu*.

P. 43, n° 15.

52)

D · M
L · TARCVNIVS · HE
RACLIANVS · M · CL · PR
MIS · IIII · DACICO · N
SARDVS · B · AN · LX · M
AN · XXX · HE · B · M · F

L. 2 : *m(iles) cl(assis) pr(aetoriae) Mis(enatium) quadriere Dacico, n(atione) Sardus, b(ixit) an(nis) LX m(ilitavit)*.

P. 44, n° 17.

53)

D · M
SATVRNINAE · SABINAE · AVG
VIX · AN · XX · MENS · II · L · VIBIVS
CERDO · FILIAE · B · M · FECIT

Saturninae, (servae) Sabinae Aug(ustae).

P. 44. n° 18.

54)

P · VATINIVS · P · F · ANI · FIRMVS
PACILIA · Ɔ · L · LAIS · TOSILLARIA

Tosillaria, mot inconnu.

P. 44. n° 20.

55)

CORINTHO · SOCIORV
XXXX · GALLIAE
DONATA · CONIVGI · SVO
BENEMERENTI · FECIT

P. 45, n° 21.

56) *Virginis hoc titulo nomen non debuit esse*
Quae cunctos artes perbibit et cecidit.
Nunc Ianuaria iaces annos ter quinque sepulta;
Eripuit miseras inuida flamma preces.
In te certabat species formata pudore
Et studium nitens ad maiora bona;
Si non fatorum praespostera iura fuissent
Mater in hoc titulo debuit ante legi

P. 49, n° 43.

57) THERMITARION
ALEXANDRIN
VIX · ANN · XXIII

P. 49, n° 44.

58) ANTIGONAE · ET
ADRIADNAE SORORVM
DVLCISSIMARVM

P. 49, n° 45.

59) M · TERENTIO
CARPO · TR · PAL
IVLIA QVARTA
CONIVGI · BENEMERENTI
FECIT SVO

P. 64 et suiv. G. Mancini. Inscriptions funéraires de Rome.

L. 2 : *tr(ibu) Pal(atina)*.

P. 139. Barnabei. A Saletto di Montagnana.

60) D E C V R I A
Q · ARRVNTI
SVRAI · CVR ·
Q · ARRVNTIO
C · SABELLO
PIG · T · ARRIO
SVM · H · XCIIX
IN · SING · HOM
OP · P · XLIII · S ·
P · ∞ I11 CCXIV

L. 3 : *Cur(atoribus)* ; l. 6 : *pig(neratore)* ; l. 7 : *sum(ma) h(ominum) LXXXXVIII, in sing(ulos) hom(ines) op(eris) p(edes) XLIII s(umma) p(edum)* ∞ IↃↃ CCXIV.

Se rapporte aux travaux d'endiguement de l'Adige, exécutés près de l'ancienne *Ateste*, après la bataille d'Actium ; ces travaux furent l'œuvre des vétérans qui y avaient été envoyés comme colons.

Ce texte permet d'expliquer une inscription (*C. I. L.*, V, 2603) provenant d'*Ateste* et jusqu'ici mal lue :

61) DIIC · CLOD
IANA · CV
R · Q · NAII
VIO · L · SII I
O · PIG · C · A
N T H S T I
O S H
⊥ X X X V I I I
IN · SING ·
H · P · XXVII
S O P P
∞ ∞ C C C
XCVIII

C'est un document de la même série.

P. 145. Alfonsi. A Este.

62) GENIO · AVG · COLL
rVBENIO · C · F · ROM · LA
VB · C · RVBENIVS · C · F · PA
ME
POSVIT SIBI
ET · SVIS

Même provenance.

63) Q · MAGIO · Q · F
ROM · MACRO
EX · PR · SPECVLĀ
MVTTIA · L · F · PRISCA
VXOR VIVA

L. 3 : *ex pr(aetorio) speculat(or)*.

P. 159. G. Cultrera. A Fiano Romano. Sarcophage qui porte trois inscriptions :

64)
a) Face

TI · CLAVDIVS · AVG · L · PARDALAS
APOLLINIS PARASITVS

EGO · SVM · BENE · TIBI · SIT · QVI · ME · LEGIS · ET · TIBI
APOLAVSTI · MAIORIS · CONDISCIPVLVS · APOLAVSTI · IVNIORIS · DOCTOR

b) TI · CLAVDIVS · PARDALAS · AVG · L
APOLLINIS · PARASITVS · AEGO · SVM
BENE · TIBI · SIT · QVI · ME · LEGERIS

c) QVISQVAE · ME · VEXSAVERIT
QVISQVAE · MEO · CORPORI · MANVS · INTVLERIT
QVARTANAS · DABO · EX · VISO · MAGNO
IMPERIO · IVSSVS · SVM · CVM · VIVEREM

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 1914.

P. 153 et suiv. Héron de Villefosse. Les marques au nom de Sex. Fadius Secundus et de P. Olitius Apollonius, trouvées au Testaccio, rapprochées d'inscriptions de Narbonne relatives à ces personnages prouvent les rapports commerciaux de cette ville avec Rome.

P. 215 et suiv. Michon. Le modius de Ponte Puñide (*Ann. épigr.*, 1915, n° 75). L'auteur lit à la deuxième ligne *a(gente) vic(es) p(raefectorum)*.

Marius Artemius est plusieurs fois mentionné dans le Code Théodosien entre 364 et 370 ; en 369 et 370 il était *vicarius* d'Espagne, titre qui est synonyme de celui d'*agens vices praefectorum*. On sait par Ammien Marcellin que Prétextat, préfet de Rome en 368, fit établir des poids officiels. L'inscription serait de 369 et s'expliquerait par la promulgation, l'année précédente, d'une constitution impériale prescrivant l'établissement d'étalons, à la suite de l'introduction de l'usage du *modius* à Constantinople.

Revue archéologique, 1915.

P. 165 et suiv. Seure. Inscriptions de Thrace. Second exemplaire d'un milliaire (*Ann. épigr.*, 1900, n° 18). Lire pour le nom du procurateur : *T. Julium Ustum*.

P. 180.

65)

IMP·CAES·DI
VI·HADR·FIL
DIVI·TRAI·PAR
THICI·NEP·DI
VI·NER·RO·NEP
T·AEL·HAD·AN
AVG·PO·M·MAX
TRIB·POES·VII
COS IIII·IMP II
A·LX·PRST·PR
COH II MITTIB
CL·SATVRNNVS
LEG·AVG·R·PR

Date : 145 ap. J.-C.

Imp(eratore) Caes(are) Divi Hadri(ani) fil(io), Divi Traj(ani) Parthici nep(ote), Divi Ner(vae) pronep(ote), T. Ael(io) Had(riano)

An(tonino) Aug(usto) Pio p(atre) p(atriae), p(ontifice) max(imo), trib(unicia) potes(tate) VII, co(n)s(ule) IIII, imp(eratore) II; a Sexaginta Pristis p(e)r coh(ortem) III Matt(iacorum); Tib. Cl(audius) Saturninus leg(atus) Au-g(usti) pr(o) pr(aetore).

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, 1915.

P. 159 et suiv. Fr. Cumont. Les anges du paganisme, à propos de l'inscription de Sarmizegetusa (*Ann. épigr.*, 1914, n° 106).

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1915.

P. 275. Espérandieu. A Bourges.

66)

N E
G L C A
E S A R I
RVFINVS ADNM · AFRICNI
D Déesse F
D

M. Espérandieu interprète : *N(umini) et Gl(oriae) Caesari(s) [C.] Rufinius Adnam(etus) Africani f(ilius) d(ono) d(edit).*

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

M. CLERC, AQUAE SEXTIAE, HISTOIRE D'AIX EN PROVENCE DANS L'ANTIQUITÉ. Paris, 1915, in-8.

P. 517 et suiv.; pl. XXV à XXXIX. Recueil des inscriptions d'Aix avec fac-similés photographiques.

LINDLEY RICHARD DEAN, A STUDY OF THE COGNOMINA OF SOLDIERS IN THE ROMAN LEGION. Princeton, 1916, in-8.

Relevé de tous les surnoms romains de légionnaires figurant dans les inscriptions, y compris les centurions. Ils sont classés d'abord par catégories et ensuite alphabétiquement avec les gentilices auxquels ils sont joints.

G. AD. HARRER, STUDIES IN THE HISTORY OF THE ROMAN PROVINCE OF SYRIA, 1915.

Liste des gouverneurs et des procurateurs de Syrie. Thèse de l'Université de Princeton.

J. H. HOLWERDA, OPGRAVING TE VECHTEN. UTRECHT, 1915.

P. 9. A Vechten, près d'Utrecht.

67)

I · O · M · V
S · L · M
C · IVLIVS BIO
TRIERARCHVS

CLINTON WALKER KEYES, THE RISE OF THE EQUITES IN THE THIRD CENTURY OF THE ROMAN EMPIRE, 1915.

Thèse de l'Université de Princeton. Utilisation des nombreuses inscriptions relatives à des chevaliers.

ET. DE RUGGIERO, DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE, Vol. III, fasc. 26 et 27.

Suite de l'article *Hispania*.

R. CAGNAT et M. BESNIER.

ESSAI DE CHRONOLOGIE CRÉTOISE

Les fouilles archéologiques qui, depuis un demi-siècle, se sont multipliées dans le bassin de la mer Égée, ont mis au jour une telle quantité de documents, qu'il devient possible, surtout après les remarquables travaux de Sir A. Evans et ceux des Missions italiennes et américaines en Crète, d'entrevoir les civilisations successives que l'on soupçonnait seulement par les récits légendaires.

Le classement chronologique et la coordination de ces matériaux offrant les plus grandes difficultés, chaque fouilleur a établi une chronologie particulière pour le site qu'il explorait, en donnant aux époques des dénominations tirées du nom du site lui-même. C'est ainsi que nous avons, par exemple, des époques *sicules* en Sicile, *mycéniennes* à Mycènes et lieux circonvoisins, *minoennes* en Crète, etc., ce qui tend à compliquer de plus en plus, au point de vue des synchronismes, l'étude des premières civilisations.

La plus complète de ces chronologies locales et la mieux étudiée est, sans contredit, celle que Sir A. Evans a établie pour la Crète et pour laquelle il utilisa surtout ses découvertes à Cnossos. Quant aux principes sur lesquels il s'est appuyé, le savant archéologue les a exposés dans son *Essai sur les époques de la civilisation minoenne* (2e édit.) : 1° L'auteur admet l'existence du roi légendaire Minos, dont il donne le nom aux différentes périodes de la civilisation crétoise; 2° Il subdivise ces périodes, en cherchant à accorder les faits archéologiques avec les légendes homériques.

Ce n'est pas le moment de discuter la valeur d'une telle conception, car, dans ce bref essai de chronologie crétoise, je ne veux que chercher le moyen d'unifier les chronologies multi-

ples proposées pour la civilisation égéenne, en adoptant le système mis si heureusement en pratique par M. Montelius pour les âges du Bronze.

Sir A. Evans a rendu un inappréciable service à la science en subdivisant les étapes de la civilisation crétoise; mais ses neuf périodes sont, à mon avis, exagérées, comme j'ai pu m'en rendre compte dans le cours de mes recherches effectuées sur place, lorsque j'ai voulu étudier dans leur ensemble les découvertes faites dans toute la Crète.

J'ai ainsi été amené, à la suite d'un examen approfondi de la technique céramique crétoise, à pouvoir démontrer qu'aux stades de l'industrie du Bronze, tels que les a conçus M. Montelius, correspondent des modifications radicales dans l'industrie céramique.

Aux neuf périodes minoennes de Sir A. Evans, je propose de substituer les cinq périodes de l'âge du Cuivre et du Bronze, parce que nous nous trouvons réellement en présence de cinq périodes évolutives de la céramique.

Cette nouvelle chronologie crétoise comprend l'époque qui s'étend depuis le Néolithique jusqu'au premier âge du Fer inclus.

A côté de chacune des nouvelles dénominations, j'ai placé, entre parenthèses, les périodes correspondantes de la chronologie Evans, dite *minoenne*.

Néolithique

L'époque néolithique présente en Crète deux phases distinctes, comme m'ont permis de le constater mes recherches à Tripiti et à Roussés et mes observations dans d'autres sites déjà connus.

Néolithique I. — Caractérisé par l'industrie lithique massive du plateau de Tripiti et par l'industrie microlithique d'obsidienne, de Tripiti et de la plaine Roussés. Céramique inconnue. Mode inconnu de sépulture.

Néolithique II. — Caractérisé par les éclats amorphes et

les lames en obsidienne de Cnossos, Phaistos, Tylissos, etc. Mode inconnu de sépulture.

Céramique :

Pâte. Demi-fine : petits éléments de dégraissage.

Façonnage. Modelage à la main sans tour.

Formes.Trouvées seulement à l'état de fragments.

Engobe. Engobe argileuse, noire (par enfumage).

Décor. Lissage soigné et incisions.

Cuisson. Très réductrice.

ENÉOLITHIQUE (M. P. I et II)[1].

La couche archéologique de 1 mètre qui, à Cnossos, surmonte la puissante assise de 6 mètres appartenant au Néolithique II, se rattache à l'Enéolithique, puisqu'on y trouve, associés à la poterie, des affutoirs en grès.

On observe une évolution très nette dans le domaine de la céramique, à côté des survivances néolithiques, telle que l'engobe lissée et la cuisson réductrice qui se prolonge encore assez longtemps. Le tourà potier est inconnu.

Métal.

Dagues triangulaires en cuivre de Haghia Triada, de Porti et d'Onophrios.

Céramique[2].

Pâte. Au début, peu de changement dans la pâte, mais les dégraissants deviennent de plus en plus fins. Des exemples de pâtes très fines nous sont fournis à Palaikastro (n°s 3328 et 3329).

Façonnage. Modelage à la main.

Formes. Elles deviennent très variées, en se rattachant principalement aux formes à panse sphérique.

1. M. P. = Minoen primitif ; M. M. = Minoen moyen ; M. D. = Minoen dernier. Chaque période de la chronologie Evans se subdivise en trois : I, II, III.

2. Les numéros placés entre parenthèses sont ceux des pièces typiques existant au musée de Candie.

Bec. Il devient d'un usage général et prend un développement de plus en plus grand, faisant pressentir les becs de dimensions exagérées de l'époque suivante. Céramique de Palaikastro (n°s 2851, 3895, 3897, etc.) et de Zakro (n° 5).

Anse. L'anse ronde, appliquée dans le plan vertical, apparaît.

Engobe. Engobe argileuse, ordinairement brune, en raison d'une cuisson moins réductrice qu'à l'époque précédente. L'engobe non lissée, telle qu'elle sera employée désormais, se généralise partout.

Décor. Le lissage est devenu rare; en revanche, sur l'engobe mate jaune ou brun-jaune, la peinture apparaît sous forme d'un décor géométrique fait de lignes parallèles ou de croisillons: Zakro (n° 3584), Onophrios (n° 5), Gournia (n° 3720).

Cuisson. La cuisson est moins réductrice, très souvent neutre et parfois même oxydante.

Sir A. Evans place à la fin de cette époque l'apparition du décor spiraliforme sur les sceaux et les vases. — En ce qui concerne ces derniers, ceux de Mochlos et de Vasiliki, si caractéristiques à ce point de vue, ont été classés par M. Seager dans le M. P. III; mais il m'a paru tout à fait impossible de les disjoindre du M. P. II, c'est-à-dire de la période du Bronze I.

BRONZE I (M. P. III + M. M. I).

La céramique entre dans une nouvelle phase, par suite de l'apparition du *tour*, de la découverte d'une peinture noire vitrifiable qui va être substituée à l'engobe et enfin de l'application de la polychromie à la décoration. La découverte de la peinture noire est un fait considérable qui va, durant plusieurs siècles, influencer toute la décoration céramique (jusqu'au Bronze IV). On en voit le début à Vasiliki et à Mochlos, en même temps que paraît la spirale peinte en couleur vive sur le fond noir, appliquée sur des vases de formes inconnues auparavant.

Apparaissent également: les vases à panse ovoïde, les tasses tronconiques et le piédouche.

Métal.

Survivances des dagues triangulaires en cuivre.

Poignards en bronze à rivets et à languettes, souvent renforcés d'une nervure médiane; Koumassa.

Céramique :

Pâte. Aucune modification.

Façonnage. Le façonnage au tour est inventé. Le tour ne consiste encore qu'en une tournette très simple, sans arbre de rotation. Vasiliki (nos 3700, 3728, 3738, 5249, 5291, 5304); Mochlos (nos 5471, 5505); Pseira, Cnossos, Tylissos. Le tournassage est encore ignoré.

Formes. Les vases à panse ovoïde se substituent en partie aux vases à panse sphérique de l'âge précédent. Cette évolution dans le galbe du vase peut être considérée comme le début d'une ère nouvelle pour la technique du façonnage: ce fait important se trouve lié à la découverte du tournage (voir la plupart des poteries de Vasiliki et de Mochlos).

Le piédouche, inconnu pendant l'Énéolithique, se remarque maintenant sur un grand nombre de pièces, surtout à Vasiliki (nos 3738, 5250, etc.); mais il ne paraît pas avoir été très en faveur en Crète, mêmes aux basses époques. On le retrouvera surtout au premier âge du Fer.

Bec. Cet accessoire prend un développement considérable, allant jusqu'à la disproportion : Vasiliki (nos 3738, 5249). Il reprendra une dimension plus normale à la fin de la période.

Anse. L'anse elliptique fixée dans le plan horizontal du vase se montre à côté de l'anse arrondie, inaugurée à l'époque précédente. L'une et l'autre survivront jusqu'à nos jours.

Engobe. L'engobe argileuse naturelle existe encore en survivance; mais on lui substitue une peinture noire, légèrement vitrifiable, qui, désormais, sera utilisée, d'une façon presque exclusive, comme fond : Vasiliki (nos 5249, 5250, 5255, etc.), Les remarquables poteries marbrées de Vasiliki (nos 5700, 5701, etc.) témoignent nettement d'une nouvelle technique de décoration.

Décor. Le décor géométrique est maintenant pratiqué dans de larges proportions; le décor spiraliforme est très fréquent. La couleur jaune employée seule au début (Vasiliki, Mochlos) sur le fond noir, conduit le potier à la polychromie dont de beaux exemples nous sont donnés avec les vases aux poissons de Vasiliki (n°s 5260, 5267, 5269), où le blanc, le jaune et le rouge se trouvent associés. (Ce premier essai de décor zoomorphique reste isolé jusqu'au Bronze III.)

Cuisson. Le procédé de cuisson a été modifié, car l'examen de la pâte montre avec évidence que l'atmosphère du four n'est plus réductrice, mais neutre (pas de gaz réducteurs, ni d'oxygène libre). Ce perfectionnement permet d'obtenir le décor polychrome.

Bronze II (M. M. II + début du M. M. III).

La céramique atteint à cette époque une perfection qu'elle ne dépassera plus. L'art du tourneur et l'art du peintre arrivent à leur apogée : le véritable tour est enfin connu, ce qui permet le tournassage qui va, dès lors, être pratiqué avec une maîtrise inouïe.

J'ai cru devoir scinder le Minoen moyen III de Sir A. Evans en deux phases dont la première se rattache incontestablement, avec sa céramique polychrome, au M. M. II, donc au Bronze II. Cette céramique disparaît dans les premiers temps du M. M. III, au moment où se passent en Crète des événements considérables, puisque Sir A. Evans a relevé à Cnossos des traces évidentes d'une catastrophe qu'il qualifie de générale.

Ce ne peut être vraisemblablement qu'à la suite de cette catastrophe, que s'ouvre une ère nouvelle, où la céramique subit encore une évolution capitale, par suite du retour à l'engobe primitive qui, elle-même, va supplanter le noir et entraîner la disparition de la polychromie. Cette ère nouvelle inaugurera la période du Bronze III[1].

1. Plusieurs autres raisons militent en faveur d'une coupure du M. M. III. Je les exposerai ultérieurement dans un travail plus étendu.

Métal.

Poignards triangulaires à base arrondie et à rivets ; Gournia.

Céramique.

Pâte. La pâte atteint la perfection au point de vue de la finesse et de l'homogénéité, ce qui est une conséquence de la découverte du tournassage, cette opération exigeant une pâte d'où sont exclus les gros éléments de dégraissage.

Façonnage. La tournette primitive inventée au Bronze I est remplacée par une tournette normale, c'est-à-dire une tournette comportant une girelle supportée par un arbre de rotation, fonctionnant comme un tour à volant (ce type primitif de tournette est encore en usage en Crète).

Le tournassage est pratiqué. Les maîtres tourneurs se révèlent, notamment à Cnossos, dans les admirables coupes dites « coquilles d'œuf » (n[os] 2692, 2693, 2694, 2968, 2990).

Formes. La panse ovoïde s'affine et devient plus gracieuse (Phaistos, n[os] 1647, 5722). Les tasses possèdent un galbe inconnu jusqu'alors (Phaistos, n[os] 5782, 5785, 5800. Cnossos n° 2701).

Bec. Retour aux becs courts.

Anse. L'anse devient un motif de décoration : Haghia Triada (n[os] 3976, 5325), Phaistos (n[os] 5833, 5834, 1644).

Engobe. Continuation dans l'emploi de la peinture noire.

Décor. Les couleurs employées sont, avec le noir : l'orangé, le jaune, le brun, le rouge et le blanc. Ces tons acquièrent une vivacité qui rivalise avec l'éclat brillant et lustré du fond noir. Au décor polychrome, l'artiste associe le relief « à la barbotine » (Haghia Triada, n° 3976, 3995, etc. ; Phaistos, n° 1644) et le relief obtenu au moyen de motifs estampés et rapportés (Phaistos, n° 5797).

Le style géométrique persiste ; la spirale prend une grande extension.

Cuisson. Même cuisson en atmosphère neutre qu'à la période du Bronze I.

Bronze III (Fin du M. M. III + M. D. I et II).

La période précédente a pris fin avec la chute de Cnossos et de Phaistos, survenue à la suite d'événements qui ont amené une perturbation générale. Les relations commerciales avec l'extérieur ont dû s'étendre, car, dans le domaine de la céramique, nous assistons tout à coup à une déchéance de l'art au profit de l'industrie.

Une nouvelle ère de paix s'ouvre sans doute, car Cnossos et Phaistos sont relevés de leurs ruines. Des influences venues du dehors se font sentir et la céramique n'en est point exempte, bien au contraire, puisque sa technique se modifie complètement.

On voit encore, au début, quelques vases et tasses recouverts d'un noir très dégénéré portant un décor blanc, mais la polychromie a disparu : Zakro (n°s 2093, 2108, 2104), Palaikastro (n°s 3333, 3337, 3362). Le vieux décor géométrique est luimême supplanté par le décor naturaliste. L'engobe argileuse, abandonnée depuis si longtemps, revient en faveur. De nouvelles formes apparaissent dans le cours de cette période : vases cylindriques et rhytons coniques (et dérivés du cylindre et du cône).

Le Bronze III prendra fin avec la deuxième destruction de Cnossos.

Métal. Lances à douilles, de Gournia. Épées en bronze à ailettes relevées en cornes, de Zafer Papoura.

Céramique :

Pâte. Fine et bien travaillée.

Façonnage. Les vases à parois très minces deviennent rares. Le potier cherche à produire des objets d'un usage courant et par conséquent utilisables, donc résistants.

Formes. Les formes se multiplient. A côté des anciennes formes ovoïdes apparaissent des formes cylindriques ou dérivées du cylindre : Pseira (n° 5406), Gournia (n°s 3684, 3913) ; puis des rhytons coniques et ovoïdes à bases très acuminées,

très élégants, comme ceux de Gournia (n[os] 2827, 2828, 2832; etc.). Zakro et Pseira donnent de beaux exemples avec leurs rhytons à bases arrondies (n[os] 2085, 5408, 5409). Cette tendance vers le cône renversé s'observe également dans les *pithoi* à Mochlos (n[os] 5462, 5463), à Gournia (n° 1822).

Bec. Pas de modifications.

Anse. L'anse en étrier apparaît pour la première fois : Haghia Triada (n° 2970). Retour aux anses à section circulaire ou elliptique, simples, non ornementées.

Engobe. Les fonds noirs sont supprimés et le potier revient complètement à l'engobe argileuse qui avait été abandonnée dès le Bronze I.

Décor. Le style du décor se modifie radicalement : le décor géométrique tombe en défaveur, alors que le décor naturaliste prend une grande extension. Les scènes marines dominent : le poulpe, peint en noir sur l'engobe jaune, est parfois d'une superbe exécution (Palaikastro, n° 3383) ainsi que l'étoile de mer, la conque (Zakro (n° 2085) et les poissons (Pseira, n° 3408). Le décor, inspiré des végétaux terrestres, dénote aussi de bons artistes (Haghia Triada, n° 3007). Le noir passe souvent au brun.

La glaçure apparaît comme fait isolé à Cnossos sur les déesses aux serpents et les objets votifs découverts en même temps. La glaçure est appliquée sur une pâte très friable qui nous fournit aussi de bons exemples de modelage par estampage.

Cuisson. La cuisson n'est plus neutre comme au Bronze I et au Bronze II; elle devient de plus en plus oxydante, ce qui est attesté péremptoirement par la décomposition du noir en brun et en rouge-brun, par suite du passage de l'oxyde de fer, d'un degré inférieur à un degré supérieur d'oxydation.

Bronze IV (M. D. III).

La nouvelle catastrophe qui, à la fin du Bronze III, a causé la destruction de Cnossos, ne paraît pas avoir eu d'influence sur la céramique qui suit régulièrement son évolution indus-

trielle, car, si elle progresse au point de vue de la fabrication, elle dégénère complètement au point de vue de la décoration. Celle-ci s'inspire toujours du naturalisme, mais d'un naturalisme stylisé qui s'éloigne de plus en plus des modèles primordiaux de l'époque précédente.

La période du Bronze IV voit, à sa fin, une nouvelle occupation de site de Cnossos (Evans, fin du M. D. III).

Métal.

Épée à poignée cruciforme de Zafer Papoura. Épée à crans latéraux, à pommeau triangulaire et fibules de Mouliana.

Céramique.

Pâte. Pas de modification.

Façonnage. Façonnage industriel absolument parfait.

Formes. Les formes se multiplient et le potier ne s'en tient plus aux modèles légués par ses ancêtres. La belle coupe en forme de ciboire apparaît et se prolonge jusque dans l'âge du Fer : Cnossos (nº 2636).

Une sorte de bouteille ronde et très aplatie, munie de quatre ou six anses sur le pourtour, est bien typique de cette époque. Cnossos (nº 2643).

Les formes cylindriques ou légèrement tronconiques à anse, avec ou sans bec, se propagent; Cnossos (nºˢ 2649, 4513).

Bec. Le bec est désormais bien proportionné et concourt au galbe du vase, d'autant plus qu'il ne s'insère plus exclusivement dans le plan horizontal de la panse, mais sert aussi de prolongement à celle-ci qu'il allège.

Anse. L'anse en étrier devient commune.

Engobe. Celle-ci persiste: elle fait bien corps avec la pâte et se trouve toujours appliquée avec une parfaite régularité (par trempage).

Décor. Le poulpe est parfois stylisé avec un art véritable (Cnossos, nº 2636); mais, le plus souvent, il est figuré par une ligne ondulée (tentacule du poulpe primitif) (Cnossos, nº 2634). Les conques dessinées avec tant d'habileté au Bronze II, dégé-

nèrent totalement jusqu'à ne plus former qu'une ligne hélicoïdale.

La couleur noire, qui reste toujours la seule en usage, s'altère sous l'influence d'une cuisson devenue oxydante et passe au brun ou au rouge-brun, particulièrement à Tylissos.

Cuisson. Elle est maintenant très oxydante, comme il vient d'être dit.

1er Age du Fer (Époque dite *géométrique*).

La nouvelle civilisation qui succède à l'âge du Bronze apporte des mœurs inconnues jusqu'alors en Crète. Les arts industriels modifient leurs techniques. La céramique, notamment, nous montre des formes nouvelles venues de l'extérieur et des méthodes de décor tout autres que celles qui étaient précédemment usitées. Quelques artistes tentent de remettre la polychromie en honneur.

Métal. Apparition du fer. Diffusion de la fibule.

Céramique.

Pâte. Aucune modification, sauf pour les pièces d'usage courant, où elle est plus grossière.

Façonnage. La fabrication industrielle intensive entraîne dans le façonnage une médiocrité qui est d'autant plus frappante que les potiers crétois de l'âge du Bronze nous avaient accoutumé à une perfection de travail comparable à celle de la belle époque grecque.

Formes. Les formes deviennent plus massives et témoignent d'une tendance de plus en plus marquée vers l'utilisation dans les usages domestiques. Extension très grande donnée au couvercle qui affecte la forme d'une calotte hémisphérique cernée d'un marli.

Le piédouche devient très fréquent.

Une forme *très caractéristique* de cette époque est un vase de 10 à 15 centimètres de hauteur dont la panse élégante, montée sur un piédouche, est ovoïde et munie de deux petites anses. Les deux tiers supérieurs du vase sont peints avec cette cou-

Évolution de la technique céramique en Crète.

Époques	Pâtes	Façonnage	Formes	Becs	Anses	Engobe	Décor	Glaçure	Cuisson
Néolithique I — II	» Demi-fine	» Modelage à la main.	» ?	» »	» Perforées	» Argileuse.	» Enfumage, lissage, incisions.	» »	» Très réductrice.
Énéolithique	Fine	Id.	Panses sphériques	Très développés.	A section circulaire.	Argileuse.	Lissage plus rare. Décor géométrique peint.	»	Moins réductric (engobe brune).
Bronze I	Id.	Début de la tournette sans arbre de rotation.	Panses ovoïdes. Piédouche. Tasses tronconiques.	Développement considérable.	A section elliptique.	Suppression de l'engobe	Peinture noire substituée à l'engobe. Début de la polychromie. Début de la spirale.	»	Neutre (pas d'oxygène libre).
Bronze II	Excessivement fine	Début de la tournette avec arbre de rotation. Début du tournassage. Apogée du façonnage.	Formes atteignant un galbe inconnu jusqu'alors	Becs courts.	Devenant un motif de décoration.	Id.	Apogée de la polychromie. Décor en relief (barbotine). Motifs estampés, puis rapportés.	»	Id.
Bronze III	Fine	Épaississement des parois. Début de la céramique industrielle.	Formes dérivées du cylindre et du cône. Rhytons.	Id.	Début de l'anse en étrier.	Retour à l'engobe argileuse.	Fin de la polychromie. Décor naturaliste peint en noir, passant souvent au brun. Modelage (à Cnossos).	Apparait à Cnossos comme fait isolé	Oxydante
Bronze IV	Id.	Façonnage industriel absolument parfait.	Grande diversité dans les formes, due à une fabrication intensive. Coupe en forme de ciboire, typique de cette époque.	Becs bien proportionnés à la dimension du vase.	Diffusion de l'anse en étrier.	Id.	Le noir dégénère. Stylisation du décor naturaliste.	»	Très oxydante
Age du Fer (Époque dite géométrique)	Id.	Façonnage industriel souvent médiocre.	Formes plus massives. Couvercles hémisphériques, à marli. Formes zoomorphiques.	L'emploi du bec se restreint.	Anse à trois branches en Y renversé.	Id.	Décor géométrique. Retour, en quelques sites, à la polychromie.	»	Retour à la cuisson en atmosphère neutre (dans plusieurs sites).

leur noire abandonnée cependant partout : Courtès (n° 427), Cnossos (2262), Tylissos.

Bec. Son emploi se restreint.

Anse. L'anse en étrier reste fréquente, mais un type nouveau apparaît; c'est l'anse en forme d'Y renversé, ⅄, dont les trois pointes sont soudées à la panse au niveau de l'épaulement : Anopolis (n° 181) ; elle se voit communément.

Engobe. L'engobe subsiste toujours; mais souvent le potier ne prend plus la peine d'engober.

Décor. Retour au décor géométrique, ordinairement très travaillé au point de vue des combinaisons, notamment à Cnossos, où il y a de bons essais de polychromie ; mais les couleurs sont médiocres comme tons.

L. FRANCHET.

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS

SUR LES FOUILLES DE VICTOR PLACE

EN ASSYRIE

I

Place et les explorateurs anglais.

L'étude des civilisations antiques des empires de la Chaldée, de l'Assyrie et de la Perse est toute récente ; il y a moins d'un siècle, on ignorait presque tout de leur histoire, qui apparaissait au travers de récits dignes tout au plus de la fable ou de la légende.

C'est aux fouilles de leurs cités détruites que la science doit recourir; nous en avons la preuve dans les éclatantes découvertes de Botta, le consul français de Mossoul. Ces travaux furent une véritable révélation pour le monde savant et tous les peuples tinrent à honneur d'avoir leur part dans ces recherches.

La France avait ouvert la voie, indiqué la piste : les puissantes Sociétés bibliques de l'Angleterre se lancèrent sur ses traces et ce fut une lutte toute pacifique, une émulation courtoise, qui entraîna dans la suite l'Amérique, puis l'Allemagne.

A l'aide d'archives inédites, nous allons essayer d'étudier rapidement les rapports que Victor Place, successeur de Botta dans le poste consulaire de Mossoul[1], entretint avec ses collègues anglais, acharnés fouilleurs comme lui.

1. Les fouilles de Botta étaient terminées en 1846, celles de Place ne commencèrent que dans l'année 1852.

Avant de rejoindre son poste, notre consul avait obtenu un faible subside pour continuer les fouilles de Botta sur l'emplacement du palais de Sargon à Khorsabad. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fort intéressée à ces recherches, avait appuyé sa demande et lui avait remis des instructions détaillées. Il devait « explorer les monticules les plus rapprochés du Tigre et recueillir dans les fouilles qu'il pratiquerait dans leurs massifs, la plus grande quantité possible de sculptures, vases, bijoux, cylindres et objets de toute espèce employés aux usages de la vie et dont le Musée assyrien était complètement dépourvu »[1].

Notre consul n'arrive à son poste que le 12 janvier 1852, à la suite d'un long et pénible voyage de quatre mois; mais il n'a pas perdu son temps en route, car, à Samsoun, il est demeuré plusieurs jours en compagnie du consul général anglais de Bagdad, le colonel Rawlinson, célèbre déjà par ses travaux sur les écritures cunéiformes. « Nous sommes tombés d'accord, dit Place dans son premier rapport au ministère[2], que loin de chercher à nous faire concurrence et à nous nuire dans nos fouilles, nous nous efforcerions de nous seconder l'un l'autre autant qu'il serait en notre pouvoir. Nous avons reconnu que le résultat de ces fouilles profiterait, en définitive, à la science dans tous les pays et que le point important était d'enrichir la science ».

Dès le début, il recueillera les fruits de cette entente. Avant d'entreprendre ses travaux, il explore, en effet, les environs de sa résidence en compagnie de Tranchand, son second, de M. de Longeville, qui vient de gérer le consulat durant deux années, et du père Marchi, supérieur des Dominicains, qui a suivi tous les travaux de Botta.

Il visite ainsi plusieurs fois « les fouilles énormes et bien dirigées » que les Anglais poursuivent à Kouyoundjick et, avec

1. Rapport à M. Fould, ministre d'État, Paris, Palais des Tuileries, 13 novembre 1852. Signé : Merey.
2. Place à Ministre de l'Intérieur, rapport n° 1, Mossoul, 26 janvier 1852.

l'assentiment du colonel Rawlinson, il prend des estampages de diverses inscriptions qu'il envoie à Paris. Ces estampages sont faits à l'aide d'un procédé nouveau et encore secret découvert par Lottin de Laval[1].

Ce site considérable, où les Anglais ont pris la suite de Botta, le tente par sa proximité; un tiers seulement en est exploité; aussi demande-t-il au Ministère l'autorisation de joindre son exploration aux travaux de Khorsabad qu'il poursuit. « J'espère, ajoute-t-il, que la bonne intelligence commencée entre nous à Samsoun continuera; car je suis disposé de mon côté à faire pour la maintenir toutes les concessions qui seront convenables et qu'ainsi nous pourrons nous entendre pour l'exploitation en commun de Kouyoundjick ». On répondit à Place qu'il pouvait pratiquer des fouilles dans ce monticule, puisqu'il n'était pas acquis par les Anglais, et qu'il devrait acquitter le prix de ces travaux d'accord avec eux[2].

Durant les quatre années de son séjour dans ces régions qui recèlent tant de trésors, au contact quotidien, la rivalité entre les deux missions devint parfois amère, d'autant que la fatigue et le climat meurtrier peuvent aigrir le caractère le plus doux. Place avait aussi un autre sujet d'amertume, car il devait lutter avec des rivaux puissamment organisés, disposant de fonds considérables, soutenus enfin par une volonté tenace qui se dépensait sans compter et n'abandonnait pas les gens qu'elle avait envoyés travailler au loin.

La situation de notre consul était peu enviable; il recevait des ordres contradictoires de deux ministères différents, et c'est avec 8.000 francs qu'il se mit en route. En deux ans, il ne reçut que 18.000 francs[3], et si, dans la suite, des fonds importants furent mis à sa disposition, il fut cependant toujours dans l'incertitude du lendemain, ne sachant s'il se verrait jamais

1. Place, Mossoul, 12 avril 1852, rapport nº 6. — Il a pris, avec Fresnel, connaissance du procédé Lottin de Laval.
2. Place à M. Fould, rapport nº 1, Mossoul, 26 janvier 1852.
3. Rapport Merey, Paris, 13 novembre 1852. Minis. d'État.

rembourser les avances faites au profit de la science[1]. Avec son seul traitement de consul, il accomplit la tâche immense qu'il avait entreprise, mais il lui arriva parfois de jeter un regard d'envie sur ses voisins plus favorisés.

Pendant les six années qui venaient de s'écouler depuis les travaux de Botta, les Anglais avaient ouvert des tranchées sur tous les sites explorés par lui, et quand ils n'avaient pas occupé la meilleure place, c'est qu'ils n'avaient pu la découvrir. Ainsi, Kouyoundjick, Nimroud et Khorsabad ont été visités par eux, mais ils ont abandonné ce dernier point : « Layard, nous apprend Place[2], a fait des excavations en cinq endroits différents sans rien rencontrer..., il a fait même une tranchée très profonde dans le tumulus qui recouvrait l'arc de triomphe et il ne l'a pas trouvé. Mais si M. Layard avait été plus persévérant, il ne nous aurait rien laissé. Nous tenons la meilleure part, croyez-moi ». Il n'en est pas de même de Kouyoundjick et de Nimroud ; là, l'Anglais s'est implanté et nous supporte assez difficilement.

Vers la fin de 1852, n'ayant plus de fonds suffisants pour continuer ses travaux, Place vient d'acquérir un taureau découvert à Nébi-Younès par les indigènes. « Mais, dit-il, les Anglais « ont soudoyé le Pacha et empêché l'enlèvement de la pièce ». Cependant, profitant des quatre années d'abandon de Khorsabad, ils ont enlevé des taureaux et des bas-reliefs[3]. Place obtint pourtant une compensation, car il prit à Nimroud, avec le consentement du colonel Rawlinson, six beaux morceaux sculptés dans les fouilles des Anglais qui avaient près de trente fois le même personnage ; il scia les pièces dans l'épaisseur pour en diminuer le poids[4].

1. Place, Mossoul, 20 octobre 1852, rapport n° 11, et aussi rapp. n° 10, Mossoul, 10 septembre 1852, et Paris s. d. 1855 à 1856, où il réclame toujours 29,004 francs qui lui sont dûs.
2. Place, Mossoul, 6 juin 1852.
3. Place, Mossoul, 20 octobre 1852, rapport n° 11.
4. Place, Khorsabad, premiers jours (avant le 5) de février 1853, rapport n° 15.

Ici, on s'accorde ; là, de nouvelles difficultés surgissent. Kalah-Chergat, dans la plaine d'Arbèles, qu'il avait exploré et qu'il décrit longuement dans un rapport daté de Mossoul, 3 février 1853[1], est l'objet d'incidents assez pénibles. Apprenant que la mission anglaise arrivait fortement outillée, il entreprit de la devancer en commençant des fouilles sur ce site, mais le manque de fonds l'obligea bientôt à les interrompre[2]. Les Anglais lancèrent aussitôt une foule de travailleurs sur les mêmes lieux, sous prétexte qu'il avait abandonné les travaux. Place ne se tint cependant pas pour battu, il refit une nouvelle exploration, puis se retira laissant un gardien. Mais Hormuz Rassam, un Chaldéen, que les Anglais employaient avec succès, arriva tout à coup avec un dessinateur anglais et 180 ouvriers ; il chassa le gardien laissé par notre consul et reprit les travaux[3]. Tout ceci d'ailleurs était fait à l'insu du colonel Rawlinson, déclare Place, mais n'en est pas moins regrettable; cinquante ouvriers vinrent alors, avec un cavas du consulat français, se réinstaller dans les tranchées.

Pour continuer ses fouilles, Place n'hésita pas à engager sa responsabilité et même sa fortune, à ses risques et périls, par dévouement pour la science, « dans la crainte de voir les ouvriers les plus expérimentés s'enrôler dans les cadres de l'expédition anglaise, qui, elle, ne s'arrête jamais, parce qu'elle est toujours abondamment pourvue de fonds, et accréditer cette opinion, déjà si fatalement répandue en Orient, que la France ne sait que commencer et qu'elle ne peut rien finir »[4].

Aussi se dispute-t-on partout le terrain dès que les moindres travaux ont révélé la présence d'antiquités. Fresnel, qui dirige la mission de Mésopotamie, se plaint du fait : « Loftus, dit-il[5], est venu dernièrement exploiter cette region... dans le seul

1. Place, Mossoul, 3 février 1853, rapport n° 21.
2. Place, Khorsabad, 10 mars 1853, rapport n° 22.
3. Place, Khorsabad, 12 février 1853, rapport n° 17.
4. Paris, 13 novembre 1852, signé : Merey, réclamant 70 à 80.000 francs pour les fouilles.
5. Fresnel, Bagdad, 31 janvier 1855, lettre n° 31.

but de rivaliser avec la mission de Votre Excellence », mais le butin archéologique fut insignifiant par rapport au capital engagé et dépensé. Aussi la société formée à Londres fut-elle dissoute. En réalité ces fouilles étaient menées comme une véritable exploitation des ruines que l'on considérait comme une mine de bas-reliefs, de bijoux et de poteries propres à enrichir et à orner les musées. D'ailleurs, le Ministère français et l'Académie elle-même emploient dans leur rapport le terme d'« exploitation » qui qualifie bien ces fouilles dont les ravages furent grands.

Les quelques dessinateurs des missions anglaises sont, en effet, uniquement employés à la reproduction des plus beaux motifs de sculpture, et les rares plans d'édifices publiés s'ornent de diverses couleurs, marquant l'emplacement des bas-reliefs arrachés. C'est tout au plus l'équivalent du petit plan mis en tête d'un guide de musée afin de diriger le visiteur dans son parcours.

On suivit un peu les mêmes errements en France, et l'on adjoignit à Botta, en 1844, un jeune peintre, E. Flandin[1], qui avait parcouru la Perse en compagnie de Coste. Cependant, on fit mieux lorsqu'on attacha à la mission de Babylonie un architecte que Fresnel, dans une lettre confidentielle[2], apprécia en ces termes : « Quant à M. Thomas, je n'ai à lui reprocher que quelques accès d'hypochondrie, maladie dont il est manifestement atteint et convaincu. J'espère que vous serez content de ses aquarelles qui ont déjà obtenu auprès du colonel Rawlinson un succès de muette admiration ». Mais ce fut surtout à des levés topographiques ou à des reproductions de bas-reliefs que Thomas fut occupé sur le site de Babylone.

Le climat et l'ardeur déployée au travail lui furent néfastes : en septembre 1852, il fut atteint de fièvre, avec manifestation d'aliénation mentale[3].

1. Flandin arrive à Mossoul le 4 mai 1844. Babylonie Holer, p. 262.
2. Fresnel, Bagdad, 19 juin 1852.
3. Tavernier, vice-consul de Bagdad, Bagdad, 22 septembre 1852. Rapport consulaire.

On dut le transporter, avec précaution, jusqu'à Bagdad, où il se remit peu à peu; puis il gagna Mossoul pour revenir en Europe. C'est là que Place le rencontra et l'engagea, de son propre mouvement[1], pour faire les dessins et les plans de ses découvertes[2].

L'architecte donna alors toute sa mesure et ses plans du palais de Sargon restent un modèle unique, laissant loin derrière lui les travaux similaires français et anglais. Toutefois, il faut reconnaître que les explorateurs anglais, souvent officiers des armées britanniques, ont levé de bonnes cartes topographiques, et nous devons citer en particulier la carte des Tell de Suse dressée par le colonel Williams, compagnon de Loftus en Chaldée.

Nous terminerons cet aperçu par une curieuse lettre que le colonel Rawlinson adressait de Bagdad à notre consul, le 21 février 1855; elle a un charme de piquante actualité : « Par suite, dit-il, des instructions émises de la Musée britannique (*sic*), j'ai donné des ordres à M. Loftus de n'emballer que 40 ou tout au plus 50 caisses des dernières sculptures découvertes à Kouyoundjick, de sorte que 50 ou 60 des meilleurs échantillons de l'art assyrien resteront dans les tranchées. Au même temps, le gouvernement prussien qui a mis 2.000 liv. st. à la disposition des autorités de Londres pour rembourser les frais du transport d'une collection assyrienne de Ninive à Berlin, prétend, par suite de cet arrangement, d'exercer un certain droit sur les marbres que nous laissions à Kouyoundjick. *Vous pouvez bien concevoir que, dans l'état actuel de l'Europe, je préfèrerais beaucoup voir ces marbres à Paris qu'à Berlin*, mais pour arriver à ce but-là et éviter l'embarras des plaintes prussiennes, nous devons, à

1. Place à M. Fould, Khorsabad, 16 mars 1853, rapport n° 23.
2. Thomas fut, à son départ, remplacé à la mission de Babylonie par Mes'soud-bey, belge devenu musulman et entré au service de la Turquie avec le grade de lieutenant-colonel. Nous retrouvons de lui quatre feuilles de dessins représentant des statuettes, la plupart du genre Nana. Dessins d'ailleurs très inférieurs à ceux de Thomas.

ce qui me paraît, concerter entre nous un certain arrangement économique. Par exemple, si je mettrais (*sic*) à votre disposition tout le restant des beaux marbres du Palais du Nord à Kouyoundjick avec les statues de Nimroud, etc., pour être déposés dans le Musée du Louvre, et si vous me feriez l'offre en revanche d'autoriser l'embarquement à bord du « Manuel » des 40 ou 50 petites caisses que M. Loftus enverra à Bagdad au même temps que les vôtres, personne ne pourrait contester notre droit de conclure un tel arrangement amical et réciproque dans l'intérêt de nos gouvernements respectifs. Votre bateau de 330 tonneaux pourrait facilement prendre à bord les deux cargaisons, puisque les 50 caisses anglaises ne peseraient tout au plus que 30 à 35 tonneaux, et à l'arrivée du « Manuel » à Brest, le gouvernement anglais enverrait un agent réclamer les caisses marquées B. M. Je vous prie de faire connaître à MM. Loftus et Jones si vous pouvez accepter un tel arrangement, de sorte qu'ils agissent en parfait accord avec vous dans toutes les circonstances de l'affaire.

« En tout cas, vous pouvez compter de leur aide en vous fournissant ce que vous voulez avoir de marbres que nous abandonnons à Mossoul (*tout en respectant le quasi-droit prussien et les intérêts du Musée Britannique*), aussi bien qu'en facilitant le trajet de votre collection à Bassorah et en vous fournissant d'un passage en même lieu à bord de notre bateau à vapeur à votre plaisir.

« Excusez ce griffonage (*sic*), car je suis absolument abîmé d'affaires et me croyez toujours votre tout dévoué. Rawlinson ».

L'accord se fit sur les bases indiquées par l'agent anglais, en pleine et amicale réprocité.

Cependant, malgré le désir de Rawlinson, il fallut sans doute faire une large part à la Prusse, puisque Place déclare dans sa publication qu'il a chargé à Bagdad 80 caisses environ pour le Musée de Berlin[1]. Cette charge vint s'ajouter à celle de bas-

1. Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. II. p. 133. C'est à M. Pottier, conservateur du Musée du Louvre, que nous devons cette très juste remarque.

reliefs nombreux provenant des fouilles anglaises et offerts gracieusement à la France, qui alourdirent encore des radeaux pesamment chargés.

Le naufrage où se perdirent les deux tiers du convoi avant d'arriver à Bassorah[1] engloutit sans doute les antiquités destinées au musée prussien, car nous n'en avons plus trouvé trace dans les dossiers. Ce serait au British Museum qu'il faudrait poursuivre les recherches; en tous cas, le navire français le « Manuel » n'embarqua à Bassorah aucune pièce destinée à l'Allemagne.

Quant aux bas-reliefs donnés par les Anglais, en échange du transport de leur collection de Bassorah en Europe, Place les avait embarqués à Mossoul, puisqu'il écrivait le 17 juin au ministre d'État en lui disant[2] : « Le 27 avril j'ai eu l'honneur d'informer Votre Excellence que, par suite du poids énorme des taureaux, du long séjour des outres dans l'eau et *de l'addition des sculptures qui nous ont été données par les Anglais*, j'avais été obligé d'ajouter aux quatre kéléks quatre autres de moindres dimensions. » A Bagdad, ces caisses durent être transbordées, au moins en partie, à bord d'une grande barque qui reçut la charge des quatre kéléks. Elles furent donc entraînées dans le naufrage, et l'inventaire d'embarquement du « Manuel » signale seulement deux caisses provenant de Kouyoundjick. Elles sont ainsi désignées : « n° 1 (M. d'E. XVI-V4). Morceaux de bas-reliefs de Kouyoundjick en largeur, deux compartiments séparés. Prisonniers (?) ». M. Pottier suppose que l'on pourrait l'identifier avec le n° 70 du Musée du Louvre. « N° 5 (M. d'E. XIX). Bas-relief — quatre morceaux de Kouyoundjick avec roi et prisonniers, quatre compartiments superposés ». Ce serait peut-être le n° 62 du même musée.

Cependant plusieurs autres pièces furent sauvées, puisque M. Pottier, grâce à la connaissance approfondie et à l'étude

1. Pillet, *Extrait des comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 5 mai 1916.
2. Place à Fould, ministre d'État, rapport n° 59; Mossoul, 17 juin 1855.

des bas-reliefs du Louvre, a pu établir que seize d'entre eux, portant les nos 59 à 74 de son *Catalogue*, proviennent de Kouyoundjick, c'est-à-dire des fouilles anglaises. On arrive alors à cette constatation étrange que l'apport de Place au Musée du Louvre est constitué, pour plus de la moitié, par les découvertes anglaises. Mettant à part, en effet, le grand taureau et le génie ailé, vingt-quatre caisses d'antiquités sur cent quarante-neuf parvinrent seules au Musée du Louvre[1]. L'inventaire de débarquement dit : « Chacune de ces caisses a 1m 60 de long, 0m 90 de large et 0m 30 d'épaisseur[2] ». Elles ne pouvaient donc contenir chacune qu'un seul bas-relief. Ainsi, les seize pièces données au Louvre représentaient autant de caisses, et les fouilles personnelles de Place ne sont plus représentées dans les galeries du musée que par un taureau, un génie ailé colossal et le contenu de huit petites caisses de sculptures en bas-relief.

Mais si Place n'a jamais dressé d'inventaire, même succinct, de ses découvertes, nous avons, par contre, un inventaire détaillé des cinquante-deux caisses destinées au British Museum. Le texte original anglais est intitulé « List of marbles from Kouyunjick for the British Museum »; c'est un inventaire adressé comme lettre.

2 In Lord Clarendon's
N° 1189 of Octo 15/55
The British Museum
letter of Octo 15/55

Il est inséré dans une lettre du 18 octobre 1855 adressée à S. E. M. l'Amiral Hamelin, ministre de la marine; une copie française est jointe, où le traducteur a fait une erreur de date, lisant « Le Musée britannique, 13 octobre 1853 » alors qu'il fallait lire 15 octobre 1855. Cette erreur s'explique par le fait

1. Il y avait 235 colis au départ de Bagdad, mais la bibliothèque, les collections personnelles, l'argenterie, etc., de Place étaient comprises dans ce chiffre; e nombre des caisses contenant des antiques était de 149.

2. Annotation au crayon sur l'inventaire joint à la lettre qu'Arsène Houssaye, inspecteur général des musées, adressait au ministre sur les opérations de débarquement des antiquités au Havre. Paris, 15 juin 1856.

que, dans le texte anglais, les barres horizontales des 5 sont séparées du chiffre qui est alors très semblable à un 3. Il ne peut cependant pas y avoir de doute sur la date de 1855, car, en dehors de toute interprétation de lecture, il ne saurait être question de pièces à embarquer à Bassorah sur le « Manuel » en 1853. Ce navire venait, en effet, d'être mis à flot fin juin et naviguait pour le commerce lorsqu'il fut nolisé à Paimbœuf, le 21 décembre 1853, pour le transport des antiquités découvertes par les explorateurs français en Mésopotamie[1].

Les cinquante-deux caisses d'antiques pesaient environ 30.000 kgs[2]; elles furent embarquées à Bassorah le 30 octobre 1855[2] avec les découvertes françaises, sur le « Manuel », qui les débarqua en bon état au Havre, en juin 1856[3].

Le commissaire général, Bonifacio, chef de service de la Marine, avait adressé auparavant, le 3 juin 1856, un rapport au ministre dont nous extrayons le passage suivant : « J'aurai l'honneur de vous rappeler, Monsieur le Ministre, que le procès-verbal d'embarquement des antiquités porte 52 caisses marquées B. M.; que cette indication rend très vraisemblable que les colis ainsi marqués sont ceux destinés au Musée britannique, mais cependant ce n'est pas là une certitude, et il serait désirable que nous fussions très exactement fixés à cet égard ». La réponse fut prompte, et le 13 juin le consul britannique signait la décharge suivante : « Je soussigné, consul de S. M. Britannique, reconnais avoir reçu de l'Administration de la Marine, au Havre, cinquante-deux caisses marquées B. M., n^os de 1 à 52 (en surcharge de 27 à 78) contenant des antiquités assyriennes apportées de Bassora par le navire français le « Manuel ».

Havre, 13 juin 1856.

(signé) FEATHERSTONHAUGH,
Consul de S. M. Britannique.

1. Rapport de Beaufort à Fould, ministre d'État, 8 janvier 1853.
2. Procès-verbal de débarquement. Bouchet, sous-commissaire de marine. Le Havre, 13 juin 1856.
3. Extrait du journal du bord du « Manuel ».

Lord Cowley, ambassadeur de S. M. Britannique à Paris, remercia M. Maroille, président du Conseil d'État, chargé par intérim du ministère des Affaires Étrangères, pour le gracieux concours prêté par la France.

Enfin, ces remerciements furent transmis, par lettre, le 30 juillet 1856, au ministère des Beaux-Arts.

D'autre part, les autorités anglaises du Golfe Persique, de Bassorah et de Bagdad, prêtèrent un appui efficace pour le sauvetage des antiquités naufragées dans le Chatt-el-Arab; l'arsenal anglais de Bassorah fut mis à contribution, et les équipages des navires « Queen » et « Comet » aidèrent activement le « Manuel » à l'embarquement des deux plus lourdes pièces. Il est probable que sans ces concours multiples le « Manuel » n'aurait pu hisser à son bord ni le taureau, ni le génie, qui, petit à petit, se seraient enlisés et que l'eau aurait détruits.

Ainsi, tandis que les armées des deux grandes nations combattaient côte à côte sur le sol de la Crimée, leur union s'affirmait, plus intime peut-être, dans le pacifique domaine de la Science et de l'Histoire.

Maurice Pillet,
ancien Attaché à la Délégation en Perse.



Fig. 1. — Relief en terre cuite du Musée de Genève.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

III

RELIEF EN TERRE CUITE DU MUSÉE DE GENÈVE

Ce n'est pas sans quelque hésitation qu'on signale ici un relief en terre cuite de l'ancienne collection Fol, aujourd'hui au Musée d'Art et d'Histoire de Genève (fig. 1)[1]. A en croire son premier possesseur, il aurait été trouvé à Windisch, l'antique Vindonissa, que saccagèrent de 1897 à 1899 les

1. *Musée Fol, Catal. Descriptif*, I, 1874, p. 177, n° 837; long. 0m,49; haut. 0m,40.

fouilles du trop célèbre Hauser[1], et que déblaie maintenant de façon systématique la Société « Pro Vindonissa »[2].

Peut-on accorder quelque créance à cette affirmation? M. A. Cartier, directeur général du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, qui m'a gracieusement autorisé à étudier ce relief et les autres monuments de notre Musée dont il sera question plus loin, le met en doute. La collection Fol a été presque entièrement constituée en Italie[3] et ne renferme guère que des pièces de cette provenance, dont l'indication d'origine est le plus souvent omise et dont les descriptions sont fantaisistes. Le relief en question est une exception à la règle, et en effet les caractères de son style et de sa technique ne sont nullement ceux de l'art italique, mais bien ceux de l'art romain provincial, de Gaule et de Germanie. S'il n'a pas été trouvé à Vindonissa, c'est du moins dans les pays du Rhin qu'il convient d'en chercher la patrie.

Mais est-il authentique? On éprouve, à le considérer de près, quelques sujets de méfiance. M. A. Cartier ne croit pas qu'il

1. Cf. les sévères appréciations sur les fouilles de Hauser à Vindonissa, de Heierli, Keller, Obermaier, *Rev. des ét. anciennes*, 1908, p. 85 sq. La néfaste activité de notre compatriote s'est exercée encore ailleurs, en particulier en Dordogne. On trouvera des détails fort précis et convaincants dans les travaux suivants : *Rev. arch.*, 1910, II, p. 333; *Rev. des ét. anciennes*, 1909, p. 72 sq. ; 1910, p. 412; 1911, p. 99 ; p. 193-4 ; 1913, p. 75; 1915, p. 284; 1916, p. 146; La guerre et M. Hauser, *L'Anthropologie*, 1915, p. 169 sq. ; Hauser et la science allemande, *ibid.*, p. 293, 296; suite de l'affaire Hauser, *ibid.*, p. 480 sq. ; un mot au sujet des collections Hauser, *ibid.*, p. 587-9; 1916, p. 303.

2. Cette Société publie un « *Jahresbericht* » sur ses fouilles : *Jahresbericht 1912/3*, Brugg, 1913 ; *1913/4*, Brugg, 1914. Elles sont aussi signalées dans le *Jahresbericht de la Société suisse de préhistoire*, 1913 (1914), p. 134-5 ; 1914 (1915), p. 106 sq. ; cf. encore Frei, Heuberger, Fröhlich, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1913, p. 284 sq.; Heuberger, *Grabungen der Gesellschaft Pro Vindonissa im Jahre 1913*, *ibid.*, 1914, p. 173 sq. ; Heuberger, *Eine Galavorstellung im römischen Amphiteater zu Vindonissa im 298 v. Ch.*, 2e éd. Aarau, 1913 ; *Vom Vindonissa Museum*, Brugger Neujahrsblätter, 24, 1913, p. 1 sq. ; Eckinger, *Der Pan von Vindonissa*, Festgabe H. Blümner, 1914, p. 164 sq. ; Meyer, *Geschichte der XI und XXI Legion*, Mitth. Antiqu. Gesell. Zurich, VII, 1853, p. 125 sq. (campées à Vindonissa).

3. Quelques détails sur cette collection dans l'*Indicateur d'Antiquités suisses*, 1915, p. 192.

ait été fabriqué de toutes pièces ; il suppose qu'il existe quelque part un original antique, dont l'exemplaire de Genève serait un surmoulage moderne ; la patine et divers détails indiqués à la pointe lui paraissent suspects.

Ces doutes sont d'autant plus justifiés qu'on ne saurait méconnaître l'étroite parenté qui unit le relief Fol au relief de Mulhouse, où le cavalier foule aux pieds de son cheval une femme dont le bas du corps se termine en queue de poisson. Il y a quelques années, M. Werner a voulu démontrer la fausseté de ce dernier : ce serait un des nombreux produits de la fabrique de Rheinzabern, florissante de 1820 à 1860, dont le chef paraît avoir été un maçon, Michel Kaufmann[1]. MM. C. Jullian[2] et S. Reinach[3] se sont rangés à cette opinion. Ce jugement est-il toutefois sans appel? M. A. Reinach a soumis tout récemment l'objet contesté à un examen approfondi[4], et n'est point aussi affirmatif, sans méconnaître la valeur des arguments invoqués. Il rappelle avec beaucoup de raison qu'on ne saurait condamner un monument dont certains caractères paraissent étranges, pour ce seul motif[5] ; parmi les terres cuites de même provenance, considérées comme fausses, l'une n'a-t-elle pas été réhabilitée par M. Cumont[6]? M. Werner admet que le maçon Kaufmann a imité des reliefs antiques ; M. A. Reinach va plus loin et cherche à discerner, dans la terre cuite de Mulhouse, ce qui est authentique de ce qui est moderne. Le morceau supérieur, avec le cintre et la tête du cavalier, serait ancien. Les reliefs germains affectionnent le cintre[7], et même la

1. *Bull. du Musée historique de Mulhouse*, XXXVI, 1912, p. 27.
2. *Rev. des ét. anciennes*, 1913, p. 312, fig.
3. *Rev. arch.*, 1913, I, p. 425 ; M. S. Reinach a donné un dessin de ce relief dans son *Répert. de reliefs*, II, p. 96, 2, d'après un moulage du Musée de Saint-Germain.
4. *Le Klappertein, le Gorgoneion et l'Anguipède*, extr. *Bull. historique de Mulhouse*, XXXVII, 1913, p. 66 sq., pl. III, 3, du tirage à part.
5. Cf. par ex. la curieuse statuette en or de divinité solaire, au Musée de Genève, *Rev. arch.*, 1912, II, p. 354 sq. ; 1913, I, p. 307 sq. ; 1913, II, p. 293-4 ; en dernier lieu, Deonna, *Etudes d'arch. et d'art*, Genève, 1914, p. 49 sq.
6. *Festgabe f. M. von Schanz*, 1912, p. 205.
7. Ex. S. Reinach, *Répert. de reliefs*, II, p. 93, 94, etc.

double arcature dont la retombée médiane ne repose sur rien[1], comme c'est le cas ici, et qui se confond souvent avec la coquille formant le fond sur lequel se détache la tête du défunt[2]. Si un masque orne la retombée de l'arcade, ailleurs on voit à la même place une petite coquille[3].

En revanche, au dire de M. A. Reinach, le morceau inférieur est certainement faux, avec la Sirène, le cheval, et le timbre inversé; le casque à cimier et à panache, la cuirasse en peau et les braies du cavalier ne sont pas aussi invraisemblables que le dit M. Werner. Qu'une pièce semblable ait existé, cela n'a d'ailleurs rien d'impossible, et on peut citer dans l'art provincial de Germanie des motifs qui l'expliquent[4].

La parenté de notre relief avec celui de Mulhouse est évidente. Si l'arcature est remplacée par une guirlande à laquelle s'attachent des masques, motif très fréquent dans l'art gréco-romain[5], on retrouve les colonnes qui encadrent la scène, et qui sont ici surmontées de masques, autre combinaison bien connue[6]. De part et d'autre, certains détails sont traités rudement à l'ébauchoir et à la pointe; cheveux, plumes des animaux, draperies. Sur le relief de Genève, les robes de Minerve et d'Abondance, le bonnet de Vulcain, l'arc d'Apollon, sont parsemés de petits cercles imprimés dans l'argile, qui se retrouvent sur le casque, la cuirasse et le lambrequin du cavalier. Mais qu'on regarde le cimier du casque, qui appartient, pour M. A. Reinach, à la partie authentique : l'arc d'Apollon, se compose comme lui d'une bande en relief de forme étrange, se compose comme lui d'une bande en relief sur laquelle est imprimée une rangée de ces petits cercles. On ne peut méconnaître dans ce trait la marque de la même fabrique.

1. Stèles funéraires de Cologne, *ibid.*, II, p. 53, 1 ; 59, 2 ; de Trèves, p. 91, 5; de Mayence, p. 73, 1 ; relief de Nehalennia, Cologne, p. 58, 4.
2. Ex. *ibid.*, II. p. 73, 1 : Forrer, *Reallexikon*, p. 220, fig. ; p. 299.
3. Stèle de Cologne, *ibid.*, II, p. 59, 2.
4. *Le Klapperstein*, p. 70.
5. Ex. *Répert. de reliefs*, II, p. 254, 3 ; 275, 2, etc.
6. *Ibid.*, III, p. 271, 1 ; 123, 2, etc.

Ces analogies vouent les deux reliefs à un sort identique : ils proviennent de la même contrée et du même atelier. Si l'exemplaire de Mulhouse est faux, celui de Genève l'est aussi, et les éléments suspects que l'on découvre dans l'un comme dans l'autre pourraient confirmer cette manière de voir, par exemple la forme étrange de l'arc d'Apollon. Mais, dans ce cas, même la partie supérieure de celui de Mulhouse serait inauthentique, puisque le cimier est traité comme l'arc d'Apollon!

***

La scène n'a, par contre, rien qui doive nous surprendre, et si l'on admet l'inauthenticité du relief — ce qui n'est nullement prouvé — il faut alors penser, comme l'ont fait M. Werner et M. A. Reinach pour celui de Mulhouse, que l'ouvrier moderne s'est borné à copier fidèlement un prototype antique, l'a même surmoulé, pense M. A. Cartier.

Six divinités sont réunies. Ce sont, de droite à gauche : Mercure, debout, de face, tenant de sa main droite repliée sur la poitrine la bourse, et du bras droit abaissé le caducée. Il est coiffé du pétase, et sur son épaule gauche s'est perché le coq, qui lui est souvent adjoint dans l'art romain, en particulier dans les pays gallo-romains et germains. L'attitude raide du dieu, dont les pieds sont placés parallèlement l'un à côté de l'autre, dont aucune flexion ne vient animer la courbe des hanches, est fréquente dans les figurines des provinces romaines, dont les ouvriers malhabiles ont instinctivement retrouvé les anciennes conventions de la frontalité, que les Grecs abandonnèrent vers la fin du VIe siècle. Mercure tient son caducée non pas par le manche, mais par la pointe, comme dans des figurines de terre cuite gallo-romaines[1].

Athéna, casque corinthien en tête, appuie sa main gauche sur son bouclier. Son bras droit, levé, tenait sans doute la lance qui a disparu, le relief ayant été cassé en cet endroit, puis

1. Tudot, *Collection de figurines en argile*, 1860, pl. 40, E.

restauré. Sur son épaule gauche, on voit son animal favori, la chouette. La déesse tourne la tête vers Vulcain, assis à sa droite.

Vulcain est facilement reconnaissable à son vêtement de travailleur[1], à la calotte qu'il porte sur la tête, à son instrument de forgeron, le marteau, qu'il tient dans la main droite. Le bras gauche ayant été restauré à la suite de la cassure qui a partagé le relief en deux en cet endroit, on ne peut faire grand état de l'objet dans la main gauche du dieu, clou sans tête, ou ciseau.

Vient une déesse de face, dont la tunique est parsemée, comme celle d'Athéna, de petit cercles crucifères, imprimés dans l'argile. Les cheveux sont ceints de la stéphané, et non de la couronne crénelée, comme le prétend le catalogue Fol, que ce détail fait songer à Cybèle. La corne d'abondance désigne cette déesse comme la Fortune ou l'Abondance, peut-être conçues sous un de leurs équivalents celtiques, Maia-Rosmerta, la parèdre de Mercure, qui porte elle aussi cet emblème de fécondité.

La rangée se termine par Apollon, dans l'attitude de l'Apollon lycien, le bras droit levé sur sa tête. Son arc, dont on a signalé la forme curieuse, est à son côté.

*
* *

Les assemblées de dieux sont fréquentes sur les reliefs germains[2]; ce sont les dieux des sept jours, ou d'autres groupements, parmi lesquels Vulcain joue un rôle considérable[3]. On le voit souvent groupé avec Minerve et Mercure[4], formant la même triade qui occupe la partie droite de notre relief. Apollon et Mercure se correspondent ici à chaque bout : de même, sur l'autel de Reims, ils encadrent le dieu à cornes de cerf[5]. Si

1. Le catalogue Fol attribue à Vulcain des braies imaginaires.
2. Cf. S. Reinach, *Rép. de reliefs*, passim.
3. Relief de Mannheim, Vulcain, Fortune, Victoire, *ibid.*, II, p. 68, 4-5.
4. *Ibid.*, III, p. 526, 4 ; 528, 8 ; l'association d'Athèna avec Héphaistos est ancienne, Lubcker, *Reallexikon* (8e éd.), s. v. Hephaistos, p. 448.
5. *Dict. des ant.*, s. v. Mercurius, p. 1822, fig. ; S. Reinach, *Cultes*, III, p. 176.

Apollon se tient ici à côté de l'Abondance, sur l'autel de Reims n'est-il pas aussi en relation avec les dieux de la richesse et de la fécondité, Mercure, et dieu cornu répandant les graines d'un sac?

Vulcain occupe le centre de la composition, la place d'honneur; il est seul assis alors que les autres sont debout. Ce n'est d'ordinaire pas le cas. Mais n'oublions pas que nous sommes en pays celtiques où les dieux classiques ont été assimilés à des divinités indigènes. Or, Sucellus, que les Romains ont identifié avec Dispater, tient un instrument analogue à celui de Vulcain, le maillet; de plus, dans la statuette de Viège, au Musée de Genève, s'il porte sur sa poitrine le clou, qui peut être le symbole de l'éclair, et dans la main gauche le maillet, symbole du tonnerre [1], sur le relief de Genève Vulcain a des attributs analogues, dans la main gauche un objet pointu, peut-être un clou, et dans la droite le marteau [2]. On pourrait supposer que Vulcain a été assimilé à Sucellus, qui s'est confondu avec diverses divinités gréco-romaines, Sérapis [3], Silvain [4], assimilation qui expliquerait le rôle important donné au forgeron divin sur le relief de Genève.

Il est encore un détail qui doit être signalé : les petits cercles imprimés sur les tuniques de Minerve et d'Abondance sont crucifères. On sait l'importance de la rouelle crucifère dans l'art celtique, et il semble peu probable que le faussaire ait inventé

1. Sur ce détail, cf. en dernier lieu, *Encore le Dieu de Viège*, in *Rev. des ét. anciennes*, 1916, p. 196 sq.

2. Rappelons que le bras gauche de Vulcain, sur notre relief, est restauré. Héphaistos tient le plus souvent, outre le marteau, la tenaille; sur un vase grec célébrant la naissance de Pandore, le peintre a mis dans sa main gauche un instrument pointu qui semble bien être un clou, Roscher, *Lexikon*, s. v. Hephaistos, p. 2058, fig. Sur un vase du v[e] siècle, un ouvrier (Héphaistos) fiche un clou dans le siège d'Héra, Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 141. D'autres divinités portent le marteau et le clou, Atropos, la Victoire, *Dict. des ant.*, s. v. Clavus, p. 1240-1, fig. 1614-5.

3. S. Reinach, *Cultes*, I, p. 229.

4. *Ibid.*, p. 225 sq. ; H. Hubert, *Une nouvelle figure du dieu au maillet*, *Rev. arch.*, 1915, I, p. 26 sq.

ce motif. Comme dans l'art étrusco-ionien[1], le vêtement des divinités celtiques est souvent parsemé de symboles, cercles[2], svastikas, croix, etc.[3].

En résumé, si le relief du Musée de Genève doit être attribué à la même fabrique que celui de Mulhouse, son inauthenticité n'est pas absolument prouvée. En admettant qu'il s'agisse d'un faux, l'artiste moderne n'aura rien inventé et se sera borné à reproduire fidèlement un original antique.

IV

VASES A PUISER LES LIQUIDES ET VASES A SURPRISE

On a étudié ailleurs[4] ces curieux vases antiques dont la partie inférieure est percée de petits trous comme un crible, alors que le haut ne possède qu'une étroite ouverture, et qui, disent Philon de Byzance et Héron d'Alexandrie[5], étaient utiles pour puiser le vin. M. Sorlin-Dorigny leur a consacré quelques lignes dans le « Dictionnaire des antiquités »[6]. Il semble qu'on

1. Ex. Martha, *Art étrusque*, p. 505, fig. 339.
2. Ex. statuette de Dispater, de Genève, au Musée de Genève, *Indicateur d'ant. suisses*, 1915, p. 199, n° 3.
3. Cf. divers ex. dans S. Reinach, *Bronzes figurés*.
4. *Vases à surprise et vases à puiser le vin*, Bulletin de l'Institut national genevois, XXXVIII, 1909, p. 207 sq.
5. Cf. encore, de Rochas, *La science des philosophes et l'art des thaumaturges dans l'antiquité*, 1912; Hammer Jensen, *Die Druckwerke Herons von Alexandrien*, Neue Jahrbücher, 1910, p. 413 et 480 sq.; *Röm. Mitt.*, 1904, p. 111, note.
6. *Dict. des ant.*, s. v. Sipho, p. 1349, VII, Crible sphérique. Pour le vase béotien du Louvre (*Vases à surprise*, p. 222, n° 3), ajouter : *Dict. des ant.*, p. 1350, fig. 6464; Clermont-Ganneau, *Une éponge américaine du VIe siècle avant notre ère, au Louvre*, Recueil d'arch. orientale, 1899, n° 39; *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1899, p. 177-8; Perrot, *Hist. de l'Art*, 10, p. 38, fig. 25. Pour le vase du Caucase (*Vases à surprise*, p. 222, n° 5), *Rev. arch.*, 1899, II, p. 341, fig. 1.

s'en serve encore en certains pays, et qu'en Sicile cet instrument, que les cabinets de physique désignent sous le nom de « crible d'Aristote », soit employé pour rafraîchir la boisson[1]. M. Clermont-Ganneau en a aussi rapproché le « ratl » arabe[2].

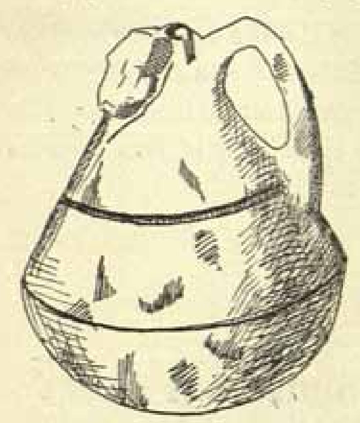


Fig. 2. — Vase-crible du Musée de Genève.

Aux exemplaires antiques que j'ai décrits il y a quelques années, on peut ajouter les fragments de Camiros mentionnés par M. Sorlin-Dorigny[3], et le vase suivant du Musée d'Art et d'Histoire à Genève :

N° 4802. Provenance : Italie méridionale. Haut. : $0^m,08$[4]. Récipient piriforme, muni d'une anse, et surmonté d'un petit goulot à très étroite ouverture; le fond est percé de nombreux trous. Terre jaune; cercles tracés au vernis jaune brun, caractéristique des vases lucaniens, dont le Musée de Genève possède quelques exemplaires (fig. 2).



D'autres vases, de formes diverses, sont munis dans le haut d'un goulot, et à la base d'un canal qui pénètre par le fond et s'arrête à peu de distance du sommet. On a expliqué ailleurs le fonctionnement de cet appareil, et les exemplaires antiques que nous connaissons[5]. On peut ajouter à cette liste l'exemplaire suivant du Musée de Genève :

N° 5771. Petit vase de l'Italie méridionale, du IIIe siècle av.

1. *Dict. des ant.*, p. 1349.
2. *Le « ratl » arabe et l'éponge américaine*, Recueil d'arch. orientale, IV, 1900.
3. *Dict. des ant.*, p. 1350, note 2.
4. Déjà signalé, *Vases à surprise*, p. 223, n° 10.
5. *Vases à surprise*, p. 210 sq.

J.-C., à vernis noir (fig. 3). La forme, semblable à celle des vases de même construction du Vatican[1] et de l'ancienne collection Barone, à Naples[2], est un peu celle d'une théière moderne; le récipient, arrondi, est muni sur les côtés d'un goulot droit et d'une anse. Haut. $0^{m},07$.

***

Ces récipients s'apparentent à la nombreuse catégorie des

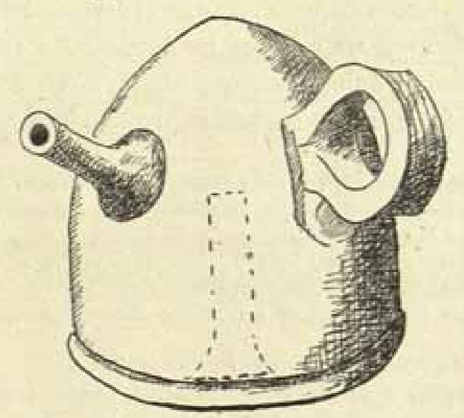


Fig. 3. — Vase du Musée de Genève.

« vases à surprise », « Vexiergefässe »[3], dont le fonctionnement est fondé sur divers principes de physique. C'est ainsi qu'il existe toute une série de vases anciens et modernes dont les bords supérieurs sont ajourés, et qu'il est impossible de vider, sans connaître le mécanisme, l'orifice précis communiquant avec le canal intérieur. M. Guebhard en a de son côté signalé plusieurs, aussi bien en Égypte[4], dans le monde mycé-

1. *Ibid.*, p. 211, fig. 2.
2. S. Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 466, 2.
3. Le plus connu est le Satyre buveur du Louvre, *Dict. des ant.*, s. v. Sipho, p. 1351, fig. 6465; s. v. Vasa, p. 657; *Vases à surprise*, p. 207, où l'on trouvera divers autres exemples.
4. *Sur l'anse funiculaire*, 1913, p. 8, note 2; id., *Sur quelques curiosités céramiques de l'antiquité*, Congrès préhistorique de France, VIII, Angoulême, 1912, p. 881-2.

nien[1], en Italie[2], dans le Pérou antique[3], que dans la France actuelle[4].

On peut encore citer des cruches en grès d'Allemagne[5].

VI

RHOMBE OU ROUE SOLAIRE

L'ancienne collection Fol, incorporée au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, possède, dans la série des vases peints italiques à figures rouges sur fond noir et à rehauts blancs, un skyphos dont le sujet m'a paru mériter d'être signalé (fig. 4).

Le catalogue[6] n'en précise pas la provenance, mais les carac-

1. Id., *Sur quelques curiosités*, p. 883; Mosso, *Escurzioni in Creta*, p. 205.
2. Tombe de Capena, VII[e] siècle, Paribeni, *Bull. Paletn. italiana*, XXXII, 1906, p. 105 sq.; Guebhard, *Sur quelques curiosités*, p. 882, fig. 11.
3. *Sur quelques curiosités*, p. 879; *Une curieuse survivance céramique*, Bull. Soc. préhist. fr., 1914, XI, p. 251 sq.
4. *Sur quelques curiosités*, p. 877 sq.; *Une curieuse survivance céramique*, p. 251 sq.
5. A. Alexandre, *Hist. de l'art décoratif*, p. 257.

Rappelons encore, à ce propos, les vases à double fond, qui pouvaient contenir des liquides différents, *Vases à surprise*, p. 228 sq.; *Dict. des ant.*, s. v., Sipho, p. 1350; rhytons à deux cornes accouplées, pour contenir deux liquides, *Dict. des ant.*, s. v. Rhyton, p. 867; dans certains cas, l'un des récipients contenait les braises ou la neige qui devaient chauffer ou rafraîchir le liquide; cf. *Vases à surprise*, p. 230 et note 1 ; un bel exemple est fourni par le « samovar » découvert il y a quelques années à Avenches, Cart, *Indicateur d'ant. suisses*, 1912, p. 147 sq. pl. XII; id., *Pro Aventico*, XI, 1912, p. 26 sq.; *Arch. Anzeiger*, 1913, p. 307.

Cf. lampe de Philakopi à double fond, Dussaud, *Civilisations préhelléniques*, p. 96, fig. 72.

Il se pourrait que quelques vases antiques, en particulier ceux qui, de forme humaine et animale, sont considérés comme des vases à parfums, et dont les orifices sont extrêmement étroits, soient à rapprocher des éolipyles, récipients souvent en forme humaine, que l'on remplissait d'eau, et qui, placés sur le feu, laissaient échapper avec violence la vapeur par leur étroit orifice. On en connaît divers exemples modernes, Feldhaus, *Die Technik*, 1914, p. 844 sq., s. v. Püstriche; *Gazette arch.*, XII, 1887, p. 289 sq ; ces engins bizarres sont souvent cités par les auteurs des traités de magie ; ex. Wecker, *Les secrets et merveilles de nature* (2), Rouen, 1651, p. 91-2; Le Brun, *Histoire critique des pratiques superstitieuses* (2), 1750, II, p. 166.

6. *Musée Fol. Catal. descriptif*, I, 1874, p. 65, n° 274. Haut. 0m,30; diam. 0m,29. Le vase porte au Musée d'Art et d'Histoire le n° MF 274.

tères techniques et la grossièreté du dessin, permettent de l'attribuer à première vue aux ateliers de l'Italie méridionale, qui ont inondé le monde gréco-romain de leur vaisselle de terre peinte, hâtivement exécutée et sans art.

D'un côté, une jeune femme s'enfuit, en tournant la tête en

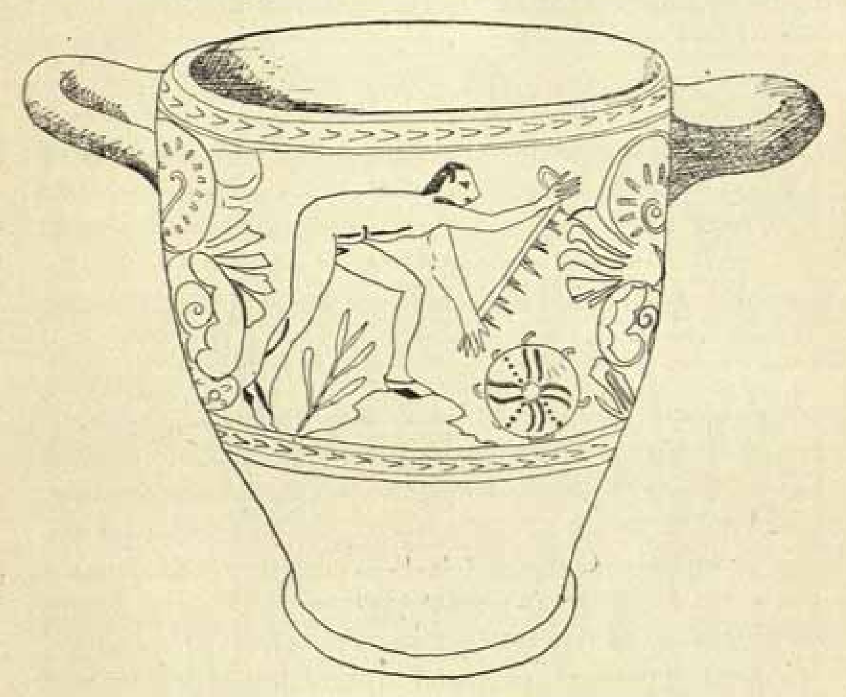


Fig. 4. — Skyphos italique du Musée de Genève.

arrière ; de l'autre, un jeune homme nu, à la chevelure courte, chaussé de sandales, pose le pied gauche sur un rocher, et, le haut du corps fortement penché en avant, tient des deux mains une bandelette blanche. Devant lui roule un disque dont les quatre rayons doubles sont séparés les uns des autres par des lignes de points, et dont le bord extérieur est hérissé de crochets blancs (fig. 5).

L'ornementation de ce disque rappelle de très près celle de ces coupes circulaires de même origine (fig. 6), dont l'usage semble

avoir été rituel; elles montrent en effet les quatre rayons, et dans les cantons de la croix ainsi déterminée, des points, souvent groupés par trois, en triangle[1]; enfin, tout autour de la circonférence, les mêmes crochets ou volutes[2]. Il y a sans doute plus que simple coïncidence, et identité de sens entre le disque de notre vase et les plats ainsi décorés.

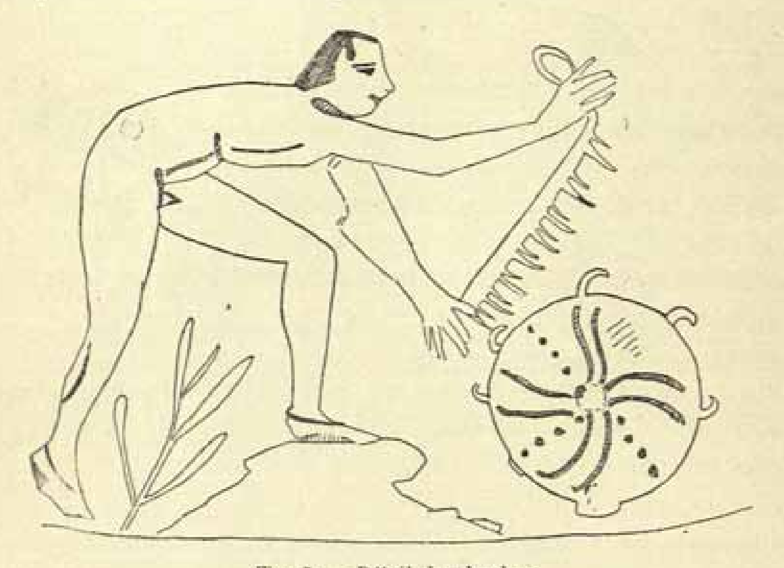


Fig. 5. — Détail du skyphos.

Le motif du personnage penché en avant, le pied posé sur une éminence, très fréquent dans l'art grec et italique, entre autres sur les vases de fabrication campanienne et apulienne[3], est connu par la peinture et par le relief dès l'époque archaïque, mais,

1. J'ai étudié ailleurs le sens symbolique de ces trois points groupés en triangle et leur valeur prophylactique et cosmique, *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. 109.

2. Ex. au Musée de Genève, *Musée Fol. Catal. descriptif*, I, p. 32, n° 111, 112.

3. Citons, au Musée de Genève : MF. 164, homme barbu, tourné à gauche, le pied gauche sur un rocher, la tête levée au ciel, *Catalogue descriptif*, I, p. 43 ; MF. 244, *ibid.*, I, p. 59, éphèbe tenant bandelette et guirlandes ; MF. 253, personnage masculin, devant une jeune femme. Cf. S. Reinach, *Répert. de vases*, passim.

dit-on, a été transcrit en ronde-bosse pour la première fois par Scopas, par Praxitèle [1], ou par Lysippe [2]. Mais quelle action le jeune homme accomplit-il ? Joue-t-il à la balle [3], comme un Éros hermaphrodite, à peu près dans la même attitude que lui [4] ? On ne comprendrait toutefois pas la présence de la bandelette tenue à deux mains, ni les crochets qui hérissent la sphère.

Peut-être lance-t-il le rhombe [5], cette petite roue dont l'aspect est souvent analogue à celui du disque figuré sur le vase de Genève, et qui a un bord perlé ou dentelé, et des rais [6]. La position des mains, qui tiennent le cordon simple ou double mettant le rhombe en mouvement, est aussi la même que celle des mains de notre personnage tenant la bandelette [7]. Toutefois, le rhombe reste le plus souvent attaché au cordon, alors qu'ici le disque en est indépendant. Il est vrai que, au dire de certains auteurs, on pouvait donner l'impulsion à la roue en la frappant comme une toupie, un sabot d'enfant [8]. On sait que le rhombe, dans l'antiquité, était moins un jeu qu'un instrument rituel, analogue au *bull-roarer* de certaines populations actuelles auquel on l'a fréquemment comparé [9], et qu'il doit être mis en relation avec la roue magique, de sens cosmique, dont le rôle

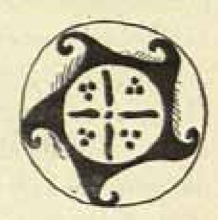


Fig. 6. — Coupe italique du Musée de Genève, n° 111.

1. *Monuments Piot*, 17, 1909, 39.
2. Collignon, *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1911, p. 348; id., *Lysippe*, p. 116; *Indicateur d'ant. suisses*, 1909, p. 300, référ., etc.
3. *Dict. des ant.*, s. v. Pila, p. 475.
4. S. Reinach, *Répert. de vases*, II, p. 167, 1.
5. *Dict. des ant.*, s v. Rhombus, p. 863; Goblet d'Alviella, *Croyances, rites, institutions*, I, p. 27; Harrison, *Themis*, p. 61, etc.
6. *Dict. des ant.*, s. v. Rhombus, p. 864, fig. 5941; Goblet d'Alviella, *op. l.*, I, p. 28, fig. 9; *Rev. hist des rel.*, LXIX, 1914, p. 334, note 1.
7. *Dict. des ant.*, p. 863, fig. 5940; s. v. Matrimonium, p. 1649, fig. 4862; Goblet d'Alviella, *op. l.*, II, p. 29, fig. 10.
8. *Dict. des ant.*, p. 864.
9. La littérature du rhombe, chez les populations primitives actuelles, est très considérable; citons : Pettazoni, *Mythologie australienne du rhombe*, Rev. hist. des religions, n° 65, 1912, p. 149 sq ; id., *Un rombo australiano*, Archivio per l'ant. e la etnologia, XLI, 1911, n° 3; Tylor, *Civilisation primitive*, trad.

a été si considérable dans l'antiquité, comme dans les temps modernes, chez des peuples divers.

Ce dernier sens de la roue nous suggère une autre interprétation. On sait combien fréquents sont, sur les vases peints de l'Italie méridionale, les symboles solaires, svastika[1], roue, souvent suspendue dans les temples[2], timbrant les vêtements des guerriers, les croupes des chevaux[3], de même que les scènes mythologiques du culte héliaque, où Hélios apparaît sur son quadrige, dans le disque radié, ou, sous son aspect aniconique, parmi divers spectateurs[4]. Or, une pratique très générale des fêtes solaires consistait à faire rouler du haut d'une colline une roue enflammée, imitation magique du cours du soleil. MM. Frazer[5], Bertrand[6], S. Reinach[7] en ont signalé divers exemples, tant anciens que modernes. Ne peut-on croire que, sur le vase de Genève, le jeune homme fait rouler du haut de l'éminence sur laquelle il appuie le pied, la roue du soleil, dont les volutes extérieures à la circonférence symboliseraient les flammes ? Vient-il de lui donner l'impulsion avec la bandelette qu'il tient en main, comme dans le jeu du rhombe, à moins qu'il ne la tienne en tant qu'emblème rituel ? W. DEONNA.

Brunet, I, p. 526; Lang, *Mythes, cultes et religions*, p. 262 sq.; E. Reclus, *Les primitifs de l'Australie*, p. 206; Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 265, référ., 270; Marett, *Savage supreme beings and the Bull roarer*, Hibbert Journal, janv. 1910; id., *The Threshold of Religion*, 2e éd., 1914, ch. VI; v. Gennep, *Mythes et légendes d'Australie*, pl. LXVIII sq.; Frazer, *Golden Bough* (2), III, p. 424, note, référ.; Mathews, *The Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, XXVII, 1897, n° 1, etc.

Survivances du rhombe en Italie, Pettazoni, *Lares*, 1913.

1. Sur le vêtement d'Hélios, S. Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 368, 3; sur le vêtement des guerriers, Déchelette, *Manuel*, II, p. 435, fig. 178; p. 436, fig. 179.

2. *Répert. de vases*, I, p. 91, 1; 235; 258, 4; 327, 3; 351; 355; cf. le prétendu Myrtilos tenant la roue, p. 140, n° 4; 128, 3.

3. Déchelette, *l. c.*

4. Cf. divers exemples dans mon article *Les trois points solaires*, Rev. des ét. grecques, 1916, p. 1.

5. *Golden Bough* (2) III, p. 242, 256, 269, 273, 285, 301 : *Rameau d'or*, trad. Toutain, 1911, III, p. 462, 463, 481, 499, 305.

6. *La religion des Gaulois*, p. 109, 110, 187, 406, 408-9.

7. Phaéthon, *Rev. hist. des religions*, 58, 1908, p. 5-6; *Cultes, Mythes et religions*, IV, p. 49-50.

OCTAVIEN-MERCURE

D'une santé débile, mais doué d'une volonté inexorable, Octavien se vit, à l'âge de 19 ans, forcé par les circonstances à se jeter au milieu des discordes qui déchiraient l'empire romain. Par sa diplomatie et sa tenacité, il sut triompher de tous ses ennemis et imposer au peuple une paix sans inquiétude, qui semblait permettre une renaissance morale. Peut-on s'étonner que des bourgeois pacifiques aient pu croire à l'inspiration divine de ce jouvenceau et qu'à une époque où l'histoire ne distinguait guère les dieux des ancêtres du genre humain, on ait vu en Octavien l'incarnation d'une divinité? On songea à Apollon, au sang de Vénus, à Mars, à Mercure, et quoiqu'on ait fini par s'arrêter à la supposition d'un Génie d'Auguste, plus conforme au panthéisme latin que ces dieux altérés par la mythologie grecque, le messager des dieux, le dieu de l'éloquence persuasive a pu, pour un certain temps, occuper les esprits; témoin ces vers d'Horace[1], que l'on a taxés à tort d'une adulation excessive :

Tandem venias, precamur,
Nube candentes humeros amictus,
Augur Apollo,
Sive tu mavis Erycina ridens,
Quam Jocus circumvolat, et Cupido;
Sive neglectum genus et nepotes
Respicis, auctor,
Heu! nimis longo satiate ludo,
Quem juvat clamor, galeæque leves,
Acer et Marsi peditis cruentum
Voltus in hostem :

1. *Odes*, I, II, v. 30 ss.

Sive mutata juvenem figura,
Ales, in terris imitaris, almæ
Filius Maiæ, patiens vocari
Cæsaris ultor.

Quand cette idée eut fait place en Italie à la nouvelle conception du Génie d'Auguste, on continua en Gaule à identifier le souverain avec le dieu national au nom du lynx, *Lug*, en qui les Romains reconnaissaient Mercure[1].

Parmi les témoignages qu'on a réunis au sujet du culte d'Octavien-Mercure[2], il en manque un des plus précieux, que je voudrais signaler à l'attention des savants. Nous possédons, dans la fameuse statue du Louvre, qui porte à tort le nom de *Germanicus*[3], le portrait d'un Romain sous l'aspect d'un Hermès *logios*. La signature de l'artiste, Kléomènes fils de Kléomènes d'Athènes, l'a fait dater du temps d'Auguste[4]. Il est très peu probable qu'un Romain quelconque ait été identifié à Mercure. Bernoulli, à la suite de Ravaisson, a songé à César. C'est évidemment à tort. S'il n'y a guère de bustes qui donnent un portrait irrécusable du vainqueur de Pompée, son type nous a été conservé par les monnaies d'une façon qui n'est pas méconnaissable. Il ne s'accorde pas avec celui du *Germanicus*.

On n'a pas songé à Octavien, par la raison qu'on se souvenait trop d'Auguste. La pompeuse statue de Prima Porta[5], portrait d'apparat s'il en fut jamais, les grands bronzes des dernières années[6] qui s'accordent avec le profil de cette statue, au

1. Otto Hirschfeld, *Le conseil des Gaules* (*Recueil de Mémoires publié par la Société des Antiquaires de France à l'occasion de son centenaire*, p. 214 ss.; *Kleine Schriften*, VII, p. 130 ss.).

2. Hubert Heinen, *Zur Begründung des römischen Kaiserkultus* (*Klio*, 1911, p. 150).

3. Bernoulli, *Römische Ikonographie*, I, p. 227; O. Rayet, *Monuments de l'Art antique*. Personnage romain, par Cléomènes d'Athènes, p. 5 ss.

4. Fröhner, *Notice de la Sculpture antique du Louvre*, I, n° 184, p. 313; Bernoulli, *l. c.*; Loewy, *Inschriften griechischer Bildhauer*, n° 344, p. 243.

5. O. Rayet, *l. c.*, Brunn-Bruckmann, 225; Arndt, *Porträts*, 701, 701 A, 701 B.

6. Bernoulli, *l. c.*, pl. XXXII, 6, 7, 8.

nez romain, à l'aspect royal, régnaient exclusivement dans les mémoires. On a trop méconnu l'importance du témoignage moins familier des premières monnaies à la tête du jeune prince[1], qui s'accordent pourtant à merveille avec le petit buste en bronze du vieux souverain que publia Rayet[2].

Il y a plus de trente ans que j'ai cru reconnaître Octavien, et que mon père m'a démontré l'importance des monnaies de la première époque pour la connaissance du vrai type qui se distingue si aisément aux lèvres et au menton, en dehors des proportions normales du profil. Il n'y avait qu'un obstacle sérieux. Le nez de la statue n'était pas celui d'Octavien. Non seulement il n'était pas aquilin comme celui des portraits officiels d'Auguste, mais il ne ressemblait pas non plus au long nez surplombant la bouche que les monnaies ont en commun avec le beau bronze de la bibliothèque du Vatican[3]. Or, le nez de la statue passait pour intact. C'est ce qui m'a retenu de faire connaître mon impression, bien que j'y fusse ramené toujours.

Lors de ma dernière visite à Paris, en 1914, j'ai eu l'heureuse idée de faire prendre une photographie du profil par M. Giraudon. Le résultat fut une surprise. L'ombre qui marque la face inférieure du bout du nez et de la narine se dessine d'une manière bien insolite; le modelé n'est évidemment pas le même que celui des autres parties du visage. En un mot, le bout du nez n'était pas intact quand on trouva la statue. Une légère restauration répara, comme de coutume, cet accident et, raccourcissant le nez, déguisa la ressemblance.

Du reste, ce n'est pas la seule restauration qu'ait subie la tête. Le haut du crâne a été rajouté dans l'antiquité, dit-on. On voit tout de suite que le vengeur de César, en vrai fils de Maja, portait à l'origine le casque ailé d'Hermes, tout comme la statue du v[e] siècle qui servit de modèle au corps, et comme la main gauche a dû tenir le caducée. Ainsi la statue d'Auguste, ou

1. Bernoulli, *l. c.*, 3, 4, 5.
2. Rayet, *Monuments*, pl. LXIX ; Bernoulli (*l. c.*, p. 28), donne le profil.
3. *Röm. Mitth.*, XXIX (1914), pl. XI, XII.

plutôt d'Octavien, dont parle Servius à propos du *tuus iam regnat Apollo* de Virgile, avait tous les attributs d'Apollon[1].

Quand la politique du souverain jugea préférable de remplacer l'incarnation de Mercure par le Génie d'Auguste, on



Fig. 1. — Profil du prétendu Germanicus.

enleva les marques distinctives du dieu, on remplaça le haut de la tête par une nouvelle pièce de marbre et l'on masqua, semble-t-il, le joint par une couronne. Kléomènès n'avait pas eu à s'occuper de la forme du crâne couverte par le pétase.

1. Servius, *ad Bucol.*, IV, 10 : *Tangit Augustum cui simulacrum factum est cum Apollinis cunctis insignibus.*

Le restaurateur antique ne songea pas à faire poser le prince. Si, contre l'opinion commune, le restaurateur avait vécu dans les temps modernes, il n'aurait eu aucune raison de s'informer de la forme du crâne d'Auguste. Pourtant, le contour général



Fig. 2. — Le même profil, avec nez et crâne différents.

de la tête, du front jusqu'à la nuque, est pour beaucoup dans la ressemblance d'un portrait. Après ces deux corrections nécessaires, elle me semble frappante.

Nous donnons en regard le profil de la statue du Louvre (fig. 1), d'après la photographie de Giraudon et le même profil, corrigé dans les parties restaurées, (fig. 2), d'après le bronze du

Vatican. Que l'on compare surtout la pièce en or de ma collection qui a été publiée par Bernoulli, II, pl. XXXII. 3.

Je ne vois guère qu'une seule objection possible et je me hâte d'y répondre. Ceux qui croient que la jolie tête du musée Chiaramonti, si aimée du public, et les deux ou trois marbres analogues, représentent vraiment Auguste dans sa jeunesse[1], ne pourront approuver mon idée. S'ils acceptent la supposition improbable que l'on ait sculpté un buste d'Octavius, encore étudiant à Apollonia; si, méconnaissant le témoignage des monnaies, ils veulent réclamer pour cet adolescent le nez courbé des portraits officiels d'Auguste; s'ils osent enfin, négligeant les données fournies par les autres bustes, affirmer qu'Octavius ait pu porter le même arrangement de mèches depuis son enfance jusqu'à son âge mûr, je crains de ne pouvoir les convaincre.

Pourtant, je ne partage pas les doutes que M. Bernoulli[2] ne peut réprimer sur l'authenticité de ces bustes. Au lieu de soupçonner leur antiquité, on fera mieux d'interpréter historiquement ce qui nous surprend dans ces œuvres pleines de charme. Tout le monde a connu et connaît encore des hommes, sujets de monarchies modernes, qui prétendent cultiver une vague ressemblance avec le souverain régnant ou l'héritier présomptif du trône, par la forme de leur barbe ou de leur barbiche, la tournure de leur moustache et la coupe de leurs cheveux. Un prince très en vue ne manque même pas d'imitateurs à l'étranger. Les artistes n'ont souvent pas manqué de flatter cette forme de la vanité humaine. Témoin la série des souverains d'Europe publiée par P. Schenck en 1690[3]. S'ils ont tous, ou peu s'en faut, un nez romain, je veux bien admettre que ce nez était moins rare à cette époque que vers la fin du XVIII[e] siècle, où régnait le nez camus; mais je ne doute point

1. Bernoulli, *l. c.*, II, pl. II; Arndt, *l. c.*, 241, 242.
2. *L. c.*, p. 63 ss.
3. *Afbeeldingen van Alle de oppermachten in Europa*, etc. Amsterdam, P. Schenck, MCDLXXXX.

que le graveur ait fait ce qu'il a pu pour souligner la ressemblance avec le roi Soleil. Ce trait, purement humain, n'est pas étranger à l'antiquité. Nous savons que les Diadoques imitaient Alexandre, même dans le port de la tête. Pourquoi donc s'étonner de rencontrer un jeune Romain qui, au temps d'Auguste, ait voulu lui ressembler ?

Du reste, cette ressemblance a pu ne pas être fortuite. Nous connaissons assez mal les images des princes du sang de cette époque. Pourtant, Marcellus paraît avoir eu un type bien différent. Mais des fils de Julie, Lucius Caesar, dans ses portraits donnés par les bronzes moyens d'Achaïe, qui semblent les plus dignes de confiance, ressemble à s'y méprendre, selon Bernoulli, au jeune Auguste[1]. Ne serait-il pas plus juste de dire à un Auguste rajeuni, ou, ce qui revient au même, aux têtes qui nous occupent ?

L'admirable statue en bronze de New-York[2] pourrait représenter le même garçon de quelques années plus jeune.

Mais revenons à notre statue, dont il faut encore fixer approximativement la date. Le petit bronze du Louvre, provenant de Neuilly-le-Réal (Allier), doit être postérieur à la mort d'Auguste, âgé de 76 ans en l'an 14 de notre ère. La tête de la statue en toge de Florence paraît la plus voisine en date par les indices de vieillesse que portent ses traits. Le marbre de Prima Porta remonte aux environs de 18 avant J.-C. La belle tête en bronze de la bibliothèque du Vatican semble être le meilleur portrait d'Auguste et paraît, par l'arrangement de la coiffure, appartenir à la même époque, quoiqu'elle n'accuse pas de modification des traits. La tête en marbre du Capitole à la couronne de laurier se rapporte à la troisième ovation d'Auguste, lors de la restitution des étendards de Crassus en 20 av. J.-C.[3]. Elle ne s'éloigne pas encore trop de la nature.

1. *L. c.*, p. 133 : « *Doch ist schwer zu sagen worin er sich z. B. von einem jugendlichen Augustus unterscheide.* »

2. Gisela M. A. Richter, *Greek, Etruscan and Roman Bronzes*, n° 333.

3. Delbrueck, *Antike Porträts*, pl. XLVII.

Notre statue qui, dans la région de la nuque, porte les cheveux comme le buste du Capitole et, de même que celui-ci, quoique d'une autre façon, s'abstient encore du précieux arrangement des larges mèches sur le front, offre des traits sensiblement plus jeunes. Ils s'accordent le mieux avec ceux du bronze du Vatican, si l'on tient compte d'un intervalle de plusieurs années. C'est dire qu'il faudra assigner à la statue du Louvre une date élevée. Comme l'idée d'identifier Octavien à Apollon semble avoir précédé le culte de Mercure-Auguste et dater d'après la victoire d'Actium (31 av. J.-C.), du temps de l'érection du temple de l'Apollon Capitolin (29 av. J.-C.), nous arrivons à l'an 28 av. J.-C. comme date probable. C'est l'année même de l'ode d'Horace citée plus haut[1].

Octavien, né en 63, était âgé de 35 ans. Si, au premier coup d'œil, il fait l'effet d'être plus jeune, je crois que c'est surtout le nez retravaillé qui en est cause, et je n'ai qu'à me rapporter, mieux qu'à mon impression, à l'opinion de Rayet qui lui donne de 35 à 40 ans.

Du reste, l'examen des petits plis qui marquent la naissance du nez et partagent les sourcils, des rides du front, des joues un peu creuses, des lèvres minces, nous apprend que les années ont laissé sur ce visage plutôt des traces de faiblesse physique que de soucis.

Le témoignage des monnaies les plus rapprochées par la date s'accorde à merveille.

Ainsi, tout tend à confirmer mon idée que la fameuse statue du Louvre est un témoignage du culte d'Octavien-Mercure et fournit un renseignement de premier ordre pour nous faire connaître les vrais traits d'Auguste.

J. Six.

1. Cf. *Rheinisches Museum*, LXII (1907), p. 242 ss.

REMARQUES

SUR LES

TOMBEAUX PERCÉS D'UNE FENÊTRE

A PROPOS DES FOUILLES D'ALÉSIA

Dans le compte-rendu des fouilles d'Alesia qui a été présenté par M. Toutain, les détails qui se rapportent à la découverte du « tombeau de sainte Reine » et de la petite « basilique » qui l'enveloppait méritent d'être rapprochés de découvertes analogues qui ont été faites çà et là dans divers sanctuaires renommés de la France[1]. Voici le résumé des notes que j'ai recueillies à ce sujet.

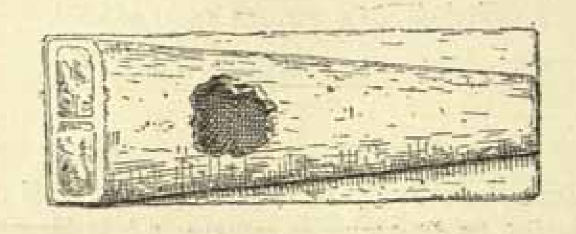
I. — Fenêtres rectangulaires.

La première citation à faire, après avoir classé les monuments funéraires dans l'ordre chronologique, est l'exploration entreprise par Ed. Le Blant dans la fameuse crypte de Saint-Maximin (Var). Cet érudit, se trouvant dans une église où la légende des saints de Provence propose à la vénération des fidèles plusieurs sarcophages très archaïques, a pu se laisser influencer par le spectacle de toutes ces sépultures et de toutes ces invocations; il ne faut donc pas accepter sans réserves l'opinion qu'il a émise quand on lui a présenté, sans inscription et sans procès-verbal de reconnaissance, le sarcophage attribué à saint Maximin. Le Blant a déclaré de lui-même que la crypte ressemblait plutôt à une cachette qu'à une confession

1. Jules Toutain, *Rapport sur les fouilles exécutées à Alesia en 1913.* (*Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1914, 3e livr., p. 355-421).

de saints personnages, tant l'exposition des tombeaux lui a paru peu conforme aux rites ecclésiastiques.

Le sarcophage de marbre sur lequel il a remarqué l'ouverture qui nous occupe n'est pas sorti d'un atelier dont les sculpteurs travaillaient uniquement pour les sépultures chrétiennes; il porte sur sa plus belle face un cartouche accosté de



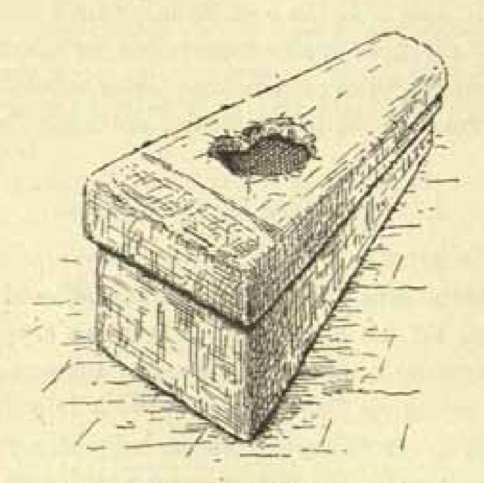


Fig. 1. — Tombeau dit de Sainte Reine.

deux génies ailés qui, suivant l'usage païen, devait recevoir l'inscription du nom du défunt. Au lieu d'un nom, on a taillé dans le marbre un trou réctangulaire assez semblable à nos bouches de boites à lettres, ce qui en fait une *fenestella* peu propre à fixer l'attention des pèlerins et à lancer des invocations au personnage vénéré; néanmoins, Ed. Le Blant y voit un signe chré-

tien et la preuve que ce sarcophage a servi à déposer le corps d'un personnage vénéré[1].

Je serais impressionné de la même façon si les autres sarcophages qui sont contemporains et attribués aussi à des saints, étaient également pourvus d'une ouverture semblable; mais je constate qu'un seul sur quatre est percé, et que pourtant la Madeleine, saint Sidoine, sainte Marcelle et sainte Suzanne ont joui aussi d'une grande renommée. Au surplus, il est à noter que le monument attribué à saint Maximin est de fabrication gallo-romaine, c'est-à-dire d'une époque raffinée, tandis que l'usage des fenêtres pour les invocations appartient surtout à l'époque mérovingienne.

Deux autres spécimens rectangulaires, de dimension étroite, nous sont connus; malheureusement ils appartiennent à des tombeaux qui n'occupent plus leur position rituelle. Le premier est exposé comme une curiosité dans la première chapelle sud de l'église Saint-Savin (Poitou); sur la plus grande face d'un sarcophage en forme d'arche on aperçoit une ouverture en

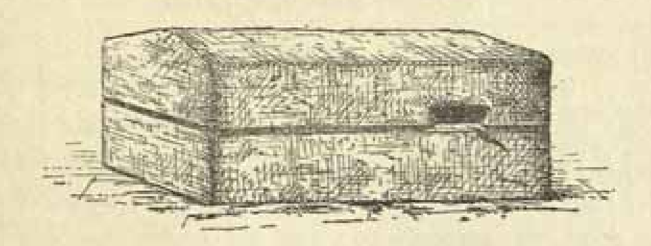


Fig. 2. — Tombeau de l'église de Saint Savin.

forme de parallélogramme, juste suffisante pour introduire des linges. La fenêtre n'a que $0^{m},17$ de largeur sur $0^{m},06$ de hauteur; elle est percée plus près de la tête que du centre.

En Lorraine, j'ai vu à Toul, dans la crypte antique de l'abbaye détruite de Saint-Mansuy, le tombeau de cet évêque du

1. *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, pl. LII.

IVe siècle pourvu d'une fenêtre pareille aux précédentes et pratiquée au milieu du grand panneau au-dessus du socle. Comme c'est un monument d'apparat, exécuté dans le style de la Renaissance, il est à croire que la fenêtre fut faite pour montrer la présence du vieux sarcophage sous son enveloppe architecturale. Quatre piliers le soulevaient, sans doute à la hauteur des yeux. Il est à terre en ce moment.

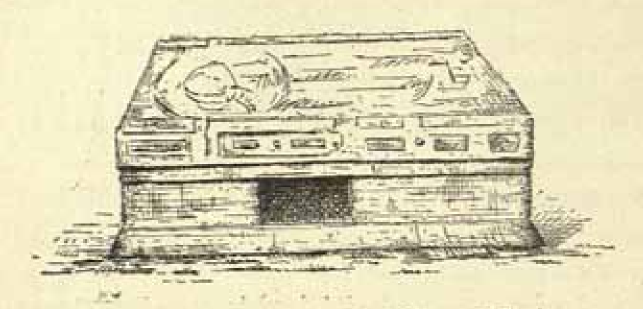


Fig. 3. — Tombeau de Saint Mansuy à Toul.

II. — Les fenêtres rondes et la débrédinoire de Saint-Menoux (Allier).

Le tombeau à fenêtre le moins contestable est celui de saint Menoux, dans le département de l'Allier, parce qu'après diverses vicissitudes il a été replacé dans le chœur de son église, à l'endroit rituel qu'il avait occupé pendant de longs siècles (fig. 4). L'ouverture qui nous intéresse est percée sur le flanc droit du sarcophage ; elle est tracée en demi-cercle dépassé, comme si l'on avait voulu inviter les pèlerins à introduire leur tête et non le bras. Ce n'est pas un effet du hasard si le trou est rond, il fallait qu'il fût ainsi pour être au goût des pèlerins et approprié aux maladies dont ils sollicitaient la guérison.

Les Bretons ont des motifs pour s'intéresser à ce qui se passait dans la localité. Saint Menoux est regardé en Bourbonnais comme un personnage venu d'outre-mer qui aurait séjourné dans le diocèse de Quimper et aurait visité divers pays. Sa biographie est d'apparence romanesque; cependant, plusieurs

écrivains bretons se sont occupés de lui et ont cherché à l'identifier. Laissons ce problème de côté pour noter une autre singularité : on voyait des Bretons parmi les pèlerins qui se rendaient à Saint-Menoux ; il est vrai qu'ils n'étaient pas effrayés par les distances puisqu'ils allaient en voyage jusqu'à Saint-Servais de Maëstricht. Voici le récit que j'emprunte au *Livre des miracles* du prétendu saint breton[1] :

« Il y avait en Bretagne un homme appelé Ardouin qui affectionnait beaucoup saint Menoux ; chaque année, il venait en pèlerinage à son tombeau. Pendant le voyage, il ne vivait guère que d'aumônes : il était joueur de biniou ; il exerçait son art à la porte des églises et des monastères.

« Une année, la recette avait été bonne, notre pèlerin emportait avec son biniou 20 pièces d'or. En traversant l'une des forêts de Mailly[2] il perdit son trésor. Arrivé à l'église en gémissant, il se mit à prier avec ferveur, en exprimant le regret de ne pouvoir faire aucune offrande. Tout à coup, la solitude l'inspire, il prend son biniou, joue ses plus beaux airs en l'honneur du saint et déploie un talent merveilleux, digne d'attendrir tous les saints du Paradis. Et voilà que du sommet du tombeau tombe un objet sur le sol. A son grand étonnement, il aperçoit une bourse qu'il s'empresse d'ouvrir et dans laquelle il trouve la somme qu'il avait perdue. »

Ce naïf récit concorde avec le témoignage de graves historiens. Voici ce qu'on lit dans le *Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (1717) :

« Derrière le grand autel est le sépulchre de saint Menoust élevé sur de petites colonnes. On voit à costé un autre sépulchre de pierre d'où le corps saint fut transféré dans celui dont nous venons de parler où il est en grande vénération. »

Il est surprenant que les deux érudits n'en disent pas plus long et n'aient pas fait la moindre réflexion sur la fenêtre ; il est vrai que ce détail a pu leur échapper parce que le monument principal était à terre et difficile à remuer ; ils auraient pu tout au moins signaler les belles sculptures qui décoraient les

1. Ce récit est tiré d un manuscrit sans date que l'abbé Moret a trouvé dans une famille du Bourbonnais (*Histoire de saint Menoux*, Moulins, 1907 ; 1 vol. in-8).
2. Mailly serait le premier nom de la localité de Saint-Menoux.

extrémités du cénotaphe du XIIe siècle, et nous expliquer pourquoi on avait pris la peine de fabriquer deux monuments funéraires. Il y en a un qui devait rester dans la crypte, c'est celui qui est percé[1]. On l'a trouvé trop grossier, après l'an mil, pour le montrer dans le chœur; alors, au lieu de commander un reliquaire aux orfèvres, on s'est adressé à un sculpteur qui a découpé dans la pierre deux belles figures représentant un Christ et un évêque. Voilà celui qui a eu tous les honneurs jusqu'au jour où les révolutionnaires le mirent en morceaux[2].

Plus d'une église a eu recours à un tombeau double pour les mêmes raisons, au moment où l'amour du luxe s'est développé chez nous. Je citerai d'abord le témoignage du voyageur Dubuisson-Aubenay sur sa visite à l'église de Saint-Donatien de Nantes :

« Il n'y a là dedans que quatre sepulchres remarquables dont l'un est en pierre de grais et ault élevé et soutenu en l'air, derrière le grand autel dans lequel il tient par un bout, et l'autre qui sort est soutenu d'une pile de pierre. Et croit-on que c'est le tombeau des saints Donatian et Rogatian.

« Dessoubs ce tombeau élevé des saints patrons, il y a une grande et large tombe plate de *pierre ardoisée*, qui est, à mon advis, antique et considérable[3] ».

A Saint-Seurin de Bordeaux, le patron a deux sarcophages : l'un est décrit comme une auge en pierre brute, longue de neuf pieds, haute et large de trois; l'autre, exposé derrière le maître autel, à l'aide d'une colonne, était un grand et énorme cercueil de marbre[4].

Après cette digression, revenons à saint Menoux. L'habitude de percer les tombeaux pour honorer les saints n'est pas spéciale à la Bourgogne ; elle y a pris seulement un développement plus grand qu'ailleurs, suivant un observateur qui connaît bien

1. Marcaille (Sébastien), *Vie et miracles de saint Menoux, évesque breton, patron de l'abbaye de Saint-Menoux en Bourbonnais*. Moulins, 1606, 1 vol. in-12.

2. L'église de Saint-Menoux a une crypte; comme beaucoup d'autres, elle a été remblayée par ignorance et mépris des « vieilleries ».

3. *Itinéraire de Bretagne*, t. II, p. 134-135.

4. Cirot de la Ville, *Histoire de l'église Saint-Seurin*. Bordeaux, 1867, 1 vol. in-4).

son pays, feu Bulliot [1]. Cet auteur assure que dans certains tombeaux bourguignons, les enfants pouvaient entrer par un trou et sortir par un autre. Il est fâcheux qu'il n'ait pas pris le temps de noter les localités où il a constaté ces faits curieux.

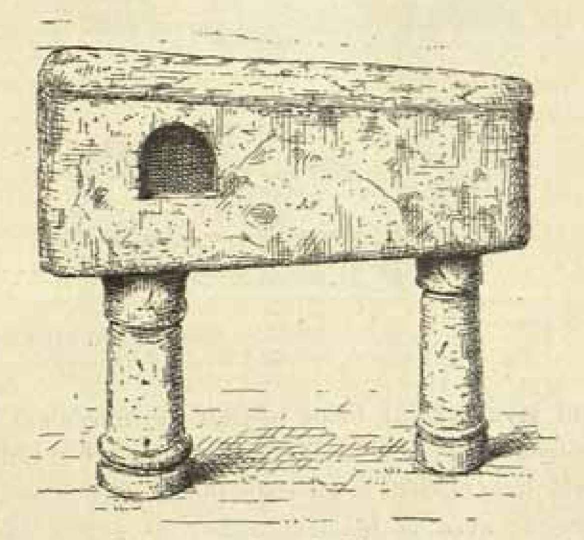


Fig. 4. — Tombeau de Saint Menoux.

III. — LE TOMBEAU DE SAINT GURLOES OU SAINT URLOU A QUIMPERLÉ (FINISTÈRE).

Les allégations de Bulliot ne paraissent pas inadmissibles quand on sait ce qui s'est passé dans certaines paroisses de la Basse-Bretagne ; il y a tout au moins un cas du même genre dans l'église autrefois abbatiale de Sainte-Croix de Quimperlé. Peu importe que le personnage en cause soit un abbé du XIe siècle : il a été traité assurément suivant la coutume ancienne du pays. Son corps fut déposé dans un sarcophage qui est percé de deux ouvertures, l'une sur le flanc, l'autre à la tête, dans le petit côté du sarcophage (fig. 5). Elles ont chacune leur destination : celle du bout est ronde, elle a 0m,28 de diamètre,

1. *Bull. du comité des travaux historiques*, 1863.

et peut recevoir la tête de quelqu'un ; celle du flanc est plus évasée, elle a $0^m,60$ de largeur sur $0^m,50$ de hauteur. C'est un vrai passage, car les deux flancs sont percés de la même façon, de telle sorte que l'enfant introduit à droite peut sortir à gauche, comme les grandes personnes rampaient sous les reliquaires élevés.

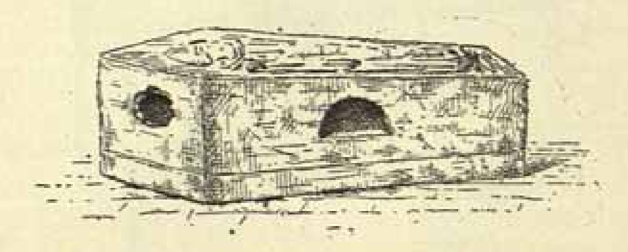


Fig. 5. — Tombeau de saint Gurloës, à Quimperlé.

De son vivant, saint Urlou opérait des miracles ; d'autres furent constatés après sa mort. Les malades qui se rendaient à Quimperlé demandaient la guérison de névralgies, mal de tête qui concorde avec la fenêtre ronde ; les autres étaient des sourds ou des rhumatisants[1].

Voici le témoignage de Placide Leduc, religieux de l'abbaye au XVII[e] siècle :

« Le saint est représenté étendu, en habit de prêtre, avec la tonsure de religieux, la crosse en main, avec un dragon sous les pieds. Je ne crois pas que ce tombeau ait été fait incontinent après sa mort. Tout au plus serait-il de 1083, époque de l'élévation de son corps qui fut tiré de terre, ancienne manière de béatification. »

Pour mon compte, j'irai jusqu'à la fin du XI[e] siècle, car l'église dont il occupe le chevet n'a pas été terminée avant cette époque. La statue a pu être ajoutée plus tard.

Le tombeau de saint Savin peut être rapproché du précédent, car il est muni d'une fenêtre en quart de cercle qui occupe

1. *In vita Deus multa ostendit miracula, nunc quoque in morte, usu quotidiano, plurima declarantur* (*Cartul. de S. C. de Quimperlé*, éd. Léon Maître et de Berthou, 2[e] éd., 1904, p. 289).

une grande partie du flanc du sarcophage (fig. 6). La brèche n'a pas moins de 0m,67, tandis que celle de saint Urlou n'a que 0m,60.

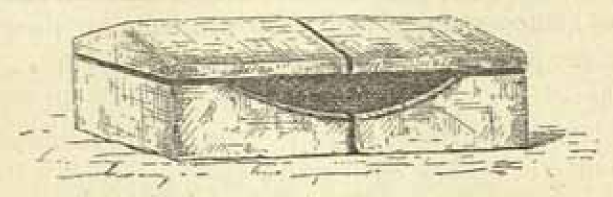


Fig. 6. — Tombeau de saint Savin (Poitou).

IV. — Le tombeau de saint Fraimbault (Maine). La fenêtre dans l'autel.

Ce tombeau se présente avec des traits non moins extraordinaires que les précédents, bien que le personnage n'ait pas joui d'une réputation très étendue ; il n'a pas été placé dans le sanctuaire sous une voûte avec l'apparat usité pour les confesseurs et les martyrs ; cependant on a tenu à se conformer absolument aux rites latins, c'est-à-dire à célébrer la messe au-dessus de la tête du saint en plaçant le sarcophage juste sur l'axe principal de l'édifice, et à bâtir le massif de l'autel par dessus. De cette façon, on rendait tout déplacement impossible, car les pieds, d'autre part, se trouvaient engagés dans la maçonnerie du chevet. C'est ainsi qu'on opérait dans les églises mérovingiennes où le clergé ne jugeait pas à propos de construire un sanctuaire à double étage. On a pu le constater également pendant les fouilles faites en 1902 dans l'église de Saint-Pavin du Mans. Ce qui prouve clairement qu'il existait des règles qu'on ne négligeait pas d'observer dans le diocèse du Mans, tout au moins pendant le VIIe siècle.

Plus tard, au XIe et au XIIe siècle, on appliquera les mêmes dispositions pour l'exaltation des reliques et l'embellissement du retable du maître autel, avec cette différence qu'on laissera un espace entre l'autel et le fond du chevet afin de ménager un passage aux pèlerins désireux de se glisser sous le tombeau par dévotion.

Auparavant, le massif de l'autel remplissait tout le fond du chevet et ne laissait aucun vide ; c'est ainsi qu'on avait opéré à Saint-Georges-de-la-Couée pour le tombeau de saint Fraimbault. Comme l'enfouissement était trop profond, on imagina, en faveur des pèlerins, de pratiquer dans la face de l'autel une petite arcade en forme de gueule de four par laquelle on apercevait la tête du sarcophage (fig 7). C'est tout ce qu'on accordait aux dévots, et encore est-il arrivé que l'ouverture a été munie d'une grille pour empêcher les indiscrets de mutiler la pierre du tombeau, car on emportait de la poussière et on en composait des potions pour les malades.

Il n'est pas bien sûr que les fondateurs de la sépulture aient favorisé cette dévotion en perçant le sarcophage dès le principe ; on doit présumer plutôt que la première brèche est contemporaine du départ des reliques. Pressés de soustraire le corps de saint Fraimbault aux profanations des Normands, les gardiens n'avaient pas d'autre moyen que d'user de la gueule de four et de percer un trou pour s'emparer des principaux ossements du squelette [1]. Des mutilations du même genre ont été pratiquées ailleurs, notamment à Graville, et elles se justifient parfaitement.

Une fois commencée, la brèche a été continuée et augmentée par les pèlerins ou les malades ; la trace des limages est évidente ; elle est accusée par les cassures des bords de la cuve. Après de nombreux siècles de pratique, le clergé a jugé que les églises n'étaient pas faites pour encourager la superstition et, un beau jour, l'abbé Champion prit une pioche et essaya de démolir les inventions du moyen âge. La pierre résista. Alors il employa le mortier et le blocage et combla le trou de la fenêtre, si bien que rien ne trahissait la présence d'une sépulture. Le souvenir du tombeau s'effaça même de la mémoire des érudits. Sans les recherches attentives et pieuses de l'abbé Leroyer, mort en 1893, la science archéologique n'aurait

1. Le tombeau étant pris dans l'autel, on ne pouvait lever le couvercle.

pas pu enrichir ses carnets des piquantes observations recueillies par MM. Julien Chappée et Ledru, au cours de leurs fouilles[1].

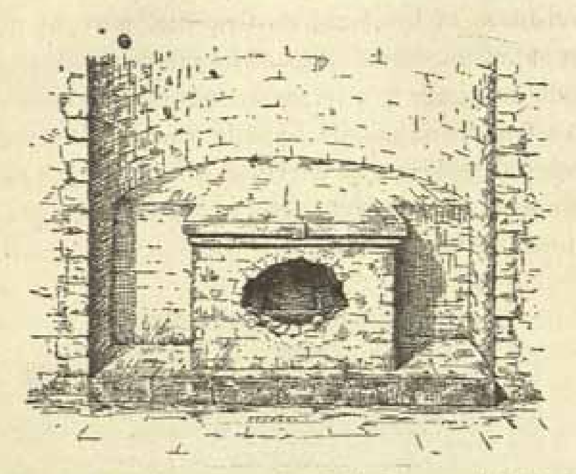


Fig. 7. — Tombeau de saint Fraimbault, à Saint-Georges de la Couée (Sarthe).

V. — Le tombeau de sainte Honorine.

Sur cette sépulture nous possédons des renseignements non moins précis; nous savons comment le tombeau a été dépouillé de son contenu et l'époque où il a été transformé. Deux communes portent le nom d'Honorine : Graville (Seine-Inférieure) et Conflans (Seine-et-Oise); ce sont les deux stations de ses reliques. Au début, la sainte avait été honorée au pays de Caux comme une vierge martyre du règne de Dioclétien; un siècle après, ses reliques avaient été déposées dans un coffre de pierre énorme et de forme quadrangulaire qui fut sans doute placé, comme le précédent, au centre du chœur.

Nous n'avons pas de certitude sur ce point parce que le clergé de Graville n'a pas pu conserver le corps quand les Normands semèrent la terreur en Neustrie ; il a cru agir avec pru-

1. *Le tombeau de saint Fraimbault de Gabrone* (*La Province du Maine*, t. XV, p. 241-305).

dence en chargeant le précieux fardeau sur le dos d'un cheval et en le transportant jusqu'à Conflans. Cet événement se passait en 898. Depuis cette époque, le corps n'a pas quitté son domicile provisoire, et le clergé de Graville, n'ayant plus qu'un tombeau vide à garder, s'est trouvé délié des devoirs de respect qu'il prodiguait jadis à la sainte patronnesse. Du chœur, le sarcophage est passé dans une chapelle du collatéral nord où il a été introduit dans le mur d'enceinte, à la façon des enfeus sous arcosole créés pour les bienfaiteurs; par conséquent, il demeurait toujours accessible aux pèlerins.

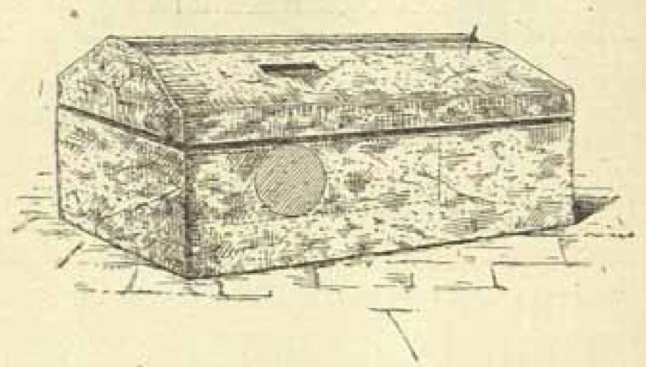


Fig. 8. — Tombeau de sainte Honorine, à Graville (Seine-Inférieure).

Une fois la sécurité rétablie, le clergé n'a pas voulu exposer un tombeau mutilé de peur d'encourir des reproches. Dans la précipitation du départ, on avait brisé le couvercle pour s'emparer des précieux ossements; on avait même entamé l'extrémité de l'auge. Les morceaux rapportés témoignent que nous n'inventons rien, de même que la forme en batière du nouveau couvercle qui fut adopté, au XIIe siècle, pour fermer le coffre de forme quadrangulaire. La pieuse dame qui dirigeait les travaux de restauration crut bien faire en ordonnant de ménager une entaille circulaire dans la pièce rapportée sur le flanc méridional [1] (fig. 8). Après diverses vicissitudes, le sarcophage de

1. *Iussit illud in gyrum secari* (*Neustria pia*, p. 862).

sainte Honorine nous est parvenu dans cet état, avec tous ses raccommodages; c'est ainsi qu'il apparaît encore aujourd'hui dans l'église de Graville, avec sa *fenestella* de $0^m,25$ à $0^m,30$ de diamètre.

Il n'est pas croyable que la bonne chrétienne dont nous parlons ait inventé cette singularité ; elle a ordonné de faire une fenêtre ronde parce qu'elle a vu ailleurs cet acte bizarre de dévotion ; elle avait sans doute vu le tombeau de saint Lohier à Séez ou celui de saint Germain l'Écossais près d'Aumale. Le trou *circulaire* de ce dernier est très remarquable, dit l'abbé Cochet[1].

La fracture volontaire, opérée au IXe siècle, au tombeau de sainte Honorine prouve qu'il n'existait pas d'autre moyen de se saisir des reliques. Nous sommes donc autorisés à penser que la première brisure fut un trou quelconque par lequel les pèlerins se bornaient à plonger leurs regards dans la sépulture. Le perfectionnement apporté par la pieuse femme contribua à répandre l'opinion que ce sarcophage avait une puissance médicale merveilleuse contre les maux de tête, notamment contre la surdité. La réputation de la sainte Cauchoise était si bien établie que les vieillards de Graville parlaient encore, au début du XIXe siècle, des guérisons obtenues par son intercession et de sa fenêtre circulaire.

VI. — LE TOMBEAU DE SAINT LOHIER.

J'ai à citer un autre exemple normand : il est emprunté à la sépulture de saint Lohier, qui fut promu à l'épiscopat du siège de Séez vers l'an 720[2]. M. de Glanville, auquel on doit la description du monument funéraire en question, avertit qu'il n'a pas la prétention de nous présenter le tombeau primitif de cet évêque. Il remarque très sagement qu'il s'agit d'un cénotaphe destiné à rappeler un sarcophage à peu près identique, c'est

1. *Le tombeau de sainte Honorine à Graville*, Rouen, Cagniard, 1867, 1 pl. in-8 (Extrait de la *Revue de la Normandie*, t. VII).
2. *Annuaire de l'Association normande*, de 1857, p. 417-423.

à-dire une sépulture plus archaïque. Des fouilles récentes ont fait découvrir au-dessous du pavage, un peu en avant du tombeau apparent, un cercueil en ciment grossier et fort épais, parfaitement conservé, mais ouvert. Les cendres, lors de leur exaltation, ont dû être mises dans une auge dont le couvercle a été brisé et remplacé par la fermeture actuelle qui est en dos d'âne.

Du côté de la tête, à travers les moulures et les dents de scie, on a tracé une petite fenêtre en forme de mitre, ou mieux une cavité semblable à celles qui sont destinées à loger une sta-

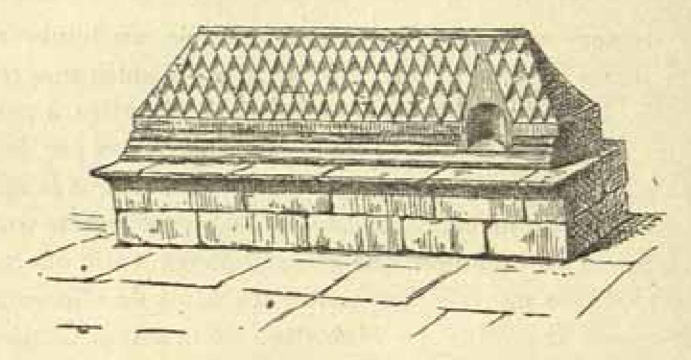


Fig. 9. — Tombeau de saint Lohier (Orne).

tuette. Ici, la pierre est bien percée, car, à la partie inférieure, on aperçoit une sorte d'entonnoir carré, à la manière des piscines d'église. Au lieu d'être isolé et monté sur des colonnes derrière l'autel, le sarcophage de saint Lohier a été fait pour être logé sous une arcade, car les décorations n'occupent que l'un des versants du couvercle ; l'autre est demeuré brut, comme dans les cas où le monument est collé au mur (fig. 9). A Seez, nous sommes en face d'un type perpétué : le couvercle du XIIe siècle a été percé parce que le dessus primitif était percé d'une fenêtre mérovingienne, contemporaine de l'évêque. C'est bien une invention mérovingienne, car la plupart des personnages en cause (saint Menoux, saint Germain, saint Lohier, saint Fraimbault) sont de cette période. Quant aux autres qui sont de l'époque antérieure (comme

Mansuy, Honorine, Reine), on peut dire que leur culte ne s'est pas développé avant le temps de saint Éloi.

Les constructeurs qui ont employé le système des fenêtres simples ou doubles, au XI[e] ou au XII[e] siècle, n'ont fait que suivre une coutume ancienne dont la vogue a duré parfois jusqu'aux temps modernes. Elle a été appliquée d'abord aux sarcophages primitifs, faits pour le corps entier; elle fut trouvée bonne aussi pour les sarcophages *réduits* qui servirent de reliquaires après les distributions faites aux églises et aux particuliers. Les sarcophages de Saint-Savin n'ont pas plus d'un mètre de longueur, ce qui nous révèle une translation certaine. Par une pente toute naturelle, on est arrivé à introduire la même combinaison dans l'agencement des cénotaphes pour rappeler plus exactement la sépulture originelle. L'édicule érigé à la mémoire de saint Lazare d'Autun était pourvu d'une fenêtre carrée, grande d'un pied en tous sens; pour qu'elle fût plus vénérable, on la fermait au moyen d'une belle pierre de porphyre, dit un rapport de 1482 [1].

Il est possible que la présente énumération puisse être allongée dans l'avenir par des fouilles nouvelles ou par le hasard; telle qu'elle est, elle doit être publiée pour attirer l'attention sur cette série de monuments funéraires qui a été étudiée sans méthode. Dès aujourd'hui, on peut affirmer que l'usage de percer les tombeaux est une conséquence des croyances à l'immortalité de l'âme répandues par la prédication de l'Évangile; il n'est pas local, puisque nos exemples appartiennent à la Normandie, à la Bretagne, à la Bourgogne, au Bourbonnais et au Poitou; il a même passé la Manche. L'abbé Cochet rappelle que le tombeau de saint Thomas de Cantorbéry avait lui aussi sa fenêtre circulaire, et que le roi de France Louis VII passa sa tête couronnée dans l'ouverture quand il alla prier sur les restes du martyr [2].

1. « *Sub pedibus Lazari in eo existentis, apparet quædam fenestrela quadrata* » (Notes de M. de Charmasse, président de la Société éduenne).
2. Il en parle à propos du tombeau de sainte Honorine.

Le cas le plus extraordinaire est celui du culte rendu à saint Francovée, moine du VIIe siècle, qui était très populaire si l'on en juge par le sarcophage de marbre blanc dont il fut honoré. Au lieu de pratiquer une fenêtre pareille aux précédentes, on avait entrepris de faire une ouverture dans le fond du sarcophage [1]. La cavité creusée à 0m,18 de profondeur n'est pas achevée, parce que la matière était trop résistante sans doute, mais il est évident que le projet était de transpercer le marbre pour satisfaire la curiosité des pèlerins admis à passer dessous. Dans ce cas, il fallait que le tombeau fût monté assez haut pour qu'on pût, en circulant, apercevoir l'ouverture. C'est une bizarrerie dont on ne trouverait pas d'autre exemple.

VIII. — Origines des fenêtres pratiquées dans les tombeaux.

Ceux qui ont employé les tombeaux à fenêtre en Bourgogne et ailleurs n'ont certainement pas cru faire une innovation ; ils ont puisé leur inspiration dans leurs souvenirs de voyage et interprété à leur manière ce qui se pratiquait à Rome et chez les Arvernes du temps de Grégoire de Tours. On connaît par cet auteur les cérémonies qui étaient imposées aux pèlerins désireux de rendre hommage au tombeau des Apôtres. On s'avançait, dit-il, sur le sépulcre, puis on ouvrait une petite fenêtre par laquelle on passait la tête pour invoquer le secours de Pierre et de Paul [2]. Le même historien nous rapporte qu'on agissait de la sorte à Clermont (Auvergne) pour adresser ses prières à saint Vénérand dont la crypte était fermée à la foule. Les voûtes des cryptes de Sainte-Radégonde à Poitiers et de Saint-Gilles du Gard étaient également percées d'un œil de bœuf qui faisait fonctions de *fenestella* avant l'an mil.

1. Bulliot, *Notice sur un sarcophage de marbre blanc conservé au Musée d'Autun* (*Bull. du Comité des travaux historiques*, 1863).
2. *De Gloria confessorum*, cap. XXXVII.

Les Bretons n'ont pas besoin de s'écarter beaucoup de la vallée de la Loire pour voir en place une fenêtre datée de 836 dans l'église carolingienne de Deas (Loire-Inférieure), l'une des stations des reliques de saint Filibert, abbé de Jumièges et de Noirmoutier. Outre les ombilics percés dans la voûte de la confession, le chevet renferme, aux pieds du tombeau, une ouverture carrée, pratiquée dans le mur du fond, et dont les pélerins usaient pour invoquer le patron de l'église (fig. 10).



Fig. 10. — Tombeau avec fenêtre.
Église de Saint-Philbert de Grandlieu (Loire-Inférieure).

Rares sont les sanctuaires qui ont gardé comme celui-ci leur installation primitive, car les reconstructions romanes et gothiques ont fait disparaître les curiosités que nous cherchons. Heureusement, le hasard vient en aide aux archéologues et leur révèle de temps à autre quelque vieux texte qui dépeint une confession identique. Celle de saint Hilaire de Poitiers n'est pas connue autrement[1].

1. Léon Maître, *Les hypogées et les cryptes du Poitou antérieures à l'an Mil*, Niort, Clouzot, 1 br. in-8, p. 20.

IX. — Influence médicale des fenêtres funéraires. Leur clientèle et leur durée.

Le culte de saint Gouesnou, au pays de Léon (Finistère), a subi des vicissitudes si étranges sous l'empire des superstitions qui se sont emparées de son tombeau, qu'on a de la peine à retrouver les éléments de sa sépulture. D'un côté, on vous présente, loin de l'église, une auge semblable à un sépulcre, nommée le *lit de saint Gouesnou*; de l'autre, une énorme pierre ronde de cinq mètres de circonférence, percée, au milieu, d'un trou de 0^m,15. On se demande pourquoi le peuple l'appelle la *Pierre de saint Gouesnou*, si elle n'a jamais servi de couvercle à l'auge en question. On a tellement abusé de cette pierre par des pratiques de toute sorte que l'un des curés de la paroisse a été obligé de la renfermer dans une petite chapelle. Comme le trou est trop étroit pour recevoir la tête, les malades et les infirmes se bornent à passer leur bras dans le trou et à le maintenir assez longtemps dans cette position en invoquant le saint pour la guérison de leurs rhumatismes[1].

Sans être sorcier, j'ose affirmer que le bon saint a guéri d'autres maux; par son genre de mort, il était prédestiné au soulagement des maux de tête, migraines et névralgies. L'auteur de sa vie légendaire a voulu nous instruire indirectement en nous racontant son genre de mort, qui n'est pas commun. Jugez-en. Il s'était attiré la haine d'un architecte pour un motif futile; il avait vanté devant lui les mérites d'un édifice qu'il n'avait pas construit. Celui-ci, furieux, lui avait lancé à la tête un outil pesant qui lui avait fendu le crâne. Gouesnou mourut sans demander la punition du coupable. Un saint qui meurt de cette façon est digne d'être invoqué contre les maux de tête; on peut être sûr qu'il compatira aux malheurs de l'humanité. Voilà comment raisonnaient les générations du moyen âge[2].

1. Cette coutume rappelle celle des Juifs qui vont vénérer le tombeau d'Abraham en passant leur tête par une fissure au ras du sol (P. Loti, *Jérusalem*).
2. Albert Legrand de Morlaix, *Vies des saints de Bretagne*, éd. de 1657, p. 534.

Je fais donc de Gouesnou un patron précieux contre la migraine et la folie; ma conviction est d'autant plus profonde que, sur le même territoire j'entends invoquer *saint Mémoire*[1], l'auxiliaire que nous retrouverons à Saint-Front et dont le nom est lui seul un appel à la confiance. A Gouesnou, non loin de l'église, se voit la croix de saint Memor[2].

L'usage des fenêtres funéraires a joui d'une grande vogue dans les temps primitifs; il est la première forme de la vénération, contemporain des confessions établies en contrebas de l'autel jusqu'au jour où apparait une autre coutume, celle d'installer les tombeaux dans le sanctuaire, derrière le maître-autel, sur des piliers ou des colonnes. Alors, dans une foule de paroisses, les pèlerins et les malades se traînent sous les sarcophages ou, à leur défaut, sous les cénotaphes qui les représentent, comme on le fait encore dans l'île de Noirmoutier.

Cette transformation du culte se produit au XIIe et au XIIIe siècle et se perpétue en concurrence avec l'usage des fenêtres, mais avec une exubérance de manifestations; le tombeau devient un objet d'ostentation qu'on aperçoit du bas de l'église. Alors les fenêtres anciennes n'ont plus de succès que dans les églises abritant un saint guérisseur. La popularité prolongée de saint Menoux est un indice de la multiplication des cas de folie; elle est peut-être due aussi à l'habileté de ceux qui avaient la charge de parer son tombeau. Par les ex-votos accrochés autour de sa sépulture, il est visible qu'il guérissait aussi les boiteux par un effet consécutif de sa commisération; mais sa clientèle principale n'était pas celle-là. Les fous étaient les plus nombreux sur la route de saint Menoux; ils allaient à la *Debredinoire*, disait-on, en les voyant passer. Pour une simple migraine on se mettait à la file des pèlerins et on allait faire comme les autres *bredins* plus gravement atteints[3].

1. Il n'existe qu'une vie romanesque de Saint Memor : il est cité cependant dans les martyrologes. A Daoulas, on l'a identifié avec saint Mamert.
2. Toscer, *le Finistère pittoresque*, t. I, p. 130.
3. *Voyage pittoresque* » *Bourbonnais*, p. 88.

Comme tous les fous ne pouvaient aller jusqu'en Bourbonnais, on avait choisi, dans beaucoup de diocèses, divers patrons auxquels on attribuait un pouvoir égal à celui de saint Menoux. En attendant la guérison, on renfermait les patients dans des caveaux ou des loges, car on traitait jadis les fous comme des bêtes fauves, témoins les cabanons récents du Sanitat de Nantes. La Bretagne, elle aussi, est en possession d'un saint compatissant pour les têtes faibles. C'est saint Colomban ou saint Coulm, je ne sais pourquoi. L'église de Locminé (Morbihan) est dédiée à saint Sauveur; mais, à côté d'elle s'élève une chapelle particulière dédiée à saint Colomban qui ne ressemble à aucune autre. Sous ses fondations sont deux caveaux dans lesquels on logeait les aliénés qu'on amenait sous la protection de saint Coulm. En Gascogne, j'ai rencontré aussi des cabanons du même genre dans l'église de Sainte-Quitterie au Mas d'Aire (Landes); or, cette sainte passait pour une puissante protectrice des malades qui souffraient de la tête ou de la rage. Je n'ai pu découvrir si les tombeaux de saint Coulm et de sainte Quitterie étaient percés.

Veut-on un autre exemple des inventions populaires dans le domaine de la médecine? Je citerai saint Front, évêque de Périgueux. De même que saint Cloud avait été préposé à la guérison des furoncles et des clous, ainsi pensait-on que Dieu nous avait révélé la puissance de saint Front sur les cas de folie en lui donnant son nom de *front*. Le *front* étant une partie de la tête, le peuple en tirait cette déduction que le saint évêque avait une mission spéciale. Les malades accouraient nombreux; ils attendaient leur guérison soit dans des salles d'infirmerie, soit dans des réduits qui n'ont pas disparu et qu'on peut visiter dans les annexes appelées *confessions*, nom dont le sens est très élastique. Dans sa mission médicale, saint Front avait un auxiliaire, saint Memor, qui était honoré sur un des autels de la basilique de Périgueux, et tous deux exerçaient sur les fous furieux un ministère de bienfaisance

qui durait encore pendant la guerre de Cent Ans. C'est un fait attesté par un texte formel de 1427[1].

En résumé, les tombeaux percés d'une fenêtre quelconque, large ou étroite, sont des monuments chrétiens; l'existence de la fenêtre annonce une sépulture digne de vénération et implique la confiance de la foule dans la puissance médicale du défunt. Parmi les pèlerins qui recherchent les communications surnaturelles, les malades atteints de maux de tête sont toujours les plus nombreux, d'où l'on est autorisé à conjecturer que les fenêtres rondes ont été établies pour leur soulagement. La série de ces tombeaux remonte assurément à l'époque mérovingienne; elle reste en faveur jusqu'aux temps modernes en Normandie, en Bourbonnais comme en Bretagne. Ce n'est pas une invention gauloise; c'est une imitation des procédés employés par la Rome chrétienne dès la période des catacombes[2].

Léon MAÎTRE.

1. « *Propter miracula quæ inibi per eosdem sanctos* (*Frontem et Memorium*) *præcipue per beatum Memorium cotidie fiunt, maxime super furiosis mente captis, dolorem capitis patientibus* » (Denifle, *La désolation des églises de France*; *Requête des chanoines de Saint-Front de juin 1427*).

2. Au dernier moment, j'apprends que le tombeau de saint Marcelin à Villars-Saint-Marcelin (Haute-Marne) présente une ouverture par où les pèlerins souffrant de céphalalgie passent la tête pour obtenir leur guérison.

LES

FALLACIEUX DÉTOURS DU LABYRINTHE

(Suite[1])

X

Il n'est peut-être pas impossible de tenter l'esquisse d'une histoire synthétique du Labyrinthe, d'extraire des documents et des textes, selon le désir exprimé par M. Anatole France, une « parcelle de vie ou de vérité ». Voici du moins ma pensée; je ne me dissimule point qu'elle entasse des Ossas de suppositions sur des Pélions d'hypothèses. Si pourtant je la transcris brièvement, c'est qu'elle rend compte, je crois, du plus grand nombre des faits.

Depuis l'époque paléolithique jusqu'à la chute de l'empire romain, une loi naturelle a poussé les populations aryennes — je n'use de ce mot que pour être clair — de l'Europe du Nord vers le Sud et l'Est, vers la tiède lumière[2]. La répartition géographique et la similitude des trouvailles[3], — l'odyssée de l'ambre en particulier[4] — semble la confirmer expérimentale-

1. Voy. la *Rev. arch.* de septembre-octobre, novembre-décembre 1915; janvier-février, mars-avril, mai-juin et juillet-août 1916.

2. Cf. P. G. La Chesnais (*Mercure de France*, t. CI, 1913, p. 439) : « A mesure qu'elles grandissent et se font hommes, les forces latentes provenues du rythme des saisons se fixent et se transforment en traits de caractère. L'espoir lié au retour du soleil se dégage et devient à son tour force naturelle. Ce qui n'est d'abord qu'attente du soleil devient, chez l'homme du Nord, mal du lointain, goût de voyage et peu à peu croît jusqu'à une aspiration par delà le temps, l'espace et toutes choses connues, — une idée. L'âme nordique est un puissant désir au delà d'elle-même ».

3. V. Munro, *On the transition between the Palæolithic and Neolithic Civilizations in Europe*, in *Archæol Journal*, t. LXV, 1908, p. 213 sq.

4. Je vais nommer ses routes. — Le premier étage du musée d'Aquilée renferme, je crois bien, plus d'ambre que tous les musées d'Europe réunis. — Voir Helbig, *Épopée homérique*, Paris, 1894, p. 17, 25, n. 1 Montelius, *op. cit.*,

ment, et le scepticisme résigné de M. Gsell lui-même[1], sur l'origine des dolichocéphales blonds méditerranéens, admet qu' « un fait reste certain : l'Europe septentrionale est la seule partie de la terre où des hommes aux cheveux, aux yeux et au teint clairs forment une population homogène et très étendue ». Dès l'aurore des temps néolithiques[2], deux routes secondaires (Rhin-Haut-Rhône, Elbe-Danube, palafittes) sont encadrées par deux importants courants de migrations : l'un, maritime (côtes de l'Europe occidentale et de la Méditerrannée), dont les dolmens marquent les étapes[3]; l'autre, terrestre (plaine russe, vallées Vistule-Dniepr), qui explique les trouvailles préhistoriques des Balkans[4]. C'est au premier, le plus ancien vraisemblablement, que semblent dues les plus vieilles stations péloponnésiennes (Tirynthe) et asianiques (Lycie)[5], ainsi que la civilisation crétoise. Les frappantes parentés de style qui rapprochent l'art magdalénien et l'art créto-mycénien, la représentation artistiquement admirable du « galop volant » par exemple[6], ne sont

p. 24, 63 ; Déchelette, *op. cit.*, t. II, p. 19 ; *Athenæum*, 1908, t. I, p. 201 ; Hogarth, *Ionia and the East*, Oxford, 1909, p. 57 ; Mosso, *Le origine...*, p. 290 sq. : Kossinna, *Vorgeschichtlicher Handel in Mitteleuropa*, in *Mannus*, t. I, 1910, p. 2 sq. (Cnosse, Mycènes, Sparte, Ephèse, etc...).

1. *Hist. de l'Afrique du Nord*, t. I, Paris, 1913, p. 308. M. Gsell reconnaît (p. 306) que, dans l'Afrique du Nord, le type blond se raréfie de l'O. à l'E. ; cf. Bertholon, *Populations et races en Tunisie*, in *Rev. générale des Sciences*, t. VII, 1896, p. 972 sq.

2. Cf. Déchelette, *op. cit.*, t. I, p. 428, 626 ; t. II, p. 9, n. 2 ; Poisson, *L'origine celtique de la légende de Lohengrin*, Paris, 1913, p. 41 sq.

3. Taramelli a bien vu l'unité de la Méditerranée néolithique (*I problemi...*, in *Memnon*, 1908, p. 9). Pour l'Italie en particulier, Peet a nettement marqué les différences significatives qui séparent le Nord et le Sud (*The early Aegean civilization in Italy*, in *Ann. of the Br. School at Athens*, t. XIII, 1906-1907, p. 408 sq., 422). M. de Paniagua pense, avec raison, à mon avis, que le sanctuaire du Cynthe à Délos « marque une transition architectonique entre les monuments dolméniques et les monuments cyclopéens ». Cf. enfin R. de Gourmont, *Promenades philos.*, 2e sér., Paris, 1908, p. 49 : « Le temple grec n'est pas autre chose qu'un dolmen élégant. »

4. Cf. Peet, *op. cit.*, p. 419 et les notes de Tzigara-Samurcas dans la *Viata romaneasca* de déc. 1910.

5. Cf. Curtius, *Gr. Gesch.*, t. I, 1857, p. 68 sq. (*Hist. grecque*, t. I, 1883, p. 96 sq.).

6. Déchelette, *op. cit.*, t. I, p. 211, n. 4 ; Dussaud, *op. cit.*, p. 127 f. 91,

pas plus imputables à des « influences » qu'aux « spontanéités » incompréhensibles de M. Deonna[1]; l'affinité des styles indique ici celle des « personnages régnants », selon le mot de Taine[2], — celle des sensibilités et des intelligences, c'est-à-dire des races. Ceux qui prirent les chemins de la Terre paraissent avoir atteint victorieusement l'Euphrate et l'Indus et fondé au passage une ville qui prit le nom de son premier sanctuaire : Troie[3]. Les deux flots ont dû confluer dans le bassin de la mer Égée à une époque où la Mésopotamie et l'Égypte ignoraient encore le bronze ou du moins le connaissaient depuis peu : les couches les plus anciennes à Troie et dans les Cyclades mêlent le cuivre à la pierre; au troisième millénaire, tous deux avaient apporté le labyrinthe à l'Égéide. Pour Troie, les noms des labyrinthes nordiques et le vase de Tragliatella tendent à prouver que l'on construisit sur l'étroit plateau l'un des premiers labyrinthes égéens, le premier peut-être, celui qui donna son nom à toute une série de figures semblables. Pour la Crète, nous avons le disque de Phaistos, la fresque et les monnaies de Cnosse, les témoignages multiples d'une tradition constante. Comme la

p. 186; Rodin, *L'Art*, 1911, p. 86 sq. — Cf. 1°) Déchelette, *op. cit.*, t. I, p. 223, f. 88, n° 4 (gravure de Laugerie Basse); Collignon, *Hist. sc.*, t. I, p. 26, f. 8 (poignard de Mycènes, 4° tombeau); Du Chaillu, *op. cit.*, t. I, p. 281, f. 651 (vase de Bavenhoï). — 2°) Cartailhac et Breuil, *Peintures et gravures murales des cavernes pyrénéennes*, in *Anthrop.*, t. XV, 1904, p. 641, f. 16 (bison bondissant du plafond d'Altamira); Staïs, *Guide ill. du Musée d'Athènes*, t. II, pl. 158 et Riegl, *Zur kunsthistor. Stellung der Becher von Vaphio*, in *Jahresh. des österr. arch. Inst.*, t. XI, 1906, p. 1 sq. (taureaux de Vaphio); S. Reinach, *Guide ill. du M. de Saint-Germain*, Paris, s. d., p. 125, f. 130 (taureau du vase de Gundestrup); Baum, *Archit. romane*, Paris, 1911, p. 55 (taureau au portail O. de Saint-Nicolas de Civray).

1. *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, t. II, 1912, p. 102; t. III, 1912, p. 133.

2. *Philosophie de l'art*, t. I, p. 102. — Cf. Nils Olof Holst, *Le commencement et la fin de la période glaciaire*, in *Anthrop.*, t. XXIV, 1913, p. 385 : « Il est très probable que les artistes intelligents de la race magdalénienne ont mêlé leur sang à celui des Aryens néolithiques. »

3. Strabon, XV, 1, 6; Maspero, *Hist.*, p. 195; Dussaud, *op. cit.*, p. 79, 99; v. Lichtenberg, *op. cit.*, p. 59, 62; cf. E. Meyer, *op. cit.*, t. I, p. II°, p. 743, 748, 840; Lefébure, *Les races connues des Égyptiens*, Bibl. égyptologique de Maspero, t. XXXIV, 1910, p. 166.

première Tirynthe, les palais de Troie et de Cnosse ont possédé un labyrinthe; les fouilles heureuses de l'Institut allemand d'Athènes autorisent à espérer que toute trace n'en est pas perdue. Les floraisons d'art éclatantes, les épanouissements féconds, les créations décisives, ont toujours été dues au mariage de deux races ou de deux civilisations éloignées dans l'espace ou le temps. De l'union des grands dolichocéphales blonds du Nord et des petits dolichocéphales bruns méditerranéens, un extraordinaire foyer de culture allait naître.

Par un de ces « *ricorsi storici* » dont parle Vico, le deuxième millénaire vit s'échelonner une série de mouvements à peu près inverses. Les causes essentielles doivent en être cherchées, d'un côté dans le régime climatique de l'Asie centrale, de l'autre, dans les convulsions politiques du continent, — développement de l'empire assyrien, extension hittite, luttes de l'Égypte contre les « Peuples de la mer » --, et la continuité intermittente des migrations aryennes Nord-Sud à travers la Russie[1]; peut-être la conquête élamite de la Chaldée, où M. Maspero voit une des causes de l'invasion des Hyksos, en a-t-elle été le signal. Des essaims se détachèrent des tribus nordiques venues jusqu'en Asie-Mineure par l'Océan occidental, repassèrent l'eau et édifièrent dans la Méditerrannée, faite par eux créto-mycénienne, une œuvre colonisatrice de tous points comparable à celle des VIIIe-VIIe siècles[2]. Les « cyclopes » lyciens élevèrent pour les Perséides les murs d'Argos, de Tirynthe, de Mycènes : on a vu qu'à Mycènes le cercle des tombes de l'Acropole se rattache sans intermédiaire au Labyrinthe, graphiquement et religieusement. En don de joyeux avènement, leurs

1. Winckler, *Die babylonische Geisteskultur*, Leipzig, 1907, p. 14 sq. ; cf. Henry, *La Magie dans l'Inde antique*, Paris, 1909, p. IX. — Je crois avec Maspero (*Hist.*, p. 314) et Païs (*Sulla civiltà dei Nuraghi e sullo sviluppo sociologico della Sardegna*, in *Arch. stor. sardo*, t. VI, 1910, p. 109 sq. ; cf. Taramelli, *I problemi...*, p. 30 sq.) que les monuments égyptiens désignent des peuples proprement égéens : les Shardana venaient de Sardes. Mais je crois aussi qu'ils ont colonisé la Sardaigne.

2. Cf. Hogarth, *Ionia...*, p. 7 ; Fougères et Hulot, *Sélinonte*, Paris, 1910, p. 44 sq., 299 n. 2.

avant-gardes apportaient à la Grèce le bronze, un compagnon de bataille : le cheval, la pensée ordonnatrice de Zeus, l'inassouvissable désir de Gaïa, et l'anthropomorphisme d'une terre où le corps humain s'épanouit comme une fleur et mûrit comme un fruit. Des groupes lydo-cariens[1], illustrés par le nom de Minos (XII[e] dynastie), construisirent à Cnosse et à Phaistos les fabuleux palais d'où sortira à son tour l'*oikistès* de Gaza. Mais, de leur long contact avec les brachys orientaux et les civilisations mésopotamiennes, les nouveaux venus gardaient les marques[1]. Ainsi fut introduit à Cnosse un plan architectural asiatique[3], les cultes du taureau, du Minotaure (1[er] palais) et

1. E. Meyer, *op. cit.*, t. I, p. II[e], p. 768 : Mosso, *Le origine...*, p. 334 ; Schrader, *op. cit.*, p. 488. — Piètrement, *Les chevaux dans les temps préhistoriques*, Paris, 1883, p. 249 sq., 308 sq., 573 sq., 732 sq. ; Diffloth, *Zootechnie*, t. IV, 1909, p. 86 sq. ; cf. Champion, *Les chevaux et les cavaliers de la tapisserie de Bayeux*, Caen, 1907, p. 26 sq. — Le bronze Peretiè (*Rev. arch.*, t. XXXVIII, 1879, pl. 25) rend sensible la prédominance de la Terre et la subordination du Soleil dans le culte assyrien ; cf. la situation et la grandeur relative du Cheval solaire et la Déesse aux Serpents.

2. Vallées de l'Hermus et du Méandre ? Cf. Hogarth, *Ionia...*, p. 64 sq. — Le nom de Minos ne s'expliquerait guère par le grec (v. Fick, *Vorgriechische Ortsnamen*, 1905, p. 27 ; cf. Hérodote, I, 193).

1. *Crète* { *Minoen anc.* : dolichos = 79 % ; brachys = 21 %
Minoen moy. : dolichos = 65,3 % ; br. = 8,5 % ; mésos = 26 %

(Mosso, *Le origine...*, p. 327). Cf. *Ann. of the Br. School at Athens*, t. VII, 1900-1901, p. 150 sq. (Dawkins) ; t. IX, 1902-1903, p. 344 sq. (Duckworth) ; E. Meyer, *op. cit.*, t. I, p. II[e], p. 681. — La région où le type dolicho est le moins mêlé est naturellement l'ouest de l'île (Hawes, *Crete, the forerunner of Greece*, London, 1909, p. 25).

3. Cf. Pottier, *Le Palais du Roi Minos*, in *Revue de Paris*, 1902, t. I, p. 835 sq. Ceci n'enlève rien à la vraisemblance de la légende de Dédale ; l'architecte du palais de Cnosse a pu être égyptien et paraît avoir utilisé la coudée royale égyptienne :

Cnosse. Grand Mégaron du 1[er] étage = 11 m. × 12,50 *circa*.
0,52 × 21 (3 . 7) = 10,92
0,52 × 24 (3^2 . 3) = 12,48

Cf. *Phaistos*. Sanctuaire = 3[m],62 × 2[m],57.
0,52 × 7 = 3[m],64
0,52 × 5 = 2[m],60.

Ainsi s'expliquent la similitude des palais crétois et égyptien, d'ailleurs contemporains, et la confusion nominale établie entre eux.

de la double hache (2e palais)[1]. Selon la loi qui montre l'art et les religions indo-germaniques foncièrement hostiles à l'anthropomorphisme, le premier labyrinthe crétois, comme ceux de Tirynthe et de l'Europe du Nord, n'a dû offrir aucune image divine, sauf peut-être un symbole, bétyle, menhir ou « pilier ». Le taureau solaire assyrien, devenu crétois, y pénétra aisément. Plus tard, les déformations imposées par Athènes à sa légende peindront le dieu ennemi sous les couleurs d'un monstre malfaisant, du démon Hiver; le contresens et les figures archaïques crétoises[2] qui montrent le Minotaure, seul et souverain, ne m'en assurent pas moins qu'il tint d'abord le rôle du divin Prisonnier. Remarquez toutefois que si la conception du monstre est asiatique, sa composition est égyptienne : les taureaux mésopotamiens sont androcéphales[3].

On conçoit également que la hache et le labyrinthe aient été peu après confondus. Tous deux sont comme les armes parlantes de dieux parents; ainsi qu'il arrive d'ordinaire, la religion nouvelle et la religion ancienne s'empruntèrent réciproquement plus d'un trait. Le même mot, notamment, qui définissait la principale image du jeune rituel — λάβρυς — désigna aussi celle du rituel primitif, tandis que le nom authentique de celui-ci, dérivé sans doute de celui de Troie, tombait en désuétude. Un phénomène analogue s'est produit au moyen âge : la figure (le labyrinthe) a subsisté intacte; ce sont au contraire les noms qui ont changé.

1. La double hache n'apparaît que dans les nouveaux palais à Cnosse (Lagrange, *op. cit.*, p. 111) et à Phaistos (Pernier, *Scavi* ..., col. 477 sq.).

2. Evans, *Further discoveries of Cretan and Aegean script*, in *J. of Hell. St.*, t. XVII, 1897, p. 391 et f. p. 369; cf. Perrot, *Hist.*, t. IX, p. 24. Sur un scarabée crétois du vie s. (Perrot, t. IX, p. 25, f. 24), il est bicéphale et brandit impérieusement deux serpents comme la déesse de Cnosse, tandis qu'un scarabée chypriote de la même époque (Perrot, t. IX, p. 32, f. 39; cf. une statuette plus ancienne du musée de New-York, Perrot, t. III, p. 606, f. 414) raconte déjà son meurtre par Thésée, suivi d'Ariane; il semble donc que la légende athénienne, née à cette époque, n'avait pas encore prévalu en Crète.

3. Lenormant et Babelon, *op. cit.*, t. IV, f. p. 67, 68, 72-73, 317, etc..

Deux faits soutiennent cette hypothèse :

1° La hache lydienne s'appelle λάβρυς; elle était l'attribut de Zeus Labrandeus d'après Plutarque (*Quæst. gr.*, 45), Elien (*De nat. an.*, XII, 30) met dans les mains du dieu non pas une hache, mais une épée, et ajoute que son nom vient des pluies violentes dont on le regardait comme l'auteur : cf. en effet Homère, *Il.*, XVI, 385 : λαβρότατον χέει ὕδωρ Ζεύς.

2° Le mot grec πέλεκυς est d'origine babylonienne; il faut d'autant plus y insister que l'exemple est unique[1].

J'en déduis que Plutarque et Elien ont tous deux raison. Le Zeus de Labranda a été d'abord un dieu de la pluie, un dieu du tonnerre et de l'orage[2]. En s'emparant de la hache babylonienne, il ne changeait point son rôle; par suite, il conserva son nom (λαβρότατος), et l'attribut étranger, dépouillant son nom original (πέλεκυς), prit celui du dieu qu'il représentait[3]. Mais on sait, on comprend les relations qui unissent Zeus et Hélios; celles qu'établit entre eux la pluie fécondante (cf. les rites situlaires, le culte des Charites et d'Eros, les mythes de Danaé et d'Europe, etc.; Διὸς ὀμβρίου, Ζεὺς αἰγίοχος, Jupiter Pluvius : Pausanias, I, 24, 3; Virgile, *Georg.*, II, 23 sq.) sont bien parmi les plus étroites. C'est pourquoi le Zeus Λαβρανδεύς est dit aussi Χρυσάωρ, comme l'amant de Danaé (Preller-Robert, *op. cit.*, p. 141, n. 2), tandis que le Cavalier divin, Hélios, porte parfois une hache, surtout en Phrygie et Pisidie (*Bull. de corr. hell.*, t. IV, 1880, pl. X) et que,

1. Babylonien : *pilakku*; sanscrit : *paraçus*. V. Pottier, *Rev. de Paris*, 1902, t. II, p. 192 : Meillet, *Rev. de Paris*, 1907, t. VI, p. 602 ; Heuzey, *La masse d'armes et le chapiteau assyrien*, *R. arch.*, t. X, 1887, p. 269. — Je suis porté à voir ici une indication touchant l'origine du bronze européen.

2. V. Krause, *Tuisk.*, p. 246 sq. (« *Er*, *Aor*, *Heru*, *Ares*, *Iruig* » — « *Cernunnus*, *Taranis*, *Thor*, *Perkunas* »).

3. Le mot φηγός offre un deuxième exemple du même fait. Il a désigné à la fois un arbre sacré de l'Europe du Nord (*fagus*) et de l'Europe occidentale et centrale (le chêne). Après avoir opéré sur leur sol ce changement de valeurs, les Doriens l'ont de nouveau réalisé en Grèce. V. Meillet, *op. cit.*, p. 604 ; *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 1913, p. 11 ; cf. S. Müller, *op. cit.*, p. 69. 151 ; Mannhardt, *Baumkultus der Germanen*, t. I, 1875, p. 146 ; Philpot, *The sacred Tree*, 1897, p. 18 sq.

dans l'Europe du Nord, la danse du labyrinthe est devenue une danse d'épées. Car l'épée (v. Elien, *loc. cit.*) a remplacé la hache dans la main du dieu, comme elle la remplaçait dans celle des hommes[1]. Mais, auparavant, la Hache lydienne s'était victorieusement fichée dans le sol crétois. Elle n'eut pas de peine à regarder le Minotaure comme son premier serviteur, à faire du labyrinthe une image de son culte, s'y instaurer et, à son tour, lui imposer le nom qu'elle-même tenait de Zeus. Deux sceaux d'argile crétois rendent ce passage sensible[2]; ils représentent deux bucrânes surmontés l'un de la bipenne, l'autre du *svastika*. La finale -υνθος, si fréquente dans la toponymie lydo-carienne, trahit l'adaptation[1]. Voici donc ma réponse aux questions posées au début de cette étude : Evans a retrouvé à Cnosse un palais de la Hache, parce que le culte de la Hache a absorbé celui du Labyrinthe, exactement comme le nouveau palais a pris la place de l'ancien. Preuve nouvelle, après tant d'autres, du concours de pénétrations qui constitue la trame de l'histoire dont je tente l'esquisse. De ce point de vue, le labyrinthe de Tirynthe et le disque de Phaistos résument cette histoire tout entière : celle d'une Europe riche d'initiatives, d'espoirs, de désirs, de « volontés de puissance », au contact d'un Orient déjà rempli d'œuvres et de moissons. La Crète, comme Chypre après elle, a été la terre désignée à l'avance par son hermaphroditisme géographique, si je puis ainsi parler, où le phallique Hélios vint d'Hyperborée féconder le sein de Gaïa. Pendant plus d'un millénaire s'y mêlent en bouillonnant la nappe européenne, le

1. V. Lichtenberg, *op. cit.*, p. 115, f. 68 et 112, f. 65 ; Déchelette, *op. cit.*, t. II, p. 480, f. 204 ; S. Reinach, *Rép. de reliefs*, t. II, p. 92, nº 2. Les monuments abondent qui associent à la hache les emblèmes solaires : v. par ex. Déchelette, *op. cit.*, t. II, p. 481, f. 205.

2. V. Mackenzie, *Cretan Palaces...*, in *Ann. of the Br. School at Athens*, t. XII, 1905-106, p. 240 sq. ; Kretschmer, *Einleitung in die Gesch. der griechischen Sprache*, 1896, p. 308 ; Fick, *op. cit.*, p. 74.. — Cf. Τιρύς, Τίρυνθος (Homère, *Il.*, II, 559). — Conway croit à tort cette finale étéo-crétoise (*Prehistoric Inscriptions of Præsos*, in *Ann. of the Br. School at A.*, t. VIII 1901-1902, p. 125 sq. ; t. X, 1903-1904, p. 115 sq).

flot égyptien et la vague asiatique, pour combler l'immense réservoir de pensées et de formes, où, l'effervescence calmée, puisera l'enfance de la Grèce. Car, de la mer bleue qui baigne la forte Cnosse, celle-ci va naître, pareille à la blanche Aphrodite.

(*A suivre.*)

Robert de Launay.

VARIÉTÉS

La prohibition par le IIe Concile de Latran d'armes jugées trop meurtrières (1139).

Les recueils canoniques du Moyen Age contiennent une série de textes dont la lecture, à l'heure actuelle, n'est pas sans présenter un vif intérêt. Ces textes concernent, en effet, le problème de la guerre, en face duquel l'Église s'est trouvée dès les premiers temps de son existence. Comment concilier la guerre avec le commandement de l'Ancienne Loi : « Tu ne tueras point », et avec le précepte de la Charité, dans lequel se résument les commandements de la Loi Nouvelle? Cependant une doctrine se forma, qui tient la guerre pour légitime quand elle est entreprise par le Prince pour la défense d'une cause juste ; sinon elle n'est, de la part de celui qui l'ordonne, qu'un criminel brigandage. L'enseignement de l'Église fut magistralement exposé dans les écrits des Pères, notamment dans ceux de Saint Augustin. Au XIIe siècle, dans son recueil qui devint la base de l'enseignement canonique, Gratien réunit les textes classiques relatifs à cette question[1]. Que la doctrine universellement admise au Moyen Age n'ait triomphé qu'après des hésitations qui se prolongèrent assez longtemps, c'est ce qu'atteste la présence, dans certains pénitentiels en usage jusqu'au XIe siècle, de décisions comme celle-ci, attribuée au célèbre archevêque de Canterbury, Théodore : « Qui occiderit hominem in publico bello, XL dies pœniteat ».

Cependant l'Église, ayant admis la légitimité de la guerre fondée sur la justice, se préoccupa de ne négliger aucun moyen de rétablir la paix dès qu'elle avait été troublée ; d'où les efforts des Papes pour faire accepter des Princes chrétiens leur arbitrage ou leur médiation, et le droit qu'ils réclamèrent maintes fois, notamment au XIVe siècle, d'imposer des trêves aux belligérants. Constatant d'ailleurs qu'elle était impuissante à supprimer le fléau dévastateur, l'Église voulut au moins l'endiguer : pour réaliser cette intention, elle posa une série de règles qui s'ouvre, dès le XIe siècle, par les canons relatifs à la Trêve et à la Paix de Dieu. Là prend sa source un courant qui, s'il fut trop souvent impuissant à prévaloir contre la violence et la barbarie, n'en produisit pas moins, en maintes circonstances, des effets très salutaires. Les idées qui l'avaient inspiré jetèrent plus tard un nouvel éclat, grâce aux écrits des juris-

---

1. *Decretum Gratiani*, IIe Pars, Causa XXIII.

consultes et des publicistes de l'époque moderne, et se manifestèrent enfin, de nos jours, par le long et laborieux effort qui aboutit aux Conférences de la Haye. L'historien du xxe siècle demeurera frappé de stupeur quand il lui faudra constater qu'une nation, se prétendant placée à la tête de la civilisation, a, pour se conformer à une théorie froidement élaborée, refoulé un courant bienfaisant, détruit l'œuvre d'une tradition séculaire et ramené la guerre à sa barbarie native. Il est vrai que cette nation prétendait par ce moyen abréger la durée des hostilités ; elle a pu s'apercevoir qu'elle s'est gravement méprise, et que le procédé n'est pas infaillible.

C'est sur une mesure prise au xiie siècle par un Pape et un Concile général pour atténuer les maux de la guerre que je voudrais attirer l'attention. Il s'agit du canon 29 du deuxième Concile de Latran, réuni en 1139, qui interdit entre Chrétiens, comme trop meurtrier, l'emploi de l'arc et de l'arbalète, tout comme les Conférences diplomatiques du xixe siècle devaient interdire les balles explosibles. Le décret est conçu en ces termes : « Artem autem illam mortiferam et Deo odibilem ballistariorum et sagittariorum adversus Christianos et Catholicos exerceri de cætero sub anathemate prohibemus ». Quelles circonstances expliquent l'origine de ce canon, quels furent les résultats pratiques de la promulgation qui en fut faite, ce sont là deux questions que je voudrais brièvement examiner.

I

Sans doute l'esprit chevaleresque, dont l'influence fut sensible au xiie siècle, s'accommodait mal du combat à distance, tel que le pratiquaient archers et arbalétriers, envoyant la mort de loin, au moyen de projectiles qui frappent sans discernement. Ce sont là des armes brutales et inintelligentes dont l'emploi, sans risques pour celui qui en use, mérite d'être laissé à des vilains ; tout au plus un chevalier peut-il s'en servir à la chasse contre des animaux sauvages [1]. Un écrivain ecclésiastique bien connu du xiie siècle voit un signe de la mollesse des Parthes dans ce fait qu'ils combattent leurs ennemis non de près, mais de loin, à l'aide de flèches et non d'épées : *quoad possunt, hostem eminus lædunt* [2]. Dans la chanson de Girart de Viane composée au xiiie siècle, lorsque les quatre bacheliers, fils de Garin de Montglane, rencontrent un convoi destiné aux Sarrasins, ils se gardent bien de lancer des flèches contre les guerriers de l'escorte. Ils ne veulent pas devenir de mauvais garçons, comme sont les archers : maudit soit, ajoutent-ils, le premier qui combattit avec l'arc :

---

1. Comp. San-Marte, *Zur Waffenkunde des älteren deutschen Mittelalters*, p. 181 ; L. Gautier, *La Chevalerie*, p. 67.
2. Jean de Salisbury, dans son *Polycraticus*, VI, 20.

Il fu coars, il n'osoit aprochier[1].

Nous retrouvons la même pensée dans d'autres textes, parmi lesquels je me borne à citer un passage de Joinville, racontant un épisode de la bataille de Mansourah : « Et sachies ce que fu un très biaus fais d'armes ; car nulz ni traioit ne d'arc ne d'arbalestre ; ainçois estoit li fereis (le combat) de maces et d'espées, des Turcs et de nostre gent, qui tuit estoient mellei »[2]. C'étaient des sentiments analogues qui inspiraient à Bayard son mépris et sa haine pour l'arquebuse et les arquebusiers.

Nous n'avons aucune raison de penser que le Pape et les prélats réunis au Palais de Latran se soient laissé guider par les règles propres à la morale chevaleresque ; il leur suffisait de s'inspirer des principes de la morale chrétienne. S'ils ont réprouvé l'emploi d'armes connues depuis l'Antiquité, c'est vraisemblablement parce que des innovations récentes en avaient rendu l'usage très meurtrier. On a supposé que le Concile avait condamné, non pas en général les flèches des archers et les carreaux des arbalétriers, mais seulement les flèches et les carreaux empoisonnés : cette idée, indiquée par Du Cange[3], fut reprise après lui par d'autres écrivains. Que l'usage des traits empoisonnés n'ait pas été inconnu à l'époque qui a suivi les invasions, cela résulte de quelques textes des Lois Barbares, Loi Salique et Loi des Bavarois, qui en font mention[4]. Plus tard, de telles mentions sont extrêmement rares. Sans doute, dans son histoire de la première Croisade, Robert le Moine atteste que les Musulmans ont dirigé parfois contre les Croisés des *toxicatæ sagittæ*[5] ; sans doute, dans les récits épiques d'outre-Rhin, il est question de traits empoisonnés en même temps que de traits enchantés. Mais il ne paraît pas que ces traits aient été réellement employés par les peuples occidentaux : l'usage du poison, dit en termes assez vagues Jean de Salisbury, est demeuré propre aux Sarrasins : « Nec veneni, licet videam ab Infidelibus aliquando usurpatam, nullo unquam fine indultam lego licentim »[6]. Au surplus, le texte du canon du Concile, absolument général, ne se prête nullement à une interprétation restrictive d'après

---

1. A malheur, dist Girars à Renier,
S'or devenons, comme garçon, archier ;
Cent dehais ait qui archiers fu premiers :
Il fu coars, il n'osoit aprochier.

J'emprunte cette citation à la notice de Paulin Paris sur *Girart de Viane*, au tome XXII de l'*Histoire littéraire*, p. 45.

2. Ed. de Vailly, § 229.

3. Notes sur l'*Alexiade* d'Anne Comnène. Comp. *Annæ Comnenæ Alexi. ad.* lib. XV (Bonn, 1878), t. II, p. 605.

4. *Lex Salica* (édit. Geffcken), XVII, *de vulneribus*, § 2 ; *Lex Bajoar.*, IV, 21.

5. *Roberti Monachi Historia Hierosolimitana*, dans les *Historiens des Croisades* ; *historiens occidentaux*, t. III, p. 757.

6. *Polycraticus*, VIII, 20.

laquelle la condamnation qui y est contenue ne porterait que sur des traits empoisonnés.

C'est donc à toute manière de flèches et de carreaux que s'applique la décision de Latran. Or, les textes révèlent des innovations, réalisées depuis les dernières années du XIe siècle, qui portaient à la fois sur la qualité des projectiles employés et sur l'usage tactique de ces projectiles. C'est là, à mon sens, qu'il faut chercher les motifs qui ont déterminé les Père du Concile.

Nous savons par les historiens des Croisades que, dès la première de ces expéditions, les archers occidentaux dirigeaient contre leurs ennemis des flèches enflammées, *sagittæ igneæ*[1]. Mais c'est surtout le projectile lancé par l'arbalète qui devint alors plus dangereux. Jusqu'à cette époque, on ne paraît point avoir connu l'arbalète dite à pied, c'est-à-dire celle dont l'arbrier était muni, à son extrémité, d'un étrier où le tireur passait le pied, ce qui lui donnait un point d'appui ferme qui lui permettait plus facilement de bander son arme[2]. La tension étant plus grande, la force de pénétration du projectile se trouvait sensiblement accrue. C'est évidemment d'arbalètes à pied que se servirent, lors de la première Croisade, les arbalétriers occidentaux, à la grande stupéfaction des Byzantins, qui ne connaissaient rien de pareil ; Anne Comnène, qui en décrit sommairement le mécanisme, raconte que le carreau garni de fer lancé par cet engin avait assez de force pour traverser le métal des boucliers et des armures, et frappait l'adversaire d'un coup si violent que, sans se reconnaître, il demeumeurait assommé[3].

D'autre part, un fait nouveau s'est produit dans la tactique dès la fin du XIe siècle. Jusqu'alors, depuis l'époque carolingienne, l'élément principal de toute armée était le chevalier pesamment armé. C'était la cavalerie lourde qui gagnait les batailles ; les autres combattants, parmi lesquels figuraient les archers et les arbalétriers, n'avaient dans la lutte, quand il leur arrivait d'y prendre part, qu'un rôle effacé et, en tous cas, subordonné à celui de la chevalerie. Or, dès la première Croisade, les Occidentaux constatèrent à leur dépens l'importance qu'avaient prise chez les Sarrasins les armes de jet, arcs et arbalètes. Voyez, par exemple, le récit que fait Foucher de Chartres d'un épisode de la bataille de Dorylée. Sous la pluie des flèches que leur lançaient d'innombrables ennemis (*pluvia sagittarum*), les Croisés, d'abord surpris et déconcertés, tournent le dos et s'enfuient. Ce n'est pas étonnant, ajoute le chroniqueur ;

---

1. *Historia peregrinorum*, dans les *Historiens des Croisades, historiens occidentaux*, t. III, p. 221.

2. V. sur ce point Victor Gay, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, v° *Arbalète*. Gay déclare que, jusqu'au XIIe siècle, l'arbalète figurée dans les miniatures est toujours une arbalète sans étrier. — Comp. Viollet le Duc, *Dictionnaire du mobilier*, *Armes*, v° *Arbalète*.

3. *Alexiade*, l. X, c. 8 ; édit. de Bonn, p. 42.

un pareil usage de l'arc leur était inconnu : « ... Nobis omnibus tale bellum erat incognitum »[1]. Un autre contemporain, Raymond d'Aguilers, ne fut pas moins frappé de l'ouragan de flèches, *rabies sagittarum*, dont les Musulmans accablaient les Chrétiens »[2]. Non moins que cet emploi méthodique de nombreux archers, l'efficace intervention des arbalétriers montés qui s'étaient formés dans les steppes de l'Asie fut pour nos ancêtres une révélation[3]. Qu'ils aient profité de ces leçons souvent cruelles, c'est ce qu'atteste l'histoire militaire de l'Europe au XII[e] et au XIII[e] siècles ; il serait superflu d'en faire la démonstration.

Or, à mesure que l'emploi des armes de jet, arcs et arbalètes, prend une plus grande importance et que leur mécanisme se complique, se fait sentir davantage la nécessité, pour les manier, d'un personnel muni d'une préparation technique : le premier venu ne peut être un bon arbalétrier. Ce n'est pas au recrutement féodal, dont l'insuffisance apparaît à tous dès cette époque du Moyen Age[4], que les Princes peuvent demander des soldats qui doivent posséder une instruction spéciale ; peut-être d'ailleurs estimeraient-ils imprudent d'initier leurs sujets au maniement d'armes qui, en cas de révolte, ne manqueraient pas d'être tournées contre les pouvoirs établis. Heureusement pour eux, ils ont un autre personnel à leur disposition. Déjà, au XII[e] siècle, les Rois et les Princes comblent l'insuffisance du recrutement purement féodal en s'adressant à des bandes de mercenaires, soldats de métier, souvent d'origine étrangère[5], qui sont le premier modèle des grandes Compagnies, trop fameuses au XIV[e] siècle ; ce furent ces mercenaires qui, sous le nom de routiers, cottereaux, brabançons, ravagèrent une partie de l'Occident et s'attirèrent, pour de justes motifs, l'anathème des autorités ecclésiastiques. Évidemment, c'est de ces bandes exercées que les Princes tirèrent leurs arbalétriers ; par le même motif on s'explique que, plus tard, les arbalétriers de Philippe-Auguste aient été des professionnels du métier des armes, autrement dit des mercenaires. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que les arbalétriers aient partagé la mauvaise réputation des routiers. Le canon 18 du quatrième Concile de Latran, tenu en 1215 sous Innocent III, où les mots *ruptarii* et *balistarii* sont donnés comme synonymes, frappe ces hommes sanguinaires (c'est l'expression du Concile) d'une égale réprobation, en interdisant aux clercs de prendre le commandement des

---

1. *Historiens des Croisades* ; *historiens occidentaux*, t. III, p. 335.

2. Raymond d'Aguilers, *Historia Francorum*, c. VIII ; *Historiens des Croisades, historiens occidentaux*, t. III, p. 250.

3. Sur ces arbalétriers montés, comp. Hans Delbrück, *Geschichte der Kriegskunst*, dans *Rahmen der politischen Geschichte*, t. III (Berlin, 1907), p. 298-299 et 311.

4. Comp. sur ce point Audouin, *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe Auguste* (Paris, 1913), *passim*.

5. Comp. Géraud, *Les routiers au XII[e] siècle*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1[re] série, t. III, p. 125 et suiv.

bandes qui en sont composées : « Nullus quoque clericus ruptariis aut balistariis aut hujusmodi viris sanguinis præponatur »[1].

Ainsi les armes de jet, et en particulier l'arbalète, rendues plus meurtrières, ont été mises aux mains de soldats de métier, dont les méfaits sont un fléau redouté de la Chrétienté occidentale. Que ce motif ait amené dès 1139 le deuxième Concile de Latran, en même temps qu'il renouvelait les prescriptions relatives à la Trêve de Dieu et jetait l'anathème sur les pillards et les incendiaires, à interdire d'une manière générale l'usage de l'arc et de l'arbalète, cela n'a rien qui puisse nous étonner. Jusqu'à preuve contraire, il me semble que telle est la meilleure explication de la prohibition par laquelle le Concile a cru atténuer les horreurs des seules guerres sur lesquelles pût s'exercer son action, les guerres entre Chrétiens.

II

Quel fut le résultat de l'intervention du Concile? Il est difficile de s'en rendre un compte exact. Que la décision de Latran n'ait pas été très efficace, cela résulte de faits nombreux. Par exemple, le rôle des archers et arbalétriers dans la première guerre lombarde et dans les luttes qui la suivirent en Italie, au siège de Crème, et plus tard à Tusculum, suffirait à démontrer que, vingt ou trente ans après la tenue du Concile, l'Empereur Barberousse et nombre de cités italiennes avaient bien oublié ses prescriptions[2] ; les Hongrois et aussi les Anglais ne paraissent pas s'y être montrés plus dociles.

Il est toutefois un pays où la généreuse inspiration du Concile semble avoir porté ses fruits : ce pays, c'est le nôtre. Avant l'époque où se réunit l'assemblée de Latran, l'arbalète était en usage dans l'armée du Roi ; en 1138, c'est-à-dire au cours de l'année qui précéda celle où fut tenu le Concile, Louis VII avait des arbalétriers à son service[3]. Or, les arbalétriers ne tardèrent pas à disparaître des cadres des troupes royales ; un demi-siècle plus tard, au dire d'un contemporain, Guillaume le Breton, on ne trouvait plus en France un homme qui sût ce que c'était que l'arbalète :

> Francigenis nostris illis ignota diebus
> Res erat omnino, quid balistarius arcus,
> Quid balista foret, nec habebat in agmine toto
> Rex quemquam, sciret armis qui talibus uti[4].

---

1. Comp. 9, *Décrétales de Grégoire XI*, III, 50.

2. Comp. Hans Delbrück, *op. cit.*, t. III, p. 343.

3. « Rex... ducentorum videlicet militum, sagittariorum et balistariorum, colligens delectum, Pictaviam tetendit ». J. Lair, *Fragment inédit de la vie de Louis VII*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXIV, p. 583.

4. *Philippide*, l. II, v. 316 et suiv.; éd. F. Delaborde, *Société de l'Histoire de France*, p. 52.

Quand Richard Cœur-de-Lion vint en France, sans doute au temps des luttes contre son père Henri II qui marquèrent sa jeunesse, c'est-à-dire pendant les premières années du règne de Philippe-Auguste, il initia les soldats du monarque capétien à l'usage de l'arme qu'ils avaient oubliée. Il en fut d'ailleurs puni et, dans la pensée du chroniqueur, ce fut justice : Richard périt d'un trait lancé par une arbalète française. Sur cette mort, Guillaume le Breton s'exprime en ces termes :

> Porrige Guidoni balistam qui tenet arcum
> Ut sua quæ misit Richardo missa remittat ;
> Hac volo non alia Richardum morte perire,
> Ut qui Francigenis balistæ primitus usum
> Tradidit, ipse sui rem primitus experiatur
> Quamque alios docuit, in se vim sentiat artis [1].

Je ne crois pas qu'il y ait lieu de contester ce témoignage d'un contemporain bien placé pour connaître les événements du règne de Philippe-Auguste. Il en résulte que l'arbalète, encore employée par les Français en 1138, à la veille du Concile de Latran, tomba bien vite dans l'oubli, puisque la génération qui est arrivée à l'âge viril vers 1185 ne la connaît plus. Il n'y a pas grande témérité à chercher la cause de cet oubli dans l'influence du canon promulgué au Concile de Latran de 1139. Qu'il ait été observé en France mieux que dans d'autres contrées, cela peut tenir à ce qu'il répondait à certaines tendances chevaleresques qui ont toujours été chères à notre nation, et aussi à ce que Louis VII, prince d'une piété exemplaire, s'attachait scrupuleusement à suivre les lois de l'Église. Mais, comme la prohibition édictée par le Concile n'était nullement respectée par les voisins et les rivaux du Royaume capétien, les Français durent, après quarante ans, revenir à l'emploi des engins condamnés ; ils reprirent l'usage de l'arbalète au cours des premières années du règne de Philippe-Auguste, qui n'avait pas hérité des scrupules religieux de son père. Ce Prince attacha à son service des arbalétriers à pied et à cheval que payait son trésor et qui paraissent avoir tenu une place importante dans son organisation militaire. Plus tard le corps des arbalétriers fut mis sous la direction d'un grand maître qui devait, après plusieurs siècles, se transformer en grand maître de l'artillerie.

Ainsi, dès les premières années du règne de Philippe-Auguste, c'en était fait de la prohibition édictée par le Concile de Latran. En vain, lors de la composition du recueil officiel des Décrétales, promulgué par Grégoire IX, Saint Raymond de Pennafort, à qui en avait été confiée la rédaction, essaya de remettre en honneur le canon du Concile en l'introduisant dans ce recueil, où il forme à lui seul le titre *de sagittariis* (livre V, titre XV). Cette tentative

---

1. *Philippide*, l. V, 377 et suiv. ; p. 147.

demeura sans résultats pratiques ; il eût été plus difficile encore d'appliquer la prohibition au XIIIe siècle qu'au XIIe. Aussi le titre *de sagittariis* ne servit qu'à exercer la sagacité ou l'ingéniosité des commentateurs des Décrétales, soucieux de trouver une interprétation qui expliquât un texte évidemment destiné à demeurer lettre morte, ou tout au moins en restreignît la portée. Cette fois encore, le fracas des armes avait étouffé la voix des hommes qui, sous l'influence des préceptes évangéliques, avaient tenté d'atténuer les maux de la guerre et d'en adoucir la férocité.

Paul Fournier[1].

---

1. Extrait de la *Revue générale de Droit International public*, 1916 (A. Pedone, éditeur, Paris), avec l'aimable autorisation du directeur de la *Revue* et de M. Fournier, que nous prions d'agréer nos remerciements. — *Réd.*

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 4 AOUT 1916

M. Maurice Croiset, président, donne lecture du décret approuvant l'élection de M. René Cagnat comme secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Maspero, décédé à la fin de la séance du 30 juin. — M. Cagnat adresse ses remerciements à l'Académie.

M. Antoine Thomas étudie le nom de famille « Hautfuné », c'est-à-dire « haut-fut-né », nom d'un évêque d'Avranches (1330-1358), que certains auteurs altèrent en « Hautfrine » et même en « Autsfrien », forme adoptée par la *Gallia christiana*; et « Buerfunée », c'est-à-dire « bienheureusement-fut-née », nom d'un certain Robert, bourgeois de Châteaulandon, fonctionnaire de Philippe le Bel et de ses fils, chargé en 1316 de garder au Château-Gaillard l'épouse adultère de Charles de France, plus tard Charles VI, Jeanne, sœur de Marguerite de Bourgogne : beaucoup d'érudits l'appellent à tort « Berfumée ». — En terminant, M. Thomas rappelle que le nom de la ferme « Monacu » doit être un nom de famille ou sobriquet synonyme de « malheureusement né ». On le trouve écrit « Malnacu » en 1472, puis on saute sans transition à « Monacu » en 1733, « Le Monacu » en 1764. La première syllabe représente « mal » et devrait s'écrire « mau », comme dans « maussade ». Le participe « nacu », qui a servi de modèle à « vécu » et a disparu de l'usage, est donc conservé, pour ainsi dire à l'état fossile, dans ce nom de ferme.

M. J.-B. Chabot fait une communication sur les inscriptions néo-puniques de Masculula.

SEANCE DU 11 AOUT 1916

M. Salomon Reinach cherche l'origine d'une étymologie ancienne du nom de Lyon, *Lugdunum*, qui aurait signifié *Desideratus mons*, alors qu'une autre étymologie, beaucoup plus vraisemblable, explique ce mot par *Lucidus mons*. Il fait observer que « clair » en grec, se dit « photeinos », tandis que « désiré » se dit « potheinos ». Or, « Potheinos » est le nom grec du premier évêque de Lyon, saint Pothin. Sous l'influence de ce nom populaire et vénéré, dans quelque lexique celto-grec, l'aspiration se déplaça et « Potheinos » devint « Photeinos », ce qui impliqua le changement d'interprétation : « mont désiré » au lieu de « mont clair ». — M. Cuq présente quelques observations.

M. Dehérain donne lecture d'une étude de M. Louis Bréhier sur l'hagiographie byzantine des VIII[e] et IX[e] siècles à Constantinople et dans les provinces.

M. Cagnat donne lecture d'une note de M. Philippe Fabia sur les mosaïques superposées de la Déserte, à Lyon.

SÉANCE DU 18 AOUT 1916

M. Salomon Reinach étudie les contributions du philosophe Panaetius à la critique littéraire et essaie de montrer qu'on lui a attribué des bévues qu'il n'a pas commises, telles que la négation de l'authenticité du *Phédon* de Platon et l'assertion qu'un passage d'Aristophane où Socrate est nommé ne se rapporterait pas à ce philosophe. — MM. Alfred Croiset et Théodore Reinach présentent quelques observations.

M. Dehérain continue la lecture du travail de M. Louis Bréhier sur l'hagiographie byzantine des VIIIe et XIe siècles.

SÉANCE DU 25 AOUT 1916

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre où M. Lantier annonce qu'il a déchiffré, avec M. l'abbé Breuil, une inscription latine découverte à Gafsa (Espagne) et contenant une dédicace à une divinité locale.

M. Louis Chatelain lit une note sur les fouilles de Volubilis (Maroc). On a procédé au déblaiement d'un arc de triomphe dédié à Caracalla et d'une basilique construite sous Antonin le Pieux. Les fouilles ont également amené la découverte du forum, d'une voie romaine, d'une villa qui renfermait un chien en bronze, d'inscriptions diverses intéressantes pour l'histoire de la ville. — M. Cuq présente quelques observations.

M. Dehérain termine la lecture de l'étude de M. Louis Bréhier sur l'hagiographie byzantine aux VIIIe et IXe siècles à Constantinople et dans les provinces. — M. Monceaux présente quelques observations.

SÉANCE DU 1er SEPTEMBRE 1916

M. Louis Leger lit un travail sur quelques légendes historiques slaves. La première est relative à trois personnages qui se seraient appelés Czech, Lech et Rous, et qui auraient été les ancêtres des Tchèques, des Polonais et des Russes. La seconde se rapporte à Alexandre le Grand. Ce souverain aurait guerroyé avec les Polonais et aurait été vaincu par eux. A la suite des guerres des Hussites on voit apparaître en Bohême un prétendu testament d'Alexandre qui lègue à la race slave tous les territoires qu'elle occupe encore aujourd'hui. Cette légende a fait fortune en Bohême, en Pologne et en Russie ; elle a donné lieu à des ballades serbes ; on en retrouve la trace dans le folklore de la Bulgarie.

M. le Dr Capitan rappelle que les reproductions d'instruments primitifs en pierre ne sont pas antérieures au XVIIe siècle. De 1634 à 1730, il en a été fait toute une série de descriptions. Certains auteurs croyaient y voir des pierres de foudre, mais d'autres avaient compris qu'il s'agissait d'armes : de ce nombre fut Fortunio Liceti qui, en 1634, dans son traité sur la nature de la foudre, publia avec figures un couteau en pierre à manche enrichi de turquoises et de différentes gemmes. Or, ce couteau est identique à une pièce unique conservée au Musée britannique. A ce propos, M. le Dr Capitan indique la signification rituelle de ce couteau dans l'ancien Mexique.

M. Moret explique des termes techniques jusqu'ici méconnus des décrets de Koptos et démontre que, sous l'ancien empire égyptien, il existait une administration locale à côté de l'administration royale centralisée. Dans chaque nome, les *Sarou* (administrateurs) rédigeaient des règlements d'administration (*srou*) pour l'application des décrets royaux ; ces règlements définissaient le statut des terres et des tenanciers, constituaient une jurisprudence en cas de conflit. On ignore comment se recrutaient les Sarou ; peut-être étaient-ils une survivance d'un régime politique antérieur à la centralisation pharaonique.

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1916

M. Salomon Reinach étudie les diverses légendes relatives à la mort de l'amante de Thésée et s'arrête sur celle que racontait l'historien Péon d'Amathonte. Suivant Péon, Ariane serait morte en couches à Amathonte, où Thésée avait été obligé de la débarquer. Les détails donnés par Péon doivent être empruntés à un scénario rituel, où le rôle d'Ariane en travail était joué par un éphèbe travesti. Cela n'a rien à voir, quoi qu'on en ait dit, avec la coutume de la Couvade, où le mari prend le lit après les couches de sa femme, mais sans simuler les douleurs de l'enfantement. Les travertissements rituels étaient fréquents dans les cultes païens, et ainsi s'explique pourquoi ils sont qualifiés d'« abominables » par la loi mosaïque qui fut invoquée par les juges de Rouen contre Jeanne d'Arc. Cette prohibition n'a nullement pour origine le souci de la décence, mais l'horreur de la législation biblique pour tout ce qui caractérisait les cultes païens. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Franz Cumont établit, à l'aide de deux milliaires successivement découverts à l'Est d'Alep, qu'en 197, au moment d'entreprendre sa grande expédition contre les Parthes, l'empereur Septime Sévère fit construire ou achever une nouvelle route, de l'Euphrate à Hiéropolis et Bérée (Alep), afin d'assurer ses communications avec Antioche et la mer. Cette route resta une des plus importantes du Nord de la Syrie jusque sous les khalifes de Bagdad, et l'une des deux bornes, qui porte en surcharge une inscription arabe, semble avoir été démarquée par un souverain musulman. — MM. Cagnat, Monceaux et Théodore Reinach présentent quelques observations.

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 1916

Le P. Scheil fait une communication sur « la prière des morts » chez les Elamites. Il s'agit d'un petit lot de tablettes trouvées dans des tombes susiennes et où chaque formule exprime, soit par la bouche du mort lui-même, soit par celle des survivants, des souhaits de bonheur pour la vie future.

M. Edmond Pottier lit une note d'un propriétaire de Vendres, M. Félix Mouret, qui a exploré à Ensérune, près de Béziers, une nécropole contenant des vases peints grecs et des vases à décor géométrique dits ibériques. Sa découverte prouve que le commerce grec pénétrait profondément dans le Sud de la Gaule, du VIe au IIIe siècle a. C. — MM. Salomon Reinach et Babelon présentent quelques observations.

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 1916

M. Salomon Reinach étudie l'anecdote rapportée par Elien sur le portrait équestre d'Alexandre peint par Apelles. Le roi admirait froidement; mais son cheval, amené devant le tableau, se mit à hennir. Alors Apelles : « O roi, votre cheval est beaucoup plus ressemblant que vous! » Telle était, en 1531, l'interprétation d'Erasme; mais les modernes ont mal compris le texte et mis dans la bouche du peintre cette impertinence : « Votre cheval se connaît en peinture mieux que vous ». Incidemment, M. Reinach montre que Bayle, à l'article *Apelles* de son Dictionnaire, tout en faisant erreur sur le passage en question, a devancé l'érudition contemporaine en remarquant que les deux Vénus attribuées à Apelles se réduisaient, en réalité, à un même tableau. — MM. Alfred Croiset et Théodore Reinach présentent quelques observations.

M. Henri Dehérain lit une étude sur la part qui revient à Pierre Ruffin, conseiller de l'ambassade de France à Constantinople de 1794 à 1824, dans l'orientalisme français. Les lettres inédites de Ruffin à Silvestre de Sacy permettent d'éclaircir ce point d'histoire. Bien que connaissant admirablement la langue, les institutions et les mœurs ottomanes, Ruffin ne composa aucun ouvrage savant; mais il prodigua ses conseils à un certain nombre de jeunes orientalistes, entre autres Bianchi, Jouannin, Desgranges, Joseph Rousseau, Jean Raymond qui, à des degrés divers, se distinguèrent dans la carrière des consulats, dans l'enseignement et dans les études orientales.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE



MADAME DIEULAFOY

Jeanne-Paule-Henriette-Rachel Magre naquit à Toulouse le 29 juin 1851. Élevée au Couvent de l'Assomption, à Paris, elle épousa à 19 ans, le 11 mai 1870, Marcel Dieulafoy, ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Quelques mois plus tard, la guerre éclatait. Cette toute jeune femme — presque une enfant — révéla tout de suite son extraordinaire énergie. Aux côtés de son mari, combattant dans l'armée de la Loire, elle prit part à la campagne et s'y montra pleine d'endurance et de vaillance sous le costume masculin auquel elle s'accoutuma pour longtemps. Plus tard, les voyages lointains et périlleux se trouvèrent facilités par ce commode habillement. Telle est l'origine, si simple et si noble, d'une habitude qui contribua aussi à faire de Mme Dieulafoy une figure populaire dans la société parisienne. On pouvait saluer bas sa redingote et sa boutonnière rouge : elles symbolisaient une carrière que peu d'hommes eussent été capables de fournir.

Tout le monde sait que Mme Dieulafoy fut une intrépide voyageuse, mais on sait peu en combien de pays sa curiosité insatiable la porta. Avant les fouilles de Suse, qui rendirent son nom célèbre avec celui de son mari, elle avait visité l'Angleterre et l'Italie, parcouru l'Égypte et le Maroc (1873 à 1878) et elle avait déjà séjourné en Perse pendant deux ans (1880-1881). Après l'exploration de Suse, qui occupa les années 1884 à 1886, elle alla en Belgique, Hollande,

Allemagne, Portugal, enfin en Espagne où elle devait revenir souvent et où elle ne fit pas moins de vingt-trois séjours à des intervalles différents. En 1914 elle accompagnait de nouveau au Maroc M. Dieulafoy, nommé adjoint au Commandant supérieur du Génie militaire, et elle y contracta, dans une ambulance de Rabat où elle soignait des malades, les germes du mal infectieux qui devait l'emporter.

La production scientifique et littéraire de Mme Dieulafoy fut très abondante. Outre ses œuvres d'archéologie et d'histoire qui nous intéressent plus spécialement, nous ne pouvons passer sous silence ses livres de critique et d'imagination, car ils révèlent la variété et l'étendue des sujets où se plaisait la mobile vivacité de son esprit.

Elle raconta d'abord dans un grand volume illustré, qui fut récompensé par un prix Montyon, ses voyages dans la région de la Mésopotamie, de l'Iran et du Caucase (*La Perse, la Chaldée et la Susiane*, Hachette, 1887). A Suse, où elle joua le rôle de collaboratrice assidue et de chef d'équipe, elle se chargea de tenir le journal des fouilles, précieux recueil où sont notées soigneusement toutes les circonstances qui accompagnèrent la découverte des palais de Darius et d'Artaxercès (*A Suse*, Hachette, 1888); bien des fois il est utile d'y recourir, afin de préciser l'état des monuments, l'emplacement exact des objets au moment des trouvailles, et de fixer certains points importants pour la discussion des diverses restaurations proposées. On y trouve aussi, à chaque page, les preuves de l'intrépidité, du calme presque enjoué avec lequel la jeune exploratrice affrontait des difficultés souvent graves ou périlleuses. La croix de chevalier de la Légion d'honneur fut la récompense bien méritée du tranquille courage et du labeur qui rapportait à la France un musée entier d'antiquités perses.

Nous devons à celui qui a suivi de plus près les travaux de la mission les réflexions suivantes sur les qualités que Mme Dieulafoy déployait dans les entreprises diverses auxquelles elle se consacra : « Son œuvre archéologique a été pratique et théorique. D'une manière générale, elle a trouvé une aide puissante dans un goût très fin, très délicat, qu'avait encore affiné l'étude du dessin et surtout de la sculpture, et aussi de grandes facilités dans la connaissance de plusieurs langues étrangères. Mme Dieulafoy savait l'anglais, l'espagnol et le persan; elle lisait l'italien, le portugais et elle avait assez bien appris l'arabe marocain pour causer avec les femmes indigènes et servir d'interprète quand l'occasion s'en présentait. Au cours des voyages en Perse, en Espagne, au Portugal, elle a été à tous les instants une collaboratrice précieuse, aidant à relever les monuments, à les analyser, à les photographier. Sur le terrain, soit à Suse, soit à Rabat, elle a dirigé les chantiers de recherches avec une méthode, une sûreté, une décision, souvent même une divination qui ont eu les résultats les plus heureux. En Perse, son courage n'a jamais faibli, même dans les circonstances les plus périlleuses et son sang-froid a été pour la mission un énergique réconfort ».

Est-ce cette naturelle vaillance qui la portait à chérir la patrie du Cid d'une tendresse si particulière? A cette affection pour l'Espagne nous devons des livres d'un caractère plus spécialement historique : *Aragon et Valence* (Hachette, 1901), *Castille et Andalousie* (Hachette, 1908), et une importante étude sur

Isabelle la Grande, dont le tirage fut arrêté par la guerre en juillet 1914, mais dont l'impression est achevée.

Tous ces voyages, joints à d'abondantes lectures, échauffaient fortement son imagination, et elle aborda hardiment le roman et même le théâtre, pour donner la vie et le mouvement aux héros de ces périodes historiques dont elle nourrissait chaque jour sa mémoire. C'est ainsi que vit le jour *Parysatis*, tragique histoire d'une reine de Perse, d'abord sous forme de roman couronné par l'Académie française, traduit en anglais et en allemand (Lemerre, 1890), puis sous forme de drame en trois actes, représenté le 17 août 1902 au théâtre des Arènes de Béziers, avec accompagnement de musique de Saint-Saëns. Vinrent ensuite *Rose d'Hatra* d'après une légende persane, et l'*Oracle* d'après des récits d'Hérodote (A. Colin, 1893), puis une œuvre tirée de la Légende Dorée et de la vie de sainte Catherine, *Frère Pélage* (Lemerre, 1894). Les temps modernes eux-mêmes ont fourni le sujet d'un cinquième roman historique, *Volontaire* (A. Colin, 1892), inspiré par l'héroïsme guerrier d'une jeune fille du Hainaut français, en 1792.

Enfin l'un des problèmes moraux les plus émouvants de la société contemporaine est discuté dans un livre de pure imagination, *Déchéance* (Lemerre 1897); c'est un plaidoyer contre le divorce.

En énumérant tant de travaux, si variés et si complexes, où plus d'un se sentirait comme submergé, nous n'avons encore donné qu'une idée incomplète de l'activité inlassable de Mme Dieulafoy. On pourrait s'imaginer quelque trépidation, quelque fièvre dans l'organisation d'une vie si remplie, surtout en se souvenant des origines méridionales de notre regrettée amie. Ce serait une complète erreur. Tous ceux qui ont fréquenté l'hôtel de la rue Chardin ont connu les détails d'une existence méthodiquement réglée, où le travail, la promenade, les causeries, les réceptions amicales, occupaient leur place sans empiéter jamais l'un sur l'autre. On trouvait à l'heure convenue une maîtresse de maison toujours affable et prévenante, toujours occupée de ses amis et de leur entourage, toujours prête à rendre service. Elle paraissait si tranquille, si exempte de soucis qu'on eût dit que ses journées entières étaient à la disposition de chacun. Jamais travailleuse aussi acharnée ne sembla aussi libre d'affaires. Nous savons que les œuvres de bienfaisance, les comités de charité avaient leur belle part aussi dans cette vie si bien ordonnée. La bonté, au service de beaucoup de science, ce fut la caractéristique de sa généreuse nature.

Privée, à son grand chagrin, de la douceur d'avoir des enfants, Mme Dieulafoy reportait sur ceux de ses amis sa tendresse native. Son salon, fréquenté par beaucoup d'hommes connus, s'ouvrait largement à la jeunesse. C'est avec elle et pour elle que furent organisées les représentations dominicales auxquelles M. et Mme Dieulafoy donnèrent avec plaisir tous leurs soins pendant plusieurs années, et de là est sorti le *Théâtre dans l'Intimité* (Ollendorf, 1900), qui est comme une revue aimable des littératures classiques, depuis les idylles de Théocrite jusqu'à la Farce du Cuvier et les pièces du Premier Empire.

Enfin, sur d'autres scènes plus solennelles, Mme Dieulafoy allait porter son enseignement littéraire et le fruit de ses nombreuses lectures. Dans de nombreuses conférences, faites à l'Odéon, au Théâtre Fémina, à l'Université des

Annales, elle donna une plus grande place à son cher théâtre espagnol. En province même et à l'étranger, à Lyon, Bordeaux et Pau, à Strasbourg, Bruxelles et Anvers, elle vint échauffer de sa parole les sympathies pour l'histoire et l'art de l'Espagne et du Portugal.

Disons aussi que, même avant la guerre et comme par une vue prophétique des événements redoutables qui nous menaçaient, Mme Dieulafoy avait manifesté son désir de travailler pour le bien de l'armée française. La combattante de 1870 tenait toujours ses regards dirigés vers « la ligne bleue des Vosges » et les préparatifs peu déguisés de l'Allemagne avaient, dans les dernières années, éveillé toutes les inquiétudes de son patriotisme vigilant. L'insuffisance de nos effectifs, en face de la formidable mobilisation de nos ennemis, la préoccupait vivement, et elle avait conçu un projet, que beaucoup traitèrent alors de chimérique, mais dont les événements actuels démontrent la sagesse prévoyante. On le réalise en partie aujourd'hui, avec trois ou quatre ans de retard. Il s'agissait d'introduire les femmes dans les services de l'administration militaire, comme ouvrières, infirmières, sténographes, comptables, expéditionnaires, et de libérer par cette mesure plusieurs milliers d'officiers et sous-officiers qui auraient renforcé les cadres de l'armée active. Au mois de juin 1913 une conférence faite aux Champs-Élysées précisait ce programme et le Ministère de la Guerre promettait de faire étudier la question par les services compétents. Puis le temps s'écoula, et ce fut pour l'auteur un douloureux et profond chagrin que de voir, après la déclaration de guerre, combien son projet eût profité à la défense nationale, s'il eût été plus vite mis en pratique. Du moins, dans son dernier séjour au Maroc, à Rabat, elle eut la satisfaction de sentir qu'elle servait encore activement la France ; soldats et prisonniers allemands mis sous ses ordres pour les travaux de fouilles ou de terrassements, saluaient leur « colonelle » comme un chef, attendant ses ordres pour se mettre à l'ouvrage. Des œuvres de charité, l'organisation de dispensaires pour femmes indigènes, absorbaient là encore son activité. Quand la fatigue et la maladie l'eurent terrassée, alors seulement elle consentit à retourner en France ; c'était pour y finir ses jours sous le toit qui avait abrité toute sa jeunesse. Sa pensée, au milieu des souffrances affreuses qu'elle endura pendant les derniers mois de sa vie à Langlade, allait encore à l'armée et à la victoire attendue. « Heureux ceux qui tombent sur le champ de bataille devant l'ennemi, disait-elle à son mari. En mourant ils servent une cause sacrée. »

Nous voudrions, dans cette brève notice, avoir rendu hommage à une œuvre et à une vie qui honorent grandement notre pays. Nous n'avons plus à redouter aujourd'hui les jugements malveillants sur la France. Les Allemands eux-mêmes ont renoncé à voir en nous un peuple dégénéré. Mais, si quelques esprits clairvoyants, parmi les étrangers, avaient voulu juger plus tôt de ce qu'était la bourgeoisie française, laborieuse et lettrée, ils auraient pu aisément découvrir ce fonds solide de notre race, en pénétrant dans l'intimité de certains ménages — et ils ne sont pas rares — où la femme française s'honore d'être la collaboratrice intellectuelle de son mari. Ceux qui ont connu M. et Mme Berthelot, M. et Mme Léopold Delisle, savent les effets de l'affection conjugale ainsi comprise : Mme Dieulafoy y avait ajouté l'éclat d'une œuvre et d'une renommée

personnelle et son mari y contribua plus que tout autre par le soin touchant avec lequel il s'appliqua toujours à mettre en lumière les qualités de sa femme. Mais elle-même aurait revendiqué, avant tout, le mérite d'avoir bien compris et d'avoir profondément aimé le compagnon d'armes dont elle fut, pendant quarante-six ans, l'inséparable camarade.

Edmond POTTIER.

HENRY DOULCET

Né en 1857, Henry Doulcet est mort à Palaiseau, où sa santé l'avait obligé de se retirer depuis deux ans, le 28 juillet 1916. Ancien missionnaire, évêque de Nicopolis, ayant passé une grande partie de sa vie en Bulgarie, il était archevêque titulaire de Dioclea. Doulcet avait été mon camarade de rhétorique et de philosophie au lycée Fontanes (Condorcet); nous étions restés amis, malgré la divergence des carrières et des opinions. Au sortir du lycée, il fit ses études de droit, puis passa par l'école des Carmes pour entrer dans l'Église; j'ai sous les yeux, et je revois non sans émotion, une gravure de piété au revers de laquelle on lit : « JMJ. Souvenir de mon sous-diaconat. Rome, 19 mai 1883. » Entre temps, le 23 décembre 1882, il avait soutenu en Sorbonne deux thèses de doctorat : *Quid Xenophonti debuerit Arrianus*. — *L'Église et l'Empire romain pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne*. La soutenance, dont la *Revue critique* a raconté les péripéties (1883, I, p. 110-113), fit quelque bruit à l'époque ; la thèse française fut « ajournée » par le jury. On dit à Doulcet qu'il s'était trompé de porte, que son livre aurait dû être soumis à la Faculté de Théologie catholique, non à celle des Lettres. Il est loin d'ailleurs d'être sans valeur, si l'on fait abstraction du parti pris de l'écrivain, auquel M. Lavisse reprocha avec raison de n'avoir même pas lu Renan, parce que les œuvres de Renan étaient à l'index[1]. Doulcet fut ordonné prêtre à Rome en mai 1885, fit un voyage de trois mois en Amérique et enseigna pendant quelques années au Petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs. Admis ensuite dans l'ordre des Passionistes, il se voua tout entier, de 1890 à 1915, à l'existence active et modeste du missionnaire. Dans ses « vingt-cinq années de Slavie », comme il disait, il laissa sa santé physique, mais non la fermeté de ses convictions. Trois jours avant sa mort, comme nous avions échangé quelques lettres au sujet de la « préfiguration », il terminait une carte par ces mots où se reflète l'intensité de sa foi : « En attendant, ma maladie s'aggrave, et je sens que j'approche du moment où je saurai toute la vérité. Ne pouvant vous dire au revoir, je vous dis adieu. » Doulcet avait l'étoffe d'un savant ; il a préféré donner sa mesure dans un autre domaine ; qui dira qu'il n'a pas choisi la meilleure part ?

S. R.

---

1. Dans la *Revue des Questions historiques* (oct. 1880), Doulcet proposa d'attribuer à Aristide l'apologiste l'épître à Diognète, hypothèse intéressante qu'a rappelée Harnack (*Chronologie*, I, p. 514). En 1885, dans les *Mélanges* de l'École de Rome, il publia une note sur une fresque de Saint-Martin-des-Monts (vue de l'intérieur de Saint-Jean de Latran).

GEORGE COFFEY

Depuis le XVIIe siècle, l'Irlande n'a pas manqué d'antiquaires ; elle en a même eu de fort érudits, à côté de fort extravagants. Mais le premier antiquaire irlandais dont on puisse dire qu'il a jeté un pont entre l'archéologie irlandaise et celle du reste de l'Europe, qu'il a fait de l'archéologie de l'Irlande une province de l'archéologie générale, c'est George Coffey, conservateur des antiquités irlandaises au musée de Dublin (1896-1914) et l'un des savants les plus originaux de son temps. Il est mort à la fin d'août 1916, à Dublin, à la suite d'une très longue maladie qui, depuis des années, rendait ses mouvements difficiles et embarrassait sa diction. Il n'en continuait pas moins à travailler et même à voyager, soutenu dans ses épreuves physiques, comme il était aidé dans ses recherches littéraires, par le dévouement d'une femme admirable qui lui survit.

Le 25 janvier 1916, devant la Société royale des Antiquaires d'Irlande, M. Thomas Johnson Westropp, président, a tracé à grands traits une histoire de l'archéologie irlandaise. « En nous appliquant, dit-il, à apprendre ce qui se fait dans l'Europe continentale, nous avons révolutionné notre archéologie préhistorique. Avant les mémoires de M. Coffey sur l'ornement irlandais (1895), bien peu de gens concevaient la haute antiquité de nos objets en métal. En 1899 encore, nous avons vu un de nos savants confrères faire dériver nos anciens objets en or, antérieurs de bien des siècles à l'ère chrétienne, des monnaies frappées environ trois siècles après. » Telle est, en effet, la haute importance de l'œuvre de M. Coffey : s'inspirant de la méthode de M. Montelius, il a constitué d'une manière définitive la chronologie de l'ancien art irlandais. J'ai traité cette question avec quelque détail dans la *Revue celtique* (1900, p. 75, 166), au retour d'un voyage en Irlande, et crois pouvoir, après le peu que j'ai dit ici, y renvoyer nos lecteurs.

Coffey n'aurait pas mérité le nom de « Montelius irlandais » s'il n'avait eu, comme son modèle suédois, une instruction très générale et très solide. Il écrivait une langue claire et agréable ; il savait présenter ses idées dans l'ordre qui convenait et en rendre l'exposé attrayant. Je souhaite vivement qu'en des jours moins troublés que les nôtres des amis irlandais, auxquels se joindraient des amis d'ailleurs, réunissent en volumes, bien pourvus d'index, les excellents mémoires que Coffey a dispersés et les trop rares opuscules qu'il a donnés au public[1].

S. R.

---

1. Voici ce que je connais de Coffey : **1892**. *Tumuli and inscribed stones at New Grange, Dowth*, etc. — **1894**. *Classification of spear-heads of the bronze age found in Ireland.* — **1896**. *Prehistoric cenotaphs* ; *On a double cist grave at Old-bridge.* — **1897**. *The origins of prehistoric ornament in Ireland* ; *Prehistoric cemetery of Lough Crew.* — **1898**. *On stone markings (ship figures) at Dowth.* — **1901**. *Irish copper celts.* — **1903**. *Some monuments of the La Tène period in Ireland.* — **1904**. *A Contribution to the neolithic history of the North of Ireland* ; *The Turoe stone.* — **1906**. *Two finds of late bronze age objects* ; *Craigywarren crannog* ; *Early iron sword found in Ireland.* — **1907**. *Moulds for spear-heads found in Tyrone.* — **1908**. *Irish copper halberds.* — **1909**. *Guide to the Celtic antiquities of the Christian period preserved in the National Museum* (cf. *Rev*

R. GAUTHIOT

Au mois de septembre est mort, des suites d'une blessure de guerre, un des jeunes linguistes les pluséminents de notre temps, R. Gauthiot, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études. C'est une perte cruelle pour la science française et pour la philologie tout entière. Gauthiot avait révélé ses hautes facultés dans des mémoires sur les langues de l'Asie Centrale ; il avait lui-même accompli une très féconde expédition linguistique au Pamir. Il meurt à l'âge de quarante ans, universellement estimé. S. R.

MARCEL DUBOIS

Professeur à la Sorbonne, ancien membre de l'École d'Athènes, Marcel Dubois est mort au mois d'octobre 1916, à l'âge de 58 ans, après une longue maladie. Comme membre de l'École, il avait fait des découvertes épigraphiques intéressantes dans l'Archipel (surtout à Cos) et en Carie, où il voyagea avec Amédée Hauvette. Ses deux thèses de doctorat, sur les ligues étolienne et achéenne et sur l'île de Cos (1885), furent justement remarquées, non moins qu'un *Examen de la géographie de Strabon* (1891), couronné par l'Institut. Influencé d'abord par Fustel, puis par M. Vidal-Lablache, il se tourna de plus en plus vers l'étude de la géographie et forma, à son tour, de nombreux élèves. C'était un homme laborieux et probe, avec quelques bizarreries qui rendaient son commerce un peu difficile et des accès de bonté qui compensaient ses accès d'humeur. Les Athéniens de son temps n'oublient pas le dévouement qu'il témoigna à son camarade Hauvette, frappé d'une attaque de fièvre pernicieuse dans l'île de Cos (1880). On citerait de lui beaucoup de traits analogues qui faisaient honneur à l'homme dans le savant. S. R.

Le puits du Gévaudan.

Le texte de Sidoine Apollinaire, signalant chez les Gabales *sublimem in puteo urbem*, a provoqué diverses explications. Je ne sais s'il y a quelque présomption, surtout après l'ingénieux article que M. S. Reinach vient de lui consacrer, à revenir sur ce sujet [1]. Voici, en résumé, les hypothèses qui ont été déjà proposées, et celle que l'on peut émettre à nouveau :

1° Tout en conservant sans correction le texte énigmatique, on ne prend le mot de puits qu'au sens figuré ; c'est la situation topographique de la ville qui explique l'antithèse entre *sublimem* et *puteo* :

a) Du Cange, Baret, traduisent *puteus* par Puy, montagne : « Tu verras

---

archéol., 1909, II, p. 483) ; *Distribution of gold lunulae in Ireland and NW. Europe*. — **1910**. *Intercourse of Gaul with Ireland* ; *Scandinavian objects found at Island Bridge*. — **1911**. *Prehistoric grave at Seskilgreen*. — **1912**. *New Grange and other incised tumuli. The influence of Crete and the Aegean on the extreme West* ; *Recent prehistoric finds*. — **1913**. *The bronze age in Ireland*. — **1914**. *Finds of bronze objects at Annesborough* (*Armagh*). — Tous ces petits mémoires sont à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain.

1. *Le Puits du Gévaudan*, in *Rev. arch.*, 1916, I, p. 127 sq.

une ville située sur le sommet d'un puy ». M. Reinach a facilement fait justice de cette ineptie[1].

b) Pour M. C. Jullian : « Il doit s'agir de la métropole des Gabales, Anderitum : *Ande*, en celtique, signifie grand; *urbs sublimis* serait la traduction de Anderitum, telle que la faisaient les indigènes (ce qui explique que Sidoine dise *quantum indigenae volunt putari*). Or, cette tradition jurait avec Javols « qui est dans une espèce de creux »[2]. M. Reinach formule diverses objections contre cette hypothèse[3].

c) C'est une traduction analogue que donne Caix : située à une grande altitude (*sublimis*), la ville serait entourée de montagnes qui la feraient paraître comme bâtie au fond d'un puits. M. Reinach objecte que la situation topographique ne se prête pas à cette hypothèse, qui n'explique pas davantage le « *quantum volunt putari* »[4].

2° Ce dernier membre de phrase, dit avec raison M. Reinach, indique qu'il s'agit non d'un fait réel, mais d'une hâblerie locale, d'une croyance populaire. Dès lors, *rien n'empêche de croire à l'existence d'un puits réel au fond duquel apparaîtrait une ville.*

Mais quel sens donner à l'adjectif *sublimis*?

a) *Magnifique, merveilleux*? « Ici, comme les indigènes le veulent faire accroire, tu verras dans un puits une ville magnifique » (E. Grégoire et Colombet). Mais c'est un contresens[5].

b) *Élevé, de haute taille*? M. Reinach objecte que ce sens n'est pas latin. Toutefois Columelle parle de « sublimia armenta », et oppose « *sublimis* » à *parvus*.

L'antithèse, dit M. Reinach, porte sur la position : « tu verras une ville haut placée dans un bas-fond » :

c) *Juché sur la hauteur?* Lucain, par exemple, parle de « *sublime nemus* », bois sur la hauteur, et non bois de haute futaie. M. Reinach pense qu'à la rigueur on pourrait avoir vu dans le fonds du puits une ville juchée sur une haute colline, s'y reflétant.

d) *Sublimis* signifie proprement : *qui est, qui va dans les airs, dans le ciel.* Il s'agirait d'une *ville suspendue dans les airs, apparaissant au fond d'un puits.* L'interprétation n'est pas si absurde qu'elle paraît au premier abord, comme on va le voir.

Quel que soit le sens donné à *sublimis*, il s'agit donc d'une ville au fond d'un puits, à l'existence fabuleuse de laquelle croient les Gabales. Or, le folk-lore connaît ces villes entières, ces villages, ces châteaux, engloutis dans le fond de la mer, des lacs, des étangs, des marais, des fontaines[6], dans les fondrières, sous

---

1. *Rev. arch., art. cité*, p. 128-9.
2. *Rev. des études anciennes*, 1916, p. 205.
3. *Rev. arch., art. cité*, p. 131.
4. *Ibid.*, p. 129-130.
5. *Ibid.*, p. 129.
6. Sébillot, *Le folklore de France*, II, p. 203 4, château englouti dans la fontaine de Mandroux.

les dunes de sable[1], dans des précipices[2]. De telles légendes sont très nombreuses[3]. Il s'agit ici de puits, dira-t-on. Il existait dans la ville d'Is un puits merveilleux qui lança des torrents d'eau et engloutit ainsi la ville coupable, et une des douze écluses qui défendaient celle-ci contre la mer s'appelait le Puits[4]. Mais parcourons le folk-lore des Puits[5]. N'y trouvons-nous pas l'équivalent de la tradition rapportée par Sidoine Apollinaire? Dans leur fond, souvent si distant du niveau où vivent les humains qu'il touche au monde souterrain, sont, les demeures enchantées des fées[6]; souvent, on entend monter de ces profondeurs le son des cloches, ou, quand la guerre éclate, ce sont de terribles rumeurs de combats, des roulements de tambours, des appels de clairons, des plaintes de blessés et de mourants[7]. La petite Toute-Belle, précipitée au fond d'un puits, ne se noie pas, mais se trouve dans un château habité par des dragons; dans un autre conte, le héros arrive dans une chambre où dort son bon ange; ailleurs, il pénètre dans un monde nouveau, couvert de villages et de verts pâturages[8]. Dans un récent roman, Selma Lagerlöf s'est inspirée de ces légendes[9].

Maintenant, comment comprendre l'épithète de « *sublimis* » donnée à la ville que l'on croyait voir au fond du puits des Gabales? Parfois, disent les légendes, quand les circonstances sont favorables, on peut discerner ces villes merveilleuses. Les Gabales croyaient voir au fond de leur puits cette ville légendaire, qui leur apparaissait non tant comme élevée (*b*), ou située sur une hauteur (*c*), que comme *suspendue dans les airs* (*d*). *dans le ciel, qui se réfléchissait à la surface de l'eau*. Car l'on peut rappeler ici une autre croyance populaire, celle de ces villes et châteaux suspendus dans les airs, dont on connaît divers exemples, et dont Aristophane déjà a fait la cité des Oiseaux, *Néphélococcygie*[10].

C'est à cette dernière explication que vont mes préférences.

3° D'autres solutions sont possibles, en corrigeant, comme le propose M. S. Reinach, *urbem* en *orbem*. Le *sublimis* (céleste) *orbis* (globe) serait la lune ou le soleil. Mais on ne saurait citer de texte où ces mots sont pris dans ce sens, bien que La Fontaine parle de « l'orbiculaire image » de la lune.

a) Est-ce la lune? C'est ce que pense M. Reinach, rappelant que le folk-lore mentionne à plusieurs reprises cette lune qui apparaît dans un puits[11].

b) Est-ce le soleil? On devrait alors rapprocher le puits du Gévaudan de celui de Syène en Égypte, dans lequel se reflétait le soleil à son zénith : *Simili*

---

1. Sébillot, *op. l.*, p. 41 sq. (Is), 65 sq., 451 sq.
2. *Ibid.*, p. 451, (Tazenet, Puy-de-Dôme).
3. Cf. encore *Rev. des études anc.*, 1907, p. 88, référ.
4. Sébillot, *op. l.*, p. 50, note 1.
5. *Ibid.*, p. 304 sq.
6. *Ibid.*, p. 306 sq.
7. *Ibid.*, p. 311.
8. *Ibid.*, p. 324-5.
9. *Jérusalem en Terre Sainte*, trad. Bellessort, p. 104.
10. Sur cette croyance, Cook, dans *Essays and Studies presented to W. Ridgeway*, 1913.
11. *Rev. arch.*, *art. cité*, p. 131 sq.

modo tradunt in Syene oppido quod est supra Alexandriam quinque milibus stadium, solstiti die medio nullam umbram iaci puteumque eius experimenti gratia factum, totum illuminari[1]. Les croyances populaires signalent parfois ce soleil dans le puits, et, dans la mythologie germanique, Odin a caché son œil, le soleil, dans le puits de Mimir, le génie des eaux[2].

Mais, que ce soit le soleil ou la lune, il y a toujours impossibilité matérielle, ce qui explique le membre de phrase « *quantum indigenae volunt putari* », puisque la situation géographique de la ville ne permet pas au soleil ou à la lune de se mirer dans un puits[3].

Genève, juillet 1916.

W. Deonna.

Opinions téméraires.

On lit dans *Lyon-Républicain* (16 août 1916) la lettre suivante, dont l'auteur est membre de l'*Association française pour l'avancement des Sciences* et de la *Société d'Études préhistoriques* :

« *Lug-dunum est un nom qui ne remonte qu'à la période romaine*, mais bien avant que l'influence romaine n'ait latinisé le nom de la colline actuelle de Fourvière et de son pied baigné par la Saône, la localité s'appelait LOUK-DOUN; après avoir passé par la forme LYK-DON, le mot devint Lug-dunum.

Il ne faut pas oublier qu'avant la période gauloise et gallo-romaine, il y eut l'ère étrusque, et avant elle, en remontant aux sources de l'Histoire Humaine, les civilisations grecque, égyptienne, phénicienne, assyrienne et chaldéenne qui rayonnèrent jusqu'en Occident, où elles fondèrent de nombreuses colonies et temples des cultes orientaux, grâce aux flottes de la Phénicie composées de gros navires à fond plat et à flancs rebondis que les Grecs appelaient Yaunoi (*Gauloyes*), et que les Latins nommaient *Gauli*, *Gaulos* (Voir Chéruel, *Dictionnaire des antiquités*, d'après Antony Rich; Voir *Chasseur Français* de Saint-Etienne, collection 1910-1913).

Sous l'époque de la Grèce antique, Lyon s'appela *Luchnos Aouros* qui devint *Lukyon*, *Luchyon*.

Cela voulait dire *Lumière*, si je me souviens bien des leçons de mes anciens professeurs lyonnais, qui, pendant trois années de mon enfance lyonnaise, siégeaient non loin du *photein* ou *pothein*, dont on a aussi parlé par *intuition*.

Les origines de Lyon remontent *comme celles de Paris* et d'une foule de métropoles disparues ou subsistantes à la nuit des temps, à l'époque où l'Humanité en migrations fondait çà et là des Postes militaires d'occupation protégeant la superficie attribuée aux marchands et à la population de femmes et enfants qui suivaient les convois et fondaient les colonies.

Le Louk-Yon a la même origine que le *Louk-Eith* qui devint le Loukotèce, puis *Lutèce*.

Le Louk-Eith signifiait « Lumière des eaux » puis, en même temps, prit le sens de *Commandature du Fleuve serpentin* (*Squann*, dont les Latins firent *Sequana*, la Seine, voulait dire « serpent » en patois gaulois ou celte).

1. Pline, *Hist. nat.*, II, par. 183.
2. *Rev. arch.*, *loc. c.*, p. 133.
3. *Ibid.*, p. 132.

Le Louk-Yon a subi la même transformation phonétique en devenant *Louyon*, puis Lyon. Les Romains en firent le Mont de la Lumière.

Tel est mon humble avis appuyé sur des preuves et arguments trop longs à énumérer ici. »

CH. SIBILLOT.

***

J'extrais les opinions que voici du journal *Le Temps* (12 septembre). L'idée que les Helvètes voulaient échapper « aux incursions des cohortes romaines » hivernant « à Lugdunum » est vraiment une invention divertissante. L'histoire de la « mystification du Sénat » ne l'est pas moins.

« C'est grâce à un mensonge de Jules César que la Saintonge naquit à l'histoire officielle. Les Helvètes avaient décidé de fuir leur pays montagneux, d'échapper aux incursions des cohortes romaines qui avaient à Lugdunum leur quartier d'hiver et de chercher asile, à travers les forêts gauloises, sur les bords des mers de l'ouest, chez les Saintons (*sic*). La nouvelle en parvint à Rome. Jules César, qui depuis longtemps ambitionnait d'être le chef d'une expédition au-delà des Alpes, mystifia le Sénat et expliqua que la Saintonge se confondait avec la Narbonnaise ; qu'il ne fallait donc point que, du fait de l'émigration helvétique, les colonies romaines de la Méditerranée fussent mises en danger. Pas plus que bien des Français d'hier, les Romains d'alors ne connaissaient la géographie. L'expédition fut décidée. Jules César fut mis à sa tête, et voilà comment eut lieu la conquête de la Gaule. Quelques siècles plus tard, la Saintonge offrait à la France l'occasion de conquérir à son tour. Samuel Champlain, un de ses enfants, traversait l'Atlantique, débarquait au Canada et fondait Québec. »

Vestiges de la ville de Verrois

On lit dans le *Temps* (23 septembre 1916) :

« A Villadin, petite commune de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, un propriétaire labourant son champ sentit le terrain s'affaisser sous le poids de la charrue. Une excavation d'environ deux mètres de profondeur se produisit, mettant à jour huit galeries souterraines parfaitement conservées.

« Ces vestiges ont été découverts au lieu dit « Verrois ». Or, beaucoup de vieux paysans de Villadin se souviennent d'avoir entendu raconter à leurs aïeux que les alliés, en 1814, lors de l'envahissement de la France, avaient réclamé impérieusement la ville de Verrois. On leur répondit qu'une contrée portait le nom de Verrois, mais qu'il n'y avait aucune ville de ce nom.

« A cette époque on fit des recherches aux archives départementales de l'Aube sans trouver aucune mention se rapportant à Verrois, qu'on suppose avoir été détruite en 451 par Attila.

« En 1848, le préfet de l'Aube était venu sur ces lieux avec des archéologues, Des fouilles furent ordonnées qui ne donnèrent aucun résultat. »

L'histoire des « alliés en 1814 » est évidemment une sottise. Il y a une notice sur Villadin dans l'excellent *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, par d'Arbois de Jubainville, mais rien sur Verrois ni sur les fouilles de 1848.

Phil. Salmon, dans son *Dictionnaire paléoethnologique de l'Aube*, signale (*s. v.* Villadin) des « traces d'exploitations métallurgiques anciennes, pouvant remonter jusqu'aux temps celtiques, dans une contrée nommée *Mâchefer* » et un *climat* dit *La Pierre de Verrois*, dont le nom rappelle sans doute un mégalithe disparu.

X.

Destruction de Santa-Maria-Formosa à Venise.

Rome, 13 août.

L'attentat commis par les hydravions autrichiens sur Venise fait l'objet des commentaires indignés de la presse. Tous les journaux soulignent la lâcheté du geste des autorités autrichiennes, répondant par un crime inutile à la loyale victoire remportée par les armées italiennes.

Les fameuses mosaïques de la voûte et les fresques qui faisaient la juste célébrité de Santa-Maria-Formosa ont été complètement détruites. On n'a heureusement à déplorer la perte d'aucun tableau de maître. Depuis longtemps, en effet, le directeur des beaux-arts, M. Corrado Ricci, avait pris soin de mettre en lieu sûr les chefs-d'œuvre de l'art vénitien, et entre autres la *Sainte Barbe* de Palma Vecchio, qui constituait le principal ornement de Santa-Maria-Formosa.

(*Le Temps.*)

Au Musée du Louvre.

Le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts vient d'apprendre que M. Georges Marteau, dont nous annoncions la mort ces jours derniers, avait inscrit au nombre de ses héritiers le Louvre et la Bibliothèque nationale.

Par une délicatesse touchante, il invitait les musées nationaux à faire choix dans ses collections, par l'intermédiaire de ses amis, le collectionneur Henri Vever et M. Gaston Migeon, conservateur au Musée du Louvre, de tout ce qu'ils jugeraient à propos de prélever en faveur de notre grand musée national.

La répartition a été faite aussitôt. La part de la Bibliothèque nationale comprend, outre une collection, unique au monde, de tarots et de cartes à jouer, un admirable ensemble d'estampes et de livres japonais et de superbes manuscrits arabes et persans. Le lot du Louvre se compose d'une incomparable suite de miniatures persanes, au nombre d'une centaine.

Un autre legs, attribué au Louvre par M. Émile Hard, dont la mort est également toute récente, fait entrer dans les galeries de peinture un magnifique portrait en pied de jeune femme par Mme Labille-Guiard et des chiens et fleurs de Desportes. Le département de la céramique orientale reçoit de son côté de merveilleux spécimens de vieux Chine, porcelaines et cloisonnés.

Enfin la donation sous réserve d'usufruit qui avait été faite au Louvre, au printemps de cette année, par M. Paul Garnier, s'est vue transformée, par la mort du donateur, en une donation définitive, et le Louvre est entré en possession de la Vierge d'ivoire, de la plaquette d'argent, des cinq plaquettes de bronze de la Renaissance italienne, et des soixante montres de la même époque attribuées au musée par le collectionneur. Il n'est pas superflu d'indiquer que cette

série rarissime représente toute une histoire de la montre au XVI[e] siècle. Un travail inédit du donateur, légué par lui en même temps, et que M. Gaston Migeon met au point sous forme de catalogue, augmentera pour le grand public l'intérêt de cette précieuse collection.

(*Le Temps*, 11 novembre 1916).

The Journal of American Folklore.

Le n° CXI (vol. XXIX, janvier-mars 1916) de cette intéressante publication, qui paraît sous la direction de M. Franz Boas à Lancaster (Pensylvanie), *est entièrement rédigé en français*. Il contient les articles suivants : C. Marius Barbeau, *Contes populaires canadiens* (p. 1-136) ; Evelyn Bolduc, *Un Conte de la Beauce* (p. 137-140) ; Gustave Lanctôt, *Fables, contes et formules* (p. 141-151). Ce qui n'est pas moins remarquable que le contenu de ce gros fascicule, c'est la correction parfaite de l'impression.

S. R.

Artemis Geneteira.

On annonce que M. Arvanitopoulos, dans le courant de l'automne de 1916, a mis au jour en Thessalie un sanctuaire d'Artémis où l'on recueillit 138 plaques de marbre couvertes d'inscriptions et de gravures ; l'une de ces plaques porte les remerciements d'une femme à *Artemis Geneteira* « protectrice des épouses fécondes ». Cela est nouveau [1].

X.

---

1. *Liberté*, 24 octobre 1916.

BIBLIOGRAPHIE

Morris Jastrow. *The civilization of Babylonia and Assyria.* Philadelphie, Lippincott, 1915. Gr. in-8, xxv-515 p., avec une carte et 164 gravures. — Voici enfin, non sous la forme d'un manuel à l'usage exclusif des doctes, mais d'un ouvrage destiné au public et richement illustré, une encyclopédie de tout ce qui touche aux grandes monarchies de l'Euphrate et du Tigre — géographie, histoire politique et militaire, histoire des fouilles et du déchiffrement des textes, religion, droit, commerce, art — suivie de morceaux choisis de littérature babylonienne et assyrienne et terminée par un volumineux index. Personne n'était mieux désigné que M. Jastrow pour écrire ce livre nécessaire, après tant d'ouvrages fondés sur l'étude des textes qu'il a consacrés à la religion assyro-babylonienne, après tant d'articles où, dans divers périodiques, il a rendu compte des livres qui paraissaient sur ce vaste domaine, devenu le sien depuis de longues années. Quand — demain, peut-être — les régions où fleurirent Babylone et Ninive s'ouvriront définitivement à la civilisation, l'ouvrage de M. Jastrow sera le *vademecum* de ceux, savants ou simples curieux, qui viendront comme en pèlerinage vers ces contrées autrefois privilégiées de la vie intellectuelle, où tant de trésors restent sans doute encore à exhumer.

Je traduis, à titre de spécimen, un passage assez étendu sur les dernières phases de la grande controverse sumérienne (*sumérien ou rien*, disait Oppert, répondant à M. J. Halévy) : « Même les adversaires d'Halévy ont été obligés d'admettre qu'il avait révélé des points faibles dans la théorie sumérienne, et c'est à lui que l'assyriologie fut redevable de sortir de la voie périlleuse où elle s'était engagée. On admet aujourd'hui que bon nombre des hymnes et incantations, que les savants s'étaient habitués à considérer comme sumériennes, sont des compositions de date relativement tardive, ou qu'elles nous sont parvenues sous une forme modifiée, trahissant des influences sémitiques. On admet aussi, bien plus qu'autrefois, que les colons sémitiques de la Babylonie prirent une grande part dans le perfectionnement du syllabaire cunéiforme, que beaucoup de textes écrits idéographiquement sont, en réalité, des compositions sémitiques et doivent être lus comme telles, que même dans des textes authentiquement sumériens l'influence sémitique est apparente ; mais, en dépit de toutes ces concessions, des preuves suffisantes, tant en quantité qu'en qualité, ont été produites pour établir que l'ancienne population de la vallée de l'Euphrate était mixte, qu'à côté des Sémites on y trouve une race touranienne clairement représentée sur les monuments et distinguée par la physionomie comme par le costume de la population sémitique (?). Nous devons à Édouard Meyer (1906) l'établissement définitif de cette thèse. Au point de vue linguistique, des preuves de l'existence de la langue sumérienne ont récemment été produites qui ne reposent pas sur de simples hypothèses, mais sur l'étude des textes les plus anciens de

la Babylonie. Aussi longtemps que le sumérien dut simplement être déduit des valeurs idéographiques des signes, on était justifié de douter que l'on fût en présence d'une langue véritable, car, les idéogrammes pouvant être lus en sémitique comme en sumérien, il y avait possibilité de considérer une inscription « sumérienne » comme une forme différente d'écrire le babylonien — forme assurément très artificielle et pourtant, toute écriture étant plus ou moins un artifice, logiquement admissible. Mais lorsque les textes apportèrent la preuve que des mots sumériens pouvaient être écrits phonétiquement non moins qu'idéographiquement, que même en sumérien on pouvait, comme en babylonien, écrire un mot, soit par un signe unique représentant ce mot, soit par des signes représentant les syllabes composantes, il ne put plus y avoir de doute sur le caractère proprement linguistique du sumérien. Outre ces preuves d'une écriture phonétique, de plus en plus nombreuses à mesure que les savants ont pénétré plus profondément dans l'étude des plus anciens textes provenant des vieux centres babyloniens (le progrès fait dans l'interprétation de ces textes est dû surtout à F. Thureau-Dangin), la preuve d'une structure grammaticale fixe pour les noms et les verbes fut faite de manière à porter la conviction, même dans l'esprit de ceux qui avaient été jusque là sceptiques ou tout à fait réservés.

« Quant à la question : Qui étaient les Sumériens? il faut avouer que le problème est encore obscur. Nous savons qu'ils n'étaient pas des Sémites; leurs traits, sur les monuments, révèlent un type touranien (?) ; mais ce terme de touranien est encore trop vague pour fournir une réponse précise à la question. Différentes particularités indiquent qu'ils sont venus d'un pays de montagnes. Ils apportèrent le culte de leurs dieux indigènes et la nature de ces dieux donne à penser que leurs demeures primitives étaient sur les sommets. C'est aux Sumériens que nous devons la construction des tours à étages dont on a trouvé des restes dans tous les centres importants de Babylonie et d'Assyrie. Elles étaient construites à l'imitation de montagnes, avec l'imitation d'une route de montagne conduisant au sanctuaire supérieur ; il est raisonnable d'en conclure que la pensée de loger ainsi les dieux se forma dans l'esprit d'un peuple habitué à des divinités ayant leurs sièges sur les hauts sommets. Or, il y a des montagnes à l'est et au nord-est de la Babylonie; il est donc possible que les Sumériens pénétrèrent de là dans la vallée, peut-être sous la pression d'autres hordes montagnardes descendues du Nord. Mais ils peuvent être venus aussi, comme on l'a soutenu récemment, de districts montagneux au nord-ouest de la Mésopotamie. Une autre question encore litigieuse est de savoir si les Sumériens trouvèrent les Sémites déjà en possession de la Babylonie et les soumirent, ou si les Sumériens furent les premiers occupants et les créateurs de la civilisation. L'opinion la plus probable est que les Sémites furent les premiers occupants et qu'ils avaient déjà fait quelques progrès quand l'invasion sumérienne les surprit, leur imposa un nouveau régime et la civilisation particulière qu'elle apportait. »

On voit que M. Jastrow entre dans le détail et ne se contente pas d'aphorismes. Il est d'autant plus intéressant à lire qu'il présente les questions dans leur complexité mouvante, non comme des problèmes définitivement résolus.

Dire qu'il écrit élégamment serait trop dire; mais on a pu juger, par l'imparfaite traduction qui précède, de l'ordre logique qu'il observe dans son discours. C'est une qualité à laquelle les assyriologues ne nous ont pas habitués et qu'on est heureux de saluer, à côté d'autres, dans un livre qui assurera à l'assyriologie des amis nouveaux. S. R.

G. Dottin. *Les anciens peuples de l'Europe*. Paris, Klincksieck, 1916. In-8, xiv-302 p. — La librairie Klincksieck commence, sous la direction de M. C. Jullian, une « collection pour l'étude des antiquités nationales », dont voici le premier volume. D'autres suivront : choix d'inscriptions grecques et romaines de la Gaule, textes relatifs au christianisme en Gaule, inscriptions et gloses celtiques, répertoire des dieux celtiques, dictionnaire topographique de la Gaule romaine, etc. On ne peut que saluer avec joie les promesses du prospectus; le nom de M. Jullian nous dit assez qu'elles seront tenues.

M. Dottin a voulu mettre à la portée de tous, sous une forme à la fois réduite et revue, l'ouvrage célèbre de H. d'Arbois, *Les premiers habitants de l'Europe*. A la différence de son modèle, il ne fait pas abstraction de l'archéologie; grâce au *Manuel* de Déchelette, il a pu en présenter les résultats essentiels, surtout dans le chapitre I (*les sources*). Il a également emprunté à M. Deniker certaines données générales sur l'anthropologie. Mais le fond du livre reste historique et linguistique, fidèle à l'inspiration de d'Arbois. Les notes donnent la bibliographie essentielle, sans vain étalage; en général, cette bibliographie est bien choisie et au courant, bien que les renvois à des ouvrages vieillis ne soient pas rares. Le style est clair, sans prétention; l'index est excellent. Personne ne sera désormais excusable de commettre les hérésies d'ethnographie, d'histoire et de linguistique dont trop d'ouvrages récents offrent des exemples. Les éditions successives de ce bon livre en feront un excellent livre; pour le moment il doit être recommandé à ceux qui savent comme à ceux qui veulent apprendre; les uns et les autres y trouveront leur « gibier ».

S. R.

Virgile. *Œuvres complètes*, publiées par R. Pichon, avec bibliographie, études historiques et littéraires, notes, grammaire, lexique et illustrations documentaires. Paris, Hatier, 1916. In-8, 746 p., avec gravures. — Cette édition, due à un connaisseur éminent du poète, est ornée de gravures choisies avec soin, mais dont l'exécution laisse à désirer et dont il aurait fallu, à mon avis, indiquer les sources avec précision. *Peinture d'un vase antique, peinture ou décoration d'Herculanum, bas-relief d'un tombeau*, ce sont là des notations trop vagues. Au lieu de la douteuse statue du Capitole, le Virgile de la mosaïque de Sousse réclamait sa place au frontispice. La légende de la peinture reproduite à la p. 512 est tout à fait inexacte. Comment une Victoire ailée peut-elle s'appeler Vénus? Mais tout cela pourra être corrigé dans un tirage ultérieur; la valeur durable de ce livre est dans les essais qui précèdent et suivent le texte, ainsi que dans les notes, précises et scientifiques sans pédantisme. S. R.

Sardis, *publications of the American society for the excavation of Sardis*. Volume XI. Coins. Part. I. 1910-1914 by H. W. Bell, Leiden, E. J. Brill. 1916, Grand in-4. — On a réuni dans ce beau volume — le premier à paraître de l'ouvrage d'ensemble dont il forme le 11e tome — les monnaies antiques et byzantines découvertes au cours des fouilles américaines de Sardes pendant les quatre premières campagnes. Le nombre en est de 990 et embrasse une longue durée d'histoire — depuis Crésus jusqu'à Jean V — presque sans lacune. Naturellement la « densité » des trouvailles diffère beaucoup d'une époque à l'autre. Crésus n'est représenté que par 2 pièces d'argent, les Achéménides de même; la numismatique grecque antérieure à Alexandre n'a fourni que 12 exemplaires, dont 10 bronzes de Colophon. La période suivante (d'Alexandre à Auguste) est plus abondante. Les séries les plus riches sont celles des rois de Macédoine (Alexandre), de Thrace (Lysimaque) et des Séleucides; parmi les villes, Pergame, Éphèse, Sardes, Sidé; les rois de Pergame ne sont représentés que par un statère et quelques bronzes. Une bonne partie des pièces d'argent de cette période provient d'un « trésor » renfermé dans un petit vase, qui comprenait, entre autres, un bronze impérial d'Alabanda (Ier ou IIe siècle); la collection a donc été formée pendant la domination romaine; mais c'est aller trop loin que de la reculer avec M. Bell jusqu'au début du moyen âge à cause de la « proximité » d'un cimetière byzantin. La base de la statue cultuelle d'Artémis a livré aussi 128 pièces (dont un Crésus) qui paraissent y avoir été déposées intentionnellement, suivant un usage que l'antiquité nous a légué. A l'époque impériale la majorité des bronzes grecs est de Sardes même (entre autres deux types nouveaux[1]). Les bronzes romains ne paraissent avoir circulé qu'à partir de Gallien où le monnayage grec est aboli. Le monnayage romain devient abondant depuis les fils de Constantin. A l'époque byzantine, il faut signaler un « trésor » du temps d'Héraclius et une lacune caractéristique entre 668 et 867. Une pièce inédite et curieuse est le *nomisma* en billon de l'usurpateur Théodore Dukas Mankaphas (fin du XIIe s.).

Le catalogue est dressé avec soin et compétence. Chaque pièce est accompagnée d'indications précises sur le lieu de la trouvaille (niveau, carré planimétrique) et même sur la date de celle-ci, de références bibliographiques, etc. Les poids sont donnés en grammes, les dimensions en millimètres (quoique l'auteur ait omis d'en prévenir). La disposition générale, y compris les index, est celle du Catalogue du Musée Britannique : on ne saurait choisir un meilleur modèle. On peut exprimer le regret que l'illustration soit si peu abondante (2 planches d'environ 24 pièces chacune); mais l'auteur nous explique que les pièces d'argent provenant de la base d'Artémis avaient été transférées en juin 1912 au Musée de Constantinople; lorsqu'on les a réclamées ensuite pour en prendre des empreintes, il a été répondu chaque fois « qu'on les avait égarées ». Il en sera sans doute ainsi tant que Hamdy Bey sera mort. T. R.

---

1. Notamment la pièce n° 274 avec, au revers, Dionysos barbu et la légende Σαρδιανων [Θ]ορχιος. Le *théta* paraît sûr et l'épithète (quoique jusqu'à présent connue seulement d'Apollon) convenable. Faut-il d'après cela corriger la lecture Διονυσος Κορχιος dans le bronze de Sardes, *Waddington*, n° 5219?

G. B. Browne. *The ancient cross shafts at Bewcastle and Ruthwell.* Cambridge, University Press, 1916. Gr. in-8, xi-92 p., avec 6 planches. — Contrairement à M. A. S. Cook, qui attribue ces croix de pierre au XIIe siècle (cf. *Rev. archéol.*, 1913, II, p. 310), M. Browne, ancien évêque de Bristol, maintient qu'elles appartiennent au VIIe. C'est, du reste, la date impliquée par les runes qu'on y déchiffre; sur la croix de Bewcastle sont mentionnés plusieurs personnages que d'autres textes font vivre vers 670. Le fait que le travail des croix est remarquable pour cette époque barbare n'est pas une preuve qu'il soit postérieur, comme on l'a supposé, de cinq siècles; en Italie aussi bien qu'en Orient, on peut citer, du même temps, des œuvres analogues, tant par la technique que par le décor. Passant ces monuments en revue, M. Browne s'est occupé, avec un soin particulier, de la célèbre chaire en ivoire de Maximien à Ravenne et en a publié des héliogravures qui sont la perfection même. Incidemment, il réfute une opinion de M. Martroye, qu'il connaît seulement par un article d'une revue de Ravenne; est-ce que les publications de la *Société des Antiquaires de France* sont inaccessibles à Kensington, d'où est datée la préface de l'auteur? S. R.

Ernest Babelon. *Le Rhin dans l'histoire.* Tome I. L'antiquité. Gaulois et Germains. Paris, Leroux, 1916. Gr. in-8, VIII-471 p., avec une carte. — Cet ouvrage historique ne pouvait guère être rédigé sans porter la marque des circonstances tragiques que nous traversons. L'auteur l'avoue, car il a voulu « démontrer » (p. VIII) que la question du Rhin est la « grande question d'Occident », que la Providence a confié à la France la garde du grand fleuve et que les Français d'aujourd'hui seraient inexcusables de méconnaître une tradition vingt fois séculaire. Cela peut se soutenir et aussi se contester par de bonnes raisons (voir un article de M. Reuss dans la *Revue critique*, 1916, II, p. 250); mais ce n'est pas ici le lieu.

Ce premier volume comprend neuf chapitres: I. Description du Rhin; II. Les peuples migrateurs et les peuples instables : la Germanie; III. La Gaule avant César; IV. Les peuples des deux rives à l'époque de César; V. La frontière rhénane d'Auguste à Trajan; VI-VII. La Gaule rhénane romanisée; la Germanie transrhénane; VIII. La garde du Rhin du IIe au IVe siècle; IX. Les grandes invasions du Ve siècle : Attila.

Personne ne s'étonnera que l'auteur soit généralement bien informé et qu'il ait su puiser à de bonnes sources. De loin en loin, pourtant on est en désaccord avec lui. P. 4, M. B. dit que le nom du Rhin est gaulois, qu'il signifie « le flot courant », et il observe en même temps que ce nom n'a rien de commun avec ῥέειν et *rinnen*; mais si (ce que je ne crois pas) la racine du nom du Rhin est vraiment apparentée au sanscrit *sru* (*srávámi*) « couler », ce nom ne peut se séparer du grec ῥέω. A la page suivante M. B. dit que les Celtes acclimatèrent le nom du Rhin, *Rênos*, en Irlande (d'après d'Arbois); mais on voudrait des exemples d'envahisseurs transportant avec eux des noms de rivières. — P. 17, la ville appelée « Helellus ou Helvetus » s'appelait *Helvetum*; l'autre nom n'est qu'une erreur de scribe dans la T. P. — P. 22, le nom de la « déesse

Arduina » est toujours écrit *Arduinna*. — P. 23. On voudrait que M. Babelon prouvât que les fêtes des bûcherons des Vosges conservent des « traditions druidiques » ; je n'en crois rien. — P. 32 : « Sus aux Barbares de Germanie ! tel fut le cri de guerre tout le long du Rhin, durant les cinq siècles de l'Empire romain ». Cela me semble tout à fait erroné. Les Romains firent la police, opposèrent les tribus belliqueuses les unes aux autres et tâchèrent de gagner de l'argent en commerçant avec toutes. — P. 60, Coblence n'a pas été « enlevée à la France par les traités de 1815 », mais par la paix de 1814, qui rendit à la France les frontières de l'ancienne monarchie. — P. 95, les *Hunnenbette* ne sont pas les « tombeaux des Huns », mais les « lits des géants » ; pas plus en Allemagne qu'en France, le passage des Huns n'a laissé d'authentiques souvenirs. Je pourrais ainsi gloser un peu tout du long, mais sans grand profit. L'essentiel est que nous ayons maintenant, sur un vaste sujet de géographie et d'histoire, un livre fondé sur de bons livres, bien composé et d'une lecture facile ; la critique ne renonce pas à ses droits, mais ne ménage pas ses compliments à l'auteur[1].

S. R.

The Metropolitan Museum of Art. *A handbook of the Egyptian rooms.* New-York, 1911. In-8, 176 p., 70 fig. — Nous savions que depuis quelques années New-York possédait un beau musée égyptien sur lequel le bulletin mensuel du *Metropolitan Museum* nous fournissait de temps à autre des renseignements. Cet agréable petit manuel, rédigé par MM. Albert M. Lythgoe, Arthur C. Mace, Herbert E. Winlock et par Miss Caroline L. Ransom, s'adresse au grand public plutôt qu'aux égyptologues. C'est à la fois la qualité — et le défaut — des séries égyptiennes du Metropolitan. Le spécialiste ne semble pas devoir y trouver — comme par exemple à Londres ou à Berlin — des inscriptions inédites avec des cartouches inconnus ou des mots rares. Mais l'historien de l'art rencontrera dans les salles de New-York de beaux objets représentatifs, illustrant toute l'évolution de l'art égyptien, et, circonstance intéressante, sortis en très grande partie des fouilles entreprises par le Musée.

Les objets protodynastiques comprennent de bons spécimens des tombes royales d'Abydos, provenant des fouilles Petrie, et des vases en pierre dure découverts à Sakkarah par le Service des Antiquités.

On sait que pour éviter aux musées la tentation d'acquérir des fouilleurs clandestins les morceaux des mastabas de l'Ancien Empire, Maspero avait généreusement autorisé chacun des grands musées européens et américains à emporter un tombeau entier. Chose singulière, les bénéficiaires de cette libéralité ne semblent pas pressés d'en proclamer la source ; c'est ainsi que M. Lythgoe omet, en décrivant les sculptures des deux mastabas de Raemka

---

1. P. 323, propos inconvenant sur Luther. Il y a ainsi quelques phrases d'un goût douteux ; on dirait parfois, *mutatis mutandis*, du style *pangermaniste*. Cette contagion fâcheuse est à éviter plus que jamais. — P. 444. Jordanès n'a jamais qualifié la Germanie de *vagina nationum*. — P. 467, Virgile a écrit *manus*, non *genas*.

et de Sekhemhathor, de dire que c'est le Gouvernement égyptien qui en a fait cadeau au Metropolitan.

Les fouilles de M. Lythgoe à Lisht, autour de la pyramide d'Amenemhat I, ont enrichi le musée d'importantes œuvres de la XII[e] dynastie, auxquelles sont venues s'ajouter de belles séries funéraires recueillies dans la nécropole de Meir et quelques précieuses sculptures du temple de Mentuhotep II à Deir el-Bahari, découvert par l'Egypt Exploration Fund.

Avec les fragments décoratifs et les débris céramiques retrouvés à Thèbes dans le palais d'Amenhotep III, nous arrivons à la XVIII[e] dynastie. Voici la XIX[e], avec quatre grands panneaux de pierre détachés du temple de Rameses I à Abydos et achetés un beau prix par feu Pierpont Morgan. Puis c'est la XX[e], avec les bas-reliefs du tombeau de Sebekmes à Rizagat et tout le mobilier de la tombe inviolée du prêtre Sennezem, explorée en 1886 par Maspero.

A la période ptolémaïque remontent les fragments architecturaux recueillis dans les fouilles du musée à l'Oasis de Khargeh ; à l'époque romaine, une série importante de portraits peints du Fayoum ; à l'époque copte, enfin, un joli choix de sculptures provenant du monastère de Saint-Jérémie à Sakkara.

Espérons que les égyptologues américains ne nous feront pas attendre trop longtemps la publication des textes hiéroglyphiques inédits que renferme le Metropolitan Museum.

S. de Ricci.

J. Rendel Harris. *The origin of the cult of Artemis.* — *The origin of the cult of Aphrodite* (extr. du *Bulletin of the John Rylands Library*, April-July, Oct.-Dec. 1916). In-8, 39 et 30 p., avec gravures. — Après avoir montré, dans deux précédents opuscules, les relations étroites de Dionysos avec le lierre enserrant le chêne, d'Apollon avec le gui du pommier, le savant et ingénieux auteur poursuit ses études de mythologie botanique en s'occupant d'Artémis et d'Aphrodite. Artémis est la déesse qui préside à un jardin de plantes magiques, dont l'une, l'*artemisia* de Dioscoride (*de Mat. med.*, III, 117-118) est souveraine contre les maladies des femmes ; elle croît sur le mont Taygète, un des lieux favoris de l'Artémis homérique. « La plante est Artémis et Artémis est la plante. Artémis est une déesse protectrice de femmes et de jeunes filles, parce qu'elle était la panacée des jeunes filles et des femmes. Si la médecine est utile aux parturientes, alors la doctoresse-sorcière qui l'emploie devient la prêtresse d'une déesse, et la plante est projetée dans le monde des divinités, comme on l'a vu pour Dionysos et pour Apollon » (p. 26).

Ce que l'armoise (*artemisia*) est à Artémis, la mandragore l'est à Aphrodite. Cette déesse d'origine cypriote « est la personnification de la mandragore ou de la pomme d'amour. Elle tient cette dernière à la main comme un fruit et la porte autour de sa taille (le ceste), ou peut-être comme un bracelet, sous l'aspect d'une ceinture où la racine de la plante est enroulée. La mandragore est probablement originaire du Levant, en particulier de Cypre. Comme Cypre est une île phénicienne, il est possible que le nom même de la déesse soit la modi-

fication d'un nom phénicien de la pomme d'amour. La pomme que la déesse tient à la main dans certaines œuvres d'art a remplacé la primitive pomme d'amour » (p. 30). Le nom sémitique de la mandragore étant *dudai*, ce mot, précédé de celui qui signifie « fruit », donnerait *pridudai*, en phénicien *phardidi*, dont *Aphrodite* pourrait être une adaptation (p. 28). Cela, c'est la part de l'hypothèse ; mais, dans le reste du mémoire, il y a beaucoup de vraisemblances. Tout ce qui touche aux traditions populaires, tant anciennes que modernes, au sujet de la mandragore, offre le plus vif intérêt.

S. R.

D. Viollier, *Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse*. Genève, Georg, 1916. Gr. in-8, x-145 p., avec 40 planches. — Ouvrage désormais indispensable, fondé sur l'étude méthodique d'une foule de musées et de collections. Tous les types du second âge du fer, dans la mesure où ils sont connus en Suisse, ont été figurés sur d'excellentes planches ; cet inventaire raisonné est précédé de chapitres très instructifs sur la chronologie du deuxième âge du fer, les tombes, le mobilier funéraire, le vêtement et la parure, les rites funéraires, le rôle des Helvètes (l'auteur les considère comme les introducteurs de la civilisation celtique en Suisse, par suite de l'absence de toute perturbation dans le développement du deuxième âge du fer, rectifiant ainsi une opinion de H. d'Arbois, qui considérait les Helvètes comme des tard-venus). « Ce qui manque surtout aux travailleurs, écrit avec raison M. Viollier, ce sont non-seulement des Manuels, mais surtout des monographies régionales, traçant, pour un territoire bien déterminé, et pas trop étendu, un tableau fidèle des différentes civilisations qui s'y sont succédé au cours des siècles. C'est pour répondre à ce desideratum de la science que nous avons entrepris le présent travail. » Les savants ne peuvent qu'être reconnaissants à M. Viollier et souhaiter de recevoir bientôt le volume qu'il promet sur le premier âge du fer dans la même région.

S. R.

Joan Andriesescu, *Asupra epocei de bronz în România*. Bucharest, C. Gobl, 1916. In-4, 18 p. avec 24 fig. et un résumé en français. — L'époque néolithique et celle du cuivre (énéolithique) ont été brillamment développées en Roumanie ; mais on a émis quelques doutes sur l'existence, dans cette région, d'un âge du bronze. Ces réserves ne sont plus de mise aujourd'hui, surtout depuis la découverte d'objets de bronze, se rattachant aux types hongrois, à Sinaïa et à Prédéal. M. Joan Andriesescu, chargé de la réorganisation du Musée roumain, a montré dès 1912 et de nouveau, avec plus de précision, dans le présent mémoire que la phase connue sous le nom d'époque du bronze hongroise-transylvaine ne s'arrête nullement aux Carpathes.

S. R.

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LXXVI, fasc. 1-2. Janvier-avril 1915. — Les pp. 1-96 sont consacrées à un catalogue (par M. Omont) des acquisitions faites en 1913-1914 par le Département des manuscrits de la Bibliothèque

nationale. Avec des ressources moins que modiques, M. Omont a pu enrichir le dépôt confié à sa garde de 756 volumes, chiffre qui comprend à la vérité les dons et quelques volumes non antérieurement numérotés.

Signalons quelques articles particulièrement intéressants pour les lecteurs de cette Revue :

n. a. l. 1073. Recueil de grammairiens latins (xe-xie s.) provenant de Marsile Ficin (?), de Libri (1859, 424) et de la collection Phillipps (16329).

n. a. l. 2059. Virgile, *Æn.* vi, 77-xii (xiie s.). Appartenait en 1473 à Ar. Thiriet, chanoine de Metz.

n. a. l. 2438. *Digeste* [24 livres] (xive s.). Provient des Célestins du Colombier, en Vivarais ; legs de Marc Sauzet.

n. a. l. 2443. 2 feuillets d'un manuscrit des Lettres de Ciceron (livre I).

n. a. fr. 22045-22047. Recueil de documents sur Paris (Les arts et les artistes de 1311 à 1802), formé par le marquis de Laborde. (Décrit en détail dans le *Bull. hist. du Comité*, 1913, pp. 321-351.)

n. a. fr. 22056. Inventaire après décès du marquis de Ménars (1740).

n. a. fr. 22078-22083. Papiers archéologiques de Baudelot de Dairval (1648-1722). Quelques inscriptions et médailles décrites.

S. de R.

Indian archaeological policy, 1915. Being a Resolution issued by the Governor General in Council on the 22nd october 1915. Calcutta, 1916 ; in-8, 39 p. — Cet opuscule, rédigé par M. John Marshall, directeur-général des antiquités de l'Inde, est un tableau sommaire de l'activité de sa direction depuis la conférence orientaliste tenue à Simla (juillet 1911). L'*Archaeological Department* fut créé en 1862, sous la direction du général A. Cunningham ; en 1881, on institua une *Curatelle des Anciens Monuments*, qui a rendu de grands services, tant pour le classement que pour la conservation des édifices de l'Inde. Nous trouvons ici un historique et un exposé de cette organisation conservatrice, l'indication des travaux accomplis, des fouilles récentes, des missions archéologiques subventionnées, enfin des publications, nombreuses et importantes. Le service archéologique de l'Inde paraît être dans une excellente voie et en bonnes mains.

S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMP. BURDIN, GAULTIER ET THÉBERT, SUCCrs, 4, RUE GARNIER.

EMPORION

Ulysse, dit la Fable, entrevit l'Ibérie, terre des métaux précieux et des fruits d'or ; mais Calypso ne put le retenir qu'un temps dans son île enchantée : saturé de plaisir, tourmenté par le souvenir intermittent de Pénélope, il s'enfuit. Le samien Colaeos, hardi navigateur historique, poussé par le vent d'Est à travers les mers occidentales jusqu'au delà des colonnes d'Hercule, aborda au pays encore inconnu de Tartessos. Il revint, son vaisseau creux plein à couler de richesses nouvelles dont il tira un gain de six talents. La route était ouverte, et presqu'aussitôt, entre 620 et 600, les Phocéens, armés pour les longues courses et les batailles navales, prirent pied à leur tour sur cet Eldorado merveilleux, hôtes choyés du roi-patriarche Arganthonios, le premier philhellène. Mais pris de nostalgie, comme Ulysse, et rêvant « au jour du retour », ils refusèrent l'établissement durable et fortuné, offert à leur amitié pour eux et pour leurs frères d'Orient. Du moins ils acceptèrent l'argent nécessaire à reconstruire de fortes murailles autour de leur ville lointaine menacée par les Mèdes.

Aucune colonie, aucun comptoir ne garda leur souvenir aux rivages de l'Océan, où sans doute ceux de Tharsis n'eussent point toléré cette atteinte à leur privilège commercial ; mais aux bords plus libres de la Méditerranée, Mainaké, Abdéra, l'Héméroscopion, promontoires menaçants ou rades sûres, opulentes ou modestes factoreries, marquèrent les premiers points de contact et de pénétration de l'Orient avec l'extrême Occident.

On a cru longtemps, sur la foi de Strabon, que les trois sta-

tions étaient les filles de Marseille ; l'histoire est maintenant presque certaine qu'elles sont des fondations directes, plus anciennes, de la métropole phocéenne. Même il y a des preuves à peu près sûres qu'à un moment difficile à préciser, mais qui n'est pas antérieur à la seconde moitié du vi^{e} siècle, les Phocéens dépassèrent le Jucar, limite des Tartessiens, et remontèrent jusqu'aux contreforts des Pyrénées. Ils mirent les premiers le pied sur les rivages des Indicètes, à l'entrée du golfe que nous appelons de Rosas, où fut un peu plus tard Emporion. Quand Pithéas remontait les côtes ligures et gagnait les lieux de rêve où l'attendait l'amour avec la royauté, depuis des ans déjà ses aînés avaient quitté l'Ibérie lointaine aux fabuleux métaux, laissant les quatre témoins de leurs périples aventureux.

Ceci n'est point pour diminuer la gloire de Marseille ; les compagnons de Pithéas ne s'endormirent point dans les délices de la douce patrie nouvelle, mais suivant le cours de leur cabotage avantageux au long du golfe ligure, jusqu'au delà des caps pyrénéens, ils rejoignirent le royaume tartessien ; les quatre comptoirs reçurent une vie plus active et plus féconde. et c'est assurément à Marseille qu'ils durent, sinon leur naissance, du moins leur prospérité.

Mais la vraie colonie de Marseille en terre d'Espagne, celle qui fut vraiment sa fille, partagea longtemps sa fortune et brilla du reflet de sa richesse, c'est l'Emporion, *le Comptoir*, le comptoir par excellence. qu'elle a projeté d'un coup audacieux, comme une sentinelle avancée de son commerce, au seuil même de l'Ibérie découverte.

Mainaké, Abdéra, l'Héméroscopion ont péri dans quelque cataclysme de la nature ou de la guerre, ou disparu sous l'usure du temps, sans laisser de traces apparentes ; ce sera la tâche ardue, mais bien attrayante, des archéologues d'en fixer sûrement et d'en retrouver la place oubliée, d'en exhumer les ruines enfouies on ne sait où. Emporion est morte aussi, et de siècle en siècle s'est étendu plus loin le suaire de plus en plus

épais de ses sables funéraires. Mais sa grandeur de ville d'affaires, son importance de station et port militaire, de capitale de région frontière et de colonie romaine, la préservant de l'oubli, en ont sans cesse signalé et recommandé les ruines à la piété des générations successives, à l'attention des historiens, à l'enquête des archéologues, disons aussi, hélas ! à l'avidité vandale des chercheurs de trésors.

Et voici maintenant que ses ruines, méthodiquement explorées et fouillées, étudiées et décrites, conservées avec un soin auquel on rend hommage, sont devenues, avec le Cerro de los Santos, avec Numance, avec Mérida, un des lieux saints de l'Espagne antique. Comme à Elche ou au Cerro a revécu l'art des Tartessiens vivifié au contact de l'Orient et de la Grèce; comme l'humble Numance incarne l'héroïsme indomptable des peuples qui vivent libres ou meurent; comme Mérida rayonne de la splendide grandeur de Rome toute-puissante, Emporion éveille en un rude temps, en un rude pays de tribus à demi-sauvages, un rêve de beauté et d'harmonie. Emporion, c'est la Grèce même s'implantant en pleine barbarie occidentale avec ses mœurs polies, ses industries raffinées et ses arts glorieux; c'est l'Ibérie s'illuminant des reflets radieux de l'Hellas.



Ionie, Phocée, Massilia, Hellas, noms magiques, évocateurs de lumière et de soleil, d'acropoles sourcilleuses ceintes de nobles murailles et couronnées des frontons éblouissants des temples, de villes de marbre peuplées de statues divines ! Hélas ! Imaginations trompeuses, rêves déçus ! Emporion s'est dévoilée à nos yeux déconcertés comme un modeste petit port, œuvre de colons plus occupés de commerce que d'art. Avant-courrière de la civilisation hellénique en une contrée presque sauvage, elle eut trop de précautions à prendre pour sa sûreté, pour son négoce, et ne put s'abandonner que par instants à ses instincts natifs de vie douce, ornée et policée à l'ionienne.

Et ces traits exceptionnels, dont les fouilles nous ont apporté le témoignage infaillible, s'expliquent à merveille par la création même, les conditions d'existence et l'histoire de la colonie.

Ce n'était pas un rivage quelconque où abordèrent les caboteurs de Massilia. Du cap de Cerbères à l'embouchure du rio Ter, la côte de l'Ampourdan se découpe en baies rocheuses, en promontoires abrupts que bat souvent un flot tumultueux. Le cap Creus y projette ses éperons menaçants, le cap Mongo, la Costa Brava, leurs falaises à pic, creusées de criques et de grottes de mystère ; les petits fleuves y cherchent malaisément leurs issues changeantes, et sans le croissant mollement arrondi du golfe de Rosas, où pourtant la plage sablonneuse se hérisse trop souvent d'écueils dangereux, la terre s'affirmerait inabordable et rébarbative. Mais le golfe ouvre aux marins son refuge hospitalier.

La vaste conque profonde accueille depuis des siècles les marins en péril, et les Instructions Nautiques y marquent le salut contre tous les vents. « Si l'on est surpris dans le golfe du Lion ou désemparé de la côte de Provence par un coup de vent du Nord, on cherchera, disent-elles, à rallier la côte de Catalogne et à défaut le sud de Minorque où le mouillage de Port-Mahon s'offre en cas d'avaries. Si l'on vient de l'Ouest avec beau temps clair, vent du nord modéré, on ralliera la côte de Provence ; avec mauvais temps ou vent trop frais, ainsi qu'avec temps douteux, on ralliera la côte de Catalogne et au besoin le mouillage de Rosas. » Aussi c'est merveille, aux matins apaisés des nuits de tempête, quand a soufflé en fureur le redoutable vent du Nord, le Circius, de voir se balancer au ras de l'immense rade encore frémissante, comme un essaim de grands oiseaux marins, la flotte des vapeurs et des voiliers qui, fuyant les dangers du golfe du Lion, s'étaient posés à l'abri des caps tutélaires, et, dès le point du jour, séchant leurs grandes ailes aux premiers feux de l'aurore, s'égaillent un à un vers la grande houle du large.

De tels avantages ne pouvaient échapper aux habiles nautonniers de Marseille plus qu'aux précurseurs : rade protectrice et attirante aux confins du pays ligure, première escale au-delà des caps pyrénéens, inévitable aux caboteurs autant qu'utile aux marins de haute mer, station paisible au bord d'une plaine fertile, aisément défendue par une ceinture de grands monts prolongés au sud en hautes collines, où pouvait-on mieux s'implanter dans cette Ibérie si nouvelle et si convoitée pour y tenter la fortune du commerce ? Le choix s'imposait à leur décision à la fois hardie et prudente.

Mais il y avait loin des Indicètes à demi-sauvages aux Tartessiens policés, des rudes tribus des Ibéro-ligures mi-montagnards et mi-écumeurs de plages sans doute, farouches et soupçonneux, aux pacifiques, aux accueillants sujets d'Arganthonios. « Là, dit Festus Avienus, interprétant un vieux périple grec, s'étend l'âpre pays des Indicètes, peuple dur, peuple farouche, vivant de chasse en ses halliers. » Comment, par quelles tentations de cadeaux brillants, par quelle séduction d'éloquence le Grec subtil imposa-t-il son voisinage à l'indigène brutal ?

Il n'en obtint du moins qu'un îlot rocheux, abrupt et dénudé sans terre et presque sans plage, et la *Palæopolis*, la Ville vieille (c'est le nom qu'elle conserva à travers les âges) se présente à nous comme un humble repère battu des flots. Aujourd'hui l'île est devenue presqu'île par l'apport séculaire des alluvions du rio Fluvia et des sables roulés du fond marin qu'arrêta peut-être et fixa la masse artificielle de quelque chaussée depuis longtemps enfouie. La mer s'est lentement retirée, sauf en quelques points extrêmes du nord-est, des rochers à pic qui la bordaient. San Martin de Ampurias, au nom sonore, évocateur de gloire, n'est qu'un pauvre hameau moribond dont les maisons lézardées et silencieuses se raréfient et se dépeuplent dans une enceinte trop large, au pied d'un *castillo* en ruines, autour d'une église déchue de son haut rang de cathédrale. La silhouette pourtant s'en découpe puissante et fière

encore sur le golfe, et par delà la mer sur le grandiose horizon des Pyrénées neigeuses; le cube massif et sombre de l'église crénelée qui la couronne lourdement proteste contre l'odieuse caserne blanche des ingénieurs des dunes, qui depuis plusieurs années enlaidit et déshonore de sa tache criarde la vieille harmonie de l'îlot sacré.

De même que le détroit isolateur s'est changé en isthme cultivé, la crique arrondie où les Indicètes permirent aux colons d'abriter leurs précieuses pentécontères s'est comblée au point de laisser à peine deviner sa courbe pure, et la chaussée de pierrailles presque toujours déserte qui conduit au village chemine ici parmi le moutonnement des sables, et là parmi de plates surfaces herbeuses.

Au point culminant du village, sous l'antique église aux vigoureux contreforts, sous les vieilles maisons abritées à son ombre, dorment encore les premiers, les plus anciens souvenirs de l'héroïque et presque fabuleux comptoir. C'est là que notre imagination et nos désirs vont chercher les restes du sanctuaire où les colons d'Orient dressèrent la statue d'Artémis éphésienne, compagne et protectrice de leurs explorations téméraires, là que nous voudrions que l'on portât la pioche dans les couches profondes où reposent peut-être les débris de l'idole vénérée, avec les fondations des demeures et des magasins primitifs, et, parmi les restes d'archaïques mobiliers, quelques échantillons curieux du séduisant colportage. Quand parfois un heureux hasard fait jaillir du sol quelques vieux tessons d'argile, ce sont des débris de vases à figures noires, qui nous ramènent à la fin du VIe siècle, et c'est la même céramique qui s'exhume des plus vieilles tombes où les premiers occupants ont dormi leur dernier sommeil au bord des flots hospitaliers.

Mais les vivants ont des droits qui s'opposent aux vœux des archéologues; on ne peut justement expulser ni même exproprier les misérables habitants de San Martin, ni détruire jusqu'en ses fondements l'antique église; toute fouille reste

impossible jusqu'à ce que le dernier descendant des colons ioniens ait déserté le rocher ancestral.

Par bonheur pour l'historien et l'antiquaire, les commerçants qui faisaient de bonnes affaires étouffèrent bientôt dans leur réduit insulaire, et par séduction et diplomatie persuasive se firent concéder le droit de s'établir sur le rivage du continent. Il nous semble les voir, sans paraître songer à mal, planter sur le sable, autour de leurs navires halés, des tentes légères et de modestes baraquements, prendre un pied, innocemment, puis peu à peu, insinuants et hardis, en prendre deux, déposer leur pacotille dans de solides magasins, enfin s'installer si bien à demeure qu'il devenait impossible de chasser ces hôtes si aimables et si utiles. La nécessité d'une muraille protectrice s'imposa bientôt, et la *Ville Nouvelle* s'enferma dans sa forte enceinte de 400 pas, tandis que la *Vieille Ville* s'endormait et végétait autour du temple de la déesse nationale. Rien, que l'usure des siècles, ne pouvait désormais détruire Emporion.

C'est au milieu du ve siècle que la colonie s'est enracinée sur la terre ferme, entrant dans l'ère d'une prospérité nouvelle. La céramique nous donne encore ici son témoignage formel : les plus anciens tessons ramassés au pied des murs ou dans l'enceinte de la ville nouvelle ne sont pas antérieurs au début de cette période.

***

Dès lors l'histoire d'Emporion est assez bien connue ; elle est fort originale et peut-être unique en son genre, jusqu'à la conquête romaine, bien que le pédantisme allemand ait failli l'obscurcir. Un texte de Strabon, un texte de Tite Live sont les deux sources limpides que toutes les arguties ne suffisent pas à troubler. On ne peut manquer de les citer.

« Les Emporitains, dit Strabon (II, 8), habitaient d'abord une petite île près de la côte, on l'appelait la *Vieille Ville*. Maintenant ils habitent sur le continent. Emporion est une ville double, divisée par un mur ; elle eut d'abord à ses côtés un groupe d'Indicètes qui, tout en gardant leur vie propre, vou-

lurent avoir avec les Grecs une enceinte commune en vue de leur sécurité. Plus tard les deux villes se fondirent, l'administration des barbares se mêlant à celle des Grecs, ce qui du reste se produisit en bien d'autres lieux ». D'autre part Tite Live nous apprend que « lorsque Caton, parti de Luna pour se rendre en Espagne, arriva à Emporiae (*sic*), Emporiae était déjà composée de deux villes (*oppida*) séparées par un mur. L'une était habitée par des Grecs de Phocée, d'où les Marseillais étaient aussi originaires, l'autre par des Espagnols. La ville grecque, au bord de la mer, avait une enceinte murée de moins de 400 pas ; l'espagnole était en arrière, et le circuit de sa muraille mesurait 3.000 pas. Une troisième population, des colons romains, y fut jointe par le divin César après la défaite des fils de Pompée. Maintenant tous sont confondus en un seul corps ; les Espagnols les premiers, puis les Grecs reçurent le droit de citoyens romains. »

Le géographe et l'historien sont d'accord ; il n'y a pas lieu de torturer les mots et les phrases, comme l'ont fait Schulten et Frickenhaus, ni de substituer à des faits très nettement exprimés de plus ou moins ingénieuses hypothèses. Par exemple, nous ne voyons pas comment on peut en arriver à affirmer que la ville espagnole n'a pris naissance qu'assez longtemps après que les Grecs eurent pris possession du continent. Si Indica n'avait pas existé au moment même où débarquèrent les premiers colons, pourquoi ceux-ci se seraient-ils astreints à vivre à l'étroit sur l'îlot? D'ailleurs, argument péremptoire, on a trouvé dans les fouilles des instruments néolithiques, et par conséquent l'établissement d'une peuplade indigène en ce lieu se perd dans la nuit des temps. Voisins, plus que voisins, mitoyens et partant forcés, quoiqu'ils en eussent, de se tolérer mutuellement, mais d'autre part étrangers, divers de mœurs, hostiles par essence, ils durent se faire des concessions mutuelles et trouver des accommodements. De là cette double enceinte qui les isolait quand ils voulaient, sans supprimer les relations journalières d'une vie juxtaposée, et pouvait les unir

aussi pour les sauver, à l'occasion, des incursions dangereuses auxquelles les tribus d'alentour les exposaient trop souvent.

Mais là encore le temps fit son œuvre. La porte qui donnait passage de la ville grecque à l'espagnole fut dès le début gardée avec le même soin que celle qui donnait sur la campagne; les Grecs, qui interdisaient systématiquement à tout Espagnol l'entrée d'Emporion, n'en sortaient par prudence qu'en nombre, et, semble-t-il, suivant un roulement régulier; longtemps on s'astreignit à cette rigoureuse discipline; mais, en dépit des sentinelles, plus d'un Grec, plus d'un Indicète sautait le mur. Le commerce est un puissant facteur de relations et d'amitié : « Les Espagnols, dit Tite Live, ignorants de la mer, aimaient à commercer avec les Grecs, et les Grecs eux-mêmes voulaient leur vendre les denrées étrangères qu'ils apportaient dans leurs vaisseaux, et leur acheter les fruits de leurs champs. Ce besoin d'échanges fit que la ville espagnole s'ouvrit aux Grecs. » Elle s'ouvrit si bien que la fameuse muraille tomba un jour, et que l'on n'a plus trouvé trace de la porte si bien gardée. La fusion définitive était faite; une fois de plus le souple génie des Hellènes avait vaincu la rudesse des barbares, et su trouver les combinaisons de lois et de règlements qui assurèrent la bonne harmonie des deux races confondues.

Ainsi la double ville unifiée et prospère poursuivit sa vie laborieuse d'agriculture et de négoce, les Indicètes récoltant les produits de leurs champs, coupant et tissant le lin et le sparte renommés de leur territoire, que le cabotage des Grecs allait échanger dans les ports lointains ou proches contre l'infinie variété des marchandises rémunératrices.

Rien ne confirme mieux ces témoignages et ces hypothèses que la numismatique emporitaine. Les monnaies grecques, ibériques autonomes et ibérico-romaines de cette ville, sont certainement les plus curieuses de l'Espagne antique. D'abord, il semble bien prouvé que c'est par la colonie marseillaise que s'introduisit dans la Péninsule l'usage de la monnaie. Les pièces les plus antiques que l'on y ait trouvées, des divisions de la

drachme, l'ont été justement dans la région d'Ampurias, et ce sont très probablement des pièces emporitaines, à la face archaïque, au revers incus; quelques-unes, que l'on rapporte à la seconde moitié du v[e] siècle, portent une ou deux lettres rétrogrades qui sont les premières du nom d'Emporion. Bientôt, au commencement du IV[e] siècle, apparaît sur des monnaies plus grandes et bien frappées, sur des drachmes d'argent, la légende ΕΜΓΟΡΙΤΩΝ en caractères plus ou moins purs. Le style en est parfois assez médiocre, comme si elles avaient été fabriquées sur place par des ouvriers inexpérimentés; mais parfois aussi elles sont nettes et vraiment belles. Le droit porte une tête de femme où l'on est en droit de reconnaître Artémis, bien qu'elle ressemble à l'Aréthuse des monnaies syracusaines et soit entourée comme elle de dauphins; au revers on voit quelquefois un cheval au repos au-dessus duquel vole une Victoire, type emprunté aux monnaies carthaginoises, mais plus souvent un Pégase qui s'enlève. Dans ce dernier cas, on est frappé par un détail tout à fait extraordinaire et fait pour intriguer : la tête du Pégase est formée d'ordinaire par un petit génie plié en deux; ses bras allongés le long de ses jambes constituent tant bien que mal, mais plutôt mal, le museau, tandis que ses ailes figurent les oreilles. Cet enfant étrange est-il le frère de Pégase, Chrysaor, jailli comme lui de la tête coupée de Gorgone, ou bien un Cabire? La question reste obscure, mais du moins n'a-t-on jamais vu fantaisie plus incongrue; elle est vraiment indigne du goût des Grecs.

Mais elle plut sans doute beaucoup aux Indicètes. Ceux-ci ne tardèrent pas à comprendre combien la monnaie a d'avantages, et à en adopter l'usage; ils frappèrent force pièces de bronze d'après le système romain. Or, tandis que l'avers représente toujours une tête casquée de Pallas, le revers porte le plus souvent Pégase-Chrysaor. Ces monnaies indigènes, dont la légende ordinaire en caractères ibériques se lit ↑ℙ ΨΕ̇ΞΕΝ (unt cescen?), mot que les Grecs et les Romains ont transcrit *Indica*, sortent de coins imités du grec, mais très barbares.

Comme la plupart des monnaies ibériques (peut-être le principal atelier de ces monnaies fonctionna-t-il d'ailleurs à Emporion), elles altèrent à plaisir la pureté des images qu'elles imitent, tournent le profil de la déesse en caricature, déforment le grand casque et lui adaptent des cimiers extravagants. Les mêmes types, devenus ainsi très caractéristiques, se retrouvent sur les pièces à légendes romaines, et cette monnaie barbare semble s'être substituée complètement à la monnaie grecque que l'on ne frappe plus.

Comme l'amalgame de la colonie grecque et de la ville indicète fit d'Emporion une ville hybride que l'apport romain rendit plus confuse encore; comme dans les ruines déblayées le grec, l'ibérique, le romain se superposent, s'enchevêtrent et finissent par se brouiller, de même les éléments du monnayage se confondent en s'altérant, et les pièces du municipe romain sont un mélange où l'art, hélas ! n'a rien gagné. Nos aïeux gaulois furent plus heureux ou plus habiles, et les nombreuses imitations qu'ils firent des drachmes d'argent emporitaines ne sont pas toujours indignes d'elles, bien que l'inévitable Chrysaor et la naïveté des inscriptions dénuées de sens nous fassent sourire.

Telles quelles, les monnaies d'Emporion, dont la circulation fut intense sur toutes les côtes d'Espagne jusqu'à Carthagène, sur les territoires des Ausétans et des Ilergètes, dans les Baléares, et en Gaule, dans la région pyrénéenne, à Perpignan, Narbonne et Nîmes, sont le témoignage d'un commerce très florissant.



La conquête, puis la paix romaine vinrent consolider encore les liens devenus fraternels, infuser aux Emporitains un sang nouveau et prolonger l'ère de leur prospérité. Leur ville, depuis le jour où Cn. Scipion y débarqua pour affronter Hannibal, en 218, devint une base importante d'occupation. Si elle se souleva contre ses nouveaux maîtres, ce qui, en l'année 195, attira l'intervention décisive de Caton, ce fut une résistance éphémère,

et ce fut la dernière. César put sans difficulté, en 45, établir sa colonie. Mais la concurrence de Tarragone et des autres villes romanisées de l'Espagne citérieure, mieux situées pour les intérêts politiques et stratégiques de Rome et les intérêts commerciaux de la Province, lui fut fatale. Abandonnée peu à peu, elle disparaît sous les sables qui s'amoncellent et l'étouffent. Quelques habitants restent fermement établis dans la Vieille-Ville insulaire, à qui le Christianisme rendra un peu de vie, si bien qu'elle deviendra, sous le nom d'Ampurias, siège d'évêché et capitale de l'Ampourdan; les autres se dispersent ou s'installent au lieu tout proche où leurs descendants vivent encore, à la Escala.

Peut-être faut-il chercher la raison la plus décisive de cette mort d'Emporion dans l'ensablement du port que ne put assez protéger le môle dont il subsiste un grand tronçon. Incapables de lutter contre l'envahissement de leur petite rade, les marins, pêcheurs et caboteurs, durent chercher un meilleur refuge, et le trouvèrent tout près de là dans une crique voisine; mais les temps étaient changés, et ils ne purent que végéter dans leur nouvelle demeure.

C'est que le vent est dans ces parages un ennemi redoutable. On a tout dit sur le Circius, notre mistral, que les anciens divinisèrent, que les Félibres révèrent et chantent, que les Provençaux aiment pour ses grands souffles rafraîchissants et redoutent pour ses colères mugissantes; la Tramontane qui fait rage en Ampourdan, moins terrible et tapageuse, a pourtant avec ce terrible adversaire, au grand large du golfe, d'ardents conflits qui soulèvent la haute houle tumultueuse et forcent les navires à la fuite. A travers la plaine nue de Castellon, que coupent à peine des fossés humides et des canaux bordés de saules tordus, quand le vent tombé des monts se précipite sans obstacles, le voyageur avance avec peine, et les alignements pressés de roseaux secs plantés en guise d'écrans tout le long des routes balayées se balancent, se couchent et se relèvent, se serrent et s'écartent tour à tour en ondulations sifflantes sans protéger

des rafales ni de la poussière. Mais il est un autre vent encore, le vent d'est, venu de la mer, plus fatal aux rivages emporitains. Celui-ci drosse contre la côte les lames de fond chargées de sable; le sable se dépose et s'amasse au bord du rivage qui peu à peu s'élève, et pas à pas, avec le temps, la mer recule des anses comblées et des plages émergeantes. Puis le vent galope sur les dunes nouvelles, rasant et frisant leur surface molle, la soulève et l'emporte en nuages poudreux qui s'abattent sur le continent. Le sol est saupoudré de minces couches superposées; les grains subtils du sable s'insinuent aux moindres trous, aux moindres fissures, s'accrochent aux moindres aspérités, et chaque jour plus dense et plus lourd s'étend et s'épaissit le suaire. En vain les ingénieurs cherchent depuis plusieurs années à arrêter la dune envahissante par des levées et des chaussées savantes, à fixer le moutonnement du sol par d'habiles plantations de pins et de genêts : le vent, sans redoubler son effort, se joue à travers les arbres et par dessus les levées; son aile balaye et cueille la palpable poussière, la transporte et la jette plus loin au sol en larges traînées qui se rident. Alors, aux heures de bourrasque, le visiteur d'Emporion enveloppé, secoué, retourné, reçoit au visage la rude et brutale caresse d'une pluie solide, et, comme le voyageur de la fable, serre en vain son manteau sur ses épaules flagellées.



Fuyez, au cours de ces matinées pénibles, les lieux où Emporion a dormi de si longs siècles son sommeil de ruine ensablée. Mais si le jour s'est levé sans nuages, si la mer apaisée roule mollement sous le gai soleil ses paresseuses ondulations d'azur, si l'Ampourdan repose dans le calme profond de sa campagne lumineuse, si les Pyrénées découvertes, dominées par le Canigou, découpent à l'horizon leurs splendeurs neigeuses dans le ciel pur, quel charme d'errer de San Martin à la Escala, tous les

sens enchantés de l'harmonieuse nature, tout l'esprit ému des antiques souvenirs qui ressuscitent et surgissent en foule !

C'est qu'Emporion, admirable champ de fouilles longtemps abandonné à l'ignorance cupide des pilleurs de tombes ou bien à l'activité maladroite d'antiquaires de village, a enfin éveillé la sage et méthodique curiosité scientifique.

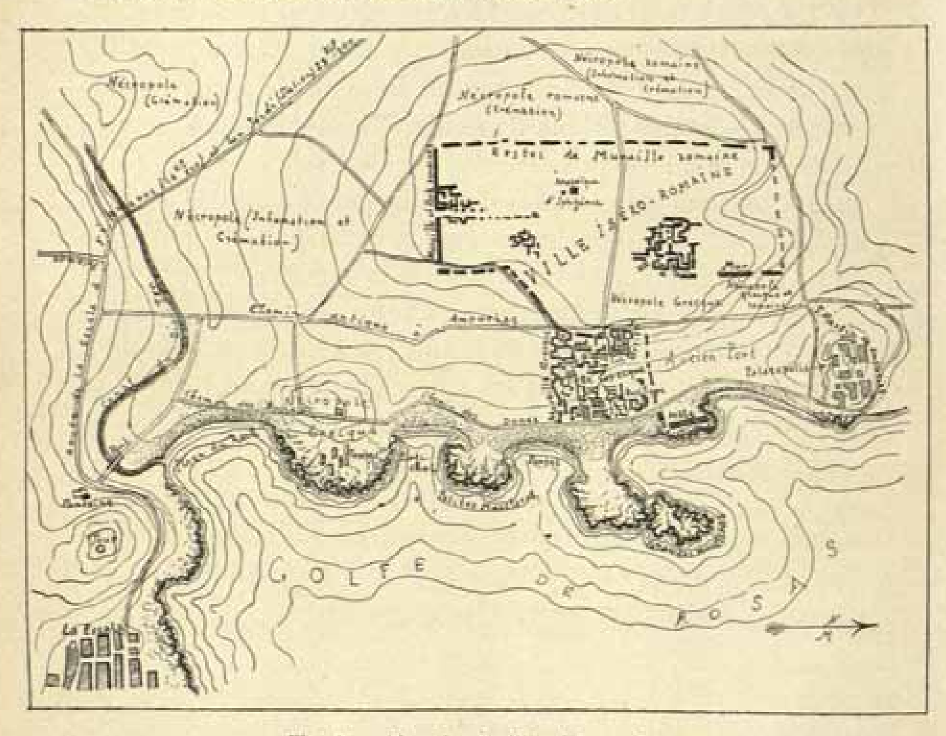


Fig. 1. — Plan des fouilles d'Ampurias.

La nécropole du *Portichol*, trop facile à reconnaître et à explorer, n'est depuis longtemps qu'un résidu de tombes éventrées et pillées. Les trésors de ses vases peints et de ses terres cuites, de tout son précieux mobilier funéraire, sont dispersés aux quatre coins de l'Europe, et seuls les musées de Gérone et de Barcelone, certaines heureuses collections privées en gardent quelques restes authentiques. Mais la ville

n'avait que peu souffert, égratignée çà et là par quelques explorations éphémères. Tout vraiment restait à faire lorsqu'en 1909 la Commission des Musées et le Conseil général de Barcelone, sur l'initiative de l'illustre architecte Puig y Cadafalch, entreprirent des travaux réguliers. Menée à bien par MM. Cazurro et Gandia, l'œuvre a été poussée très loin déjà, et de belles et savantes publications en ont fait connaître sans retard les principaux résultats (fig. 1)[1].



Comme il était tout indiqué, la fouille s'est d'abord attaquée à la ville grecque étagée au flanc d'une basse colline, le long du port aujourd'hui comblé, dans son enceinte de quatre cents pas.

Si la muraille dont ont parlé Strabon et Tite Live a disparu par endroits au cours des siècles, ailleurs elle a subsisté large et forte; l'on en peut suivre en maintes places le tracé ferme et régulier, dont les mesures correspondent assez exactement à la donnée antique.

Nous avons dit que lorsque la colonie grecque se fondit avec la ville des Indicètes, le mur qui les séparait n'avait plus sa raison d'être; ce mur mitoyen, qui suivait du Nord au Sud le bord du talus, a sans doute été rasé, mais on le devine encore; au contraire, s'il y eut une muraille le long du rivage, comme il est probable, elle n'est plus depuis longtemps; il n'en reste pas le moindre vestige.

Mais la ligne du Sud, tournée vers la campagne, *versa in agros*, est encore debout, et quoique découronnée et rabaissée, a bravé les siècles. La vue en est faite pour surprendre et dérouter l'archéologue (fig. 2).

1. Il n'a pas été publié encore de plan d'ensemble des fouilles; il faut donc nous contenter pour le moment du sommaire relevé d'ensemble, du reste fort exact, que nous empruntons à M. Cazurro, *Guia de las ruinas d'Ampurias*.

Puisque la Ville Neuve naquit vers 450, on s'attendait à découvrir un de ces chefs-d'œuvre de construction savante et pure où triomphèrent les architectes au siècle de Périclès : des assises régulières finement jointoyées, des surfaces ravalées et parées avec une soigneuse adresse, tout un art digne de ces temps privilégiés où la pierre docile se prêtait à tous les raffinements de la technique, où l'utile s'ornait toujours de goût et de



Fig. 2. — Muraille de la ville grecque (sud).

beauté. Tout au plus pouvait-on prévoir quelques souvenirs archaïques, quelques irrégularités d'assises, ou l'usage d'un appareil un peu vieilli avec d'excusables défaillances de travail. Au contraire la fouille nous a mis en face d'une œuvre barbare ; puissante assurément, imposante et belle pour sa force massive, la fortification nous recule jusqu'aux âges lointains des bâtisses cyclopéennes. D'énormes et lourds quartiers rarement équarris s'entassent en apparent désordre, mêlés de quartiers moins volumineux, tandis que de petites pierres bloquent les trous et les interstices. De ci de là on devine un souci d'alignement et d'assises, mais l'œil n'en peut suivre au-delà de

quelques mètres la ligne horizontale qui bientôt se brise et chevauche ; à peine quelques joints verticaux s'égarent dans la confusion des obliques et des courbes. Et comme la surface extérieure n'est que bosses, éclatements et ravalements en cuvettes, on se croirait brusquement transporté à Tirynthe où Mycènes, ou plutôt à Gérone, Tarragone ou Sagonte, en pleine



Fig. 3. — Porte de la cité grecque.

époque, en pleine ville ibériques. A peine aux angles saillants, où les matériaux sont entassés avec plus d'ordre, les arêtes sont-elles dressées en lignes droites et bien normales.

L'explication du fait paradoxal nous semble d'ailleurs assez simple : les intrépides marins et les négociants qui allaient chercher fortune vers les lointains rivages, en gens rudes et pratiques avant tout, ne durent pas emporter dans leurs bagages un grand souci de la beauté architecturale. Si un véritable artiste les suivit parfois, ce fut quelque tête chimérique, avide d'aventures et de sensations nouvelles, que la fortune ne

favorisait pas dans sa patrie. A s'installer, les colons employaient sur place les ouvriers indigènes, quels qu'ils fussent, et leur souple nature s'accommoda des métiers et des industries locales. Emporion avait besoin, et sans délais, de murailles fortes plus que de belles murailles, et peu leur importa que la construction en fût rudimentaire, que l'aspect en rap-



Fig. 4. — La ville grecque. Vue partielle des fouilles.

pelât les rébarbatives enceintes des âges héroïques plus que les élégantes fortifications modernes de leur métropole.

Même la porte qui s'ouvre dans le milieu du mur et qui jouait un rôle si important dans la vie de la cité, cette porte que surveillait jour et nuit un des magistrats, tandis qu'un tiers des citoyens, la nuit au moins, faisait sentinelle sur le mur lui-même, cette porte n'a pas la disposition mûrement étudiée que donnèrent aux portes fortifiées les ingénieurs militaires de Mantinée par exemple, ouvrages que nous pouvons citer bien

que l'époque en soit un peu plus tardive. Elle ne se défendait que par une herse massive, dont elle a conservé les deux glissières profondes, et par la masse de deux bastions avancés qui la flanquent, où furent employés des rochers colossaux. La rue intérieure qu'elle dessert y aboutit toute droite, sans ces angles et ces retours ingénieusement funestes à un envahisseur. Nous



Fig. 5. — La terrasse des sanctuaires.

ne savons pas d'autre part quel système d'abris, de chemin de ronde ou de créneaux protégeait les soldats veillant à la brèche de la porte, aux saillants ou au faîte. Mais partout la fortification porte la même empreinte d'artisans robustes, frustes, contents de peu (fig. 3).

Oui, dans cet amoncellement de blocs pesants, dont quelques-uns cubent près de sept mètres et pèsent plus de 16.000 kilogrammes, nous reconnaissons la main de vigoureux Ibères à la solde des riches colporteurs, et c'est aussi leur main qui se retrouve dans presque toutes les constructions que les fouilles ont exhumées à l'intérieur de la ville.

Sans nous attarder à décrire par le menu les rues, les carrefours et les places, les escaliers, les édifices publics et privés qui s'enchevêtrent et s'étagent dans le trapèze de l'enceinte grecque depuis ce qui fut le rivage du port jusqu'au bord du plateau qui s'étend en arrière (fig. 4), ensemble où se dénote un médiocre désir de luxe et même de confort, il nous suffira d'étudier une ou deux des constructions les plus importantes pour que ressorte bien en évidence cette idée maîtresse.

Les temples, sans aucun doute, et les petits sanctuaires devaient être les monuments les plus soignés de la ville nouvelle ; la pioche en a retrouvé les ruines sur la plus haute terrasse, comme on devait s'y attendre. Mais ce ne sont pas, hélas ! (fig. 5) de brillants édifices de marbre, à la riche décoration éclatante, évoquant les souvenirs glorieux de l'Acropole (fig. 6).



Fig. 6. — Sanctuaire grec.

Un petit sanctuaire, consacré peut-être à Esculape, n'est qu'une pauvre chambre oblongue, mesurant 8^{m},80 sur une face et 5^{m},20 sur l'autre, sans péribole, sans péristyle sans doute, n'ayant pour tout ornement qu'une moulure très simple à la hauteur de l'entablement. Un fragment informe de chapiteau dorique, un fragment de base de pilastre permettent tout juste de supposer que la façade comprenait deux colonnes entre deux antes. On a reconnu que le temple avait subi à l'époque romaine des réparations dont le sol en pauvre mosaïque est un témoignage certain ; mais il est bien d'origine grecque, comme le prouvent les débris de céramique du IVe siècle trouvés sous cette mosaïque, et surtout un petit autel, transporté au musée de Barcelone, dont le fût cannelé s'évase élégamment en cloche vers la base, et dont le sommet s'ornait de fermes volutes

ioniques. C'est à peu près la seule pierre architecturale d'Emporion qui révèle sinon le ciseau, du moins la pensée et le goût d'un Hellène.

Une autre construction sacrée, un peu en avant et en contre-bas de la précédente, s'élevait sur un modique soubassement de moellons bordé d'une maigre moulure, que cachait heureusement une couche de stuc. Ce n'était qu'un édicule, et nous ne doutons pas que les murs aujourd'hui ruinés de la modeste cella carrée n'aient été qu'une simple maçonnerie de village. Ici pourtant s'affirme l'intervention d'un architecte grec, car on a recueilli autour du soubassement, avec un fragment de bon chapiteau ionique, un bel antéfixe d'angle, de dessin sobre et vigoureux, et trois mufles de lions en terre cuite, tous les trois différents, dont le style légèrement archaïque fait songer aux belles gargouilles d'argile des vieux chéneaux de Grèce. Sans doute quelqu'un de nos navigateurs en avait-il lesté sa profonde pentécontère.



Fig. 7. — Soubassements grecs (face antérieure).

Malgré tout, ces deux sanctuaires marquent des cultes pauvres et populaires ; plus humbles encore sont les deux soubassements qui subsistent un peu en contre-bas à côté d'eux ; ils reposent sur une plateforme dont la face antérieure est verticale, et comprend sur le sol une double assise de pierre dont la plus basse est très mal taillée et appareillée (fig. 7), tandis que la face postérieure s'étend en quatre degrés d'accès. Ces degrés, comme tout le reste de la plateforme et les deux soubassements eux-mêmes, sont de construction simple et rustique. Un stuccage en dissimulait la pauvreté, et le bord des socles était garni non pas même d'une moulure, mais d'un simple bandeau plat (fig. 8). Tout près de là, et certainement en rap-

port avec ce monument, est encore à sa place un autel quadrangulaire en forme de piédestal, aux flancs striés de cannelures, dont le feu des sacrifices a noirci la tête concave. Quelles divinités se dressaient en plein air sur ces socles sans apparat ? Le style de l'autel et les tessons recueillis alentour indiquent une époque assez ancienne. et nous ne sommes pas étonné que l'on ait déterré tout auprès les débris de deux statues archaïques



Fig. 8. — Soubassements grecs (face postérieure).

d'argile. Du moins, à défaut de l'éclat des marbres et du luxe des ornements, les dévots qui montaient jusqu'aux sanctuaires avaient du haut de la colline, par dessus les maisons basses, l'horizon infini de la mer étincelante et les vastes routes humides largement ouvertes vers l'orient paternel.

En sa modestie même et sa pauvreté, édifiée et décorée par l'outil malhabile des mercenaires indicètes, cette terrasse des dieux est pourtant la partie la plus soignée, la plus artistique de la ville, et çà et là semblent s'y éveiller l'esprit et le goût de la mère-patrie. C'est ainsi que les murs de soutènement sont

par endroits assisés avec des pierres bien équarries et jointées avec une régularité, une correction inattendues, comme dans



Fig. 9. — Escalier de la terrasse des sanctuaires.

la plus classique ville de l'Hellas; l'œil se repose avec complaisance sur ces lignes pures dont l'ordre et l'harmonie suffisent à créer presque de la beauté (fig. 9 et 10).



Fig. 10. — Soutènement d'un temple grec.

La Néapolis emporitaine a subi plus d'un remaniement au cours de la période romaine, surtout dans le quartier du port. Il semble qu'on y ait dégagé une place pour y construire un temple plus grand et plus riche que ceux de la ville haute. Ce temple, dont le plan se lit assez nettement, et dont il subsiste le socle surélevé, fut peut-être voué à Sérapis; il rappelle à la

fois les temples pompéiens d'Isis et de Mercure, et mériterait une étude sérieuse avec un essai de restitution. Disons seule-



Fig. 11. — Temple de Sérapis (?)

ment que si la disposition en est empruntée à de bons modèles, si l'architecte a cherché à lui donner le décor classique des colonnes et des portiques, il n'en est pas moins apparent que la matière de la construction était vile et la main-d'œuvre maladroite. Si la maçonnerie de la base même de l'édifice est garnie de dalles bien taillées et bien ajustées, dans une alternance un peu rare mais non sans élégance, ce n'est là qu'un placage sommaire, sans grande valeur architecturale, et tout le reste de la bâtisse est fait de masses stucquées, dont l'âme, tantôt moellons, tantôt pierres sablonneuses, est d'un travail rapide et sans prix. Même les colonnes du portique, dont il s'est conservé quelques fûts et quelques chapiteaux d'ordre dorique-romain, sont d'un style banal et pauvre qui défie tout



Fig. 12. — Degrés du temple de Sérapis.

intérêt. Ici encore les Emporitains n'ont fait appel qu'aux ouvriers du pays dont la longue fréquentation des Grecs n'avait que fort mal dégrossi les générations successives (fig. 11 et 12).

Chose curieuse, et qui s'explique pourtant : peu soucieux des demeures de leurs dieux et sans doute de tous les édifices comme aussi de leurs maisons particulières, les Emporitains



Fig. 13. — La grande citerne.

se sont particulièrement appliqués à quelques travaux d'utilité publique. Les œuvres les plus étudiées, les plus magistralement construites, sont assurément les deux grandes citernes qui, creusées en plein quartier des temples, rassemblaient et conservaient la provision d'eau de la cité. Les Grecs y ont imposé l'ingéniosité pratique qui s'alliait si bien chez eux avec l'amour du beau, et les profonds réservoirs, étroits et longs, recoupés d'arcs vigoureux maintenant la poussée des terres, cimentés proprement et bien étanches, défient les reproches de toute critique (fig. 13).

Tout près de la citerne, dans un recoin de ruelle, un curieux appareil attire l'attention : c'est un demi-cercle de hautes amphores minces, accolées les unes aux autres au nombre de sept autour d'un petit bassin, et qui, percées un peu au-dessus de leur pied en pointe et remplies sans doute de charbon et de sable, formaient le plus simple et le meilleur des filtres (fig. 14).

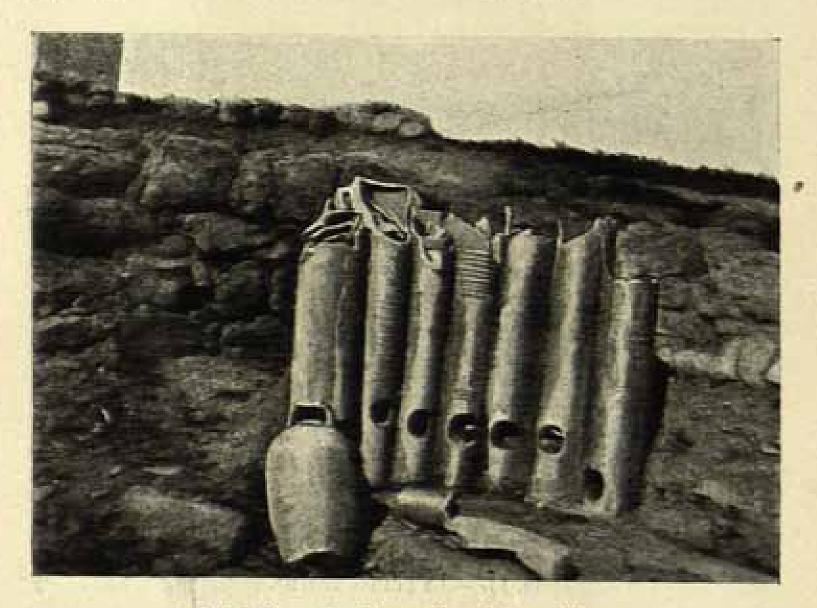


Fig. 14. — Amphores disposées en filtre.

Que d'ailleurs on n'exagère pas notre pensée : s'ils ont eu peu de souci de la belle architecture, les Grecs d'Emporion n'ont pas fait fi des délicatesses de l'art et du charme qu'il ajoute à la vie ; ils ne pouvaient démentir leur race privilégiée, renier leur instinct d'élégance et de goût. Leurs modestes temples, leurs simples demeures s'agrémentèrent de statues et d'objets délicats. Les beaux vases à figures rouges n'étaient pas réservés à l'ornementation des tombeaux ; les débris en abondent dans les couches profondes des remblais, et si les sculp-

tures de terre cuite, de marbre ou de bronze ont presqu'entièrement disparu de la ville lors de son abandon, ou des ruines au cours des siècles, quelques pièces de choix se sont pourtant retrouvées lors des fouilles.



Fig. 15. — Statue d'Asclépios.

Ainsi la statue de marbre d'Esculape dont le morceau principal fut découvert dans la grande citerne, et le reste entre cette citerne et la terrasse du temple auquel on a par suite donné le nom du dieu, est une bonne statue de culte qui date

probablement du ve siècle, et où l'on n'hésite pas à reconnaître un original grec. L'attitude est simple et noble; la tête, à la chevelure et à la barbe olympiennes, est empreinte d'une douce majesté. L'étoffe du grand manteau qui enveloppe le dieu, ne laissant à nu que le torse, ici se plaque au corps, souple et



Fig. 16. — Aphrodite.

transparente, là s'étale ou se drape à grands plis disposés sans recherche. Parmi les innombrables images du dieu guérisseur, dont beaucoup sont de ce même type devenu banal, celle-ci est certainement l'une des plus admirables et mérite la place d'honneur qu'elle a prise au musée de Barcelone (fig. 15).

Pourtant, à cette statue colossale (2^m,20), combien est préférable une exquise petite tête de femme, haute de 12 centimètres seulement, qui est un chef-d'œuvre de grâce (fig. 16)! Enchanté

de cette trouvaille qui datait, heureux augure, des premiers jours des fouilles, D. Ramón Casellas a écrit : « Infiniment plus belle que tout ce qui a été trouvé jusqu'à présent, et infiniment plus belle que tout ce qui sera trouvé dans la suite, elle est aussi plus belle que la tête d'autres divinités féminines de renom universel, celle de la Vénus de Milo par exemple... » Plus belle que la Vénus de Milo, c'est beaucoup dire, et D. Ramón se laisse entraîner un peu loin par son légitime enthousiasme. Du moins est-il certain que la Vénus d'Emporion, que l'on a prise à tort, selon nous, pour une Diane, est une pure merveille. Jamais le génie grec n'a rêvé beauté plus suavement idéale : les yeux noyés de plaisir, la bouche entr'ouverte au soupir, la tête lasse inclinée sur l'épaule, tout est langueur et volupté. Et, par un véritable sortilège, le marbre s'assouplit en chevelure ondulée, ou s'anime en chair savoureuse sous le ciseau léger et doux qui glisse et enveloppe comme une caresse d'amour. O Scopas, ô Praxitèle !. . Honneur au marchand raffiné qui apporta aux Indicètes incultes ce fruit génial de sa divine patrie ! Vénus d'Emporion, Dame d'Elche, vous êtes les symboles immortels de l'Ibérie policée par l'Hellas !

(*A suivre*) Pierre Paris.

THE SUMERIAN VIEW OF BEGINNINGS[1]

At the meeting of the *Society of Biblical Literature* held in New-York during Christmas Week, I read a paper (December 28th. 1915) under the title *A Doubtful Sumerian Paradise*, which dealt with the interesting and exceedingly difficult Sumerian text recently published by Dr. Stephen Langdon of Oxford. As is indicated by the title of his publication[2], Dr. Langdon believes that the text contains a Sumerian account of Paradise, of the Flood and of the Fall of Man: and if his interpretation is correct, the bearings on Biblical traditions would be very important. My study of the text has led me to a totally different interpretation and, as some months may elapse before I shall have the opportunity of publishing my paper on the subject in full, I venture to set forth the results in a brief summary, both because of the importance of the text itself and because of the widespread interest that it has aroused; and also in the hope that my suggestions may lead other scholars to take up the text without delay and help in the solution of the many difficulties which the text presents. Let me add that I have no personal controversy with the industrious editor and interpreter of this text, the discovery and publication of which entitle him to the gratitude of his colleagues. I have merely

1. Also published in the *Journal of the American Oriental Society*, vol. XXXVI, pp. 122-135 (june 1916).

2. *The Sumerian Epic of the Paradise, the Flood and the Fall of Man* (*University of Pennsylvania Museum, Publications of the Babylonian Section*, vol. X, nº 1, Philadelphia. 1915). See also two preliminary articles on the tablet by Dr. Langdon: 1º *Preliminary Account of a Sumerian Version of the Flood and the Fall of Man* (*Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 1914, pages 188-198). 2º *An account of the Pre-Semitic Version of the Fall of Man* (*ibid.*, pp. 253-263).

reached different conclusions as a result of my study of the text, which I here set forth. My readings of the text, I should add, are based on a collation of the tablet made with the cooperation of my student Dr. Edward Chiera, of the University of Pennsylvania.

***

1. The text, as Langdon himself recognized in a general way, stands in close relation to the fragment published by Dr. Poebel about two years ago in his volume of *Historical and Grammatical texts* (*Publications of the Babylonian Section of the Museum of Archaeology of the University of Pennsylvania*, vol. V, pl. I (Philadelphia, 1914). According to Poebel's interpretation, this tablet contains an account of Creation and then passes on to a description of the Flood. A comparison of Poebel's fragment with Langdon's text shows that both consist of three columns on the obverse and on the reverse and, what is particularly striking, the width of the two tablets is exactly the same. Both texts are in Sumerian and the character of the writing is identical. Besides some analogous expressions common to both tablets, the name of the place which Dr. Langdon reads as *Dilmun* occurs in Dr. Poebel's text (column 6, line 12), written with what may be a phonetic complement *na*, precisely as at the close of Langdon's text (column 6, line 50). The two texts evidently belong to a series, and if this be admitted, the fact that in Poebel's text a full account of the flood is given, with Ziugiddu as the hero who escapes, makes it unlikely that Langdon's text should also contain, as he believes, an account of the Deluge. Of the two texts Langdon's comes first and I believe Poebel's represents a direct successor. If, therefore, Langdon's tablet is the first of a series, Poebel's would be the second. Let us hope that a further search among the Nippur collection of the University of Pennsylvania fragments will result in completing Poebel's tablet.

2. Langdon's text, according to my interpretation, begins with a description of a time when the earth existed, with

mountains and even cities, to be eventually inhabited, but before there was any animal or human life in the world. The gods are in existence in a particular place, described as « holy » and designated as a mountain, with « country » and « city » used apparently as synonyms. The god Enki (or Ea), the great god of the waters, and his consort are represented as dwelling in the place « alone ».

3. The name of the mountain in which the god and goddess dwell is read by Langdon « Dilmun », but he himself admits (page 8, note 1) that the sign used is not the one ordinarily read as Dilmun. Poebel is more cautious and while suggesting the possibility of Dilmun, does not accept it as a certainty (page 61, of his translation and discussion of *Historical and Grammatical Texts*). I doubt very much whether Dilmun is intended, the only point in favor of which is the use of the syllable *na* after the compound ideograph in Poebel's text and in *one* instance in Langdon's text (See above under 1). This, however, in itself, cannot be regarded as conclusive. Langdon's view (following Jensen) that Dilmun is not, as is supposed by the majority of Assyriologists, an island in the Persian Gulf but to be sought for on the eastern shore, will be fully discussed in my paper.

4. The text being a poem, we must be prepared for poetic language. What Langdon takes (p. 6) for a description of Paradise where animals lived in peaceful tranquility, where there were no diseases and where people did not grow old (column 1, lines 13-25), I take as a poetical description of the time when no animals and no human beings existed. When it is said that « The raven did not croak, and the kite did not shriek », that « the lion did not kill and the wolf did not plunder », it is simply a poetic way of saying that neither birds of prey nor animals of prey existed in the place where a god and goddess dwelt, as the text specifically says « alone » (lines 7 and 10). The same applies to the domestic animals and birds enumerated in the following lines, and similarly when the text tells us

that « one did not say « eye disease' », nor « headache », the conclusion to be drawn is that no demons of disease existed, because there were no people to catch the disease, or, to put it in the Sumerian way, there were no people into whose bodies demons could enter. People « did not say 'Father' and 'Mother' » (not necessarily « old man » and « old woman », as Langdon renders the Sumerian terms), because there were no fathers or mothers and therefore no children. This is the reverse of what we find in Sumerian lamentation hymns where, in order to contrast the present desolation with former joys, it is said that in former times the wife said « My husband », the maiden said « My brother », the mother said « My child », the young girl said « My father », etc. (See Langdon, *Sumerian and Babylonian Psalms*, p. 292) to indicate that there were husbands, brothers, children and parents in those days.

5. The reason for the absence of animals and human life is indicated in column 1, line 26, where it is specifically said that « in the holy place no water flowed and that no water was poured out in the city ». In substantiation of this we find (lines 31 to end of column 1) Ninella, who appears to be both daughter and consort of Enki, complaining to her father that he has founded a city but that the city (line 35) « has no canal ». She appeals to him (column 2, lines 1-6) to give the city sweet or drinking water in abundance, and in accord with this we find (column 2, lines 12-19) Enki changing the gathering of « bitter waters » into « sweet waters ».

6. There follows what is perhaps the most interesting feature of the tablet (column 2, lines 21-32), the scene, described with primitive frankness, of the copulation of the god Enki and his consort Nintu or Nintud (whose name means 'goddess of birth') as a result of which (line 33) the fields are « inundated ». This point of view, according to which fertility arises as a result of the union, or the marriage between a god and a goddess, is familiar to us in primitive myths, and it is sufficient in this summary to refer for many such examples in

J. G. Frazer, *The Magic Art*, vol. II, chapter XI (*The Influence of the Sexes on Vegetation*) and chapter XII, § 2 (*The Marriage of the Gods*).

7. Dr. Langdon, having failed to understand the passage just referred to, takes the description following, in lines 34 to the end of colum 2, as an account of the Deluge. All, however, that is actually indicated in these lines is that the fields were inundated or, as the text says, « received the waters of Enki », for one day in each of nine months. This ninth month is described (line 42) by two signs indicating « productiveness » and « water ». It looks to me as though there were suggested here in the myth an analogy between the duration of the rainy season and the nine months of pregnancy. Line 43 of this column, reading, « Like fat, like fat, like rich (or « good ») cream [1] » (not « tallow », as Dr. Langdon proposes) has reference to the abundant vegetation that follows upon the rainy season; and to place the matter beyond all doubt, it is expressly said that it is Nintu (« the goddess of birth » as her name signifies) who has « brought forth ».

8. In column 3 the same description of the « fields receiving the waters of Enki » with the inundation extending over a period of nine months (only one day in each month being specifically named) occurs twice, and it is evident that there is also associated with it a symbolism connecting this inundation with the resultant fertility. The goddess Ninshar [2] calls upon Enki to show favor to her, whereupon *Usmu* [3], the messenger

1. Dr. Langdon (p. 6) interprets this text line to mean that all mankind, after the deluge of nine months « dissolved in the waters like tallow and fat ». Apart from the improbability of such an explanation of the metaphor, the comparison is somewhat unfortunate; the one thing that fat and tallow do *not* do is to dissolve in water.

2. So the reading is clearly throughout column III (except line 40), in lines 1, 5, 8, and not Nintu (or Nintud) as Langdon reads. Ninshar may, however, be merely a variant name for Nintu, just as Nin-Kur (column 3, lines 21, 25, 28), « Lady of the Mountain », appears to be.

3. Or Isimu, written Kur-Igi-Gunu-Nun-Me. The signs in lines 3, 6, 23, 26, as well as column. 5, lines 16 and 19 clearly give the name of the god Usmu

of Enki, is directed to perform apparently some purification rite both for the goddess and for the « son of man », here used in a generic sense for mankind. It is in connection with this somewhat obscure « purification ceremony « that Enki, addressed by his messenger as « my king », makes for a boat which is described as sinking two-thirds of its bulk as it floats on the waters, after which we have the passage of Enki, inundating the fields. The boat, I take it, is the one in which the god, as the presiding genius over the waters, sails and to which there are numerous references in Cuneiform texts, e. g., in the Syllabary K. 4378 (Delitzsch, *Assyrische Lesestücke*, 3[d] ed., p. 88, col. V, 31).

9. At the close of column 3, the goddess Nintu and a god whose name may be read either *Tag-Tug* or *Shum-tug* or *Tag-tush* or *Takku* (which I regard as the correct reading) are introduced, but in a passage too obscure to be briefly treated in this summary. Suffice it to say, however, that there is no reason to assume that Tag-tug is anything but a god. His name is written with the usual determinative for deity, and in order to convert him into a human being Langdon translates the determinative and thus obtains « the divine Tag-Tug ». In this way any god can be transformed into a human being[1].

10. Column 4, though badly mutilated at the beginning, clearly contains further references to the irrigation and inundation of the fields, as a result of which the earth is in bloom. The significance of the scene described in the closing portion of this column in which the god Enki is represented as coming to

or Isimu (*Cuneiform Texts*, XXIV, Pl. 16, 45). Kur Igi-gunu-Nun-Me specifically named the « Messenger of Enki ». See also Meissner, *Seltene Assyr. Ideogramme*, n° 688 and passages quoted by Zimmern, *Babylonische Busspsalmen*, p. 49 seq.

1. All that Langdon says on this point (p. 55, note 1) is beside the mark; and the same applies to his note 2 on p. 51. In col. V, as in col. III, « my king » always refers to Enki. This Tag-tug (assuming this to be the reading) has no connection whatsoever with Langdon's supposed deluge, for he is not mentioned at all till the close of col. III. To connect him with the « deluge » Langdon has to assume that he is referred to as « my king » (col. 3, 9 and 29).

the god Tag-Tug (or however his name is to be read) and knocking at the door of the latter's temple and upon its being opened, announcing himself as a gardener offering his fruits for sale (?) (line 42). — I confess is not clear to me, but there is evidently here again some symbolism suggesting the rich return of fruits that comes as a result of the filling of the canals and of the water courses. I am inclined to believe that the harvest rejoicing is more or less symbolically described, but I am not at all sure of this.

11. Column 5 gives a most interesting account of the way in which Usmu, the messenger of Enki, instructs some one — presumably the first man or mankind — in the use of plants and trees. Usmu assigns names to the various plants, which, according to the Sumerian as well as the Babylonian idea, is equivalent to fixing their fate or, as we would say, determining their character. Eight plants and trees are named, divided into two groups, — such as grow above the ground the fruits of which are, therefore, « cut », and such as grow below the ground which are « plucked out ». The scene suggests the famous passage in Berosus[1], embodying the ancient Babylonian tradition of the mystical being Oannes (the water god Enki or Ea), coming out of the water and giving instructions to mankind in all kinds of things, *including agriculture*[2]. The last ot the plants named is Am-Ḫa-Ru which, on the basis of *Cuneiform Texts* XIV, Pl. 18, 26[3], Langdon correctly indentified as « cassia »; but all that he says about this being the forbidden fruit is erroneous. There is no question of any forbidden fruit in the passage (column 5, lines 20-36). In regard to *all* eight plants it is said that they may be eaten, being either « cut off » or « plucked out ». As long as Langdon had merely the lower fragment

1. Cory, *Ancient Fragments*, p. 21 seq.
2. The Greek text says « sowing and harvesting of fruits ».
3. Am-Ḫa-Ra = *ka-su-u*. See also *Cuneiform Texts*, XIV, pl. 33 (K. 9182, 5) and pl. 27 (S. 1846,7) and Küchler, *Babylonisch-Assyrische Medizin*, KK 71, etc. III, 50 (p. 32) where Am-Ḫa-Ra occurs as an ingredient in a concoction prescribed for the consequences of a « jag ».

of the reverse before him (when he wrote his preliminary article in the *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, June 1914), containing the reference to the single plant cassia, there was some justification for his guess that the tablet contained an account of the eating of some forbidden fruit, but he should not have maintained that interpretation later on.

12. At the close of column 5, the doom of man, that he must die, appears to be announced, but not as a result of any act of disobedience. Both in the story of Adapa and in the Gilgamesh account we find the Sumerian and Babylonian view clearly set forth, that when the gods created man « they decreed death for him, and kept life in their own hands[1] » Some of the gods are occasionally represented as regretting this decision, and so, in Langdon's text, the goddess Ninḫarsag and the group of Anunnaki are so pictured, but there is not the slightest suggestion of death having come to man through his own fault. That idea is foreign to the Sumerian-Babylonian viewpoint.

13. The first part of column 6, containing references to the gods Enlil, Nannar (the Moon-god — so to be read in line 7), Ninib (so to be read perhaps in line 8), and Ninḫarsag is too broken to be intelligible.

Beginning with line 23 and extending to line 41, we have a series of gods (or divine beings) enumerated, who are created in order to furnish relief from the various diseases to which flocks and men are heir. This part of the tablet is perhaps also to be brought into connection with the tradition, reported by Berosus, of Oannes or Enki giving instruction to mankind how to protect himself against disease and suffering[2].

1. Dhorme, *Choix de Textes religieux assyro-babyloniens*, p. 300 (col. III, 3-5); Ungnad-Gressmann, *Das Gilgamesch-Epos*, p. 72. The Adapa myth says that man was given wisdom (i. e., knowledge) but not « eternal life » (Fragment I, 4); Dhorme *l. c.*, p. 148; Ungnad-Gressmann, *Altorientalische Texte und Bilder*, I, p. 35.

2. Berosus says that Oannes transmitted to men « writing, science and the arts of all kinds », which would, therefore, include also the healing art.

The tablet closes with an incantation invoking the names of the various deities enumerated in connection with diseases. An interesting point, which will be more fully discussed in the paper, is the play of words in column 6, between the name of the part of the body diseased and the name of the deity created for the purpose of relieving a particular disease in question. Thus, for the disease of the mouth (Ka), the goddess Nin-Ka-Si is created, for distress of the flocks (U-tul), the goddess Nin-Tul-la, etc.

14. It will be seen that the tablet deals in the first part with a description of the time before the world was populated and presents in the form of a number of myths a picture of vegetation and fertility arising, first, from the copulation of the god Enki and his consort, who is represented at the same time as his daughter, and, second, from the inundation of the fields viewed apparently under the aspect of a purification ceremony, based upon the current views of the sanctity attaching to water as a purifying element.

The second part of the tablet appears to be taken up largely with instructions given to man through various deities. Leaving the details for discussion in my full paper on the subject, let me here call attention to two points of a more general character.

15. The picture of the god forcing the goddess, who declares that no man has ever entered into her, throws an interesting light on the passage in Herodotus, describing the symbolical union between the god and the goddess, carried out as part of the religious rites in the city of Babylon. Herodotus, as will be recalled (I, 181), describes the sacred chamber on the top of the stage tower at Babylon, which contained as its sole furniture a couch on which the woman lay who is to be visited by the god. The god was presumably represented by a priest, and there is little doubt that Herodotus is describing a rite based upon the scene so naively and frankly described in Langdon's tablet.

16. The view taken in Langdon's text of the beginning of

things is precisely the one that we find in a Sumerian version of Creation (*Cuneiform Texts*, XIII, plates 35-38) which has been known to scholars for a long time, and which presents a striking contrast to the main Babylonian version in which the principal scene is the conflict between Marduk and Tiamat. In this Babylonian version the beginning of time is pictured as chaotic, with an army of monsters led by Tiamat in control, symbolical of the raging waters. Until the lawlessness symbolized by these monsters can be overcome through some god, who under one name of the other marks the conquest of the winter rains through the sun of the spring, earth, vegetation and mankind cannot make their appearance. Law and order must be established before the world can become habitable. This appears to have been the view developed under later Akkadian or Semitic influences, whereas the earlier Sumerian view, as set forth in the text above referred to, does not conceive of a time when the world did not exist, but merely before it was populated by men and animals and before vegetation appeared. There is no conflict in this version. Therefore, in this Sumerian text, the first step in Creation was the founding of cities, and, naturally, the oldest cities known to the Sumerians are enumerated, beginning with Eridu. It is a fair inference that in the earliest form of this Sumerian myth only one city, the oldest of all, was mentioned[1]. After the « city » was established, mankind, animals and vegetation appear.

Now, this is exactly the point of view set forth in Langdon's text. The world is in existence, a « mountain », a « country », and even a « city » is there, but the world is empty. The god Enki and his consort « alone » inhabit it, though no doubt it is assumed that other gods produced through Enki, either by himself or with the help of his consort, are also in existence;

1. The text itself betrays evidence of having been worked over in order to adapt it to later conditions, as I shall endeavor to show in a special paper. See, meanwhile, King's translation in his *Seven Tablets of Creation*, vol. I, p. 130-139.

but no animals, no men, and no vegetation. The difference, then, between the early Sumerian and the later Babylonian view may be summed up in the statement that in the Sumerian view the chief factor in the Creation myth is the bringing about of vegetation and fertility, whereas in the Akkadian tale the main stress is laid upon the substitution of law and order for primitive chaos and lawlessness. It is interesting to note that in the two versions of Creation in the Book of Genesis, we have a parallel to the Babylonian and Sumerian points of view respectively. The « P » document, or the Priestly Code (Gen. 1, 1-to 2, 4ª), represents water as the primaeval element, and its main idea is the establishment of order in the world, and an order of creation accomplished through the word of Elohim. In the « J », or Yahwistic, version (*Gen.* 2, 4ᵇ *seq.*), the earth is represented as in existence, but without any vegetation and without anyone there to till the soil. It has long been recognized that of the two versions, the « J » version represents the more primitive point of view, as is indicated also in the manner of the creation of man; while « P » belongs to a much more advanced period of thought and, moreover, has been adapted to a purified monotheistic conception of divine government. Similarly, the Babylonian or Akkadian point of view evidently represents an advance upon the Sumerian, and it is interesting as well as important to find in Cuneiform documents a parallel to the two views embodied in the Book of Genesis. The bearings of this parallel upon the possible relationship between Babylonian and Biblical traditions will be discussed more fully in the paper.

Postscript. — After this article had been typewritten and about to be sent off, the *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology for January* 1916 appeared with some corrections to his text by Dr. Langdon (p. 40-43), embodied also in an article in the January (1916) number of the *Expository Times*, p. 165-168. In this latter article Dr. Langdon also republishes his translation with some changes, and maintains his three main

theses, that his text contains an account (a) of the Sumerian Paradise (b) of the Deluge and (c) of the Fall of Man. In reply to the article of Professor Sayce (*Expository Times*, November, 1915), who rejected Langdon's second thesis, Dr. Langdon sets up the claim that in view of the relationship between his tablet and Dr. Poebel's text (see above under 1), the occurrence of an account of the Deluge in Poebel's text proves the correctness of interpreting columns 2 and 3 in Langdon's text as referring to a deluge. Just the contrary is the case. If the two tablets belong, as I believe — and as Dr. Langdon now appears to believe — to the same series, then the fact that we have an account of a Deluge in Poebel's text, with Ziugiddu as the hero, certainly makes it highly improbable — if not impossible — that we should also have an account of a Deluge in Langdon's text. The assumption that Tag-Tug (if this be the reading) « is the same person under another name », namely, the same as Ziugiddu, is arbitrary.

Equally arbitrary is the insertion by Langdon of the words « at that time » at the beginning of line 34 of column 5 (see above under 11, and particularly the note on this line). The line in question forms, as I have indicated, a complete parallel to lines 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, except that in each one of these lines a different plant is named. Langdon's first restoration, therefore, at the beginning of this line of the words « my king » was obvious and correct, since each one of these lines begins with this word. At the time that Dr. Langdon made the correct restoration he assumed that « my king » referred to his hypothetical Tag-Tug. Having now found out (p. 167 of E. T. for January 1916) that he was mistaken in this, and that « my king » refers throughout the text to the god Enki, as I have also stated above in the note to § 9, it would not fit in with his interpretation of the passage to supply « my king » at the beginning of line 34, and he, therefore, conjectures the words « at that time », suggesting, furthermore, in a note that possibly instead of these words the name Tag-Tug is to be restored

here. I have shown above that the verb at the end of line 34 is precisely the same as at the close of lines 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, namely, « has commanded ». Langdon, not recognizing that his reading of the sign at the close of line 34 is incorrect, retains his erroneous translation « approached ». If we substitute for this the correct reading « has commanded », it is, of course, obvious that at the beginning of the line we *must* read « my king ». Tag-Tug not being even mentioned in column 5 (so far as preserved), it is, as will be admitted, a most arbitrary procedure to introduce a conjectural restoration at the beginning of a line for the purpose of maintaining a theory. Such a method cannot commend itself to scholars.

I am glad to see that Dr. Langdon has now recognized the reading of the god Isimu or Usmu, in column 3, line 3, and that he has thus got rid of the erroneous translation of « divine anointed ones » for this and the five other parallel lines. Recognizing now that in line 9 of column 3, « my king » refers to the god Enki, and not to the hypothetical Tag-Tug, who is never mentioned until the end of this column, it follows that the boat (line 10 and line 30), the *only* clear reference to any ship in the whole tablet, must be the boat of the god (See above under 8.) To save his theory, however, that Tag-Tug takes refuge on the boat, he now translates the crucial line (line 10 = line 30) « alone upon the boat *awaited him* », that is, that the god Enki had an appointment to meet or to wait for Tag-Tug on the boat. Is it conceivable that any writer would refer by a suffix to a verb to a personage who has not been mentioned before and who in fact is never mentioned till 30 lines later? Here again we have an illustration of Dr. Langdon's curious method of changing a translation in order to save a theory. His former translation, « his foot alone upon the boat set », making this refer to Tag-Tug, was much nearer the mark. The verb at the end of the line, « Gub », means « to place », « to stand », etc., and, together with the word « foot » at the beginning, is evidently intended to indicate that some

one is « making for the boat », or ready to step on the boat; and, of course, the subject of the verb is the king or the god Enki mentioned in the preceding line.

Lastly, let me say that Langdon's revised translation of line 32, column 2: « Oh, Ninḫarsag, I will destroy the fields with a deluge », is neither an improvement nor is it justified by the text. All that can be safely concluded from this line is that after Enki had uttered his word, as indicated in line 30, the inundation of the fields follows, and this is expressed by saying that « the fields of Ninḫarsag were inundated » or possibly « the field was inundated by Ninḫarsag ». The word « deluge » is Dr. Langdon's addition. The line contains merely the words (1) Ninḫarsag with genitive ending, (2) field and (3) a verb Ri or Rig, the common meaning of which is *raḫâṣu* « inundate ».

Otherwise, there are few changes which Dr. Langdon introduces, and since he retains his erroneous translation of lines 24-26 of column 2, he naturally misses the purpose of what I think is the chief and certainly the most interesting episode in the tablet, the irrigation of the fields and the resultant fertility, coming as a consequence of the union between the god and the goddess.

Perhaps it is just as well that by way of further explanation I should justify my interpretation of these three important lines. At the beginning of all three lines is the sign Uš, the common value of which is the « male member ». Added to Uš is the suffix of the third person, therefore, « his member ». The verb at the end of line 24 is « expose », at the end of line 25 « sink » or « insert », at the end of line 26 « did not » (or « would not ») « draw out ». There can, therefore, be no doubt that the sexual act is here described. Besides, in line 25, we have the sign also for the female organ into which the god Enki « inserts » his Uš, and in line 27 the goddess Nintu cries « No man has come to me », the verb used, it is interesting to note, being precisely the same as in Hebrew usage. The full

commentary to these three lines, as to the entire passage, will be found in the complete paper.

[In The Journal of the American Oriental Society, Vol. XXXVI, Part 2, p. 140-145 Dr. Langdon now publishes some « Critical notes upon the Epic of Paradise » which, however, in no way affect the conclusions reached in my article. My answer to these notes will appear in vol. XXXVI, Part 2 of the same journal].

Morris Jastrow Jr.

CORPUS DES CÉRAMISTES GRECS

INTRODUCTION

Le catalogue qu'on imprime ici est destiné à figurer dans le tome Ier du *Recueil archéologique Paul Milliet.* Cet ouvrage réunira tous les textes et documents écrits relatifs à l'art antique. On sait que le livre d'Overbeck, *Die Antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Künste bei den Griechen*, Leipzig, 1868, si utile en son temps, est loin de contenir tous les textes littéraires; les découvertes épigraphiques et céramiques permettent aujourd'hui d'élever d'un bon tiers le nombre des sculpteurs et des céramistes en renom contenus dans les recueils de Lœwy, *Inschriften griechischer Bildhauer*, Leipzig, 1885, et de W. Klein, *Die griechischen Vasen mit Meistersignaturen*, 2e édition, Vienne, 1887.

Pour quelques domaines de l'art antique, l'architecture, la mosaïque, la verrerie, les sources écrites n'avaient jamais été réunies. Refondre toutes les œuvres existantes et les compléter de manière à offrir au public l'ensemble des textes en un recueil unique, tel est le plan de l'ouvrage conçu et commencé par M. Paul Milliet, l'auteur estimé des *Études sur les premières périodes de la céramique grecque*, d'*Un lécythe en forme de gland* (*Monuments publiés par l'Association des Études grecques*, 1893), des *Vases antiques des collections de la Ville de Genève*, et du bel Album des *Vases antiques de la Bibliothèque nationale.*

Absorbé par une tâche nouvelle et délicate d'historien, la préparation des mémoires de sa famille (*Les Milliet, Histoire d'une famille de républicains fouriéristes*, 2e édition 1916), M. Paul Milliet, tout en assumant généreusement tous les frais de la publication du *Recueil archéologique*, en confia la rédaction à une trentaine de philologues, d'archéologues et d'écrivains spéciaux, qui, sous la direction de M. Gustave Mendel, et à partir de 1910, sous celle de M. Adolphe J. Reinach, se sont partagé le dépouillement de toute la littérature antique. L'ouvrage complet paraîtra sous le haut patronage de l'*Association pour l'encouragement des Études grecques en France*. Il

sera divisé en trois tomes : 1° Peintres, mosaïstes, céramistes et verriers. 2° Sculpteurs et graveurs. 3° Architectes. Grands monuments.

Les circonstances actuelles ont retardé la publication du *Recueil Paul Milliet* (cf. *Revue des Études grecques*, 1914, p. LVII). Aussi avons-nous accepté avec un joyeux empressement l'offre aimable qui nous a été faite de publier dans la *Revue archéologique* une première édition de notre travail.

Il nous a semblé que nos récapitulations ne pouvaient que gagner à passer une première fois sous les yeux des directeurs de musée et des céramographes. Les corrections et les compléments qu'ils voudront bien nous suggérer seront insérés dans la deuxième édition, lors du tirage du *Recueil Paul Milliet*.

Les voyages des vases signés d'une collection à l'autre ne sont certes pas toujours aisés à suivre. Bien que nous nous soyons piqué de les accompagner chez leurs divers possesseurs, nous avons dû citer quelques pièces d'après d'anciennes sources, telles que le catalogue de vente Van Branteghem ou le catalogue Bourguignon. Nous adressons nos meilleurs remerciments à M. Edmond Pottier qui nous a favorisé de sa bienveillance en prenant le soin de lire notre travail et de nous envoyer des additions très importantes. La base de notre *Corpus* est naturellement l'ouvrage de M. Klein, *Meistersignaturen*, le meilleur qu'on ait écrit sur la matière ; il a malheureusement fort vieilli depuis 1887. M. Froehner raconte spirituellement, dans la préface du catalogue de la vente Van Branteghem (Paris, 1892, p. VII), que ce volume fut comme un rayon de soleil pour le collectionneur. « Il l'apprit par cœur, et quand, distraitement, il disait à son valet de chambre : *Paulet, donnez moi.....* sans achever la phrase, Paulet apportait le volume de Klein ». Van Branteghem lui-même, en lançant la mode des vases signés, Hartwig, par sa publication monumentale des *Coupes attiques à figures rouges de style sévère*, enfin, trente ans de découvertes archéologiques ont contribué à rendre indispensable la refonte de l'ouvarge de Klein que nous publions aujourd'hui. Ainsi, M. Klein connaît 103 peintres ou chefs d'ateliers céramiques ; notre travail en énumère 133. Le plan que nous avons adopté est de renvoyer pour chaque vase à la meilleure reproduction et au travail le plus récent, sans donner la bibliographie antérieure ni la description des sujets. Quand cela était possible, nous avons toujours cité notre devancier en le désignant par l'initiale K ou le digramme Kl.

Georges NICOLE.

CORPUS DES CÉRAMISTES GRECS

I. — Fabriques primitives non attiques[1].

1. — Poterie proto-corinthienne.

1. Pyrrhos. Πύρρος μ' ἐποίησεν Ἀγασιλέϝου. Lécythe. Boston, Musée des Beaux-Arts. *R. A.*, XL, 1902, I. p. 40, fig. 1, 2 et 3 (Tarbell). *Report*, 1899, p. 55.

vii[e] siècle. Pyrrhos passe pour le plus ancien céramiste connu. W. B., I, p. 308.

1. Dans chaque section, on a adopté l'ordre alphabétique. Une première note indique les données chronologiques et artistiques ; une deuxième note mentionne, le cas échéant, les attributions de tableaux non signés qui offrent le plus de vraisemblance. Les abréviations fréquemment adoptées sont les suivantes :

K. ou Kl. = W. Klein, *Die griechischen Vasen mit Meistersignaturen*, 2[e] éd. Vienne, 1887.
A. Z. = *Archaeologische Zeitung.*
Jahrb. = *Jahrbuch des archaeologischen Instituts.*
Arch. Anz. = *Ibid. Archaeologischer Anzeiger.*
J. H. S. = *Journal of Hellenic Studies.*
P. W. = *Real-encyclopaedie der classischen Altertumswissenschaft*, von Pauly-Wissowa-Kroll, vol. I-VIII.
R. A. = *Revue archéologique.*
R. R. = S. Reinach, *Répertoire des vases peints grecs et étrusques*, Paris, 1899.
W. B. = Walters et Birch, *History of ancient Pottery*, Londres, 1905. 2 vol.
W. V. = *Wiener Vorlegeblaetter fuer archaeologische Uebungen*, Vienne.
Baum. = A. Baumeister, *Denkmaeler des klassichen Altertums*, 3 vol. 1884-1888.
Buschor = E. Buschor, *Griechische Vasenmalerei*, Munich, 1913.
C. C. = M. Collignon et Couve, *Catalogue des vases antiques de terre cuite du Musée national d'Athènes*, Paris 1902.
Hg. = P. Hartwig, *Die griechischen Meisterschalen des strengen rotfigurigen Stils*, 1893. in-4, et 1 album in-folio.
Perrot = Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, tome X, *La Céramique d'Athènes*, Paris, 1914.
Pottier = *Catalogue des vases antiques de terre cuite du Musée national du Louvre*, 3 vol.
F. R. = Furtwaengler (A.) et Reichhold, *Griechische Vasenmalerei*, I et II, 1904-1913, Munich ; III[e] série, par F. Hauser.

Le numéro d'ordre (n.), suivant la mention d'un musée ou d'un nom d'auteur, renvoie au catalogue le plus récent. Dans les références sans pagination à l'ouvrage de Klein, on a sous-entendu le nom d'un céramiste. Ainsi l'abréviation K. 2, de notre § 16, signifie Klein, n° 2 des vases d'Archiklès.

2. Fabrique d'origine non déterminée.

2. ARISTONOPHOS. Ἀριστόνοφος ἐποίησεν. Cratère. Rome, Palais des Conservateurs. Helbig, *Führer* (3[e] éd.), n. 965. La signature est lue : Αριστόνοφος, Αριστόνοθος, enfin Ἀριστόνοϝος. *W. V.*, 1888, pl. I, 8. Baum., p. 1956, fig. 2087. *Mélanges École française de Rome*, XXXI, 1911, p. 33 et pl. I et II (Ducati). K. p. 27.

Début du VII[e] siècle. Un des plus anciens vases grecs trouvés en Italie. Le style post-mycénien est rattaché au style du vase dit des guerriers (Nicole, *Catal. des vases d'Athènes, Supplément*, n° 309), ou aux ateliers de Cumes.

3. Ateliers corinthiens.

3. CHARÈS. Χάρης μ' ἔγραψε. — Pyxis. Louvre, E. 609. *W. V.*, 1888, pl. I. Pottier, *Album*, I, pl. XLIII et p. 51. *Catalogue*, II, p. 477.

Deuxième moitié du VII[e] siècle. K. p. 29. W. B., I, p. 315.

4. MILONIDAS. Μιλωνίδας ἔγραψε. — Pinax. Louvre. *W. V.*, 1888, pl. I, 4. Wilisch, *Die altkor. Thonind.*, p. 87, 89. *Mon. grecs*, 1882-1884, p. 28, fig. 6.

5. TIMONIDAS. Τιμωνίδας 1 ἔγραψε; 2 μ' ἔγραφε. — 1. Pinax. Berlin, 846. Buschor, fig. 74, p. 115. *Ant. Denkmäler*, I, pl. VIII, 13. K. p. 28. — 2. Vase à long col. Athènes, Musée national. C. C. 620 et pl. XXV. *Ath. Mitth.*, 1905, pl. VIII. Buschor, fig. 73, p. 114. K. p. 29.

4. Fabriques béotiennes.

6. GAMÉDÈS. Γαμέδης ἐποίησε. — 1. Œnochoé. Louvre. Rayet et Collignon, *Céram. gr.*, p. 81, fig. 42 Baum., fig. 2107. *W. V.*, 1888, pl. I, fig. 2 et 7. K. p. 31 — 2. Aryballe à côtes. Mus Brit. W. B., I, pl. XVII, n. 6 et p. 300. K. p. 31, n. 2.

Vers 600.

7. GRYTON. Γρύτων ἐποίησε. Boston. *Report*, 1898, p. 54.

8. IPHITADAS. Ἰφιτάδας ἐποίησε. *Röm Mitth.*, 1897, p. 105.

9. MÉNAIDAS. Μεναίδας ἐποίησε. Aryballe. Louvre. *W. V.* 1889, pl. I, fig. 1. 1.

10. MNASALKÈS. Μνασάλκης ἐποίησε. Guttus. 1. Athènes. Nicole,

Supplément au Catalogue des vases peints, 841 et pl. IV. — 2. Boston. Même forme. *Report*, 1899, p. 56. W. B., II, p. 252.

THÉOZOTOS. Voir le chapitre suivant n. 54.

II. — VASES ATTIQUES A FIGURES NOIRES.

11. AISCHINÈS. Αἰσχίνης ἐποίησεν. Cratère fragm. Athènes, Musée national. *Gaz. Arch.*, 1888, p. 170.

Le nom d'A. se retrouve sur une stèle votive, *Class. Rev.*, 1888, p. 188, et sur l'anse d'un vase, *Zeitsch. f. œster. Gymn.*, 1887, p. 647. — Lœwy, 445.

12. AMASIS. Ἄμασις μ' ἐποίησεν.

a) Amphores. — 1. Paris, Cabinet des médailles. De Ridder, 212. *W. V*, 1889, pl. 2^{ad}. Perrot, X, p. 179, fig. 111-115. Buschor, fig. 90, p. 138. Kl. p. 43. — 2. Boston. R. R. I, p. 453. *Report*, 1901, p. 32, n. 4. *W. Jahreshefte*. 1907, p. 1 sq. Kl. p. 44, 3. — 3. Boston. *W. Jahreshefte*, 1907, pl. I-IV et p. 1 sq. Perrot. X, p. 184 et 187, fig. 116 et 118.

b) Œnochoés. — 4. Mus. Brit., B. 471. *W. V.*, 1889, pl. IV, 1. W. B., I fig. 97. Kl. 4. — 5. Louvre, F. 30. Pottier, p. 728 et *R. A.*, 1889, I. p. 31. Perrot, X, p. 188, fig. 169. — 6. Wurzbourg, 384. *W. V.* 1889, pl IV. 2. Kl. n. 7. — 7. Boston. *Report*, 1902, p. 32, n. 5. — 8. Disparue. Kl. n. 6. *W. V.*, 1889, pl. IV, 4.

c) Coupe. Boston. *Report*, 1903, p. 69. n. 45. *Amer. Journ. of Arch.*, 1907, p. 159. Buschor, p. 150.

Deuxième quart du VIe siècle. Amasis, dont le nom est égyptien, est originaire des pays orientaux. Grand style sévère, très belles qualités techniques. L'amphore n° 1 montre des influences chalcidiennes. On a écarté de l'œuvre d'A. l'amphore du Br. Mus. B. 209, Kl. 2, qui est vraisemblablement une imitation d'Exékias. — Un assez grand nombre de vases anonymes se rattachent à la manière d'Amasis, et semblent préparer ce maître. Karo, *J. H. S.*, 1899, p. 138 sq. Adamek, *Unsignierte Vasen des Amasis, Prager Studien*, V, 1895. Cf. Pottier, III, p. 720-724. Perrot, X, fig. 121-124. P. W., I, 1748. W. B., I, p. 381, sq. Pottier, *Catalogue*, III, 725 sq. Perrot, X, p. 178-192, 220.

13. ANAKLÈS. Ἀνάκλης ἐποίησεν. — Collaborateur de *Nicosthènes*, mais signant aussi comme potier. Pottier, *Catal.*, III, p. 701, pense qu'Anaklès doit être le peintre de la coupe n. 1. — 1. Berlin, 1801; *W. V.*, 1889, pl. VII, où il signe ἐποίησεν comme son patron N. K. p. 75. — 2. Paris, Collection Morin.

Perrot, X, p. 235. fig. 152. Morin-Jean, *Dessin des animaux en Grèce*, fig. 195. *R. A.*, 1915, p. 5-12, fig. 1-5 Kl. n. 2. — 3. Berlin, 1766. Kl. n. 4.

14. Antidoros. Ἀντίδωρος ἐποίει. — Coupes 51 et 52. Musée de Tarente. *Notizie degli Scavi*, 1897, p. 231. *Bulletin de l'art ancien et mod.* 1912, p. 70 (Dugas).

15. Archéneidès. Ἀρχενείδες με (Ἀρχενηίδης μ'ἐποίησεν). — Fröhner, *Coll. v. Branteghem*, n. 12. La restitution n'est pas certaine. Style des petits maîtres.

16. Archiklès. Ἀρχικλῆς ἐποίησεν. — Kylikes. — 1. Mus. Brit., B. 418. Panofka, *Musée Blacas*, pl. XVI, 2 et p. 48. K. p. 76, n. 1. — 2. Mus. Brit., B 398. K. 2. Inédite. — 3. Munich, 333. *W. V.*, 1889, pl. II. — 4. Mus. Brit. B. 400. *W. V.*, 1889, pl. II 1. K. 5. — 5. Disparue. Kl. 3. *Röm. Mitth.*, 1889, p. 161.

Style des maîtres à petits personnages. A. eut pour collaborateur Glaukytes (voir ce nom, n° 4) qui signe aussi comme potier. Sur cette question, Pottier, III, p. 701. On a attribué avec une grande vraisemblance à A. la coupe de Berlin, 1799 qui porte le nom d'Ἱπποκριτος καλιστος comme le n° 4. P. W., II, 487.

Charinos. Voyez chap. vi, n. 123.

17. Charitaios. Χαριταῖος ἐποίησεν. — 1. Coupe. Rome, Musée Torlonia. *W. V.*, 1889, pl VI, n 3. K p. 51, n. 2. — 2. Hydrie disparue. *W. V.*, 1889, pl. VI, 2. K. 1 — 3. Pinax. (f.) Athènes, Mus. Nat. C. C., 848.

Manière de Tychios et de Timagoras. Pour des vases de ce style, cf. Pottier, III, p. 731 sq. — P. W., III, 2150.

18. Cheiron. Χείρων ἐποίησεν. — Coupe. Vatican, Mus. étrusque, 229. K. p. 79, 216. Inédite. P. W., III, 2308. Cf. *Pheidon*, n. 63 *bis*.

19. Épitimos. Ἐπίτιμος ἐποίησεν. — Style des petits personnages. Disparue. K. p. 84.

20. Ergotélès. Ἐργοτέλης ἐποίησεν ὁ Νεάρχο. — 1. Kylix. Berlin, 1758. K. p. 73. — 2. Fragment d'une coupe portant les noms réunis d'*E.* et de *Tléson* : Pollak, *Arch. Epigr. Mitth. Oesterr.*, XVI, 1893, p. 250.

L'inscription est répétée deux fois. Ergotélès est fils de Néarchos et frère de Tléson (voir ces noms). Il appartient à la 2e moitié du vie siècle. P. W., VI, p. 436.

21. Ergotimos. Ἐργότιμος μ' ἐποίησεν ou ἐποίησεν. — 1. Vase François. Musée arch. de Florence. F. R., I, pl. I-III, XI-XIII. En collaboration avec le peintre *Klitias*. Κλιτίας μ' ἔγραφσεν. Perrot, X, fig. 93-110, p. 141-173. K. p. 32. Le plus célèbre des vases grecs. — 2. Kylix. (f.). Mus. Brit., II, B. 601[4]. — 3. *Ibid.*, B. 601[5]. — 4. Berlin, G. et A. Körte, *Gordion*, V *Ergänzungsh. des Jahrb.*, pl. VII, et p. 140, fig. 127. — 5. Berlin, *W. V.*, 1888, pl. IV, 2. Kl. p. 37. — 6 et 7. Cambridge. *Annual of Brit. School*, V, 1896-97, pl. IV et p. 56.

Les nos 5, 6 et 7 portent seulement la signature d'E. Première moitié du VIe siècle. F.-R., I, p. 1 sq. P. W., VI, p. 426. Perrot, X, p. 140-173. Une coupe de Berlin est attribuée avec certitude à E. Körte, *Gordion*, pl. VIII.

22. Eucheiros. Εὔχειρος ἐποίησεν ὁ Ἐ[ργοτίμου υἱ(ε)ός. — 1. Mus. Brit., II, B. 417. Micali, *Monum. inéd.*, pl. XLII, 2. K. p. 72. n. 1. — 2. Berlin, 1756. Inédit. K. 2. — 3. Mus. Brit. II, B. 601[7]. — 4. Chiusi. Coll. Lunghini. Kl. 3.

Fils d'Ergotimos, E. appartient au milieu du VIe s. Style des petits personnages. P. W., VI, p. 881.

23. Euphilétos. Εὐφίλετο[ς ἔγραφσε]ν. — Pinax. Athènes. Musée National. Ἐφ. Ἀρχ., 1888, pl. XII, p. 197. R. R., I, p. 514, 1 et 2. K. p. 49.

Milieu du VIe siècle. Le style d'E. se retrouve sur une série d'amphores. Cf. Pottier, p. 723, et Gsell, *Fouilles de Vulci*, p. 506, n. 6. — E. est un précurseur d'Amasis et se rattache au grand courant qui prépare la venue de ce maître. P.-W., VI, p. 1170. — Le nom d'E. se trouve trois fois joint à l'adjectif καλός. Kl. *Lieblingsins*[2]., p. 22.

24. Exékias. 1) Ἐχσηκίας ἐποίησε. 2) Ἐξηκίας μ' ἐποίησεν εὖ. 3) Ἐξηκίας ἔγραψε κἀποίησέ με. — *a*) Amphores. — 1. Berlin, 1720. *W. V.*, 1888, pl. VI, 3. K. p. 39, n. 3. — 2. Louvre, F. 53. Perrot, X, pl. III, fig. 123, p. 193. *W. V.*, 1888, pl. V. Pottier, *Album*, II, p. 93. K. 1. — 3. Mus. Brit., B. 210. *W. V.*, 1888, pl. VI. 2. — 4. Vatican, Mus. étrusque. F. R., III, pl. CXXXI et CXXXII et p. 65 sq. Chef-d'œuvre. K. 4.

b) Coupes. — 5. Munich, 339. F. R., I, pl. XLII et p. 227. Buschor, fig. 92. K. 7. — 6. Louvre, F. 54. *W. V.*, 1888, pl. V, 2. Pottier, *Album*, II, p. 94. Perrot, X, fig. 127, p. 197. K. 8. — 7. Athènes, Musée National, C C. 692. *W. V.*, 1888, pl. VII, 3. K.

10. — 8. Munich, 25. *W. V.*, 1888, pl. VII, 2. Perrot, X. p. 225, fig. 140. K. 9.

c) 9 Dinos. Disparu. *W. V.*, 1888, pl. V. 3. Buschor, fig. 93. Autrefois, Coll. Castellani. K. 5. *J. H. S.*, 1887, p. 29.

La signature 2 se trouve dans le n° 6; la signature 3 dans les n°s 1, 4; alphabet sicyonien sur le n° 9. W. B., II, p. 252. Milieu du VIe siècle. Contemporain d'Amasis et maître d'Andokidès, E. est le plus important des maîtres de la technique à f. n. — Grande habileté de burin. Le style d'Exékias a pour origine la sculpture de bronze et la ciselure. On trouve sur ses œuvres les noms de Stésias (n° 2) et d'Onétoridès (n°s 1, 3, 4). Les coupes 6-8 rentrent dans la manière des petits personnages. — Attribués à Exékias : Berlin, 1698. Gerhard, *Etrusk. Vasenb.*, pl. XXII, XXIII. 2. Pétersbourg, 142 avec le nom d'Onétoridès. 3. Brit. Mus., B. 170, plutôt d'un imitateur d'E. que du maître même. 4. Brit. Mus., B. 211 = W. B., I. pl. XXIX, 1. Bibl. W. B., I, p. 380. Pottier, p. 734 sq. P. W., VI, p. 1585. Buschor, p. 142.

25. GLAUKYTÈS. Γλαυκύτης ἐποίησεν. Coupes. — 1. Munich, 333. *W. V.*, 1889, pl. II, 2. p. 77. — 2. Musée Brit., B. 400. *W. V.*, 1889, pl. II, sans décor, 2e inscription erronée. K. 2. — 3. Berlin, 1761. Γλαυκύες ἐποιέσυεν. K. 6.

VIe siècle. Style des petits personnages. W.-B., I. 384. P. W., VII, 1423. Le n° 1 est un écho du vase François, transposé en petite frise. Pottier, 748. Beaucoup d'inscriptions désignent les personnages et les animaux. Le n° 1 a été exécuté en collaboration avec Archiklès, signant aussi comme potier. Le n° 2 présente le nom d'Hippokritos qui permet d'attribuer à G. la coupe Berlin, 1799, dont la deuxième anse est perdue. K. 5. Gerhard, *Aus. Vas.*, 61. W. B. attribue à G. Brit. Mus., B. 401, 402, 402.

26. HERMOGÈNÈS. Ἑρμογένης ἐποίησεν ou ἐποίησεν ἐμέ. Coupes. — 1. Berlin, 1779. K. p. 82, n. 1. — 2. Mus. Brit., II, B. 412. — 3. Munich, 29. — 4. Louvre, F. 88. K. 4. — 5. Durand, 1001. — 6. Wurzbourg, III, 290. *Mon. d. Inst.* I, pl. XXVII. — 7. Mus. Brit., II, B. 413. K. 7. — 8-9. Munich, 28 et 30. *Jahrbuch*, 1907, p. 102, fig. 19. K. 8-9. — 10. Louvre, F. 87. Pottier, *Album*, pl. LXIX. Perrot, X, fig. 144, p. 227. — 11 et 12. Castle Ashby, Northampton, Fröhner, 46, 105. K. 11 et 14. — 13. Cambridge. Gardner, 63, pl. XXIII. K. 12. — 14. Munich, 1082. *A. Z.*, 1885, pl. XVI, 2. K. 13. — 15. Florence, 1869. Amelung, 228. K. 15. — 16. Oxford. Ashm. Mus., n. 231. K. 16. — 17. Boston. Fröhner, *Burlington Club*, pl. II, n. 3. — 18. Fröhner. *Ibid.*, pl. II, n. 4. — 19. Berlin, 1762, en collab. avec *Taleidès*. *W. V.* 1889, pl. V. 5. K 47, 4.

Deuxième moitié du VI[e] siècle. Style à petits personnages. Les n[os] 1 à 7 sans décor ; n[os] 8 à 11, décor typique : protomes dans la manière d'Eucheiros et de Sakonidès. — Fragments dans le style d'H. Fröhner, *Collection Van Brant.*, n° 20. *Vente Sambon*, 1903, n° 71 (fig.). K. p. 82. W. B., I, 383, P. W., VIII, 878 (Léonard).

27. Kaulos. Καῦλος ἐποίησεν. — Potier ayant eu pour décorateur le peintre *Sakonidès*; voir ce nom, n. 44.

28. Kittos. Κίττος ἐποίησεν. — Amphore panathénaïque, Br. Mus., B. 604. Style décadent du IV[e] siècle. K. p. 86.

29. Kleimachos. Κλείμαχος μ' ἐποίησε. — Pinakes (f). Eleusis. Ἐφ. Ἀρχ., 1888, pl. XII et p. 193.

30. Kleisophos. Κλείσοφος ἔγραφσεν. Œnochoé. Athènes. C. C., 691 et pl. XXX. *Ath. Mitth.*, XIV, 1889, pl. XIII-XIV. Le vase porte aussi la signature du potier *Xénoklès*.

Contemporain de Nicosthènes et décorateur de Xénoklès ; voir ce nom, n° 57. On constate déjà l'influence du style à figures rouges, cf. Pottier, p. 806. — Milliet, *Études sur les premières périodes de la cér. gr.*, p. 95.

31. Klitias. Voir *Ergotimos*. Κλιτίας ἔγραφσεν. Peintre du fameux vase François.

32. Kolchos. Κόλχος μ' ἐποίησεν. — Œnochoé. Chef-d'œuvre. Berlin, 1732. *W. V.*, 1889, pl. I, 2 b. Buschor, fig. 89, p. 137. Genick, *Gr. Keramik*, pl. XXXIII, n. 5. K. p. 48.

Gardien des traditions de Klitias, Kolchos offre un style déjà plus développé qui ne manque pas d'analogie avec celui du bon animalier employé comme décorateur dans l'atelier du béotien Théozotos.

33. Lydos. Ὁ Λυδὸς ἔγραφσεν. — 1. Louvre, F. 29 (f). Pottier, p. 725. — 2. Dinos (f). Athènes. Musée national, provenant de l'Acropole. Graef, *Die antik. Vas. der Akropolis*, I, pl. XXXIII-XXXV et n. 607, p. 69.

Beau style qui offre de grands analogies avec la manière de Kolchos et d'Exékias dont L. est probablement contemporain. M. Pottier, *l. c.*, tient L. pour un peintre, tandis que Kl. p. 217 et Graef. p. 60 inclinent à tort à en faire un potier.

34. Mnésikleidès. Μνεσικλειδὴς ἔγραφσεν. Aryballe. Athènes. Musée national. C. C., 669. Inédit.

Style fin dans la tradition d'Amasis et d'Exékias.

34[bis]. Mnésiadès. N'est connu que par une inscription lapidaire, C.I.A. I, 393; cf. n° 58, note.

35. Myson? Μύσων ἔγραφεν κἀποίησεν. — Athènes. Musée national. Kl. p. 217. Fragment.

Pourrait être la fin du nom propre. Cf. *Class. Review*, 1888, p. 188 et p. 189, dédicaces.

36. Myspios. Μύσπιος ἐποίησεν. Décrite par Kl. p. 84. Autrefois chez le baron de Witte. Heydemann, *Pariser Antiken*, p. 88.

37. Néandros. Νέανδρος ἐποίησεν. Coupes. — 1. Louvre F. 82. K. p. 79. — 2. Northampton (f).

Style des petits personnages.

38. Néarchos. Νέαρχος μ' ἔγραφσεν καὶ ἐποίησεν. — 1. Canthare (f). Athènes. Musée national. (Prov. Acropole). *W. V.*, 1888, pl. IV, 3. Graef, *Die Ant. Vas. der Akr.*, pl. XXXVI, n. 611 et p. 71. K. p. 38. — 2. Ibid. Canthare (f). Graef, *o. c.*, pl. XXXVI, n. 612.

Très beau style. « L'exécution présente chez Néarchos, avec plus de largeur, la même précision vigoureuse, la même finesse d'incisions qu'on admire chez Amasis et chez Exékias. » Milliet, *o. c.*, p. 91; Graef., *l. c.* — Néarchos fit exécuter un ex-voto par le sculpteur Anténor, Μνήμεῖα τῆς 'Ελλάδος, pl. XV, et p. 75 (Lechat).

39. Oikophélès. 'Εχεράμευσεν ἐμὲ Οἰκωφέλης. Οἰκωφέλης ἔγραφσεν. Coupe. Oxford, Ashmol. Mus. Gardner, *Catal.*, pl. XXVI, n. 189. Cf. Froehner, *Coll. v. Branteghem*, pl. I, n. 1.

Fin du VIe siècle. L'antiquité d'O. a été surfaite. On fait de lui un potier fixé en Béotie, Pottier, p. 714, ou un potier attique de la campagne, Jacobsthal, *Genethliakon Carl Robert*, 1910, p. 458. L'inscription court en exergue autour du vase.

40. Paséas. Τόδ' ἐστὶ γράμμα τῶν Πασείου γραμμάτων. Pinax (f). Athènes. Musée national. (Acropole). Benndorf, *Gr. und Sic. Vasenb.*, pl. V, 2. Kl. p. 49.

41. Phrynos. Φρῦνος ἐποίησεν. — 1. Kylix. Mus. Brit., II, B. 424. *Elite cér.*, I, pl. LVI. K. p. 82. — 2. Boston. *Report*, 1903, n. 43, p. 69.

Style des petits maîtres.

42. Priapos. Πρίαπος ἐποίησεν. — 1. Mus. Brit., B. 395. Le fragment qui porte l'inscription n'appartient pas à la kylix où il est fixé. K. p. 217. — 2. Boston, *Report*, 1913, p. 94, n. 13 Vase plastique en forme d'aryballe. *A. Anz.*, 1914, p. 499.

43. Psoiéas. Ψοιέας ἐ[ποίησε]. — Kylix Brit. Mus., II, 600[10]. La signature est incomplète.

Style des petits personnages.

44. SAKONIDÈS. Σακωνίδης ἔγραφσεν. Kylikes. — 1. Berlin, Kl. p. 85, n. 1. *Arch. Anz.*, 1889, p. 91. — 2. Munich, 27. *Jahrb.*, 1907, p. 104, fig. 20. — 3. Cambridge, n. 60. Gardner, pl. XXII, et p. 60. K. 3. — 4. *Notizie degli Scavi*, 1903, p. 35.

Style des petits personnages. Le n° 1 porte la signature du potier Tlenpolèmos; le n° 3, celle d'Hischylos, le n° 4, celle de Kaulos. Attribué à S. Fragment de kylix. Athènes. Musée national. Graef. *Die ant. Vasen v. d. Akrop.* III, n° 1639, p. 174, pl. LXXXV.

45. SIKÉLOS. Σικελὸς ἔγραφσεν. — Amphore panathénaïque. Naples, n. 112848. Kl. p. 86. Ne figure pas dans le cat. de Heydemann. Brauchitsch, *Die panathenaïsch. Preisamphoren*, p 36, n. 40.

Dernier quart du VIe siècle.

SKYTHÈS. Voir le chapitre suivant, n° 65.

46. SOKLÈS. Σοκλῆς ἐποίησεν. — Kylikes. — 1. Madrid. Leroux, *Vases de M.*, n. 56 et pl IV. K. p. 79, n. 1. — 2. Berlin, 1781 (f). Kl. p. 79, n. 3. — 3. Paris. Collection de l'abbé Thédenat. Kl. p. 79, n. 2. Acquis en 1867, de la collection Desnoyers *Catalogue*, n. 141.

Style des petits maîtres. Manière de Néandros, de Tléson, de Charitaios.

47. SONDROS. Σώνδρος ἐποίησεν. — 1-4. Kylikes (f). Br. Mus., II. B. 601[6]. *Naukratis*, II, pl. XXII. 849, 850, 852.

48 SOPHILOS. Σοφιλὸς μ' ἐπόησεν. — 1. Athènes. Nicole. *Supplément au Catalogue*, n. 907 (inscription fragm.). — 2. Dinos (f). Athènes, Mus. national (Acropole). Graef, *Die ant. Vas. der Akrop.*, I, pl. XXVI, n. 587. W. V. 1889, pl. II, 3. K. p. 217.

Style plus ancien que celui de Klitias avec souvenir de motifs corinthiens; cf. Wolters, *Jahrb.*, XIII, 1898, p. 19 sq. Perrot, X, p. 198.

49. TALEIDÈS. Ταλείδης ἐποίησεν. — 1. Amphore. Coll. Hope. Actuellement à Deepdene, résidence de la Duchesse de Malborough. *W. V.*, 1889, pl. V, 2. Baum., p. 1965, fig. 2101. K. p. 46. — 2. Œnochoé. Pétersbourg, 68. *W. V.*, 1889, pl. IV, 6. K. 3. — 3. Œnochoé disparue, *W. V.*, 1889, pl. IV, 5. K. 2. — 4. Œnochoé (f), Boston, *Arch. Anz.*, 1911, p. 476. — 5. Kylix. Berlin, 1762. *W. V.*, 1889, pl. V, 5. K. 4.

Le n° 5 en collaboration avec Hermogénès signant comme potier. Le

n° 1 présente le nom de Klitarchos, le n° 2 celui de Neokleidès; cf. Pottier, p. 806. Deuxième moitié du vi° siècle.

50. Thrax. Θρᾶξ ἐποίησε. — Kylix. *Notizie degli Scavi*, 1903, p. 36 et 38, fig. 5 et 6.

Style à petits personnages.

51. Timagoras. Τιμάγορα ἐποίησεν. — 1. Hydrie. Louvre, F. 38. Pottier, p. 730 et *Album*, II, p. 92. W. V., 1889, pl. V, 3. K. p. 50, 1. — 2. Louvre. F. 39. Pottier, *ibid.* W. V., 1889, pl. V, 4. K. 2.

Style apparenté aux petits maîtres, mais plus développé. Le n° 1 porte le nom d'Andokidès. — M. Hauser pense que Timagora serait une femme, F. R., II, p. 268, note 3. M. Pottier, *Cat.*, p. 731 et *Gaz. B. Arts*, 1912, II, p. 460-46 croit difficile d'admettre qu'une femme ait joui des droits d'un véritable patron. Cf. Buschor, p. 146 et 148.

52. Tlempolémos. Τλημπόλεμος μ' ἐποίησεν. — Kylikes. — 1. Berlin, 1763. Kl. p. 84, 1. — 2. Disparue. Kl. p. 84, n. 2. — 3. *Sakonidès*, n. 1; voir ce nom, n° 44.

Style des petits maîtres.

53. Tléson. Τλήσων ὁ Νεάρχου ἐποίησεν.

a) Décor de palmettes et inscription répétée deux fois. — 1-2. Bruxelles, Musée du Cinquantenaire. Kl. p. 73. — 3-4. Munich, 17 et 19. — 5 et 6. Musée de Boulogne-sur-Mer, n° 227 et 228, *A. Anz.*, 1889, p. 185. — 7. Bröndsted, *Greek Vases*, p. 68. — 8. Kl. n. 7. *Bull. d'Inst.* 1839, 74. — 9. Musée de Bonn. *A. Anz.*, 1890, p. 110, pl. VIII. — 10 et 11. Naples, 2528, S. A. 271. — 12. Coll. Dzialinska. *Rev. arch.*, 1868, p. 346. — 13. *Bull.* 1884, p. 171. — 14. Rome, Coll. Aug. Castellani. — 15. Vatican, Mus. étrusque, 251. Helbig, *Führer*, 3° éd. n. 535.

b) Décor figuré à l'extérieur. — 16. Boston. *Report*, 1903, p. 69, n. 44. — 17. *Vente Bourguignon, 18 mars 1901*, p. 15, n. 44. — 18. Munich, 34. — 19. Mus. Brit., B. 410. — 20. Louvre, F. 86. Pottier, 750 et *Album*, II, pl. LXIX. Perrot. X, p. 226, fig. 143. K. 17. — 21. Dumont Chaplain, II, p. 11. K. 18. — 22. Northampton. Fröhner, *Burl. Club*, n. 103. K. 19. — 23. *Ibid.*, n. 102. — 24 et 25. Berlin. 1759-1760. K. 22-23. Gerhard, *Trinkschalen und Gefässe*, pl. XXX, 4-7. — 26. Munich, 33. — 27. De Witte, *Coll. Dzialinska*, pl. II, n. 25. K. 25. — 28. (f.)

Bull. 1880, p. 144. — 29. Civitavecchia. Coll. Guglielmi, Kl. 27. — 30. R. R. I. 300. K. 28.

c) Décor intérieur. Inscription à l'extérieur. — 31. Northampton. Fröhner, *Burl. Club*, pl. XVII, n. 101. K. 29 — 32. Munich. 32. — 33. Copenhague, 105. — 34. Mus. Brit., B. 420. — 35. Cambridge. Gardner, pl. XXV, n. 69. K. 33. — 36. Naples, 2532. — 37. Disparue. Kl. 35. — 38. Mus. Brit., B. 421. — 39. Naples (Salle des vases de Cumes). — 40. *Notizie degli Scavi*, 1887, n. 364. — 41. *Ibid.* Boston. *Report*, 1899, p. 62. — 42. Rome. Musée Torlonia. Gsell, *Fouilles de Vulci*, pl. IX-XI. — 43. Boulogne-sur-Mer, non catalogué. *Jahrb.*, 1889, p. 185.

Fils de Néarchos et frère d'Ergotélès avec lequel il collabore; voir plus haut, n° 20, 2. Un des potiers les plus féconds (550-520). Attribué à Tléson, Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, V, fig. 663.

54. Théozotos. Θεόζοτος μ' ἐποίησεν. — Canthare. Louvre, F. 69. Pottier, III, p. 744. *Élite cér.*, III, pl. LXXXIV. *W. V.*, 1888, pl. I, n. 9 et 10. Perrot, X, p. 233, fig. 150 et 151. K. p. 30.

Époque de Klitias et d'Ergotimos. Métèque béotien travaillant à Athènes, vi° siècle. Cf. W. B., II, 274. Perrot, X, p. 233-234.

55. Timarchos. Τίμαρχος μ'. Fragment de Pinax. Athènes. Musée national. L'inscription se lit sur le bouclier d'une figure.

56. Tychios. Τυχίος ἐποίησεν. — Hydrie. *W. V.*, 1889, pl. VI, 1. Kl, p. 50.

Contemporain de Xénoklès, Timagoras, Taleidès, etc.

57. Xénoklès. Ξενόκλης ἐποίησεν.

a) Coupes sans décor. — 1. Munich, 31. K. p. 80, n. 1. — 2. Naples, R. C. 114. — 3. Berlin, 1778. — 4. Louvre, F. 89. Heydemann, *Pariser Antiken*, p. 88. K. 5. — 5. Vienne, 278 et pl. V. K. 6. — 6. Boston, *Report*, 1902. K. 7. — 7. *Vente Sambon, mai 1903*, n. 75. Boston. *Report*, 1902. n. 69. Kl. p. 80. n. 8. Pollak, *Arch. Epigr. Mitth. Œsterr.*, 1895, p. 15; cf. p. 22, n. 22.

b) Le fond est orné d'un sujet. — 8. Berlin, 1770. Gerhard, *Trinkschalen*, pl. I. 5-6. K. 10. — 9. Mus. Brit., B. 425. *Élite cér.*, I, pl. XXIV. K. 11. — 10. Boston. Fröhner, *Burlington Club*, pl. II, n. 2; *Coll. Van Brant.*, n. 8. K. 12. — 11. Coll.

breux vases apparentés de très près à la manière d'E et qu'on désigne généralement sous le nom de cycle d'E. Kl. *Euphronios*[2], p. 289 sq.

60. HISCHYLOS. Ἱσχύλος ἐποίησεν. — 10 coupes. *a*) Figures noires. 1. *Sakonidès* 3. — 2. Berlin, 2100. *Jahrb.*, 1886, Pl. XII, p. 314. K p. 98. 2.

b) Figures rouges à l'extérieur, noires à l'intérieur. — 3-5. *Epiktetos*, 2, 3. 4. — 6. Disparu. *Bulletino*, 1868, p. 74. — 7. Wurzbourg, III, 357. *Bull.* 1865, p. 55. — *b*) Figures rouges. — 8. *Pheidippos* n° 105, 1. — 9. *Epiktetos*, 5. — 10. Munich, 1160.

Attribué à H. Berlin 1897. R. R. II. 124. Buschor, fig. 99. *J. H. S.*, 1909, p. 103-109 (Walters).

61. NICOSTHÈNÈS. Νικοσθένης ἐποίησεν. — 1) VASES A FIGURES NOIRES. AMPHORES. — 1. Louvre, F. 100. Perrot, X. p. 263, fig. 169. Pottier, *Album*, II, p. 100. K. 14 — 2. Louvre, F. 101. *Album*, Pl. LXX. Kl. 26. — 3. Louvre, F. 102 Pl. LXX. Kl. n. 38. — 4. Louvre, F. 103. Pl. LXX. Kl. n. 25. — 5. Louvre, F. 104. *W. V.*, 1890, pl. I, n. 2. K. 15. — 6. Louvre, F. 105. *W. V.*, 1890, pl. I. n. 1 et pl. II, 2. K. 2. — 7. Louvre, F. 106. Pl. LXXI. K. 3. — 8. Louvre, F. 107. Pl. LXXI. K. 4. Perrot, X, pl. V (en couleurs). — 9. Louvre, F. 108, *W. V.*, 1890, pl. I, n. 5; II, 6 a et 6 c. K. 5. — 10. Louvre, F. 109. Pl. LXXI. K. 11. — 11. Louvre, F. 110. Pl. LXXI. K. 39. — 12. Louvre, F. 111. Rayet et Collignon, *Cér. gr.*, p. 112, fig. 53. — 13. Louvre, F. 112. *W. V.*, 1890-91, Pl. I, n. 3 et pl. II, fig. 3a. K. 13. — 14. Louvre, F. 113. Pl. LXXI. Perrot, X, p. 262, fig. 186. K. 42. — 15. Louvre, F. 114. *W. V.*, 1890-91, pl. II, 4. Perrot, X, p. 245, fig. 156 (figures blanches), Kl. 48. — 16. Londres. Coll. Steward Hodgson. Fröhner, *Cat.*, p. 42. K. 7. — 17. Vatican, Mus. étrusque. Helbig. 3e éd. 526. 3, *Mus. Greg.*, II, Pl. XXVII, 2. K. 8. — 18. Paris, chez Madame Darthès. *W. V.*, 1890-91, Pl. III, 2 a-2 b. K. 11. — 19. Ibid. *W. V.*, 1890-91. Pl. I, 7. Pl. II, 5 a 5 b. K. 12. — 20. Musée Brit., II, B. 296. Genick-Furtwängler, *Griech. Keramik*, pl. IV, n. 6. K. 19. — 21. Mus. Brit., II, B. 297. W. B. I. Pl. XXX, 1. K. 21.

Hope, à Deepdene. Rochette, *Mon. Inédits*, pl. XLIX. K. 13. W. B. I, p. 384. — 12. Athènes. Musée National. C. C. 691 et pl. XXX. En collaboration avec le peintre *Kleisophos*. — 13. Disparue. Kl. p. 80, n. 4.

Époque de Timagoras, Taleidès et Exékias. W. B., I, 383. Pottier, p. 750.

III. — Vases attiques a technique mixte. Maîtres de transition.

58. Andokidès. Ἀνδοκίδης ἐποίησεν, ἐποίει. Trois techniques, quatre groupes : figures noires, figures noires et rouges, figures rouges, figures blanches.

a) Amphore à fig. n. — 1. Northampton. Fröhner. *Burlington Club*, 1888, n. 108, pl. Kl. p. 189, n. 1.

b) Figures noires et rouges. — 2. Amphore. Madrid. Leroux, *Vases de M.*, pl. V et VI, n. 63. K. 3. — 3. Coupe. Palerme. *Jahrb.*, IV, 1889, pl. IV. Perrot, X, p. 275, fig. 180. K. 6.

c) Amphores à figures rouges. — 4. Berlin, 2159. F. R. Hauser, III, pl. CXXXIII et p. 73. K. 4. — 5. Louvre, G. 1. Pottier, 880 et Album II, p. 135. F. R., II, pl. CI, p. 267. K. 5.

d) Figures blanches. — 6. Amphore. Louvre, F. 203. Pottier, p. 778 et Album, II, pl. LXXVIII. K. 2.

Dernier quart du vi[e] siècle. Contemporain et émule de Nicosthènes, Andokidès passe pour l'inventeur de la figure rouge aux yeux de plusieurs critiques. Il imite les œuvres d'Exékias. Une inscription *C. I. A.*, I, 393, mentionne une offrande commune du potier Mnésiadès et d'Andokidès. Le nom d'A. se trouve sur un vase de Timagoras ; voir ce nom, n. 51.

2. Attribués à A. 1. Amphore. Louvre, F. 204 (f, n et v). Perrot, X, pl. VI et VII, en couleurs, p. 277 et p. 183. Pottier, p. 781. *Album*, II. pl. LXXVIII. 2. Boston. Smith, *Coll. Forman*, n° 305 (planche). 3. Mus. Brit. B. 193. W. B., pl. XXXI-XXXII. 4. Munich, 388. F. R. I, pl. IV. Pour d'autres attributions, cf. *Amer. Journ. of Arch.*, 1896, p. 4 sq. P. W., I, p. 2125. F. R. I, p. 14 et II, 267. Thieme, *Allgem. Lexikon*, s. v. (Sauer).

59. Epiktétos. Ἐπίκτητος ἔγραφσεν. — *a*) Coupes f. n. int. et f. r. ext. — 1. Wurzbourg, III, 358. *A. Z.*, 1885, pl. XVI, 3. K. p. 101, n. 1. — 2. Louvre, G. 8. Pottier, p. 891 (fragment). — 3. Musée Br., III, E 3 (inédite). F. R., II, p. 113, n. 1. K 2.

Hope, à Deepdene. Rochette, *Mon. Inédits*, pl. XLIX. K. 13. W. B. I, p. 384. — 12. Athènes. Musée National. C. C. 691 et pl. XXX. En collaboration avec le peintre *Kleisophos*. — 13. Disparue. Kl. p. 80, n. 4.

Époque de Timagoras, Taleidès et Exékias. W. B., I, 383. Pottier, p. 750.

III. — Vases attiques a technique mixte. Maîtres de transition.

58. Andokidès. Ἀνδοκίδης ἐποίησεν, ἐποίει. Trois techniques, quatre groupes : figures noires, figures noires et rouges, figures rouges, figures blanches.

a) Amphore à fig. n. — 1. Northampton. Fröhner, *Burlington Club*, 1888, n. 108, pl. Kl. p. 189, n. 1.

b) Figures noires et rouges. — 2. Amphore. Madrid. Leroux, *Vases de M.*, pl. V et VI, n. 63. K. 3. — 3. Coupe. Palerme. *Jahrb.*, IV, 1889, pl. IV. Perrot, X, p. 275, fig. 180. K. 6.

c) Amphores à figures rouges. — 4. Berlin, 2159. F. R. Hauser, III, pl. CXXXIII et p. 73. K. 4. — 5. Louvre, G. 1. Pottier, 880 et Album II, p. 135. F. R., II, pl. CI, p. 267. K. 5.

d) Figures blanches. — 6. Amphore. Louvre, F. 203. Pottier, p. 778 et Album, II, pl. LXXVIII. K. 2.

Dernier quart du vi[e] siècle. Contemporain et émule de Nicosthènes, Andokidès passe pour l'inventeur de la figure rouge aux yeux de plusieurs critiques. Il imite les œuvres d'Exékias. Une inscription *C. I. A.*, I, 393, mentionne une offrande commune du potier Mnésiadès et d'Andokidès. Le nom d'A. se trouve sur un vase de Timagoras; voir ce nom, n. 51.

2. Attribués à A. 1. Amphore. Louvre, F. 204 (f, n et v). Perrot, X, pl. VI et VII, en couleurs, p. 277 et p. 183. Pottier, p. 781. *Album*, II, pl. LXXVIII. 2. Boston. Smith, *Coll. Forman*, n° 305 (planche). 3. Mus. Brit. B. 193. W. B., pl. XXXI-XXXII. 4. Munich, 388. F. R. I, pl. IV. Pour d'autres attributions, cf. *Amer. Journ. of Arch.*, 1896, p. 4 sq. P. W., I, p. 2125. F. R. I, p. 14 et II, 267. Thieme, *Allgem. Lexikon*, s. v. (Sauer).

59. Epiktètos. Ἐπίκτητος ἔγραφσεν. — *a*) Coupes f. n. int. et f. r. ext. — 1. Wurzbourg, III, 358. *A. Z.*, 1885, pl. XVI, 3. K. p. 101, n. 1. — 2. Louvre. G. 8. Pottier, p. 891 (fragment). — 3. Musée Br., III, E 3 (inédite). F. R., II, p. 113, n. 1. K. 2.

— 4. Pétersbourg. Académie. Kl. n. 3. — 5. Orvieto, coll. Faina. Kl. n. 4.

b) Coupes à f. r. — 6. Disparue. Kl. n. 6. — 7. Louvre, G. 5. Album, pl. LXXXIX. Perrot, X, p. 361, p. 205 et p. 362, fig. 206. — 8. Berlin, 2262. Gerhard, *A. V.*, pl. CCLXXII. K. 7. — 9. Mus. Brit., III, E. 38. Murray, *Designs*, pl. VI, 23 (int.) p. 8, fig. 2. F. R., II, pl. LXXIII, p. 82. Perrot, X, p. 364, fig. 209 et p. 365, fig. 210. K. 8 — 10. Mus. Brit., E. 7. Murray, *Designs*, n. 22. K. 9. — 11. Louvre, G. 6. Pottier, p 887, inédite. K. 10. — 12. Panofka. *Cab. Pourtalès*, pl. XLI. K. 11. — 13. Mus. Brit., III, E, 24. pl. VII. Perrot, X, p. 360, fig. 204. K. 12. — 14. Rome, Coll. Torlonia. *Jahrb.*, 1891, pl. V, 2 et p. 250. K. 13. — 15. Musée de Baltimore. *Röm. Mitth.*, 1887, p. 166; *Jahrb.*, 1891, pl. V, 1. — 16. Musée de Ferrare. *Am. Journ. of Arch.*, 1912, p. 271, fig. 3.

c) 17. Pinakes. Musée Brit. E. 135. W. B. I, pl. XXXVII. 2. K. 14. — 18. Mus. Br. E. 136. Inédit. — 19. Castle Ashby, Northampton. Fröhner, Cat. pl. XLIX. *Burlington Club*, n. 110, pl. XIX. K. 16. — 20. Paris. Cabinet des Médailles, Milliet-Giraudon, Pl. LVI. K 17. — 21. *Ibid.* K. 18. — 22. Mus. Brit. III, E. 137, Pl. VI, II. K. 19. — 23. Louvre. G. 7. Pottier, p. 889. Pl. LXXXIX. Perrot, X. p. 362, fig. 207, et 208. K. 23. — 24 et 25. Disparues. Kl. 20 et 21.

d) Cotyle 26. Mus. Brit., E. 139. Inédit. Atelier de *Pistoxénos*. K. 24.

e) Amphores. — 27. Berlin, 2170. Gerhard. *A. V*, pl. CCXCIX. K. 25. — 28. Vienne. Collection Liechtenstein. *Arch. epig. Mitth. Œster.*, V, pl. IV. K. 26. — 29. Musée d'Odessa, *W. V.*, 1890, pl. VII, 3. Pottier, III, 760. K. 27. — 30. Un fragment à Constantinople. *Berl. phil. Woch.*, 1888, p. 167 sq.

Deuxième moitié du VIe siècle. Travaille dans les ateliers de Nicosthènes (n° 1), Hischylos (2-4), Pamphaios (6-7), Python (9) et Pistoxénos (n° 26). Commence par la technique à f. n., puis s'exerce dans la nouvelle manière de la f. r. dont certains critiques modernes lui ont attribué l'invention, que plusieurs croient plus juste de revendiquer en faveur d'Andokidès. Un seul nom d'éphèbe Hipparchos, nos 9 et 11. Cf. Kl. *Liebl*[2]., p. 29 sq. Une liste des nom-

breux vases apparentés de très près à la manière d'E et qu'on désigne généralement sous le nom de cycle d'E. Kl. *Euphronios*², p. 289 sq.

60. HISCHYLOS. Ἱσχύλος ἐποίησεν. — 10 coupes. *a*) Figures noires. 1. *Sakonidès* 3. — 2. Berlin, 2100. *Jahrb.*, 1886, Pl. XII, p. 314. K p. 98. 2.

b) Figures rouges à l'extérieur, noires à l'intérieur. — 3-5. *Epiktetos*, 2, 3. 4. — 6. Disparu. *Bulletino*, 1868, p. 74. — 7. Wurzbourg, III, 357. *Bull.* 1865, p. 55. — *b*) Figures rouges. — 8. *Pheidippos* n° 105, 1. — 9. *Epiktetos*, 5. — 10. Munich, 1160.

Attribué à H. Berlin 1897. R. R. II. 124. Buschor, fig. 99. *J. H. S*, 1909, p. 103-109 (Walters).

61. NICOSTHÉNÈS. Νικοσθένης ἐποίησεν. — 1) VASES A FIGURES NOIRES. AMPHORES. — 1. Louvre, F. 100. Perrot, X. p. 263, fig. 169. Pottier, *Album*, II, p. 100. K. 14 — 2. Louvre, F. 101. *Album*, Pl. LXX. Kl. 26. — 3. Louvre, F. 102 Pl. LXX. Kl. n. 38. — 4. Louvre, F. 103. Pl. LXX. Kl. n. 25. — 5. Louvre, F. 104. *W. V.*, 1890, pl. I, n. 2. K. 15. — 6. Louvre, F. 105. *W. V.*, 1890, pl. I. n. 1 et pl. II, 2. K. 2. — 7. Louvre, F. 106. Pl. LXXI. K. 3. — 8. Louvre, F. 107. Pl. LXXI. K. 4. Perrot, X, pl. V (en couleurs). — 9. Louvre, F. 108, *W. V.*, 1890, pl. I, n. 5; II, 6 a et 6 c. K. 5. — 10. Louvre, F. 109. Pl. LXXI. K. 11. — 11. Louvre, F. 110. Pl. LXXI. K. 39. — 12. Louvre, F. 111. Rayet et Collignon, *Cér. gr.*, p. 112, fig. 53. — 13. Louvre, F. 112. *W. V.*, 1890-91, Pl. I, n. 3 et pl. II, fig. 3a. K. 13. — 14. Louvre, F. 113. Pl. LXXI. Perrot, X, p. 262, fig. 186. K. 42. — 15. Louvre, F. 114. *W. V.*, 1890-91, pl. II, 4. Perrot, X, p. 245, fig. 156 (figures blanches), Kl. 48. — 16. Londres. Coll. Steward Hodgson. Fröhner, *Cat.*, p. 42. K. 7. — 17. Vatican, Mus. étrusque. Helbig. 3ᵉ éd. 526. 3, *Mus. Greg.*, II, Pl. XXVII, 2. K. 8. — 18. Paris, chez Madame Darthès. *W. V.*, 1890-91, Pl. III, 2 a-2 b. K. 11. — 19. Ibid. *W. V.*, 1890-91. Pl. I, 7. Pl. II, 5 a 5 b. K. 12. — 20. Musée Brit., II, B. 296. Genick-Furtwängler, *Griech. Keramik*, pl. IV, n. 6. K. 19. — 21. Mus. Brit., II, B. 297. W. B. I. Pl. XXX, 1. K. 21.

— 22. Mus. Brit., B. 295. Panofka, *Musée Blacas*, pl. II, p. 10-11. K. 28. — 23. Vienne. 231. *W. V.*, 1890-91, Pl. I, 6. K. 20. — 24. Oxford. Ashmol. Mus., 215. Gardner, *Catal.* fig. 17 et 18. — 25. Paris, Petit Palais. Lenormant, *Catal. Dutuit*, n. 61, Pl. XIV, 2. K. 24. — 26. Ibid. Lenormant, *o. c.* n. 62. — 27. Vienne, 232. *W. V.*, 1890-91, Pl. I, 4; Pl. II, 1 a; IV, 3. VI, 3. K. 29. — 28. Rome. Mus. Torlonia. *W. V.*, 1890-91, pl. III, 1 a-1 k. K. 36. — 29. Bologne, Museo civico. Pellegrini, n. 197, fig. 22. K. 40. — 30. Castle Ashby, Northampton. Fröhner, *Cat.*, p. 46. K. 44. — 31. Ibid. Fröhner, *Cat.*, p. 47. Kl. 47. — 32. Vatican. Mus. étrusque. Helbig[2], 526, 1. *Mus. Greg.*, Pl. XXVII. n. 1. K. 33. — 33. Ibid. Helbig[2], n. 526, n. 2. — 34. Rome, Palais des Conservateurs K. 43. — 35. Londres, Coll. Steward Hodgson, Fröhner, *Cat.* n. 92. K. 16. — 36. Bruxelles, *Gaz. arch.*, 1887, p. 108. — 37-39. Disparues. K. 6-8. — 40. Disparue. K. 1. *Arch. Zeit.*, 1885, p. 250. — 41. Disparue. *Bull.* 1865, p. 146. K. 23. — 42-48. Disparues. K. 27. 30, 31, 34, 35, 37, 41, 46. — 49. Musée Ravestein. *Gaz. arch.*, 1888, p. 108-109, fig. 1. — 50. Corneto, Museo Tarquiniense. K. 32. — 51. Vatican. Mus. étrusque, 10 a. Helbig, 3ᵉ éd. n. 451.

Œnochoés.

— 52. Fond blanc. Louvre, F. 116. *W. V.*, 1890, pl. IV, n. 1. Perrot, X, p. 258, fig. 161 et p. 267, fig. 173. K. 50. — 53. Louvre, F. 117. K. 51. *W. V.*, 1890, pl. IV, n. 2. — 54. Paris, Cabinet des Médailles, n. 258. K. 53.

Kélébé.

55. Disparue. K. 54. Dessin au Musée de Berlin, n. 392. Cf. *A. Z.*, 1885, p. 250.

Kylikes.

56. Louvre, F. 121. Coupe à yeux. K. 62. Dessin au Musée de Berlin, n. 343. Pottier, Album, II, p. 107. — 57. Louvre, F. 122. K. 64. *W. V.*, 1890-91. pl V, 1 *a*. Perrot, X, fig. 157, p. 248 et

158. — 58. Ibid. F. 123. Chef-d'œuvre. *W. V.*, 1890, pl. V. 2. — Pottier, III, p. 754. K. 69. Perrot, X, p. 259, f. 163. — 59. Louvre, F. 124. *W. V.*, 1890, pl. V, 3. K. 70. Perrot, X, p. 264. fig. 159. — 60. Ibid. F. 125. *Album*, pl. LXXII. K. 73. Figures noires et rouges. Perrot, X, fig. 177, p. 273. — 61. Berlin, 1805 K. 71. *W. V.*, 1890-91, pl. VII, 1. Pottier, III, 754. — 62. Berlin, 1806. W. B., II, p. 171, fig. 136. Perrot, X, p. 265, fig. 171 et 172. K. 72. — 63. Richmond, Coll. Cook. Lenormant. *Cat. Raifé*, n. 1319. K. 67. — 64. Florence. Amelung, n. 227. K. 66. — 65. Collection Jekyll, Ampthill, Angleterre. *W. V.*, 1890-91, pl. IV, 5. K. 61. — 66. Paris, Cabinet des Médailles. Milliet-Giraudon, pl. XLIII-XLIV. K. 59. — 67 Wurzbourg, III, 287. K. 57. — 68-70. Disparues. K. 69, 65 et 63. — 71. Mus. Brit. II, B. 600[13]. *W. V.*, 1890-91, pl. VI, 4. — 72-76. Athènes, tessons de l'Acropole, Graef, *Die Ant. Vasen der Akr. zu Athen.*, III, p. 181, n. 1746-1749, pl. LXXXV-LXXXVII. *W. V.*, 1890-91, pl. IV, 4. K. 78. — 77. Boston, *Report* 1903, p. 70, n. 48. — 78. New-York. *Bullet. Metrop. Museum*, X, 1915, p. 98, fig.

Cratère.

79. Mus. Brit. II, B. 364. *W. V.*, 1890, pl. VI, 1. Perrot, X, p. 257 et 263, fig. 160 et 168. Pottier, p. 756. K. n. 49.

Phiales à ombilic.

80 Brit Mus. II, B. 368. K. 58. — 81. Paris Cabinet des Médailles De Ridder, *Catalogue*, n. 334 et pl. X. Pottier, III, 758.

Skyphos.

82-85. Tessons de l'Acropole. Athènes. Graef, *Die Vasen v. der Akrop.*, II, p. 155, n. 1408-1411. Pl. LXXVII-LXXVIII.

Pyxis.

86. Florence. Milani, *Monum. scelti del Mus. di Firenze*, pl. I et p. 2. Perrot, X, p. 261, fig. 166.

Vases à figures rouges.

87. Canthare. Boston. Fröhner, *Cat. Piot*, 1890, p. 56. Fröhner, *Coll. van Branteghem*, n. 26. K. 75. — 88. Canthare. Boston. *Report*, 1901, p. 36, n. 6. *R. M.* 1890, p. 234, pl. XII. Perrot, X, p. 268. fig. 174 et 175. Pottier, p. 755. *W. V.*, 1890, p. 91, pl. VII. 2 a et 2 c. K. 76. — 89. Bol à passoire. Berlin, 2324. *W. V.*, 1890-91, VII, 1 a. Perrot, X, p. 260, fig. 164. K. 77.

Varia.

90. Berlin 1801. En collaboration avec *Anaklès*, voir ce nom. Kl. p. 75, n. 1. *W. V.*, 1889, pl. VII, 3. — 91 En collaboration avec *Epiktétos*, voir ce nom n° 59, 1. K. 74. — 92. Fragment. Louvre. C. A. 1854. *Arch. Anz.*, 1911, p 415. — 93. Vases trouvés en 1913 à Caeré par M. Mengarelli. Musée de la villa du pape Jules, Rome (indication épistolaire de M. G. Rizzo). — 94 Œnochoé disparue. K. 52.

Le plus fécond des céramistes : « Esprit curieux et chercheur, avant tout un potier et un technicien. Postérieur à Amasis et à Exékias, collaborateur d'Anaklès, il commence à travailler quand fleurit le groupe des fils de Néarchos » (540-510). Bibl. Pottier, p. 451 sq. ; W. B. I, p. 384.

Attributions : Phiale, Musée Brit. B. 678. A. Z., 1881, pl. V, p. 34. 2. Œnochoé, Louvre F. 118. 3. W. B., pl. XXX, 2, p. 385. 4. Fragment de kylix. Mus. Brit. B. 601, 15. 5. *Ibid.*, B. 601, 37. W. V., 1890-91, pl. VI, 40. 6. Œnochoé, *Collect. A. Castellani*, 1885, pl. I, n° 62. 7. Fragments divers de Naukratis, Prinz, *Funde aus Naukratis*, p. 79. 8. Amphore (col). Jacobsthal, *Göttinger Vasen*, pl. VI, n° 18 et p. 13. 9. Louvre, F. 99. Album. II, p. 100. *Bull. Corr. Hell.*, 1893, p. 939, avec fig. 10-12. 11. Louvre, F. 115. Album, II, p. 72 et Perrot, X, p. 269, fig. 176. 12. Louvre, F. 120. Kylix. *Ibid.* pl. LXXII et Perrot, X, p. 262, fig. 167. 13. Louvre, F. 126. Kylix. Album, II pl. LXXII-LXXIII.

62. Pamphaios. Très grande variété dans l'orthographe du nom. Πάνφαιος, Φάνφαιος, Πάνφαος (1 fois), Πάνφανος (1 fois), Πάνφαις (1 fois). Φαίφαιος (1 fois) ἐποίησεν.

a) Figures noires. Hydries. — 1. Mus. Brit., II, B. 300. *W. V.*, D. pl. 6. K p. 89. — 2. Paris, Cabinet des Médailles. Milliet-Giraudon, 1e cl., Xe série, pl. 54 et 56. K. 2. — 3 Madrid. Leroux, *Vases grecs de M.*, n. 150 et pl. XIV. K. 3. — 4. Louvre, F. 127, 2. K. 4. — 5. Vatican, Musée étrusque. Helbig, *Führer*[2], 543. *Mus. Greg.*. II. pl. LXVI, 3 a, 4 a, 4 c. K. 5. —

6. Naples. Coll. Bourguignon. *Catal. d'antiquités, 1901*, p. 84, n. 406. *A. Z.*, 1884, pl. XVI, 1. K. 6 (technique à fond blanc).

b) Figures noires et figures rouges mêlées. — 7. Louvre, F. 127 (3). L'inscription gravée est suspecte. Pottier, p. 763 et *Album*, p. 105 et pl. LXXIII. K. 7. — 8. Vatican, Musée étrusque. Helbig, *Führer*[2], n. 548. K. 8. *Mus. Greg.* II, pl. LXIX, 4. — 9. *Bonner Studien*, p. 198 (Körte).

c) Figures rouges. Coupes. — 10. Disparue. K. 9. — 11. Voir *Epiktétos* 6. — 12. Voir *Epiktétos* 7. — 13. Munich, 439. K. 12. Inédite. — 14. Corneto. *W. V.*, D. pl. 5. K. 13. — 15. Musée Brit., E. 815. Inédite. K. 14. — 16. Pétersbourg, n. 828. Inédite. K. 17. — 17. Mus. Brit., E. 11. Murray, *Designs*, n. 8, pl. II. K. 18. — 18 Castle Ashby près Northampton. Fröhner, p. 48, n. 109. Panofka, *Der Vasenb. Pamphaios*, pl. II. K. 19. — 19. Mus. Brit, III, E. 12. Murray, *Designs*, pl. III, n 9 et fig. 1, p. 7. Perrot, X, p. 535, fig. 303. K. 20.

Coupes dont l'intérieur seul est décoré — 20. Palerme. Panofka, *o. c.*, I, 2. K. 21. R. R., I. 515. — 21. Berlin, n. 2266. Panofka, *o. c.*, pl. I. — 22. Athènes. C. C. 1156. 'Eφ. 'Aρχ., 1890, p. 9 et pl. II. — 23. Disparue. 'Eφ. 'Aρχ., 1890, p. 11. R. R., I. 515. K. 22. — 24. Musée Brit. Inédite. *Guide of the Depart. of Greek and roman Antiq.*, 1912, p. 228. — 25 Fragment. *Bull. d'arte dell. Minist.*, III, p. 35.

d) Amphores imitées de la fabrique de *Nicosthénès*. — 26 et 27. Louvre, G. 2 et G. 3. K. 26 et 27. Pottier, *Album*, pl. LXXXVIII et p. 135. *Cat.* p. 881. Perrot, X, p. 388 et 390, fig. 233 et 235.

e) 28. Stamnos. Mus. Brit., E. 437. *W. V.* D pl. VI. 2

f) 29. Fragment de vase. Musée Brit., E. 457.

Grande variété de genres. Elève de Nicosthènes, P. a continué comme potier et chef de fabrique les traditions de son maître. Kl. p. 87-97. Perrot, X, p. 380.

Attributions : 1. C. Smith, *Collection Forman*, n° 331; cf. Pottier, III,

p. 925. 2. Louvre G. 4, *ibid.*, p. 883. 3. Louvre G. 4bis, *ibid.*, p. 884. 4. Vienne, 319. Baumeister, fig. 1442. 5. Hartwig, *Jahrb.*, 1892, p. 118.

63. Pasiadès. Πασιάδης ἐποίησεν. Technique à fond blanc. — Alabastres. — 1. Mus. Brit., B. 668. Perrot, X, pl. XIX. *J. H. S.*, VIII, pl. LXXXII, p. 291. Kl. p. 222. — 2. Louvre, C. A. 1920. *Jahrb.*, 1913, p. 452.

Attribués à P. : Smith, *Coll. Forman*, n° 366. Alabastre. 2. Athènes. Vase plastique, lecture douteuse. Nicole, *Catalogue*, n° 1235. 3. Gotha, lecture douteuse. *Mon. dell. Inst.*, X, pl. XXXVII, a; dans F. R., III, p. 17, note 8.

63 *bis*. Pheidon (?) Φ]είδων ἐποίη[σεν. — Athènes, Musée national. Fragment de l'Acropole. Graef, *Die ant. Vas. v. d. Akrop.*, III, n° 1780, pl. LXXXVII et LXXXVII. Kl. p. 216, avait lu Χείρων et rattachait ce spécimen à *Cheiron*, n° 18.

64. Psiax. Φσίαξ sans ἔγραφσεν dans l'œuvre la plus ancienne (n° 1), avec ἔγραφσεν dans n. 2. — 1. New-York. Coupe. *Bull. Metropolit. Museum*, 1915, p. 100, fig. 1. Intér. fig. noires. Revers. fig. rouges. — 2. Coupe. Munich. *Am. Journ. of Arch.*, 1895, p. 485, pl. XXII — 3. Alabastre à fig. rouges. Carlsruhe, 242 en collaboration avec *Hilinos*, voir ce nom n° 89. *Abh. Akad. Berlin*, 1848, pl. III, 9, 10 K. p. 134.

65. Skythès. Σκύθης ἔγρ[αφσεν]. — 1. Pinax à f. n. Athènes. Musée national. *Mon. Piot*, XX, 1913, pl. VIII, 2 et p. 122. K. p. 48, 1. — 2. Disparu. *Ibid.*, p. 123, fig. 4. K. p. 48, n. 2. — 3. Inscr. fragm. Musée national. *Ibid.*, p. 122, fig. 3. — 4. Coupe à fig. rouges. Rome, Musée de la villa Giulia, avec le nom d'Epilykos. Perrot, X, p. 586, fig. 331-332. *Mon. Piot*, XX, pl. VI et VII, 1. — 5. Louvre, G. 10 *bis*. *Ibid.*, p. 27, fig. 5 avec le nom d'Epilykos. Pottier, p. 896. — 6? Inscr. Σκύθης ἐποίησε. Coupe fig. rouges. Fröhner, *Coll. v. Branteghem*, n° 41.

Contemporain d'Epilykos et d'Epiktètos. Voir Epilykos, n° 75. Rizzo, *Mon. Piot*, XX, 1913, *Il ceramografo Skythes*. Le nom de Skythès, comme καλός, se trouve sur deux coupes d'Epilykos et sur un cyathos à figures noires. Smith, *Coll. Forman*, n° 280. Perrot, X, p. 581 sq.

Attributions à Skythès : 1. Kylix. Louvre. *Mon. Piot.*, XX, pl. VII. 2. Boston *Ibid.*, pl. VIII, 1.

IV. — Vases attiques a figures rouges.

66. Aeson. Ἀίσων ἔγραφεν. — Kylix. Madrid. Leroux, 199 et pl. XXV-XXXVIII.

Grande habileté de style. Un peu antérieur à Aristophanès et à Meidias. Leroux, *Vases de Madrid*, p. 109. Hauser, F. R., III, p. 48 et sq. Attributions : Coupe du Mus. Brit., III, E. 84. *J. H. S.*, Atlas, pl. X. F. R., III, p. 49, fig. 22. Coupe de Berlin, F. R., III, pl. CXL et p. 110 (Hauser).

67. Agathon. Ἀγάθων ἐποίησεν. — Pyxis. Berlin. *Jahrb.*, 1895, p. 38 sq. 1, fig. 12-13. F. R, I. 290.

Style miniaturiste, un peu plus développé que celui de Mégaklès. Dernier quart du ve siècle.

68. Apollodoros. [Ἀπολλ]όδωρος ἔγραφσεν. — Kylikes. La restitution Apollodoros sur la coupe de Castle Ashby (Hg., pl. LXIX 1, p. 628), reste incertaine. Cf. coupe Louvre, G. 139. Pottier, p. 974, avec les noms d'Apollod[oros] et d'[E]uryptolém[os].

Style apparenté à celui de Brygos.

69. Aristophanès. Ἀριστοφάνης ἔγραψε (2), ἔγραφε (1). Peintre dans l'atelier d'*Erginos*. Deux kylikes. — 1. Berlin, 2531. Hauser, F. R. III, pl. CXXVI, p. 39. — 2. Boston, Musée. *Ibid.*, III, pl. CXXVIII. Une réplique identique du n. 2, kylix de Boston, *ibid.*, pl. CXXVII, et p. 45, sans les signatures. L'attribution ne prête pas au doute.

Style plus large que celui de Meidias. Hauser incline à croire qu'Aristophanès aurait passé de l'atelier d'Erginos dans celui de Meidias, *l. c.*, p. 47. Premier quart du ive siècle.

70. Brygos. Βρύγος ἐποίησεν. — Dix kylikes — 1. Francfort. Gerhard, *Trinkschalen*, Pl. A et B. K 1. Hg 1. — 2. Louvre, G. 151. Pottier, 987. Perrot, X, fig. 319, 320. — 3. Louvre, G. 152. Pottier, 990. F. R. I, pl. XXV. Perrot, X, pl. XII-XIII, fig. 328-330. — 4. Wurzbourg, 346. F. R., I, pl. 2. Perrot, fig. 325-327. — 5. Paris, Cabinet des médailles. De Ridder, p. 436. *W. V.*, C, pl. VIII, 2. Kl. 7. Hg. 5. — 6. Br. Mus., E. 65. F. R., I, pl. XLVII, 2. Perrot, X, fig. 322-323. — 7. Florence. Inédite, K. 6. Hg. 7, p. 344. — 8 Disparue. Hg. p. 307. K. n. 2. — 9. Oxford, Ashmolean Mus. *J. H. S.*, 1914,

p. 106, pl. IX. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 299. — 10. Anse provenant de l'Acropole. Fröhner, *Coll. v. Branteghem*, n. 74.

1. Compositeur très original, dessinateur expressif et plein de feu : chercheur d'attitudes pittoresques. Pottier, p. 986. « Brygos est par excellence le peintre du mouvement ». Perrot, X, p. 576. Selon Pottier, p. 1000, Onésimos serait le peintre de l'atelier de Brygos. Sauer, *ap.* Thieme, *Allgem. Lexikon*, V, *s. v.* Brygos, reconnaît en Brygos un peintre ; il est le plus jeune représentant du quatuor que complètent Euphronios, Douris et Hiéron. Le choix des sujets le rapproche de Hiéron, le type des personnages de Douris, l'invention et le caractère d'Euphronios. La rareté des inscriptions, l'abandon complet des inscriptions éphébiques marquent l'époque plus récente du maître.

2. Vases non signés. Hg. Pl. XXXII, XXXIII. Paris, Cabinet des médailles, XXXIV ; Londres, E. 47, XXXV ; Florence, XXXVI. — Orvieto, *Mon. d. Ist.* XI, 33. Corneto, F. R., I, pl. XLIX. F. R., pl. XIV et Perrot, X, pl. XIV.

Munich. F. R., II, pl. LXXXIV. Skyphos Vienne, Perrot, X, fig. 344 ; F. R., I, pl. LV. Perrot, X, fig. 343, p. 613. Munich.

Canthare. Boston. Tarbell, *Decennial publ. Univ. Chicago*, pl. II et III, Perrot, X, pl. XVI ; F. R., I, pl. XXXIV. Naples. *Monum. Piot.*, XVI, 1908, pl. XV-XVII. Louvre, G. 154, G. 155, G. 156, G. 157, G. 158, G. 159, 161 *bis*. *Amer. Journ. of Arch.*, XIX, 1915, pl. VII-VIII : Boston, *Report*, 1910, p. 62. *Ibid.*, pl. XV. Boston.

Pour d'autres attributions, cf. Hg., p. 309 et sq., p. 687-688. Un fragment de l'Acropole, *Ausonia*, VII, 1912, p. 168.

3. Bibliographie Kl., p. 175 sq., Hg., p. 307. P. W., III, 922 sq. (Robert). Tonks, *Memoirs of the Amer. Acad. of Arts and Sciences*, XIII, 1904, p. 51 sq. Ducati, *Osserv. sul ceramista Brigo*, Bologne, 1904. Pottier, *Cat.*, III, 986 sq. Hauser, *B. ph. Woch.*, 1907, p. 693. *Mon. Piot.*, XVIII, 1908, p. 124 (Pottier). Perrot, X, p. 554, 576.

71. Chachrylion. Χαχρυλίων ἐποίησεν. — 1) L'intérieur seul est décoré. — 1. Assiette. Athènes, Musée national. Inédit ; provient des décombres persiques de l'Acropole. Hg. p. 17, n. 1. — 2. Coupe. Louvre, G. 35. Hg. pl. II. 2, p. 34 sq. Pottier, 907 — 3. Boston. *Report*, 1902, n. 69. Fröhner, *Cat. van Brant*, pl. III, n. 30. — 4. Louvre, Perrot, X, p. 385. Rayet et Collignon, p. 175, fig. 71 K 4. — 5. Adria, Musée Bocchi, *Jahrb.*, XXVI, 1911. fig. 80, p. 180. — 6. Cambridge, 71. Gardner, pl. XXVII. Hg. pl. II, 3. — 7. Berlin, 2267. Kl. 3. Hg., pl. II, 1.

2) Coupes dont l'intérieur et le revers sont décorés. — 8. Rome, Musée Torlonia. Noël des Vergers, *L'Étrurie*, pl. XXXVII. 1. Hg. p. 23. Kl. *Euphron.*, p. 300. — 9. Louvre, G. 36. Pottier, p. 907. *Album*, II, pl. XCI. Perrot, X, p. 382. fig. 225-227. —

10 Louvre, 9, 37. Pottier, p. 908. *Album*, II, pl. XCI. « C'est du Myron anticipé ». — 11. Louvre, G. 38. Hg., p. 24-27, fig. 2-2 Pottier, p. 909. — 12. Musée Brit., III, E. 40. Perrot, X, p. 384, f. 229. Murray, *Designs*, n. 25, pl. VII. — 13. Palerme, Hg., pl I, p. 19-24. Atelier de Pamphaios. — 14. Mus. Brit., E. 41. Murray, *Designs*, n. 26, pl. VII et fig. 3. Perrot, X, p. 383, fig. 228. — 15. Florence, Musée étrusque. Kl. 9. *Museo italiano*, III, pl. II, p. 209. — 16. Louvre, G. 39 (f). Pottier, p. 910 et Album, pl. XCI. — 17. Syracuse. Fond de kylix. *Mon. ant. dei Lincei*, XVII, p. 458, fig. 328. — 18. Disparue. Kl. n. 7. Kl. *Euphr.*, p. 314 et p. 28-31. Hg. fig. 3*a*-3*b*. — 19. Mus. Brit., achat 1897. *Guide of Gr. and Rom. ant.*[4], 1912, p. 227. — 20. Fragment d'un pied de vase. Kl. n. 15.

Style de transition avec l'école d'Epiktétos. Passe pour le maître d'Euphronios auquel il fournit une coupe, n° 79, 1. Le nom de Léagros est commun aux deux céramistes. « Il annonce l'école qui cherche à développer les sujets mythologiques » Hg., p. 17-44. Perrot, X, p. 578 sq.

Attributions à C : Baltimore. Hg. p. 39, fig. 5 *a*-5 *b*. avec les noms d'Epidromos et de Leagros. Louvre, G. 40, *Album*, pl. CXI (avec la signature ἐποίησεν, sans nom de potier), G. 17 avec le nom de Memnon. Pottier, p. 896-898. Br. Mus. E. 43. Fröhner, *Coll. van Brant.*, pl. IV avec le nom d'Epidromos. Berlin 3222, *Jahrbuch*, 1893, pl. II. Pour d'autres attributions : Hg. p. 44 sq. Kl. p. 130 et sq.

72. Chélis. Χέλις ἐποίησεν, ἐποίει. — Kylikes. 1. Technique mixte. Paris, Cabinet des médailles. Milliet-Giraudon, pl. LI, LII, LIII. — 2. Figures rouges. Naples, 2615. Inédite — 3. Munich, 736. F. R., I, pl. XLIII, pl. 231. — 4. Louvre, G. 15. *Album*, pl. LXXXIX et XC. Kl. 4. Perrot, X, p 366, fig. 211 et 212. — 5. Fragment. *Coll. van Branteghem*, n. 13. Benndorf, *Gr. und Sicil. Vasenb.*, pl. XXIX, 20.

1. Style d'Epiktétos, mais d'un dessin moins sûr. Le nom de Memnon sur le numéro 2. La coupe 4 est rattachée par Beazley, *J. H. S.*, 1913, p. 348, au peintre employé par le potier Euergidès. Voir ce nom, n° 78.

73. Deiniadès. Potier, patron de Phintias. Δεινιάδης ἐποίησεν.

74. Douris. 1° Δόρις ἔγραφσεν. — 29 vases. *Première période*. Il collabore avec les potiers *Kléophradès* et *Python*, et nomme les éphèbes Panaitios, Chairestratos, Aristagoras. Débuts de l'atelier personnel de *Douris*.

Coupes. — 1. Boston. Hg. pl. XXI et p. 206. *Röm. Mith.* 1890, p. 332, fig. 5 et 6. — 2. Berlin, 2283. *A. Z.*, 1883, pl. I et II. K. 5. — 3. Berlin, 2284, *A. Z.*, 1883, pl. I B, II B. Fabrique de *Kléophradès*. K. 6. — 4. Vienne, 324. F. R., I, pl. LIII. Fabrique de *Python*. Perrot, X, p. 547, fig. 314. K. 14 — 5. Vienne, 325. Fabrique de *Python*. Perrot, X, 540, fig. 308-310. K. 13. F. R., I, pl. LIV. — 6. *Coll. van Branteghem*, n. 67, pl. XIX. Perrot, p. 553, fig. 318. — 7. Mus. Brit. E. 39. *W. V.*, VIII, pl. I. K n. 1. — 8. Louvre, G. 118. Pottier, p. 960. *Douris*, p. 29 et 104. Perrot, X, p. 549, fig. 315. — 9. Florence, Musée étrusque, Hg. p. 211 sq. Psykter. — 10. Mus. Brit. E. 768. F. R. I, pl. XLVIII. Perrot, X, p. 296-297. Kl. n. 23.

Deuxième période :

11. Berlin, 2285. F. R. III, pl. CXXXVI, 1 et p. 87. Perrot, X, p. 551, fig 317. K. 9. — 12. Boston. *Am. Journ. of Archaeol.*, 1900, pl. I. — 13. Louvre, G. 121. Perrot, X, p. 556, fig. 316. K. 10. — 14. Louvre, G. 117. Pottier, *Douris*, fig. 20, p. 105. Kl. 20. — 15. Louvre. G. 119. Kl. n. 4. — 16. Louvre, G. 115, en collaboration avec le potier *Kalliadès*. Perrot, X, pl. XI, et p. 532, fig. 301 et 302. Pottier. *Douris*, fig. 8-10, p. 41-45, et *Catal.*, p. 954. Kl. 21. — 17. Louvre, G. 116. Pottier, *Douris*, p. 65, fig. 13. *Cat.* p. 957. Perrot. X, p. 539, fig. 307. K. 15. — 18. Louvre, G. 120. Pottier, p 962. Hg. 204, note 1. — 19. Bonn, Université, *W. V.*, VII, pl. V. K. 17. — 20. Stuttgart, Coll. Hauser. Hg. p. 610. — 21. Athènes, Musée national. Fragment de l'Acropole, 'Eφ. 'Aρχ., 1885, p. 56. — 22. Berlin, 2287. Robert, XV[tes] *Hall. Winckelm. Progr.*, fig. 3-5. K. 19. — 23. Berlin, 2286. *A. Z.*, 1883, pl. IV. K. 12. — 24. Br. Mus E. 49. Murray, *Designs*, pl. VIII, 30. *W. V.*, VI, pl. V. K. 7. — 25. Br. Mus. E 48. Perrot, X, p. 537, fig. 304-305. K. 16. — 26. Ancienne coll. v. Branteghem. Hg. pl. LVII, ab. p. 606 sq. Perrot, X, p. 530, fig. 298. — 27. Disparue. K. 18. Robert, *Skenen der Aethiopis*, XV[tes] *Hall. Winckelm. Progr.*, p. 5, fig. 2. — 28. Louvre, G. 122. Pottier, p. 963. — 29. Orvieto, Coll. Faina, *Jahrb.*, 1888, pl. IV, p. 139. Signature incomplète... OPIS... —

30. Saint-Péterbourg, Coll. Orloff. *Rev. arch.*, 1913, I, p. 31 et fig. 1 à 3. Signature incomplète... Σ ἔγραψε. — 31. Canthare. Bruxelles. Pottier, *Douris*, fig. 1, p. 9 et 15. K. 22. F. R., 74. Perrot, X, p. 543-545, fig. 311-313.

2° Les vases suivants offrent l'inscription elliptique ΔΟΡΙΣ : — 32. Athènes. C. C. 1188. Ἐφ. Ἀρχ., 1886, pl. IV. — 33. Athènes. C. C. 1189 = *J. H. S.*, 1889, pl. I. — 34. Athènes. Nicole, *Supplément au Catalogue C. C.*, 1027. Ἐφ. Ἀρχ., 1907, p. 229, fig. 4. — 35. Athènes. Nicole, *o. c.*, 1030. Ἐφ. Ἀρχ., 1907, p. 225, fig. 2 et 3 et pl. X. Perrot, X, p. 527, fig. 294. — 36. Syracuse. *Sumbolae de Petra*, Naples 1911, p. 74, fig. 1 (Orsi). Perrot, X. p. 525, fig. 293.

1. Dernière décade du VIe siècle et premier quart du Ve siècle, origine ionienne probable. Décorateur très fécond et fabricant (n° 28). Grande variété de style et de sujets. Passe de l'archaïsme de sa première manière, nos 1 à 11, époque où il collabore avec Kléophradès et Python, ouvre son propre atelier, au style adouci et comme reposé de son âge mûr; enfin, nouvelle collaboration avec Python, puis avec Kalliadès. — Les noms d'éphèbes sont Panaitios, nos 2, 4, Chairestratos, 1, 3, 4, 5-9, 28 et Aristagoras, n° 10 pour sa première manière; Hippodamas, 12, 13-14 et Hermogénès, 23, pour la deuxième. — *Bibliographie*, K., p. 150-161. Hg. p. 204-228, 584-614 et p. 685. P. W., V, p. 1856. W. B., I, p. 434-36. Pottier, *Cat.*, p. 952-967 et *Douris*, 1905. Perrot, X, 523-554. H. Frucht, *Die signierten Gefaesse des Duris*. Diss. Munich, 1914.

2. Trois vases disparus et très mal connus, non reproduits, Kl. 3, 8 et 11. Attribués à D : 1) Coupe de Corneto, *R. M.*, V, 1890, p. 338, fig. 7-8. 2) Louvre, G. 123. Hg., pl. LXVIII, p. 616. Perrot, X, p. 601, fig. 342 (fragment Louvre, G. 125, G. 126, G. 128). Pottier, *Douris*, fig. 24, p. 121. 3-5) Hg., pl. LXVII, 1, 2, 4. 6) Hg. p. 621 = Jacobsthal, *Göttinger Vasen*, p. 58, fig. 79 et 80. 7) Hg. pl. LXVIII, 1 et 2. Perrot, p. 598 et 599, fig. 340 et 341.

75. Epilykos. Ἐπίλυκος ἔγραφσεν, voir *Skythès*. — 1. Coupe f. n. Louvre, G. 10. *Album*, Pl. 89 et p. 137. *Mon. Piot*, IX, p. 155. Perrot, p. 367, fig. 213. *Jahrb.* 1915, p. 38, fig. 1. — 2. Coupe fragm. Berlin, 4041. *A. Z.*, XLII, 1884, Pl. XVII, 1, p. 240 et *R. R.*, I. 454, 8, 9. — 3. Fragment de coupe. Louvre, G 10 *bis*. *Mon. Piot*. XX, 1912, p. 123, fig. 5. Perrot, X, p. 583, fig. 333. Le peintre *Skythès* est désigné comme καλός.

1. Deuxième moitié du VIe siècle. Le nom d'Epilykos se trouve sur un vase plastique affilié à l'atelier de Proklès, et sur dix coupes, dont l'une est signée du peintre de Skythès (*voir ce nom*). Il est vraisemblable que plusieurs de ces

tableaux sont dus au pinceau de Skythès. Cf. *Mon. Piot*, XX, 1912, p. 106 sq. C. Robert, P.-W., VI, p. 159, avait songé à identifier Epilykos avec le père de Teisandros, Plut. *Per.* 36. Kirchner, *Prosopogr.* I, 62. Les nouvelles découvertes ont montré qu'Epilykos est un camarade d'atelier de Skythès et d'Epictétos. Rodenwaldt, *Jahrb.*, 1914, p. 87-90 et Buschor, *Jahrbuch*, 1915, p. 36-40, inclinent à croire que les inscriptions énumérées plus haut ne désignent nulle part clairement Epilykos comme un peintre. Selon ce dernier critique, les lacunes que présentent les inscriptions des trois coupes d'Epilykos doivent se compléter en Ἐπίλυκος καλός et Σκύθες ἔγραφσεν. Epilykos retomberait au rang de mignon et devrait être rayé de la liste des céramistes. Mais le tracé des inscriptions de la coupe 1, Louvre G. 10 nous paraît infirmer les hypothèses de M. Buschor et nous avons maintenu Epilykos au rang des peintres. Pottier, *Mon. Piot*, IX, p. 135; X, p. 49. *Catalogue*, III, p. 891. Perrot, X, p. 580 sq. Rizzo, *Mon. Piot*, XX, p. 101-154. *Jahrb.* 1915, p. 36-40 (Buschor).

76. Epigénès. Ἐπιγένης ἐποίησε. — Canthare. Paris. Cabinet des médailles. De Ridder, n. 851. Milliet-Giraudon, Pl. XC-XCI.

Époque de Périclès. Kl. p. 186. Style de la coupe de Codros. P. W., VI, p. 66.

77. Erginos. Ἐργῖνος ἐποίησεν. — Potier occupant *Aristophanès*. Voir ce nom, n° 69.

78. Euergidès. Εὐεργίδης ἐποίει. — 1. Disparue. *Annali*, 1849, pl. B. Kl. p. 99, n. 1. — 2. Athènes. C. C. 1160. Ἐφ. Ἀρχ., 1885, pl. III, 2. *J. H. S.*, 1891, p. 348, fig. D. *Mon. Piot.*, XX, p. 143. — 3. Inédite. Univ. Leipzig. Autrefois chez Ruspoli à Cervetri. — 4. Heidelberg, Institut archéol. de l'Université. *J. H. S.*, 1913, p. 347, fig. 1. — 5. Athènes. Fragment de l'Acropole; signature incomplète : Εὐερ... — 6. Munich, Glyptothèque. Fragm. Rizzo, *Mon. Piot.*, XX, p. 144, note 1, d'après Hauser.

Beazley, *J. H. S.*, 1913, p. 347-355, attribue au décorateur d'Euergidès une cinquantaine de vases, parmi lesquels la coupe de l'atelier de Chélis, G. 15; voir ce nom, 104. « Style agréable, mais parfois négligé ».

79. Euphronios. *a*) Εὐφρόνιος ἔγραφσεν. sur trois vases.

1. Kylix. Munich. F. R., I, pl. XXII, et p. 98. Perrot, X, p 399, fig. 241-243. K. p. 138, n 3. — 2. Cratère. Louvre, G. 103. Pottier, p. 930 et *Album*, pl. C et CI. F. R., II, pl. XCII-XCIII, p. 172 sq. Perrot, X, p. 404-409, fig. 244-245, et pl. VIII. K. 1 — 3. Psykter. Saint-Pétersbourg. F. R, II. pl. LXIII, p. 15 sq. Perrot, X, p. 393, fig. 236 et p 396, fig. 239. K. 2.

b) Εὐφρόνιος ἐποίησεν. Kylikes portant le nom de Panaitios. — 4. Br. Mus., E. 44 F. R., I, pl. XXIII, p. 110. Murray, *Designs*,

pl. VII, n. 27. Perrot, X, p. 425 sq. fig 248 et 250. K. 4. — 5 Boston. Hg pl. XLVII-XLVIII, p 466 sq. — 6 Louvre, G. 104. Pottier, p. 935 et *Album*, II, pl. CII, p. 155. F. R, p. 25, pl. V; Perrot, X, pl. IX et X, p. 417 422, fig. 246 et 247, p. 25. K. 7. Chef d'œuvre. — 7. Paris, Cabinet des médailles. *Mon. d. Ist.*, II, pl. X. K 5.

c) Εὐφρόνιος ἐποίησεν et 'Ονήσ]ιμος ἔγραφσεν. Kylikes. — 8. Louvre, G. 105. Pottier, p. 943. Hg. pl. LIII, p. 504. K p 143. Perrot, X, p. 447, fig. 256-258. — 9 Pérouse. Hg. pl. LVIII-LIX.1, p 503. K. 8.

d) Coupes à fond blanc. — 10. Εὐφρόνιος ἐποίησεν. Berlin, 2282. Hg. pl. LI-LII, p. 484 sq. Kl. n. 9. Perrot, X, p 707, fig. 368. — 11 Berlin, 2281. *A. Z.*, XL, 1882. pl. III. Kl. *Euphr*[2], p. 159.

e) 12. Kylix à f. r. sans nom d'éphèbe. New-York. Musée. *Amer. Journ. of Arch.*, 1916, vol. II-VI, p 125-133.

1. Le n. 1 porte la signature du potier Chachrylion. La signature d'Onésimos, qui est conjecturale sur le n. 8, manque totalement sur la coupe n. 9. Le n. 8 porte les noms d'Erothémis et de Lykos; le nº 9 porte le nom de Lykos; les n. 1-3 portent le nom de Léagros; le nº 10, celui de Glaucon, fils de Léagros; cf. *Jahrb.*, II, 1887, p. 162. La coupe 11 ne porte que les trois premières lettres du nom de l'artiste. Les nºs 4 à 7 sont dus à un même décorateur; les n. 8 et 9 à Onésimos, le n. 10 à un troisième peintre auquel on attribue souvent la belle coupe d'Orphée trouvée sur l'Acropole, *J. H. S.*, IX, pl. VI, p. 145, dont les inscriptions peuvent être lues Εὐφρόνιος ἐπ]οίησεν et Γλαύκ]ων [καλός. M. Furtwängler l'attribue toutefois à Sotadès, *A. Anz.*, 1891, p. 65. Une inscription dédicatoire d'Euphronios à Athèna Erganè, *Jahrb.*, II, 1887, p. 144.

2. Fin du vie s., premières décades du ve. Pour les modernes, depuis le livre bien connu de M. Klein Euphronios est « l'artiste le plus marquant de son temps », Pottier, p. 927. Dans une inscription célèbre, vrai cri de défi, Euthymidès se montre son rival déclaré. Les trois peintures signées par E. comme peintre sont parmi les plus belles que nous connaissions, et M. Pottier montre que « les ouvrages qu'il a seulement estampillés comme patron de fabrique sont encore dirigés par son cerveau, si sa main en est absente ». D'abord décorateur chez Chachrylion, et peut-être camarade de Smikros, Pottier, p. 947, Euphronios possède ensuite son propre atelier où il dirige les trois décorateurs que nous avons distingués plus haut aux paragraphes *b*, *c* et *d*. Klein, *Euphronios*[2] 1886 Hg. p. 137 sq. F. R, I, p. 27 sq., 98 sq., II, p. 16 sq. W E, I, p. 430 sq. P. W. VI, p. 1221-25. Pottier, p. 927.

3. Attributions à E : 1. Hg., pl. VIII, p. 2 sq. 2. Hg., pl. XI, p. 112, Hg., pl. XII. 3. Br. Mus., E. 45, Hg., pl. XIII. 4. Cabinet des Médailles. Hg., pl. XV, 2. 5 Cratère d'Arezzo, F. R., II, pl. LXI-LXII. Perrot, X, fig. 253-255. 6. Louvre G., 106. F. R., II, p. 4, avec le nom d'Euphronios sans verbe. 7. Louvre G. 107.

Deuxième période. Avec le nom de Panaitios. 1. Hg., pl. XLIV, 2, p. 453. Kl. *Liebl.*, p. 58, n. 11. 2. Hg., pl. XLIV, 3, p. 456 sq. Kl. o. c. n. 11. 3. Coupe. Berlin. Hg., pl. XLVI, p. 458. Kl. *Liebl.*, 58, n. 11 — Pour Onésimos, cf. *J. H. S.*, 1915, p. 131-136. Pour les vases voisins de la coupe de Berlin, cf. Hg., p. 491, n 1. Louvre, G. 109. Pottier, p. 349.

80. Euthymidès. Εὐθυμίδης ὁ Πολίου ἔγραφε (1. 3); ἔγραφσεν (2, 4, 5).

1. Coupe. Adria, Musée Bocchi. Schœne, *Museo Bocchi*, pl. IV, 2, n 372. K. p. 194. — 2. Psykter. Turin, Université, *Annali*, 1870, pl. O. P. *J. H. S.*, 1915, pl. V-VI, p. 189. K. 7. — 3. Hydrie. Bonn. *A. Z.* 1873, pl. IX. K 4. — 4. Amphore. Munich, 374. Hoppin, pl. I et II. F. R., II, pl. LXXXI, p. 109. Perrot, X, p. 469, fig. 262. K. 3. — 5. Amphore. Munich, 378. F. R., I, pl. XIV, p 63. Perrot, X, p. 456 et 457, fig. 260 et 261. K 2.

1. Fin du VIe s. et début du Ve, fils de Polias, probablement du sculpteur attique connu par deux bases de l'Acropole, Lolling. *Kat.*, 67, 68. Rapports étroits avec le cycle d'Epiktétos, et surtout avec Phintias et Andokidès dont il est vraiment le disciple. Emule d'Euphronios, lui lance un défi célèbre ὡς οὐδέποτε Εὐφρόνιος. Une hydrie attribuée à Phintias, Kl. n. 6, porte le nom d'Euthymidès comme destinataire d'une libation dans le jeu du cottabos. F. R., II, pl. LXXI et p. 66. Le n. 7 de Kl. est à exclure.

Attributions quasi certaines à Euthymidès : 1. Munich, 410. Amphore, F. R. I, pl. XXXIII, p. 173 sq. Perrot, X, p. 595, fig. 338. 2. Amphore, Wurzbourg n. 300. Gerhard, *A. V.*, pl. CCLVII. 3. Amphore, Mus. Brit., E. 254. Hoppin, *Euthym.* pl. III-IV. 4. Amphore, *ibid.*, E. 255. Hoppin. *o. c.* pl. V et VI. 5. Amphore. Leyde, Roulez, pl. XIII. 6. Amphore, Mus. Brit., III, E. 256, pl. X. Hoppin, pl. VII. 7. Psykter, *Mus. Brit.*, E. 767. Jahn, *Dichter auf Vasenb.*, pl. V. 8. Cratère. Berlin, 2180. *A. Z.*, 1878, Pl. IV. 9. Hydrie de Dresde, *Arch. Anz.*, 1892, p. 165. 10. Pinax de l'Acropole. Ἐφ. Ἀρχ., 1887, pl. VII. 11. Péliké, Vienne, 333. F. R., II, pl. LXXII et p. 79. 12. Péliké, Florence, *Ibid.*, fig. 44, p. 80. 13. Coupe, Wurzbourg, Jacobsthal, *Göttinger Vasen*, p. 43, fig. 67. 14. Coupe Munich, F. R., II, pl. LXXXIII. 15. Coupe, Louvre, G. 40 et *Album*, pl. XCI.

Bibliogr. Hoppin, *Euthymidès*, Diss. Munich, 1896. (Une deuxième édition, est annoncée). Perrot, X, p. 455-459. Pottier, *Cat.* p. 930. *Berlin. phil. Woch.*, 1894, p. 113 (Furtwaengler), où le mérite d'E. est surfait.

81. Euxithéos. Εὐξίθεος ἐποίησεν. Potier ayant employé le peintre *Oltos*; voir n° 100, 1 et 2. — 3. Mus. Brit., E. 258. Gerhard, *Aus. Vas.*, III, pl. CLXXXVII. — 4. Louvre. G. 33, p. 904 et *Album*, II, pl. XCI, p 140. Hg. p. 71.

1. On attribue avec certitude à l'atelier d'Euxithéos la coupe Louvre, G. 34. Hg., pl. VI et p. 70-79. Pottier, p. 905. 2. De Witte, *Hôtel Lambert*, pl. XXIII-

XXIV. 3. Roulez, *Vases de Leyde*, pl. XIII. 4. Gerhard, *A. V.*, pl. LIX-LX ; cf. Hg., p. 80 et sq.

82. GALÈS. Γάλης ἐποίησεν. — 1. Syracuse. Lécythe de Géla. ὁ παῖς Ἀνακρέων καλός. *Monum. Ant. dei Lincei*, XIX, pl. III, p. 26 et fig. 10 (Orsi.) — 2. Lécythe. Boston, n 13195. *Jahrb.* 1914, *Arch. Anz* p. 496.

1. Style sévère.

83. HÉGÉSIBOULOS. Ἡγησίβολος ἐποίησεν, en exergue. — 1. Coupe. F. R. Pl. XCIII, 2 ; cf. F. R. II, 179, fig. 60. Perrot, pl XLII, X, p. 589, fig. 337. — 2. Coupe, Bruxelles. Fröhner, *Coll. van Br.*, n. 167. F. R. II. 181, fig. 61.

1. Le n. 1 peut être rapproché des œuvres d'Epiktétos, et des coupes d'Epilykos (voir ce nom). Le n. 2 est une coupe à fond blanc et rappelle les œuvres du potier Sotadès. Le peintre de 1 serait Epilykos selon F. R, II, l. c., 180, dont cette peinture serait le chef-d'œuvre. W. B., I, 445. P. W., VII, 2608 (Leonard).

84. HÉGIAS. Ἡγίας ἔγρα[φσεν]. Stackelberg, *Gräber der Hellenen*, pl. XXV, 6. Style développé, K. p 186. W. B. I, 444. P. W., VIII, 2621.

85. HERMAIOS. Ἕρμαιος ἐποίησεν. Coupes. — 1. Disparue. *Elite cér.*, III, 73. K. p. 115. — 2. Mus. Brit. E. 24. Fröhner, *Coll. v. Bran'.*, n. 29, pl. III. — 3. Fröhner, *l. c.*, n. 28, pl. III. — 4. Mus Br. W. B. I, 424, n. 3. — 5. Boston. *Report*, 1903, n. 52.

1. Cycle d'Épictétos, K. p. 115-221. W. B., I, 424. P. W., VIII, 712.

86. HERMOKRATÈS. Ἑρμοκράτης ἔγραφσεν. Kylix (f). Athènes, Musée national (Acropole). Ἐφ. Ἀρχ., 1890, pl. II et p. 13. R. R. I, 514. 7.

87. HERMONAX. Ἑρμόναξ ἔγραφσεν. Six vases. *a*) Stamnoi. 1. Louvre, G. 336. K. p. 200, n. 1. — 2 Florence. Kl. n. 2. — 3. Orvieto, *A. Z.*, 1878, pl XII. K. 3 — 4. Boston. *Report*, 1902, p. 23. K. 4. — *b*) Pélikés : 5. Vienne 336. *W. V.*, 1889, pl VIII, 19. — 6. Rome, Collection Castellani. K. 6.

1. Style libre, voisin de celui du peintre de vase Polygnote. Compositions froides et compassées, K. 200 sq., W. B., I, 446. F. R., I, 81 sq. P. W., VIII, 900 (Leonard).

2. Attributions : 1. *Röm. Mith.*, IX, pl. VIII. Vase Tricase, à Ruvo. 2. Cratère de Rome, Villa du Pape Jules, F. R., I, pl. XVII-XVIII et p. 81. 3. *Mon. d. Inst.*, VI-VII, pl. XX.

88. Hiéron. Ἱέρων ἐποίησεν. Le n. 28 présente le patronymique Μέδοντος. — Vingt-neuf vases ou fragments, 22 coupes, 2 anse et pied de coupe, 3 skyphoi, 1 canthare — 1 Munich, 804. F. R., pl. XLVI. K. p. 163. n. 1. — 2 Vienne, 323. *W. V.*, C., pl. IV. K. 2. — 3. Louvre, G. 142. Inédite. — 4. Berlin, 2292. *W. V.*, A. pl. VI, K. 4. — 5. Autrefois coll. Bourguignon. *Arch. Zeitg*, 1884, pl. XVII, 3. K. 5. — 6 Brit. Mus., E. 61. Perrot, X. p. 498-9, fig. 282-3. K. 6. — 7. Louvre, G. 143. Inédite, K. 8. — 8. Louvre, G. 141. Inédite. K. n. 9. — 9. Rome, Coll. A. Castellani. Hg., pl. XXIX-XXX. Perrot, X, p. 497, fig. 281. K. 10. — 10. Berlin 2290. Gerhard, *Trinkschalen*, pl. IV et V. K. 11. — 11. Munich, 184. Perrot, X, p. 495, fig. 280. F.-R., pl. XLVI. — 12 Paris, Cabinet des Médailles, 558. Milliet-Giraudon, pl. LXII-LXIII. K. 13. — 13. Berlin, 2291. Perrot, X, fig. 277. — 14. Saint-Pétersbourg, 830. R. R., I 150. Baumeister, fig. 1339. K. 15. — 15. Florence. Hg. pl. XXVIII. — 16. Bruxelles. Musée du Cinquantenaire. *Gaz. arch.*, 1889, pl XIV, 2, XV. — 17. Louvre, G. 144. Inédite. — 18. Louvre, G. 145. Inédite. Pottier, p. 980. — 19. Rome, Villa du pape Jules. Inédite. Hg. 271, n. 4. Leonard, *Ub. einige Vasen des Hierons*, p. 14, n. 22. — 20. Boston. Inédite. Hg. 271, n. 5. — 21 Boston Pollak, *Zwei Vasen Hiérons*, pl. I-III. — 22. Boston. Fröhner, *Coll. v. Branteghem*, n. 72, pl. XXI et XXII. Perrot, X, fig. 278-279. — 23. New-York. *Bull. Metrop. Mus.*, 1910, p. 143, fig. 5. — 24. Pied de coupe. Acropole. Ἐφ. Ἀρχ., 1885, 56. K. 23. — 25. Anse de coupe. Acropole. *Class. Review*, 1888, p. 188. — 26. Anse seule. Munich, 369. Brunn-Lau, pl. XXXIII, 7. — 27. Skyphos. Louvre, G. 146. Perrot, *Hist. de l'Art ant.*, X, fig. 274-275. K. 17. — 28. Cotyle. Br. Mus., E. 140. Perrot, *o. c.* fig. 276, p. 487. — 29. Canthare. Boston. Pollak, *o. c.*, pl. IV-V. — 30. En collaboration avec *Makron*. Skyphos. Boston, autrefois Acerra. F. R., II, pl. LXXXV. Perrot, X, p. 474, fig. 272-73. *Jahrb.*, 1914, *Arch. Anz.*, p. 495. K. p. 172. n. 24. — 31-36. Disparus. Six vases ou fragments énumérés. P. W.,

VIII, p. 1527-1528, n. 30-35. — 37. Anse d'une coupe de Munich, 369; C. Robert, *Bild und Lied*, p. 87; elle porte la signature de Hiéron. Elle n'est pas mentionnée par Klein. Furtwängler, *Gr. Vasenm.*, I, p. 114, croit que l'anse n'appartient pas à ce vase où il reconnaît la main de *Douris*.

1. Fils de Médon, élève d'Oltos. Production abondante, sens dramatique bien développé. Un peu méconnu par les critiques, au profit d'Euphronios, de Douris et de Brygos. Outre le peintre Makron, H. a dû employer plusieurs décorateurs. Sur les différences de style dans les produits de l'atelier de H. cf. Hg. p. 301-303. L'un des décorateurs de H. serait le « maître aux têtes chauves » de Hartwig, chap. XVI. P. W., VIII, p. 1516-1529 (Leonard). F. Leonard, *Über einige Vasen aus d. Werkstatt des Hieron*, Greifswald, 1912. Perrot, X. 473-504.

2. Attribués à Hiéron. 1. Fragm. de coupe de l'Acropole, *Jahrb.*, 1887, p. 164, avec le nom d'Ἱπποδάμας, cf. Hg., 272, 287. 2. Coupe Boston, *Report* 1901, 33, 13. Hg., p. 279, fig. 40, a b. 3. Fröhner, *Coll. van Branteghem*, pl. XXX, 1. 4. Coupe Baltimore, Hg., pl. XXX, 3, XXXI, p. 289 sq. Pour une liste d'autres attributions, cf. Hg., p. 294-301. 1; Louvre, G. 147; G. 148, G. 149, G. 150. Pottier, p. 983-985. 5. Vatican, Musée étrusque. *Mus. Greg.*, II, pl. LXXXIII, 1, ab. Kl. p. 163. 6. Paris, Cabinet des Médailles. De Ridder, n. 559. 7. Boston, *A. Z.*, 1885, pl. XVIII-XIX. 8. Mus. Br., E. 22, Murray, *Designs*, n. 18. 9. Hg. p. 297, fig. 41 a b. 10. Disparue. Gerhard, *A. V.*, LVII, 3. 11. Oxford. Ash. Mus. J. H. S., XXV, 1905, pl. VI, p. 122. F. R., III, p. 90, fig. 44. 12. Leroux, *Vases de Madrid*, pl. XVII, n. 154. 13. Gotha. *Monum.*, X, pl. XXXVII, a, Cf. n° 99. Nikon.

89. Hilinos. Ἧλινος ἐποίησεν (1) et ἐποίε (2) — 1. Alabastre. Carlsruhe, Winnefeld, n. 242. Panofka. *Vasenbilder*, pl. III, 9 et 10 (en collaboration avec le décorateur *Psiax*). K. p 134. — 2. Bombylios. Odessa, Musée de la Société d'histoire. Stern, *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéol. d'Odessa*, XVII, 1894, p. 180.

1. Style de miniaturiste apparenté à celui de Paidikos, vers 500. W. B., I, 430. Hoppin, *Am. Journ. of Arch.*, 1895, p. 485. Même manière, Louvre, G. 101. Pottier, p. 926. P. W., VIII, col. 1606 (Leonard).

90. Hypsis. Ὕψις ἔγραφσεν. — 1. Hydrie. Munich, 4. F. R., II. pl. LXXXII, p. 112 sq. — 2. Ὕψις avec ellipse du verbe, mais identité de la forme des lettres. Hydrie. Musée Torlonia, Rome. *Antike Denkmäler*, II, pl. VIII F. R. II, fig. 28, p. 114.

1. Contemporain d'Euthymidès; maître distingué, mais encore prisonnier de l'archaïsme, plus porté à la recherche du joli qu'au style large.

Une copie moderne du n. 1, au Musée de l'Ariana, près Genève, Milliet, *Vases de Genève*, Planche et p. 32; cf. F. R. II, p. 116, note.

91. KALLIADÈS. Καλλιάδης ἐποίησε. Potier, patron de *Douris*.

Nous rattachons à Pasiadès les vases plastiques d'Athènes, Nicole, *Supplément au Catalogue des vases peints*, 1235, et *R. M.*, 1890, p. 315, que Klein, p. 216, attribuait au patron de Douris. Cf. W. B., II, p. 276.

92. KLÉOPHRADÈS. Κλεοφράδης ἐποίησεν Ἀμάσι[ος υἱός]. — 1. Fragment. Paris, Cabinet des Méd. De Ridder, *Cat.* n° 585. Luynes, *Vases*, pl. XLV. K. p. 149. — 2. Voyez Douris, n° 74, n. 2 et 3.

1. Cf. F. R, I, et *R. M.*, 1888, III, p. 233 (Six). Kleophradès serait le fils d'Amasis, le maître à figures noires. Cette restitution fait disparaître le peintre Amasis II de la liste des céramistes. *J. H. S.*, 1910, p. 66 (Beazley).

93. MAKRON. Μάκρων ἔγραφσεν. — Peintre, collaborateur de *Hiéron* voir le n° 88, 30.

94. MÉGAKLÈS. Μεγακλῆς ἐποίησεν. — Pyxis. Bruxelles, Cabinet de numismatique. Fröhner, *Catalogue de la coll. A. B(arre)* pl. VIII. Hoeber, *Griech. Vasen*, fig. 63, p. 104. Gaspar, *Durendal, Revue d'art*, 1901.

1. Deuxième moitié du ve siècle. Technique à dorures, style gracieux de miniaturiste. Le nom de Mégaklès comme mignon. 1. Cratère, Louvre, A 258. *Album*, pl. IX, A. 2. Stamnos, Kl., *Liebl.*, p. 130, n° 1. 3. Pinax, Ἐφ. Ἀρχ. 1887, s. 115; cf. Glaukytès. Attribués à Mégaklès, Br. Mus., E. 772, E. 773, E. 774.

95. MEIDIAS. Μειδίας ἐποίησεν. — Hydrie. Musée Brit. E. 224. Chef-d'œuvre. F. R., I, pl. VIII et IX. G. Nicole, *Meidias et le style fleuri* (*Mémoires Inst. Genevois*, XX, 1908), pl. I et II. K. p. 203.

1. Style gracieux et fleuri, à tendances miniaturistes. Dorures. L'époque de Meidias est fort controversée. Nous adoptons le premier quart du IVe siècle, Nicole, *l. c*, p. 122 et sq., avec Winter, Hauser, F. R., III. p. 47 (480) et Macchioro, *Röm. Mith.*, XXVII, 1912, p. 82. Le style de M. est resté en vogue jusqu'en 350 environ. L'hypothèse de Hauser, F. R., III, p. 47, qui attribue à l'âge mûr du peintre Aristophanès la décoration des hydries de M. n'est pas très vraisemblable.

2. Vases attribués à Meidias. 1 et 2. Hydries de Florence. Nicole, o. c, pl. III. L'attribution ne prête pas au doute. 3. Hydrie de Boston (f). Nicole, pl. V. 4. Hydrie d'Athènes (f). *Ibid.*, pl. IV. 5. Cratère de Palerme. *Ibid.*, pl. VI. 1. Pour d'autres attributions, cf. Nicole, *o. c.*, p. 85 et Ducati, *Vasi dipinti nello stile di Meidias*, *Mem. dell. Acc. dei Lincei*, 5e série, XIV, p. 99 sq.

Bibl. Nicole, *o. c.*; Ducati, *o. c.*, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Vasa*, 49e fasc., p. 648 (Dugas-Pottier); *Jahreshefte des K. K. Inst. zu Wien*, 1913, p. 141. (Watzinger).

96. MÉNON. Μένων ἐποίησεν. — Philadelphie. Amphore. *Amer. Journ. of Arch.*, 1905, p. 170, pl. VI et VII.

1. Contemporain d'Andokidès et de style très apparenté, *Sitzungsber. München*, 1905, p. 259.

97. Mys. Μῦς ἔγραφσεν. — Lécythe. Athènes. C. C. 1362, *Album*, pl. XLVI.

1. Vers 450. Beau style. Peintures fines.

98. Myson. Μύσων ἔγραφσε κἀποίησεν. Kl. p. 217. Tesson de l'Acropole au Musée national d'Athènes. *Class. Review*, 1888, p. 188.

99. Nikias. Νικίας Ἑρμοκλέους Ἀναφλύστιος ἐποίησεν. — Cratère. Musée Brit. Fröhner, *Collection Tyszkiewicz*, pl. XXXV et *Catal. de la vente Tyszk.*, pl. II, n. 19.

1. Contemporain du potier Meidias. Un cratère de Vienne (Laborde, I, pl. VII) est attribué à Nikias; Jacobsthal, *Göttinger Vasen*, p. 15, note 2. La mention du dème est intéressante. W. B., II, p. 259, fig. 176.

99 *bis*. Nikon. Νίκων ἐποίησεν. Le nom (Kl., p. 218) est des plus douteux. Furtwaengler, *Ath. Mitth.* VI, p. 114, avait proposé d'attribuer à Hiéron, la coupe de Gotha, *Mon. dell. Inst.*, X, pl. XXXVII, a, où Aldenhoven, *Annali*, 1877, p. 79, avait cru lire Νίκων ἐποίησεν, *Vide contra* Richards, *J. H. S.*, XIV, 381. Hartwig croit plus juste d'attribuer la coupe à Pasiadès en complétant Π]ασιάδης ἔγραφσεν les lettres tracées près d'un personnage. F. R., III, p. 17, note.

100. Oltos. Ὀλτὸς ἔγραφσεν. — Collaborateur du potier *Euxithéos*. Voir n° 81. Coupes. — 1. Berlin 2264. *W. V., D.*, pl. II. Kl. p. 134, 1. — 2. Corneto. Chef-d'œuvre. *Mon. d. Ist.*, X, pl. XXIII-XXIV. Perrot, X, p. 469-471, fig. 267-270.

1. Une copie moderne très bien exécutée du n. 2, figurait en 1912 chez le marchand Sivadjan, rue Lepelletier, Paris (auj. au Louvre). Pour Oltos, voir Hg., p. 71-84. Les vases signés par le potier Euxithéos seul sont aussi dus au pinceau d'O. Peintre de haute valeur, O. appartient au cycle d'Epiktétos et se distingue par la grandeur de ses personnages aux proportions trapues. Perrot, X, p. 468-473.

101. Onésimos. Voir *Euphronios*, n° 79. Ὀνήσ]ιμος ἔγραφσεν. Cf. *J. H. S.*, 1915, p. 131 sq.

102. Oreibélos. Fragment inédit. Acropole : *Cl. Rev.*, 1888, II, p. 189.

103. Paidikos. Παιδικὸς ἐποίησεν. — Louvre. Alabastre. Salle L. Pottier, *Rev. des études grecques*, 1893, p. 40. Le vase présente aussi le mot προσαγορεύω qui semble être un salut au buveur. Pottier, p. 924.

1. Contemporain du potier Hilinos et de son décorateur Psiax (vers 500). Le

mot προσαγορεύω se retrouve sur divers vases (cf. Klein, *Liebl.*, p. 63) dont la plupart doivent appartenir à l'atelier de P.

104. PEITHINOS. Πειθῖνος ἔγραφσεν. — Coupe. Berlin, 2279. Hg. pl. XXIV, 1, et XXV, p. 231 sq. K. p. 174. Perrot, X, p. 515-517, fig. 287-289.

2. Style sévère, voisin de celui de Douris. Le nom d'Athénodotos qui figure sur la coupe signée rend vraisemblable l'attribution à P. de : 1. Hg., pl. XI, p. 112 sq. Boston, et 2. *Symbolae de Petra* (1911), p. 81, fig. 2 (Orsi). Perrot, X, p. 514-518.

105. PHEIDIPPOS. Φείδιππος ἔγραφε. — Kylix. Mus. Brit., III, E. 6. pl. I, en collaboration avec le potier *Hischylos*. Voir n° 60. Perrot, X, p 368, fig. 214. K. p. 99.

106. PHINTIAS. Φίλτιας ἔγραφσεν, ἐποίησεν. Kylikes. — 1. Munich, p. 401. F. R., I, pl. XXXII, p. 168. K. p. 192. n. 1. Perrot, X, p. 461, fig. 263. — 2. Baltimore. Hg. pl. XVII, 1, p. 172 sq. Perrot, X, p. 464, fig. 265. — 3. Leipzig, Université. Hg. pl. XVII, 2, p. 175. — 4. Athènes. C. C. 1157. Hg. pl. XVII, 3, p. 183. — 5. Berlin. 2304. Hg. pl. XVIII, 2, p. 186. — 6. Amphore. Corneto. F.-R., II, pl. XCI. Perrot, X, p. 463, fig. 264. K. 2. — 7. Hydrie. Mus. Brit. E. 159. *J. H. S.*, XII, 1891, pl. XX et XXI. Perrot, X, p. 467, fig. 266, F. R., II, p. 68, fig. 27. K. 3. — 8. Stamnos fragmenté chez Hauser, Rome. *J. H. S.*, *ibid.*, pl. XXII, XXIII, p. 190. — 9. Lécythe fragmenté en forme de coquille. Athènes. Ἐφ. Ἀρχ., 1885, pl. IX et X. K. p. 193, n 4.

1. L'orthographe du nom est souvent très altérée : Θίντιας, n°° 6 et 9.

Collaborateur du potier Deiniadès, n° 73. Contemporain et émule d'Euphronios et d'Euthymidès auquel il dédia l'amphore de Munich, n. 6. Voir plus bas, n. 2. Attribués à Phintias : Hydrie. Louvre, G. 41 ; F. R, pl. XCII, p. 68. 2. Hydrie. Munich, 6 ; F. R, II, pl. LXXI, fig. 30 et 32. 3. Hydrie de Bruxelles. F. R, II, pl. LXXI, et fig. 33, 37. 4. Psykter Bourguignon. *Ant. Denkmäler*, II, pl. XX ; F. R, II, 110. 5. *Röm. Mith.*, 1887, 167. 6. Coupe du Louvre avec le nom fragmentaire du potier Δειν]ιάδης ; Pottier, *Gaz. arch.*, 1888, p. 175. 7. Cratère de Saint-Pétersbourg, *J. H. S.*, 1891, p. 372. Pour d'autres attributions cf. Hg., p. 177 et 685. Le nom de Chairias se lit sur les n. 2 et 3 signés de Phintias ; le nom de Mégaklès, sur le n. 7, est probablement le peintre n° 94.

Bibl. W. B., I, p. 428. Hg., p. 169-194. *J. H. S.*, XII, 1891, p. 366 sq. (Jones), pl. XX-XIII. F. R., II, p. 169.

107. PISTOXÉNOS. Πιστόξενος ἐποίησεν. — 1. Epiktétos n. 24. —

2. Kyathos. Musée de Schwerin. Perrot, X, fig. 334-336. *Jahrb.*, 1912, p. 24 et pl. V-VIII. K. p. 150, n. 2. — 3. Angleterre. Coll. privée. Kyathos. *Coll. van Branteghem*, n. 64 = Kl. p. 150, n. 3. — 4. Pied de vase. Kl. n. 4. — 5. Skyphos. Coll. Faina. Orvieto. *Arch. Epigr. Mitth. Oesterr.*, 1895, p. 15.

1. Le style de Pistoxénos rappelle Brygos plus que Douris. Apogée du style sévère. Hartwig, p. 375 et sq. Attribution : amphore de Copenhague, *Vid. Selks.*, V, III, pl. I et p. 201. Une figure de vieille femme ou de vieux pédagogue (n. 2) est très importante par son admirable réalisme.

108. POLYGNOTOS. Πολύγνωτος ἔγραφεν. — 1. Bruxelles. Stamnos. *Mon. dei Lincei*, IX, pl. II, p. 6. K. p 199. n 2. — 2. Br. Mus. Stamnos. *ibid.*, pl. III, p. 8. Fröhner, Coll. *Tyszkiewicz*, pl. I, n. 14. F. R., III, p. 43. K. 1. — 3. Br. Mus., E. 284 Amphore. *Mon. dei Lincei*, IX, pl. I. — 4. Syracuse. Péliké. *Mon. dei Lincei*, XVII, pl. XLIII, p. 504, fig. 358.

1. Vers 435. Contemporain d'Hermonax et un peu plus récent que le grand peintre Polygnotos de Mendé, son homonyme. Le style, un peu poncif et mou, n'offre que de grandes compositions dont le dessin ne manque pas de légèreté. C. Robert, *Mon. dei Lincei*, IX, 1-30. Orsi, *Ibid.*, t. XVII, p. 508. W. B., I., p. 445. F. R., III, p. 42.

109. PRAXIAS. Πραξίας ἔγραφσε. — Amphore disparue. Kl. p. 31.

1. Probablement un métèque établi à Athènes.

110. PYTHON I. Πύθων ἐποίησεν. Potier. Il eut pour décorateur *Epiktétos*, n° 59 et *Douris*, n° 74.

111. SIKANOS. Σίκανος ἐποίησεν. — Assiette. *Röm. Mith.*, 1888, pl. I et p. 61 sq. K. p. 116.

1. Style sévère.

112. SMIKROS. Σμῖκρος ἔγραφσεν. — 1. Stamnos Bruxelles. Pottier, *Douris*, fig. 3. *Mon. Piot*, IX, pl. II, p. 15 sq. Perrot, X, p. 519-521. fig. 291 et 292. — 2. Stamnos. Mus. Brit., E. 438.

1. Les n. 1 et 2 portent le nom de l'éphèbe Φειδιάδης. Le nom de Smikros se retrouve sur l'amphore G 107 du Louvre, δοκεῖ Σμίκρος ἶναι que M. Pottier, p. 947, attribue à Euphronios jeune. « Smikros aurait été un camarade plus âgé et comme le moniteur d'Euphronios, travaillant avec lui dans les mêmes fabriques ». Perrot, X, p. 517-523. Une inscription dédicatoire de Smikros à Athéna, sur un pied de coupe trouvé dans la couche de débris créée par l'incendie de l'Acropole, C. I. A., IV, p. 197.

113. SOSIAS. Σωσίας ἐποίησεν. — 1. Coupe Berlin, 2278. F. R.,

III, pl. CXXIII, p. 13. Perrot, X, p. 505 et 509, fig 284 et 285. K. p. 148. n. 2. Chef-d'œuvre. — 2. Support circulaire. Berlin. 2315. F. R. III, p. 13. fig. 6. Perrot, X, p. 513, fig. 286. K. 1.

1. Contemporain d'Euphronios. Le n. 1 est attribué à Peithinos par Furtwaengler, à Euphronios par Hauser, F. R., III, p. 21. Cette dernière attribution nous paraît la plus vraisemblable. Perrot, X, p. 503-513.

114. Sotadès. Σωτάδης ἐποίησεν ou ἐποίει. — 1. Coupe avec une cigale modelée. Boston, W. B., I, pl XL. 1. Fröhner, *Coll. van Branteghem*, pl. XXXV, n. 159. Perrot, X, fig. 395. — 2. Phiale. Mus. Brit., III, D. 8. Fröhner, *o. c.*, pl. XXXVI, n. 160. — 3. Kylix. Mus. Brit. D. 6. Fröhner, *o. c.*, pl. XXXIX, n 164. Perrot, X, fig. 399. — 4. Kylix. Mus. Brit. D. 5. Fröhner, *o. c.*, pl. XLI, n. 166. *W. B.* pl. XL, n 2. Perrot, X, fig. 356. — 5. Canthare. Cracovie. Coll Dzialinska. De Witte, *Vases de l'hôtel Lambert*, pl. XXVI-XXVIII et p. 91. K. p. 187. — 6. Un fragment de vase plastique. *C. R. Ac. Inscr.*, 1903, p. 216.

1. Grande habileté technique. Un vase à f. r., n. 5. Les autres peintures au trait sur fond blanc. Style gracieux de miniaturiste, très élégant, contemporain d'Epigénès. W. B., I, p. 445. Perrot, *Hist. de l'Art*, X, p. 722 sq. La signature de S. manque sur quatre vases trouvés à Athènes en même temps que les numéros précédents et sortis du même atelier : 1. Mastos. Mus. Brit., D. 9; Fröhner, *o. c.*, pl. XXXVII, n. 161. 2. Mus. Brit., D. 10; Fröhner, n. 162. 3. Kylix, Boston, Fröhner, n. 163, pl. XXXVIII. 4. Kylix. Mus. Brit., D. 7. Fröhner, n. 165 pl. XL. Perrot, X, fig. 397, p. 727. Autres attributions : 5. Rhyton. Mus. Brit. E. 788. F. R., III, fig. 45, p. 93. — 6. Rhyton (f.) Louvre. *C. R. Acad. Inscr.*, 1902, p. 428 (Pottier). 7. Osselet de terre cuite. Musée Brit. E. 804. F. R., III, pl. CXXXVI et p 91.

115. Syriskos. Σύρισκος ἐποίησεν. — Vase en forme d'osselet, Rome, Musée du Pape Jules. Inédit. Hg. p. 678. F. R., III, p. 91.

1. Un peu plus ancien que Sotadès, n° 114. Attribués à Syriskos, coupes. 1. Baltimore. Hg., pl LXXII, 2, p. 657. 12. Berlin, 2305, *ibid.*, pl. LXXII, 1, p. 659. 3. Wurzbourg, 430, pl. LXXII, 3, p. 660. 4. Vatican, Mus. étrusque. *Museo Greg.* 186, pl. LXXIII. 5. Corneto. Hg., pl. LXXIV et LXXV. Pour d'autres attributions, Hg., p. 667-674.

116. Thypheithidès. Ἐποίησεν Θυφειθίδης. — Anses de kylix portant la signature de T. Br. Mus., III. E. 4. Elles n'appartiennent pas au vase auquel elles sont jointes et nous ignorons tout de ce maître.

117. XÉNOPHANTOS. Ξενόφαντος ἐποίησεν Ἀθην[αῖος]. Lécythe à reliefs. Saint-Pétersbourg 1790; *Antiquités du Bosph. Cimm.*, pl. XLVI. Rayet et Collignon, *Hist. cér. gr.*, p. 264-265, fig. 100 et 101. K. p. 202.

1. Style fleuri; vers 400. F. R., II, p. 210 et III, p. 101, n. 4. Une imitation du vase de X., Naples, Heydemann, 2992.

118. XÉNOTIMOS. Ξενότιμος ἐποίησεν. — Kylix. Boston, Fröhner, *Coll. v. Branteghem*, n. 84, pl. XXIX. *Report*, 1899, p. 83.

1. Un skyphos attribué par Fröhner, *ibid.*, n. 85 et pl. XXX, ne paraît pas de lui; cf. F. R., I, p. 291, n. 2. Xénotimos est contemporain de Mégaklès et d'Epigénès.

V. — VASES ITALIOTES.

119. ASSTÉAS. Ἀσστέας ἔγραφε. — Cratères. — 1 Madrid : Leroux, *Vases de Madrid*, n. 369 et pl. XLV. K. p. 206. — 2. Naples, 3412. *W. V.*, B. pl. II. Patroni, *Ceramica ant. nell. Ital. merid.*, fig. 34 et 35. K. 3. — 3. Naples, 3226. Patroni, fig. 36 et 37. K. 4 — 4. Berlin, 3044. *W. V.*, B. pl. III, 1. et W. B., I, fig 107. K. 2. — 5. Rome, Musée du pape Jules (f). *Ausonia*, V, 1910, pl. III et p. 56. — 6. Lécythe. Naples, 2873. Patroni, *o. c.*, fig. 38-39. K. 5.

1. Dernier quart du IVe siècle. Style campanien; subit l'influence de Meidias. Contemporain de Python. W. B., I, 478. *Bonner Studien*, p. 166 sq. (Winnefeld). Patroni, *o. c*, p. 37-64. Gabrici, *Ausonia*, V, 1910, p. 56.. Pour une liste d'attributions à A., cf. Patroni, *o. c.*, p. 77 et W. B., I, p. 478, n. 2.

120. LASIMOS. Λάσιμος ἔγραψε. — Amphore à mascarons. Louvre. Kl. p. 210. *W. V.*, 1889, pl. XI, 3. Patroni, *Cer. ant.*, p. 65.

1. Style apulien banal. Fin du IVe siècle.

121. PYTHON II. Πύθων ἔγραφε. — Cratère. Mus. Brit. IV, F. 149. *J. H. S.*, XI, 1890, pl. VI-VII, p. 225.

1. Deuxième moitié du IVe siècle. Contemporain d'Asstéas et sans doute son compagnon d'atelier. W. B., I. p. 478. Patroni, *Ceram. ant. nell. Italia merid.*, p. 65-60. Vases attribués à Python. 1. Inghirami, *Vasi fittili*, I, pl. I-III. 2. Vatican. Mus. étrusque. *Mus. Greg.*, II, pl. XXXI, 2. Patroni, *o. c.*, p. 97. 3. Mus. Brit. IV, F. 155.

122. STATIUS. Στατ[ίου] ἔργον. — Canthare. Br. Mus., IV, F. 594. L'inscription peut être suspectée. K. p. 214.

VI. — VASES PLASTIQUES.

123. CHARINOS. Χαρῖνος ἐποίησε (3), ἐποίησεν (1, 2). — 1. Corneto. *Röm. Mitth.*, V, 1890, p. 313 sq., pl. IX. K. p. 215, n° 2. — 2. Berlin, 2190. *Ibid.*, p. 316-317. — 3. Pétersbourg, *Ibid.* p. 314. — 4. British Museum. B. 631 Oenochoé à fond blanc et fig. noires.

Deuxième moitié du VI° siècle. Époque de Chachrylion. Perrot, X, p. 749. Le n. 4 offre le nom de Ξενόδοτος καλός.

KALLIADÈS. Voir n. 91 et *Douris*.

124. KLÉOMÉNÈS. Κλεομένης Νικίου 'Αθηναῖος ἐποίησεν. Louvre. *Mon. Grecs*, 1897, pl. XVI et XVII; cf. *R. A.* 1900, II, p. 181, pl. XIII.

125. MAURION. Μαυρίων ἐποίει. 1. Pyxis. Br. Mus. E. 770. *Class. Review*, 1894, p 419. — 2 Pyxis. Copenhague. Klein, p. 213, avait lu Γαυρίς.

126. PROKLÈS. Προκλέης ἐποίησε. — Berlin 2202. Lécythe plastique, offrant au-dessous de la base un sujet à figures noires. *Mon. Piot*, IX, p. 145. Perrot, X, p. 747. fig. 403 et p. 749, fig. 404.

Époque antérieure aux guerres médiques. Perrot, X, p. 747.

VII. — VASES SANS DÉCOR.

127. KRITON. Κρίτων ἐποίησε ἡ πόσις (le breuvage). Cracovie. Coll. Dzialinska. De Witte, *Hôtel Lambert*, p 115. Kl. p. 213.

128. LYSIAS. Λυσίας μ' ἐποίησεν ἡμιχώνη. Paris. Louvre. F. 339. Olpé, mesure d'un demi-chous : Pottier, *Cat.* III, p. 700 et 805.

129. LYKINOS. Λυκῖνος ἀνέθηκε τῇ 'Αθηνᾷ τὸ πρῶτον ἠργάσατο. Athènes. Coll. Carapanos. Petite coupe. — Kl. p. 213.

130. TEISIAS. Τεισιάς ἐποίησεν 'Αθηναῖος. — 1 et 2. Cratères Fröhner, *Coll. Van Branteghem*, n. 206 et 207. Kl. p. 212, n. 1 et n° 2. — 3-4. Canthares. Athènes Kl. p. 212. n. 3 à 4. —

5. *Ibid.* Nicole, *Supplément*, n. 1150. — 6-7-8. Thèbes. *J. H. S.*, 1911, p. 348. *Annual of Brit. School in Athens*, XIV, p. 305. — 9-10. Fragments de coupe. Athènes. Kl. p. 213, n. 5 et 6.

1. Pourrait être béotien. Perrot, X, p. 53. Une guirlande d'oliviers orne la bouche des n. 1, 2. Teisias peut être placé vers 500 environ. Cf. *Annual of Br. School*, XIV, p. 305.

131. Thérinos. Θερίνου ποῆμα. — Chytra. Louvre. Pottier et Reinach, *Nécrop. de Myrina*, p. 230, fig. 24. Kl. p. 214. Cf. *A. M.*, 1887, p. 388, dédicace de Thérinos.

Georges Nicole.

Genève, juin 1916.

LES

FALLACIEUX DÉTOURS DU LABYRINTHE

(*Suite et fin*)[1].

La Phrygie ne tarda point à suivre l'exemple des régions sud de l'Asie Mineure. Après un stade thrace et thessalien, aux débouchés de la plus vieille route de l'ambre, les Pélopides atteignirent peu à peu le Péloponnèse[2] et, grâce aux victoires égyptiennes, la dynastie de Minos s'effaça devant leur gloire. Mais on a souvent noté, comme un trait caractéristique de l'architecture et de l'art crétois, la continuité et l'unité de leur développement ; j'en vois la raison dans la communauté d'origine des princes minoens et achéens ; de même et selon l'exacte observation d'Helbig (*Épopée hom.*, p. 8), Troyens et Achéens sont dans Homère identiques. Au reste, dans cette sanglante et magnifique arène, la primitive Égéide, on ne découvre guère que des frères ennemis, plus proches parfois qu'on n'oserait l'imaginer des tyrans de la Renaissance. Il ne serait pas impossible que l'exode des Pélopides, sans oublier les causes générales nées de l'état politique de l'Asie antérieure, ait été plus précisément déterminé par le développement de la puissance troyenne (cf. Diodore, IV, 74-75). L'abaissement de la Crète et la guerre de Troie m'apparaissent comme le Saint-Clair et le Hastings d'un autre âge; mais la prise de Troie n'a peut-être été qu'une lointaine revanche.

Elle marque à la fois l'apogée et la chute de l'empire achéen. Peu de temps auparavant, vers le milieu du XIIe siècle, durant

1. Voy. la *Rev. arch.* de septembre-octobre, novembre-décembre 1915 ; janvier-février, mars-avril, mai-juin, juillet-août, et septembre-octobre 1916.

2. Cf. Athénée, XIV, 21 ; Körte, *Ath. Mitth.*, t. XXIV, 1899, p. 41 sq. et G. Murray, *The rise of the Greek epic*, Oxford, 1907, p. 183 sq.

une migration lydienne, provoquée par les triomphes de Ramsès III, les Étrusques avaient élevé le labyrinthe de Lemnos[1] et de deux côtés à la fois, par les Balkans (Rasenas) et la mer, demandé une patrie à l'Italie. Je ne doute point de leur origine asianique : qu'on songe à l'appoint fourni par leur civilisation à cette étude.

Mais parallèlement aux populations des côtes de l'Asie Mineure, en même temps qu'elles, les tribus aryennes, qui, la Russie traversée, s'étaient établies sur les routes du Caucase à l'Indus (cf. Maspero, *Hist.*, p. 559), avaient en partie regagné l'Europe par les bassins de la Mer Noire et de la Caspienne[2]. Les plus aventureuses ou les dernières arrivées, remontant la vallée du Danube, suivirent Dionysos et Héraklès en Thrace et dans l'Europe centrale. Les unes descendront bientôt en Italie, où la civilisation alpine des palafittes les avait précédées[3] ; les

1. Burrows (*The discoveries in Crete*..., London, 1907, p. 109) a vu clair en insistant sur le rapprochement établi entre Lemnos et l'Étrurie, à la fois par les labyrinthes et l'inscription étrusque de Lemnos. Cf. Brown, *The Etruscan inscriptions of Lemnos*, in *Proc. of the Soc of bibl. Arch.*, t. X, 1887-1888, p. 316 sq. ; Torp, *Die vorgriechische Inschrift von Lemnos*, Christiania, 1903 ; Pettazzoni, *Zerona, Contributo alla questione degli Etruschi*, in *R. c. di Lincei*, s[e] V[a], t. XVII, 1908, p. 659 sq. — Les Étrusques semblent avoir été de grands dolichos blonds (Brinton, *The ethnologic affinities of the ancient Etruscans*, in *Proc. of the Amer. Soc*..., t. XXVI, 1889, p 510 sq.) ; mais leurs affinités ongro-finnoises sont incontestables (cf. Milani, *Italici ed Etruschi*, Roma, 1909, p 19 sq. ; Lattes, *A che punto siamo colla questione della lingua etrusca?* in *Atene e Roma*, t. XIII, 1910, p. 201 sq. ; Zaborowski, *Les Finnois*, in *Ann. de Géographie*, t. X, 1910. p. 146 ; Martha, *C. R. Ac. Inscr.*, 1912, p. 27 et 30 ; *La langue étrusque*, Paris, 1913, p. 39 ; cf. Gauthiot, *J. des Sav.*, 1914, p. 163 sq.). Elles dénotent le siège pré-asiatique de ce peuple (Baltique).

2. Les tablettes trouvées par Winckler à Boghaz Keui (cf. *Anthrop.*, t. XIX, 1908, p. 14) ont prouvé, au XIV[e] siècle, la présence en Bactriane d'Aryens venant de l'Inde (association de Mithra avec Indra et Varuna) ; cf. Meillet, *Aperçu*, p. 51. — Topinard a reconnu le type savoyard chez les Tadjicks de la Perse et les Galtchas du Pamir (cf. Poisson, *op. cit.*, p. 42). — Aucun brachycéphale en Russie et la Russie du Sud n'a pas d'âge du bronze pur (E. v. Stern, *Die gr. Kolonisation am Nordgestade des Schwarzen Meeres*, in *Klio*, 1909, p. 141) : j'en déduis que les tribus dont je parle ne s'y sont pas arrêtées. Cf. les cartes des dépôts de l'âge du bronze dressées par Déchelette, *op. cit.*, t. II, p. 174, f. 50 (S. O. Allemagne) et *in fine* (France).

3. Peet, *Le premier âge du fer en Italie*, in *Rev. arch.*, 1910, t. II, p. 378 sq. Cf Seymour-Conway, *I due strati nella popolazione indo-europea dell' Italia antica*, in *Atti del Congr. Int. di sc. stor.*, t. II, Roma, 1905, p. 19 sq. ;

autres n'arrêteront leur marche vers l'Ouest que sur cette terre d'Ecosse dont chaque rocher porte gravée leur croyance et, sous le nom de Celtes, fonderont un empire. Dans leur sein sont nés l'invention du fer, pour l'Occident l'usage de la crémation et ce qu'on a improprement appelé « les invasions doriennes »[1].

Migrations armées, plutôt, dont la grande aventure gauloise des IVe-IIIe siècles répète, je crois, la marche — rien de plus immortel qu'une route! (cf. Justin, XXIV, 4 sq., XXXII, 3; Pausanias, X, 19) — mais précédées de lentes infiltrations par la côte illyrienne et les affluents de droite du bas Danube[2]. Les bandes que les princes achéens conduisirent sous les murs de Troie comprenaient à coup sûr plus d'un chef dorien (cf. Thuc., I, 3; Justin, XXV, 2). A l'encontre des Minoens et des Achéens, les Doriens, pendant leur séjour en Asie, n'avaient guère été en contact suivi avec les civilisations sémitiques; dans l'Europe centrale, ils reçurent souvent, selon toute vraisemblance, des flots de populations venues du Nord et cet afflux dut entraîner plus d'une fois tel groupe vers le Sud. Enfin, au cours de leur odyssée terrestre, ils purent demeurer à la fois puissamment unis et hors des pénétrantes atteintes de l'Orient. « Toute migration terrestre, a dit excellemment M. Vallaux (*La Mer*, Paris, 1908, p. 195), ressemble plus ou moins au déplacement d'une armée comme les chercheurs d'or du Witwatersrand et du Klondyke nous en ont donné le plus récent exemple; au contraire, la migration maritime, moins nombreuse en général, plus fractionnée, et sujette à s'émietter encore dès qu'elle arrive à son but..., n'aboutit qu'à grand'peine à la formation

Pigorini, *I primitivi abitatori dell' Italia*, in *Nuova Antol.*, t. CXLIV, 1909, p. 288 sq.; Orsi, *Il sepolcro italico di Vadena*, in *Arch. per l'alto Adige*, t. IV, 1909, p. 87 sq.

1. Celtes, Doriens, populations de l'Europe centrale offrent des mélanges semblables de dolichos et de brachys. Vers le Ve siècle naît une nouvelle oscillation: cf. les Gaulois à Rome et à Delphes. Voir Ridgeway, *The early age of Greece*, t. I, p. 683, 484 sq.

2. Remarquez la situation géographique du Lacmon; cf. Costanzi, *Saggio di storia tessalica*, in *Ann. dell' Universita toscana*, t. XXV, 1906, p. 25 sq.

d'un corps politique durable, surtout sur les côtes des Méditerranées où le maigre filet d'extension côtière se perd si aisément dans les masses humaines continentales qui l'entourent de toutes parts. » Ainsi s'explique la valeur et la durée de cette force : Sparte, et, chez les Doriens, la persistance, voire la pureté relative des croyances aryennes primitives. C'est pourquoi « il n'y a pas eu un seul moyen âge, mais deux » (S. Reinach, *Gaz. des B.-Arts*, 1904, t. II, p. 23), — pourquoi les poèmes homériques « *dress as the Chansons de Geste and the Romances of the Round Table* » (Mosso, *The Palaces of Crete...* London, 1907, p. 287), tandis qu'on a pu comparer les Doriens aux « preux du monde médiéval » (Fougères, *Sélinonte*, p. 300; cf. Pottier, *Le canon des proportions dans la peinture des vases attiques*, in *R. arch.*, 1904, t. I, p. 219), — pourquoi enfin le labyrinthe, oublié par la civilisation créto-mycénienne à son apogée, semble avoir ressuscité à l'époque dorienne, comme en témoigne encore, en plein âge classique, ce monument d'un sanctuaire essentiellement dorien : la Tholos d'Épidaure.

Les représentations méditerranéennes du symbole (zodiacale et quotidienne) ont été à leur tour transportées dans le Nord avec le bronze par les peuplades indo-germaniques de l'Asie antérieure, lors de leur retour en Europe[1].

D'autres changements ont la même origine. Les Aryens avaient conduit vers l'Indus une vierge solaire; ils en ramenèrent un dieu soleil et cette simple transmutation produisit fatalement un second mythe[2]. L'union du héros libérateur avec

1. Labyrinthes de Wisby, de Borgo, de Pogost. Cf. S. Müller, *Débuts et première évolution de la civilisation du bronze en Danemark*, in *Mem. de la Soc. des Ant. du Nord*, 1908, p. 25, n. 2.

2. Le mot *Soleil* est féminin en allemand, russe, lithuanien ; masculin, en français, italien, latin, grec, sanscrit. Le mot *Lune* est féminin, en français, italien, latin, grec ; masculin en allemand et dans tout l'Orient. Dans l'Edda, Mundilfôri a deux enfants : un fils, la Lune, et une fille, le Soleil (Sôl) et une crucifixion allemande du XIe s. (ivoire du musée de Berlin) représente la Lune sous les traits d'un homme barbu, le Soleil sous ceux d'une femme couronnée. — Un hymne du Rigvéda raconte comment Savitar, le dieu-soleil, donne

la prisonnière aux cheveux d'or eut alors une réplique, ardente comme la terre en folie qui l'avait spontanément composée : celle du dieu-Soleil et de la Terre-Mère; ainsi fut maintenu le couple divin dont l'amour enfantait sans cesse la vie du monde. Ces deux conceptions apparaissent d'une façon frappante dans l'histoire de Tristan : le combat du héros contre le dragon relève de la première; mais Iseut (*Isawalda*; cf. *Eis*) porte le nom même de la Terre hivernale.

J'estime qu'on peut reconnaître ici un legs de l'apport « celtique », — de l'apport dorien. Nous avons vu le Nord et le Sud unis donner la vie à la Grèce; leur nouveau mariage lui a donné une âme. Le Nord avait en dot les mâles traditions qui armeront des Amazones[1], la gravité qui fera d'un Dorien le « Père de l'histoire », cette passion spartiate de l'indépendance que la Grèce poussera jusqu'à un funeste particularisme, l'esprit d'aventure, amant de la vaste mer, qui conduisit les conquérants à Délos, à Olympie, à Delphes, et créa Poseidon Hippios, cet extraordinaire parent d'Epona et de Grane. En revanche, la grâce asiatique de l'Égéide, sous le flux de cette sève, multiplia les créations. Dans l'art, elle changea le bois en marbre, et la massivité originelle en splendeur légère; dans le culte, elle imagina cette féerie : l'Olympe hellénique. Peu à peu, elle prit la prépondérance et le dorisme recula devant l'Ionie. Le Parthénon, déjà si mêlé d'éléments ioniens, marque à peu près la date de ce triomphe : la Tholos d'Épidaure nous garde, je crois bien, le dernier labyrinthe hellénique.

Dans le Sud, c'est à l'Italie, restée, grâce aux Étrusques, plus

comme femme sa fille, Surya (Surya = étymologiquement Hélios : Cox, *The mythology of the Aryan nations*, London, 1903, p. 201) à Sôma (la lune) : on saisit ici sur le vif la fusion des deux mythes, — comme dans la légende qui fit un jour porter des habits de femme à Achille et à Thésée ; v. Schrader, *op. cit.*, 437, 438 n.). On a déjà vu la raison de ces différences : le Sud devait se représenter sous les traits d'un maître redoutable et sévère l'astre-dieu que le Nord parait de la douceur bienfaisante d'une vierge.

1. Cf. Joh. Steenstrup, *Bull. de la Soc. des Ant. de Normandie*, t. X, 1882, p. 207, 317 ; Du Chaillu, *op. cit.*, t. II, p. 367 sq.

proche des civilisations archaïques, plus fruste, si l'on veut, que nous devons ceux de l'époque romaine : ils ont toujours douze allées, selon la conception asiatico-méditerranéenne. L'évolution religieuse des derniers siècles pré-chrétiens ne pouvait manquer, d'ailleurs, d'aider à leur diffusion. Du point de vue spéculatif et philosophique, le panthéisme stoïcien avait confondu la divinité et l'âme de l'univers; au regard des mythologies et des religions, il avait confondu tous les attributs ; les deux voies devaient conduire au monothéisme une société que sa culture y poussait. Parvenue à ce stade, l'âme des races, d'instinct, se tourna vers Hélios, comme aux temps de sa naissance. Ainsi Mithra, préfigure du Christ, faillit conquérir le monde; ainsi le Christ, « soleil de justice » (Malachie, IV, 2) et « nouvelle aurore » (Luc, I. 78), le conquit, au prix de confusions naïves, mais nombreuses et obstinées, dont Constantin donna, lui, un habile exemple[1].

Dans l'Europe du Nord, le vieux culte reste partout debout et c'est là, que, sous le couvert du christianisme, il prendra un nouvel essor; c'est dans les pays fécondés par les semences nordiques — vallée du Rhin, Lombardie et Toscane, France d'Oïl — que le moyen âge essaimera ses labyrinthes. On pourrait songer pour la France à une influence lombarde : d'une façon générale, cette hypothèse est depuis longtemps ruinée; il suffira de remarquer, à propos du point spécial qui nous occupe, que les labyrinthes italiens sont moins nombreux et que la vallée du Rhône les ignore. Les analogies certaines entre les écoles romanes normande, lombarde et germanique, tiennent, — sauf exception — non pas à des influences réciproques, mais

1. Tertullien, *Apol.*, 16 : *...alii Solem credunt Deum nostrum.* — *Dict. des ant.*, 44e fasc., 1910, p. 1385, vo Sol (Cumont) ; Maurice, *Numismatique constantinienne*, t. I, Paris, 1908, pl. VIII no 10, pl. IX no 1, p. 102 ; cf. pl. V no 14, XIV no 4, XX no 2 ; (Baumeister, *Denkm.*, t. I, 1885, p. 400 f. 441 ; cf. le diptyque Barberini (Diehl, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1910, p. 73, p. 274 f 141) — Cf. la Madone Ericyne de Trapani (Ciaceri, *Culti e miti nella storia dell' antica Sicilia*, Catania, 1911, p. 84 sq.); H. d'Autun (Migne, *op. cit.*, p. 934); Piper, *op. cit.*, t. I, p. 94.

à la communauté des sources, des origines et des inspirations. En réalité, les labyrinthes médiévaux, comme les labyrinthes antiques nous sont venus du plus lointain de l'âme aryenne. Les mêmes constatations et des conclusions semblables s'imposent, je l'ai déjà montré[1], devant le retour de la déesse aux lions crétoise, la Ποτνιά Θηρῶν, dans l'art roman; elles sont plus pressantes encore devant le Cavalier divin, l'Hélios-Christ triomphant aux façades des basiliques occidentales : Normandie, Poitou, Saintonge, Guyenne, etc[2]... Saint Georges n'est pas seulement « le Persée de l'Orient chrétien », comme l'appelle M. Mâle (*op. cit.*, p. 324); c'est la dernière réplique du héros qui s'appelle Persée, Hêraklès, Achille, Thésée, etc[3]... Les nombres ont exactement la même signification et la même

1. R. de Launay (*Bull. de la Soc. des Ant. de Fr.*, 1913, p. 190 sq. (*Note sur un chapiteau de Saint-Georges de Boscherville*). J'avais joint à cette communication une photographie du chapiteau faite sur ma prière par M. J. Le Sénécat et présentée en même temps à la Société. M. Dieulafoy, à qui une épreuve a été montrée, l'a publiée peu après (*C. R. Ac. Inscr.*, 1913, t. II, p. 318, f. 4; cf. p. 325 n. 1), en oubliant de rappeler à qui elle était due et qui la lui avait communiquée.

2. Puisque j'ai cité plus haut trois vases présentant des chevaux marqués du disque et du *svastika*, je puis du moins inviter à les comparer avec l'épitaphe chrétienne portant un cheval marqué du monogramme du Christ (*Dict. des ant.*, t. II, 1892, p. 800, f. 2758, v° *Equus* [Martin]. Cf. Mâle, *L'art religieux du XIII*e *s. en France*, Paris, 1910, p. 417, f. 167 et Martigny, *Dict. des ant. chrétiennes*, Paris, 1865, p. 149). Il ne serait pas impossible que la fortune du *svastika*, parfois une simple croix, ait aidé celle du symbole chrétien (cf. Marucchi, *op. cit.*, t. I, p. 165).

3. Parmi le faisceau des preuves, je n'en choisirai qu'une. « J'ai rapporté du mont Athos, dit Didron (*Manuel d'iconogr. chr., gr. et lat.*, Paris, 1845, p. 371, n. 2) une grande gravure sur cuivre où l'on voit saint Georges à cheval tuant le monstre qui allait dévorer la fille du roi de Libye. Sur cette image, comme sur toutes les peintures qui représentent saint Georges, on voit un enfant, un domestique, assis sur la croupe même du cheval qui porte le saint. Cet enfant tient à la main gauche, à bras tendu, une aiguière assez ornée. En Grèce, aux Météores et au mont Athos, j'ai demandé ce que signifiaient cet enfant et cette aiguière dont ne parle pas la *Légende Dorée*; personne n'a pu me le dire ». Le lecteur qui se reportera à notre mémoire sera moins embarrassé. Cf. Clermont-Ganneau, *Horus et saint Georges* (*R. arch.*, 1876, t. II, p. 196 sq., p. 393 n. 2); Van Gennep, *Religions, mœurs et légendes*, t. I, Paris, 1908, p. 120; un chapiteau de Talloires (Brienne, *Consuetudinarium in signis prioratus Tallueriarum*, Paris, 1908, p. LVI et pl. p. 1); un bas-relief de Chartres (Cahier, *Nouv. mélanges d'archéol.*, Paris, 1874, p. 191 f. B). La

valeur pour l'architecte antique et l'architecte médiéval[1]. Pour la Ποτνιά Θηρῶν, une très vague similitude du motif principal où elle apparaît avec quelques représentations de Daniel a prêté à une confusion paisiblement acceptée. Pour le Cavalier, comme pour le Labyrinthe, cette ressource manque : on a été également réduit à un aveu d'ignorance. Cette coïncidence est remarquable ; elle l'est cependant beaucoup moins que la renaissance simultanée de figures plusieurs fois millénaires. Celle-ci comporte une indication comminatoire et qui éclaire, à mon sens, les origines et le développement de l'art roman. L'église romane est latine dans son plan et son appareil, comme le temple dorique est mycénien : une conquête n'importe point une architecture parce que l'art de l'architecte est lié à toutes les fibres d'une terre et des hommes qui l'habitent ; au reste, les bords de la Baltique ne produisaient pas plus de maçons au xe siècle que 2.000 ans auparavant[2]. Mais c'est au contact du rude et puissant germe dorien, de ce principe essentiellement mâle, selon la tradition rapportée par Vitruve (IV, 1), que la molle Ionie, matrice inlassablement féconde, a enfanté sur deux rives marines l'art de Pœstum et l'art du Parthénon. De même, la race admirable des conquérants normands a jeté sa force originale dans le courant de la civilisation méditerranéenne. Certes, les temps avaient changé : la génératrice était ici non plus une Ionie jeune et fine, mais cette vieille grossièrement fardée qui s'appelle la Gaule carolingienne. C'est pourquoi Saint-Étienne de Caen n'est pas un Parthénon et c'est

Vierge est peut-être la dernière épiphanie de Gaïa. J'ai acquis à Constantinople une petite Vierge d'argent aux bras tombants et croisés dont la poitrine est nue comme celle des déesses minoennes (ex-voto grec du xviie ou xviiie s.). Ce type n'est pas d'ailleurs très rare dans l'art roman occidental.

1. Didron, *Hist. de Dieu*, Paris, 1843, p. 525 n. 1, 529 sq. ; Auber, *Hist. et théorie du symbolisme religieux*, t. I, Paris, 1870, p. 97 sq. ; Ramée, *Hist. de l'archit.*, Paris, 1843, t. I, p. 64 sq. ; t. II, p. 311 sq. ; Neale et Webb, *Du symbolisme dans les églises du moyen âge*, Paris, 1847, p. 108, 140 ; Mâle, *op. cit.*, p. 24 sq ; 424 n. 2.

2. Cf. Choisy, *Hist. de l'archit.*, t. II, Paris, 1899, p. 84 : dans son erreur même, réside une pensée juste.

pourquoi, cependant, la grandeur si profondément troublante, si sincère, si calme et si grave de sa façade, porte comme un sceau le meilleur des âmes qui, quatre millénaires durant, rêvèrent aux détours du Labyrinthe.

Robert De Launay.

Pâques 1914.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 1916

M. Salomon Reinach étudie l'anecdote rapportée par Elien sur le portrait équestre d'Alexandre peint par Apelles. Le roi admirait froidement; mais son cheval, amené devant le tableau, se mit à hennir. Alors Apelles : « O roi, votre cheval est beaucoup plus ressemblant que vous! » Telle était, en 1531, l'interprétation d'Erasme; mais les modernes ont mal compris le texte et mis dans la bouche du peintre cette impertinence : « Votre cheval se connaît en peinture mieux que vous ». Incidemment, M. Reinach montre que Bayle, à l'article *Apelles* de son Dictionnaire, tout en faisant erreur sur le passage en question, a devancé l'érudition contemporaine en remarquant que les deux Vénus attribués à Apelles se réduisaient, en réalité, à un même tableau. — MM. Alfred Croiset et Théodore Reinach présentent quelques observations.

M. Henri Dehérain lit une étude sur la part qui revient à Pierre Ruffin, conseiller de l'ambassade de France à Constantinople de 1794 à 1824, dans l'orientalisme français. Les lettres inédites de Ruffin à Silvestre de Sacy permettent d'éclaircir ce point d'histoire. Bien que connaissant admirablement la langue, les institutions et les mœurs ottomanes, Ruffin ne composa aucun ouvrage savant; mais il prodigua ses conseils à un certain nombre de jeunes orientalistes, entre autres Bianchi, Jouannin, Desgranges, Joseph Rousseau, Jean Raymond qui, à des degrés divers, se distinguèrent dans la carrière des consulats, dans l'enseignement et dans les études orientales.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 1916

M. Henri Cordier décrit un manuscrit d'une traduction latine inédite du Tchoung Young, « le milieu immuable », le second des quatre livres Se-Chou, canoniques chinois de second ordre, que le P. de Ventavon exécuta au XVIIIe siècle.

M. Dehérain donne lecture d'une note dans laquelle M. Seymour de Ricci expose le résultat de ses recherches sur Noël de Harsy, imprimeur rouennais du XVe siècle et sur l'ouvrage intitulé : *L'Ordinaire des chrestiens*, sorti de son atelier.

M. Henri Omont est élu membre de la Commission administrative de l'Académie et de la Commission administrative centrale, en remplacement de M. René Cagnat, élu secrétaire perpétuel.

M. Emile Eude lit un mémoire sur le vieux moulin de La Chapelle, près Paris, dont parlent plusieurs chroniqueurs des XIVe et XVe siècles. Certains érudits avaient cru que ce moulin se trouvait à Montmartre, mais l'étude des documents prouve qu'il était à La Chapelle. C'est près de là qu'a eu lieu l'entrevue de l'empereur Charles IV et du roi Charles V, en 1378; c'est là aussi qu'a

combattu Jeanne d'Arc, au mois de septembre 1429. Un certain nombre de pièces d'archives et de plans permettent de suivre l'existence de ce moulin, qui disparut au XVII[e] siècle et reparut au XVIII[e]. Bientôt quatre nouveaux moulins se dressèrent autour de lui : d'où le nom de butte des Cinq-Moulins donné au canton de la Goutte-d'Or. Bien qu'il ne reste plus aucune trace de ces ouvrages, on peut retrouver leur emplacement exact. Le plus ancien, le vrai moulin de La Chapelle, ou « des Couronnes », s'élevait sur le point où est aujourd'hui l'école de garçons, rue Erckmann-Chatrian.

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1916

M. Leger communique une note sur l'étymologie du mot *obus*. Le mot est d'origine tchèque et remonte aux guerres hussites. Les Tchèques employèrent une pièce d'artillerie appelée *haufnice*, d'où les Allemands firent *haufenitz*, plus tard *haubitze*, d'où est venue la forme *obus*. Le point de départ de *haufnice* est l'allemand passé en tchèque *hauf* (haufen), foule. L'*haufnice* était destinée à tirer sur les masses profondes. Deux de ces obusiers primitifs sont conservés aux Musées de Vienne et de Klagenfurt.

M. Seymour de Ricci communique un petit fragment d'inscription grecque dont il a fait l'acquisition en Egypte, il y a une dizaine d'années. Il en complète les lacunes au tableau et montre le parti qu'on peut tirer de ce fragment pour la connaissance de la constitution des villes grecques de l'Egypte.

M. Salomon Reinach rappelle qu'on connaît aujourd'hui deux exemples de Vénus tenant une balance : sur une monnaie romaine de l'an 49 av. J.-C. et sur la colonne historiée de Mayence, élevée vers l'an 55 après notre ère et dont un moulage a été récemment reconstitué à Saint-Germain. Le buste de Vénus, juxtaposé à une balance, paraît aussi sur une monnaie d'Antonin le Pieux, frappée en Egypte. L'origine de ce motif rare doit être cherché dans l'astrologie, car, lors de la répartition des divinités des planètes dans le Zodiaque, qui fut effectuée avant l'ère chrétienne à Alexandrie, c'est dans le signe de la Balance que fut placée Vénus. Les Romains expliquèrent cela plus tard en alléguant que Vénus assortit les cœurs des époux et des amants comme sous le fléau d'une balance, appelée *joug* par les Grecs; Vénus aurait donc tenu la balance parce qu'elle imposait aux hommes le joug de l'amour. C'est à quoi les astrologues n'avaient certainement pas pensé.

M. Alfred Croiset commence la lecture d'une étude sur les nouveaux fragments d'Antiphon publiés dans le recueil des papyrus grecs d'Oxyrynchus.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1916

M. Antoine Thomas rappelle que, sur la foi de Léopold Delisle (*Bibl. de l'École des Chartes*, t. XXXI, p. 241), Littré a admis dans son Supplément, à l'article *obus*, un extrait de la *Chronique de Metz* de Jacomin Husson, publiée en 1870 par H. Michelant, où figure le mot *hocbus*. Ce mot n'a rien à voir avec le français *obus*; il signifie « arquebuse » et est emprunté à l'allemand *hakenbüchse*, prononcé dialectalement *hokenbüchse*. D'autres documents messins l'écrivent : *hocquebusse*. L'exemple le plus ancien du mot *obus* figure dans

cette phrase, souvent citée, des *Mémoires d'artillerie* de Surirey de Saint-Rémy, publiés en 1697, t. I, p. 237 . « A la bataille de Nervinde (1693), où l'armée du Roi commandée par feu M. le duc de Luxembourg défit celle des Alliez à plate couture, outre les 77 pieces de fonte que les ennemis laissèrent dans leur fuite, il se trouva 8 mortiers appelez *Obus*. » Il est étrange que l'*i* de la dernière syllabe du mot allemand *haubitz* ou *haubitze* soit rendu en français par *u*. Peut-être faut-il voir là l'influence de la terminaison du mot *arquebuse*. Dans la transmission orale des noms d'engins de guerre d'une nation à l'autre, il se produit souvent des contaminations analogues, difficiles à expliquer logiquement. Tel est le cas, par exemple, de l'allemand *armbrust* « arbalète », qui apparaît tel quel dès le moyen âge et qui vient du bas-latin *arbalista*, pour *arcuballista*. D'ailleurs, le mot allemand *haubitze* lui-même ne correspond pas d'une manière phonétique rigoureuse à la forme du moyen allemand, qui oscille entre *hufnitze* et *haufnitz* et reproduit assez exactement le tchèque *houfnice*.

M. Alfred Croiset continue la lecture de son mémoire sur les nouveaux fragments d'Antiphon publiés dans le recueil des papyrus grecs d'Oxyrynchus. — MM. Maurice Croiset et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1916

M. Maurice Croiset, président, annonce la mort de M. Auguste Prud'homme, archiviste du département de l'Isère, correspondant de l'Académie depuis 1912.

M. Héron de Villefosse communique, de la part du R. P. Delattre, deux inscriptions chrétiennes trouvées à Carthage dans les fouilles de la grande basilique dont il poursuit l'exploration méthodique. La première, datée de l'année 438 par le 16e consulat de l'empereur Théodose II, permet d'affirmer que cette basilique existait avant la prise de Carthage par les Vandales. La seconde mentionne un Syrien du Haourân, fixé à Carthage pour y faire le commerce et qualifié citoyen de Canatha et de Bostra en Arabie, villes situées sur le parcours de la voie de Damas à Pétra.

M. Paul Durrieu rappelle qu'il a signalé l'an dernier à l'Académie un document publié en Italie et relatif à l'achat fait, en 1269, par trois Français, alors étudiants à Bologne, de livres que l'on devait envoyer à l'un d'eux à Paris. M. Maurice Prou a fait remarquer à M. Durrieu que, dans ce document, en lisant un *u* à la place d'un *n*, on trouvait un nom très célèbre de l'ancienne littérature française. M. Durrieu estime que l'analyse minutieuse du document et sa confrontation avec d'autres sources d'information permettent de conclure que Jean de Meun, l'auteur de la seconde partie du *Roman de la Rose*, a été dans sa jeunesse étudier en Italie, détail biographique absolument ignoré jusqu'ici. Le document en question montre en outre que Jean de Meun a été en relation, à Bologne, avec l'enlumineur Oderisi de Gubbio qui lui-même a été connu de Dante, ce qui établit comme un point de rapprochement entre un des auteurs du *Roman de la Rose* et l'auteur de la *Divine Comédie*. — MM. Antoine Thomas, Maurice Prou et Paul Fournier présentent quelques observations.

M. Charles Diehl commence la lecture d'une étude sur Thessalonique et les invasions slaves en Macédoine aux VIe et VIIe siècles.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1916.

M. le Dr Capitan communique une étude sur les collections préhistoriques recueillies par M. le colonel Gadel à 550 kilomètres au N. de Tombouctou et par M. Brédié dans la région du Haut-Sénégal au N. de Kayes. Ces pièces, provenant de six groupes de gisements, comprennent des haches quaternaires, les plus anciennes en forme d'amande, identiques à celles d'Europe, puis des types nouveaux en Afrique, correspondant au plus ancien néolithique d'Europe, et enfin des haches polies trouvées sur l'emplacement de villages antiques. De l'étude de ces pièces il résulte qu'il y a eu, dans l'Afrique centrale, de très anciennes populations, probablement de chasseurs errants, qui se servaient de la hache plate lancéolée ou en amande; d'autres populations beaucoup plus récentes, qui, vers le cinquième millénaire a. C., ont un outillage nouveau (tranchets, haches néolithiques taillées et pics), et enfin, plus tard, des sédentaires agriculteurs qui employaient la hache polie et le moulin à grain sous forme de meules dormantes.

M. Prinu lit un mémoire de M. l'abbé Victor Carrière sur l'origine de l'appellation d'*Urbs Clavorum* souvent appliquée à Verdun depuis le IVe siècle. Ce ne serait là qu'une déformation d'*Urbs Sclavorum*, qui témoignerait de l'établissement à Virodunum d'une colonie de Slaves, probablement des Sarmates venus des pays d'entre la Baltique et le Pont-Euxin, c'est-à-dire de la Russie, comme il y en eu beaucoup d'autres en Gaule au temps de l'Empire romain. — MM. Leger, Thomas et Cagnat présentent quelques observations.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1916

M. Maurice Croiset, président, rappelle qu'il a rendu un dernier hommage, au nom de l'Académie, à M. l'abbé Thédenat, membre libre depuis 1898, décédé le 29 octobre.

M. Gustave Schlumberger signale les pièces les plus importantes du troisième et dernier volume des *Papyrus grecs d'époque byzantine* publiés, à partir de 1910, dans le *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire* par Jean Maspero, tué à l'ennemi près de Vauquois. Le volume a pu paraître grâce aux soins de M. Gaston Maspero et de M. Bernard Haussoullier. Il est précédé d'une notice étendue, consacrée à la courte vie et aux travaux déjà nombreux de Jean Maspero par son père qui, lui aussi, a disparu avant le tirage complet du volume.

M. Paul Fournier commence la seconde lecture de son mémoire sur les collections canoniques du pontificat de Grégoire VII.

M. Antoine Thomas résume une étude philologique, destinée aux *Mémoires* de l'Académie, dans laquelle il expose l'origine et l'extension géographique de certains mots français, provençaux, espagnols, catalans, italiens, etc., qui sont synonymes du français « jointée » et désignent le contenu des deux mains jointes en forme de coupe. Les plus anciens se rattachent à des types pré-latins *ambosta* (Lyonnais, Dauphiné, Savoie, Piémont, Catalogue, Aragon, Asturies) et *galoxina* (Normandie, Champagne, Franche-Comté, Belfort), sur la famille linguistique

desquels on ne peut que faire des conjectures; un autre, répandu exclusivement dans le Massif central (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Dordogne, etc.), paraît reposer sur un emprunt au haut allemand *gaufe*, qui a le même sens. — M. Durrieu présente quelques observations.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1916

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la Commission des travaux littéraires, en remplacement de M. Cagnat, nommé secrétaire perpétuel. — M. Maurice Prou est élu.

M. Maurice Croiset, président, annonce la mort de M. le marquis de Vogüé, membre libre de l'Académie depuis 1868.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1916.

M. Maurice Croiset, président, annonce que l'Académie a accepté trois nouvelles fondations : 1° celle de M. Le Senne, destinée à récompenser, tous les deux ans, d'une somme de 2.000 francs, un travail relatif à l'histoire de Paris; — 2° celle de M. Giles, professeur à l'Université de Cambridge, destinée à fonder un prix biennal pour récompenser un travail relatif à la Chine, au Japon et à l'Extrême-Orient en général; ce prix devra être décerné à un Français; — 3° celle de M. le duc de Loubat qui fonde, sous le nom de *Prix Gaston Maspero*, un prix quinquennal de 15.000 francs en faveur d'un travail sur l'Orient classique et plus particulièrement l'Egypte.

M. George Foucart, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, expose le résumé des travaux et des publications de cet Institut durant l'année écoulée.

M. Edmond Pottier lit un rapport sur les fouilles de M. Mouret à Ensérune, près de Béziers. — MM. Salomon Reinach, Antoine Thomas et Héron de Villefosse présentent quelques observations.

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1916.

M. Antoine Thomas entretient l'Académie du nom propre « Ensérune », au sujet des fouilles récemment faites dans cette localité par M. Mouret et exposées par M. Pottier.

M. de Mély annonce qu'il a étudié les inscriptions tracées sur les vêtements des personnages représentés dans les tapisseries de la cathédrale de Reims, actuellement exposées au Petit-Palais. Dans l'arbre de Jessé, on lit « le Maire Jean », c'est-à-dire le maître des œuvres de Marguerite d'Autriche, auteur des miniatures d'un manuscrit de Carpentras. Sur le sabre d'un des gardes de l'Adoration des Mages, on lit « Niv » : c'est le monogramme d'un peintre, Nivar, qui en 1530 a fourni le carton d'un autre épisode de la vie de la Vierge, pour une verrière de Saint-Paul de Liège. Sur une autre tapisserie, on lit « Tebaldo » et sur celle qui représente Anne et Joachim renvoyés par le grand-prêtre : « Joritzel van Baios ». Ce nom se retrouve dans le *Rheinholds-Altar* de Dantzig sous la forme « van Banos »; on avait attribué ce tableau au « maître de la

Mort de la Vierge » de Cologne parce que l'on n'avait rencontré aucune autre mention de Baios ou Banos. — M. S. Reinach présente quelques observations.

L'Académie procède à l'élection de deux membres de la Commission des inscriptions et médailles. Sont élus MM. Babelon et Chatelain.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1916.

M. Paul Fournier fait une seconde lecture de son mémoire sur les collections canoniques du pontificat de Grégoire VII.

M. C. Huart, professeur à l'École des langues orientales, lit une note sur un poème épique persan, le *Gerschasp-nâmé* d'Asadi (milieu du XIe siècle). Cet ouvrage, en grande partie inédit, a passé longtemps pour une imitation du *Livre des Rois* de Firdousi. M. Huart montre qu'il faut y voir plutôt un complément de ce chef-d'œuvre de la littérature persane et que son auteur a utilisé un cycle de légendes qui a pour centre la région de Ghazna dans l'Afghanistan.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1916

M. J. Loth rappelle que, dans une communication faite en 1911 à l'Académie, il avait démontré que le Roman de Tristan, tel que le font connaître les poètes français du XIIe siècle, avait été élaboré en Cornwall. Il avait même retrouvé dans ce pays la plupart des noms de lieu du roman. L'un d'eux, cependant, était resté introuvable : l'île S. Sampson, dans laquelle avait eu lieu le combat entre Tristan et Morholt. D'après le roman, cette île se trouvait dans le voisinage de la résidence du roi Marc, Lancien, aujourd'hui Lantyan, village de la paroisse de S. Sampson sur le bras de mer de Fowey, car la foule pouvait suivre du rivage même les péripéties de la lutte. Or les deux seuls îlots existants sur la côte et dans le voisinage de S. Sampson en sont au moins à 8 ou 10 milles et ne peuvent remplir les conditions du roman. Aussi M. Loth avait supposé que l'île (ou îlot) en question, rongée par les flots de la rivière de Fowey, qui est torrentueuse et charrie beaucoup d'alluvions, avait fini par disparaître. Or une charte du roi Edouard Ier, datée du 20 mai 1301, mentionne la confirmation du don fait par Edmund, comte de Cornwall, à frère Robert de Penlyn, ermite, d' « une île entourée par l'eau de la rivière de Fowey avec les maisons bâties sur cette île ». Penlyn est dans la paroisse de Llanlivery, limitrophe de S. Sampson et à un mille ou deux de Lantyan. Peut-être l'île se trouvait-elle, tout en dépendant du « manor » de Penlyn, à proximité du rivage de Lancien. L'île n'est plus mentionnée depuis et a aujourd'hui certainement disparu. Il est vraisemblable qu'un des bras de la rivière se sera déplacé et que l'île fait maintenant partie de la terre ferme. Dans le cadastre de la paroisse de S. Sampson figure un champ ou une clairière attenant au grand bois de Lantyan (Lancien) et portant le nom de « Mark's Gate » ou « Porte de Mark ». C'est peut-être un souvenir du roi Mark dont Lancien, dans le roman de Béroul, était la résidence.

M. Cagnat lit une note sur l'origine de la ville romaine d'Algérie qui porte

aujourd'hui le nom de Djemila. Il établit, par l'étude des inscriptions dédiées au dieu Mars, que cette cité est une colonie militaire de l'empereur Nerva. — MM. Salomon Reinach et Jullian présentent quelques observations.

M. Omont donne quelques détails sur les origines de la collection Doat conservée à la Bibliothèque nationale. Formée par les soins de Jean Doat, président de la Chambre des comptes de Navarre, cette collection constitue l'une des sources les plus abondantes et les plus pures de l'histoire du Midi de la France au moyen âge. Doat commença ses recherches sur l'ordre de Colbert en 1663 et les poursuivit jusqu'en 1670 dans plus de 135 dépôts d'archives du Béarn, de la Guyenne et du Languedoc. De nouveaux documents ont permis de retracer complètement son itinéraire dans les provinces méridionales de la France. — MM. Salomon Reinach, Durrieu et Antoine Thomas présentent quelques observations.

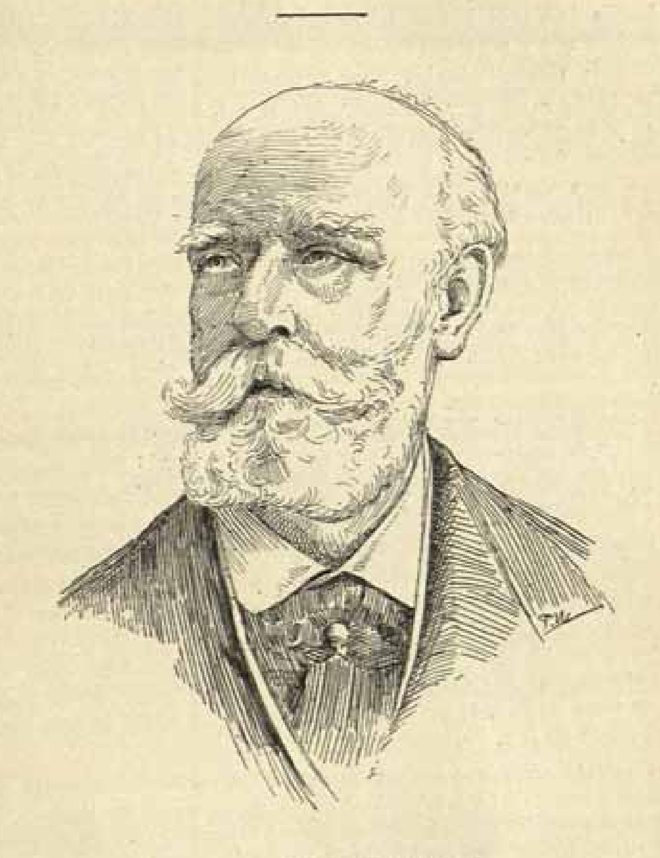
SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1916.

Au nom de la commision de la fondation Benoît Garnier, M. Henri Cordier propose d'attribuer une subvention de 10.000 francs à M. le Dr Segalen pour la continuation de ses recherches dans la Haute-Asie. — Cette proposition est adoptée.

M. Louis Leger fait une communication sur les récentes découvertes archéologiques faites à Trébizonde par une mission russe, sous la direction de M. Ouspensky, correspondant de l'Académie. Cette mission s'est particulièrement intéressée aux églises de Sainte-Sophie, de la Vierge Chrysocéphale et de Saint-Eugène. Des fresques, des mosaïques et des manuscrits ont été découverts et étudiés.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE



LE MARQUIS DE VOGUÉ

Né à Paris le 18 octobre 1829, le comte, puis marquis Charles-Jean-Melchior de Vogüé est mort dans cette ville le 10 novembre 1916, à l'âge de 87 ans. Bien des honneurs s'étaient accumulés sur sa tête. Membre libre depuis 1868 de l'Académie des Inscriptions, dont il était à la fois doyen d'élection et doyen d'âge, il appartenait depuis 1901 à l'Académie française; la Société des Antiquaires l'avait élu membre résident dès 1860; il était président de la Croix-Rouge française (1904), ancien président de la Société des Agriculteurs de France (1896-1912), conseiller général du Cher, Grand d'Espagne, commandeur de la Légion d'honneur; il avait été ambassadeur de France à Constantinople et à Vienne. Dans l'agriculture et la grande industrie, comme dans la société polie de son temps, il occupa, jusqu'à la fin de sa vie, une

place éminente; si je n'énumère pas ses autres titres, c'est que je craindrais d'en trop oublier.

* * *

La famille de Vogüé (arrondissement de Privas, Ardèche) est originaire du Vivarais, où elle a possédé, pendant près de huit siècles, les seigneuries de Vogüé et de Roche-Colombe. Nous sommes bien informés de son histoire jusqu'en 1812, le marquis de Vogüé l'ayant écrite pour ses enfants en trois volumes (dont un de pièces justificatives) qu'il publia en 1912[1]. C'est un excellent ouvrage, d'une science très sûre, d'une inspiration toujours élevée ; on ne le lit pas sans aimer le vieil écrivain, sans être touché de sa finesse, de sa simplicité, de son attachement à la petite patrie et à la grande.

« Je vous demande d'y chercher, dit-il à ses enfants, non des sujets de vanité, mais des motifs de bien faire. La vanité, d'ailleurs, ne serait pas ici à sa place ; notre histoire n'a rien d'exceptionnel. C'est celle de cent familles nées sur le sol des anciennes provinces, y grandissant par les voies normales, y collaborant modestement, avec des chances diverses, au long enfantement de la patrie française ».

Et il conteste, avec une pointe d'ironie, le compliment outré que lui fit Hérédia, lors de sa réception à l'Académie (12 juin 1902) : le poète prétendait que « l'histoire des Vogüé, étudiée dans ses détails au cours des siècles, serait comme un microscome de l'histoire de France. » — « Nous dirons plus simplement — répond le principal intéressé — en employant une expression fort à la mode aujourd'hui, qu'elle constitue une de ces monographies que conseillent et recherchent les spécialistes. »

Le plus ancien membre de sa famille dont on ait connaissance est Bertrand de Vogüé, époux de Bermonde, qui vivait en 1084. On a écrit bien des fois qu'un Raymond de Vogüé avait pris part à la troisième croisade et s'était trouvé au siège de S. Jean d'Acre. Mais l'auteur d'*Une famille vivaroise* n'en veut rien croire (t. I, p. 19) :

« Cette opinion, dit-il, repose sur un titre de la collection Courtois, acheté par mon père en 1847. La collection Courtois, qui a surgi au moment de la création de la salle des Croisades au Musée de Versailles, avec un à-propos un peu suspect, au milieu d'un grand nombre de pièces parfaitement authentiques, en contenait de notoirement fausses. » Le document Courtois mentionne un *Raymundus de Vogeio*; or, la forme latine de Vogüé est *Vogorium*, *Voguorium*, *Voguerium*. « Ma sincérité scientifique, ajoute le marquis, m'interdit de faire usage de ce document. »

Voilà, dans une matière délicate, de la bonne et brave honnêteté, bien conforme à la devise familiale : *Probité de Vogüé*.

Avant Charles-Jean-Melchior, le seul homme de la famille qui ait joué un rôle important fut Charles-François-Elzéar, lieutenant-général (1713-1782), qui allait être nommé maréchal de France quand il mourut. Parmi les autres il y eut beaucoup d'hommes de guerre et d'église, mais surtout de gens avisés,

1. *Une famille vivaroise*, Paris, Champion.

économes, ayant de nombreux enfants, dévoués aux intérêts du Vivarais et mêlés de près à la vie politique de la province. Ce qu'on appelle communément les « vertus bourgeoises » n'est le privilège d'aucune caste; cette vieille et noble famille des Vogüé en a donné des exemples accomplis.

Le second fils de Guillaume de Vogüé († 1602), Louis-Guillaume, épousa en 1605 l'héritière des Du Peloux de Gourdan (près d'Annonay) et fit souche de la branche cadette des Vogüé-Gourdan, qui compta, sous la Restauration, deux pairs de France, et à laquelle se rattachait Eugène-Melchior (1848-1910), l'aimable auteur du *Roman russe*, qui devint membre de l'Académie française en 1888 et fut député de l'Ardèche en 1893.

Le fils du lieutenant-général, Melchior-Cérice-François, fut député de la noblesse du Bas-Vivarais aux États de 1789. Plus tard, il émigra ; ses biens furent confisqués et vendus[1]. Il avait épousé la fille du président Bouhier de Dijon; à son retour en France, il s'établit en Bourgogne, à Commarin (1732-1812). Son petit-fils, Léonce-Louis-Melchior (1805-1877), était un homme énergique et entreprenant [2]. D'abord officier de cavalerie, démissionnaire en 1830, il créa à Mazières, dans le Cher, une grande fonderie qui appartient encore à sa famille et d'où sont sorties les armatures métalliques des Halles centrales de Paris, les ponts de fer de Bordeaux, de Grenelle, la carcasse de Saint-Augustin, la gare de Vienne, etc.[3]. En 1848, par aversion pour les Orléans, il se rallia à la République et fut nommé représentant du peuple : il signait alors *Vogüé, forgeron* et votait avec le parti démocratique. Après le 10 décembre, il soutint le Prince-Président et fut réélu à la Législative. Mais le Coup d'État le dégoûta de la vie politique; il se livra désormais tout entier à ses occupations agricoles et industrielles. En 1871, il fut de nouveau député à l'Assemblée nationale et siégea à droite. Presque à la veille de sa mort, il faisait ce testament : « Ce que je voudrais qu'il restât après moi de ma mémoire, c'est que l'on dise : *Il a fait travailler des ouvriers* ». De son mariage avec Henriette de Machault (1826), il eut quatre enfants : Charles-Jean-Melchior était l'aîné.

⁂

Je sais qu'il fut élève du lycée Henri IV et qu'il montra de bonne heure de grandes dispositions pour le dessin et la musique; mais les détails de son édu-

---

1. *Une famille vivaroise*, II, p. 322.

2. Le marquis avait laissé espérer à ses enfants qu'il leur raconterait un jour l'histoire de son père et de son oncle, qui devint son beau-père (*Une famille vivaroise*, II, p. 351) ; mais il n'a pas donné suite à ce projet. Si l'ouvrage publié en 1912 s'arrête en 1812, c'est que Cérice, mort cette année-là, fut le dernier Vogüé qui soit né et ait vécu dans le Vivarais.

3. Par suite d'un héritage, les Vogüé avaient des propriétés dans le Cher. « Le coin de terre où je vous écris (1912) n'est plus la terre vivaroise, dont la Révolution nous a chassés ; c'est la terre berrichonne, mais c'est encore la terre familiale puisqu'elle vient d'héritage, qu'elle a déjà abrité trois générations de notre sang, qu'elle a rendu un sol aux racines vivantes des déracinés ». (*Une famille vivaroise*, II, p. 274).

cation me sont inconnus. En 1849, Tocqueville, alors ministre, le fit entrer dans la diplomatie comme attaché à Saint-Pétersbourg; c'est là qu'il écrivit son premier mémoire archéologique, où paraît déjà son goût pour les choses byzantines [1]. Il donna sa démission après le Coup d'État, et, revenu à Paris, suivit les cours de l'École des Chartes, qui semblent avoir surtout tourné sa curiosité vers l'histoire de la domination franque en Orient. Sa piété, qui était très vive, l'engageait-elle dans la même voie? Toujours est-il qu'en mars 1853 il partit avec deux amis, Anisson-Duperon et Boisgelin, pour un long voyage qui devait le conduire à Jérusalem [2].

Pendant cinq mois, les trois compagnons parcoururent la Grèce entière et la Thessalie, visitèrent le Mont-Athos, Constantinople et Smyrne. De Beyrouth, où ils arrivèrent le 20 septembre, ils gagnèrent Byblos, Tripoli, Baalbeck, Damas, Palmyre, pour revenir à Beyrouth après cinq semaines. Vogüé retrouva dans cette ville l'antiquaire Peretié, chancelier du Consulat de France, qui lui montra sa collection « et lui fit passer des heures précieuses pour son instruction. » Le 4 novembre, départ pour le Mont Carmel et la côte; le 5, arrivée à Saïda. « Anisson [3] mesure pendant que je dessine », écrit Vogüé dans son journal. Les 6 et 7 novembre, on s'arrêta à Oum el Awamid; là, Vogüé « recueillit des notes rapides, mais pleines de justesse, où les seules erreurs sont celles qu'on ne pouvait éviter qu'en fouillant le sol [4] ». Le 19 novembre, la petite caravane arrivait à Jérusalem par la route du nord : « Nous étions jeunes, enthousiastes, curieux d'art, d'histoire, de couleur locale, quelque peu frottés de romantisme, et sérieusement croyants ». A la vue de la Ville Sainte, qui leur apparut tout à coup au soleil couchant, les jeunes gens sautèrent de leurs selles et s'agenouillèrent dans la poussière du chemin [5].

On voit, par ce qui précède, que Vogüé ne voyageait pas en simple touriste. Il avait emporté comme guide le *Voyage aux terres bibliques* de Saulcy (1853); il se servait à merveille de son crayon. Une page de son album, publiée en fac-similé [6], contient d'excellents croquis cotés des vases de Kefr-Kanna (Basse-Galilée), localité identifiée par la tradition à la Cana des Évangiles. Mais laissons la parole au jeune voyageur :

« Nous étions trois compagnons qu'une ancienne amitié et l'intimité du voyage avaient étroitement rapprochés. Ensemble, depuis cinq mois, nous avions parcouru la Grèce et la Turquie... Maintenant nous abordions une terre nouvelle pour laquelle nos sympathies s'étaient déclarées d'avance. Ici

---

1. Sur l'orfèvrerie russe, dans les *Annales* de Didron, XI (1851), p. 213-7 ; cf. *ibid.*, XV (1855), p. 77-83.

2. *Fragments d'un voyage en Orient*, dans *l'Athenaeum français*, 1854, p. 1089 ; 1855, p. 138 sq. ; il en existe un tirage à part.

3. R. Anisson-Duperon, fils d'un pair de France, descendant d'une famille célèbre d'imprimeurs.

4. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 696.

5. Vogüé, *Jérusalem hier et aujourd'hui*, 1912, p. 3.

6. Mély, *Mon. Piot*, X, p. 147. La date donnée dans le texte, 1858, est une faute d'impression; lire 1853.

plus de Grecs voleurs, plus de Turcs dégénérés; nous trouvions les Arabes que notre imagination voyait au travers de tous les types de convention et se plaisait à embellir... Et puis, nous foulions la plus ancienne terre du monde, nous allions fouler la plus sainte. Quels noms! Quels souvenirs!

« Chacun suivait ses goûts ou la tournure de ses idées... Pour moi, je m'étais surtout laissé séduire par le passé... Je m'arrêtais devant chaque *vieille pierre*... Le hasard a fait que dans cette recherche attentive, j'ai rencontré des fragments qui avaient échappé à de plus savants investigateurs: des amis indulgents ont pensé que les amateurs du passé trouveraient quelque intérêt à les connaître; c'est à leur aimable appui et à leurs bienveillants conseils que ces lignes doivent le jour. »

Vogüé ne resta qu'une semaine à Jérusalem; mais il y conçut des projets qui devaient influer sur toute sa carrière de savant :

« Un sujet m'avait surtout frappé[1] : c'était l'abondance des monuments de l'époque des Croisades et leur importance au point de vue de l'histoire de l'art religieux en Occident; c'était le rôle architectural joué par les Croisés en Terre Sainte et particulièrement à Jérusalem, rôle très considérable, négligé et même méconnu par la plupart des voyageurs modernes. » Il s'était formé, ajoute-t-il, une opinion à cet égard, mais manquait de documents précis pour l'autoriser.

Sur le séjour de Vogüé à Palmyre, voici un extrait instructif du *Bulletin de l'Athanaeum français* (4 avril 1855, p. 34) :

« Par une fatale négligence je n'avais pas emporté la liste des inscriptions connues et j'ai perdu un temps précieux à relever celles qui ont été très exactement rapportées par Wood, traduites par Barthélemy et Swinton. Quelque peu nombreux que soient, par suite de cet oubli, les documents nouveaux que j'ai rapportés, je n'hésite pourtant pas à les publier[2]... Plus de cent inscriptions en langue palmyrénienne sont encore inédites et attendent qu'un nouveau voyageur ait la patience de les copier. »

*
* *

Après la Syrie et la Palestine, nos voyageurs entrèrent en Égypte et remontèrent le Nil jusqu'à la troisième cataracte. Vogüé eut l'occasion d'étudier en Nubie, à quinze lieues au sud de Wadi-Halfa, les fortifications de Senneh, qu'il dessina et mesura[3]. A son retour, il passa quinze jours à faire des croquis dans les ruines de Thèbes.

Revenus au Caire le 23 mars 1854, après trois mois de navigation sur le Nil et un an de voyage, Vogüé et ses deux amis étaient bien tentés de s'embarquer pour Marseille. Mais notre jeune savant regrettait de n'avoir passé qu'une semaine à Jérusalem :

1. Écrit en 1859 (*Églises de Terre Sainte*).

2. Vogüé copia aussi à Palmyre des textes grecs (Waddington, *Syrie*, n. 2571). Des textes palmyréniens qu'il recueillit en 1853, deux seulement étaient inédits (Jalabert, *M. de Vogüé, l'orientaliste et l'archéologue*, dans les *Études* du 20 déc. 1916, p. 109 sq.)

3. *Bull. de l'Athenaeum.*, sept. 1855, p. 80.

« Une occasion bien favorable s'offrait à moi[1]. Dans quinze jours commençait la semaine sainte; en me hâtant un peu, je pouvais être à Jérusalem pour cette époque; on comprendra facilement que je fusse vivement attiré par la chance, sans doute unique dans ma vie, de passer le Vendredi Saint sur le Calvaire et le jour de Pâques devant le Saint Sépulcre. D'un autre côté, mon compatriote et ami M. de Guiraud, que notre bonne étoile nous avait fait rencontrer en Orient et avait associé à notre voyage d'Égypte, était décidé à retourner dans la Ville Sainte qu'il avait imparfaitement visitée. Ainsi, émotions du cœur, études intéressantes, agréable compagnie, tout s'offrait à moi en même temps. »

Le 1er avril 1854, les deux compagnons de Vogüé se rembarquèrent pour la France. Vogüé passa deux jours encore à Saqqarah, sous le toit hospitalier de Mariette. Puis, avec Guiraud, il revint en Syrie par la voie de terre, voyageant *à l'arabe* pour aller plus vite. Les jours saints passés à Jérusalem, il se mit à l'œuvre, le crayon d'une main, le mètre de l'autre. Il étudia ainsi un grand nombre d'églises de Jérusalem et des environs, jusqu'à celles de la Galilée, de la Samarie et du littoral. Telle fut la matière de l'ouvrage considérable qu'il publia en 1859 et qui se termine par un coup d'œil sur les monuments de Chypre et de Rhodes.

« C'est, écrivait N. de Champagny[2], une étude sur les monuments chrétiens de la Terre Sainte. Il s'agit des travaux de Constantin, de ceux de Justinien, de ceux surtout des Croisés. Les traces des monuments de Constantin subsistent encore. La basilique de Bethlehem (M. de Vogüé le prouve) est encore debout, entière et non défigurée... Après avoir retrouvé la basilique constantinienne du Saint Sépulcre, il retrouve et reconstruit la basilique byzantine du xe siècle, puis la basilique bâtie ou relevée par les rois chrétiens de Jérusalem. M. de Vogüé met surtout en lumière la magnificence de cette architecture chrétienne de la Terre Sainte. C'est ici l'œuvre d'un archéologue et presque d'un architecte... Il y a dans ce livre la patience du dessinateur, l'exactitude de l'architecte, la pénétration du savant, par-dessus tout cela le sentiment élevé de l'écrivain et de l'artiste et, pour fond, l'âme du chrétien. »

On ne peut que s'associer à ce jugement. Ce beau volume de 463 pages est bien écrit, supérieurement illustré (Vogüé aurait pu gagner sa vie comme artiste) et, dans quelques passages, profondément ému sans déclamation. Qu'un jeune homme de grande et riche famille ait pu réunir les matériaux d'un tel livre à vingt-cinq ans et l'écrire à trente, c'est la première, mais non la dernière surprise que la carrière scientifique de Vogüé réserve à la curiosité de ses biographes.

Lui-même ne se faisait pas d'illusions sur les défauts de ce premier travail; il écrivait à ce sujet en 1912[3] :

« Mieux que personne je sais ce qui manque à mes travaux de jeunesse. Le premier, celui que j'ai consacré aux Eglises de la Terre Sainte, est celui qui a le plus besoin d'additions et corrections. En 1853, outre que je n'avais que vingt-

1. *Églises de la Terre Sainte*, introduction.
2. *Le Correspondant*, février 1860, p. 414.
3. *Jérusalem*, p. 16.

quatre ans, il fallait souvent se cacher pour prendre une note ou un croquis; pas de photographies pour suppléer à la lenteur ou à l'insuffisance du crayon. Lors de mes séjours à Jérusalem en 1862 et en 1869, tout en poursuivant d'autres recherches, j'ai réuni les éléments d'une édition revue et corrigée de mon premier travail. Survinrent les événements de 1870 et les grands changements qu'ils ont imprimés à ma vie. Ces notes n'ont pas encore été utilisées[1]. »

L'heure du départ approchait; il fallait dire adieu à Jérusalem.

« Rien ne pourra effacer de notre cœur la trace que les émotions bénies du pèlerinage y ont laissée et, comme les enfants exilés d'Israël, nous pouvons dire avec conviction : « Que ma main soit vouée à l'oubli si je t'oublie, Jérusalem! »

C'est par cette citation du Psalmiste que Vogüé devait terminer encore, un demi-siècle plus tard, son petit livre sur son dernier voyage à Jérusalem. La Ville Sainte n'a jamais disparu de son horizon.

Il quittait Jérusalem, nous dit-il, sans grand espoir de retour. « Pouvais-je prévoir alors la douloureuse destinée qui devait me pousser une fois encore vers ces rivages étrangers, loin du foyer désert? » Vogüé indique ainsi, avec la discrétion qui lui est ordinaire quand il parle de lui-même, le triste motif qui le ramena en Syrie huit ans plus tard. Marié en 1855 à sa cousine Marguerite de Vogüé, qui lui donna deux filles, il eut le malheur de devenir veuf peu d'années après et ne se remaria qu'en 1866 à Mlle Claire de Mérinville. Ce chagrin eut une influence décisive sur sa carrière, en le ramenant, mieux armé de savoir *livresque*, sur le théâtre de sa féconde activité.

*
* *

Dans l'intervalle, il ne se contenta pas de publier les résultats de son premier voyage : il devint orientaliste, et je crois qu'il le devint presque sans maître, par la force de sa volonté et grâce à son don naturel pour les langues[2]. Il a rendu hommage à C. de Saulcy et surtout à Charles Lenormant, qui lui donnèrent des conseils « précieux pour un débutant »; mais ni l'un ni l'autre ne dut lui enseigner ce que, dès 1855, il paraît savoir : le grec, l'hébreu, le syriaque[3]. C'est à cette époque qu'il a dû faire la connaissance de Waddington, qui collaborait comme lui au *Bulletin archéologique de l'Athenaeum*, dirigé par A. de Longpérier et J. de Witte. La même année où parurent les *Églises de la Terre-*

1. En 1911, avec le P. Vincent, Vogüé reprit l'étude des églises de Jérusalem. « Je profite, disait-il, de mon dernier voyage pour compléter mon dossier. » Ce dossier est sans doute en bon ordre, avec les compléments successifs qu'il a reçus; on ne saurait trop en souhaiter la publication.

2. Vogüé a dit à M. Clermont-Ganneau qu'il suivit pendant quelque temps le cours de Rougé; mais il ne fut jamais égyptologue.

3. Voir *Bull. de l'Athenaeum*, 4 avril 1855, p. 32. Vogüé a étudié les mémoires de Barthélemy et de Swinton; il est déjà en état de les contrôler. — Le meilleur orientaliste de France était, en 1855, Salomon Munk, attaché, depuis 1835, à la Bibliothèque Nationale; mais je n'ai aucune preuve que Vogüé ait entretenu des relations avec lui.

Sainte, il donna au *Correspondant* des articles sur les massacres des chrétiens en Syrie, articles qui devinrent un livre (*Les événements de Syrie*). Mme de Vogüé mourut le 2 décembre 1860; c'est à la suite de ce grand deuil, comme nous l'avons vu, que le jeune orientaliste se décida à un nouveau voyage, facilité par l'expédition française de Syrie qui éveillait alors tant d'espoirs [1].

Cette fois, il eut deux collaborateurs éminents : Waddington, parti avant lui, qui séjourna à Palmyre (1861) et y copia les textes sémitiques vus par Vogüé en 1853; E. C. Duthoit, architecte, élève de Viollet le Duc (1837-1889), un des meilleurs dessinateurs de son temps[2]. De concert avec Waddington, Vogüé parcourut, de 1861 à 1862, le Hauran, la Nabatène, le Safâ, relevant une foule de textes sémitiques inédits; il fit aussi des fouilles à Chypre, explora toute l'île et y copia beaucoup d'inscriptions. Avec Duthoit, il releva et dessina, s'arrêtant parfois pour une fouille de quelques jours, les étonnantes constructions éparses dans la Syrie centrale, entre Damas et Alep, ajoutant ainsi à l'histoire de l'architecture un chapitre entièrement nouveau. C'est encore avec Duthoit qu'il explora, à Jérusalem, le Haram esch Scherif, inaccessible lors de son premier voyage, et qu'il réunit là les matériaux de son second grand ouvrage, *Le Temple de Jérusalem*. S'il ne collabora pas directement avec Renan, il lui prêta plus d'une fois son obligeant concours, notamment à Chypre; Renan avait en haute estime l'érudition et le coup d'œil de Vogüé [3].

A défaut d'une relation de ce voyage — je ne sache pas qu'on en ait publié le journal — bien des indications précises sont éparses dans les articles de la *Revue archéologique*, les préfaces des publications de Vogüé et d'autres écrits[4]. Voici quelques notes prises par moi à ce sujet et qui pourront intéresser nos lecteurs.

Le 10 juin 1862, Vogüé écrit de Beyrouth à Renan [5]. Laissant Waddington achever à Damas la collection des inscriptions arabes, il a rejoint à Chypre son collaborateur Duthoit qui avait fouillé Golgos et Dali. L'exploration de trois dépôts de sculptures brisées permit à Vogüé de recueillir une centaine de têtes en calcaire; il trouva aussi dans les débris d'un temple, dédié aux divinités égyptiennes, des ex-voto représentant des parties du corps et une statuette d'Anubis. Après avoir veillé à l'embarquement de ces objets sur un aviso français, Vogüé revint par mer à Paphos; en passant il prit possession, au nom de la France, du grand vase d'Amathonte [6]. Son butin

1. Ces espoirs se seraient réalisés, au grand profit de la civilisation et de l'archéologie, sans la méchante jalousie de Lord Palmerston. Il est injuste de reprocher à Napoléon III, comme on l'a fait, l'évacuation trop rapide de la Syrie.

2. Duthoit a aussi fait des relevés à Assos (1865), à Lambèse et à Timgad.

3. Il qualifie ainsi (*Mission*, p. 785) Vogüé et Duthoit : « Deux savants aussi recommandables par leur savoir archéologique que par leur parfaite conscience et leur connaissance des textes. »

4. Voir aussi les lettres publiées dans le *Journal des Savants*, 1914, p. 269 sq.

5. *Revue archéol.*, 1862, II, p. 245.

6. Ce vase, pesant 14.000 kilogrammes, arriva au Louvre en 1866 (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, III, p. 280)

comprenait onze inscriptions chypriotes, huit phéniciennes et une centaine de grecques. Il avait également étudié et dessiné les monuments du passé français à Chypre. « J'avoue, dit-il, qu'il m'avait tout d'abord attiré dans l'île. Je n'ai pas négligé cet ordre d'études qui, deux fois déjà, m'a conduit en Palestine ; j'ai en portefeuille tous les monuments des Lusignan, si bien décrits déjà par M. de Mas-Latrie, mais qui attendaient encore le crayon d'un dessinateur. »

Le 21 juin 1862, Vogüé revint à Jérusalem avec Waddington et Duthoit.

« Depuis six mois, écrit-il, nous voyagions ensemble; nous avions exploré le Haouran, mis le pied dans le grand désert, fouillé l'île de Chypre, et nous venions chercher, dans les montagnes de la Judée, le repos nécessaire pendant la saison d'été. »

En 1854, Vogüé avait trouvé l'entrée du Haram interdite aux chrétiens. Dix ans après, « la toute puissance du backshish » avait forcé les portes. Un arrangement avec le cheikh principal mit la mosquée à la disposition des voyageurs tous les matins de six heures à midi; ils purent dessiner, mesurer et photographier à leur aise. Waddington, aidé de Sauvaire, chancelier du Consulat, relevait les inscriptions arabes; Vogüé dessinait avec Duthoit.

« Il fallait être entré dans l'intérieur du Haram pour savoir que l'enceinte actuelle est identique à celle du Temple juif dans sa forme dernière, qu'elle constitue un ensemble homogène, indivisible, avec ses portes, ses fenêtres, ses défenses extérieures, un tout auquel on ne saurait rien ajouter ni rien retrancher, et qu'au centre de cette enceinte parfaitement déterminée s'élève un monticule naturel que la topographie seule désigne comme l'emplacement du sanctuaire. Or, depuis six ou sept ans que l'entrée du Haram est permise aux voyageurs européens, il ne s'est trouvé, parmi les nombreux visiteurs de la mosquée, personne qui ait voulu ou pu s'adonner sérieusement à l'étude de l'enceinte intérieure; cette étude était donc à faire; c'est elle que nous avons entreprise, poursuivie pendant trois mois et qui a pour résultat ce volume ».

Lorsque Vogüé revint à Jérusalem en 1911, un vieux cheikh le vit au Haram et lui dit : « Je te reconnais ! Vous étiez trois : l'un qui écrivait, l'autre qui dessinait, le troisième qui photographiait. » C'étaient Waddington, Duthoit et lui[1].

Lettre de Vogüé à Longpérier, datée de Jérusalem, 31 juillet 1862[2] :

« Vous avez vu par mes lettres adressées à M. Renan que le voyage de Chypre, quoique au-dessous de mes espérances, avait pourtant produit quelques bons résultats. Notre exploration de la Syrie a été encore plus fructueuse. Vous savez que je me suis associé à Waddington et qu'avant mon arrivée il avait formé une merveilleuse collection d'inscriptions grecques, latines et sémitiques dans le Haouran, à Palmyre, Homs, Hama et dans les montagnes au nord d'Alep. »

Waddington avait essayé de pénétrer seul dans le Safâ; comme il n'y

1. *Jérusalem*, p. 52.
2. *Rev. archéol.*, 1862, II, p. 250.

réussit point, il prépara une nouvelle tentative pour le printemps de 1862. Vogüé et lui y allèrent en avril, les premiers après Cyril Graham (1857) et Wetzstein (1858) et y copièrent plus de 400 inscriptions safaïtiques sans pouvoir les lire. Le déchiffrement de ces textes a été l'œuvre de Joseph Halévy (1877-1882)[1] et de Littmann (1901). Les recherches de Vogüé ont été complétées sur place en 1899 par R. Dussaud et F. Macler, qui ont trouvé 900 textes nouveaux[2].

Vogüé et Waddington revinrent ensuite dans le Hauran, que Waddington, dans son premier voyage, avait parcouru au point de vue épigraphique seulement.

« Ensuite nous avons été à Bostra et nous sommes revenus à Damas en traversant le Ledjah de part en part. De Damas, j'ai couru à Chypre pour terminer les affaires de M. Renan; puis je suis venu retrouver Waddington à Beyrouth et nous sommes allés ensemble à Jérusalem. »

Les passages suivants sont extraits de la *Mission de Phénicie* de Renan :

P. 14 : « Grâce à un arrêté de M. le Ministre d'Etat, quelques-unes des lacunes que j'avais eu le regret de laisser derrière moi ont déjà pu être remplies. Ces lacunes étaient de deux sortes : d'une part, je regrettais de n'avoir pu visiter Chypre; de l'autre, il me restait sur la côte de Syrie plusieurs *desiderata* à satisfaire. En ce qui concerne Chypre, une circonstance des plus heureuses m'a permis de la faire rentrer dans mon cadre. Vers l'époque de mon retour (la mission dura d'oct. 1860 à oct. 1861), j'appris que M. le comte Melchior de Vogüé, consciencieux explorateur qui avait déjà rendu de grands services à l'archéologie phénicienne, se disposait à partir pour l'Orient avec un plan de recherches à lui personnel. Je lui demandai de comprendre l'île de Chypre dans son itinéraire. M. de Vogüé se prêta à mon désir et se chargea en outre d'organiser les fouilles qui devaient être faites pour le compte de la mission. En compagnie de M. Waddington, autre voyageur plein de zèle et de savoir, avec l'aide de M. Duthoit, architecte, secondé en outre par M. Grasset, jeune Français établi à Chypre, il a exécuté, dans les premiers mois de 1862, une exploration complète du sol de l'île et des fouilles très fructueuses sur plusieurs points[3]... »

Ibid., p. 794 : « M. de Vogüé a prouvé que le mur occidental du Temple, baigné par les larmes des juifs, n'existait pas avant Hérode[4] ».

Ibid., p. 814 : « Tout le monde avait déclaré la tour de Gebeil, Atlit, Tortose,

1. Cf. *Revue critique*, 1883, II, p. 12.

2. *Voyage archéol. au Safâ*, 1901 ; cf. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1902, p 254.

3. Cf. Heuzey, *Catalogue des figurines antiques en terre cuite du Louvre*, t. I. (1882), p. 127 : « Les fouilles dirigées, par M. de Vogüé, avec le concours de Duthoit, ont ensuite [après Guill. Rey, 1860, qui rapporta la première statue chypriote au Louvre] doté le Musée d'une remarquable série de têtes brisées, trouvées dans des espèces de dépôts, près des anciens sanctuaires de Dali et d'Athièno ; pour qui sait l'y chercher, toute la sculpture chypriote est déjà là, formant une chaîne continue. »

4. Thèse contredite à tort par C. de Saulcy, *Mém. Acad. Inscr.*, XXVI, 1re partie ; cf. Perrot et Chipiez, IV, p. 213, 216. Lors de son premier voyage, Vogüé croyait encore à l'origine salomonienne de ce mur (*Bull. de l'Athen.*, 1854, p. 1090).

Montfort, œuvres phéniciennes... Si, dans cinquante ans, on reconnait à bon droit que j'ai rapporté au moyen âge des constructions qu'on rapportait généralement à 1.000 ans av. J.-C., on m'excusera de n'être arrivé à ce résultat qu'après quelques tâtonnements. Dès à présent, c'est bien quelque chose que MM. Waddington et de Vogüé, qui ont fait leurs recherches d'une manière tout à fait indépendante des miennes, soient arrivés justement aux mêmes conclusions. M. de Vogüé, dans son premier ouvrage, antérieur à ma mission, avait cru à la haute antiquité de ces constructions ; à un second voyage, il est revenu sur cette opinion. Il a donc hésité aussi et cependant personne ne lui reprochera, j'espère, son « incompétence archéologique. »

Ibid., p. 831 : « Les constructions en grands blocs du Hauran, que les premiers voyageurs anglais firent remonter au temps d'Og, roi de Basan, se sont trouvées être toutes de l'époque romaine et chrétienne. MM. Waddington et de Vogüé ont démontré cela jusqu'à l'évidence. »

*
* *

S'il fallut attendre jusqu'en 1877 la publication complète du grand ouvrage sur l'architecture de la Syrie centrale, Vogüé ne tarda pas à donner aux savants son beau volume sur le Temple de Jérusalem (1864) et ses précieuses collections d'inscriptions sémitiques, déjà publiées et commentées en partie dans le *Journal asiatique* [1].

Cette époque (1863 à 1870) fut la plus féconde de son activité littéraire. Collaborateur de la *Revue archéologique*, de la *Revue numismatique* [2], du *Journal asiatique* [3], du *Bulletin des antiquaires* [4], du *Correspondant* [5], il soutint des polémiques courtoises, où l'avenir lui a donné pleinement raison, contre son vieil ami C. de Saulcy, tant au sujet du Temple de Jérusalem (1863) que de l'âge relatif des alphabets hébraïque et araméen (1865). Mohl, dans un de ses rapports à la Société asiatique (1865), lui attribuait en termes vagues un projet

---

1. *Syrie centrale. Inscriptions sémitiques, publiées avec traductions et commentaires*. Paris, 1869; in-4, 132 p. et 16 pl. (Inscr. araméennes [Palmyre]; inscr. du Haouran ; textes nabatéens ; mss. sur papyrus; inscr. sabéennes ; inscr. du Safâ). — *Mélanges d'Archéologie orientale*, Paris, 1868 (Inscr. phéniciennes de Chypre; inscriptions chypriotes; intailles sémitiques ; l'alphabet araméen et l'alphabet hébraïque; le lion d'Abydos ; monnaies de Citium; monnaies de Nabatène ; inscr. punique de Carthage). Voir un long article anonyme (il est de Zotenberg) dans la *Revue critique* du 27 nov. 1869, qui rend hommage aux mérites éminents de ces deux publications.

2. *Monnaies juives*, 1860 ; *Monnaies des Croisades*, 1864, 1865.

3. Voir notamment (1867, p. 120), le commentaire de l'inscription phénicienne de Lapethos, avec un exposé d'ensemble de la religion phénicienne auquel Perrot (III, p. 70) a fait de nombreux emprunts.

4. *Antiquités préhistoriques de Palestine* (1863, p. 73); *tarif des sacrifices de Carthage* (1863, p. 107) ; *inscription hébraïque du tombeau de S. Jacques à Jérusalem* (1864, p. 40) ; *statues de Beyrouth* (1868, p. 73); *vase de Chypre* avec *inscription phénicienne à l'encre* (*ibid.*).

5. *Mahomet et le Koran* (25 nov. 1865); *le duc de Luynes* (25 déc. 1867). Le père de Vogüé, avec Montalembert et d'autres, avait fondé le *Correspondant* en 1829.

grandiose, qui était à peu près celui du *Corpus inscriptionum semiticarum* : réunir dans un travail d'ensemble « la grande masse de matériaux de paléographie sémitique qui s'est accumulée de tous côtés »[1]. C'est sous la pression du même besoin que Renan, Saulcy, Longpérier et Waddington présentèrent à l'Académie, le 25 janvier 1867, le projet du *Corpus*. Entrepris par un seul savant, un pareil recueil aurait sans doute été plein de fautes ; mais on n'eût peut-être pas mis un demi-siècle à ne pas le terminer.

Après la mort du duc de Luynes (1867), Léopold Delisle prit l'initiative de recommander Vogüé, qui n'avait pas quarante ans, aux suffrages de l'Académie des Inscriptions[2].

« C'est à elle, disait-il plus tard[3], que je dois la plupart des avantages dont j'ai été comblé au cours de ma longue vie ; le jour où elle m'a fait le grand honneur — à moi simple amateur, qui ne pouvais consacrer à la science qu'une partie de mon activité — de m'admettre au nombre de ses membres libres, elle m'a donné droit de cité dans la République des Lettres et m'a poussé dans la voie où je devais rencontrer des succès dépassant de beaucoup mes espérances et mes mérites. »

Vogüé remplaça Saulcy à la Commission du *Corpus* et fut chargé de la partie araméenne, qui a été publiée sous sa direction (1889 et suiv.). Après la mort de Renan (1892), il lui succéda à la présidence de la Commission. Bien que ses occupations ne lui permissent pas d'être assidu aux séances de l'Académie, il n'a jamais cessé de s'intéresser aux communications concernant les antiquités sémitiques, les missions et les fouilles, particulièrement l'exploration de Carthage et les recherches des Dominicains, Jésuites et autres savants français en Syrie. Les *Comptes-rendus* portent la trace de la curiosité active avec laquelle il suivait ces travaux ; il fit d'ailleurs, pour les encourager, des sacrifices personnels que sa modestie trouva moyen de dissimuler[4].

Je sais peu de chose sur le voyage qui ramena Vogüé à Jérusalem en 1869, pour visiter les fouilles profondes de Warren et de Wilson à l'enceinte du Haram[5].

---

1. Mohl, *Études orientales*, II, p. 636.

2. Léopold Delisle appartint, tout jeune encore, au cercle littéraire et académique qui se groupait autour de M. et Mme Charles Lenormant et où Vogüé avait de bonne heure trouvé accueil. L'histoire de ce cercle sera un jour fort intéressante à reconstituer.

3. Discours prononcé à l'Académie des Inscriptions, le 29 octobre 1909 (*C. R.* 1909, p. 259), lorsque fut offert à Vogüé le volume de mélanges dit *Florilgium*. On trouve dans ce volume une bibliographie des écrits de Vogüé par l'abbé Chabot, devenu son collaborateur au *Corpus* (p. xv-xviii).

4. En 1856, à son retour d'Orient, Vogüé s'était joint à Ch. Lenormant et à Cauchy pour fonder l'œuvre des Écoles d'Orient, dont le premier directeur fut l'abbé (plus tard cardinal) Lavigerie. Vogüé donna beaucoup de son temps et de ses ressources à cette œuvre ; en 1900, à la mort de Wallon, il en devint président.

5. Au moment de quitter Jérusalem, Vogüé eut la joie de voir, aux mains de M. Clermont-Ganneau, le premier estampage de l'inscription de Mesa.

A cette époque, outre ses travaux commencés, il avait la charge d'une publication considérable, celle de l'ouvrage posthume de son prédécesseur et ami, le duc de Luynes, *Voyage d'exploration à la Mer Morte*, qui finit de paraître en 1874 seulement.

*
* *

L'ouvrage capital de Vogüé, en 2 vol. gr. in-4° avec 151 planches[1], porte le titre suivant : *Syrie Centrale. Architecture civile et religieuse du Ier au VIIe siècle*. Paris, Baudry, 1865-1877. Il avait dû d'abord porter un autre titre : *La Syrie Centrale, par MM. de Vogüé et W. H. Waddington*. Un *Avant-propos*, daté de 1865, qui figure dans quelques exemplaires, est un morceau intéressant sur l'architecture en pierre de la Syrie; l'auteur y substitua, en tête de la 2e livraison, un *Avertissement* daté de Vienne (15 avril 1876), où on lit ce qui suit :

« Pendant ce long intervalle, le plan même de l'ouvrage s'est transformé. L'intention primitive de l'auteur et de M. W. Waddington, son ami et son compagnon de voyage, était de réunir dans une seule publication d'ensemble les résultats scientifiques de leur commune exploration de la Syrie centrale. Ce projet a dû être abandonné ou, du moins, changé quant au mode de publication. » En effet, Waddington avait joint son butin épigraphique (grec et latin) à celui de ses prédécesseurs et l'avait publié à part en 1870. « Il ne reste désormais, sous le titre de Syrie centrale, que les études d'architecture et d'épigraphie sémitique personnelles à celui qui écrit ces lignes. Les volumes qu'il offre aujourd'hui au public sont consacrés à l'architecture; leur principal intérêt réside donc dans les planches qui les accompagnent. L'auteur se sent d'autant plus à l'aise pour les recommander à l'attention du lecteur qu'il sait tout ce qu'elles doivent au crayon élégant de M. G. Duthoit, architecte habile e instruit, dont la collaboration a autant ajouté au charme du voyage qu'elle a contribué à ses résultats. »

Vient ensuite une longue et importante introduction, postérieure à 1873 (date d'un livre cité), qui est un remaniement de l'ancien *Avant-propos*. Vogüé avait d'ailleurs, dès 1864, dans son *Temple de Jérusalem*, indiqué les idées générales auxquelles l'avait conduit sa découverte des villes oubliées de la Syrie. Voici quelques passages essentiels tirés de ce livre :

« On peut maintenant, suivant la spirituelle expression de M. Vitet (*Journ. des Sav.*, 1862, p. 63), sans craindre de passer pour mauvais Français, assurer que l'Orient grec a joué un rôle considérable dans le moyen âge primitif; qu'il a conservé, en face de la barbarie occidentale, le dépôt des traditions; que la diffusion de ses œuvres en Occident a largement contribué à notre renaissance du XIIe siècle.

« Les villes découvertes dans la Syrie centrale nous ont révélé l'existence, du IVe au VIIe siècle, d'une école de constructeurs, habiles ingénieurs, artistes nourris des traditions grecques, mais en même temps animés d'un esprit nouveau. Les conséquences de ce fait sont immenses[2]. »

1. D'après ses dessins et ceux de Duthoit.

2. A la même page (89), Vogüé constatait, un des premiers, la renaissance de l'art byzantin au Xe et au XIe siècle et en citait des exemples frappants, comme l'ivoire de Romain IV Diogène à la Bibliothèque Nationale, comparé à des diptyques consulaires de la même collection.

Ce n'était pas trop dire, et Courajod, dans ses *Leçons* de 1891, a eu raison d'insister avec force sur l'importance de ces révélations :

Leçons, I, p. 117 : « C'est M. de Vogüé qui, avec son très beau livre, nous a fait connaître ce qu'a été l'art gréco-oriental sous sa forme chrétienne. L'apparition de ce livre est un grand événement. C'est Byzance et son art presque asiatique qui a été le trait d'union entre la civilisation païenne et la civilisation chrétienne. C'est quelque chose de grand d'avoir mis en lumière les monuments qui proclament cette vérité. L'honneur en reviendra à M. de Vogüé. »

Ibid., p. 309 : « La malveillance, l'ignorance, la paresse, la mauvaise foi[1] n'ont pas complètement prévalu [contre les grandes découvertes de Vogüé], bien qu'elles soient parvenues à les tenir jusqu'à ce jour en quarantaine... Il fut un temps où on était traité de mauvais Français[2], quand on osait laisser soupçonner qu'on accordait à l'Orient une action directe sur notre art occidental. Les seules origines latines étaient tolérées. »

Assurément, Viollet-le-Duc n'avait pas contesté les influences orientales sur l'art français; mais il les faisait dater des Croisades. Vogüé eut raison de le contredire sur ce point.

« Pour ma part, écrit-il, je ne saurais croire à une influence aussi subite, où à une propagande aussi rapide; à mon sens, l'enseignement oriental a été plus ancien et plus direct; il a précédé les Croisades; il a préparé de longue main le mouvement architectural qui s'est produit au XIe et au XIIe siècle en Occident. Il est permis de supposer que sans aller jusqu'en Syrie les constructeurs inexpérimentés des VIIIe, IXe et Xe siècles ont pu avoir connaissance des méthodes qui y avaient été en usage, des formes qui y avaient prévalu. On peut croire que les premiers artistes venus d'Orient à l'appel des Barbares couronnés étaient des élèves ou des héritiers des écoles fécondes de Syrie. »

En dehors des idées personnelles qu'il apportait ainsi à l'étude de l'art en Occident, Vogüé ajoutait un chapitre nouveau à l'étude de l'art oriental[3]; il figurait sur des planches irréprochables de nombreux monuments dont rien n'assurait la conservation. C'est ce que fait justement valoir M. H. C. Butler, dans la relation de l'expédition américaine (*Princeton University*) en Syrie[4] :

« M. de Vogüé a découvert les merveilles architecturales du Djebel Haurân. Ses planches, illustrant une vingtaine des anciennes constructions, sont de la plus haute importance, d'autant plus que nombre de ces édifices ont disparu ou sont aujourd'hui plus complètement ruinés que lorsqu'il les vit. »

Je ne résiste pas au plaisir de reproduire ici quelques extraits d'un admirable article de Boissier (qui n'a pas été réimprimé) sur les villes inconnues de la Syrie[5]. Rien ne ressemble moins à la « mise en quarantaine » des découvertes de Vogüé, dont Courajod se plaignait treize ans plus tard !

---

1. Suivant son habitude, Courajod se bat contre des moulins à vent; on ne sait pas et il ne dit point à qui il en veut.

2. Allusion à la boutade de Vitet rappelée plus haut.

3. Voir Lübke, *Gesch. der Archit.*, 6me éd., 1884, t. I, p. 372-385 (tout un chapitre sur les découvertes de Vogüé).

4. *Southern Syria, Section A, part 5*, p. 298; cf. *Florilegium Vogüé*, p. 79.

5. *Revue des Deux Mondes*, 1878, I, p. 64 sq.

(P. 65) « Ce ne sont pas des ruines ordinaires que M. de Vogüé nous a fait connaître; il nous rapporte de cet Orient lointain des villes entières, avec leurs maisons, leurs rues, leurs tombeaux, leurs églises. Le miracle de Pompéi semble s'être renouvelé aux extrémités du monde. C'est une civilisation détruite qui nous est rendue; c'est toute une époque inconnue de l'art chrétien qui ressuscite devant nous ».

(P. 73). « Autant les maisons de Pompéi sont élégantes et gracieuses, autant celles de la Syrie ont un aspect sérieux et dur... Elles sont voisines du désert ; elles s'élèvent au milieu de sites grandioses, mais austères, dans des plaines qui sont souvent sans eau, sans verdure, sans ombrage. »

(P. 77) : « En Syrie, on a retrouvé à peu près toutes les églises qui ont été bâties depuis le IVe siècle jusqu'à Justinien, la série entière de ces monuments primitifs existe ; on les voit pour ainsi dire sortir les uns des autres et l'on suit leur filiation. C'est un grand art qui naît et grandit sous nos yeux... M. de Vogüé a bien raison de nous dire que le grand intérêt de son ouvrage est de nous faire assister à tout ce mouvement architectural qui commence avec la victoire du christianisme et s'arrête pour la Syrie au VIIe siècle. »

Plus loin (p. 85) Boissier approuve Vogüé d'avoir affirmé la ressemblance des monuments de la Syrie centrale avec certaines églises romanes du midi de la France ; il l'approuve aussi d'avoir fait remonter cette influence à une date bien antérieure aux Croisades, contrairement à l'opinion de Viollet-le-Duc.

*
* *

Membre fondateur de la Société de Secours aux blessés militaires, Vogüé, en 1870, se mit tout entier au service de cette œuvre humanitaire, dont il devait bientôt devenir vice-président, puis président et qu'il dirigeait encore, avec un dévouement sans défaillance, de 1914 à 1916. Au mois de mars 1871, Thiers le nomma ambassadeur à Constantinople. Il y fit, comme partout, grande figure et sut maintenir, aux yeux des Orientaux, le prestige séculaire de la France. Il n'oubliait pas d'ailleurs l'archéologie : c'est lui qui fit rechercher, dans les archives consulaires, les documents qui ont jeté quelque jour sur l'acquisition de la Vénus de Milo[1]; il appela aussi M. Clermont-Ganneau, qu'il avait connu dans une situation modeste en Syrie, au poste de drogman de l'ambassade[2]. On aurait dû laisser Vogüé à Constantinople; mais on eut besoin de lui à l'ambassade de Vienne, où il fut nommé en mai 1875. Très lié avec le maréchal de Mac-Mahon et sa famille — le frère de Vogüé, Charles-Robert, tué à Reichshofen, était mort presque dans les bras du maréchal[3] — il ne voulut plus occuper de fonctions publiques après la démission du Président (février 1879). Ce fut, pour la représentation de la France au dehors, une

1. *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1874, p. 152-160.
2. *Rev. archéol.*, 1872, I, p. 398.
3. Une des filles du premier mariage de M. de Vogüé a épousé le marquis de Mac-Mahon. Pour les autres enfants du marquis, voir le *Bulletin héraldique de France*, 1892, p. 489 et 720.

grande force perdue et que la science, une fois délaissée, n'a jamais reconquise complètement[1].

Vogüé, à plusieurs reprises, s'est qualifié lui-même d'*amateur*. En réalité, sa vie scientifique offre des contrastes surprenants. Amateur à vingt ans, il est, dès l'âge de vingt-quatre ans, un savant original et créateur ; à quarante-cinq ans, il redevient amateur et le reste jusqu'à la fin. Cela s'explique par ses nombreuses et graves occupations. La politique d'abord, puis l'agriculture, l'industrie, la présidence de Sociétés et de Conseils l'absorbèrent de plus en plus, ne lui laissant que peu de loisirs. A cela vinrent se joindre des goûts nouveaux ; il se tourna vers l'histoire des temps modernes. Voici comment.

La branche des Vogüé-Gourdan, détachée de la ligne directe au début du XVII[e] siècle, s'éteignit à la quatrième génération, en 1773, avec Pierre de Vogüé, neveu par sa mère du maréchal duc de Villars, grand d'Espagne, dont le fils mourut sans postérité en 1770. Pierre, cousin-germain du dernier duc, avait hérité pour moitié du maréchal. Les archives de Villars et la grandesse d'Espagne passèrent alors au lieutenant-général, chef de la branche aînée des Vogüé, et par lui à Charles-Jean-Melchior[2]. Dès 1881, il commença à puiser dans ces documents de famille[3] et y trouva un plaisir dont il a très éloquemment parlé à la Société de l'Histoire de France, qui l'avait élu président (5 mars 1891) :

« Je suis un nouveau venu dans vos études et vous voudrez bien vous rappeler que je n'ai pas sollicité vos suffrages... Sans les circonstances de famille et les heureux hasards qui ont mis entre mes mains les papiers de Villars, je n'aurais certainement jamais songé à quitter les sentiers de l'archéologie pour me hasarder sur les grands chemins de l'histoire ; je n'aurais pas connu la vive satisfaction qui naît de ce commerce familier avec un personnage historique, avec les écrits de sa main, avec les lettres de ses correspondants, avec tout l'appareil original et sincère de sa vie authentique. Certes, les monuments figurés, les inscriptions, les médailles, toutes les archives lapidaires, céramiques ou métalliques de l'antiquité ménagent ainsi à ceux qui les manient de grandes satisfactions. Mais combien plus vivant est le document manuscrit ! Je n'insiste pas sur

---

1. Conseiller général du Cher, Vogüé se présenta aux élections législatives de 1885 ; bien qu'en tête de la liste conservatrice, il ne fut pas élu.

2. *Bull. héraldique*, 1892, p. 492 ; 1894, p. 398 ; *Une famille vivaroise*, t. I, p. 258 ; t. II, p. 235, 355. — Pierre réserva Gourdan et le reste de sa succession à son frère Félix, qui mourut lui-même sans enfants en 1784 et laissa Gourdan à son petit-neveu Eugène, mort en 1854, grand-père de l'auteur du *Roman russe*.

3. *M[me] de Maintenon et le maréchal de Villars* (*Correspondant*, 25 janvier et 10 février 1881) ; *Mémoires du maréchal de Villars*, 6 vol., 1884-1904 ; *Villars et l'électeur de Bavière* (*Rev. des Deux Mondes*, 15 avril 1885 et 1[er] sept. 1886) ; *La fin de la guerre de la succession d'Espagne* (*ibid.*, 15 sept. 1887) ; *Villars d'après sa correspondance*, 2 vol., 1888 (cf. Chuquet, *Rev. crit.*, 1889, I, p. 214) ; *Le véritable vainqueur de Denain* (*Correspondant*, 25 juin 1903) ; *Notice sur l'Hôtel de Villars*, 1904 ; *Discours à l'inauguration du monument de Malplaquet*, 12 sept. 1909 (excellent morceau d'éloquence et d'histoire). Sur cette partie de l'œuvre de Vogüé, qui eut des collaborateurs et des auxiliaires, voir Imbart de la Tour, *Revue des Deux Mondes*, 15 déc. 1916, p. 897 et suiv.

ces émotions et sur ces plaisirs de l'esprit que vous connaissez mieux que moi. C'est aux papiers de Villars que je dois de les avoir ressentis. C'est à eux aussi que je dois l'honneur de siéger dans votre conseil, l'honneur d'avoir été, avec le temps, appelé à ce fauteuil. »

Je ne puis m'étendre ici sur ces travaux, qui conduisirent Vogüé à l'Académie française (1891), non plus que sur d'autres œuvres historiques qui sortent de notre cadre[1]; mais j'indique en note un certain nombre d'articles et de mémoires relatifs aux études d'archéologie que Vogüé publia après 1870 et dont il n'a pas été question plus haut[2]. J'ajoute que, président de la Société de l'Orient latin, il publia, en 1881, dans les Archives de cette Société, un poème en 517 vers sur le *Templum Domini* à Jérusalem, dont il établit la date et l'attribution[3].

*
* *

L'École d'études bibliques de Jérusalem et son organe, la *Revue biblique*, n'eurent pas de patron plus dévoué que Vogüé. Il saluait avec satisfaction, dans le premier, « un enseignement sachant adopter les moyens de défense aux moyens d'attaque » ; longtemps avant d'écrire cela (1912), il avait appelé de ses vœux discrets un renouveau de la critique scripturaire[4]. Lors de son dernier voyage

---

1. *Lettres et discours de Sully sur le projet de République chrétienne*, 1884; *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier*, 1900 (cf. le *Correspondant* de 1895); *Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu, 1743-1763*, 1915 (cf. *Rev. crit.*, 1916, II, p. 332); *Discours à l'inauguration de la statue de Falloux*, 7 juillet 1912; *Une fête à Aubenas en 1752*, 1912; *Thureau-Dangin* (dans le *Correspondant* de 1913).

2. *Stèle de Yehawmelek, roi de Gebal*, 1875 (CIS. I, p. 3); *Note sur la forme du tombeau d'Eschmunazar* (*J. Asiat.*, 1880, p. 278); *Un tarif de Palmyre*, 1883; *Stèle de Dhmèr*, 1885; *Intailles sémitiques*, 1887; *Inscription punique*, 1892; *Vases carthaginois*, 1893; *Borne milliaire arabe*, 1894; *Notes d'épigraphie araméenne* (*Journal asiatique*, 1896-98; cf. CIS. I, p. 305); *La citerne de Ramleh et le tracé des arcs brisés* (*Mém. Acad.* XXXIX, 1912); *Préface* à l'ouvrage de Vincent et Abel, *Jérusalem*, 1914. Plus, diverses publications d'inscriptions phéniciennes, rééditées depuis dans le CIS. — Vogüé présida, avec Babelon et Pottier, à la publication des *Catalogues* de la collection Louis De Clercq, 1898-1911.

3. Cf. *Biblioth. de l'École des Chartes*, 1916, p. 58.

4. Voir la préface du *Temple de Jérusalem*, 1864: « Je me sens plus touché par la certitude que par l'hypothèse, par l'histoire que par la légende. L'émotion que m'inspire la majesté des souvenirs grandit de tout le respect de ma raison satisfaite... Puisque c'est sur le terrain des faits que la critique moderne porte la discussion, la science chrétienne doit l'aborder. C'est ici que l'archéologie trouve son rôle, car elle est la science des faits et des détails ; elle prépare et contrôle les éléments dont se compose l'histoire et, considérée à ce point de vue élevé, elle acquiert son utilité et sa grandeur. » Ces lignes auraient pu servir de programme à la *Revue biblique*. N'est-il pas étonnant qu'un jeune homme de trente-cinq ans, élevé dans le monde et pour le monde, ait pu écrire ainsi? — Sur le libéralisme religieux de Vogüé, sujet qui m'est interdit ici, voir l'article cité de M. Imbart de la Tour, p. 901, 902 (« son christianisme ne confondit jamais l'intolérance avec la foi, ni l'abdication avec le respect. »)

à la Ville Sainte, en 1911, l'École biblique fut sa consolation, car il arrivait cette fois en chemin de fer et trouvait tout changé, mais non pour le mieux : « Rien ne me rappelle Jérusalem, si ce n'est la robe blanche de mes amis de Saint-Étienne venus à ma rencontre. Je me réfugie dans leurs bras. » Il alla loger au couvent de Saint-Étienne, fondé par les dominicains français en 1882, « séjour de la prière, du travail, de la haute culture ecclésiastique et scientifique. » L'accueil déférent et affectueux fait à l'illustre octogénaire par les hôtes du lieu, les PP. Lagrange, Jaussen, Vincent, Dhorme, Abel, Savignac, fut une des joies de ce dernier pèlerinage qu'il a raconté avec simplicité et émotion (1912).

*
* *

Quelques mots encore sur les collections réunies par le marquis de Vogüé, tant dans son château du Peseau (Cher) que dans son bel hôtel de la rue Fabert à Paris. Descendant de Machault d'Arnouville, qui fut contrôleur des finances et ministre de la marine sous Louis XV, il tenait de lui une réunion précieuse de porcelaines, une incomparable suite de tapisseries de Don Quichotte [1], un somptueux mobilier des Boulle. Le moyen âge était représenté chez lui par un merveilleux bol arabe en verre émaillé (*Exposition des arts musulmans*), quatre *pleurants* du tombeau d'un duc de Berry (*Exposition de la Croix Rouge*) et deux statuettes de bronze du XIVe siècle, dont l'une pourvue d'une inscription hébraïque, qu'il publia lui-même (*Centenaire de la Société des Antiquaires*, 1914). Parmi les antiques, il y avait, entre autres objets rapportés de ses voyages [2], une lampe avec dédicace à Aglibol et Malachbel, achetée à Palmyre en 1853 [3], d'assez nombreux objets acquis à la vente de Péretié, le 4 février 1856 [4], et surtout une belle tête archaïque d'Athéna casquée, provenant d'Égine, qui avait appartenu au baron Alquier et que M. de Vogüé acheta, en 1865, à la vente Pourtalès [5]. Ces indications rapides n'ont pour objet que de rendre hommage à la variété de ses goûts ; ce n'est même pas un essai de catalogue.

*
* *

Charles-Jean Melchior fut un des plus beaux hommes de son temps. Il avait six pieds de haut, un port magnifique, une tête sculpturale dont l'expression était à la fois grave et bienveillante. Dans les dernières années de sa vie, il perdit en partie l'ouïe et la vue ; mais, à cela près, sa santé resta excellente jusqu'à l'indisposition finale qui l'enleva. Dans la famille de Vogüé il y eut, paraît-il, de nombreux exemples de ces avantages physiques. « Qui étaient et d'où venaient ces gens ? » demandait le marquis, en parlant de ses ancêtres du XIe siècle [6]. « S'ils ressemblaient à leurs descendants, ils étaient grands, blonds

---

1. Don de Louis XVI à Machault en 1783 (*Une famille vivaroise*, II, p. 240).
2. Voir, sur ces objets, Perrot et Chipiez, III, page 830, 846.
3. *Bull. de l'Athen. français*, 1855, p. 102.
4. *Ibid.*, 1856, p. 15-16.
5. Ricci, *Chronique des Arts*, 22 déc. 1906, p. 351 ; Collignon, *Mon. Piot*, 1906, XIII, 167.
6. *Une famille vivaroise*, I, p. 18.

et forts, accusant dans leurs origines une infusion de sang goth, franc ou burgonde. » Cette manière de voir est un peu trop voisine du paradoxe de Boulainvilliers, renouvelé de nos jours; il serait singulier que le « sang barbare » eût laissé sa trace chez les Vogüé et non chez d'autres [1], plus singulier encore que cette « infusion » se manifestât après quinze siècles, malgré tant d'unions avec des femmes d'autres origines. Croyons plutôt à une influence du climat du Vivarais et de la manière d'y vivre, s'il est vrai, comme on me l'a dit, qu'il existe des types aussi beaux dans quelques autres familles de ce pays.

⁂

J'ai voulu montrer ce que la vie de Vogüé eut d'admirable, ce qui reste impérissable dans ses travaux. Il a vécu, il a vieilli, il est mort entouré du respect universel. Mais la haute originalité de son œuvre scientifique n'est pas, à ce qu'il me semble, suffisamment appréciée du public instruit. Son nom est appelé à grandir encore.

Salomon Reinach

PAUL ALLARD

Cet historien laborieux et modeste est mort à Sonneville-sur-Mer, au mois de décembre 1916, âgé de 77 ans. On lui doit de nombreux ouvrages qui, bien qu'inspirés par une pensée d'apologétique, c'est-à-dire écrits *ad probandum*, sont de très utiles et lisibles contributions à la connaissance des antiquités chrétiennes et des premiers siècles. Je citerai : *Les esclaves chrétiens jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident*, très bon travail, 1876; *L'art païen sous les empereurs chrétiens*, 1879; *Histoire des persécutions* (jusqu'au triomphe de l'Église), 4 vol., 1885-1890; *Le christianisme et l'Empire romain*, 1897; *Études d'histoire et d'archéologie*, 1899; *Julien l'Apostat*, 3 vol., 1900-1903 (l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur lui); *Dix leçons sur le martyre*, 1906. Allard, qui était l'ami de De Rossi, est l'un de ceux qui ont le plus fait en France pour vulgariser les travaux du maître; il a publié quantité d'articles d'archéologie chrétienne et d'exégèse dans des périodiques, notamment dans la *Revue des Questions historiques*, dont il fut un des collaborateurs les plus assidus.

S. R.

1. Un savant de mes amis, *testis bene oculatus*, avait pris un bon poste d'observation aux obsèques du duc de la Trémoïlle pour regarder les représentants authentiques de la haute noblesse. Le défilé ne lui apportait que désillusions quand, tout à coup, parut le marquis de Vogüé. Il y avait donc un beau géant dans cette élite; mais il n'y en avait qu'un.



HENRI THÉDENAT[1]

Né en 1844 à La Rochelle, entré à l'Oratoire en 1869, Henri Thédenat, qui avait reçu une bonne éducation d'humaniste en compagnie de son ami A. Héron de Villefosse, se consacra d'abord à l'enseignement; il fut, pendant quelques années, supérieur du collège de Juilly, puis de l'école Massillon, dépendant également de son Ordre[2]. Sous l'influence de M. Héron de Villefosse et de leurs maîtres communs, Léon Renier et Desjardins, Thédenat s'appliqua particulièrement à l'épigraphie romaine et à l'étude des antiquités de la Gaule. Il a publié à ce sujet un grand nombre d'articles, en particulier dans les *Bulletins de la Société des antiquaires* et la *Revue archéologique*, ainsi que dans le *Bulletin critique*, dont il fut longtemps un des directeurs. Collaborateur de M. Héron de Villefosse, il a donné avec lui le premier volume d'un recueil de cachets d'oculistes romains, des mémoires importants sur les trésors d'orfèvrerie en Gaule et sur les inscriptions de Fréjus. Seul, il a publié des articles considérables dans le *Dictionnaire des Antiquités*; l'un d'eux, sur le forum romain, fut développé par lui et devint un livre qui est encore le meilleur à ce sujet dans notre langue (1898; 4e éd., 1908). On peut en dire autant des deux aimables volumes qu'il publia sur Pompéi, à la suite d'un long séjour en Italie (1906)[3]. Thédenat fut

---

1. Le portrait ci-dessus a été dessiné par P. Weber d'après la photographie d'un dessin de Corabeuf.

2. Voir l'article de Héron de Villefosse, *Journal des Débats*, 31 oct. 1916.

3. Je citerai encore de lui : *Une carrière universitaire, J. F. Nourrisson*, 1901;

nommé en 1898 membre libre de l'Académie des Inscriptions[1]; il fut président et resta un des piliers de la *Société des Antiquaires*, dont il était devenu membre honoraire depuis quelques années. Rappelant, dans l'introduction de mon *Répertoire de la statuaire* (1897), la libéralité avec laquelle Thédenat m'avait fait profiter de sa belle bibliothèque, de ses curieuses trouvailles de fureteur aux étalages des bouquinistes, je le traitai d'*anima candida*. Vingt ans se sont écoulés depuis et je ne puis que répéter les mêmes paroles. Sans être de ceux qui laissent une empreinte profonde dans la science — car il manquait d'idées générales et s'absorbait volontiers dans le détail — Thédenat est du petit nombre des archéologues aux mains largement ouvertes dont le souvenir vivra dans la mémoire de très nombreux obligés. Il y avait en lui, outre cette libéralité infatigable, une simplicité, une cordialité et une égalité d'humeur qui lui valaient sans cesse de nouveaux amis. Quand il fut frappé d'un coup cruel par la dissolution de l'inoffensif Oratoire, des sympathies lui vinrent en foule de tous côtés. *L'invidia doctorum* lui était tout à fait étrangère. Une seule fois, ayant publié un article critique trop vif, injuste même, il s'en excusa et s'en accusa publiquement peu de temps après. Je ne lui ai jamais connu d'ennemi et j'ajoute que personne n'a mieux mérité que lui de n'en point avoir. — Thédenat, dont la santé fut toujours délicate, a résisté plus longtemps qu'on ne pouvait l'espérer; il est mort à Paris le 29 octobre 1916, à l'âge de 72 ans.

S. R.

FÉLIX DE PACHTERE

Encore un jeune savant de grand avenir arraché aux siens et à la science! F. de Pachtere, ancien membre de l'École de Rome, a été tué le 24 septembre, au cours d'un assaut donné à une position bulgare. Il était sous-lieutenant de zouaves et mobilisé dès le début de la campagne. Son nom reste attaché à un excellent volume publié en 1912 : *Paris à l'époque gallo-romaine*. Au mois d'avril 1916, « en avant de Salonique », il trouva le temps de rédiger une note importante — la dernière — sur l'emplacement de la légion III[e] *Augusta* au I[er] siècle; il a pu établir que son camp n'était pas à Tebessa, mais à Haïdra, d'où elle se transporta successivement à Tebessa et à Lambèse, après avoir séjourné quelque temps à Ammaedara. Ainsi s'explique le passage de l'allocution d'Hadrien en 128 : *Nostrâ memoriâ bis non tantum castra mutastis, sed et nova fecistis* (*Comptes-rendus de l'Acad.*, 1916, p. 273).

S. R.

Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution, 1911; *Quelques vers*, 1908. — Sa *Liste de noms gaulois tirés des inscriptions*, 1894, a rendu de grands services avant la publication de Holder. Il a traduit aussi quelques mémoires de Hirschfeld, de Mommsen et de Wilmanns.

1. Il y succéda à M. de Ruble et fut le premier à lire une notice biographique sur son prédécesseur, en application d'une règle proposée par H. d'Arbois de Jubainville et moi. Mais nous avions prévu des notices courtes et précises, au

La Bible du Centenaire.

La Société Biblique de Paris annonçait, au printemps de 1913, qu'elle allait préparer une nouvelle édition de la Bible, à l'occasion de son Centenaire prochain (1918).

Cette œuvre, à laquelle de nombreux professeurs de toutes les Facultés de théologie protestante de langue française avaient promis leurs concours [1], devait mettre à la portée des laïques éclairés les principaux résultats de l'étude scientifique du saint Livre. On se proposait d'y donner une traduction *exacte* et *française*, basée sur la comparaison des *meilleurs témoins* du texte [2]; d'expliquer les difficultés de détail par des *Notes* concises mais suffisantes ; et enfin de fournir, dans des *Introductions*, les renseignements les plus essentiels sur l'origine des divers écrits (sources, auteurs et date).

Les rédacteurs, pénétrés de respect et d'amour pour l'objet de leur étude, mais pleinement conscients des droits de la libre recherche, voulaient apporter dans leur labeur un grand souci d'impartialité. En dehors des préjugés et des partis-pris, ils résumeraient loyalement, en un langage simple et clair, exempt de pédanterie et de vaine recherche, les conclusions les plus importantes de la science actuelle. Ils pouvaient le faire en toute tranquillité d'âme, leur expérience personnelle leur ayant appris que la Bible, ce foyer lumineux de la vie morale et religieuse, n'a rien à redouter de la vérité.

Facilité par des dons généreux, dont la liste n'est pas close, le travail s'est poursuivi sans arrêt depuis plus de trois ans. La guerre, avec son cortège d'angoisses et de difficultés de toute nature, a pu le ralentir, mais non pas le suspendre. Une section importante (la Genèse et une partie de l'Exode : 80 pages) vient de sortir de presse. Ainsi, au plus fort de la tourmente qui secoue le monde entier et qui la touche elle-même jusqu'au fond du cœur, la Société Biblique a pu dresser la première pierre du monument qu'elle élève au livre de la Foi et de la Paix.

Elle s'est demandé un instant si elle devait déjà l'offrir au public. Son hésitation n'a pas été longue. Elle savait que plusieurs attendaient son travail avec impatience, et comme elle avait éprouvé elle-même un grand réconfort à l'accomplir, elle ne pouvait douter qu'il ne fût reçu comme un bienfait...

---

besoin quelque peu sèches; Thédenat se laissa gagner par l'esprit du lieu, où, comme disait déjà Montesquieu, « sévit le panégyrique » et créa ainsi un précédent qui a été suivi.

1. Voici la liste des principaux collaborateurs : MM. les professeurs Aubert, Humbert et Ernest Morel (à *Neuchâtel*); Baumgartner, Lucien Gautier, Montet et Trabaud (à *Genève*) ; Charles et Edouard Bruston (à *Montauban*); de Faye, Goguel, Adolphe Lods, Macler, Ménégoz, Henri et Jean Monnier (à *Paris*) ; Mercier, Vuilleumier et Westphal (à *Lausanne*) ; — MM. les pasteurs Tony André, Antonin Causse, Henry, Maynard et Randon.

2. C'est-à-dire les manuscrits de l'original (hébreu ou grec), les versions anciennes (syriaques, grecques, etc.) et les citations relevées chez les écrivains antiques.

L'ouvrage se présentera sous la forme d'un volume *grand in-4°* (36 centimètres sur 26), d'environ 1.600 pages, imprimé avec de beaux caractères sur papier de luxe. Il sera vendu par souscription au prix de 50 francs, payable d'avance en une seule fois ou en cinq annuités, et distribué par livraisons. La première est prête ; la préparation de la seconde est déjà fort avancée (elle sera consacrée aux Evangiles).

Après la guerre, on proposera aux souscripteurs un carton où ils pourront serrer les livraisons, en attendant la reliure dont on s'occupera aussi en temps utile.

Le tirage de la Bible du Centenaire est limité à mille exemplaires.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Randon, Société Biblique, 54, rue des Saints-Pères, Paris.

X.

Nouvelles recherches sur l'ambre.

A l'instigation de M. Viollier, conservateur-adjoint du musée de Zurich, un chimiste de Genève, M. Reutter, a procédé à des analyses qui ont donné un résultat digne de mémoire. *Les ambres lacustres suisses sont de provenance sicilienne*; il est probable qu'il en est de même des grandes quantités d'ambre découvertes dans les nécropoles du sud de l'Autriche et de la Vénétie. Cela n'empêche pas que les routes naturelles de l'Elbe et du Danube aient été très anciennement suivies par le commerce; mais il faudra cesser, paraît-il, de faire intervenir l'appétit de l'ambre baltique pour expliquer les plus anciennes relations entre la Méditerranée et l'Europe barbare. On trouvera, dans le mémoire de M. Reutter, l'exposé des procédés chimiques qu'il a mis en œuvre et que d'autres spécialistes seront naturellement appelés à contrôler[1].

S. R.

Une nouvelle théorie sur la tragédie grecque.

Cette théorie, due à Mlle Janet Spens (*An essay on Shakespeare's relation to tradition*, Oxford, 1916), a été discutée dans l'*Athenaeum* (sept. 1916, p. 410); elle peut se résumer par la citation que voici : « L'essence de la tragédie est le type du bouc émissaire, le φαρμακός ; sur lequel pèse un terrifiant nuage de péché, et qui, pourtant, est moralement innocent. Ainsi s'explique le sentiment instinctif que le héros tragique ne doit être ni innocent ni coupable, mais victime d'une catastrophe qui paraît comme la conséquence naturelle de ses actes... Sophocle s'intéresse au bouc émissaire, non en tant que victime, mais en tant que manifestation du divin. » Très ingénieux; mais si l'idée du φαρμακός avait tellement dominé la pensée grecque, même au ve siècle, il est probable qu'on en aurait des preuves certaines, que je ne vois point.

X.

1. Voir *Indicateur d'antiquités suisses*, 1916, p. 169-182.

Le calendrier romain.

Nos lecteurs savent que le professeur Ridgeway est un érudit très original, qui ne prend pas ses opinions toutes faites dans les ouvrages d'autrui. Il vient de donner une preuve nouvelle de cette qualité rare dans un mémoire important, dont un résumé a paru dans le *Cambridge University Reporter* du 5 décembre 1916. Suivant de près cette analyse très claire, j'indique, à mon tour, la marche des déductions du savant auteur.

Les Romains disaient qu'ils avaient eu un double calendrier. Telle est aussi l'opinion de M. Ridgeway. Il y eut : 1° le calendrier dit de Romulus, apporté, croyait-on, d'Albe la Longue, métropole de Rome, par suite *latin* ; 2° un calendrier attribué au *Sabin* Numa Pompilius.

A en croire Mommsen et d'autres historiens, il n'y avait pas de différence ethnique entre patriciens et plébéiens ; la légende de la conquête sabine était controuvée ; la lutte entre le patriciat et la plèbe n'était que la lutte des riches et des pauvres.

M. Ridgeway n'admet pas cela et en donne des raisons.

a) Il y avait deux sortes de mariages : 1° *confarreatio*, rite religieux solennel, n'admettant pas le divorce, célébré par le grand pontife et le flamine de Jupiter, réservé aux patriciens ; 2° *coemptio*, rite purement civil, forme d'achat, en usage parmi les plébéiens et comportant le divorce.

b) La règle romaine était la descendance masculine (*agnatio*) ; mais les Latins aborigènes et les autres Ligures tenaient compte de la descendance par les femmes.

c) Jusqu'à la fin, les trois principaux flamines furent des patriciens mariés par *confarreatio* ; mais comme les trois dieux qu'ils servaient, Janus, Mars, Quirinus, étaient tous *sabins*, il s'ensuit qu'il faut considérer comme Sabins les patriciens, leur rite nuptial et leur filiation masculine.

d) La crémation était le rite funéraire des patriciens, par exemple de la famille *sabine* des Appii Claudii ; l'inhumation était le rite plébéien. La crémation était d'un usage général dans les tribus ombro-sabelliques auxquelles appartenaient les Sabins, alors que rien ne fait croire que ce rite existât parmi les Ligures qui occupèrent le Latium et l'Italie du Nord.

e) Le langage de la masse asservie survit toujours à celui de l'aristocratie conquérante. Or, les formes archaïques du latin sont qualifiées de *sabines* par Varron et d'autres. Comme leur phonétique est plus voisine de celle des dialectes ombro-sabelliques que du latin, il faut en conclure que le *populus romanus* parlait non pas la *lingua romana*, mais la *lingua latina*, cette dernière étant celle des plébéiens, descendant des Aborigènes ou Latins.

A cette dualité des éléments ethniques à Rome correspond la dualité des calendriers.

L'opinion courante est que le calendrier en usage jusqu'en 45 av. C. était celui de Numa. La question est obscure ; mais quelques faits sont connus avec certitude :

1° Les décemvirs (451) firent quelques changements, probablement pour

mettre mieux d'accord les années solaire et lunaire, en adoptant (ou en empruntant à la Grèce) un cycle de quatre ans. Un passage d'Ovide cité plus bas montre qu'ils apportèrent une autre modification importante.

2° La *lex Icilia* (190) chargea les pontifes de l'intercalation. Des irrégularités furent commises à cet égard, surtout dans les derniers temps de la République, de sorte qu'en l'an 46 les calendes de janvier tombaient le 13 octobre du calendrier rectifié.

3° César, conseillé par Sosigène, recourut à l'expédient d'une année de 445 jours et fit partir son nouveau calendrier de la néoménie, 1er janvier 45. Comme il est certain que le calendrier en usage sous la République faisait commencer l'année en mars, César changea le début de l'année. Suivant Ovide (*Fastes*, II, 47-52), il ne fit ainsi que revenir à un ancien système.

Sed tamen antiqui ne nescius ordinis erres,
Primus, ut est, Jani mensis et ante fuit.
Qui sequitur Janum, veteris fuit ultimus anni;
Tu quoque sacrorum, Termine, finis eras.
Primus enim Jani mensis, quia janua prima est;
Qui sacer est imis Manibus imus erat;
Postmodo creduntur spatio distantia longo
Tempora bis quini continuasse viri.

Niebuhr et Mommsen ont cru que l'année commençant en mars était une année de dix mois en usage pour les affaires ; mais il est plus probable que l'existence de cette année de dix mois n'était qu'une hypothèse tirée du fait que *Décembre* était le dernier mois avec un nom numéral.

L'année commençant en mars était *sabine*, comme l'implique son association avec Numa. Mars, qui donna son nom au premier mois, était la grande divinité *sabine*. Les patriciens, eux aussi, étaient *sabins*, et c'est eux qui contrôlèrent longtemps le calendrier (jusqu'en 302 av. J.-C., date de la publication par Flavius du calendrier tenu secret).

Le 15 avril, sur les anciens calendriers, on trouve la fête ancienne des *Fordicidia* ; or, *forda* est la forme latine de *horda* (vache pleine). Si le calendrier de Numa avait été latin, on trouverait *Hordicidia* (cf. *fircus* = *hircus*, *faedus* = *haedus*, etc).

Ainsi Jules César ne fit que revenir au vieux calendrier plébéien, que les plébéiens avaient probablement conservé pour leurs propres fêtes.

Februaris était le mois de la purification (*februa*) ; or, les purifications avant l'année nouvelle sont d'un usage très général. Dans les plus anciens calendriers *latins*, le mois de la purification devait être antérieur à janvier. Mais quand le calendrier *sabin* fut établi ou adapté au calendrier latin par les Décemvirs (ce que dit Ovide), comme il fallait un mois de purification avant mars, il est possible que les décemvirs insérèrent dix mois du calendrier *sabin* entre février et janvier du vieux calendrier *latin* ; ainsi le mois de février changea de place et, autrefois antérieur à janvier, le suivit désormais immédiatement.

Cette solution de la difficulté créée par le troisième vers cité d'Ovide n'est qu'une hypothèse, aux yeux de M. Ridgeway lui-même; mais, ajoute-t-il, quelle que soit la solution du problème, il est très probable qu'il y avait un calendrier autre que celui de Numa (*sabin*) et ce dernier ne peut avoir été que le calendrier de Romulus (*latin*) dont parlent les auteurs.

S. R.

La collection Pablo Bosch.

Ce n'est pas à Barcelone [1], mais à Madrid que la collection Pablo Bosch a trouvé un asile définitif. Elle a été placée dans une nouvelle salle du musée du Prado, que le roi d'Espagne a inaugurée le 19 décembre 1916. Il y a, en tout, quatre-vingt-neuf œuvres anciennes, presque toutes importantes, principalement de l'école flamande primitive, dont P. Bosch avait fait l'objet principal de ses études.

S. R.

L'exposition des œuvres d'art mutilées par l'ennemi.

Le président de la République a visité hier matin avant l'ouverture, et le président du Conseil municipal, M. Mithouard, a inauguré hier après-midi, au musée du Petit-Palais, l'exposition des œuvres d'art mutilées ou provenant des régions bombardées par l'ennemi, organisée, sous le patronage du sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, par la Ville de Paris, sur l'initiative du *Journal*.

C'est à M. Paul Ginisty, inspecteur général des monuments historiques, que revient la première pensée de cette exposition. Au cours de ses voyages sur le front et dans les régions momentanément occupées, au début de la guerre, par les armées allemandes, il a été frappé du spectacle émouvant de tant de ruines. Il a recueilli sur place, dans les cités ravagées, dans les villages détruits, l'accablant témoignage des vieilles pierres; il a sauvé tout ce qu'il a pu du désastre, et c'est ainsi que s'est formé, pièce à pièce, l'ensemble accusateur soumis aujourd'hui au public.

Jamais Paris n'aura vu plus cruelle et plus instructive leçon de choses. Méthodiquement installée, l'exposition a été classée par régions. Elle commence à notre frontière du nord pour finir en Alsace, et nous suivons, de département en département, grâce à elle, toute la ligne du front. Des boiseries, des balustrades en fer forgé et des stalles de l'église Saint-Eloi à Dunkerque, le visiteur est conduit successivement à Arras, dont le lion en cuivre repoussé qui surmontait le beffroi, des fragments de sculptures ornementales, des boiseries, des statues tombales, des bas-reliefs, tous également mutilés, attestent la fureur de destruction de l'ennemi; à Carency, dont rien ne subsiste que la cloche, heureusement intacte; à Albert, à Contalmaison, à Curlu et à Tilleloy, dont l'église paroissiale abritait, dans une délicieuse chapelle Renaissance, tout un peuple

1. Comme je l'ai écrit par erreur, *Rev. arch.*, 1916, I, p. 153.

de gisants taillés dans le marbre, au XVIe et au XVIIe siècle, à l'effigie des membres de la famille de Soyecourt. Des éclats d'obus ont décapité les statues, mais les mains restent jointes, et ces morts continuent de prier, non pour eux, mais pour la « doulce France », réduite à si « grant pitié » par les Boches.

A la Somme succède l'Aisne, et là encore les Barbares ont fait rage. De la cathédrale Saint-Gervais et Saint-Protais de Soissons et de la façade de Saint-Jean-des-Vignes où naguère encore, entre les deux ogives dont s'éclairait l'étage supérieur d'un clocher, agonisait un Christ admirable, il ne reste aujourd'hui que des décombres ; mais on a pu déménager à temps de la première une *Adoration des bergers*, vivante et chaude peinture de Rubens, et une superbe tenture du XVe siècle ; de la seconde, une statue de *Saint Pierre* qui, comme l'église abbatiale, date du XIIIe siècle. Retiré d'un tas de balayures, un manuscrit du XIVe siècle voisine avec le bureau Louis XV du maire et des boiseries de même époque rapportées de la chapelle du grand séminaire. Les bombardements d'avril 1915 n'ont pas épargné davantage les châteaux. Celui de Vic-sur-Aisne, qui appartient au vicomte de Reiset, a reçu cinq cents obus pour sa part, et de son parc labouré on a ramené d'admirables terres cuites, dont les restes portent la marque de Coysevox et de l'aîné des Coustou.

Elles font un noble pendant à la mignonne *Baigneuse* qu'un sculpteur du XVIIIe siècle a modelée, et qui est le seul spécimen des collections d'Albéric Magnard qu'on ait retrouvé intact dans les ruines de son manoir de Baron.

J'en passe, et des meilleurs, mais hélas ! elles sont trop, les œuvres mutilées, et beaucoup n'ont qu'une valeur de souvenir. Telles les serrures forcées d'un secrétaire démoli par les brutes pillardes qui occupèrent le château d'Esternay, dans la Marne, le missel, troué par les obus, d'Etrepy, ou le calice, troué par les balles, de l'église de Maurupt. Par contre, l'église de Mesnil-les-Hurlus a pu soustraire à la destruction un rétable en bois sculpté, de la fin du XVe siècle, dont on ne goûtera pas moins l'exécution savoureuse que le pittoresque naïf. On a groupé dans une spacieuse vitrine quelques nobles fragments des sculptures de Reims ; Saint-Prix, au sud des marais de Saint-Gond, a livré un joli *Saint Antoine*, des dernières années du XVe siècle ; Souain, une *Notre-Dame-de-Pitié* dont le tête s'est volatilisée sous le choc d'un obus ; Suippes, son *Christ de Pitié*, plus heureux, — et de la Marne on passe dans la Meuse.

Ici, la liste s'allonge et les vierges deux fois martyres, les saints décapités, les apôtres hachés, les christs en débris, les cloches trouées ou fondues, les missels tachés de sang se multiplient. De l'église de Clermont-en-Argonne, dont la silhouette se profilait à mi-côte, et qui n'a pas plus échappé que les maisons à la destruction méthodique du pays, tout ce qui reste est un battant de cloche et six vases de fleurs. Fresnes-en-Woëvre, Génicourt, Han-sur-Meuse, Loupy-le-Château, Revigny, Souilly, Troyon et Vauquois ne sont plus, comme Clermont, que des amas de décombres ; mais on a retiré de ces décombres quelques œuvres intactes et en particulier une charmante *Madeleine* où s'évoque le souvenir des créations mignardes de l'école de Troyes aux premières années de la Renaissance, et d'une collection particulière de Saint-Mihiel sont venues deux maquettes originales en terre cuite que Ligier Richier a modelées.

C'est sur Verdun, néanmoins, que l'émotion se concentre. Les boiseries mutilées de son chœur produisent dans la vaste galerie qu'elles occupent tout entière une sensation si profonde qu'on a comme envie de s'agenouiller. Loué soit le sous-préfet, M. Grillon, qui a eu la pieuse pensée de les faire parvenir à Paris avant que les obus aient complété leur travail.

Et dans ce chœur reconstitué, avec ses admirables panneaux et ses stalles du plus pur XVIIIe siècle, se groupent dans des vitrines ou s'érigent sur des socles les manuscrits précieux et les orfèvreries, les Vierges et le *Coq hardi*, en bois peint, qui servait d'enseigne à une hôtellerie, les évangéliaires et les cloches, les canons et les boites de dragées.

La série se termine, avec Meurthe-et-Moselle et les Vosges, par une incomparable note d'art. Le trésor de la cathédrale de Nancy figure là, en face du trésor de Verdun, avec de superbes morceaux que les raffinés ne se lasseront pas de contempler, car ils sont uniques dans leur genre comme ils sont uniques en beauté. Le goût d'art, à demi barbare encore, et tout imprégné de traditions orientales, de notre Xe siècle s'affirme avec une autorité singulière et une imposante majesté dans l'évangéliaire, le calice et le peigne de saint Gauzelin et dans une feuille de diptyque en ivoire du travail le plus fouillé et le plus large. Ainsi, la désolation de la France nous en fait connaître un peu mieux les richesses et nous les rend plus précieuses et plus chères.

(*Temps*, 26 nov. 1916).

THIÉBAULT-SISSON.

A Venise.

Dans la *Revue des Deux Mondes* (15 déc. 1916, p. 878-893), M. Charles Diehl, racontant une visite récente à la ville des Doges, devenue plus que jamais une « cité du silence », marque heureusement les précautions qui ont été prises pour soustraire, dans la mesure où cela se peut, tant de chefs-d'œuvre aux bombardements aériens. Ceux qu'on n'a pu déplacer (et on en a déplacé le plus possible, non seulement à Venise, mais à Padoue, Vérone, Vicence et Trévise), ont été l'objet de véritables travaux de défense et de cuirassement, en particuler à Saint-Marc et au palais des Doges (p. 884). Ces précautions étaient d'autant plus nécessaires que dès le lendemain du jour où l'Italie entra en guerre, un avion autrichien parut au-dessus de Venise ; depuis, il n'y a pas eu moins de vingt-deux attaques, endommageant plus ou moins gravement les Scalzi, S. Maria Formosa, S. Pietro in Castello, SS. Giovanni et Paolo. L'infamie de ces bombardements dépasse toute imagination. Qu'auraient pensé de cela Wickhoff, et Robert von Schneider, et Riegl, et Arneth, et tant d'Autrichiens vraiment civilisés et latinisés que j'ai connus, fervents amoureux de la beauté italienne, parlant avec un dédain voilé des « parvenus » de la Prusse ? Hélas ! Ils auraient sans doute dû se taire comme les autres ; mais les pierres blessées de Venise ne se taisent pas.

S. R.

A propos d'E. C. Babut.

La *Revue* n'a pas manqué de rendre hommage (1916, I, p. 308) aux rares qualités du savant professeur de Montpellier, Ernest-Charles Babut, mort pour la patrie. Voici quelques lignes écrites à son sujet par M. Alfred Loisy :

« Il n'en était qu'à la quarantaine ; il fut mobilisé dans la territoriale et affecté à la garde d'un port méditerranéen. « Le sergent X., écrivait-il plaisamment, « défend Toulon, que nul n'attaque ». Élevé dans la rigueur du christianisme évangélique, fils de pasteur, il avait passé par l'École normale et l'École de Rome et il était devenu professeur dans une Faculté de province, savant déjà réputé, critique pénétrant, travailleur infatigable, ayant devant lui la plus brillante carrière. Du dogme évangélique il ne gardait rien ; à lui aussi restaient la bonté et l'esprit de dévouement au devoir. Ce savant, qui était marié et père de trois petits enfants, trouva qu'il ne faisait point assez pour la France, et avec l'agrément d'une femme digne de lui, il se fit verser dans l'armée active. Au commencement de l'année 1916, il était sous-lieutenant, et il a été blessé mortellement le 28 février, dans une action d'éclat, aux environs d'Arras, décoré de la Légion d'honneur avant de rendre le dernier soupir. Et ce mourant demandait : « Ai-je « bien fait tout mon devoir ? » Ah ! certes, il l'avait fait, et plus que son devoir, si ceux de sa sorte pouvaient jamais trouver qu'ils en font assez. « Adaptation » d'une grande âme à un devoir qu'elle prolonge au dernier terme de ses forces, et sans autre crainte, sans autre regret que de n'avoir pas pu faire davantage, pas plus que de donner sa vie ».

Le passage que nous venons de transcrire est extrait d'une brochure intitulée *Mors et Vita* [1], dont il est impossible, sans sortir du cadre de la *Revue*, de parler ici plus amplement. Mais qu'on ne manque pas de la lire ; c'est fort beau.

X.

Une protestation d'hellénistes.

Au mois de décembre 1916, un groupe d'hellénistes anglais — MM. Burrows, Bury, Evans, Frazer, Kenyon, Leaf, Ramsay, Ridgeway — a adressé une lettre éloquente au *Daily Telegraph* de Londres. Amis de la Grèce, citoyens intellectuels de ce pays, ils ont été profondément peinés, depuis le mois d'octobre 1915, par la conduite du gouvernement grec. Toutes leurs sympathies vont à M. Venizelos ; ils demandent aux Puissances protectrices de prendre des mesures immédiates pour que la conduite des affaires helléniques soit confiée, une fois de plus, au grand patriote crétois.

X.

---

1. Paris, Union pour la Vérité, 21, rue Visconti, VI[e].

A propos des tombeaux percés d'une fenêtre.
(*Revue*, 1916, II, p. 265).

Mon cher Directeur,

« Je ne voudrais contrister personne ni rompre de propos délibéré l'union sacrée. Mais il est des morts qu'il faut qu'on tue pour les empêcher de nuire. Le « sarcophage » et la « basilique » de Sainte-Reine sont de ces morts. Après avoir pris connaissance des « remarques » de votre collaborateur « sur les « tombeaux percés d'une fenêtre à propos des fouilles d'Alésia », je crois que les lecteurs de la *Revue archéologique* feront bien de se reporter à ce qui a été dit dans le tome I, pages 283 et suivantes de l'année 1914. Il convient toutefois d'ajouter que ce n'est plus deux, mais trois sarcophages percés par dessus d'un trou irrégulier qu'on a découverts à Alise-Sainte-Reine. Il est vrai qu'à proximité d'un de ces sarcophages se trouvaient une chaîne ou des entraves dont on a fait, suivant le lieu, soit un des instruments du supplice de Reine, soit un ex-voto. Mais les chaînes et les entraves ne sont pas rares sur le mont Auxois. Naturellement, la découverte de la basilique de la Sainte n'est pas mieux assurée que celle du tombeau. On a mis au jour les ruines d'un monument quelconque de l'époque gallo-romaine. L'imagination et peut-être aussi le désir d'une trouvaille sensationnelle ont fait le reste. Au surplus, si nous revenons aux tombeaux percés d'une fenêtre que décrit votre collaborateur, nous remarquons que leur ouverture est toujours régulière et sur un côté. La raison en est simple. On ne pouvait vraiment pas demander aux pèlerins de petite taille de monter sur le couvercle d'un tombeau pour accomplir leurs actes de dévotion. C'est ce qu'il eût fallu faire pour bien voir l'intérieur du pseudo-sarcophage de Sainte-Reine.

« On doit observer en outre : 1° que votre collaborateur ne cite pas de sarcophages percés d'une fenêtre contenant encore des ossements ; 2° que le pseudo-sarcophage de Sainte-Reine renfermait un squelette *d'homme*. Je ne crois pas que l'Eglise ait jamais permis de profaner des reliques de saints en permettant de les toucher avec un linge ou d'autre manière. L'introduction d'une pièce d'étoffe, ou même d'une personne, comme à Quimperlé, ne peut donc dater que d'une époque où les sarcophages étaient vides, les ossements qu'ils contenaient ayant été transportés en d'autres lieux, soit pour les soustraire aux dangers d'une invasion, soit pour les placer dans des reliquaires. Je sais bien qu'on a tenté d'expliquer la substitution de corps qui se serait produite dans le sarcophage de Sainte-Reine. Mais une explication qui se fonde sur un sacrilège ne mérite pas d'être prise au sérieux.

« Pourtant, les sarcophages troués d'Alise tiennent à quelque cause qui leur est commune. Il n'est pas difficile de la deviner. On n'a pas attendu jusqu'à nos jours pour faire des fouilles sur le Mont Auxois. Le cimetière Saint-Père, d'où proviennent ces sarcophages, a déjà été exploré dans un but de lucre. Il semble donc qu'on doive admettre que des fouilleurs pressés, ne voulant que s'assurer du contenu, aient parfois cassé le couvercle d'un tombeau, pour

s'épargner la peine de le dégager complètement. On ne connait à Alise que trois sarcophages mutilés de la sorte. Mais c'est bien suffisant pour ôter tout caractère sacré à l'un d'entre eux.

« Veuillez agréer, etc. »

Em. Espérandieu.

Tableaux à vendre, à échanger et à prêter.

Le 21 novembre, à la Chambre des Lords, un *bill* très intéressant a été adopté en seconde lecture (*Times* du 22). On a fait valoir que la National Gallery est beaucoup trop riche en œuvres de certains maîtres (aquarelles et dessins compris, elle possède 20.000 Turner), alors que d'autres écoles et chefs d'école y sont pauvrement représentés. D'autre part, elle manque d'argent pour concurrencer les milliardaires américains quand des chefs-d'œuvres de collections anglaises viennent sur le marché. On propose donc d'autoriser les Trustees à vendre des œuvres d'art jugées superflues, le *veto* du directeur et de trois *trustees* suffisant pour empêcher toute aliénation. En outre, les colonies et *dominions* recevront des dépôts d'œuvres d'art et il est question d'en faire également dans les Musées des alliés de l'Angleterre, en particulier dans les Musées français, riches à déborder en peintures françaises, mais où l'art anglais est presque inconnu. Ces projets sont marqués au coin du bon sens ; il faut espérer qu'ils seront adoptés définitivement.

S. R.

Artistes et experts.

Voici quelques lignes extraites de la lettre-préface d'un ouvrage du Dr Rigollot, *Catalogue de l'œuvre de Léonard de Vinci* (Paris, 1849, p. XI-XII).

« Pour se bien connaître en tableaux, pour discerner avec certitude une œuvre originale de ses copies ou de ses imitations, pour en nommer sûrement l'auteur, il faut être doué d'un tact spécial, d'une sorte d'instinct, que l'expérience, des observations multipliées et attentives développent et perfectionnent. C'est un talent que les artistes, même les plus habiles, possèdent rarement [1], et qui se rencontre le plus souvent chez d'anciens marchands de tableaux, parmi lesquels on choisit d'habitude les *experts* ou *appréciateurs* en titre d'office. On est parfois étonné de la rare habileté de ces gens-là, de la promptitude de leur coup d'œil, de la finesse de leurs remarques ; mais aussi ils sont pour la plupart d'une grande ignorance, et quant à leur probité, elle est fort suspecte ; intermédiaires obligés des transactions, chargés de rédiger les catalogues de vente,

1. *Note de Rigollot* : « Témoin les certificats donnés par MM. Gros et Ingres pour attester l'originalité d'une copie de la Belle Jardinière du Louvre, copie faite dans la première partie du XVIe siècle par un artiste flamand et appartenant alors à un riche Américain, et le ridicule catalogue des tableaux de la galerie du cardinal Fesch, rédigé en 1841 par Messieurs les membres de l'Académie de S. Luc de Rome, Camuccini, Borrani et autres ».

leur intérêt personnel se trouve trop souvent aux prises avec celui de la vérité, pour qu'on puisse se fier à eux ».

La même préface contient des jugements, mesurés et sages, sur les critiques célèbres de l'époque, Rumohr, Rio, Rosini, Waagen et Passavant. L'ouvrage lui-même est aujourd'hui sans valeur aucune et l'on s'étonne que Müntz y ait renvoyé, pour se dispenser de donner une liste critique des œuvres attribuées avec plus ou moins de fondement à Léonard.

S. R.

Shakespeare et Ephèse.

Écrivant, d'après les *Ménechmes* de Plaute, la *Comédie des Erreurs*, dont la scène est à Ephèse, il est certain que Shakespeare a tiré ce qu'il a pu des *Actes des Apôtres* (XIX) et de la lettre de Saint Paul aux Éphésiens. C'est là un fait curieux que M. J. Willcock a mis hors de doute par des rapprochements qui n'admettent pas d'autres explications (*Notes and Queries*, 28 oct. 1916, p. 345)[1].

X.

A propos de Siméon le stylite.

Dans la *Revue de l'histoire des religions* de 1912 (t. LXV, p. 171), M. Toutain a rapproché la légende de ce saint personnage syrien, qui passa sept ans en haut d'une colonne, d'un passage du traité *De la déesse syrienne*, où il est question de dévots qui demeurent pendant sept jours au sommet d'un phallus haut de 52 mètres, placé en avant du temple de Hiérapolis, pour y converser avec les dieux. « Ainsi se trouve établie une fois de plus, concluait M. Toutain, la continuité profonde qui, malgré les apparences superficielles, n'a pas cessé d'exister entre les conceptions religieuses de l'Orient. ».

Il nous arrive à tous de « découvrir l'Amérique », et j'ajoute qu'il n'y a pas grand mal à cela. Voici ce qu'écrivait Gaston Boissier dans la *Revue des Deux Mondes* de 1878 (I, p. 87) :

« Pour se faire une solitude sans quitter son couvent et trouver le désert au milieu du monde, Siméon résolut de vivre au sommet d'une colonne. Peut-être la tradition conservait-elle le souvenir de ces prêtres de la déesse syrienne qui, dans les mêmes contrées, restaient des semaines entières, sans dormir, sur un phallus de trente brasses, et que les dévots venaient voir et consulter, convaincus qu'ils conversaient de là avec les dieux ».

L'analogie saute tellement aux yeux qu'elle a dû être remarquée avant G. Boissier, qui ne prétend d'ailleurs pas l'avoir découverte. Mais je n'ai pas eu le loisir de rechercher *chi l'ha detto il primo* ; quelqu'un de nos lecteurs voudra peut-être m'y aider.

S. R.

1. Sorciers à Ephèse, acte I, sc. 2 (*Act. Apost.* XIX, 19) ; cf. III, I et IV, 3 ; le personnage de *Pinch* est le Tyrannus des *Actes* ; la tirade conjugale acte II, sc. 2 dérive d'*Ephes.* V, 22-33.

BIBLIOGRAPHIE

L. A. Constans. — *Gigthis. Etude d'histoire et d'archéologie sur un emporium de la Petite Syrte* (*Extr. des Nouvelles Archives des missions scientifiques*, 14ᵉ fasc.). Paris, Imp. Nationale, 1916. — M. Constans a résumé et mis au point les résultats des fouilles entreprises sur l'emplacement de la ville romaine de Gigthis, située au fond du golfe de Bou-Ghara, sur la côte de la Petite Syrte (Tunisie). Le principal effort avait été fait par Paul Gauckler, assisté d'Eugène Sadoux, de 1901 à 1906. M. Constans a utilisé les travaux de ses devanciers et leurs relevés de plans ; lui-même a travaillé sur le terrain au cours de deux missions successives. Dès 1860, V. Guérin avait déterminé le site antique de Gigthis, grâce à une inscription trouvée sur les lieux mêmes. Depuis cette époque il n'y avait eu que des explorations partielles et rapides, en particulier celle de MM. Reinach et Babelon en 1884, qui démontra l'importance des édifices encore en place. Aujourd'hui le champ des ruines couvre une superficie d'une cinquantaine d'hectares ; on y voit un forum entouré de portiques, sous lesquels se groupaient de nombreuses statues, bordé à l'ouest par un grand temple d'ordre corinthien posé sur un soubassement élevé, auquel accède un double escalier ; à l'est par une basilique qu'ont transformée plus tard des installations d'époque byzantine, mais où l'on reconnait encore des petites salles ayant sans doute servi de magasins ou de bureaux, et par un autre temple consacré à *Liber Pater* dont le plan singulier et peu ordinaire semble s'adapter à des conditions particulières du culte bachique ; au nord par une série de sanctuaires plus petits dont un est consacré à Hercule, un autre à la Concorde, un troisième à Apollon. Entre le forum et la mer on rencontre un grand temple d'ordre ionique, qui paraît avoir été rebâti sur l'emplacement d'un sanctuaire plus ancien ; une place entourée d'un portique, qu'on avait cru jadis être un marché, mais dont la destination reste imprécise ; une petite chapelle d'Esculape. On passe ensuite par une porte monumentale dans la rue du port, bordée de bâtiments où l'on peut reconnaître des docks et magasins. La jetée du port n'est reconnaissable qu'à quelques blocs enfoncés dans la vase ; elle devait être ornée d'une colonnade dont on a retrouvé deux chapiteaux d'ordre corinthien.

Si l'on sort du forum par la porte du sud, on arrive à une rue qui sur le côté nord se composait de maisons particulières, sur le côté sud était occupée par des thermes dont la disposition intérieure est conforme au plan classique, avec *frigidarium*, *caldarium*, *tepidarium*, salles de repos et de conversation, logements de serviteurs. Plus loin, vers l'ouest, on trouvait une palestre avec pis-

cines et des chambres correspondant sans doute aux dénominations de Vitruve, *ephebeum*, *conisterium*, *sphæristerium*, etc. ; le système de chauffage y peut être étudié avec quelque détail. Enfin, à 150 m. au sud-ouest du forum, s'ouvre le marché, autrefois entouré de murs, avec porche précédant l'entrée ; dans la cour intérieure, bordée d'un portique sur trois côtés, se trouvait une fontaine sous édicule.

Du côté de la mer, sur la falaise du nord, s'élèvent les ruines d'une citadelle byzantine ; sur la falaise sud, on voit les restes d'une construction fortifiée et d'une maison ; de l'autre côté de l'enceinte fortifiée, une grande villa qui n'est pas encore déblayée complètement et qui a déjà fourni de nombreux débris de décoration ; à 400 mètres plus loin, vers le sud-ouest, un temple de Mercure, dont la *cella*, de proportions fort réduites, rappelle un tabernacle phénicien, avec des colonnes offrant une variété originale du type ionique.

De ces différentes constructions on a tiré de nombreux fragments qui proviennent des statues et reliefs ornant les édifices et les portiques. Ils sont publiés dans de bonnes planches qui accompagnent le fascicule. L'œuvre la plus complète et la plus importante est une statue féminine, de 2m,25, représentant la déesse Concorde, posée dans une édicule à fronton décoré de deux colonnes torses ; elle ornait le temple dont nous avons parlé plus haut et elle est nommée par une inscription dédicatoire. Signalons encore une tête de déesse de bon style et une de Jupiter Sérapis.

Un des éléments les plus intéressants à Gigthis pour l'histoire de l'art est dans la décoration architecturale. Les chapiteaux montrent l'existence d'écoles qui ont introduit dans le type ionique des variantes assez nombreuses. L'ordre corinthien n'y a pas la prédominance qu'il possède ailleurs.

Des textes des auteurs, des inscriptions recueillies, de l'examen des édifices et sculptures, il résulte que Gigthis, née probablement d'un petit emporium phénicien, fut d'abord associée à la fortune de Carthage, puis rangée sous la domination numide pendant laquelle elle végéta. L'Empire romain lui ouvrit une ère nouvelle, mais elle ne fut vraiment prospère que quand elle commença à entreposer et à exporter le blé et l'huile pour Ostie, sous la période des Antonins et des Sévères ; Gigthis eut un sénat, des édiles, des flamines ; on construisit un nouveau port. C'est de cette époque (second et troisième siècle) que datent la plupart des beaux monuments dont les ruines viennent d'être retrouvées. La vie politique de la ville se prolongea tard sous le Bas Empire ; mais après que les Vandales eurent débarqué en Tripolitaine, au ve siècle, elle fut laissée dans un abandon presque complet.

Nous devons savoir gré à M. Constans d'avoir retracé d'une façon si complète l'histoire de cette petite cité. Elle fait revivre la physionomie de ces colonies perdues au loin sur la terre d'Afrique, qui réussissaient pourtant à vivre d'une existence si romaine et qui se modelaient pieusement sur l'image de la métropole. Rien ne fait mieux comprendre la puissance et l'extension de la cité impériale à travers le monde antique, où tout converge vers l'imitation des mœurs, des institutions, des arts de la grande patrie.

E. POTTIER.

Ina Kitson Clark. *Alesia. A Tragedy*. Printed by R. Jackson. Non dans le commerce. In-8, xxiv-93 p. — Ajouter cet article très rare à la bibliographie d'Alesia. C'est un drame en vers et en prose sur la chute de la forteresse celtique, précédé d'extraits de César, d'une notice sur les événements de 58 à 52 et de deux cartes. L'auteur est une dame anglaise, femme d'un officier supérieur sur le front britannique en France. Les personnages sont, outre Vercingetorex (*sic*), une jeune reine des Manubri, descendante d'Hercule, nommée Alesia, quatre vierges guerrières, qui lui tiennent compagnie, le chef des Druides, nommé Camorex, et plusieurs chefs gaulois. Çà et là, de très beaux vers; voici les derniers. Vercingétorix embrasse Alesia en prenant congé d'elle :

I have great need of thee, and Gaul has need.
May all her warriors in the day to come
Be loved by women who can make them great,
Then I care not what Caesar does to me;
Though I as sport for Roman slaves shall fall,
My soul lives in Alesia watching Gaul.

S. R.

Pierre Le Verdier. *L'atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais. Histoire et bibliographie. Ouvrage publié par la Société française de bibliographie*. Rouen, imprimerie Albert Lainé, 1916. In-4, 179 p. Nombr. facs. — Dans un article publié l'an dernier par cette Revue, j'avais signalé l'activité scientifique des érudits anglais et allemands en ce qui concerne l'étude des incunables, et j'avais exprimé le regret que les savants français, depuis la mort de Claudin, eussent montré si peu de souci de marcher sur ses traces.

L'étude des caractères, notamment, n'étant possible qu'à l'aide de nombreux fac-similés, rien ne semblait plus désirable à mes yeux que la publication de monographies consacrées à des ateliers particuliers et richement illustrées par de nombreuses reproductions.

Jalouse des lauriers de sa sœur anglaise la *Bibliographical Society*, notre *Société française de bibliographie* vient de distribuer à ses membres un très beau et très savant volume qui constitue le travail le plus parfait qu'on ait encore consacré à un imprimeur français du xve siècle. La foule de faits nouveaux qui s'y trouvent rapportés fait le plus grand honneur à la persévérance et à la perspicacité de son auteur, et le nombre d'impressions mal ou non décrites qu'il a enregistrées devrait encourager d'autres érudits à suivre son exemple.

Pour un bibliophile et bibliographe normand, il n'était peut-être pas d'imprimeur aussi intéressant à étudier que Guillaume Le Talleur. Si l'honneur d'avoir introduit en Normandie l'art typographique doit revenir, semble-t-il, aux deux Caennais Durandas et Quijoue, dont l'*Horace* porte la date de 1480, il s'agit là d'une tentative isolée et qui n'eut pas de suite, puisque les trois précieux exemplaires de cet Horace sont à l'heure actuelle les seuls témoins attestant l'existence de cette première presse normande. Au reste, ne s'écoula-t-il pas une bonne quinzaine d'années avant que nous trouvions d'autres livres imprimés à Caen ?

A Rouen, au contraire, dès que l'art typographique paraît, il se répand et se vulgarise : imprimeurs et libraires se multiplient, une dizaine de presses fonctionnent, si bien que de nombreux volumes viennent attester et l'activité des presses rouennaises et l'habileté de ceux qui les faisaient fonctionner. Le premier en date de ces imprimeurs et non le moins actif est ce Guillaume Le Talleur dont M. Le Verdier vient de publier la monographie.

Les documents d'archives nous apprennent peu de chose sur Guillaume Le Talleur et sur son père Laurent : c'est surtout par les productions de ses presses que nous pouvons espérer le connaître. Ici, il faut avouer que M. Le Verdier était bien mal servi par ses devanciers. L'un des derniers en date, Konrad Burger, énumère à grand peine une demi-douzaine de livres imprimés par Le Talleur, tandis que M. Le Verdier a réussi à en décrire *trente et un*. Ce chiffre seul indique le progrès immense que son travail nous permet de faire dans la connaissance de cet atelier. Ce qui est plus intéressant encore, c'est que M. Le Verdier a réussi à reculer de deux ans la date de la première impression de Le Talleur, en démontrant qu'il est l'auteur de l'*Entrée de Charles VIII à Rouen* et que cette plaquette, publiée en avril 1485, est le *premier livre imprimé à Rouen*. Voilà qui donne un singulier prix à l'exemplaire unique que possède la Bibliothèque nationale ! A vrai dire, la découverte est de feu Claudin ; mais ce qui n'était peut-être chez lui qu'une intuition hardie est devenu, grâce à M. Le Verdier, une vérité démontrable. On connaît, en effet, par un exemplaire conservé au British Museum, un *Ordinaire des Chrétiens*, imprimé dans les mêmes caractères que l'*Entrée de Charles VIII*. Or, ce volume renferme des manchettes imprimées dans un petit caractère que M. Le Verdier a retrouvé dans une impression signée de Le Talleur. La preuve est donc faite.

Qu'a fait Le Talleur avant 1485 ? A-t-il travaillé, comme l'a pensé Claudin, dans l'atelier parisien de Jean Dupré ? Collabora-t-il à cette *Coutume de Normandie*, de 1483, que l'on croyait autrefois avoir été imprimée à Rouen et qui fut sans doute exécutée à Paris par Jean Dupré pour le compte de libraires normands ? Doit-on enfin lui rapporter les initiales T. L. que l'on remarque dans trois livres de Jean Du Pré datés de 1481, 1482 et 1483 ? Et comment alors expliquer ces lettres ? Sont-ce ses initiales renversées (*Talleur Le*) ou, comme le croit M. Le Verdier, les premières lettres des syllabes *Tal-Leur ?*

S'inspirant des excellentes méthodes de Proctor, M. Le Verdier s'est efforcé de bien distinguer et de décrire les différents caractères employés par Le Talleur. Proctor avait eu connaissance de sept fontes différentes ; M. Le Verdier en a ajouté cinq autres et a précisé et rectifié sur beaucoup de points les indications de Proctor.

Nous lui ferons toutefois la chicane de n'avoir pas dans sa description des caractères indiqué exactement leurs dimensions, par exemple en donnant la hauteur de vingt lignes, non interlignées ; n'aurait-il pas dû aussi renvoyer au *Typenrepertorium* de M. Haebler, où plusieurs des caractères de Le Talleur sont décrits avec une exactitude suffisante d'après les fac-similés fournis, croyons-nous, par Claudin ?

Le corps de l'ouvrage, c'est la description minutieuse, avec de nombreux fac-

similés, des trente et un livres imprimés par Le Talleur, chiffre qu'on pourrait sans inconvénient réduire à vingt-cinq, en groupant sous un même article les nos 21 à 27 qui ne forment qu'un seul livre avec signatures consécutives.

Sur ces trente et un ouvrages, sept sont en français et deux en anglo-normand. Tous, à l'exception d'un seul, sont d'une extraordinaire rareté. Sur trente et une impressions, six sont connues par *un seul* exemplaire et cinq autres par *deux*. Aucune bibliothèque ne les renferme toutes. Celle de Rouen en compte huit, le British Museum en a treize et la Bibliothèque nationale, quinze ; ces chiffres sont une nouvelle preuve de la menace que constitue pour notre suprématie bibliophilique l'activité des conservateurs du Musée Britannique.

Pour chacune de ces impressions, M. Le Verdier énumère les exemplaires connus. Il ne serait pas bien difficile d'allonger ses listes. C'est ainsi que je me rappelle avoir vu la *Chronique de Normandie* de 1487 (édition A) à Chatsworth, chez le duc de Devonshire, qui possède aussi un exemplaire de l'*Alexandreis* (n. XIV), provenant de P. Cardonnel. Un autre exemplaire de l'*Alexandreis* est à New College, Oxford. Le *Preceptorium* de Nicolas de Lyre (n. XIII) existe à Colmar et à la Mazarine. Le rarissime *Livre de bonnes mœurs* (n. XV) a figuré le 8 décembre 1846 à la vente de La Roche Ay... (n. 92). Les *Tenores* de Littleton ont passé de la vente West (1773) à la collection Mason, dispersée en 1798 : sans doute est-ce l'exemplaire de Lord Spencer, aujourd'hui à la John Rylands Library.

Les notes de Claudin me font connaître le n. XII (Le Forestier) à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris et j'ai l'indication d'un Gerson (n. XIX) à l'*Advocates Library* d'Edimbourg.

Enfin l'ouvrage de Nicolas Statham, *Abridgment of cases*, imprimé par Le Talleur pour Richard Pynson de Londres, n'est pas extrêmement rare ; aux quatorze exemplaires cités par M. Le Verdier on peut ajouter les treize suivants dont deux ou trois, cependant, peuvent faire double emploi avec sa liste :

1. Saint Catherine's College, Cambridge.
2. Signet Library, Edimbourg.
3. Londres, Saint Bride Foundation Institute, de la coll. Talbot Baines Reed, avec table manuscrite, peut-être de la main de Pynson.
4. Liverpool, University Library (Don d'E. G. Duff).
5. Liverpool, coll. E. G. Duff.
6. Sotheby, 24 févr. 1896, p. 66, n. 948 (9 l. 10 sh. : demi-reliure en peau de truie.
7. Sotheby, 27 juin 1897, n. 1374 (74 l.) : cuir de Russie. Ce serait l'exemplaire Pichon et sans doute aussi celui du cat. Pearson, cité par M. Le Verdier.
8. Sotheby, 21 mai 1900, p. 87, n. 768 (38 l.). Veau ancien (peut-être l'exemplaire coté 96 l. par Quaritch, cat. 252, octobre 1906, p. 43, n. 368).
9. Sotheby, 16 janv. 1910 (60 l. à Field).
10. Vente de Ch. Butler, 5 avril 1911, p. 132, n. 1078 (15 l.), [et 5 mars 1917, p. 58, n. 529], le f. VI mutilé, le dern. f. remonté, la marque typogr. en facs., veau moderne.
11. Sotheby, 1er août 1911, p. 76, n. 985 (41 l.), rel. anc. en cuir de Russie, répar. aux 3 premiers ff.

12. Sotheby, 15 févr. 1912, p. 5, n. 28 (40 l.), le dern. f. en facs.; mar. rouge par Rivière.

13. Vente de George Dunn, 1914, p. 308, n. 1616 (6 l. 2 sh. 6 d. à David) incompl. de 14 ff., veau anc.

L'exemplaire offert pour 65 l. en 1909 par le libraire Commins d'Exeter est sans doute un de ces derniers; de même, celui vendu à New-York, le 18 janvier 1917 (n. 256), en mar. brun par Rivière.

Ajoutons que le livre signalé par M. Le Verdier (p. 99) d'après un catalogue de Quaritch est bien, comme il le croit, un exemplaire de l'*Abridgment* de Statham et non une *Natura Brevium* comme le croyait le libraire; c'est même l'exemplaire F. 780 de la Bibliothèque nationale, comme le prouve une note au crayon sur le feuillet de garde.

Je pourrais relever dans l'ouvrage de M. Le Verdier quelques erreurs de détail. On ne peut plus dire (p. 92, note 3) que l'œuvre typographique de Pynson ne soit pas cataloguée, puisqu'elle figure au grand complet dans les *Handlists of Early English printers*. Dans la même note, *Trubour* est pour *Trubner* et l'indication de l'année 1493 pour les débuts de Pynson n'est pas conforme à l'état actuel de nos connaissances, puisque on a signalé une impression datée du 13 novembre 1492 et au moins deux ouvrages non datés antérieurs à cette dernière[1].

Une inexactitude plus grave est celle relative à Noel de Harsy, à qui M. Le Verdier refuse d'attribuer les lettres NDH figurant dans l'édition B des Chroniques de Normandie (p. 74), faute d'avoir su qu'un *Ordinaire des Chrétiens* imprimé par ce typographe et signalé dans le catalogue Laire-Brienne avait été acquis en 1792 à la vente Brienne par la Bibliothèque nationale, où il se trouve encore (Rés. B. 977).

Pourquoi M. Le Verdier n'a-t-il pas consulté un exemplaire du catalogue Brienne annoté des prix et des noms d'acquéreurs?

Hâtons-nous d'affirmer que ces deux ou trois chicanes de détail ne touchent en rien au fond de l'ouvrage qui mérite les plus grands éloges et dont l'auteur a droit à toute notre reconnaissance.

Seymour de Ricci.

---

1. R. B. Mc Kerrow, *Printers' and Publishers' devices*, p. 2.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Juillet-Décembre.

1° PÉRIODIQUES

ARCHAEOLOGIA AELIANA, XIII, 1916.

P. 85 et suiv. Haverfield, Modius romain trouvé à Carvoran, station du vallum d'Hadrien. (fac-simile)

68)

IMP *domitiano* CAESARE
AVG · GERMANICO · XV · COS
EXACTVS · AD · S · XVIIS
HABET · P · XXXIIX

Date : 90 ou 91 ap. J.-C.

L. 3 : *exactus ad sextarios XVII semis ; habet pondo XXXIIX.*

ATENE E ROMA, 1915.

P. 49 et suiv. L. Pernier. Fouilles de Gortyne.

P. 64. Inscription relative à P. Septimius Geta, le frère de l'empereur Septime Sévère : déjà connue (*Insc. graec. ad res rom. pert.*, I, 970).

P. 67.

69)

ΑΥΛΟΝ ΛΑΡΚΙΟΝ ΚΥΡΕΙΝΑ ΛΕΠΙΔΟΝ ΣΟΥΛΠΙΚΙΑΝΟΝ
ΑΥΛΟΥ ΛΑΡΚΙΟΥ ΓΑΛΛΟΥ ΥΟΝ ΣΥΝΚΛΗΤΙΚΟΝ
ΤΑΜΙΑΝ ΕΥΣΕΒΕΣΤΑΤΟΝ ΚΑΙ ΓΛΥΚΥΤΑΤΟΝ ΥΟΝ
ΣΟΥΛΠΙΚΙΑ ΤΗΛΕΡΩΗ ΜΗΤΗΡ ΨΗΦΙΣΑΜΕΝΗΣ ΤΗΣ
ΚΡΑΤΙΣΤΗΣ ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ ΒΟΥΛΗΣ

C'est le Larcius Lepidus qui figure sur une inscription d'Antium (*C. I. L.*, X, 6659).

ATTI DELLA REALE ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO, 1915.

P. 308 et suiv. Commentaire sur une inscription funéraire métrique de Cesi (*Notizie degli Scavi*, 1913, p. 361).

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, LXVII, 1915.

P. 261. J. Puyol. Tuile trouvée à Léon.

70) L · VII · G · GOR · P F

L(egionis) VII G(eminae) Gor(dianae) P(iae) F(idelis)

ID. LXVIII, 1916.

P. 66. et suiv. Fidel Fita. Inscriptions diverses. Funéraires.

P. 163. Du même. A Trujillo. Lettres grossières.

71) DE SVO TI FON
TEI; ESOONEI F
QACOSVS PONE
ARAN IOVI

Ti? Fo[n]teius Esoonei f(ilius) Qacosus pone aran Jovi.

P. 167. Même localité. Copie sujette à caution.

72) Face.
Q CIRCINIVS
P · V
C · R · I · FIL
V · S
Côté.
A N N O
C · CCI
III

La lecture du texte est fort incertaine.

P. 412 et suiv. Du même, inscriptions diverses. A Riba de Saelices.

73) *dis maNIBus*
A R G A N T O
M E D V T I C A
M E L M A N I
D A L VI S O
R H S E

L. 3 : *Melmani (filia)...?*

ID., LXIX. 1916.

P. 114 et suiv. F. Fita. Inscriptions de Peñaflor et de Quintanaelez. Funéraires.

P. 206 et suiv. Du même. Inscriptions de Poza de la Sal.

P. 207.

74) G · LOC
A T F R
V S L M

G(enio) l(oci).

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, 1915.

P. 184 et suiv. Dr Carton. Découvertes faites en 1914 dans les thermes de *Bulla Regia*.

P. 188.

75) ↄ · A E D · P R A E F · I D · F L A M ·
F L A M · A V G · P R O V I N C I A E ·
ↄ N O R E M · E X M V N I C I P I O ·
T · HVIC · CVM · P P[redacted] AE · AFRIC · LEG

76)
C · M E M M I O C · F I L · Q V R
FIDO · IVLIO · ALBIO · C · MV
CV TP R

Le personnage est connu. Voir notamment *Ann. épigr.*, 1889, nº 92 et 1906, nº 12.

P. 191.

77) DIANAE · AVG
TITVLEIA · PAVLA
RVFINA · C · F ·
ARAM · AEREAM
DONO · DEDIT

P. 198. Même ruine, remployée dans une église.

78)
p. septimio getae pontifici
maximo nobilissimo caesari
principi iuuentutis aug. cos
IMP · CAES · L · SEPTIMI · SE
VERI · PII · PERTINACIS · AVG ·
ARAB · ADIAB · PARTHIC · MAX ·
P P *fil* IMP · CAES · M · AVRELI ·
ANTONNI · AVG · PII · FELICIS · P · I ·
COS III *fratri* DIVI M ANTO
NIN · PII GERM · SARM *nep* DI
VI · ANTONINI · PII *pronep* · DI
VI · HADRIANI *abn* DIVI · TRAIA
NI PARTHICI · ET · DIVI · NERVAE
adnep
L · FVLVIVS · FAVSTVS · QVAEST ·
AEDILIC · PRAEF · IVR · DIC · II VIR ·
RELIGIOSO OBSEQVIO · S · P · P ·
INLAT · REIP · IS V N SVMM · HONO
rar · [redacted] II [redacted]

P. 199. Même provenance.

79)
P · MARCIO · P · F ·
QVIR · FELICI
QVAEST · AEDIL · IIVIR
FLAM
C · MARCIVS · FORTVNA
TVS · PATRI · PIISSIMO
S · P · F ·

P. 202 Id.

80) D · M · S
M · GARGILI
VS · AVGVS
TALIS · MIL · CH ·
I · VR · PIVS · VIX ·
IT · ANNIS · XXXXV
H · S · E

P. 209. et suiv. Dr Carton. Inscriptions de la *colonia Thuburnica*. Funéraires.

P. 223 et suiv. Gsell. Inscriptions de la basilique chrétienne de Mdaourouch.

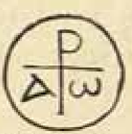
P. 228.

81) *hic iacet* QUONDAM BEATUS
in uita ET NUNC BEATIOR
in pace SANCTUS EPS PLACENTINUS
*qui ur*BEM IN CATOLICA FLORENTER
*rexi*T ET NUNC ETERNA LUCE IAM FRUITUR
VICXIT ANNIS LXXVI

L. 3 : *Sanctus ep(i)s(copus) Placentinus.*

Cf. pour cette inscription et les suivantes les *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1915, p. 30 et suiv., avec le commentaire de M. Monceaux. Celui-ci restitue à la ligne 4 : *[per or]bem* et à la ligne 5 : *[ui]xit*. Il admet que Placentinus est l'évêque de Madaure de 411 ap. J.-C.

82)



DONATIANVS PRSB
INEXILIOPROFIDECA
TOLICAHICAPVTCOL·MAD
RELEGATVS RECESSITDIE
NONASAPRILESANGI ...
VIXITANNIS XC VI

L. 1 : *pr(e)sb(iter)*; l. 3. *aput col(oniam) Mad(aurensem) relegatus*; l. 5 : *an(no) VII K(arthaginis)*.....

Daterait, d'après M. Monceaux, des premières années de la domination byzantine. La septième année de la reprise de Carthage, correspond à l'année 540 ap. J.-C.

83)

PREFUITER LIBE
RATUF PRO FIDE
CATOLICA IN EXFILI
O RECEFIT IN PACE ET UX

ANNIΓ LXXU
DEPOΓITUΓ ЄΓT
DIЄ XVII KA IULIAΓ

L. 3 : *in exsilio* ; l. 4 : *et v(i)x(it)*.

84)

ANNO VIIOS DIE VIII K
AUGUSTAS *siluan*V
IT SER*uus* DOMNS D
KA · UENIENS K
APUD COL MADAVROS
DEFUNCTUS ESΓIN
PACE FIDELIS VIXIT
II IC

L. 3 : *[presb]it(er) ser[vu]s Dom(i)n(i)?*

85)

PEREGRINUS
PRESVITER
RELIGIONIS
KATOLI CE (*sic*)
BIXIT ANIS
LX

P. 235 et suiv. Cagnat. Inscriptions de la porte orientale de l'enceinte de Timgad.

P. 238. Rapprochement des différents fragments :

86)

IMP CAES M *aurelio antonino arme*NIACO *parthico max*IMO MEDICO
AVG PO*ntif. max. trib. pot. xxu imp. u.* COS *iii p. p. diui* ANTONINI FILIO
DIVI V*eri parthici maximi fratri diui had*DRIANI *nepoti* DIVI TRAIANI PAR
THICI *pronepoti diui neruae abnepoti arcum....*M CVM STATVIS ET...T..I
CMOD*ius iustus legatus* AVGVSTI PR PATRONVS *coloni*
AE D*edicauit decreto decur*IONVM PECVN*i*A PVBLICA

*imp. ca*ES M*aurelio ant*ONINO ARMENIAC*o parthico maximo*
medico A*ug. pont. max. trib. pot*TEST · XXV IMP V COS *iii p. p. diui antonini*
*filio diui ueri parthici max*IMI FRATRI *divi hadriani nepoti diui tra*
iani parthici pronepoti diui NERVAE A*bnepoti arcum.... m cum statuis*
et....c. modius iustus LEGAT*us. pr. pr. patronus coloni*
ae dedicauit decreto decurionum pecunia publica

ID. 1916.

P. 42 et suiv. Merlin. Inscriptions trouvées dans les Thermes d'été de *Thuburbo Majus*. Cf. plus haut, n° 21.

87)

. . . .
CVM . . . . . .ME. . . . . *thermas a*ESTIVALE*s*. . . . .
EORVM. . . .*desi*DERIO. . . . . POPV. . . . . .DOLORI. . . . .
ETNON . . . . ERISOPER. . . . . EDIBE. . . PRAECISIS *canalib*VS MO. . . . .

QVE HV... ...supeRFLVO mAGIS FIEBANt quAM PRO.. BANT VIGILI CVRA SOLLERTIQVE
labORE INPENSo iNTRA SEPTIMVM MENSEM·ADIECTIs OMNIBVS·PERFECTISQVE CVNCTIS·
QVIBuS LAVACRA INDIGEBANT·ANNiVS NAMPTOIVS·FLMPpIVRIS CONSVLTVS· magister
STVDIorVM·CVR REIP·CVM THVburbitanAE VRBIS FLORENTISSIMO SENAtu
CuNctAQVE EIVS PlEbe
perFECIt eXCOLVIT DEDICAVIT

Au revers :

88) beatissimo saeculo ddNN·Constanti pii felICIs maximI
et inuictissimi augusti ETIVLIani noBILissimi CAEsaris
proCOnsVLATV CLOdi bERMOGENIANi uc pROC p a et leGATIONE crepeREI
OPTATIANI·VC·LEG KARTHAG tHERMAS aes TIVALES·POsTANNos solidos OCTO
InTRA SEPTIMVM MENSEM·AdIECTIS OMNIBVS PERFECTISQue CVNCTIs
quIBVS LAVACRA INDiGEBANT· ANNiVS NAMPTOIVIVS·FLMpP·
IVRIS CONSVLTVS·MAGISTER STudiorum ·CVR·REIP·CVM THVBurBItANAE
uRBIS · ORDINE AMPLISSIMo cVNCTaQVE EIVS PLEBE
perFECIT EXCOLVIT DEDICAVIT·

L. 3 : [*pro*]*co*[*ns*]*ulatu Clo*[*di H*]*ermogenian*[*i v*(*iri*) *c*(*larissimi*) *p*]*roc*(*onsulis*) [*p*(*rovinciae*) *A*(*fricae*) *et le*]*gatione* [*Crepe*]*rei Optatiani v*(*iri*) *c*(*larissimi*) *leg*(*ati Karthag*(*ine*); l. 6 : *Annius Namptoivius* (*Namptoius* dans le texte de la face A) *fl*(*amen*) [*p*(*er*)]*p*(*etuus*), *juris consultus magister studiorum cur*(*ator*) *reip*(*ublicae*).

Date : en 365, entre le mois d'août et le 3 novembre.

P. 62 et suiv. J. Toutain, observations sur l'inscription : *Ann. épigr.*, 1913, n° 226.

P. 76 et suiv. L. Châtelain. A *Volubilis* (Maroc), sur le forum.

P. 76.

89) IMPERATORI CAESARI DIVI MARCI ANTONINI
GERMANICI SARMATICI FILIO DIVI COMMODI
FRATRI DIVI ANTONINI PII NEPOTI DIVI HADRI
ANI PRONEPOTI DIVI TRAIIANI PARTHICI ABNE (*sic*)
POTI DIVI NERVAE ADNEPOTI
L · SEPTIMIO SEVERO PIO PERTINACI AVG PARTHICO
ARABICO ET PARTHICO ADIABENICO P P PONT
MAX · TRIB POT IIII IMP VIII COS II PROCONSVL
ET M · AVRELIO ANTONINO CAESs
ET IVLIAE DOMNAE AVG MATRI CASTRORVM
RESPVBLICA VOLVBILITANORVM EX DECreto
ORDINIS PCsuit

P. 80. Texte qui figure plus haut, n° 42.

P. 84. Base de statue.

90)

L · CAECILIO · L F · CLAVDIA ·
· SILVANO · EQ · ALAE
· AVG ·
CAECILIA · MODESTA · MA'ER
ET CAECILIVS · M O DEST\S
· FR · ATER
· D · · S · · P · · P ·

L. 2. *eq(uiti) alae Aug(ustae).*

P. 85 et 86. Plus haut n° 43 et 44.

P. 87.

91)

A E M I L Æ
D · F I L · S E X T N A
VIENNENSI BIS FLAMINICAE
ORDO VOLVBILITANORVM
OB EXIMIAM EIVS PROBITATEM ET MA
RITI SVI NAMMI MATERNI PRAEF CHOR
ASTVR ET CALLAECOR MERITA LOCVM
SEPVLCHRI · INPENSAM FVNERIS
STATVAM · DECREVIT NAMMIVS
MATERNVS CONTENTVS HONORE
INPENS VIT

L. 5. *eximiam ejus.*

L. 10 : *inpens[am remisit, sua pecunia pos]uit.*

P. 88.

92)

SVTRONIAE · VALENTINE CONIVGI
CLEMENTINI MRCELLINI · VPPET
PATRONI NOSTRI RESPVBLICA
VOL · EX DECRETO · ORDINIS · POSVIT

L. 2 : *v(iri) p(erfectissimi), p(raesidis) et patroni nostri.*

P. 91.

93)

DMS · SYRAPHOENIX
DOMITA VIXIT ANN
LVITVS SYROPHOEN
ALEM ET OPSEQVA HO
TAXOR INCOMPAR
LACVM SEPVLCRI F

L. 3 : *[Ca]lvitius Syrophoen[ix]...*, l. 5 : *ta uxori*; l. 6 : *l[o]cum.*

ID. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES, 1916.

Avril.

P. x et suiv. Merlin. Inscriptions des *thermae aestivales* de *Thuburbo Majus.*

94)

a)
b)
c) VT MAX TRIB POT IIII
d) TOTIVS Q
e) DIVIN DOM EOR P PETRON

f) NIVS FELIX P P EX TRIBVNO
g) O PRAETOR ET P PETRON
h) IVS FELIX FVSCVS FIL EIV
i) S·EQ R·ET·P·PETRONIVS·SEV
p) IS SINGVLIS DENARIO
q) OS QVINQVAGENOS
r) DEDERVNT

M. Merlin propose la lecture :

.....*totiusq. divin. dom. eor. P. Petronius Felix, p. p. ex tribuno praetor. et P. Petronius Felix Fuscus. fil. eius eq. r. et P. Petronius Sever*........[*liberalita*]*te sua f*[*aciendum curaverunt et dedicave*]*runt d. d.; ob cuius operis dedicationem decurionibus denarios singulos et curis singulis denarios quinquagenos dederunt.*

P. XVIII. Cagnat. Seuil en mosaïque d'un *tepidarium* de bains de Timgad avec l'inscription :

P. XXIV.

95)

BENE	LAVA
2 sandales	2 sandales
la pointe en l'air	la pointe en bas

Autres emplois de la même formule.

ID. Juin.

P. XXII et suiv. Cagnat et Ballu. Inscriptions de Khamissa.

P. XXIII.

96)

BEATISSIMIS TEMPORIBVS VAL
ERIO CONSTANTINO MAC
XIMO CVI CVM VENERATIONE
DE RVINIS SIGNO TITVLISQ
TRANSLATIS PROCONSVLA
TV CLODI HERMOGENIANI C V
FLAVIVS ATILIVS THEODOTVS
V · C · LEGATVS EIVS CONGRVAM
STATIONEM FORI NOVI A SE CON
DITI PROVIDERE CVRAVIT

L. 6 fin : *c*(*larissimi*) *v*(*iri*).

97)

PRO BAEATITVDINE TEMPO RV*m*
SIGNVM COIIV[redacted]ICIALTT[redacted]
DAM CONLABSVM RESTITVTVM INPOSI
TIS CIRCVMCIRCA DE RVINIS ERVTIS OR
NAMENTIS PROCONSVLATV CLODI
HERMOGENIANI AMPLISSIMI ET C V
FLAVIVS ATILIVS THEODOTVS V C
LEG ATVS EIVS I[redacted]V TIIS FORI NO
VI CONSERVAPI C[redacted]

L. 6 : *amplissimi et c*(*larissimi*) *v*(*iri*) *Flavius Atilius Theodotus v*(*ir*) *c*(*larissimus*) *legatus ejus.... fori novi conserva*[*r*]*i*...

P. XXV.

98)

[redacted]MORIS[redacted]
ob INSTITVTIONEM FORI NOVI
*f*LAVIO ATILIO THEODOTO · V · C
PRAEFECTO · AERARI · POPVLI · R

LEGATO PROVINCIAE NVMIDIAE
ORDO ET POPVLVS THVBVRSICEN
SIVM INPOSITO SIGNO ADDENS
OPERI DECVS · AVCTORI COMMODI
LIBERALITATE FVRI REGINI · FL · PP
HOC CARISSIMO RETENTAT
ADFECTV

L. 9 : *fl(aminis) p(er)p(etui)*.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1915

P. 258. Delattre et Héron de Villefosse. A Carthage.

99)

VINCET DE
VS IN PA
CE (colombe tournée à gauche)

Vincetdeus, nom chrétien, comme *Deusdedit*, *Deusabet*, etc.

P. 260 et suiv. L. Châtelain. Inscription de l'arc de triomphe de *Volubilis*. Les deux faces portent la même inscription. Nous donnons celle de la face occidentale.

100)

IMP CAES M *avRellio antoNINO* PIO FELICI A*ug parth* MAX · BRITT · *m*AX · GERM ❧ MAX ❧
PONTIFICI MAX TRI*b. pot. xx imp.* IIII COS ❧ IIII P · P · P*rocos* ET IVLIAE A*u*G · PIAE FELICI MATRI ❧
AVG *et* CASTRORV*m et senat*VS ET PATRIAE ❧ RESP *uolubtil*ITANORVM OB SINGVLAREM EIVS ❧
ER*g*A VNIVERSOS *et nouam* SVPRA OMNES R*etro prin*CIPES INDVLGENTIAM ARCVM ❧
C*u*M SEIVGIBVS E*t ornamen*TIS OMNIBVS IN*staurant*E ET DEDICANTE M AVRELLIO ❧
SEBASTENO ❧ PR*oc. aug. d*EVOTISSIMO NV*mini eorum a* SOLO FA*c*IENDVM CVR*a*VIT ❧

Date : 10 Déc. 216/8-avril 217.

P. 292 et suiv. Funéraire chrétienne des environs de Tanger (Cf. *Ann. épigr.*, 1912, n° 9).

P. 294. — Id.

101)

dis MANIBVS
. . . . . . PII RO[illegible]AVI VET AN LXX
. . . . CADAMI VEıT AN LXXX
HS · SITL

L. 4 : *h(is) s(iti), s(it) i(llis) t(erra) l(evis)*.

P. 296. J. Toutain. Sur deux inscriptions de Tunisie (*C. I. L.*, VIII, n° 1211 et *Ann. épigr.*, 1905, n° 13), dans lesquelles le mot *Adonis* ne désigne pas le dieu syrien de ce nom mais est une épithète de Saturne : *Adon* est la traduction punique de *Dominus*.

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, 1915.

P. 3 : et suiv. G. Costa. Nouvelles remarques sur la *laudatio Turiae* (*C. I. L.*, VI, 1527) et spécialement sur le fragment découvert en 1898 par Vaglieri (*Ann. épigr.*, 1899, n° 95). La nouvelle restitution proposée est la suivante :

.....]*noris.* || [*Amplissima subsi*]*dia fugae meae praestitisti ornamentis* || [*ut ferrem me*]*cum omne aurum margaritaque, corpori* || [*tuo decora, trad*]*idisti mihi et subinde familia, nummis, fructibus* || [*callide deceptis a*]*dversariorum custodibus, apsentiam meam locupletasti* ||.

[*Famam tutata es apse*]*ntis*,

quod ut conarere virtus tua te hortabatur; || [*non autem te m*]*unibat clementia eorum contra quos ea parabas*, || [*quae fuerunt, cum v*]*ox tua est firmitate animi emissa*. ||

[*Tunc agmen ex confe*]*rtis hominibus a Milone, quoius domus emptione* || [*potitus eram cum esset actu*]*s exul, belli civilis occasionibus inrupturum* || [*et direpturum, prospere reiecist*]*i* [*atque defe*]*ndisti domum nostram*.

P. 41 et suiv. L. Cantarelli. Remarque sur les inscriptions de vases trouvées au Monte Testaccio en tant qu'elles intéressent le commerce de la Gaule avec l'Italie. Cf. p. 279 et suiv.

P. 47. Putorti. Inscription de Reggio de Calabre.

102) FL ZENODORO V C VITA
DVM FRETVM HESPERIOS
INTER SICVLOSQVE RELABANS
MISCEBIT TORTIS AEQVORA GVR
GITIBVS SEMPER HONOS NO
MEMQVE TVVM LAVDESQVE MANEBVNT
FL HADRIANO HIERIO
ZENODORO V C CORR LVC ET
BRYTT ORDO POPVLOSQVE
REGINORVM AD SEMPI
TERNAM MEMORIAM
EIVS POSVERVNT

L. 1 : *Fl*(*avio*) *Zenodoro v*(*iro*) *c*(*larissimo*) *vita!*

Fl. Zenodorus fut correcteur de Lucanie vers 401 ap. J.-C.

P. 52 et suiv. Cantarelli. Inscription de Rome.

P. 53 Dédicace à une source datée de l'année 70 (*Ann. épigr.*, 1915, n° 100).

P. 63. Dans la propriété du duc L. Torlonia, au VII[e] mille de la Via Salaria, au lieu dit Sette Bagni.

103) TVTEL
VIAE FVND
PETRONIAN
CARVLLIAN
P CCCXII

Tutel(*a*) *viae fund*(*orum*) *Petronian*(*i*) [et] *Carullian*(*i*) *p*(*edes*) *CCCXII*.

P. 65. Cf. plus haut n° 45.
P. 66. *Ibid.*, n° 46.
P. 66. *Ibid.*, n° 47.
P. 67. *Ibid.*, n° 48.
P. 68. *Ibid.*, n° 55.

P. 99. M. Marchetti. Note sur un diplôme militaire déjà connu (*C. I. L.*, III, p. 845.) Dissertation où sont discutées les divisions de

l'Espagne Citérieure sous Auguste et sous Claude.

P. 123 et suiv. A. Garroni. A propos de l'inscription du *Corpus* (VI, 537), relative à Rufius Festus Avienus, étude sur l'auteur du *Breviarium historiae romanae*.

P. 168 et suiv. R. Paribeni. Inscriptions du Musée national des Thermes mal lues ou inédites.

P. 170. Fragment de calendrier.

104) VENERI · GENEТ*rici*
IN · FORO · CA*esaris*

P. 176. Aurait été trouvée dans les travaux de la Passeggiata archeologica.

105) *c* OH · X · VRBAN · ANTONINIAN ·
) POMPONIANI ·
ANNAEVS L · F · CAM · PVLCHER TIB ·
BVRRENVS C · F · POLL · MAXIMVS MVT ·
FANNIVS C · F · POM · RVFINVS VOL

Villes nommées : Tibur, Mutina, Volsinii. L. 5 : Fannius ou Geminius.

P. 207. F. Grossi-Gondi. A Tusculum.

106) AID LVSI
ISIIS RVI

L. 1 : *Aid*(*ilis*) *lust*(*ralis*).

P. 218 et suiv. Cantarelli. Trouvailles à Rome.

P. 221. Place Colonna.

107) M PONTIO M F PALATINA
ECLECTO ARCHELAO ∘C V
CONS CVRATORI CARTHA
GINIS VNICAE BONITATIS
ET GRAVITATIS VIRO PATRO
NO ∘ INCONPARABILI
VALERII PHILOSTORCVS
SENIOR ET IVNIOR CLIENTES EDII (*sic*)
SEMPER EIVS AVXILIS ∘

L. 3 : *Cons*(*ulari*).

La fin de la ligne 8 est obscure. Personnage inconnu, postérieur sans doute à Constantin.

P. 222. Même provenance.

108) P · AELIVS
PHILETVS
SILVANO
ET · LARIB ∘
PENATIB ∘
D ∘ D ∘

Peut-être le même qu'un Aelius Philetus mentionné au tome VI du *Corpus*, n° 582.

P. 230. Dans la via Po.

109)

D · M
T · FL · FLAVIANVS
M · C · P · M · III · APOL
NAT · AL[redacted] VA[redacted]
LV · MIL · AN[redacted]
H · B

L. 2 : *m(iles) c(lassis) p(raeto-riae) M(isenatium) triere Apolline nat(ione) Al... v(ixit) a[n(nis)] LV.*

P. 236. Inscription de Saletto, (plus haut n° 63).

P. 239. A Fiano Romano, sur un sarcophage (plus haut, n° 64).

P. 249 et suiv. O. Marucchi. Découvertes dans les catacombes de Saint-Sébastien. Voir plus bas

P. 292. G. Schneider Graziosi Inscription du temple d'Hercule vainqueur à Tivoli.

110)

L · F · CAM
ANVS
*tr. mil. le*G · III · AVG
*q. praet. co*S · PROCOS
prouinc. AFRICAE
*flamen q*VIRINALIS
*adlectus i*N PATRICIOS
*a tib cla*VDIO · P · M · P · P
h. u. D D

Le consul de 28 ap. J. C.

L. 9 : *H(erculi) V(ictori).*

P. 279. et suiv. Cantarelli. Inscriptions diverses de France. Funéraires.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1916.

P. 37. Monceaux et Gsell. A Khamissa.

111)



† INBIDE
QVID LACERAS
ILLOS QVOS CRESCE
RE SENTIS TV TIBI · TORTOR
TV TECVM TVA BVLNERA
POR TAS

P. 155 et suiv. Delattre. Inscriptions funéraires chrétiennes de Carthage.

P. 165. De Ricci. Inscription d'Alexandrie (*Insc. gr. ad res rom. pertinentes*, I, 1078).

P. 168. J. Loth. Remarques sur les inscriptions latines sur pesons de fuseaux.

P. 263. Merlin. A Pont du Fahs (*Thuburbo Majus*).

112)

IVSSV · DOMN ·
AESCVLAPI ·
L · NVMISIVS · L · F ·
VITALIS
PODIVM · DE
SVO · FECIT
QVIS Q · INTRA ·
PODIVM · AD
SCENDERE · VO
LET · A · MVLI
ERE · A · SVILLA
A · FABA · A · TON
SORE · A BALI

NEO · COMMV
NE · CVSTODI
AT · TRIDVO
CAN CELLOS ·
CALCIATVS ·
INTRARE · NO
LITO

MÉLANGES DE l'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, XXXV.

P. 327 et suiv. L. A. Constans, A Bou-Ghara (Tunisie). Corrections à des inscriptions déjà publiées. Quelques textes inédits.

P. 341.

113)

imp. caes. DIVI SEPTIMI
*seue*RI PII ARABICI
*adiab*ENICI PARTHICI
*maximi b*RITTANICI
maximi FILIO · DIVI
antonini PII · GERMANI
*ci sarmat*ICI NEPOTI DIVI
*antonini p*II PRONEPOT*i*
diui hadriani ABN*epoti*
diui traiani PART*hici*
et diui neruae ADNEPOTI
*m. au*RELIO ANTONINO
pio fel. AVG PARTHI*co*
maximo BRITTANICO MAXIMO
*germani*CO MAXIMO TRIBVNI
CIAE *po*TEST*a*TIS X*u*IIII IMP III
COS IIII P P PROCOS

T

a finibus TACAPITANORVM

XXI

Place la limite du territoire de Gabès à l'Oued-Zeuss.

P. 242. Même texte avec le chiffre XXII.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1915 (XII).

P. 202. A Syracuse, sur des conduites de plomb.

114)

R · P · SYRACVSANORVM

Les lettres indiquent le début de l'Empire.

P. 239. A Bolsena.

115)

L CAECINA L
Q. TR · P · P · PR. COS
IIII VIR I · D ·
SVA PECV
NIA VIAS
STRAVIT

L. Caecina L. [*f.*] *q(uaestor) tr(ibunus) p(lebis) p(raetor) pr(o) co(n)sule.*

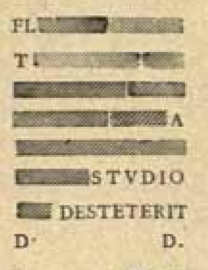
Personnage inconnu qui appartient à la fin de la République.

P. 241. A Rome, Place Colonna. Plus haut, n° 108.

P. 297. G. Patroni. A Côme.

116)

P. PLINIO
PATERNO
L · F · OVF
PVSILLIENO
OESI


FL
T
A
STVDIO
DESTETERIT
D· D.

Id., 1916 (XIII).

P. 177. Paribeni. A Ostie.

117)

P · AVFIDIO · P · FIL · QVIR
FORTI AVFIDI · FORTIS
P · C · FIL · IIVIR · Q · AEDIL
FLAM · ROMAE · ET · AVG
FLAM · DIVI · TITI
FAVSTIANVS · EPICTETVS
EVPHROSYNVS · IANVARIVS
LIBERTI

L. 3 : *p(atroni) c(oloniae) fil(io)*.

P. 279. et suiv. Della Corte. Graffiti électoraux de Pompéi.

P. 366 et suiv. Mengarelli. A Cervetri, série d'inscriptions funéraires archaïques ne présentant que le nom du défunt.

P. 391. Id. A Alife.

118)

L · PVLLA*ieno l. f.*
VEL · GAI*gilio an*
TIQV*o*
XV · VIR · S · *f. allecto in pat*
RICIAS · FAM*ilias a*
PRAET · AED · *Cur. q. iiiuiro*
A · A · A · F · F · PRAEF *i. d*
CVRAT · R · PRAEN*estinorum et*
ALLIFANOR · DE*curiones popu*
LVS Q· ALLIFAN*or · patrono*
AMANTIS*simo*
PNF ⊘

Dernière ligne brisée.

C'est un des Gargilius Antiquus déjà connus.

P. 422. et suiv. Spano. Programmes électoraux de Pompéi.

Nuovo Bulletino di Archeologia cristiana, 1916.

P. 11 et suiv. Découvertes près de la basilique de Saint-Sébastien. Graffites avec mention des apôtres Pierre et Paul (fac-similés, pl. 2).

P. 63 et suiv. Inscriptions du cimetière de Commodille sur la voie Ostiensis avec dates consulaires.

Recueil de Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine, XLIX, 1915.

P. 93 et suiv. Choisnet. Inscriptions diverses déjà insérées dans *L'Année épigraphique*.

P. 201 et suiv. J. Bosco. Inscriptions nouvelles des environs de Constantine.

P. 251 et suiv. Maguelonne. Chronique d'épigraphie. Rappelle les inscriptions trouvées récemment dans le département de Constantine.

Revue Archéologique, 1916.

P. 331 et suiv. Th. Reinach. Inscriptions de Sinope d'après des copies très fautives publiées dans une revue grecque de Mersivan.

P. 335.

119) ΑΓΡΙΠΠΕΙΝΑΝ ΓΕΡ
ΜΑΝΙΚΟΥ ΚΑΙΣΑΣΡΟΣ
Ο ΔΗΜΟΣ

L. 2 : Καίσα(σ)ρος

P. 339.

120) SACERDOTI
OMNIVM CAESAR
TVETVIRO · T · FIL · GOL
CAMPESTIR · AVGVIR · II · VIRO
IIVIR · Q · Q · II · VR · III · PANEC · [I]RGRATI
ANVON · SACERDOTI DA-- LRCVRI
CONDTOIR · PATRIAT · H II MISSO LECMO...
A COLONAI NVRBEMSIKEVIATCO...
SEMEL OVIDEMARDIVOM HADRIANVM
III AVEM ADOPTIMVM MAXIMVM OVE
BIS IMP CAESAR · T · AELIVM H[A]DRIANVM
ANTONINVM · AVC · PIVM
EX DD
VICVSCOPDY

Lire : *sacerdoti omnium Caesar(um), T. Veturio T. fil. Col(lina) Campestri auguri, II viro, II vir(o) q(uin)q(uennali), II v[i]r(o) tertium..... e[t] curatori an[n]on(ae), sacerdoti D[ei M]ercuri, conditori patria[e], quater misso legato a colonia in Urbem sine viat[i]co semel [q]uidem a[d] Divum Hadrianum, ter autem ad optimum maximumque... Imp(eratorem) Caesar(em) T. Aelium Hadrianum Antoninum Aug. Pium ex d(ecreto) d(ecurionum) vicus.....*

P. 348.

121)
P AEL · POMPEIVS · VETER · EX C
CARNVN IVM PANONIAE · SVPERIORIS
NVMERIAE PROCOPETICO.....
PIISSIMAEQ · PVDICITIAE CASTITA...
QVAE VIX[I]T · ANN · L · CTMIHIVIVV...
OBITVM NOSTRVM APERVERIT S....

DABIT POENAE NOMNEREIPVBL · SPL...
SINOP · DENAR · QVINQVEMILIA · SIMV..
KAPN
ΠΑΙΛ · ΠΟΜΠΗΙΟC ΕΞ ΕΚΑΤΟΝΤΑΡΧΙΑC
ΠΡΟΚΟΠΗ ΓΥΝΑΙΚΙ ΕΑΥΤΟΥ ΕΥCΕΥΕCΤΑΤΗΝ
CΕΜΝΟΤΗΤΙ CΩΦΡΟCΥΝΗC ΜΕΜΑΡΤΥΡΗΜΑΙ
CΗ · ΕΤΕCΙΝ · Ν · ΚΑΙ ΕΑΥΤΩ ΖΩΝ ΕΘΗΚΑ ΕΑΝΔΕ
ΤΟ ΗΜΑCΚΑΤΑΤΕΘΑΝΑΙ ΤΟΛΜΗCΑCΑΝΟΙΞΕΙΤΑΥ
ΠΥΑΙΛΟΝ ΔΩCΕΙ ΠΡΟΣΤΕΙΜΟΥ ΤΗ ΛΑΜΠΡΑ
ΚΟΛΩΝΕΙΑ ΣΙΩΝΠΗ · Χ · ΠΕΝΤΑΚΙΣΧΕΙΛ
ΥΠΕΥΘΥΝΟΣ ΕΣΤΕΤΗΣΤΥΜΒΩΡΥΧΙΣ·

P. Aelius Pompeius veter(anus) ex c(enturione) Carnuntum Pan(n)oniae Superioris Numeriae Procopeti co[njugi sanctissimae] piissimaeq(ue), pudicitiae castita[tis eximiae], quae vixit ann(is) L [e]t mihi vivu[s feci. Si quis post] obitum nostrum aperuerit s[arcophagum nostrum] dabit poenae nom[i]ne reipubl(icae) spl[endidissimae coloniae] Sinop(ensium) denar(iorum) quinque milia simul.....

Π. Αἴλ(ιος) Πομπήιος ἐξ ἑκατονταρχίας Καρν(ουντῖνος) Προκόπῃ γυναικὶ ἑαυ[τ]οῦ εὐσε[β]εστάτῃ [καὶ ἐπὶ σεμνότητι σωφροσύνης μεμαρτυρημ(έ)[νῃ, βιωσά]σῃ ἔτεσιν ν' ἑαυτῷ ζῶν ἔθηκα · ἐὰν δέ [τις μετὰ] το ἡμᾶς κατατεθῆναι, τολμήσας ἀνοίξει ταύ[την τὴν] πύαιλον δώσει προστείμου τῇ λαμπρᾷ κολωνείᾳ Σινώπῃ ✕ πεντακισχείλ[ια καὶ] ὑπεύθυνος ἔστ(αι) τῆς τυμβωρυχί(α)ς.

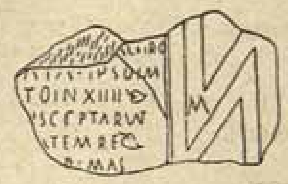
P 354. Base honorifique érigée à un personnage M... Macrianus Rufus de Sinope, pugiliste vainqueur dans tous les grands jeux de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie.

P. 359 et suiv. Seure. Inscriptions de Thrace.

P. 380. A. Lajene.

122





M. Seure lit et complète ainsi :

Siste, viator, iter, animu[mque intende sepul]chro,
Et lege quam dure sit mihi v[ita d]ata.
Ipso immarcebam caro florent[e] marito,
In (quartum decimumque) annum. Mors mihi saeva fuit :
[Nam d]isceptarunt fata ne pia esse patri
Nec mat[ri possem] te[ne]r(a)e, pi(a)e f(a)emin(a)e, cast(a)e.
Pro piet[as! inter pr]imas satiavi fata superba;
Nomine v[..............................] rest(i)t[ue]bar (?).
Qui nunc quam sci[s raptam, illa sed] ab impia fata
Disceptata die, ut n[ondum conjuncta] marito
Crudelis thalamos post mor[tem invita] reliqui,
Teque ro[go], comis dolea[s] : tibi pulch[rius illud],
Quod mea virginitas mor[tal]i somn[o abolevit] ;
Isque tuas cineres aurea ter[ra teget].
[Ast hoc tantum vos] ego nunc moneo, (o) genitore[s]!
[Quid fletis? : nam fata potest quis] rumpere? Nemo.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1916.

P. 210. R. Gadant. A Autun.

123)

DEAE TVTE
LAE
BALB · IASSVS
ET SVI EX VO
TO

P. 287 et suiv. W. Cart. Inscriptions des pays rhénans. Voir les numéros suivants.

ROEMISCH-GERMANISCHES KORRESPONDENZBLATT, 1914.

P. 52. A Spachbach, près Worth.

124)

ME R C V R I O S A C
GENTILIS AFRICANI VSL*m*

P. 70. A Mayence.

125)

N A M C A S T R O R V M
*S*IGNIS · TVENDOS · ET ·
PROPOSVI · IPSE · INGR
S · PROVINCIAS · DIMI
· LEGIONVM · O*m*NIVM
REDIQVE · IN · LOCANDI*S*
*p*RAESCRIPTVM · A · ME
*cohor*TIVM · *a*VXILIARIARV*m*
NQVE · PERT ES

Serait peut-être, d'après M. von Domaszewski un décret de Septime Sévère, concernant la *dimissio* de troupes dans leurs quartiers.

P. 89. A Ratisbonne. Inscription déjà connue (*Ann. épigr.*, 1899, n° 70). A la ligne 4 les sigles K · R signifieraient non pas *K(astrorum) R(eginorum)*, mais *K(anabarum) R(eginensium)*.

ID. 1915.

P. 12. A Cologne. Cachet trouvé en 1888, perdu, puis retrouvé.

126)

a) TIB IVL IASONIS HERO
DES AD ASPR E CICĀ E COEI

b) *t*IB IVLI IASONIS · DIAGLA*u*
CIVM · AD IMPE SECVND · N V

c) *t*IB IVLI IASONIS OTI
BVR AD ASPR E CICĀTOI

d) *t*IB IVL *i*ASONIS ALISO
*a*D IMPE E QVAECWQ DESI

Tib. Juli Jasonis a) *herodes* (= *euodes*) *ad aspritudines et cicatrices et coenum*; b) *diaglaucium ad impetum secund(um) in v(eteribus?)*; c) *oti ...bur ad aspritudines et cicatrices to(llendas?)*; d) *ad impetum et quaecunque desi...*

P. 43. Carrières de Weisenau.

127)

IOV*i o*. M · E IV
NON E*t nu*MIN · AVG
VSTOR*um* NEGO
*t*ANTES CO*n*FORA*V*I

P. 71. A Kalhausen, près Sarreguemines.

128)

IN · H · D · D
DEAE I*u*
N O N *i*
C O L O
N I A P E
R I E N S E S
EX I V S S V

R. CAGNAT et M. BESNIER.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des Périodiques et Ouvrages cités.

A. — PÉRIODIQUES

Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1915.
Archaeologia, LXVI.
Archaeologia Aeliana, XIII, 1916.
Atene e Roma, 1915.
Atti della Real Accademia delle Scienze di Torino, 1915.
Boletin de la Reale Academia de la Historia, LXVI et LXVII, 1915 ; LXVIII et LXIX, 1916.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1914, depuis la p. 348 ; 1915 ; 1916, p. 1 à 92.
Id., *Procès-verbaux des séances*, novembre-décembre 1914 ; 1915 ; janvier-juin 1916.
Bulletin de correspondance hellénique, 1914.
Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1911-1913.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1915.
Bulletin trimestriel de la Société de géographie d'Oran, 1916.
Bullettino communale di Roma, 1914 ; 1915.
Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions, 1915 ; 1916, p. 1 à 296.
Mélanges de l'École française de Rome, XXXV, 1915.
Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France, LXXIV, 1914.
Notizie degli Scavi di Antichità, XII, 1915 ; XIII, 1916, p. 1 à 124.
Nuovo Bullettino di archeologia cristiana, 1916, p. 1 à 99.
Recueil de la Société archéologique de Constantine, XLIX, 1915.
Revue archéologique, 1915 ; 1916, 1.
Revue de l'histoire des religions, 1915.
Revue des Études anciennes, 1915 ; 1916
Römisch-Germanisches Korrespondenzblatt, 1914 ; 1915.

B. — PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

M. Clerc, *Aquae Sextiae, histoire d'Aix-en-Provence dans l'antiquité.*
Lindley Richard Dean, *A Study of the Cognomina of Soldiers in the Roman Legion.*
G. Ad. Harrer, *Studies in the History of the Roman Province of Syria.*
J. H. Holwerda, *Opgraving te Vechten.*
Clenton Walter Keyes, *The Rise of the Equites on the third Century of the Roman Empire.*
Et. de Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, III, fasc. 26 et 27.

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

3e Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces païens*

2° *Cérémonies du culte païen; jeux.*

3° *Monuments et objets du culte païen.*

4° *Antiquités chrétiennes.*

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats*

2° *Fonctions supérieures.*

3° Fonctions inférieures

4° Finances

VII
CORPS DE TROUPE

1° Légions

2° Ailes

3° Cohortes.

4° Garnison de Rome

4° Autres corps de troupes.

5° Flotte.

6° Grades.

6° Particularités.

VIII
ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

IX
COLLÈGES

X
PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

TABLES

DU TOME IV DE LA CINQUIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

93) Ca

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMP. BURDIN, GAULTIER ET THÉBERT, SUCC^rs, RUE GARNIER, 4.

